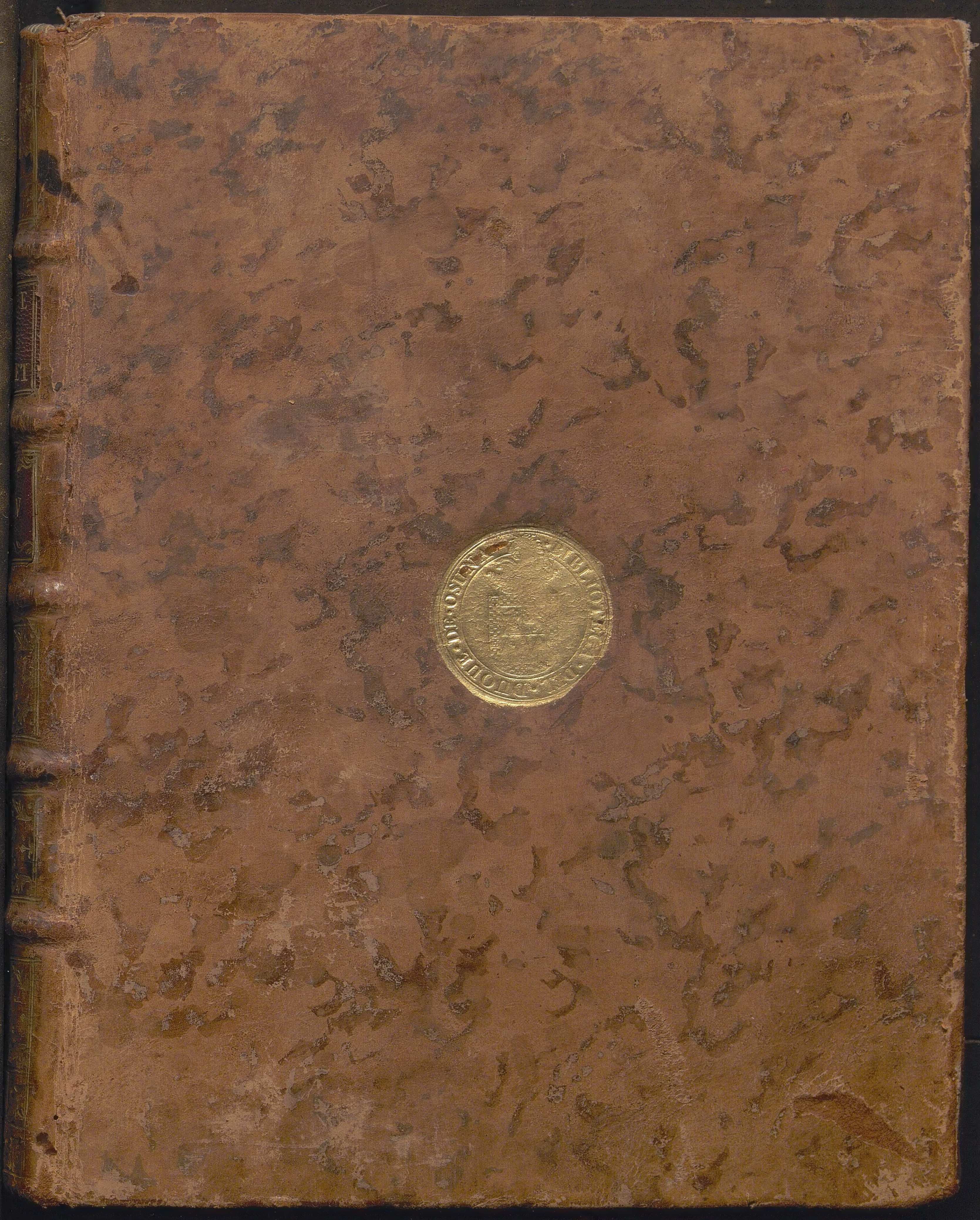
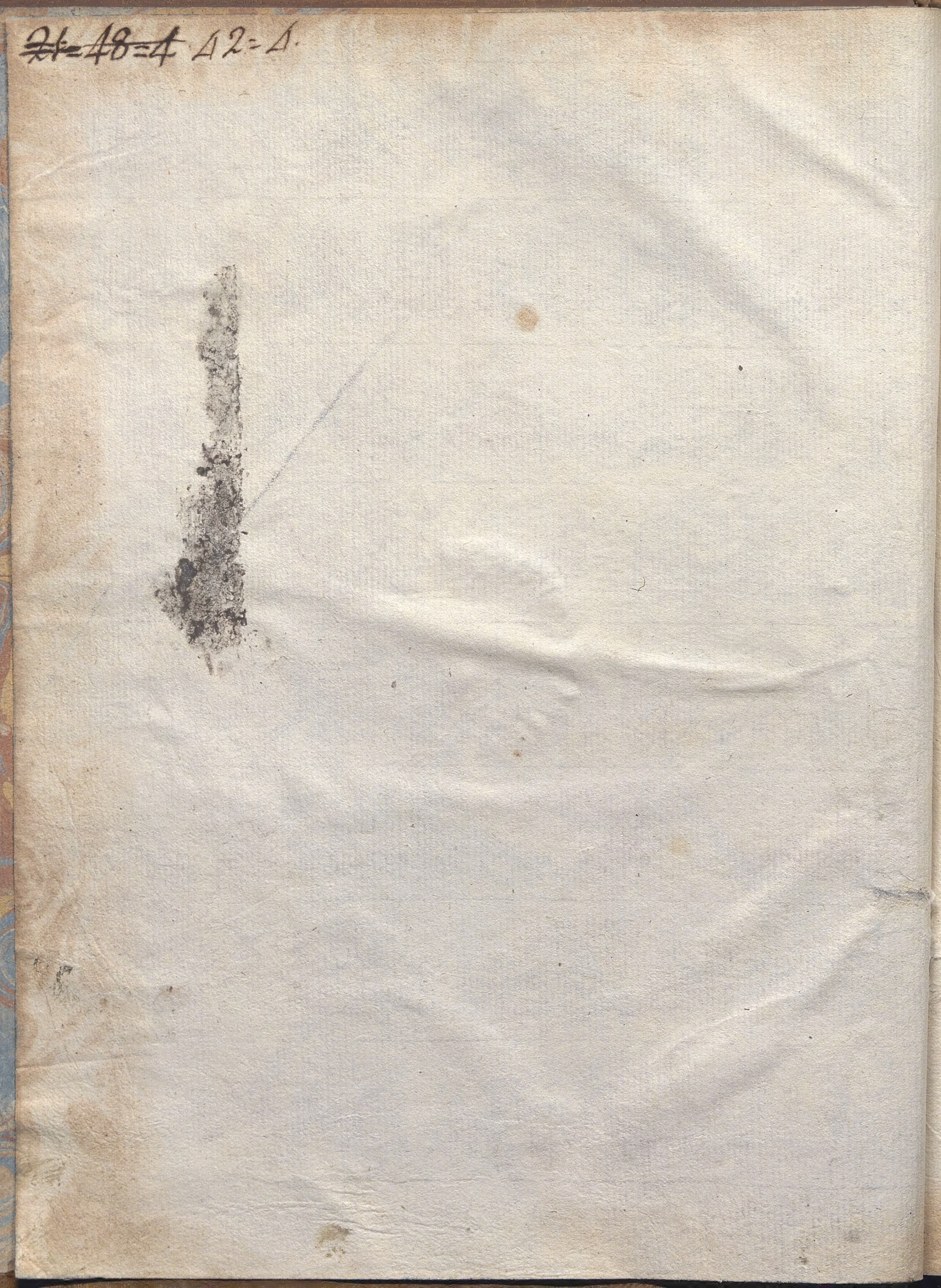
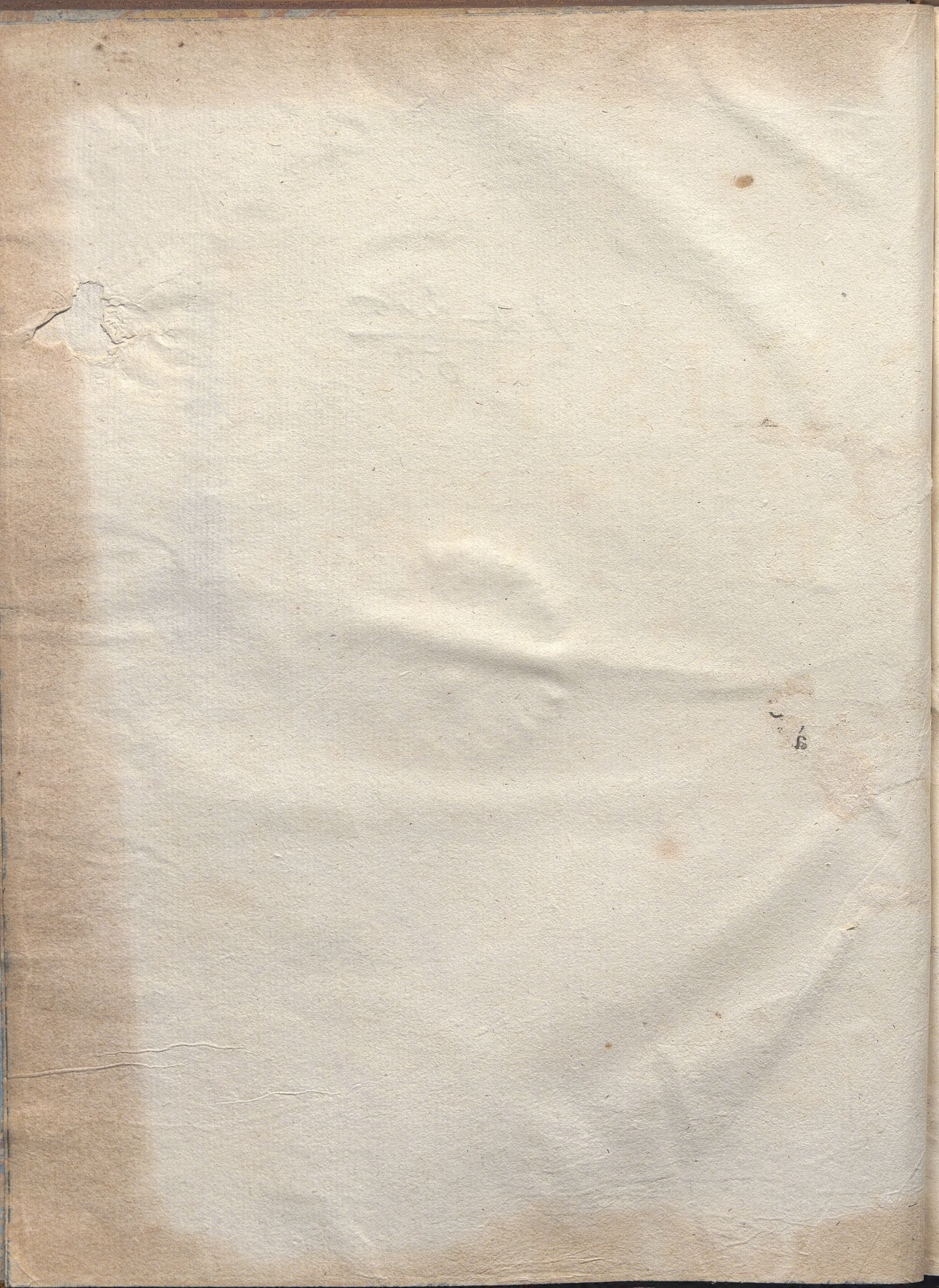

BIBLIOTECA · D · DUQUE · DE · OSUNA






~~21=48=4~~ 12=1.



HISTOIRE
DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT, ET DES JUIFS,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION à l'Histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé FLEURY.

TOME QUATRIÉME.

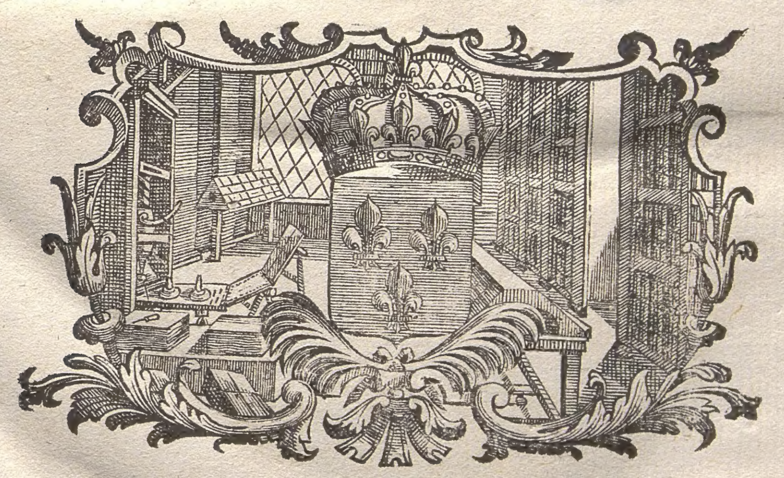
HISTOIRE
DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU
TESTAMENT,
ET DES JUIFS,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION
à l'Histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé FLEURY.

Par le R. P. D. AUGUSTIN CALMET, *Religieux Bénédictin, Abbé de Senones.*

NOUVELLE EDITION CORRIGÉE.

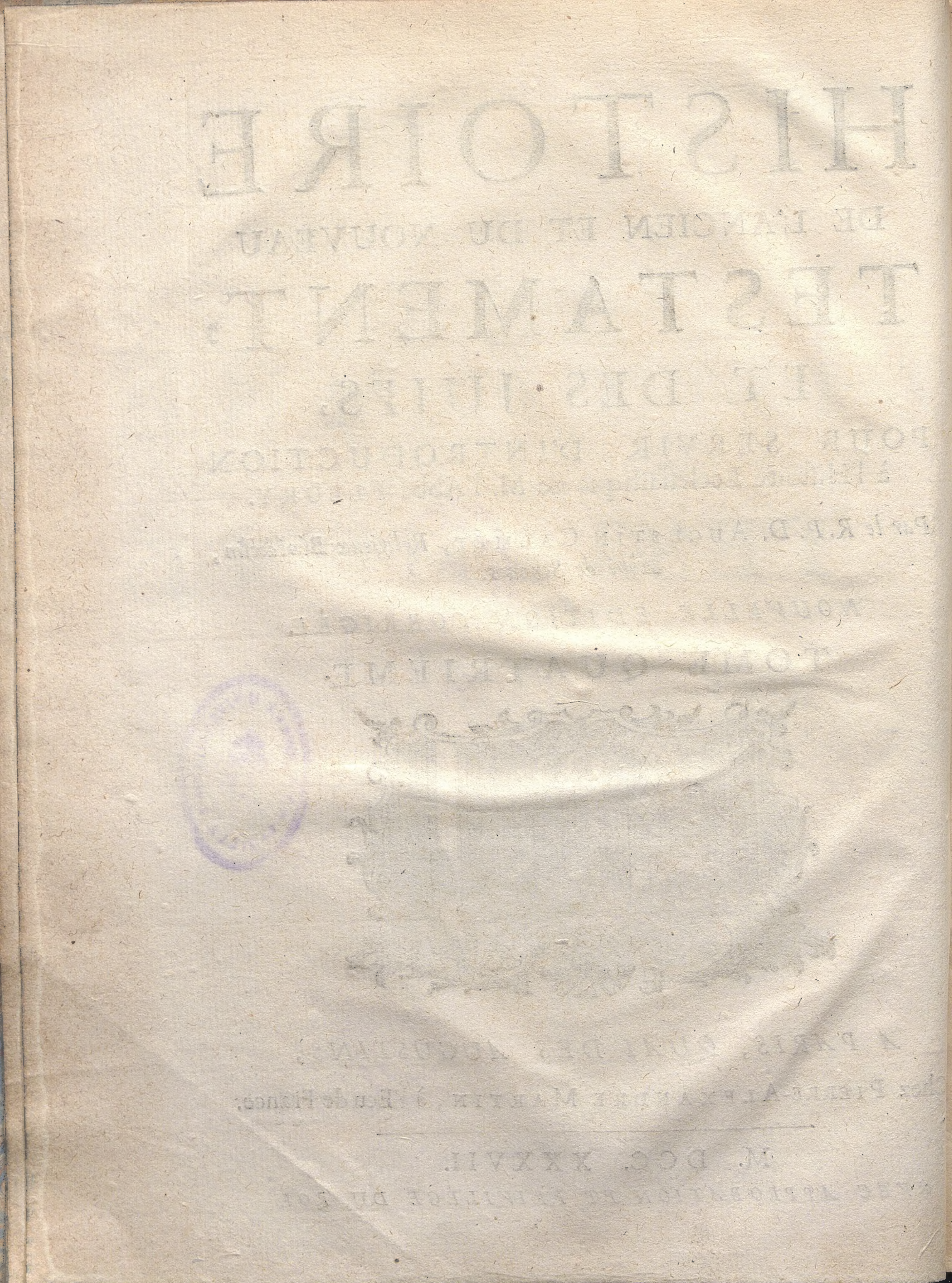
TOME QUATRIÉME.





A PARIS, QUAI DES AUGUSTINS,
Chez PIERRE-ALEXANDRE MARTIN, à l'Ecu de France.

M. DCC. XXXVII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.






Carte pour les Actes des Apôtres
Gravée par Liébaux
Dacie
Pannonie
Thrace
Pont Euxin ou Mer Noire
Colchide
Golfe Adriatique
Illyrie
Italie
Venise
Adrie
Ancone
Rome
Trois Loges
Forum Appii
Pouzoles
Naples
Caprée
Brindes
Epire
Mer Tyrrene
Mer Ionienne ou Mer Adriatique
Corfou
Nicopolis
Cephalonie
Zacynthe
Rhege
Messine
Sicile
Palerme
Syracuse
Pachin pr.
Corse
Gose
Malte
Naufrage de St. Paul
Lampa-duse
Macedoine
Thessalonique
Appollonie
Amphipolis
Philippes
Neapolis
Stagire
Berée
Thessa-lie
Grece
Athenes
Corinthe
Achaye
Patras
Sicyone
Pelo-ponese
Lacedemone
Golfe d'Argos
Cythere
Samothrace
Lemnos
Hellespont
Lesbos
Mer Ægée
Scyros
Chio
Andros
Samos
Icarie
Patmos
Melos
Cos
Astypalée
Gnide
Rodes
Carpate
Salmone
Crete
Phenice
Bon port
Lasos ou Thalassa
Caude ou Claude
Andrinople
Nicopolis
Bizance
Propontide
Calcedoine
Nicomedie
Nicée
Bithynie
Troye
Troas
Asson
Mysie
Pergame
Adramitte
Tyatire
Sardes
Philadelphie
Hierapolis
Phrygie
Asie Mineure
Lydie
Smyrne
Ionie
Ephese
Laodicée
Colosse
Milet
Carie
Halicarnasse
Lycie
Patare
Myre
Pamphilie
Perge
Attalie
Pisidie
Antioche
Lycaonie
Lystre
Icone
Derbe
Paphlagonie
Claudiopolis
Amisus
Le Pont
Neocesarée
Galatie
Sebaste
Cappadoce
Cesarée
Cilicie
Seleucie
Tarse
Nicopolis
La petite Armenie
La Grande Armenie
Mesopotamie
Comagene
Cypre
Paphos
Salamine
Seleucie
Antioche
Apamée
Laodicée
Emath
Syrie
Tripoli
Epiphanie
Sidon
Sarepta
Tyr
Ptolemaide
Damas
Galilée
Cesarée
Capharnaum
Samarie
Judée
Joppe
Lydde
Azot
Ascalon
Jerusalem
Bethlehem
Gaza
Esebon
Mer Morte
Idumée
Arabie Deserte
Arabie Pierreuse
Sinai
Pharan
Elan
Mer Rouge
Egypte
Alexandrie
Nil fl.
Mer Mediterranée
Voyage ou Navigation de St. Paul, de Jerusalem à Rome
La petite Syrte
Tripoli
Brachio
La grande Syrte
Afrique
Cyrene
Cyre-naique
Lea
Pyrge
Catabathmo
Libie Exterieure
Marmarique
Hippi
Partie de l'Afrique



HISTOIRE DES JUIFS, ET DU NOUVEAU TESTAMENT.



LIVRE PREMIER.



Es Apôtres & les Disciples étant de retour à Jerusalem, entrerent dans la maison où jusqu'alors ils s'étoient assemblez, & ils monterent dans la salle haute, où ils demeurerent jusqu'au jour de la descente du Saint-Esprit. On croit que cette maison appartenoit à Marie, mere de Jean Marc, connu dans l'histoire des Apôtres, & dont nous parlerons ci-après. Cette maison fut dans la suite changée en

CHAP. I. Les Apôtres de retour à Jerusalem, l'an du M. 4036. de J.C. 136. de l'Ere vulg. 33.

AN DU M. 4036. de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33.

une Egliſe celebre, (a) & nommée l'Egliſe haute, ou l'Egliſe des Apôtres. Elle étoit ſituée ſur le mont de Sion, & par conſequent aſſez près du Temple. Les Apôtres, avec Marie Mere de Jeſus, & avec les ſaintes femmes qui l'avoient toûjours ſuivi, paſſerent dans la pratique de l'oraiſon, tout le tems qui s'écoula entre l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt & la Pentecôte; ne ſortant de la maiſon, que pour aller au Temple. Ils étoient au nombre d'environ ſix vingt perſonnes; (b) apparemment ſans y comprendre les femmes, qui ne ſe comptoient pas dans ces ſortes de dénombremens.

Election de S. Matthias en la place de Judas le traitre.

Durant cet intervalle, Pierre ſe levant au milieu des Apôtres & des Diſciples, leur dit: Mes freres, il faut que ce que le Saint-Eſprit a prédit touchant Judas, qui a été le conducteur de ceux qui ont pris Jeſus, ſoit accompli. Il étoit comme nous appellé au miniſtere apoſtolique; mais il a trahi ſon Seigneur, il a reçû la récompenſe de ſon iniquité, il s'eſt pendu, & a crevé par le milieu, & toutes ſes entrailles ſe ſont répanduës. Le champ qui a été acheté de l'argent de ſon crime, eſt appellé aujourd'hui *Haceldama*, c'eſt-à-dire, le Champ du ſang. Or, il eſt écrit dans le Livre des Pſeaumes: (c) *Que leur demeure devienne déſerte, & qu'il n'y ait perſonne qui l'habite; & qu'un autre prenne ſa place dans l'Epiſcopat*, ou dans l'intendance, & dans l'inſpection qui lui avoit été confiée. Il faut donc qu'entre ceux qui ont été en no-

---

(a) *Vide Cyrill. Cathech.* 16. & *Hyer. Ep.* 27.

(b) *Act.* I. 15.

(c) *Pſalm.* CVIII. 8.

tre compagnie, pendant tout le tems que le Seigneur Jesus a vêcu parmi nous, on en choisisse un, qui soit avec nous le témoin de sa résurrection.

An du M. 4036. de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33.

Alors ils en présenterent deux; Joseph, appellé Barsabas, surnommé le Juste; & Matthias. Ces deux hommes avoient été attachez à Jesus-Christ dès le commencement, & ils étoient des plus distinguez parmi les Septante-deux Disciples. Papias (*a*) raconte de Barsabas, qu'ayant une fois bû du poison, il fut garanti de la mort, par la vertu du Sauveur. La Chronique d'Alexandrie veut, que Barsabas soit le même que saint Juste, qui fut troisiéme Evêque de Jerusalem. L'ancien Manuscrit Grec & Latin de Cambridge, & le Cophte lisent ici Barnabas, au lieu de Barsabas; ce qui pourroit faire conjecturer que c'est le même que saint Barnabé, si connu dans les Actes. Enfin quelques-uns (*b*) ont crû que Barsabas étoit un des parens de Jesus-Christ, dont il est quelquefois parlé dans l'Evangile sous le nom de Joseph. Il y en a qui le font Evêque d'Eléuteropolis. (*c*) C'est ce que les Auteurs nous disent de ce saint homme. Mais on ne peut pas faire un très-grand fond sur la plûpart de ces traditions, & de ces conjectures.

Quant à saint Matthias, il étoit aussi un des principaux & des plus anciens Disciples du Sauveur. Saint Clement d'Aléxandrie (*d*) rapporte

(a) *Papias apud Euseb. l. 3. c. 39. hist. Eccl.*
(b) *Lyran. Cornel.*
(c) *Pseudo-Doroth.*
(d) *Clem. Alex. l. 2. Strom. p.* 280.

An du M. 4036. de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33.

de lui quelques maximes. Par exemple : *Admirez les choses présentes* ; ce qui étoit tiré d'un Ouvrage intitulé : Les Traditions de saint Matthias. Et cette autre, (a) *Il faut combattre sa chair, & la dompter entierement en lui refusant tout ce que demandent ses désirs dereglez. Il faut au contraire fortifier & faire croître l'ame, par la foi & par la connoissance.* On attribuoit à saint Matthias un faux Evangile. Le même saint Clement d'Aléxandrie (b) dit que quelques-uns le confondoient avec Zachée. Mais Zachée n'ayant été converti que dix ou douze jours avant la passion du Sauveur, cela ne peut se soutenir ; puisque saint Matthias le suivit dès le commencement ; c'est-à-dire, depuis le baptême de Jean, jusqu'au jour de l'Ascension.

Lors donc qu'on eut présenté ces deux sujets, l'assemblée se mit en prieres ; & ils dirent : Seigneur, vous qui connoissez les cœurs de tous les hommes, montrez-nous lequel de ces deux vous avez choisi, afin qu'il entre dans ce ministere, & dans l'Apostolat, dont Judas est déchû. Aussi-tôt ils tirerent au sort, & le sort tomba sur Matthias, & dès ce moment, il fut associé aux onze Apôtres. (c)

Pentecôte ou descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

Quand les cinquante jours depuis la Pâque, & depuis la Résurrection du Sauveur, furent accomplis, & que le jour de la Pentecôte fut arrivé, (d)

(a) *Clem. Alex. l. 3. Strom. p.* 438:

(b) *Idem. l. 4. Strom. p.* 488.

(c) *Act.* I. 24. 25. 26.

(d) *Act.* II. 1. 2.

An du M. 4036. de J. C. 36 de l'Ere vulg. 33.

un Dimanche 24. May, & 6. de Sivan, les Apôtres étant tous ensemble dans un même lieu, on entendit tout d'un coup un grand bruit, comme d'un vent impetueux, qui venoit du Ciel, & qui remplit toute la maison où ils étoient assis. En même-tems ils virent paroître comme des langues ou flammes de feu qui se partagerent, & s'arrêterent sur chacun d'eux. Aussi-tôt ils furent tous remplis du Saint-Esprit, & ils commencerent à parler diverses Langues, selon que le Saint-Esprit leur mettoit la parole dans la bouche. Or il y avoit alors à Jerusalem des Juifs craignant Dieu de toutes les nations qui sont sous le Ciel, dont les uns y étoient habituez; (*a*) car Jérusalem étoit comme la Métropole de toute la nation Juive. Les autres y étoient venus de toutes les Provinces de l'Orient, & même de l'Occident, pour la Fête de la Pentecôte, qui étoit une des trois solemnitez, dans lesquelles tous les mâles devoient paroître devant le Seigneur. (*b*) Il y avoit des Parthes, des Médes, des Elamites, des Juifs de Mésopotamie, de Cappadoce, de Pont, de l'Asie Mineure, de la Phrygie, de la Pamphilie, de l'Egypte, de la Lybie, de la Cyrénaïque, de l'isle de Créte, de l'Arabie, de Rome même; & outre les Juifs d'origine, il y avoit plusieurs Proselytes, ou étrangers convertis au Judaïsme.

Lors donc que les Disciples eurent reçû le Saint-Esprit, & le don des Langues, ils monterent au Temple; & tous ces peuples divers qui y étoient

(a) *Act.* II. 5. | (b) *Exod.* XXIII. 14.

AN DU M. 4036. de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33.

ramassez, les entendant parler chacun la Langue de son pays, quoiqu'on sçût que ces hommes étoient tous Galiléens, & sans Lettres; on en fut supris, & on admiroit cet effet de la puissance de Dieu. Mais d'autres s'en mocquoient, & disoient: C'est qu'ils sont yvres. Alors Pierre se présentant avec les onze Apôtres, leur dit que ni lui, ni ses associez n'étoient point pris de vin, puisqu'il n'étoit encore que la troisiéme heure du jour, c'est-à-dire, neuf heures du matin. Or aux jours de Fête & de Sabbat, on ne mangeoit qu'après les prieres & les céremonies du matin, qui ne finissoient point avant midi. (*a*) Il ajouta que ce qu'ils admiroient dans leurs personnes, étoit l'accomplissement de la Prophetie de Joël, (*b*) qui avoit promis que dans les derniers tems, le Seigneur répandroit son esprit sur toute chair; sur les jeunes hommes, sur les jeunes filles, & sur les vieillards; & qu'il feroit paroître des prodiges dans le Ciel & sur la terre, du sang, du feu, & une vapeur de fumée, & l'obcurcissement du soleil & de la lune.

Après cela, il commença à leur annocer l'Evangile, & à leur dire que contre toute justice, ils avoient livré Jesus-Christ aux méchans, qui l'avoient crucifié: Que Jesus avoit été un homme choisi de Dieu, & rendu celebre par une infinité de prodiges qu'il avoit faits parmi le peuple; Qu'il n'avoit pas été abandonné aux impies pour ses cri-

(a) *Joseph. de vita sua*, p. 1020.

(b) *Joël.* II. 28.

mes, mais par un ordre exprès de la volonté de Dieu, & par un décret de sa préscience : Que Dieu l'avoit ressuscité, & l'avoit tiré du tombeau, selon cette parole de David : (*a*) *Vous ne laisserez point mon ame dans l'enfer*, ou dans le tombeau, *& vous ne permettrez point que votre Saint éprouve la corruption. Vous m'avez fait connoître le chemin de la vie, & vous me remplirez de la joye que donne la vûe de votre visage.* Il ajoûta que ces paroles ne pouvoient s'entendre de David, puisqu'on sçavoit que son corps avoit été enterré, & mis dans un sépulcre, que l'on montroit encore en ce tems-là ; mais que ce Prophete avoit parlé de la Résurrection de Jesus, que Dieu avoit tiré du tombeau, & dont lui & les Apôtres présens étoient témoins : Qu'après sa Résurrection, il étoit monté au Ciel, & qu'ensuite il leur avoit envoyé son Saint-Esprit, dont ils voyoient des preuves sensibles, dans le don des Langues qu'ils admiroient en eux. Il prouva l'Ascension du Sauveur par ces paroles du Pseaume : (*b*) *Asséyez vous à ma droite, jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marchepied.* Paroles, qui ne pouvant s'expliquer de David, s'entendent nécessairement du Messie, qui devoit sortir de David selon la chair.

AN DU M. 4036. de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33.

A ces discours, toute la multitude qui écoutoit Pierre, fut touchée de componction ; & ils dirent à Pierre & aux autres Apôtres : Mes freres, que faut-il que nous fassions ? Pierre leur répondit : Faites penitence, & que chacun de vous soit bap-

(a) *Psalm.* XVII.

(b) *Psalm.* CIX. 1. 2.

AN DU M. 4036. de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33.

tiſé au nom de Jeſus-Chriſt, pour obtenir la remiſſion de vos pechez ; & vous recevrez le don du Saint-Eſprit : car la promeſſe que Dieu a faite de donner ſon Saint-Eſprit, vous regarde, & tous ceux que le Seigneur appellera. Il continua à les enſeigner, pour les diſpoſer à recevoir le baptême ; & il les exhortoit, en diſant : Sauvez-vous du milieu de cette race corrompuë. Il y en eut environ trois mille qui ſe joignirent aux Diſciples de Jeſus-Chriſt, & qui furent baptiſez le même jour, ou les jours ſuivans. Or, tous ceux qui avoient reçû la foi & le baptême, étoient aſſidus à venir écouter la doctrine des Apôtres, & fidéles à la pratiquer. Ils s'aſſembloient, & mangeoient enſemble le pain Euchariſtique, le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt. Tous ceux qui avoient connoiſſance de la pureté de leur vie, les admiroient. On ne pouvoit les voir, ſans concevoir un reſpect mêlé de frayeur ; & il ſe faiſoit dans Jeruſalem un grand nombre de prodiges, par les mains des Apôtres : ce qui contribuoit à la converſion de pluſieurs.

CHAP. II. Vie des premiers Chrétiens.

Tous ces premiers Fidéles étoient unis par les liens de la charité. Ils n'avoient qu'un cœur & qu'une ame, & il n'y avoit entre eux proprement ni pauvres, ni riches, parce qu'ils mettoient tous leurs biens en commun. Ceux qui avoient des fonds & des heritages, les vendoient, & en apportoient le prix aux pieds des Apôtres, qui avoient ſoin que l'on diſtribuât à chacun ſelon ſes beſoins ce qui provenoit de ces biens. Ils paſſoient la plus grande partie du jour dans le Temple, unis de cœur & d'eſprit. Ils prenoient leur nourriture en-

ſemble

ſemble, chacun dans ſa maiſon & avec ſa famille, ou pluſieurs réunis dans une même maiſon, dans la joie & dans la ſimplicité de cœur; & ils étoient aimez de tout le peuple, à cauſe de la pureté & de l'innocence de leur vie, & des aumônes qu'ils diſtribuoient liberalement aux pauvres. Voilà la peinture que le Saint-Eſprit même nous a tracée des premiers Fidéles de Jeruſalem, (*a*) qui ont été le modéle des Congrégations Religieuſes, & de tous ceux qui dans la ſuite des ſiécles, ont aſpiré à une perfection particuliere.

An. du M. 4036. de J. C. 36. de l'Ére vulg. 33.

Saint Pierre guérit un boiteux à la porte du temple.

En ce même tems, Pierre & Jean monterent au Temple, pour aſſiſter à la priere de la neuviéme heure; c'eſt-à-dire à trois heures après midi. C'étoit la priere du ſoir, & on pouvoit la faire depuis trois heures après midi dans l'équinoxe, juſqu'à ſix heures du ſoir; & aux autres jours à proportion, ſuivant l'uſage ancien de partager le jour en douze heures plus ou moins longues, ſelon que les jours ſont plus courts, ou plus longs. Les Juifs avoient trois heures de prieres chaque jour; le matin, à midi, & au ſoir, comme on le voit dans Daniel, (*b*) & comme l'enſeignent les Rabbins. (*c*) Or il y avoit un homme boiteux dès le ventre de ſa mere, que l'on portoit, & que l'on mettoit tous les jours à la porte du Temple, qu'on appelloit la belle porte, afin qu'il demandât l'aumône à ceux qui entroient dans la Maiſon

(a) *Act. II. 42....47. & IV. 32. 37.*

(b) *Dan. VI. 10.*

(c) *Vide Maimon. & Kimchi. apud Druſ. Grot. Capell. in Act. III. 1.*

An. du M. 4036. de J. C. 36. de l'Ère vulg. 33.

du Seigneur. Cet homme ayant vû Pierre & Jean qui alloient entrer dans le Temple, les pria de lui donner quelque aumône. Pierre lui dit: Regardez-nous. Il les regardoit, esperant qu'ils alloient lui donner quelque chose: mais Pierre lui dit: Je n'ai ni or, ni argent; ce que j'ai, je vous le donne: Au nom de Jesus-Christ de Nazareth, levez-vous, & marchez; & l'ayant pris par la main droite, il se soûleva, & à la même heure le boiteux se soûtint sur ses pieds, & marcha. Il entra avec eux dans le Temple en sautant, & louant Dieu.

Tout le monde le vit, le reconnut, & fut surpris d'admiration; & comme il tenoit Pierre & Jean, les troupes s'assemblerent autour d'eux dans la galerie qu'on nomme de Salomon. Alors Pierre leur parla, & leur dit que ce n'étoit point par sa vertu qu'il avoit gueri ce boiteux, mais par la vertu de Jesus-Christ, qu'ils avoient renoncé, livré à Pilate, & fait condamner à mort: Que Dieu l'avoit glorifié, & ressuscité d'entre les morts: Que lui & les autres Apôtres en étoient témoins. Cependant, mes freres, ajoûta-t-il, je sçai que vous & vos Senateurs l'avez fait par ignorance, & que Dieu a permis cela, pour accomplir les Propheties, qui portoient que le Christ souffriroit la mort. Faites donc pénitence, & convertissez-vous, afin que vos pechez soient effacez; car c'est pour cela que Dieu vous a envoyé son Fils, & qu'il l'a ressuscité, afin que vous vous convertissiez, & que vous ayez la vie éternelle. Le discours de Pierre fut si efficace, & la grace de Dieu si abondante, qu'il y eut cinq mille

hommes qui ſe convertirent dans cette occaſion. *(a)*

Lorſqu'ils parloient au peuple, les Prêtres, le Capitaine des gardes du Temple & les Saducéens ſurvinrent. Ces derniers ne pouvoient ſouffrir que les Apôtres enſeignaſſent la reſurrection des morts, & qu'ils en donnaſſent une preuve déciſive dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, qu'ils aſſûroient être reſſuſcité, & avec qui ils diſoient qu'ils avoient bû, mangé, & converſé depuis ſa Réſurrection. Les Saducéens étoient alors puiſſans, & ils avoient dans les premiers emplois des perſonnes de leur ſecte; & le Grand-Prêtre Caïphe en particulier étoit Saducéen *(b)* Les Apôtres furent arrêtez & mis en priſon juſqu'au lendemain. Comme il étoit déja tard on n'eut pas le loiſir ce jour-là d'aſſembler le Sanhédrin. On y mit auſſi apparemment le boiteux qui avoit été gueri par ſaint Pierre, puiſque le lendemain on le fit comparoître avec les Apôtres devant les Sénateurs. Ceux-ci s'aſſemblerent le jour ſuivant, avec les Docteurs de la Loi, les Chefs du peuple, les Grands-Prêtres, Anne & Caïphe, & les autres principaux d'entre les Prêtres. Ils firent amener les Apôtres dans l'aſſemblée, & leur dirent: Par quelle puiſſance, & au nom de qui avez-vous fait cette action? Alors Pierre rempli du Saint-Eſprit, leur dit: C'eſt par le nom de Jeſus-Chriſt de Nazareth, que vous avez crucifié, & que Dieu a reſſuſcité d'entre les morts, que cet homme a été gueri, & qu'il eſt aujourd'hui debout

AN. DU M. 4036. de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33.

(a) *Act. III.* 1. 26. & *IV.* 1. 2. 3. 4.

(b) *Act. V.* 17.

An. du M. 4036 de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33.

devant vous. Jesus-Christ est cette pierre que vous autres Architectes, avez rejettée, & qui est à présent la premiere pierre de l'angle. Nul autre nom que le sien n'a été donné aux hommes, par lequel ils puissent être sauvez. (a)

Le Sanhédrin voyant la constance de Pierre & & de Jean, & connoissant que c'étoient des hommes sans Lettres, & du commun du peuple, fut surpris de leur discours, & de leur liberté. Le boiteux gueri, qui étoit present, étoit une preuve sans équivoque du miracle. Cet homme avoit plus de quarante ans. Il les fit donc tous sortir pour déliberer : Voici, dirent-ils entr'eux, un miracle qui est connu de toute la ville de Jerusalem, & que nous ne pouvons contester. Que ferons-nous à ces gens ? Il faut leur défendre avec menaces de parler à l'avenir à qui que ce soit au nom de Jesus. Ils les firent rentrer, & leur firent cette défense. Mais Pierre & Jean leur répondirent : Jugez vous-mêmes s'il est juste de vous obéir plûtôt qu'à Dieu, & si nous pouvons ne pas rendre témoignage à ce que nous avons vû & entendu. (b) On les renvoya donc avec de grandes menaces.

Lorsqu'ils furent de retour dans la maison, ils raconterent aux autres Apôtres & aux Disciples ce qui leur étoit arrivé. Alors élevant tous leurs voix dans l'union d'un même esprit, ils firent leur priere à Dieu, lui rendant graces de la protection qu'il avoit donnée à ses serviteurs, loüant sa puissance infinie, qui rend inutile les efforts

Act. IV. 3....12. | (b) *Act.* IV. 13....22.

des Rois & des Puissances, contre l'empire de son fils Jesus-Christ, & le suppliant d'accorder aux Apôtres l'esprit de force, pour mépriser les menaces & les mauvais traitemens de leurs ennemis. Lorsqu'ils eurent achevé leur priére, le lieu où ils étoient assemblez, trembla. Ils furent de nouveau remplis du Saint-Esprit, & commencerent à annoncer la parole de Dieu avec une nouvelle hardiesse. (*a*)

AN. DU M. 4036. de J. C. 36. de l'Ere vulg, 33.

Ce fut en ce tems-là que Joseph, surnommé par les Apôtres Barnabé, c'est-à-dire, fils de la consolation, qui étoit Lévite, & originaire de l'Isle de Cypre, vendit un fonds de terre qu'il avoit ou en Cypre, ou près de Jerusalem, & qu'il en apporta le prix aux pieds des Apôtres. (*b*) Plusieurs Anciens (*c*) ont cru qu'il étoit du nombre des soixante-douze Disciples de Jesus-Christ, & qu'il l'avoit suivi de très-bonne-heure. Quelques-uns prétendent qu'il étoit condisciple de saint Paul, & qu'il avoit étudié avec lui aux pieds de Gamaliel. Il est sûr qu'il fut toûjours fort lié à l'Apôtre jusqu'à ce qu'il s'en separa à l'occasion de Jean Marc, ainsi que nous le verrons ci-après : mais le tems de sa vocation & de sa conversion au Christianisme, ne paroît pas certain.

CHAP III. Ananie & Saphire frappez de mort pour avoir menti au S. Esprit.

Durant cette premiere ferveur des nouveaux Fidéles, un homme nommé Ananie, & Saphire sa femme vendirent aussi un fonds de terre ; & Ana-

(a) *Act. IV. 23...31.*
(b) *Act. IV. 36. 37.*
(c) *Clem. Alex. l. 2. Strom. p. 410. Euseb. hist. Eccl. l. 1. cap. 12. & lib. 2. c. 1. Epiphan. hæres. XX. c. 4.*

An. du M. 4036. de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33.

nie ayant retenu de concert avec sa femme, une partie du prix qu'il l'avoit vendu, apporta le reste, & le mit aux pieds des Apôtres. Mais Pierre l'ayant sçû par une revelation divine, l'en reprit fortement, & lui dit que ce n'étoit pas aux hommes qu'il avoit menti, mais au Saint Esprit: Que rien ne l'obligeoit à vendre son heritage, & qu'après même l'avoir vendu il étoit encore le maître d'en garder tout le prix : Qu'il ne devoit point surprendre l'église par une déclaration frauduleuse, & par un mensonge. Ananie ayant entendu ces paroles, tomba, & rendit l'esprit. Ce qui répandit la terreur dans l'esprit de tous ceux qui en entendirent parler. Aussi-tôt quelques jeunes gens prirent son corps, & l'allerent enterrer. Environ trois heures après, sa femme, qui ne sçavoit point ce qui étoit arrivé, entra ; & Pierre lui demanda s'ils n'avoient vendu leur fonds que cela ? Elle répondit que non. Pierre lui répondit : Comment vous êtes-vous ainsi accordez ensemble, pour tenter l'Esprit du Seigneur ? Voilà ceux qui viennent d'enterrer votre mari, qui sont à cette porte ; & ils vont aussi vous porter en terre. Au même moment elle tomba morte à ses pieds ; & ceux qui avoient enterré Ananie, la prirent, & l'allerent enterrer auprès de son mari.

Cependant les Apôtres faisoient beaucoup de miracles, & le nombre des Fidéles croissoit de jour en jour ; en sorte qu'il y avoit même plusieurs Prêtres qui obéïssoient à la foi. (*a*) Ils étoient unis dans un même esprit, & ils s'assembloient au Tem-

(a) *Act. IV. 7.*

ple dans la galerie de Salomon. Aucun des autres n'osoit se joindre à eux : mais le peuple leur donnoit de grandes louanges. La vertu des miracles étoit si grande dans les Apôtres, sur tout dans saint Pierre, que l'on apportoit les malades dans les rues, & qu'on les mettoit sur des lits & sur des paillasses ; afin que lorsque Pierre passeroit, son ombre au moins les couvrît, & les guérît de leurs maladies. On en amenoit même des villes voisines de Jerusalem, & ils s'en retournoient tous guéris ; & les démoniaques étoient délivrés des esprits impurs qui les tourmentoient. (*a*)

AN. DU M. 4036. de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33.

Alors le Grand-Prêtre Caïphe, & ceux qui étoient comme lui de la secte des Saducéens, indignez de voir le progrès de l'Evangile, firent prendre les Apôtres, & les firent mettre dans les liens. Mais l'Ange du Seigneur ouvrit durant la nuit les portes de la prison, & les ayant fait sortir, referma les portes, & leur dit : Allez dans le Temple, & prêchez-y hardiment cette doctrine, & toute l'économie de la nouvelle alliance. Ils allerent donc dans le Temple dès le point du jour, & commencerent à y prêcher. Cependant le Grand-Prêtre ayant assemblé le Sanhédrin, envoya à la prison, afin qu'on amenât les Apôtres. Les Officiers y étant venus, & ne les ayant point trouvez, vinrent faire leur rapport : Nous avons, direntils, trouvé la porte bien fermée, & les gardes devant la porte : mais l'ayant ouverte, nous n'avons trouvé personne dedans. Comme ils étoient en

(a) *Act. V.* 12...16.

AN DU M. 4036. de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33.

peine de ce que les Apôtres étoient devenus, on vint leur dire que ces hommes étoient dans le Temple, & enseignoient le peuple. Alors le Capitaine des gardes du Temple, avec ses gens, les amena sans violence; car ils craignoient d'être lapidez par le peuple. Ce Capitaine du Temple étoit ou un Levite, qui commandoit une troupe de Levites occupés à garder la maison du Seigneur le jour & la nuit; ou un officier des troupes Romaines, qui veilloit à ce qu'il n'arrivât aucun tumulte dans le Temple.

Les Apôtres étant arrivez devant le Sanhédrin, le Grand-Prêtre leur dit: Ne vous avons-nous pas expressément défendu d'enseigner au nom de Jesus-Christ? Cependant vous continuez de remplir Jesalem de votre doctrine, & vous voulez persuader au peuple que cet homme a été condamné injustement, & que nous sommes coupables de sa mort. Pierre & les autres Apôtres lui répondirent en peu de mots: il faut obéir à Dieu plûtôt qu'aux hommes. Nous sçavons que le Dieu de nos peres a ressuscité JESUS, que vous avez fait mourir. Nous sommes témoins de sa résurrection; & le Saint-Esprit que Dieu a communiqué à tous ceux qui lui obéissent, rend témoignage à la même verité.

Ayant entendu ces choses, les Senateurs furent transportez de rage; & ils déliberoient de les faire mourir: mais un Pharisien nommé Gamaliel, Docteur de la Loi, qui étoit honoré de tout le peuple: [Les uns (*a*) croyent que dès-lors il étoit déja Chré-

(*a*) *Recognit. c. 65. & 66. & Beda in Acta.*

cien;

tien; les autres (*a*) soûtiennent qu'il ne se convertit qu'après le martyre de saint Etienne. Il étoit Maître de saint Paul, (*b*) & aussi de saint Etienne & de saint Barnabé, selon quelques-uns:] (*c*) Gamaliel donc se levant dans le Conseil, commanda qu'on fît retirer les Apôtres pour un peu de tems; & il dit à l'assemblée: Prenez garde à ce que vous avez à faire touchant ces personnes. Car il y a quelque tems qu'il s'éleva un certain Théodas, qui prétendoit être quelque chose de grand; il y eut environ quatre cens hommes qui s'attacherent à lui: mais il fut tué, & tous ceux qui avoient crû en lui, furent dissipez & réduits à rien. Judas de Galilée s'éleva après lui, dans le tems du dénombrement du peuple, & il attira à soi beaucoup de monde: mais & lui, & son parti perirent & se dissiperent. Je vous conseille donc de ne vous point mêler de ce qui regarde ces gens-ci, & de les laisser faire: car si ce conseil vient des hommes, il tombera de lui-même: mais s'il vient de Dieu, vous vous y opposeriez en vain; Dieu sçaura le soutenir malgré vous. Ils se rendirent à son avis; & ayant fait rentrer les Apôtres, ils les condamnerent au fouet, qui étoit la seule peine qui fût alors en leur pouvoir, & ils les menacerent de plus grandes peines s'ils parloient à l'avenir au nom de Jesus-Christ. Alors les Apôtres sortirent du Conseil, tout remplis de joie de ce qu'ils avoient été jugez dignes de souffrir quelque chose pour le nom de Jesus-

AN DU M. 4036. de J. C. 36. de l'Ere vulg. 33.

(a) *Vide Lucian. de Revelat. S. Steph. c. 5.*

(b) *Act. XXII. 3.*

(c) *Alexand. apud Sur. 1. Jun.*

AN DU M. 4037. de J. C.37. de l'Ere vulg. 34.

Murmure entre les Juifs Grecs, & les Juifs Hébreux, au sujet des veuves de l'Eglise, l'an du M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulgaire 34.

Christ. Mais malgré les defenses des Senateurs & des Prêtres, ils ne cessoient de prêcher Jesus-Christ dans le Temple & dans les maisons. (*a*)

En ce tems-là, le nombre des Disciples se multipliant, il s'éleva un murmure des Juifs Grecs, qui ne parloient point Syriaque, ou Hébreu, contre les Juifs Hébreux, qui parloient la langue Hébraïque ou Syriaque, qui étoit la plus commune dans Jerusalem & dans la Palestine. Ce murmure étoit fondé sur ce que les Juifs Grecs convertis au Christianisme, se plaignoient que leurs veuves qui étoient entretenues aux dépens de l'Eglise, étoient méprisées dans les distributions ordinaires de la nourriture. C'est pourquoi les douze Apôtres ayant assemblé tous les Fidéles, leur dirent : Il n'est pas juste que nous quittions la prédication de la parole de Dieu, pour avoir soin des tables & des distributions ordinaires. Choisissez donc sept hommes d'entre vous d'une probité reconnue, pleins de l'Esprit saint & de sagesse, à qui nous puissions confier cet emploi. Pour nous, nous nous appliquerons uniquement à la priére, & à la dispensation de la parole. On élut donc Etienne, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parmenas, & Nicolas proselyte d'Antioche.

On parlera ci-après d'Etienne. Philippe étoit, dit-on, (*b*) de Cesarée en Palestine. Il eut quatre filles Prophetesses. (*c*) Ce fut lui qui baptisa l'Eu-

(a) *Act. V.* 33....42.
(b) *Isid. Pelus. Epist.* 449.
(c) *Act. XXI.* 9.

nuque de la Reine Candace, & qui convertit à la foi les Samaritains. Procore fut, ſelon les Grecs, premier Evêque de Nicomédie. Adon dit qu'il ſouffrit le martyre à Antioche, le 9. d'Août. L'Hiſtoire que l'on a de ſaint Jean l'Evangeliſte, ſous le nom de Procore, n'eſt point du ſaint Diacre dont nous parlons. Nicanor, Timon, autrement Timothée, & Parménas, ne ſont pas bien connus. Les Grecs & les Latins ne s'accordent nullement ſur ce qu'ils en diſent. On ne ſçait rien non plus de certain touchant leur mort & leur martyre.

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

Nicolas proſelyte d'Antioche, eſt fort celebre parmi les Anciens; & le nom des heretiques Nicolaïtes, n'eſt propre qu'à lui faire déshonneur, s'il eſt vrai, comme le croyent pluſieurs hiſtoriens, (*a*) qu'il ait donné occaſion à cette ſecte, par ſa conduite peu réguliére & peu circonſpecte. On dit qu'ayant une femme d'une rare beauté, il ſe ſepara d'elle pour vivre dans la continence: mais que ne pouvant reſiſter à ſa paſſion, il abandonna ſa premiere réſolution, reprit ſa femme, & tomba bien-tôt dans des extrémitez ſcandaleuſes, qui donnerent naiſſance aux Nicolaïtes, & à d'autres heretiques, qui déshonorerent notre ſainte Religion par leurs monſtrueuſes impudicitez. On rapporte de lui cette parole: *Il faut abuſer de la chair*, que l'on prit comme s'il permettoit les plus honteuſes débauches; quoique ſon intention eut été de marquer ſimplement qu'il

Qui étoit Nicolas le Diacre.

(a) *Epiphan. hereſ. 25. vide Coteler. Notas, p.* 267.

faut mortifier sa chair, & résister à ses penchans.

An du M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

Mais saint Clement d'Alexandrie (*a*) raconte la chose autrement. Il dit que les Apôtres ayant fait quelques reproches à Nicolas sur son attachement à sa femme, il l'amena dans l'assemblée, & déclara qu'il consentoit que quiconque voudroit l'épouser, l'épousât. Cette parole lâchée dans la simplicité, fut recueillie ; & dans la suite elle fut un sujet de scandale contre l'intention de celui qui l'avoit dite ; car pour lui, il étoit fort reglé. Le même Pere disoit avoir appris qu'il n'avoit jamais eu la compagnie d'aucune autre femme que de la sienne ; & que son fils & ses filles, qui vêcurent fort long-tems, conserverent toûjours une parfaite continence : ce qui ne put empêcher que le nom de Nicolaïtes ne demeurât à ceux qui voulurent s'autoriser de son nom, pour s'adonner à toutes sortes de débauches. C'est ainsi que saint Clement d'Alexandrie tâche de justifier Nicolas de la tache & du nom d'Heresiarque, que d'autres lui ont donné. Eusebe (*b*) adopte le sentiment de saint Clement, & rapporte ses paroles, pour justifier la personne de Nicolas. Theodore (*c*) & S. Augustin (*d*) vont de même à le décharger, aussi-bien que plusieurs autres. (*e*) Cassien (*f*) dit que quelques-uns distinguoient Nicolas auteur des Nicolaïtes, de Nicolas un des sept premiers Diacres : mais on

(a) *Clem. Alex. l.* 3. *Strom. p.* 436.
(b) *Euseb. hist. Eccl. l.* 3. *c.* 29.
(c) *Theodoret. hæres. l.* 3. *c.* 1.
(d) *Aug. hæres.* 5.
(e) *Vide apud Baron. ad an.* 68. §. 10.
(f) *Cassian. collat.* 18. *c.* 16.

ne connoît aucun Auteur avant lui qui fasse cette distinction.

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

Après donc que l'assemblée eut élu ces sept personnes, pour avoir soin des tables, & des distributions journalieres, elle les présenta aux Apôtres, qui leur imposerent les mains en priant. Or Etienne, le premier des sept, étoit un homme plein du Saint-Esprit, & de foi; & il faisoit de grands miracles parmi le peuple. (*a*) Et quelques-uns de la Synagogue des affranchis, c'est-à-dire apparemment des Juifs, qui ayant été menez captifs à Rome, sous Pompée & sous Sosius, avoient racheté leur liberté, & dont une partie étoient revenus à Jerusalem, y avoient leur Synagogue particuliere, aussi-bien que les autres Juifs des diverses provinces de l'Empire; comme de ceux d'Alexandrie, de la Cyrenaïque, de la Cilicie, & de l'Asie mineure. Les Juifs de ces Synagogues ayant voulu entrer en dispute avec saint Etienne, & ne pouvant résister à la force de ses raisons, & à l'Esprit saint qui parloit en lui, subornerent des gens, pour leur faire dire qu'ils l'avoient oui blasphémer contre Moyse & contre Dieu. Ils émûrent donc le peuple, les Sénateurs & les Docteurs de la Loi; & se jettant sur lui, ils l'entraînerent devant le Sanhédrin, & produisirent contre lui de faux témoins, qui déposerent que cet homme ne cessoit de parler contre le Lieu saint & contre la Loi, & qu'ils lui avoient oui dire que ce Jesus de Nazareth détruiroit le Temple,

(a) *Act. VI. 6....85*

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

CHAP. IV. Martyre de saint Etienne Diacre.

& changeroit les Ordonnances de Moyse.

Tous ceux qui étoient dans le Sanhédrin, ayant les yeux sur lui, virent avec surprise que son visage étoit aussi brillant que celui d'un Ange. (*a*) Alors le Grand-Prêtre Caïphe, qui présidoit à l'assemblée, lui demanda si ce que l'on disoit de lui étoit veritable; (*b*) & saint Etienne pour se défendre, commença un assez long discours dans lequel il fit comme l'abregé de l'Histoire des Juifs, depuis la vocation d'Abraham, jusqu'à David. Il parla de Moyse avec éloge & avec respect, pour détruire ce que ses accusateurs lui imputoient d'avoir blasphémé contre lui : mais il fit voir en même tems que les Hebreux avoient toûjours été désobéissans à ce Legislateur. Il n'oublia pas la promesse que Dieu avoit faite par Moyse, de leur envoyer un Prophete comme lui, auquel il faudroit obéïr. Il fit l'éloge de la Loi, qu'on l'accusoit de vouloir détruire. Il dit qu'elle avoit été envoyée de Dieu à Moyse, par la médiation des Anges; & que c'étoit par l'ordre de Dieu que Moyse avoit dressé le Tabernacle dans le désert. Il montra que David inspiré de Dieu, avoit formé le dessein de bâtir un Temple au Très-Haut; dessein qui avoit été executé par Salomon. Tout cela faisoit assez voir combien il étoit éloigné de parler mal du Temple du Seigneur. Il ajoûta toutefois que le Seigneur n'habite point dans des édifices faits de la main des hommes. Il conclut son discours par une invective contre les Juifs,

(a) *Act. VI. 9.... 15.* | (b) *Act. VI. 1. & seq.*

An du M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

qu'il apoſtropha en ces termes : (*a*) Têtes dures, hommes incirconcis de cœur & d'oreilles, vous réſiſtez toûjours au Saint-Eſprit, & vous êtes tels qu'ont été vos peres. Qui eſt celui d'entre les Prophêtes, que vos peres n'ayent pas perſecuté ? Ils ont fait mourir ceux qui leur prédiſoient l'avénement du Juſte, que vous venez de livrer aux Gentils, & dont vous avez été les meurtriers. Vous avez reçû la Loi par le moyen des Anges, & vous ne l'avez point gardée.

A ces paroles, ils entrerent en fureur ; & ils grinçoient les dents contre lui. Mais Etienne levant les yeux au Ciel, vit la gloire de Dieu, & Jeſus dans ſa majeſté, à la droite du Pere ; & il s'écria : Je vois les Cieux ouverts, & le Fils de l'homme qui eſt débout à la droite de Dieu. Alors ſes ennemis s'écrierent tout d'une voix ; & ſe bouchant les oreilles, ſe jetterent ſur lui tous enſemble ; & l'ayant entraîné hors de la ville, du côté de la porte du ſeptentrion, (*b*) ils le lapiderent ; & les témoins qui l'avoient accuſé, & qui, ſelon la Loi, (*c*) devoient lui jetter les premiers la pierre, quitterent leurs habits, pour être plus libres, & les mirent aux pieds d'un jeune homme nommé Saul, dont le nom devint dans la ſuite très-celebre dans l'Egliſe. Etienne ſe tint d'abord debout ; & pendant qu'on le lapidoit, il invoquoit Jeſus, en diſant : Seigneur Jeſus, recevez mon eſprit : Puis s'étant mis à genoux, il cria à haute voix :

(a) *Act. VII. 51.*
(b) *Lucian. de S. Stephan. c. 5.*
(c) *Deut. XVII. 7.*

An du M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

Seigneur ne leur imputez point ce peché. Et ayant dit ces paroles, il s'endormit au Seigneur. (*a*)

En ce même tems, il s'éleva une grande persecution contre l'Eglise de Jerusalem; & tous les Fidéles, excepté les Apôtres, furent dispersez en divers endroits de la Judée & de la Samarie. Quelques gens de bien prirent soin des funerailles de saint Etienne. Ils l'ensevelirent avec la décence & le respect convenables. Voici ce que saint Gamaliel en dit dans une vision à Lucien, à qui il ordonna de lever les Reliques de ce saint Martyr: (*b*) Etienne ayant été lapidé hors de la porte septentrionale de la ville, demeura en cet endroit sans sepulture un jour & une nuit, suivant l'ordre des principaux des Juifs; afin qu'il servît de pâture aux oiseaux & aux bêtes farouches: mais Dieu ne permit pas que ni oiseau, ni bête sauvage y touchât. C'est pourquoi, moi Gamaliel, touché de compassion pour ce serviteur de Jesus-Christ, & désirant d'avoir part à la foi & aux recompenses de ce saint homme, j'envoyai durant la nuit tout ce que je connoissois de bons Chrétiens & craignans Dieu; je les encourageai, je leur fournis les choses necessaires, & leur dis d'aller secrettement enlever son corps. Je leur prêtai même mon chariot, pour le porter à ma maison de campagne, qui est à Caphar-Gamala, à vingt milles, ou sept lieues de Jerusalem. Je lui fis faire un

(a) *Act. VII. 54.... 58.*
(b) *Lucian. Epist. de Revelat. corp. S. Steph. ad calcem. t. 7. oper. S. Aug.*

deüil

deuil pendant quarante jours (*a*), je le fis mettre dans mon tombeau, dans la grotte qui est du côté ne l'orient, & je fis fournir du mien tout ce qui étoit necessaire pour ses funerailles.

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

Histoire de Saul, ou Paul. Il persécute l'Eglise.

Cependant Saul, dont nous avons déja parlé, qui avoit fort approuvé la mort de saint Etienne, & qui gardoit les habits de ceux qui le lapidoient, se distinguoit parmi les persécuteurs des Chrétiens. C'étoit un jeune homme dans la force de son âge, né en Cilicie (*b*) d'un pere Juif, & citoyen Romain, (*c*) instruit dans les Lettres Grecques dans la ville de Tharse sa patrie, qui étoit alors célebre par les études qui y fleurissoient. (*d*) Il vint d'assez bonne-heure à Jerusalem, où il embrassa la secte des Pharisiens, & étudia aux pieds de Gamaliel, (*e*) célebre Docteur de la Loi, dont nous venons de parler. Il étoit fort zélé pour la Loi, & pour les traditions de ses peres, & il se faisoit un merite de ravager l'Eglise, entrant dans les maisons, & en tirant par force les hommes & les femmes, qui croyoient en Jesus-Christ; il les faisoit mettre en prison. (*f*) Tout cela se faisoit par l'ordre & l'autorité des Souverains Pontifes, (*g*) qui autorisoient & commandoient ces violences. Comme les Juifs avoient perdu le droit de vie & de mort, ils ne pouvoient exercer envers eux, que la peine du foüet dans

(a) Les anciennes éditions lisent 70. jours; Bede a lû 45. mais les Manuscrits ne portent que 40. jours.

(b) *Act. X.* 1. 39.

(c) *Act. XXII.* 3.

(d) *Strabo. l.* 14. *p.* 673.

(e) *Act. XXIII.* 3.

(f) *Act. VIII.* 3.

(g) *Act. XXVI.* 2.

An du M. 4037 de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

leurs Synagogues : mais ils l'exerçoient souvent ; ils excommunioient les Fidéles, & les traitoient avec tant de cruauté, que saint Paul lui-même reconnoît qu'il en a fait blasphêmer plusieurs, & renoncer à la foi, & qu'il a persécuté à l'excès ceux qui étoient fermes dans leur créance. (*a*)

Cette persecution causa un grand bien à la Religion, puisqu'elle fut cause que plusieurs Fidéles s'étant dispersez en divers lieux de la Palestine & des Provinces, y annocerent Jesus-Christ, & y établirent des Eglises. Il y en eut qui allerent à Damas ; entre autres, un nommé Ananie, Disciple zélé & éclairé, (*b*) à qui tout le monde rendoit témoignage d'une vie irréprochable, & d'une vertu consommée. D'autres allerent dans la Phénicie, & jusques dans l'Isle de Cypre, & à Antioche, où ils prêchoient Jesus-Christ ; mais seulement aux Juifs, (*c*) & non pas aux Gentils, à qui il semble que la porte de l'Evangile ne fut ouverte que quelque tems après. Saint Augustin (*d*) compare tous ces Disciples fugitifs à autant de flambeaux, qui ayant été allumez dans Jerusalem par le feu du Saint-Esprit, furent dispersez par les Juifs, avec intention de les éteindre, & de les faire perir : mais ils ne faisoient pas attention, que ces flambeaux alloient allumer par tout le monde le feu dont ils étoient embrasez.

(a) *Act. XXVI.* 10. 11. 12.
(b) *Act. XXII.* 12.
(c) *Act. XI.* 19.
(d) *Aug. Serm. CXVI. c.* 6. & *CCCVI. c.* 4.

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

CHAP. V. Le Diacre saint Philippe va à Samarie.

Le Diacre, ou l'Evangeliste Philippe, fut un de ceux qui se signala le plus dans cette occasion. Il alla dans la Samarie, & ne feignit point d'y annoncer l'Evangile, (a) après que Jesus-Christ lui-même avoit converti la Samaritaine, & avoit prêché dans la ville de Sichar, où plusieurs avoient crû en lui. (b) Les miracles qui accompagnerent la prédication de Philippe, réveillerent l'attention des Sammaritains.

Ils l'écouterent avec plaisir, & reçurent avec joye la parole de salut. Il y avoit dans la même ville un nommé Simon, qui auparavant avoit exercé la magie, (c) & qui avoit tellement séduit le peuple de Samarie, par ses prestiges & ses impostures, qu'ils le suivoient tous, depuis le plus petit, jusqu'aux plus grands. Il se disoit la grande Vertu de Dieu; c'est-à-dire, le Pere élevé au-dessus de tous, selon quelques-uns; (d) ou le Messie, selon d'autres. (e) Cet imposteur étoit du bourg de Giton, dans la Samarie. (f) Saint Jerôme (g) dit qu'il se vantoit d'être le Verbe, ou la Parole de Dieu, le Beau, le Paraclet, le Tout-puissant, le Tout de Dieu. Mais je ne sçai s'il débita d'abord toutes ces impietez.

Simon ayant admiré les miracles que faisoit Philippe, & voyant que tous les Samaritains croyoient, embrassoient l'Evangile, & se faisoient

(a) *Act. VIII. 5.*
(b) *Joan. IV. 14.*
(c) *Act. VIII. 9.*
(d) *Iren. l. 1. c. 20. Justin. Apolog. 2. Author. addit. ad lib. præscript. Tertull.*
(e) *Epiphan. August. Theodoret. de hæres. Hyeronim. &c.*
(f) *Epiphan. hæres. 21.*
(g) *Hieron. in Matth. XXIV.*

An du M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

baptiser, il crut aussi lui-même ; soit que ce fût veritablement, comme le croyent quelques Commentateurs ; (a) soit qu'il feignît simplement de croire, comme l'enseignent plusieurs Peres, (b) il s'attacha à Philippe, & fut baptisé ; ne pouvant se lasser d'admirer les prodiges qu'il lui voyoit faire au nom de Jesus-Christ. Il attribuoit ces prodiges à la magie, & ne s'attachoit à Philippe, que dans l'esperance d'apprendre de lui le secret d'en faire de pareils. (c)

Les Apôtres qui étoient Jerusalem, ayant appris que ceux de Samarie avoient reçû la parole Dieu, leur envoyerent Pierre & Jean, afin qu'ils leur donnassent le Saint-Esprit, par l'imposition des mains ; car cela étoit reservé aux seuls Apôtres. Pierre & Jean étant donc arrivez à Samarie, firent des prieres pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit. Cette infusion de l'Esprit saint étoit alors communément accompagnée d'effets sensibles, & de graces exterieures ; comme du don de prophetie, du don des langues ; du don de guérir les malades. Simon ayant remarqué ces effets si admirables, vint trouver les Apôtres, leur offrit de l'argent, & leur dit : Donnez-moi aussi ce pouvoir, que ceux à qui j'imposerai les mains, reçoivent le Saint-Esprit. Il s'imaginoit que cette vertu étoit l'effet d'une magie encore plus puissante que la sienne. (d) Saint Pierre eut horreur de cette proposition, & lui dit :

(a) *Fromont. Grot.*
(b) *Iren. l. 1. c. 20. Euseb. hist. Eccles. l. 2. c. 1. alii.*
(c) *Chrysost. in Acta homil. 18. p. 171. 172. Aug. in Psal. CXXX. n. 5.*
(d) *Iren. l. 1. c. 20.*

Que ton argent perisse avec toi, toi qui as crû que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent. Tu n'as point de part, & tu ne peux rien prétendre à ce ministere, parce que ton cœur n'est pas droit devant Dieu. Fais donc penitence de cette méchanceté, & prie Dieu, afin que, s'il est possible, il te pardonne cette mauvaise pensée de ton cœur ; car je vois que tu es dans un fiel amer, & dans les liens de l'iniquité. Simon répondit : Priez pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de tout ce que vous avec dit. Tertullien (*a*) ajoûte qu'il répandit beaucoup de larmes ; ce qui est confirmé par quelques anciens Manuscrits : (*b*) mais sa penitence fut inutile, parce qu'elle n'étoit ni humble, ni sincere.

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

Au lieu de se convertir, & de recourir à la penitence, comme saint Pierre le lui conseilloit, il devint plus incredule, & plus endurci qu'auparavant. Il s'appliqua avec encore plus de curiosité à la magie, (*c*) & fit gloire de s'opposer aux Apôtres de tout son pouvoir, pour acquerir, ou pour conserver une vaine réputation. Il quitta Samarie, & parcourut divers pays, cherchant les lieux où Jesus-Christ n'avoit pas encore été prêché, pour y pervertir les esprits. (*d*) Etant à Tyr en Phenicie, il y acheta une femme publique, nommée Hélene, (*e*) ou Sélene, & la menoit par-tout où

(a) *Tertull. de anima, c.* 34.
(b) *Codex Ms. Cantabrig. & secundus Robert. Steph.*
(c) *Irenæ. l.* 1. *c.* 20.
(d) *Theodoret. hist. l.* 1. *c.* 1.
(e) *Justin. Apolog.* 2. *Theodoret. de hæres. l.* 1. *c.* 1. *Iren. l.* 1. *c.* 20. *& Epiphan. hæres.* 21. *August. hæres.* 1.

An du M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

il alloit, commettant avec elle toutes ſortes d'infamies. Il la faiſoit paſſer pour la belle Hélene, femme de Menelaüs. Quelquefois il diſoit que c'étoit la déeſſe Minerve. Ailleurs il ſoûtenoit que c'étoit la premiere Intelligence, la Mere de toutes choſes, le Saint-Eſprit. C'étoit, diſoit-il, par cette premiere intelligence, que le Pere avoit eu deſſein de créer les Anges: mais Hélene connoiſſant la volonté de ſon Pere deſcendit plus bas, engendra elle-même les Anges & les Puiſſances ſpirituelles, à qui elle ne communiqua aucune connoiſſance de ſon Pere. Ces Anges & ces Puiſſances créerent enſuite le monde & les hommes: & comme ils ne vouloient pas que l'on ſçût qu'ils avoient été engendrez par un autre, ils retinrent Hélene leur mere, & lui firent ſouffrir toutes ſortes d'outrages, pour l'empêcher de retourner vers ſon pere. Ils l'enfermerent dans divers corps de femmes; & en particulier, dans celui d'Hélene, qui fut l'occaſion de la guerre de Troye; & paſſant de corps en corps, elle vint enfin animer celui d'Hélene de Tyr, que Simon menoit avec lui.

Il diſoit qu'il étoit le Chriſt, qui étoit deſcendu du Ciel, pour racheter ſon Hélene, qui étoit la brebis égarée, & pour rétablir l'univers, troublé par l'ambition des Anges; & enfin pour ſauver les hommes. Il aſſuroit qu'en deſcendant du Ciel en terre, il avoit pris en paſſant par chaque Ciel, la figure de la Puiſſance qui y dominoit, de peur d'être reconnu; de même qu'étant parmi les hommes, il avoit pris la figure d'un hom-

me, quoiqu'il nele fût pas en effet; & avoit été crucifié en apparence par les Juifs. Il enseignoit qu'il étoit descendu comme Pere à l'égard des Samaritains, comme fils à l'égard des Juifs, comme Saint-Esprit à l'égard de toutes les autres nations. Il inventa les *Eônes*, si celebres dans l'heresie des Valentiniens. Simon composoit sa plenitude de huit Eônes. Il mettoit de ce nombre une profondeur & un silence, & il plaçoit le Verbe au cinquiéme dégré.

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

Simon méprisoit la Loi & les Prophetes, & disoit qu'il étoit venu pour les détruire. Non seulement il n'y déferoit point; mais il menaçoit de la mort & de la damnation ceux qui les observoient. On peut juger de-là quelle pouvoit être la vie de cet Heresiarque & de ses sectateurs. Elle étoit telle, qu'on n'oseroit presque la rapporter. (*a*) Ils vivoient dans toutes sortes de dereglemens; & ils avouoient eux-mêmes dans leurs Ecrits, que ceux qui entendoient parler pour la premiere fois de leurs mysteres les plus secrets, en étoient surpris d'étonnement & d'effroi. Les impudicitez les plus monstrueuses se permettoient parmi eux. Les sorcelleries, les enchantemens, l'idolâtrie; (*b*) en un mot toutes sortes de crimes y étoient soufferts. Les Simoniens avoient des figures de Simon & d'Hélene, sous la forme de Jupiter & de Minerve, à qui ils rendoient des honneurs divins. Simon après avoir couru diverses Provinces, alla enfin à Rome, sous l'empire de Claude. Nous

(a) *Euseb. l. 2. c. 13. hist. Eccl.* | *Tertull. præscript. c. 33. alii.*
(b) *Origen. lib. 6. contra Cels.*

verrons ci-après ce qu'il y fit, & comment il fut précipité du haut de l'air, par les prieres de l'Apôtre saint Pierre.

An du M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

Pierre & Jean ayant rendu témoignage au Seigneur dans Samarie, & y ayant annoncé sa parole, s'en retournerent à Jerusalem, & prêcherent l'Evangile en plusieurs villes des Samaritains. (a) Ce fut vers ce même tems que les Juifs, ennemis de Jesus-Christ, envoyerent par-tout où il y avoit des gens de leur nation, (b) des députez, pour les avertir qu'il s'étoit élevé parmi eux une nouvelle secte, qui reconnoissoit Jesus de Nazareth pour Messie : Que ce Jesus étoit un imposteur de Galilée, qu'ils avoient fait mourir en croix ; mais que ses Disciples étant venus la nuit, avoient enlevé son corps du tombeau où on l'avoit mis : Que ces gens trompoient le monde, en afsûrant qu'il étoit ressuscité, & monté aux Cieux : Que la doctrine de ce seducteur étoit impie, & sacrilege : Que ses sectateurs enseignoient l'athéïsme, & détruisoient les Loix de Moyse. Ces calomnies ainsi répanduës parmi les Juifs, se communiquerent aux Payens, qui conçurent contre les premiers Fidéles une haine implacable, & un souverain mépris de leur Religion. Les désordres & les extravagances des heretiques de ce tems-là ne contribuerent pas peu à entretenir ces fausses idées ; car les plus monstrueuses heresies se cachoient sous le

(a) *Act. VIII. 15.*

(b) *Justin. Dialog. cum Triphon. p. 234. 235. Euseb. & Hieronym. in Isai. XVIII. Orig. in Cels. l. 6. p. 293. 294.*

nom

nom de Chrétiens, & les Payens ne les distinguoient pas des vrais Fidéles.

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

On les accusoit d'adorer le soleil (*a*) ou la tête d'un âne, (*b*) ou la croix, (*c*) ou des choses honteuses & infames. (*d*) On disoit qu'ils étoient inutiles au monde, (*e*) & à la vie humaine; qu'ils refusoient aux Princes les honneurs qui leur sont dûs; qu'ils étoient des ennemis publics. (*f*) Ainsi quelque mal qui arrivât dans l'Empire, on le rejettoit sur les Chrétiens. (*g*) On assuroit qu'ils mangeoient dans leurs mysteres la chair d'un enfant qu'ils avoient tué; (*h*) & que leurs festins de Religion étoient accompagnez d'incestes plus horribles que ceux d'Oedipe. (*i*) On leur reprochoit que leur secte n'étoit composée que d'ignorans, & de gens de la plus basse condition, qu'ils attiroient, en les intimidant par des termes sans fondement & sans preuve. (*k*) Ces bruits furent solidement refutez par nos Apologistes, qui donnerent aux Payens une juste idée de la Religion Chrétienne; & la vie des Chrétiens dissipa bien-tôt ces calomnies, que l'esprit d'erreur & de jalousie avoit fait répandre contre eux. Ces choses n'appartiennent pas tout-à-fait au tems dont nous parlons ici: mais nous avons crû devoir les rapporter en cet

(a) *Tertull. Apolog. c.* 16.
(b) *Idem ibid. p.* 16.
(c) *Tertull. ibidem Minut. Felix. p.* 7.
(d) *Minut. Felix. p.* 7. *&* 17.
(e) *Tertull. Apolog. c.* 42.
(f) *Idem. ibid. c.* 35.
(g) *Origen. l.* 3. *contra Cels. Tertull. Apolog. c.* 40.
(h) *Origen. in Cels. l.* 6. *p.* 293.
(i) *Tertull. Apolog. c.* 8. *&* *Justin Dialog. p.* 227.
(k) *Origen. in Cels. l.* 3. *p.* 137. *Minut. Felix p.* 5.

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ére vulg. 34.

endroit, à l'occasion des calomnies des Juifs, lesquelles en furent la premiere origine.

Philippe le Tétrarque, fils du grand Hérode, mourut la vingtiéme année de Tibere, trente-septiéme de Jesus-Christ, & trente-quatriéme de l'Ére commune. C'étoit un Prince moderé & paisible, qui se contentoit de vivre tranquillement dans ses terres. (a) Quand il sortoit, il ne se faisoit accompagner que d'un petit nombre de personnes choisies ; & si quelqu'un lui venoit demander justice, il s'arrêtoit aussi-tôt, en quelque endroit qu'il fût, & y faisoit mettre une chaise, qu'on portoit exprès. Il s'asséyoit, entendoit les parties, condamnoit sur le champ le coupable, & rendoit justice à l'innocent. Il mourut à Bethzaïde, qu'il avoit augmentée & embellie, & à qui il avoit donné le nom de Juliade, à cause de Julie fille d'Auguste. Il avoit épousé Salomé sa niéce, fille d'Hérode-Philippe son frere, & de la celebre Herodiade : mais n'en ayant point laissé d'enfans, Tibere joignit sa Tétrarchie au Gouvernement de Syrie. (b)

CHAP. VI. Lettre de Pilate à Tibere touchant J. C.

Vers ce même tems, Pilate envoya à l'Empereur Tibere le procès verbal, & les actes du Jugement qu'il avoit porté contre Jesus-Christ. On assure (c) que c'étoit la coûtume, que les Gouverneurs des Provinces envoyassent ainsi à Rome aux Empereurs, les mémoires des principaux Jugemens qu'ils rendoient, & des évenemens les plus consi-

(a) *Joseph. Antiq. lib. 18. c. 6.*
(b) *Joseph. Antiq. l. 18. c. 7.*
(c) *Euseb. l. 2. c. 2. Casaub. exercit. 16. Baron. an. 34. §. 224.*

An du M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

derables qui arrivoient dans leurs Provinces. Saint Justin le Martyr, (*a*) Tertullien, (*b*) Eusebe de Cesarée, (*c*) Orose, (*d*) saint Epiphane, (*e*) saint Chrysostome, (*f*) saint Gregoire de Tours, (*g*) & plusieurs autres, témoignent qu'ils avoient vû ces actes de Pilate, & ils y renvoyent les Payens comme à une piece authentique. On trouve encore aujourd'hui un assez grand nombre d'Ecrits anciens, qui portent le titre d'Actes de Pilate : mais il n'y en a aucun dans qui se trouvent tous les caracteres qui se remarquoient dans les anciens, & qui ne fournisse des preuves contre sa propre authenticité. Florentinius en a donné quelques-uns. M. Fabricius en a tiré un en Grec de la Bibliotheque de M. de Colbert. M. Cotelier en cite encore un autre de la Bibliotheque du Roi. Nous pourrons quelque jour examiner cette matiere plus à fond. Il est surprenant que les Anciens ayent laissé perdre une Piece si importante, pendant qu'on nous en a conservé tant d'autres mauvaises & apocryphes. Voici celui des Actes qui nous restent, qui paroît le plus vraisemblable. Il se trouve à la page 113. du Martyrologe de Florentinius : mais je n'ai garde de le donner pour authentique. » Pilate à Tibere Cesar ; salut : Je- » sus-Christ, dont je vous ai parlé dans mes der- » nieres Lettres, a enfin été executé à mort, par

(a) *Justin. Apolog.* 2.
(b) *Tertull. Apolog. c.* 5.
(c) *Euseb. hist. Eccl. l.* 2. *c.* 2.
(d) *Oros. l.* 7. *c.* 4.
(e) *Epiph. hæres.* 50. *n.* 1.
(f) *Chrysost. seu alius Author homil.* 7. *in Pascha. t.* 5. *edit. Savil. p.* 942.
(g) *Gregor. Turon. hist. Francor. l.* 1. *c.* 4. & 24.

An du M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

» la volonté des Juifs ; mais malgré moi, & sans » mon consentement. On n'a certainement jamais » vû, & on ne verra jamais un homme d'une pieté » & d'une integrité pareille à la sienne. Mais le » peuple Juif, avec tous leurs Scribes & leurs An- » ciens ayant complotté sa mort, ont enfin cruci- » fié ce Prédicateur de la verité, ainsi que leurs » Prophetes & nos Sybilles l'avoient prédit. Pen- » dant qu'il étoit attaché à la croix, on a vû plu- » sieurs prodiges, qui, au jugement des Philoso- » phes, menaçoient l'univers d'une ruine prochai- » ne. Les Disciples de cet homme subsistent en- » core aujourd'hui ; & bien loin de démentir la » sainteté de leur Maître, par leurs œuvres & par » le déreglement de leur conduite, ils lui font » honneur par leurs bonnes actions. Si je n'avois » eu peur d'une sédition de la part du peuple, » peut-être que cet homme de bien seroit encore » en vie. Quoique je n'aye pas fait tous les efforts » que j'aurois pû faire, pour le garantir, & pour » résister à ses accusateurs ; toutefois ce n'a été que » malgré moi, & dans la crainte de commettre » votre dignité, que j'ai abandonné à la malice » des hommes, le sang de ce Juste, qui étoit in- » nocent de tout ce dont on l'accusoit, mais qui, » selon leurs Ecritures, devoit mourir pour leur » salut. Portez-vous bien. Du quatriéme jour d'a- » vant les nones d'Avril ; c'est-à-dire, du second » jour d'Avril.

Tertullien (a) semble dire que les Actes de

(a) *Tertull. Apolog. c.* 21.

Pilate parloient de l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt. Ceux-ci n'en diſent rien. Saint Juſtin le Martyr (*a*) dit que ces Actes marquoient, que les ſoldats avoient partagé entre eux les habits de Jeſus. On ne lit rien de pareil ici. Euſebe de Ceſarée (*b*) dit auſſi que Pilate avoit parlé de la Réſurrection & de l'Aſcenſion de Jeſus-Chriſt, & que le Sauveur étoit déja reconnu comme Dieu par pluſieurs. Ce qui ne ſe lit point ici. Saint Epiphane (*c*) dit que dans les Actes de Pilate on liſoit que Jeſus-Chriſt étoit mort le 8. d'avant les calendes d'Avril, ou le 25. de Mars; mais que d'autres Exemplaires liſoient le 15. des calendes d'Avril; c'eſt-à-dire, le 18. de Mars. Saint Chryſoſtome (*d*) y liſoit auſſi le 8. des calendes d'Avril. Celui-ci porte le 2. d'Avril. Paul Oroſe parle des miracles que les Diſciples de Jeſus-Chriſt faiſoient, & du grand nombre de ceux qui le reconnoiſſoient pour un Dieu. Saint Gregoire de Tours (*e*) ſemble dire que les Actes de Pilate parloient de la priſe de Joſeph d'Arimathie. Toutes ces circonſtances ne ſe liſent point dans ceux que nous venons de rapporter. Il y a des Sçavans qui croyent, qu'il n'y en eut jamais de veritables, ou du moins que ceux que les Peres ont vûs & citez, étoient de fauſſes Pieces, (*f*) fabriquées par des Chrétiens animez d'un zéle trop peu éclairé.

(a) *Apolog.* 1. *pro Chriſtianis.*
(b) *Euſeb. hiſt. Eccl. l.* 2. *c.* 2.
(c) *Epiphan. hæreſ.* 50. *n.* 1.
(d) *Chryſ. homil.* 7. *in Paſcha.*
(e) *Greg. Turon. l.* 1. *hiſt. Francor. c.* 21.
(f) *Vide Tanaq. Fab. l.* 2. *Ep.* 12. *Vandale diſſert. de Actis Pilat. Fabrici de Apocryp. N. T. p.* 215.

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

C'est cependant sur la verité de ces Actes, qu'est fondé ce que racontent plusieurs Anciens, (*a*) que Tibere ayant reçû cet Ecrit de Pilate, en écrivit au Senat, & même d'une maniere qui témoignoit assez qu'il les approuvoit, & qu'il vouloit bien qu'on décernât les honneurs divins à Jesus-Christ. Néanmoins le Senat rejetta pour lors le culte du Sauveur, apparemment pour soûtenir son autorité; parce que d'autres lui avoient déferé les honneurs divins, sans attendre la permission du Senat, qui prétendoit qu'un Dieu devoit dépendre de leur puissance, & n'être Dieu qu'avec leur agrément. Tibere ne laissa pas de temoigner de l'inclination pour les Chrétiens, & menaça même de mort ceux qui les accuseroient, & leur feroient de la peine. (*b*)

S. Jacques le Mineur, premier Evêque de Jerusalem.

On peut mettre en ce tems-ci le commencement de l'Episcopat de saint Jacques le Mineur à Jerusalem. Saint Jacques le Mineur étoit fils de Marie épouse de Cléophas, ou Alphée. Il est nommé dans l'Evangile frere du Seigneur, parce qu'il étoit son parent selon la chair, par Marie sa mere, sœur de la sainte Vierge; & peut-être aussi par Cléophas son pere, que quelques Anciens (*c*) font frere de saint Joseph époux de la très-sainte Vierge. Après la Résurrection du Sauveur, saint Jacques reçut le don de science; (*d*) & Jesus-

(a) *Tertull. Apologet. c. 5. Euseb. l. 2. c. 2. hist. Eccl. Chrys. in 2. Cor. homil. 26. p. 740.*

(b) *Tertull. loco citato. Euseb. l. 2. c. 2. &c.*

(c) *Hegesipp. apud Euseb. l. 3. c. 11. hist. Eccl.*

(d) *Clem. Alex. apud Euseb. l. 2. c. 1. Origen. in Cels. l. 1. &c.*

Christ s'apparut à lui en particulier. (*a*) Lorsqu'il fut sur le point de monter au Ciel, il lui recommanda les enfans de sa Mere, (*b*) c'est-à-dire, l'Eglise de Jerusalem. Il lui confia son trône sur la terre, (*c*) & lui laissa son Epouse, comme à son frere, afin qu'il lui suscitât des enfans après sa mort. (*d*) Ainsi on peut dire que ce Saint fut établi, ou au moins désigné Evêque de Jerusalem par le choix de Jesus-Christ même. Mais il n'entra proprement dans l'exercice de cette charge, que lorsque les Apôtres, après la persecution excitée à l'occasion de la mort de saint Etienne, voyant cette Eglise agitée, & presque dissipée, jugerent à propos d'intrôniser saint Jacques, & de le déclarer solemnellement Evêque de Jerusalem. Il y en a qui croyent qu'il ne fut déclaré Evêque de cette Eglise, que lorsque les Apôtres furent sur le point de se séparer, pour aller par tout le monde prêcher l'Evangile. Saint Clement d'Alexandrie (*e*) croit que ce furent saint Pierre, saint Jacques le Majeur, & saint Jean l'Evangeliste, qui l'élurent Evêque de cette ville.

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

Saint Epiphane (*f*) dit que ce Saint portoit sur le front une lame d'or, pour marque de sa dignité d'Evêque; apparemment à l'imitation des Grands-Prêtres des Juifs. Il se conduisit avec tant de sagesse & de pieté, que non-seulement les Fi-

(a) 1. *Cor. XV.* 7.
(b) *Hieronim. in Galat. p.* 164.
(c) *Epiphan. hæres.* 78.
(d) *Bernard. de consid. l.* 2. *c.* 8.
(e) *Clem. Alex. apud Euseb. l.* 2. *c.* 1. *hist. Eccl.*
(f) *Epiphan. hæres.* 29.

An du M. 4037. de J. C. 37 de l'Ere vulg. 37.

déles, mais les Juifs même le regardoient avec respect. Il conserva toûjours une entiere virginité. (*a*) Il étoit Nazaréen, & ne bûvoit jamais de vin, & ne coupoit point ses cheveux. (*b*) Il ne se servoit pas même de bain, ni d'huile pour se frotter, & ne mangeoit rien qui eût eu vie ; ce qui n'étoit pas d'obligation aux autres Nazaréens. On dit de plus qu'il ne portoit point de chaussures, ni d'habits de laine, mais seulement de lin ; en sorte que son manteau & sa tunique étoient de cette matiere. Il vivoit d'une façon si austere, & ses membres étoient si mortifiez, qu'ils paroissoient sans sentimens ; & il se prosternoit si souvent en terre pour faire oraison, que son front & ses genoux s'étoient durcis comme la peau d'un chameau. Un jour par ses prieres il obtint de la pluye pendant une grande secheresse. Tant de vertus lui firent donner le nom de Juste, non-seulement par les Chrétiens, mais aussi par les Juifs. On lui donna aussi le surnom d'Oblia, ou Ophlia, c'est-à-dire, la Forteresse de Dieu.

On lui avoit accordé, quoiqu'il ne fût pas de la race des Prêtres, le privilege d'entrer, quand il vouloit, dans le Saint, (*c*) qui est cette partie du Temple où un Prêtre entroit tous les jours au soir & au matin pour y offrir l'encens. On avoit conçû une telle estime de sa sainteté, que chacun s'efforçoit à l'envi de toucher le bas de son habit.

(a) *Euseb. l. 2. c. 23. hist. Eccl. Epiphan. hæres. 78.*

(b) *Epiphan. ibid. Euseb. hist. Eccl. l. 2. c. 23. ex Hegesipp.*

(c) *Epiphan. hæres. 78.*

(*a*) On

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

(*a*) On lit dans le Thalmud (*b*) qu'un nommé Eligazer ayant été piqué d'un ſerpent, Jacques fut appellé du bourg de Samna, pour le guerir au nom de Jeſus le Charpentier. Mais un Rabbin s'y oppoſa, & ſoûtint qu'Eligazer ne devoit pas ſe laiſſer guerir par cet homme. Pendant qu'ils diſputoient entre eux, le venin gagna le cœur du malade, qui tomba mort en préſence du Rabbin. Celui-ci le félicita d'être ſorti du monde, ſans avoir violé les regles des Sages. Nous parlerons en ſon lieu de la mort de ſaint Jacques le Mineur, ou le Juſte.

CHAP. VII. Le Diacre S. Philippe baptiſe l'Eunuque de la Reine Candace.

Le Diacre ſaint Philippe étoit apparemment encore à Samarie, cultivant la ſemence de la parole de Dieu, qu'il y avoit jettée, lorſque l'Ange du Seigneur lui dit d'aller dans la partie meridionale de la Judée, (*c*) ſur le chemin de la ville de Gaze, qui étoit alors déſerte. Philippe obéït auſſi-tôt, ſans s'informer de ce qu'il y avoit à faire en cet endroit. Il trouva ſur ce chemin un Ethiopien, Eunuque de la Reine Candace, laquelle regnoit dans l'Iſle de Meroë, au-deſſus de l'Egypte. Cet Eunuque étoit apparemment Juif, ou du moins Proſelyte, puiſqu'il liſoit dans ſon chariot le Prophete Iſaïe, & qu'il venoit d'adorer Dieu à Jeruſalem. Le Saint-Eſprit dit à Philippe de s'approcher de lui : & comme l'Eunuque liſoit à haute voix, Philippe lui demanda s'il croyoit entendre ce qu'il prononçoit. Il répondit : Comment

(a) *Hieronym. in Galat.* 1.
(b) *Thalmud. apud Baron. an.* 63. §. 8.
(c) *Act. VII.* 26. *& ſeq.*

An du M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

puis-je l'entendre, si je n'ai quelqu'un qui me l'explique ? Et en même-tems il dit à Philippe de monter dans son chariot, & de s'asseoir auprès de lui. Or, le passage du Prophéte qu'il lisoit, étoit celui-ci : (a) *Il a été mené comme une brebis à la boucherie, & il n'a point ouvert la bouche, non plus qu'un agneau, devant celui qui le tond. Dans son abaissement, il a été délivré de la mort, à laquelle il avoit été condamné. Qui pourra raconter son origine; parce que sa vie sera retranchée de la terre?* Il lisoit apparemment l'Ecriture en Grec; car le passage, ainsi qu'il est rapporté dans les Actes, est conforme au Grec, & s'éloigne un peu de l'Hebreu. Le Grec étoit commun à Meroë, comme dans toute l'Egypte.

L'Eunuque dit donc à Philippe : De qui le Prophéte entend-il parler ? De lui, ou de quelque autre ? Alors Philippe commença à lui annoncer Jesus, & à lui faire voir que c'étoit de lui que cet endroit, & les autres qui regardent le Messie, devoient s'entendre. Il lui parla des effets & de la nécessité du baptême; & après avoir marché ensemble quelque-tems, ils rencontrerent une fontaine dans le chemin; & l'Eunuque lui dit : Voilà de l'eau; qui est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ? Philippe lui répondit : Vous pouvez l'être, si vous croyez de tout votre cœur. Il répartit : Je croi que Jesus-Christ est le Fils de Dieu. Ils descendirent aussi tot tous deux dans l'eau; & Philippe baptisa l'Eunuque. On croit que cette fontaine où il fut bapti-

(a) *Isaï. LIII. 7.*

ſé, étoit environ à vingt milles d'Hebron, près de Bethſure, (*a*) ſur le chemin d'Hebron à Gaze.

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

Etant ſortis hors de l'eau, l'Ange du Seigneur enleva Philippe, & l'Eunuque ne le vit plus : mais il continua ſon chemin, étant plein de joye. Lorſqu'il fut arrivé dans ſon pays, il y prêcha la foi de Jeſus-Chriſt ; (*b*) & encore aujourd'hui les Abyſſins ſe vantent d'avoir reçû de lui la Religion Chrétienne ; & dans la céremonie du baptême, il liſent l'hiſtoire de ſa converſion. Quelques Peres (*c*) veulent qu'il ait reçû les dons ſurnaturels du Saint-Eſprit après ſon baptême, l'Eſprit de Dieu ayant ſuppléé en lui, ce qui ne ſe donnoit régulierement que par l'impoſition des mains des Apôtres. Quelques Grecs aſſurent qu'il prêcha l'Evangile dans l'Arabie Heureuſe, & dans l'iſle de Tapobrane ; & qu'il y ſouffrit le martyre : mais cela n'eſt nullement prouvé.

Philippe ayant, comme nous avons dit, été tranſporté par un Ange, il ſe trouva dans un moment à Azoth, (*d*) où il prêcha auſſi l'Evangile, & y demeura autant qu'il jugea néceſſaire, pour y faire l'œuvre de Dieu. De-là il paſſa en d'autres endroits, & vint enfin à Ceſarée de Paleſtine ſa patrie. Il y avoit ſa petite maiſon ; & ſaint Paul étant venu en cette ville l'an 58. de Jeſus-Chriſt, y logea chez ſaint Philippe. (*e*) On y montroit encore ſa maiſon au quatriéme ſiécle, (*f*) & les

(a) *Hieronym. in locis Hebr.*
(b) *Hieronym. in Iſai. LIII. 7.*
(c) *Aug. ſerm. 99. p. 526. d. & ſerm. 266. p. 1087. a.*
(d) *Act. VIII. 40.*
(e) *Act. XXI. 8.*
(f) *Hieronym. Ep. 27.*

An du M. 4037. de J. C. 37. de l'Ére vulg. 34.

Chap. VIII. Conversion de S. Paul.

chambres de ses quatres filles, qui étoient vierges & Prophetesses. (*a*)

Cependant Saul étant encore plein de menaces, & ne respirant que le sang contre les Disciples du Seigneur, vint trouver le Grand-Prêtre Caïphe, & lui demanda des Lettres pour les Synagogues de Damas; (*b*) afin que s'il trouvoit quelques personnes de cette secte, hommes ou femmes, il les amenât prisonniers à Jerusalem. Mais lorsqu'il étoit en chemin, accompagné de quelques personnes animées apparemment du même zéle, & qu'il approchoit déja de la ville, il vit tout d'un coup, vers l'heure du midi, venir du Ciel une grande lumiere, plus brillante que le soleil, qui l'environna avec ceux qui l'accompagnoient. Ils virent tous cette lumiere, & tomberent par terre; & Saul entendit une voix, qui lui disoit en Hebreu: Saul, Saul, pourquoi me persecutez-vous? C'étoit Jesus-Christ, qui lui parloit ainsi. Il répondit: Qui êtes-vous Seigneur? Et le Seigneur lui dit: Je suis Jesus de Nazareth, que vous persecutez. Il vous est dur de regimber contre l'éguillon. C'est en vain que vous vous efforcez de détruire mon église. Aussi-tôt tout tremblant, & tout effrayé, il répondit: Seigneur, que voulez-vous que je fasse? Jesus lui répondit: Levez-vous, & entrez dans la ville; & on vous y dira ce qu'il faut que vous fassiez. On croit que dans cette occasion, il eut le bonheur

(a) *Act. XXI. 9.*
(b) *Act. IX. 1. 2. & seq.* Comparez les Chap. *XXII. 6. & seq. XXVI. 13.*

de voir Jesus-Christ ; puisqu'il dit aux Corinthiens : (*a*) Ne suis-je pas Apôtre ? N'ai-je pas vû notre Seigneur Jesus-Christ ?

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

Durant que tout ceci se passoit, les compagnons de Saul demeuroient debout tout interdits, & sans parole. Ils entendoient bien Saul qui répondoit à quelqu'un ; mais ils n'entendoient, ni ne voyoient point celui qui lui parloit ; ou s'ils l'entendoient, ce n'étoit que comme un bruit confus, & un son inarticulé. Saint Chrysostome (*b*) croit qu'ils ne se convertirent pas, & que Dieu le permit ainsi, afin que le témoignage qu'ils rendroient de ce qui s'étoit passé, fût plus incontestable, & moins suspect. Quoi qu'il en soit, Saul s'étant relevé de terre ; & ayant les yeux ouverts, sans pouvoir rien voir, tant à cause qu'il étoit ébloui de la trop vive lumiere qui lui avoit frappé la vûë, que parce qu'il se forma sur ses yeux une espece de taye, & comme des écailles, qui empêchoient que les rayons ne parvinssent jusqu'au nerf qui produit la vision. On le prit par la main, & on le conduisit à Damas chez un nommé Judas, où il demeura trois jours sans voir le jour, & sans boire ni manger, occupé à la priere, (*c*) comme il est à présumer, & gémissant des excès que son zéle malentendu lui avoit fait commettre contre les membres de Jesus-Christ.

Or, il y avoit alors à Damas un Disciple nom-

(a) 1. *Cor. IX.* 1.
(b) *Chrysost. homil.* 47. *in Acta.*
(c) *Chrysost. homil.* 47. *in Acta,* & *t.* 5. *homil.* 13. & *Aug. serm.* 169. *c.* 8.

An du M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

mé Ananie, homme ſaint, & irrépréhenſible ſelon la Loi, (a) & des plus conſiderables d'entre les Chrétiens de Damas. On croit même qu'il étoit Evêque de cette ville. (b) Le Seigneur lui apparut, & lui dit : Allez dans la ruë droite, & cherchez y un homme nommé Saul, natif de Tharſe, qui y eſt en prieres. Le nom de Saul fit trembler Ananie ; car on ſçavoit à Damas pourquoi il étoit venu. Ananie répondit : Seigneur, j'ai entendu dire à pluſieurs combien cet homme a fait de maux à vos Saints, qui ſont à Jeruſalem ; & même il a reçû pouvoir du Prince des Prêtres de prendre ici tous ceux qui invoquent votre nom. Mais le Seigneur lui dit : Allez le trouver ; car c'eſt un homme que j'ai choiſi pour aller porter mon nom devant les nations, devant les Rois, & devant les enfans d'Iſraël ; & je lui ferai voir combien il aura à ſouffrir pour l'amour de moi. Dieu fit en même-tems connoître à Ananie comment il l'avoit converti. (c)

Pendant ce tems-là, Saul étoit toujours dans la maiſon de Judas, ſans pouvoir regarder la lumiere ; & il eut une viſion, où il lui ſembla voir un homme qui lui impoſoit les mains, & qui lui rendoit la vûë, & preſque au même moment Ananie ſurvint, & lui impoſa les mains, en diſant : Mon frere Saul, le Seigneur Jeſus qui vous a apparu en chemin, m'a envoyé vers vous, afin que vous recouvriez la vûë, & que vous ſoyez

(a) *Act. IX. 10. XXII. 12.*
(b) *Auguſt. quæſt. Evang. l. 2. c. 40. Ita & Græci.*
(c) *Act. IX. 17. & XXII. 14.*

rempli du Saint-Esprit. Aussi-tôt il tomba des yeux de Saul comme des écailles, & il recouvra la vûë. Alors Ananie lui déclara que Dieu le destinoit à aller annoncer l'Evangile devant tous les hommes. Il ajoûta : Levez-vous, recevez le baptême, & lavez vos pechez, en invoquant le nom du Seigneur. Il reçut donc le baptême ; & Ananie lui ayant imposé les mains, il reçut aussi le Saint-Esprit. (*a*) Il mangea ensuite, & reprit ses forces, & demeura quelques jours avec les Disciples qui étoient à Damas.

AN DU M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

Après cela il commença à prêcher dans les Synagogues, & à prouver avec force que Jesus-Christ est le Messie & le Fils de Dieu. Tous ceux qui sçavoient ce qu'il avoit fait à Jerusalem, & pourquoi il étoit venu à Damas, étoient étrangement surpris de l'entendre parler de la sorte. Sa profonde science, & son éloquence, jointes au zéle que l'on sçavoit qu'il avoit toûjours eu pour la Loi, donnoient une nouvelle force à ses discours, & faisoient une forte impression sur l'esprit de ses auditeurs. Il n'eut pas besoin, pour prêcher l'Evangile, de consulter les hommes, ni d'aller à Jerusalem se faire instruire par les Apôtres ; (*b*) parce qu'il avoit reçû de Jesus-Christ même la plenitude des lumieres dont il avoit besoin pour remplir son ministere.

Après avoir été quelque tems à Damas, il alla en Arabie ; (*c*) c'est-à-dire apparemment, dans les

(a) *Vide Act. IX.* 17. *& Hieronym. in Luciferi. c.* 3.

(b) *Galat.* 1. 16. 17.

(c) *Galat.* 1. 17.

An du M. 4037. de J. C. 37. de l'Ere vulg. 34.

cantons, qui sont aux environs de Damas. Cette ville étoit alors à Arétas, Roi des Arabes; & tout ce qui est au midi & à l'orient de Damas, étoit compris sous le nom d'Arabie. Quelques-uns (*a*) croyent qu'il y prêcha l'Evangile; d'autres, qu'il y demeura dans la retraite & dans le silence, travaillant à se purifier de plus en plus, & à se disposer au ministere auquel Dieu le destinoit. Le silence de saint Luc, qui n'a rien dit de ce voyage, fait juger qu'il ne fut pas long, ou que Saul n'y fit peut-être rien de considerable. (*b*) Il revint ensuite à Damas, où il demeura trois ans, (*c*) à compter depuis sa conversion.

An du M. 4038. de J. C. 38. de l'Ere vulg. 35.

Cette année, 35. de l'Ere vulgaire, Lucius Vitellius fut fait par Tibere Gouverneur de Syrie. La même année il vint à Jerusalem à la Fête de Pâques, & y fut reçu magnifiquement. Pour reconnoître cette affection des Juifs, il déchargea la ville des impôts, qui se levoient sur les fruits qui s'y vendoient. Il leur remit aussi la garde de l'habit pontifical du Grand-Prêtre, & des autres ornemens, qui jusqu'alors avoient été gardez par Herode & par les Romains dans la tour Antonia, qui étoit joignant le Temple. Il déposa aussi le Grand-Prêtre Caïphe, & lui subrogea Jonathas, fils d'Anne, ou Ananus. (*d*) De-là il s'en alla à Antioche, qui étoit la Capitale de son Gouvernement.

Chap. IX. Dispersion des Apôtres par tou-

Après que la premiere tempête excitée contre

(a) *Aug. & Chrys. in Galat.* 1.
(b) *Hieronym. in Galat.* 1.
(c) *Galat.* 1. 17.
(d) *Joseph. Antiq. l.* 18. *c.* 6.

l'Eglise,

l'Eglise, à l'occasion du martyre de saint Etienne, fut appaisée, les Eglises demeurerent en paix dans toute la Judée, la Galilée & la Samarie; (*a*) & elles s'établissoient & se multiplioient, marchant dans la crainte du Seigneur, & dans la consolation du Saint-Esprit. Saint Pierre qui avoit demeuré à Jerusalem tant que la persécution avoit duré, en sortit alors, & alla visiter tous les Fidéles des environs. On croit que ce fut vers le même tems que les Apôtres quitterent Jerusalem, pour aller annoncer l'Evangile par toute la terre. On ne sçait pas précisément ni le tems, ni la maniere de leur séparation; mais les Peres (*b*) enseignent qu'ils ne quitterent la Judée, que lorsqu'ils virent que les Juifs pour la plûpart rejettoient la parole de vie qu'ils leur annonçoient, & qu'au lieu de les écouter, ils cherchoient à les faire périr. Ce qui est certain, c'est que quand saint Paul vint à Jerusalem en l'an 37. de l'Ere vulgaire, il n'y avoit alors de tous les Apôtres que saint Pierre & saint Jacques le Mineur. (*c*)

AN DU M. 4038. de J. C. 38. de l'Ere vulg. 35.

te la terre pour prêcher l'Evangile.

Les Apôtres étant sur le point de se séparer, distribuerent entre eux les diverses parties du monde, soit par le sort, ou par quelque autre voie que le Saint-Esprit leur inspira. (*d*) Ce qu'on ne doit pas entendre dans une telle précision, qu'un Apôtre soit toûjours demeuré dans sa Province,

(a) *Act. IX. 31.*

(b) *Origen. in Matt. Græc. p. 225. e. & Chrysost. in Acta homil. 25. p. 234. d. Opus imperf. in Matt. homil. 1. p. 3.*

(c) *Galat. I. 18. 19.*

(d) *Leo serm. 80. c. 3. Rufin. l. X. c. 9. Socrat. t. 1. c. 19. Hieronym. in Isai. 34.*

An du M. 4038. de J. C. 38. de l'Ere vulg. 35.

ſans en ſortir pour prêcher ailleurs, ou ſans revenir à Jeruſalem, qui fut toûjours juſqu'à ſon entiere deſtruction; le lieu où les Apôtres ſe trouvoient de tems en tems; ſoit pour y celebrer les Fêtes de la nation, ou pour d'autres cauſes. L'hiſtoire de ſaint Pierre & de ſaint Paul, qui eſt celle dont nous avons plus de connoiſſance, nous fait voir que leur zéle ne ſe bornoit pas à une ou deux Provinces, mais qu'il embraſſoit l'Orient & l'Occident, & toutes les parties du monde. Quelques-uns (a) ont enſeigné qu'avant leur ſéparation, ſaint Matthieu avoit écrit ſon Evangile. Et s'il eſt vrai que Pantænus ait trouvé dans les Indes l'Evangile Hebreu de ſaint Matthieu, qui y avoit été porté par ſaint Barthélemi, (b) la conjecture de ceux qui veulent que cet Evangeliſte ait écrit ſon Ouvrage avant la diſperſion des Apôtres, paroîtra tout-à-fait probable. Mais il vaut mieux ſuſpendre ſon jugement ſur le tems de cet Evangile, que d'aſſûrer ce qu'on ne ſçait pas certainement.



On prétend auſſi (c) que les Apôtres avant leur ſéparation, compoſerent le Symbole que nous appellons, des Apôtres, & qui devoit ſervir de regle de foi à tous les Fidéles, comme contenant l'abregé de la Doctrine de Jeſus-Chriſt. Il eſt certain que ce Symbole a été conſideré par les An-

(a) *Opus imperfect. in Matt. homil.* 1. *p.* 3. *Baron. Cornel. à Lapide. Tillemont.*

(b) *Euſeb. hiſt. Eccl. l.* 5. *c.* 10.

(c) *Rufin. de Symbolo*, *p.* 539. *Fortunat. t.* 11. *c.* 1. *p.* 261.

AN DU M. 4038. de J. C. 38. de l'Ere vulg. 35.

ciens (*a*) comme venant immediatement des Apôtres. Saint Leon (*b*) dit qu'il contient douze sentences des douze Apôtres. Quelques autres (*c*) veulent que chacun des Apôtres en ait fait un article, & on assigne même l'article que chacun d'eux en a composé. Mais les Auteurs n'étant pas uniformes dans l'assignation de ces articles, cela fait douter de la chose même. Hors saint Thomas, saint Jude & saint Matthias, ils ne conviennent pas de ce qu'a dit chacun des Apôtres. Comme ce Symbole ne s'écrivoit point, & qu'il étoit même défendu de l'écrire, ainsi que plusieurs Peres le témoignent, (*d*) il n'étoit pas le même par-tout, soit à cause qu'on y ajoûtoit quelques mots dans certaines Eglises, suivant les heresies qu'on avoit eu à y combattre ; (*e*) soit que la longueur des tems, & l'éloignement des lieux y ayent fait glisser quelques expressions, comme il arrive à ces sortes de choses qui ne sont point fixées par l'Ecriture, mais qui demeurent simplement dans la mémoire des hommes. Celui dont nous nous servons aujourd'hui, est plus ample que n'étoit autrefois celui de l'Eglise Romaine ; & celui-là étoit encore different de celui de l'Eglise de Jerusalem, comme on le voit par les Cathéchéses de saint Cyrille. Saint Ambroise, (*f*) & Vigile de

(a) *Ambros. de Eli. t. 1. p. 546. seu 33. in Append. nov. Edit. Hieronym. Ep. 31. c. 9. Fulgent. contra Fabian &c.*

(b) *Leo Ep. 27. p. 491. 492.*

(c) *August. serm. olim. 115. de tempore, nunc 241. in Append. Item serm. 240. in ead. Append. pag. 394.*

(d) *Aug. serm. 212. p. 238. Cyryll. Catech. Hieronym. Ep. 61. c. 9.*

(e) *Rufin. de Symbolo, p. 539. a.*

(f) *Ambros. ep. 7. p. 186. a. b.*

AN DU M. 4038. de J. C. 38. de l'Ére vulg. 35.

Thapse (*a*) prétendoient que de leur tems l'Eglise de Rome avoit encore le même Symbole, qu'elle avoit reçû des Apôtres, sans y avoir fait aucun changement.

Saint Pierre étant sorti de Jerusalem pour visiter les églises de la Palestine, arriva à Lydde, (*b*) autrement Diospolis, où il rencontra un paralytique, nommé Enée, qui étoit depuis huit ans couché sur son lit, sans pouvoir se remuer. Saint Pierre lui dit : Enée, Jesus-Christ vous guérit; levez-vous, & faites vous-même votre lit. Aussi-tôt Enée se leva. Cet Apôtre n'attendit pas qu'Enée lui demandât la guérison; il le prévint, parce qu'il s'agissoit d'attirer à la foi les Juifs qui ne croyoient pas encore. Dès que le bruit de sa guérison se fut répandu, tous ceux de Lydde, & du canton Saron, où cette ville est située, se convertirent à la Religion Chrétienne.

Il y avoit aussi en ce tems-là à Joppé, ville maritine, pas loin de Lydde, une femme Chrétienne nommée Tabite, (*c*) terme qui signifie chévre sauvage. C'étoit une personne de grande vertu, qui avoit passé sa vie dans l'exercice des aumônes & des autres œuvres de charité. Elle tomba malade, & mourut. On lava son corps, & on le mit dans une chambre haute. Les Disciples ayant appris que saint Pierre étoit à Lydde, l'envoyerent prier de venir jusques chez eux. Il y vint. On le mena à la chambre où étoit Tabite. Il y trouva

(a) *Vigil. Taps. in Eutych. l. 4. c. 1.*

(b) *Act. IX. 32.*

(c) *Act. IX. 36....38.*

une multitude de pauvres veuves, qui l'environnerent en pleurant, & lui montrerent les robes & les habits que Tabite leur faisoit, quand elle étoit en vie. Saint Pierre touché de leurs larmes, fit sortir tout le monde, se mit à genoux, fit sa priére; puis s'adressant au corps mort, il dit: Tabite, levez-vous. A ces mots, elle ouvrit les yeux; & ayant apperçû Pierre, elle se mit à son séant. Il lui donna la main, & la leva; & ayant appellé les Saints & les veuves, il la leur rendit vivante.

AN DU M. 4038. de J. C. 38. de l'Ere vulg. 35.

Conversion du Centenier Corneille.

Saint Pierre demeura encore quelque tems à Joppé, chez un Corroyeur nommé Simon, qui avoit sa maison sur la mer. (a) Pendant qu'il étoit dans cette ville, Dieu lui fit connoître par la rencontre que je vais dire, que sa volonté étoit que l'on ouvrît la porte de l'Evangile aux Gentils. Il y avoit dans la ville de Cesarée de Palestine, à dix lieues environ au nord de Joppé, un nommé Corneille, Centenier des troupes Romaines, dans la Cohorte appellée l'Italienne, qui n'étoit ni Juif, ni circoncis: mais ayant connu Dieu par le commerce des Juifs, & apparemment aussi par la lecture des Livres saints, il le servoit avec respect, faisoit beaucoup d'aumônes aux pauvres. Il jeûnoit frequemment, & vacquoit assiduëment à la priere. Toute sa maison servoit Dieu comme lui; & les Juifs même rendoient un témoignage avantageux à sa vertu & à sa pieté.

Etant un jour à jeûn & en prieres, vers les trois heures après midi, il vit clairement entrer

(a) *Act. IX. 43. & seq.*

AN DU M. 4038. de J. C. 38. de l'Ère vulg. 35.

dans sa chambre un Ange, sous la forme d'un homme revêtu d'une robe éclatante, qui l'appella par son nom. Corneille saisi de frayeur, lui dit : Seigneur, que demandez-vous de moi ? L'Ange lui répondit : Vos prieres & vos aumônes sont montées jusqu'à Dieu, & il les a eues pour agréables. Envoyez donc présentement à Joppé, & faites venir ici Simon-Pierre, qui vous dira ce qu'il faudra que vous fassiez pour vous sauver, vous & votre maison. L'Ange lui enseigna où saint Pierre demeuroit, & se retira. Alors Corneille appella deux de ses domestiques, & un soldat craignant Dieu. Il leur raconta ce qui venoit de lui arriver, & les envoya à Joppé prier saint Pierre de venir. Ils partirent sur l'heure, & arriverent le lendemain à Joppé sur le midi.

Avant qu'ils arrivassent, Pierre étant monté à une salle haute pour prier, (*a*) pendant que l'on préparoit à manger, eut un ravissement d'esprit, où il vit le Ciel ouvert, & comme une grande nappe tenuë par les quatre coins, qui descendoit du Ciel jusqu'à lui. Cette nappe étoit remplie de toutes sortes d'animaux, de reptiles, d'oiseaux ; & il oüit une voix, qui lui dit : Levez-vous, Pierre, tuez, & mangez. Dieu m'en préserve, répondit-il ; je n'ai jamais rien mangé d'impur. Mais la voix répliqua : N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié. La même chose se fit par trois fois, & puis la nappe fut retirée dans le Ciel.

Il ne sçavoit pas alors ce que cette vision si-

(a) *Act. X. 9. 10. & seq.*

gnifioit: mais il en reçut bien-tôt l'explication ; car les hommes qui avoient été envoyez par Corneille vinrent dans le même temps frapper à la porte, & demanderent si c'étoit-là que Simon-Pierre étoit logé. Dieu dit alors interieurement à Pierre, que c'étoit lui qui avoit envoyé ces hommes, & qu'il ne fît point de difficulté d'aller avec eux. Aussi-tôt il descendit, les fit entrer, & les retint ce jour-là. Le lendemain il partit avec eux, accompagné de six Chrétiens de Joppé, & ils arriverent le jour d'après à Cesarée, vers trois heures après midi.

An du M. 4038. de J. C. 38. de l'Ere vulg. 35.

Corneille avec tous ses parens & ses amis, qu'il avoit fait assembler, attendoit la venue de saint Pierre. Quand il sçut qu'il étoit près de sa maison, il alla au-devant de lui, se jetta à ses pieds, & se prosterna jusqu'en terre. Saint Pierre le releva, en lui disant : Je ne suis qu'un homme, non plus que vous. Ils entrerent ensemble dans la maison ; & saint Pierre voyant tout ce monde assemblé, leur dit que quoique ce ne fût pas la coûtume des Juifs d'entrer chez des étrangers, il le faisoit néanmoins, parce que Dieu lui avoit appris à n'estimer aucun homme impur & soüillé. Il les pria ensuite de lui dire le sujet qui les avoit obligez à le faire venir.

Corneille lui raconta l'apparition de l'Ange, & y ajoûta que toute cette compagnie étoit là assemblée devant lui, pour apprendre ce que Dieu demandoit d'eux. Saint Pierre admira la bonté de Dieu, qui répand sa grace sur les Gentils, comme sur les Juifs. Il leur exposa ensuite en peu de mots comment Dieu avoit envoyé Jesus-Christ

An du M. 4038. de J. C. 38. de l'Ère vulg. 35.

son Fils, pour annoncer la paix à Israël, pour être le Juge des vivans & des morts, & pour accorder la remission des péchez à quiconque croiroit en lui: Que les Juifs l'avoient injustement fait crucifier; mais que Dieu l'avoit ressuscité, & que ses Disciples avoient bû, mangé & conversé avec lui depuis sa résurrection.

Pendant que Pierre parloit ainsi, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui l'écoutoient, & ils commencerent à parler diverses Langues, & à glorifier Dieu. Ce qui surprit extrémement les Juifs convertis, qui étoient venus avec saint Pierre. Le Saint-Esprit dans cette occasion, prévint le baptême & l'imposition des mains de cet Apôtre, & contre l'ordre ordinaire, se communiqua à ces Gentils, (*a*) dont il avoit déja purifié les cœurs par la foi qu'il leur avoit donnée; (*b*) pour montrer à Pierre que Dieu ouvroit la porte de l'Evangile aux Gentils, comme aux Juifs, & qu'il ne devoit pas refuser le baptême à ceux qui avoient reçû par avance le Saint-Esprit vivifiant, & source de toutes les graces. Aussi Pierre dit aussi-tôt: Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux-ci, qui ont déja reçû le Saint-Esprit comme nous? Et il commanda qu'on les baptisât au nom du Seigneur Jesus-Christ. Car encore qu'ils eussent reçû le Saint-Esprit, ils avoient encore besoin de ce Sacrement, pour entrer dans l'Eglise, & pour recevoir la consecration interieure qui nous est donnée par

(a) *Vide Aug. serm. 266. c. 7. p. 1088. c. d. & serm. 99. c. 12. Chrysost. in Acta, homil. 24. &c.*
(b) *Act. XV. 9.*

le

le baptême. Corneille retint saint Pierre quelques jours avec lui, & saint Pierre ne fit aucune difficulté d'y demeurer.

AN DU M. 4038. de J. C. 38. de l'Ere vulg. 35.

La nouvelle du baptême de Corneille se répandit bien-tôt dans le pays, & la plûpart des freres furent d'abord scandalisez, que l'on eût ainsi admis un Gentil à la participation de l'Evangile; & dès que Saint Pierre fut de retour à Jerusalem, les Chrétiens circoncis lui demanderent pourquoi il avoit été chez des Gentils, & avoit mangé avec eux. Mais cet Apôtre, sans se prévaloir de sa primauté, ni de son autorité, justifia humblement sa conduite, en faisant voir par le récit de tout ce qui étoit arrivé, qu'il n'avoit fait que suivre les ordres que Dieu lui avoit marquez, & ausquels il n'auroit pû désobeïr, sans lui déplaire. Il cita comme témoins de sa conduite, les Fidéles de Joppé, qui l'avoient accompagné à Cesarée, & qui étoient venus avec lui à Jerusalem. Les Fidéles ayant entendu ces raisons, s'appaiserent, & glorifiérent Dieu qui avoit ainsi fait part aux Gentils du don de la pénitence, pour leur donner la vie éternelle. Il ne paroît pas que les Apôtres ayent eu part à ce murmure des Fidéles; (*a*) & saint Epiphane (*b*) remarque que Cerinthe, qui devint depuis Héresiarque, fut le principal auteur de ce trouble.

CHAP. X.
Histoire du jeune Agrippa fils d'Aristobule.

Aristobule, à qui Hérode son pere avoit ôté la vie, eut un fils nommé Agrippa, qui fut élevé

(a) *Greg. lib. 9. Ep. 39. Chryost. homil. 24.*

(b) *Epiphan. hæres. 28. c. 2.*

AN DU M. 4038. de J. C. 38. de l'Ère vulg. 35.

à Rome auprès de Drusus fils de Tibere, & gagna l'amitié de ce jeune Prince. Comme il avoit naturellement l'ame grande & magnifique, il usa de son bien avec prodigalité, plûtôt qu'avec largesse; en sorte qu'il se fit beaucoup de puissans amis dans la Cour de l'Empereur. (*a*) Mais ayant contracté de très-grandes dettes, il se vit bien-tôt hors d'état de subsister à Rome avec honneur. La mort de Drusus ayant obligé Tibere d'éloigner tous ceux qui avoient été amis de son fils, parce qu'ils renouvelloient par leur présence le souvenir & la douleur de cette mort; Agrippa se servit de ce prétexte honnête pour se retirer de la Cour. Il revint en Judée, & s'enferma dans un château de l'Idumée, où la honte & la misere lui firent prendre la résolution de se laisser mourir de faim. Cypros sa femme, fille de Phasaël, fit tout ce qu'elle put pour l'assister de son bien. Elle écrivit à Hérodiade sœur d'Agrippa, l'extrémité où étoit son frere. Hérode époux d'Hérodiade, fit venir Agrippa son beau-frere, dans la ville de Tiberiade, où il le fit Magistrat, & où il lui fournit quelque argent pour subsister; mais beaucoup moins qu'il ne lui en falloit pour vivre avec honneur. Encore cela ne dura-t-il pas long-tems; Agrippa n'ayant pû souffrir que dans un festin, Hérode lui eût reproché une liberalité si médiocre.

Agrippa fut donc obligé de quitter Tiberiade, & de se retirer auprès de Pomponius Flac-

(a) Voyez *Joseph. Antiq. l.* 18. *c.* 7.

cus, Gouverneur de Syrie, qui avoit été autrefois son ami à Rome. Flaccus le reçut fort bien; & comme il avoit en même-tems auprès de lui Aristobule frere d'Agrippa, la rencontre sembloit heureuse; car Flaccus aimoit les deux freres. Mais eux-mêmes ne s'aimoient pas; & Aristobule rendit un très-mauvais office à son frere auprès du Gouverneur, en lui faisant connoître qu'Agrippa s'étoit laissé gagner par argent par ceux de Damas, qui étoient en dispute avec ceux de Sidon, pour les bornes de leurs Territoires; afin qu'il les appuyât de sa faveur auprès de Flaccus. Celui-ci ayant vérifié la chose, rompit entierement avec Agrippa; & ce malheureux prince retomba dans sa premiere misere, & se retira à Ptolemaïde, où il n'avoit pas dequoi vivre.

AN. DU M. 4038. de J. C. 38. de l'Ere vulg. 35.

Il esperoit subsister plus aisément en Italie, & y faire quelque fortune: mais il n'avoit point d'argent pour y aller. Marsyas son affranchi, s'adressa pour cela à Prote affranchi de Berenice, & le pria de lui prêter quelque somme, pour laquelle il s'engageroit lui-même. Prote y consentit. Mais comme Agrippa lui devoit déja de l'argent, il fallut que Marsyas lui fît une obligation de vingt-cinq mille dragmes, quoiqu'il n'en reçût que vingt-deux mille cinq cens. Avec cet argent, Agrippa s'en alla à Anthedon, d'où il étoit prêt de faire voile, lorsque Erennius Capito, Intendant de Tibere à Jamnia, envoya des soldats pour l'obliger de payer trois cens mille dragmes, qu'il avoit empruntées à Rome de l'é-

An du M. 4038. de J. C. 38. de l'Ere vulg. 35.

pargne de l'Empereur. Agrippa promit de demeurer : mais quand la nuit fut venue, il coupa les cables du vaisseau, & s'en alla à Alexandrie, où il emprunta deux cens mille dragmes d'Alexandre, premier Magistrat des Juifs, sous l'obligation de Cypros sa femme, qui l'avoit suivi jusques-là. Ce fut cette année, trente-huitiéme de Jesus-Christ, que ce Prince s'embarqua à Alexandrie, pour venir à Rome ; & il arriva à Pouzoles l'an trente-six de l'Ere commune, un an avant la mort de Tibere.

An du M. 4039. de J. C. 39. de l'Ere vulg. 36.

Agrippa écrivit de Pouzoles à Tibere, qui étoit pour lors à Caprées, qu'il étoit venu pour lui rendre ses respects & lui offrir ses services, & qu'il le supplioit d'agréer qu'il l'allât trouver. Tibere lui répondit aussi-tôt d'une maniere très-obligeante, l'assûrant qu'il seroit ravi de le revoir ; & en effet il le reçut fort bien à son arrivée. Mais dès le lendemain, on apporta à Tibere une Lettre de Capito, qui lui mandoit qu'Agrippa s'étoit enfui de Judée, pour ne pas payer une somme de trois cens mille dragmes, dont il étoit redevable à son épargne. Cette nouvelle mit Tibere en colere ; & il défendit de laisser entrer Agrippa, qu'il n'eût payé cette somme. Agrippa ne s'étonna point de cette disgrace. Il s'adressa à Antonia mere de Germanicus & de Claude, & femme de Drusus, qui lui prêta l'argent dont il avoit besoin ; & il rentra ainsi dans les bonnes graces de Tibere. Il trouva ensuite un Samaritain, qui lui prêta un million de dragmes ; & il eut ainsi de quoi payer Antonia, & fournir à ses

An du M. 4039. de J. C. 39. de l'Ere vulg. 36.

dépenſes. Joſeph (*a*) dit qu'il étoit venu pour accuſer Hérode Antipas ſon beau-frere ; mais que Tibere ne voulut pas l'écouter ſur ce ſujet.

Tibere avoit eu de Druſus un petit-fils, qui portoit auſſi le nom de Tibere. (*b*) Il recommanda à Agrippa d'en prendre ſoin, & de lui tenir compagnie par honneur. Mais Agrippa aima mieux s'attacher à Caïus, petit-fils d'Antonia, qui étoit alors aimé de tout le monde ; & Caïus agréa ſon amitié. Un jour qu'ils étoient ſeuls à ſe promener dans un chariot, ou dans une litiere, Agrippa pour flatter Caïus, lui témoigna ſouhaiter que Tibere lui cédât bien-tôt la place ; que ce ſeroit le moyen de rendre tout le monde heureux : & que pour le jeune Tibere, fils de Druſus, il ſeroit aiſé de trouver moyen de s'en défaire. Eutyque, affranchi d'Agrippa, entendit ce diſcours, & n'en dit rien pour lors : mais quelque tems après, ayant été amené devant le Préfet de Rome, pour avoir dérobé quelques habits à ſon Maître ; au lieu de répondre au Préfet qui l'interrogeoit ſur ce vol, il dit qu'il avoit quelque choſe à dire à l'Empereur, qui concernoit la conſervation de ſa vie, & qui regardoit Agrippa ſon Maître. Le Préfet envoya donc Eutyque à Caprées, où Tibere, qui étoit extrémement lent en toutes choſes, le laiſſa aſſez long-tems dans les liens, ſans s'informer davantage de ce que c'étoit.

Quelque tems après, étant venu de Caprées à Freſcati, qui n'eſt qu'à quatre ou cinq lieues de

(a) *Joſeph. de Bello, l. 2. c. 15.* | (b) *Joſeph. Antiq. l. 18. c. 8.*

An du M. 4040. de J. C. 40. de l'Ere vulg. 37.

Rome, Agrippa fit presser Tibere par Antonia, d'écouter ce que cet affranchi avoit à dire contre lui. Tibere répondit : Si Eutyque est un calomniateur, la peine de la prison que je lui fais souffrir, suffit pour venger son Maître ; sinon, qu'Agrippa prenne garde de ne pas s'attirer le mal qu'il veut faire souffrir à son affranchi. Comme l'honneur d'Agrippa étoit engagé dans cette affaire, il continua à faire presser Tibere de la finir. Antonia prit son tems, lorsque Tibere se faisoit porter en litiére, pour prendre l'air après dîner, précedé de Caïus & d'Agrippa même ; & elle le supplia de faire venir Eutyque. Je le veux bien : répondit Tibere : mais je prends à témoins tous les Dieux, que c'est malgré moi, & seulement parce que vous le voulez.

On amena donc Eutyque. Tybere lui demanda ce qu'il avoit à dire contre un homme qui lui avoit donné la liberté. Eutyque raconta à l'Empereur ce qu'il avoit oüi dire à Agrippa. Tibere le crut d'autant plus aisément, qu'il étoit déja mal satisfait de ce qu'Agrippa s'attachoit plus à Caïus qu'au jeune Tibere. C'est pourquoi, sans demander une plus grande explication, il dit à Macron Capitaine de ses gardes : Enchaînez-moi cet homme-là, sans nommer la personne dont il vouloit parler. Macron ne pouvant s'imaginer que ce fût Agrippa, attendit que l'Empereur eût fait un tour du cirque. Alors Tibere voyant encore Agrippa, dit à Macron : Je vous avois dit d'enchaîner cet homme-là. Macron lui demanda de qui il parloit. Il répondit que c'étoit d'Agrippa.

Ce malheureux Prince entreprit inutilement de fléchir Tibere ; il fut sur le champ chargé de chaînes avec sa robe de pourpre, & mis avec quantité d'autres prisonniers qui étoient là devant le Palais. Accablé de douleur, il se jetta au pied d'un arbre, sur lequel un hibou vint se poser. Un Allemand qui le vit, s'approcha de lui, & lui dit que cet oiseau étoit un présage d'un changement prochain de sa mauvaise fortune en une meilleure; mais qu'il prît garde, que quand il verroit une autre fois le même oiseau, il n'auroit plus que cinq jours à vivre. Agrippa se mocqua de cette prédiction : mais elle fut pourtant suivie de l'effet, comme la suite le fera voir.

An du M. 4040. de J. C. 40. de l'Ere vulg. 37.

La chaleur extrême, jointe à l'accablement où se trouvoit Agrippa, lui causa une extrême soif. Il demanda à boire à un esclave de Caïus, nommé Thaumaste, qui portoit un vase plein d'eau. Cet esclave lui en donna avec la même civilité, que s'il eût encore été dans sa premiere fortune. Agrippa sensible à cette honnêteté, lui promit que s'il se trouvoit jamais en état de lui faire du bien, il se souviendroit de ce service. Il le fit, & obtint depuis la liberté de Thaumaste, & le fit même son Intendant, & le laissa en cette qualité à ses enfans. Antonia touchée du malheur imprévû d'Agrippa obtint de Macron, que le Centenier qui devoit être enchaîné avec lui, pour ne le quitter jamais, comme c'étoit alors la coûtume des Romains, & les soldats qui le devoient garder, le traitassent avec honnêteté, & lui permissent de recevoir dans sa prison, tous les secours qui en

An du M. 4040. de J. C. 40. de l'Ere vulg. 37.

pouvoient adoucir la rigueur. Agrippa fut gardé dans le camp des gardes Prétoriennes, auprès de Rome; & il y demeura pendant six mois, jusqu'à la mort de Tibere, arrivée au mois de Mars de l'année suivante, trente-septiéme de l'Ere vulgaire.

Chap XI. Imposteur qui séduit les Samaritains.

Vers ce tems-là, un imposteur (a) ayant gagné l'estime & la confiance des Samaritains, persuada au petit peuple de le suivre sur la montagne de Garizim, qui passoit en ce pays-là pour un lieu saint; leur promettant de leur découvrir des vases sacrez & précieux, que Moyse, disoit-il, y avoit cachez. Sur cette créance, ils prirent les armes; & en attendant ceux qui devoient venir de tous côtez, pour monter ensemble sur la montagne, ils se mirent à assiéger le bourg de Thyrataba. Mais Pilate les prévint. Il s'avança avec de l'infanterie & de la cavalerie, se saisit de la montagne de Garizim, attaqua ceux qui faisoient le siége de Thyrataba, les mit en fuite, en prit plusieurs, & fit trancher la tête aux principaux.

Pilate est renvoyé en Italie. Sa mort.

Alors les premiers des Samaritains étant allez trouver Vitellius Gouverneur de Syrie, accuserent Pilate de les avoir attaquez, & mis à mort plusieurs des leurs sans raison; & lui dirent que ceux qui s'étoient assemblez près de Thyrataba, ne l'avoient fait que pour résister à ses violences. Sur ces plaintes Vitellius envoya Marcellus son ami prendre soin des affaires de la Judée, & manda à Pilate de s'aller justifier devant l'Empereur.

(a) *Joseph. Antiq. l. 18. c. 5.*

Pilate

Pilate n'osant désobeïr à ces ordres, quitta la Judée, après y avoir demeuré dix ans, & s'en alla en diligence à Rome, où il n'arriva néanmoins qu'après la mort de Tibere. On ne sçait point le détail de ce qui y fut dit, & fait contre lui : mais on croit que sous l'empire de Caïus, il fut relegué à Vienne en Dauphiné, (*a*) pour le reste de ses jours ; & que transporté de désespoir, il fut lui-même son bourreau, & s'ôta la vie avec son épée : (*b*) Dieu ayant ainsi puni dès ce monde l'injustice de ce Juge, qui contre sa propre conscience, avoit livré Jesus-Christ à la volonté de ses ennemis.

AN DU M. 4040. de J. C. 40. de l'Ere vulg. 37.

Herode Antipas, oncle d'Agrippa, qui avoit, comme on l'a vû, répudié la fille d'Aretas, Roi d'Arabie, pour épouser Hérodias, s'attira de la part de ce Prince une guerre fâcheuse, qui éclata sur la fin du regne de Tibere. (*c*) Ces deux Princes étant en dispute sur les limites du territoire de Gamala, leurs Generaux donnerent la bataille, & l'armée d'Herode fut entiérement défaite. Plusieurs Juifs attribuerent cette disgrace à la justice de Dieu, qui vengeoit par-là la mort injuste de saint Jean-Baptiste. Hérode manda à Tibere ce qui lui étoit arrivé ; & Tibere prit ses interêts avec tant de chaleur, qu'il commanda à Vitellius Gouverneur de Syrie, de déclarer la guerre à Arétas, & de le lui envoyer mort ou vif. Vitellius se préparoit à executer ces ordres, lorsque l'Empereur mourut. On assûroit

Mort de l'Empereur Tibere.

(a) *Ado Ætat. 6. c. 40. Bibl. PP. t. 7. p. 338.*
(b) *Euseb. hist. Eccl. lib. 2. c. 7. Oros. l. 7. c. 5.*
(c) *Joseph. Antiq. l. 18. c. 7.*

An du M. 4040. de J. C. 40. de l'Ère vulg. 37.

qu'Arétas avoit dit que certainement les Romains ne viendroient point jusqu'à Petra; & que ou lui, ou Tibere, ou Vitellius mourroient auparavant.

La nouvelle de la mort de Tibere étant arrivée à Rome, (a) Marsyas, affranchi d'Agrippa, vint le trouver en prison, pour la lui apprendre. Il le trouva qui alloit au bain, & lui dit en Hebreu: Le lion est mort. Agrippa l'entendit bien, & ne put dissimuler sa joye. Le Centenier qui le conduisoit, s'en apperçut, & le pria de lui en dire le sujet. Le Prince en fit d'abord difficulté: mais comme ils étoient amis, il le lui déclara bientôt. Cet Officier en fut très-aise; & en même tems il ôta les chaînes à Agrippa, & lui fit préparer un festin. Durant qu'ils étoient à table, on vint dire que Tibere n'étoit pas mort, & qu'il seroit à Rome dans peu de jours. Le Centenier en fut étrangement surpris; car il y alloit de sa vie d'avoir mangé avec un prisonnier. Il chasse Agrippa de la table, lui fait remettre ses chaînes, le fait garder plus étroitement que jamais, & le menace de lui faire payer de sa tête, la mauvaise nouvelle qu'il lui avoit dite. La nuit se passa dans les allarmes & les inquiétudes que l'on peut s'imaginer. Mais le lendemain on dit tout publiquement, que Tibere étoit mort. On reçut une Lettre de Caïus, par laquelle il en donnoit avis au Senat; & une autre au Préfet de Rome, par laquelle il lui mandoit de transferer Agrippa de

(a) *Joseph. Antiq. l. 18. c. 8.*

AN DU M. 4040. de J. C.40. de l'Ere vulg. 37.

sa prison, dans la maison où il demeuroit auparavant. Il y demeura quelque tems avec des gardes, quoiqu'avec une grande liberté; & bien-tôt il l'eut toute entiere.

CHAP. XII. Agrippa est délivré de prison par Caïus, & comblé d'honneurs.

Caïus arriva à Rome avec le corps de Tibere; & il auroit le jour même délivré Agrippa, s'il l'eût pû avec bienséance. Mais peu de jours après, Caïus l'ayant fait venir, lui fit changer d'habit, lui mit le diadême sur la tête, & le déclara Roi de la Tetrarchie qu'avoit eue Philippe son oncle. (*a*) Il y ajoûta encore la Tetrarchie de Lysanias; & au lieu de la chaîne de fer qu'il avoit portée, il lui en donna une d'or. Le Senat lui décerna par honneur les ornemens de la Preture. En ce même tems Caïus envoya Marcelle en Judée, pour y gouverner ce qui n'étoit pas compris dans le Royaume d'Agrippa, & dans celui d'Herode Antipas.

Vitellius Gouverneur de Syrie, pour executer l'ordre qu'il avoit reçû de Tibere, de faire la guerre à Aretas Roi d'Arabie, prit deux Legions Romaines, & d'autres troupes qui lui furent envoyées par les Rois alliez & amis du Peuple Romain, & s'avança jusqu'à Ptolemaïde, dans le dessein d'aller attaquer Aretas dans Petra, où il s'étoit retiré. Mais comme il vouloit faire passer son armée à travers la Judée, les principaux des Juifs vinrent lui remontrer, que leurs Loix ne permettoient point de porter dans leur pays des images & des idoles, telles que les Romains en

(a) *Joseph. Antiq. l. 18. c. 8. & Dio lib. 59. p. 645.*

AN DU M. 4040. de J. C. 40. de l'Ere vulg. 37.

avoient dans leurs enseignes. Ils le prierent donc de changer sa route. Vitellius acquiesça à leurs desirs, fit passer son armée par le Grand Champ, pour gagner Scythopolis, & pour y passer le Jourdain, & de-là aller vers Petra. Pour lui, avec Herode le Tetrarque, & ses amis, il prit le chemin de Jerusalem, & y vint pour sacrifier au Seigneur dans la Fête qui étoit prochaine. C'étoit apparemment la Pentecôte. Il y fut reçû avec de grands honneurs; il y demeura trois jours, déposa Jonathas de la Charge de Grand-Sacrificateur, & mit en sa place Theophile.

Alliance entre les Romains, & les Parthes.

Il apprit étant à Jerusalem, la mort de Tibere, & il reçut le serment de fidelité du peuple pour le nouvel Empereur Caïus. Jerusalem fut la premiere ville d'Orient qui apprit cette nouvelle, qui reconnut cet Empereur, & qui offrit à Dieu des sacrifices pour l'heureux succès de son empire. (a) Vitellius rappella son armée, & la renvoya dans ses quartiers; ou plûtôt, il la mena sur l'Euphrate, pour faire alliance avec Artabane, Roi des Parthes. Ce Prince, qui avoit toûjours témoigné beaucoup de mépris & d'éloignement pour Tibere, s'offrit de lui-même à faire alliance avec les Romains, dès que Caïus eut été reconnu Empereur. Vitellius & Artabane s'avancerent chacun de leur côté, sur un pont qu'on avoit construit sur l'Euphrate. Artabane adora les aigles Romaines, & les statuës d'Auguste & de Caïus, qui étoient dans les enseignes; & on convint des

(a) *Vide Philon. in Legat. ad Caium.*

conditions de paix. Après quoi, Herode Antipas fit un festin à Artabane & à Vitellius dans une grande tente qu'on avoit dressée au milieu du fleuve.

AN DU M. 4040. de J. C. 40. de l'Ere vulg. 37.

Le Roi des Partes étant retourné à Babylone, & Vitellius à Antioche, Herode se hâta d'informer Caïus de la paix qu'on venoit de faire avec le Roi des Parthes, & des conditions de l'alliance; & ses deputez arriverent à Rome avant ceux de Vitellius, à qui il appartenoit de donner cet avis. C'est pourquoi l'Empereur ayant reçû les Lettres de Vitellius, répondit qu'il avoit déja appris tout cela par les envoyez d'Herode. Ce qui déplut fort à Vitellius; & il en conserva toûjours depuis du ressentiment contre Herode. Peu de tems après, Artabane envoya à Rome Darius son fils pour ôtage, avec de grands présens, entre autres, un Juif nommé Eleazar, qui à cause de sa taille & de sa hauteur extraordinaire, étoit surnommé le Geant.

Histoire d'Apollonius de Thyane.

Ce fut sur la fin du regne de Tibere, ou au commencement de celui de Caïus, qu'Apollonius de Thyane vint à Antioche. Cet homme parut en ce tems-là dans le Paganisme, & s'acquit tant de réputation de sagesse, d'innocence & de justice; il fit même certaines actions, qui parurent si miraculeuses, & des prédictions, qui surprirent si fort les Payens, qu'ils ne feignerint pas de l'opposer aux Apôtres, & à Jesus-Christ même. Le démon, qui prévoyoit la ruine prochaine de l'empire qu'il avoit usurpé dans le monde, ne suscita jamais un plus grand nombre, ni de plus dange-

AN DU M. 4040. de J. C.40. de l'Ere vulg. 37.

reux imposteurs, que dans ce tems-là. Mais Dieu ne permit pas qu'ils induisissent en erreur les Elûs, ni qu'ils ébranlassent la foi des Fideles. Il fit perir les imposteurs par le souffle de sa bouche, & ils ne séduisirent que ceux qui voulurent être séduits, & qui ne prirent pas la peine d'examiner de près leur conduite & leur doctrine. La lumiere de l'Evangile, la pureté de la morale de Jesus-Christ, sa vie toute divine, la sublime science de ses Apôtres, qui n'étoit point le fruit de l'étude, ni de la méditation, & la force de leurs miracles déconcerterent ces imposteurs, & chargerent de confusion ceux qui les crurent.

Apollonius étoit de Thyane en Cappadoce, d'une famille ancienne, & de parens riches. (*a*) Il avoit l'esprit vaste, la memoire excellente, beaucoup d'éloquence, & une si grande beauté, qu'il attiroit les yeux de tout le monde. A quatorze ans, il fut envoyé à Tharse en Cilicie, pour y étudier la Rhetorique: mais il s'appliqua à la Philosophie, & choisit la secte de Pythagore, dont il commença à faire profession à l'âge de seize ans. Il renonça à la chair des animaux, se contentant pour sa nourriture d'herbes & de légumes. Il ne condamnoit pas le vin; mais il n'en vouloit point user, parce que c'est une liqueur capable de troubler la serenité de l'ame. Il marchoit nuds pieds sans sandales, & ne s'habilloit que de lin; ne voulant point porter de laine, parce qu'elle vient des animaux. Il laissoit croître ses

(a) *Philostrat. vit. Apollon. l. 1. c. 5. 4.*

cheveux ſans les couper, & n'avoit pour demeure ordinaire que le Temple d'Eſculape, dont il vouloit paſſer pour le favori, diſant que ce Dieu aimoit à guerir les malades en ſa préſence.

An du M. 4040. de J. C. 40. de l'Ere vulg. 37.

Il avoit d'aſſez grands biens : mais il en donna la moitié à ſon frere aîné, & diſtribua la plus grande partie de l'autre à ceux de ſes parens qui en avoient beſoin. Il renonça au mariage, & embraſſa la continence : Choſe rare même parmi les Philoſophes. Toutefois il ne put éviter, qu'on ne le ſoupçonnât de quelque amour deshonnête. A l'imitation des Diſciples de Pythagore, il entreprit de demeurer pendant cinq ans dans le ſilence : mais cela ne l'empêcha pas de ſe montrer, & même de voyager dans la Pamphilie & dans la Cilicie. Il parloit par ſignes, & dans le beſoin il écrivoit quelques mots. L'opinion que l'on avoit de ſa vertu, & le reſpect qu'on lui portoit, faiſoient que ſa préſence ſeule arrêtoit les plus paſſionnez, & appaiſoit même des ſéditions.

Ce fut après ces cinq ans de ſilence, qu'il vint à Antioche, & commença à parler dans les lieux où il croyoit les hommes plus raiſonnables, mépriſant les autres. Son ſtyle étoit grave & déciſif. Ses ſentences, qu'il prononçoit comme autant d'oracles, étoient courtes & ſolides, & ſes mots propres & ſignificatifs. Je ne cherche pas, comme les autres Philoſophes, diſoit-il ; jai cherché étant jeune : il n'eſt plus tems de chercher, mais d'enſeigner. Le ſage doit parler comme un Legiſlateur, qui ordonne aux autres ce dont il eſt perſuadé lui-même. Ayant remarqué combien la vanité des

AN DU M. 4040. de J. C. 40. de l'Ere vulg. 37.

Philosophes les avoit rendus méprisables, il le prit d'un ton plus haut; il fit l'homme inspiré, & cheri des Dieux, traitant sérieusement des Religions reçûës des Peuples idolâtres. Il n'avoit garde d'attaquer de front, comme Jesus-Christ & les Apôtres, les superstitions, l'idolâtrie, la magie, les désordres des hommes; il n'avoit garde de s'exposer aux persécutions & à la mort, pour annoncer des véritez contraires aux préjugez des peuples. Il fit un grand voyage, pour converser avec les Brachmanes des Indes, & vit en passant les Mages des Perses. A Ninive, un nommé Damis s'attacha à lui, & le suivit par-tout, écrivant jusqu'aux moindres particularitez de sa vie & de ses paroles.

CHAP. XIII. Saint Pierre vient à Antioche.

On croit que ce fut vers ce même tems que saint Pierre vint à Antioche, & y fonda l'Eglise de cette ville, où il tint son premier siége pendant sept ans; non pas de suite, mais par reprises, & à differens tems. Les Peres (a) croyent que dans le partage que les Apôtres firent entre eux des Provinces du monde, pour y prêcher l'Evangile, la ville de Rome, Capitale de l'Empire Romain, échut à saint Pierre. Mais avant que d'aller en cette ville, il vint à Antioche, qui étoit la capitale de l'Orient, où il eut son premier siége, & dont il fut le premier Evêque. (b) Nous ne sçavons pas combien de tems il y résida. Saint Chrysostome (c) dit qu'il y

(a) *Leo serm.* 80. *c.* 3. *alii.*

(b) *Leo serm.* 80. *c.* 5. *Euseb. in Chronic. Hieron. de Viris illustr. Chrysostom.* 5. *homil.* 12. *p.* 163. *d. tom.* 1. *homil.* 42. *p.* 503. *e. Hieronym. in Galat.* 11.

(c) *Chrysost. tom* 1. *homil.* 42. *p.* 503. *e.*

demeura

demeura long-tems. Basile de Seleucie (*a*) parle des miracles qu'il y fit ; & saint Gregoire le Grand (*b*) dit qu'on croit qu'il en fut sept ans Evêque ; c'est-à-dire, qu'il gouverna cette Eglise, & en eut la principale inspection, jusqu'en l'an quarante-deuxiéme de Jesus-Christ, qu'il se rendit à Rome. Ce qui n'empêchoit pas qu'il n'allât prêcher ailleurs, & qu'il ne se trouvât même assez souvent à Jerusalem. Il y étoit, lorsque saint Paul y vint (*c*) en l'an 37. de l'Ere vulgaire.

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

Ce fut apparemment après cela, que saint Pierre alla prêcher aux Juifs répandus dans les Provinces de Pont, de Galatie, de Bithynie, de Cappadoce & d'Asie. On ne peut douter qu'il n'ait été dans ces Provinces, & qu'il n'y ait annoncé Jesus-Christ. La Lettre qu'il leur écrivit vers l'an 43. en est une preuve, (*d*) & il paroît par l'Epître aux Galates, que les faux Apôtres contre lesquels saint Paul eut tant à combattre, se prévaloient du nom & de l'autorité de saint Pierre, qui avoit prêché aux Juifs de cette Province, à qui il permettoit d'observer les cérémonies de la Loi ; au lieu que saint Paul prêchoit aux Gentils l'inutilité de ces cérémonies. Saint Epiphane (*e*) dit même que depuis que saint Pierre fut allé à Rome, il quitta plusieurs fois cette Eglise, pour venir visiter celles de Bithynie.

Saint Pierre ne prêchoit ordinairement qu'aux

(a) *Basil. Seleuc. vit. S. Teclæ l. 1. p. 276. c.*
(b) *Gregor. l. 6. Ep. 37.*
(c) *Galat. I. 19.*
(d) 1. *Petr. I.* 1. Voyez aussi *Euseb. l. 3. c. 1. p. 71. & c. c. 4. p. 73. Leo serm. 80. Hieronym. de Viris illust.*
(e) *Epiphan. hæres. 27. c. 6.*

AN DU M. 4041. de J. C 41. de l'E re vulg. 38.

Hébreux. Il obſervoit les cérémonies légales, & les faiſoit, ou du moins les laiſſoit obſerver aux Juifs qui embraſſoient la foi. Ils ſouffroit auſſi que des femmes le ſuiviſſent dans ſes voyages, (a) afin de pourvoir à ſes beſoins. Comme cet uſage étoit ordinaire parmi les Juifs, perſonne ne s'en ſcandaliſoit; (b) & les autres Apôtres qui prêchoient principalement aux Juifs, en uſoient de même. Le Livre des Conſtitutions des Apôtres (c) dit que les Apôtres en prêchant l'Evangile, s'occupoient à divers travaux, ſoit afin de n'être pas à charge aux autres, ſoit afin d'éviter l'oiſiveté. Mais lorſqu'ils étoient actuellement occupez à prêcher & à enſeigner, ils ne faiſoient nulle difficulté d'uſer du pouvoir que Jeſus-Chriſt leur avoit donné, de vivre de l'Evangile qu'ils annonçoient. Saint Paul & ſaint Barnabé étoient les ſeuls qui n'en uſaſſent pas. (d) On cite de quelques Livres peu autoriſez, (e) que ſaint Pierre ſe contentoit par jour d'un ſoû de lupins pour ſa nourriture. D'autres (f) diſent qu'il ne mangeoit que du pain, & des olives, & rarement des herbes.

Pendant que cet Apôtre fondoit ainſi des Egliſes dans differentes Provinces, Saul ou Paul étoit à Damas, prêchant l'Evangile aux Juifs, & les convainquant par de puiſſans raiſonnemens, & par l'autorité des Ecritures, que Jeſus-Chriſt étoit le Meſſie promis à leurs peres. (g) Les Juifs ne pouvant plus

(a) *I. Cor. IX. 5.*
(b) *Hieronym. in Matt. XXVII.*
(c) *Conſtit. l. 2. c. 63. p. 210. d.*
(d) *I. Cor. IX. 1. . . 14.*
(e) *Gregor. Naz. orat. 16. p. 244. b. & car. 140. p. 113. a. Vide Nicetam apud Coteler. Not. p. 381.*
(f) *Recognit. l. 7. c. 6.*
(g) *Act. IX. 23.*

ſouffrir l'avantage, que l'Egliſe tiroit de ſes prédications, réſolurent de le tuer ſans forme de procès. Le gouverneur de Damas faiſoit exactement garder les portes de la ville; & les Juifs lui avoient apparemment rendu la fidelité de Saul ſuſpecte, par rapport à la guerre qu'Arétas avoit alors avec les Romains, puiſque ce Gouverneur s'intereſſoit à le faire arrêter; & les Juifs ne quittoient point la porte jour & nuit, pour ne le pas manquer. Leur mauvaiſe volonté ne put être cachée à Saul; & il conſentit au déſir des Diſciples, qui le deſcendirent durant la nuit dans une corbeille, par une fenêtre qui étoit ſur la muraille de la ville. De-là il alla à Jeruſalem, (*a*) pour voir ſaint Pierre le Prince des Apôtres. Ce n'étoit pas qu'il eût beſoin de recevoir de lui aucune lumiere ſur la doctrine qu'il prêchoit, ayant été inſtruit par Jeſus-Chriſt même: mais il vouloit rendre ce reſpect à la dignité du Prince des Apôtres.

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

Etant arrivé dans cette ville, il voulut ſe joindre avec les Diſciples: mais ils le craignoient tous, & le fuyoient, n'étant pas bien aſſurez de ſa converſion. Barnabé qui le connoiſſoit, dit-on, de longue main, puiſqu'il avoit été ſon condiſciple aux pieds de Gamaliel, (*b*) ayant appris ſa converſion de lui, ou de quelque autre, le mena à ſaint Pierre & à ſaint Jacques le Mineur Evêque de Jeruſalem. Car ſaint Paul nous dit lui-même (*c*), qu'il ne vit point d'autres Apôtres dans cette occaſion. Saint

(a) *Act. IX. 26. Gal. 1. 18.*
(b) *Vide vit. S. Barnabæ.*
(c) *Galat. 1. 18. 19.*

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ére vulg. 38.

Barnabé leur raconta comment il avoit été converti, & ce qu'il avoit fait à Damas. Ainsi les Disciples ayant pris confiance en lui, le reçurent dans leur compagnie. Il ne demeura que quinze jours à Jerusalem; & il n'y fut pas inutile, puisqu'il y prêcha avec beaucoup de force la foi en Jesus-Christ, & disputa avec les Juifs étrangers qui étoient dans cette ville.

Comme il remportoit toujours l'avantage sur eux, le dépit d'être vaincus les porta jusqu'à le vouloir tuer: (a) mais les freres ayant sçû le mauvais dessein des Juifs contre lui, le firent secrettement sortir de Jerusalem, & le menerent à Cesarée de Palestine. Jesus-Christ même (b) lui étoit apparu, lorsqu'il prioit dans le Temple, & lui avoit ordonné de sortir promptement de Jerusalem, parce qu'on n'y recevroit point le témoignage qu'il rendroit à la verité, & parce qu'il devoit l'envoyer prêcher bien loin aux Gentils.

De Cesarée les Disciples l'envoyerent à Tharse en Cilicie; (c) & apparemment par mer, pour plus grande sûreté. Il prêcha dans la Cilicie & dans la Syrie. Ainsi il partit de Judée, sans s'être fait connoître aux Eglises de ce pays. (d) Seulement les Fidéles sçavoient que celui qui les persécutoit autrefois, annonçoit la foi de Jesus-Christ; & ils rendoient graces à Dieu de l'heureux changement qu'il avoit fait en lui. On ne sçait pas combien de tems il demeura à Tharse: mais il y a apparence qu'il fut

(a) *Act. IX.* 30.
(b) *Act. XXII.* 17. 21.
(c) *Act. IX.* 30.
(d) *Galat.* 1. 22. . . 24.

quelques années tant dans cette ville, que dans les autres de la Cilicie, puisqu'il n'en fut rappellé que l'an 43. de Jesus-Christ, pour venir à Antioche, (*a*) comme nous le verrons ci-après.

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

Nous pouvons mettre ici dans l'intervalle que nous fournit l'histoire de l'Eglise depuis l'arrivée de saint Paul à Jerusalem, & son voyage à Tharse, jusqu'à l'arrivée de saint Pierre à Rome en l'an 42. tout ce que nous sçavons des Apôtres saint André, saint Jean l'Evangeliste, saint Philippe, saint Barthelemi, saint Matthieu, saint Thomas, saint Jude, saint Simon, saint Matthias, dont il n'est point fait mention dans les actes des Apôtres: car pour les autres dont il est parlé dans ce saint Livre, nous en donnerons l'histoire à mesure que la suite des tems nous y conduira.

CHAP. XIV. Histoire de S. André Apôtre.

Saint André, natif de Bethzaïde en Galilée, étoit fils de Jean, & frere de Pierre. Il fut d'abord Disciple de saint Jean-Baptiste; (*b*) quoiqu'il ne fût point toujours attaché à sa suite & à sa compagnie: car cela ne l'empêchoit pas de faire son métier, & de gagner sa vie à la pêche. Saint Jean-Baptiste ayant dit un jour en sa présence que Jesus-Christ étoit l'Agneau de Dieu, qui ôtoit les pechez du monde, (*c*) André suivit le Sauveur avec un autre Disciple de Jean. Ils allerent au lieu où il logeoit, & passerent avec lui le reste du jour, depuis les quatre heures du soir. Le lendemain il rencontra Simon son frere, & lui dit qu'il avoit trouvé le Mes-

(a) *Act. XV.* 41.
(b) *Joan. I.* 36. 41.
(c) *Joan. I.* 36.

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

ſie. Ils ſe rendirent dèslors Diſciples de Jeſus-Chriſt, ſans toutefois quitter leur occupation ordinaire.

Vers la fin de la même année, (*a*) le Sauveur les ayant trouvez qui pêchoient enſemble, les appella ; & ils abandonnerent tout pour le ſuivre, & ne le quitterent plus depuis. Quelques Gentils ayant déſiré de voir Jeſus-Chriſt peu de jours avant ſa paſſion, ils s'adreſſerent à Philippe, qui en parla à André ; & tous deux enſemble le dirent à Jeſus-Chriſt. (*b*) Après la Réſurrection, lorſque les Apôtres ſe partagerent les parties du monde, pour y annoncer l'Evangile, on dit (*c*) que la Scythie, la Sogdiane & les Saces lui échurent en partage. Théodoret (*d*) dit qu'il porta aux Grecs la lumiére de l'Evangile. Saint Gregoire de Nazianze (*e*) croit qu'il prêcha dans l'Epire ; ſaint Jerôme, (*f*) dans l'Achaïe ; ſaint Paulin, (*g*) à Argos. Saint Philaſtre veut qu'il ſoit venu du Pont dans la Gréce ; (*h*) & la ville de Synope dans le Pont, croyoit par une tradition ancienne, avoir reçû de lui & de ſaint Pierre le don de la foi. On y montroit une image, qu'on prétendoit être de ſaint André, & par laquelle on diſoit que Dieu faiſoit beaucoup de miracles. On lui attribue auſſi, mais ſans aucune bonne raiſon, la fondation de l'Egliſe de Bizance, appellée depuis Conſtantinople. Les Moſcovites croyent que ſaint

(a) *Matth. IV.* 18.
(b) *Joan. XII.* 22.
(c) *Sophron. de Viris illuſtr. Hieronym. c.* 2. *Euſeb. ex Origen. l.* 3. *c.* 1. *Oecumen. t.* 1. *prolog. p.* 13.
(d) *Theodoret. in Pſalm. CXVI. p.* 871. *b.*
(e) *Nazianz. orat.* 25. *pag.* 438. *a.*
(f) *Hieronym. Ep.* 148.
(g) *Paulin. car.* 24.
(h) *Philaſtr. c.* 88.

André a prêché dans leur pays ; ce qui est assez vraisemblable, puisque la plûpart des Anciens le font Apôtre des Scythes, du nombre desquels sont les Moscovites.

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

On ne sçait pas le tems de sa mort : mais on est assez d'accord qu'il fut martyrisé, & crucifié. (*a*) Les uns le font attacher à un arbre : quelques-uns disent même que ce fut à un olivier ; d'autres, à une croix ordinaire ; d'autres, la tête en bas ; d'autres, à une croix nommée de saint André, ayant la forme d'un X. Ceux-ci soûtiennent qu'il y fut attaché avec des clous ; & ceux-la, avec des cordes, afin qu'il y vécût plus long-tems. Ces circonstances sont très-douteuses : mais il est mal-aisé que la tradition de son crucifiement se soit conservée jusqu'ici d'une maniere si uniforme, si ce fait n'étoit pas constant. Nous avons des Actes de sa mort & de son martyre, dont le titre porte qu'ils sont écrits par les Prêtres & les Diacres d'Achaïe, témoins oculaires de ce qu'ils rapportent : mais les Sçavans ne conviennent pas de leur authenticité. (*b*) Il est fort probable que ce sont des restes, mais corrigez & embellis, des Actes de saint André, que les hérétiques composerent dès le commencement de l'Eglise. Les Encratites, les Manichéens & les Priscillianistes s'en servoient. On les a attribuez à Nexocaride & à Leonides Philosophes. D'autres les donnent à Leucius, fameux Ecrivain de telles Piéces ; & d'autres, aux

(a) Voyez M. de Tillemont, tome 1. S. André, & la Note 2. p. 620.

(b) Baronius & le P. Alexandre les tiennent pour authentiques. M. de tillemont & M. du Pin les rejettent.

An du M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

Manichéens mêmes. Ce qui est sûr, c'est que les Actes que nous lisons aujourd'hui sont purgez des erreurs de ces hérétiques. Mais il n'est pas moins certain, que ce ne sont pas les vrais Actes écrits, dit-on, (*a*) par les Disciples du Saint. Les hérétiques peuvent avoir corrompu ces premiers Actes, & les Catholiques ont pû les orner & les embellir; & les uns & les autres ont si bien fait, que la source de la verité étant troublée, on ne peut plus la découvrir, ni la séparer du faux & du douteux. On trouve les Actes du martyre de saint André citez dès le huitiéme siécle; (*b*) & l'Eglise les a adoptez dans son Office: mais on n'en trouve rien avant ce siécle.

Chap. XV. Histoire de saint Jean l'Evangeliste.

Saint Jean l'Evangeliste, né en Galilée, pêcheur de profession, frere de Jacques le Majeur, & fils de Zebedée, ayant été témoin de la pêche miraculeuse que Jesus-Christ fit faire à saint Pierre, quitterent, lui & son frere, tout ce qu'ils pouvoient avoir & esperer dans le monde, pour se mettre à sa suite. (*c*) Ces deux freres furent surnommez dans le College des Apôtres *Boanergés*, (*d*) ou fils du tonnerre; soit à cause du zéle qu'ils témoignerent, en voulant faire descendre le feu du Ciel sur une ville des Samaritains, qui n'avoit pas voulu recevoir Jesus-Christ, (*e*) qui passoit par-là, ou à cause de la grandeur de leur foi, ou à cause des grandes veritez

(a) *Philastr. c.* 88.

(b) Voyez le P. Alexandre, t. 1. p. 91. 92. & M. de Tillemont, Note 2. sur S. André, & le R. P. Mabillon, Traité des Etudes Monastiques, t. 2. c. 8. n. 4.

(c) *Luc. V.* 10. 11.

(d) *Marc. CXI.* 17.

(e) *Hieronym. in Matt. X.*

que

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

que ſaint Jean ſur-tout, devoit nous faire connoître dans ſon Evangile. (*a*) Il fut toujours le Diſciple bien-aimé du Sauveur, & dans toutes les occaſions il reçut de lui des marques de prédilection & de confiance particuliéres. Pluſieurs Peres (*b*) ont crû que ſon amour pour la pureté, & que la virginité dont il faiſoit profeſſion, étoient un des principaux motifs de l'affection que le Sauveur avoit pour lui. Nous avons vû dans l'hiſtoire de la paſſion, avec quelle familiarité il lui demanda qui ſeroit celui qui le trahiroit. Quelques Peres (*c*) ont prétendu que ſaint Jean étoit ce jeune homme, qui n'ayant qu'un linge ſur lui, avoit voulu ſuivre Jeſus, lorſqu'il fut pris au jardin des Oliviers; mais qui quitta ce linge, & s'enfuit tout nud, lorſqu'on voulut l'arrêter. Saint Chryſoſtome (*d*) croit que ſaint Jean ſuivit conſtamment Jeſus juſques dans la cour de Caïphe; qu'il y entra, parce qu'il étoit connu dans cette maiſon; & que ce fut lui qui y introduiſit ſaint Pierre.

Il eſt certain qu'il ſuivit ſon Maître juſqu'à la croix, & qu'il en étoit fort près, avec Marie mere de Jeſus, lorſque le Sauveur lui confia le ſoin de la très-ſainte Vierge, & lui recommanda de la regarder comme ſa mere. Et depuis ce tems, il la tint

(a) *Epiphan. hæreſ. 73. c. 7. Vide & Ambroſ. in Luc. IX.*

(b) *Aug. de Virginit. c. 49. & in Joan. tract. 124. p. 235. Hieronym. in Iſai. LVI. & in Jovini l. 1. c. 14. Epiphan. hæreſ. 58. Ambroſ. de Symbol. c. 30. Chryſoſt. de Virg. c. 82. Paulin. Ep. 4. Caſſian. coll. 16. c. 14.*

(c) *Ambroſ. in Pſ. XXXVI. 24. Gregor. Moral. l. 14. c. 23. Beda. Baron. &c.*

(d) *Chryſoſt. in Matt. homil. 66. & 85. Hieron. Ep. 16. Aug. in Joan. tract. 113.*

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

dans le lieu où il demeuroit, & pourvut à tous ses besoins temporels. Après la résurrection du Sauveur, étant allé pêcher avec saint Pierre, sur le lac de Genezareth, il reconnut le premier Jesus-Christ, qui étoit sur le bord. Ils dînerent ensuite avec lui; & après le dîner, saint Pierre ayant dit au Sauveur, en parlant de Jean: Que deviendra celui-ci? Jesus répondit: Si je veux qu'il demeure jusqu'à ma venuë, que vous importe? Suivez-moi. Ces paroles firent juger à plusieurs que saint Jean ne mourroit point. Et en effet on a crû long-tems dans plusieurs endroits, qu'il n'étoit pas mort, & qu'il vivoit encore dans son tombeau; ou même qu'il avoit été transporté tout en vie dans un lieu inconnu & inaccessible aux hommes. Mais Jesus n'avoit pas dit expressément qu'il ne mourroit point; & la créance la plus génerale a toujours été qu'il étoit véritablement mort.

Nous ne répetons point ici ce que nous avons dit ci-devant de saint Jean, tiré des Actes des Apôtres, ni ce que nous en pourrons dire ci-après, tiré de la même histoire; nous rapportons seulement ici ce que l'on ne trouve qu'épars dans les Historiens & les Auteurs Ecclésiastiques. Saint Clement d'Alexandrie (*a*) dit que Jesus-Christ, après sa résurrection, accorda le don de science à saint Jacques le Juste, ou le Mineur, à saint Jean, & à saint Pierre, qui le communiquerent aux autres Apôtres. On assûre que saint Jean reçut pour partage le pays des Parthes, pour y prêcher l'Evangile: ce

(a) *Clem. Alex. apud Euseb. l. 2. c. 1. p. 38.*

qu'on entend des Juifs répandus dans le Royaume des Parthes, qui disputoient alors aux Romains l'empire du monde. La premiere Epître de cet Apôtre a souvent été citée sous le nom d'Epître aux Parthes; (*a*) & elle porte ce titre dans plusieurs anciens Exemplaires. Les Indiens (*b*) tiennent aussi par tradition qu'il a prêché dans leur pays. Mais il est bien plus certain, qu'il a prêché dans l'Asie, & qu'il en a fondé & gouverné toutes les Eglises, comme le dit saint Jerôme. (*c*) On tient qu'il y a demeuré long-tems, (*d*) & que son séjour ordinaire fut à Ephese, où l'on sçait qu'il mourut. Il ne fut pas tant Evêque de cette ville, que de toute la Province d'Asie, dont il visitoit les Eglises, & dont il instituoit & établissoit les Evêques selon le besoin. (*e*)

An du M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

Mais il y a de la difficulté sur le tems auquel il vint dans cette Province. Saint Irenée, (*f*) Théodoret, (*g*) & plusieurs autres, croyent qu'il n'y vint qu'après que saint Paul en fut sorti, pour aller à Rome, & même après le martyre de cet Apôtre. Saint Paul y établit en sa place Timothée, comme on le voit par la premiere Epître qu'il lui écrivit; & les Peres du Concile de Calcedoine (*h*) disent que Timothée est le premier Evêque d'Ephese.

(a) *Aug. quæst. Evang. l. 2. c.* 34. Voyez notre Préface sur cette Epître.

(b) *Vide Baron. an.* 44. §. 30.

(c) *Hieronym. de Viris illustr. c.* 9.

(d) *Polycarp. apud Euseb. l.* 5. *c.* 24. *Chrys. in Ephes. homil.* 1.

(e) *Euseb. l.* 3. *c.* 23. *Tertull. in Marcio. l.* 4. *c.* 5.

(f) *Iren. l.* 3. *c.* 3.

(g) *Theodoret. in Epist. ad Ephes. Prolog. p.* 290. 291.

(h) *Concil. tom.* 4. *p.* 699. *c.*

An du M. 4041. de J. C.41. de l'Ere vulg. 38.

Lorſque ſaint Jean écrivit l'Apocalypſe, il y avoit dans cette Egliſe un Evêque, (*a*) qui étoit apparemment ſaint Timothée, & qui ne pouvoit être ſaint Jean. Saint Epiphane dit que ſaint Jean vint à Epheſe, étant déja âgé. (*b*) D'ailleurs le Concile d'Epheſe (*c*) dit que la ſainte Vierge eſt venuë à Epheſe, & y eſt morte. Or il n'y a gueres d'apparence que la ſainte Vierge ſoit venuë dans ce pays, étant âgée de quatre-vingt ou quatre-vingt-cinq ans; ce qu'on ſeroit obligé de dire, ſi l'on accordoit que l'Apôtre ſaint Jean n'y eſt venu qu'après l'an 66. de Jeſus-Chriſt, qui eſt celui du martyre de ſaint Paul.

Il vaut donc mieux reconnoître, que ſaint Jean a fait deux, ou même pluſieurs voyages en Aſie, dans le premier deſquels il a pû y amener la ſainte Vierge, laquelle y mourut quelque tems après; & qu'enſuite il y revint de nouveau, & y gouverna non-ſeulement l'Egliſe d'Epheſe, mais toutes celles de la Province, moins comme Evêque attaché à une ſeule Egliſe, que comme Apôtre, ayant l'inſpection ſur toutes les Egliſes du pays où il ſe rencontroit. On trouvera dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ſon martyre à Rome, & ſon banniſſement à Pathmos; & ce qui regarde ſon Evangile, ſon Apocalypſe, & ſes Lettres: tout cela regarde le tems qui a ſuivi la ruine de Jeruſalem; & notre deſſein n'eſt pas d'aller au-delà de ce tems. D'ailleurs nous avons traité ce qui regarde ſes Ecrits, à la tête de

(a) *Apoc.* II. I...6.
(b) *Epiphan. hæreſ.* 51. *c.* 2.
(c) *Concil. tom.* 3. *p.* 573. *a.*

ceux que nous avons de lui, dans le Commentaire sur le Nouveau Testament.

AN DU M. 4041. de J. C.41. de l'Ere vulg. 38.

CHAP. XVI. Histoire de saint Philippe Apôtre.

Saint Philippe Apôtre, different de Philippe Diacre, dont on a parlé ci-devant, étoit Galiléen, & natif de Bethzaïde. Il étoit marié, & avoit quelques filles. (*a*) Jesus-Christ quittant le lieu où saint Jean baptisoit, rencontra Philippe, & lui commanda de le suivre. (*b*) Saint Clement d'Alexandrie (*c*) dit que ce fut lui qui répondit à Jesus-Christ, qui lui disoit de le suivre : Permettez-moi d'aller ensevelir mon pere ; & à qui le Sauveur répliqua : Laissez aux morts le soin d'ensevelir leurs morts. (*d*) Ayant rencontré Nathanaël, que plusieurs confondent avec saint Barthelemy, il lui dit qu'il avoit trouvé le Messie, & l'amena à Jesus-Christ. (*e*) Quelques Gentils désirant de voir le Sauveur quelques jours avant sa passion, (*f*) s'adresserent pour cela à saint Philippe. Philippe le dit à André ; & tous deux ensemble en parlerent au Sauveur. Dans la derniere Cene, Philippe demanda à Jesus-Christ de lui faire voir le Pere, à lui & aux Disciples, & qu'ils seroient contens. (*g*) Jesus lui répondit que qui le voyoit, voyoit aussi son Pere.

On assure (*h*) qu'il prêcha dans les deux Phrygies, & qu'il fut enterré à Hieraple, (*i*) dans la Phrygie Pacatienne, dont il étoit consideré com-

(a) *Euseb. l. 3. c. 31. & l. 5. c. 24.*
(b) *Joan. I. 43.*
(c) *Clem. Alex. l. 3. Strom. p. 436.*
(d) *Matth. VIII. 22.*
(e) *Joan. I. 47.*
(f) *Joan. XII. 20.... 22.*
(g) *Joan. XIV. 8.... 10.*
(h) *Theodoret. in Ps. CXVI. p. 371.*
(i) *Euseb. l. 3. c. 31.*

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

me le patron & le défenseur. (*a*) On assure que ses filles y ont demeuré, & y sont enterrées avec lui. Il y en eut quelques-uns d'entre elles (*b*) qui garderent la virginité. D'autres furent mariées. Quelques Auteurs anciens les ont confondues avec les filles du Diacre saint Philippe, lesquelles étoient Prophetesses, & garderent toutes la virginité. On dit que saint Philippe fit toûjours la Pâque le quatorziéme de la lune de Mars, (*c*) aussi-bien que saint Jean l'Evangeliste, à l'imitation des Juifs. Papias (*d*) disoit qu'il avoit appris des filles de saint Philippe, qu'il y avoit eu un mort ressuscité à Hieraple, du tems de cet Apôtre. Sozomene assure que c'étoient elles-mêmes, qui avoient ressuscité ce mort. On croit que saint Philippe vêcut fort long-tems. Quelques-uns de ses Actes le font mourir âgé de quatre-vingt-sept ans, sous Domitien ou sous Trajan. D'autres disent qu'il fut martyrisé à Hieraple, ayant été crucifié, & ensuite accablé à coups de pierres : mais cela n'est nullement certain. Heracléon Disciple de Valentin, cité dans saint Clement d'Alexandrie, (*e*) met saint Philippe au nombre de ceux, qui n'ont point acquis le salut en confessant le nom de Jesus-Christ devant les hommes. Raban Maur dit positivement qu'il mourut en paix. (*f*)

Histoire de saint Barthelemi.

Saint Barthelemy étoit Galiléen, aussi-bien que

(a) *Chrysost. t.6. homil.* 31.
(b) *Clem. Alex. Strom. l.* 3. *p.* 448. *b.*
(c) *Euseb. l.* 5. *c.* 24.
(d) *Euseb. l.* 3. *c.* 39.
(e) *Clem. Strom.* 4. *p.* 522.
(f) *Vide Bolland.* 1. *Mai. p.* 6. 7. & Tillem. Note 2. sur S. Philippe.

AN DU M. 4040. de J. C. 40. de l'Ere vulg. 38.

les autres Apôtres. L'Evangile ne nous apprend aucune particularité de sa vocation, ni de sa vie, à moins qu'il ne soit le même que Nathanaël, ainsi que l'ont crû quelques Sçavans. (*a*) Les Evangelistes qui parlent de Barthelemy, ne disent rien de Nathanaël ; & saint Jean qui parle de Nathanaël, ne dit rien de saint Barthelemy. Nathanaël & Philippe se trouvent joints dans saint Jean, comme Barthelemy & Philippe dans les autres Evangelistes. Saint Jean semble mettre Nathanaël au rang des Apôtres, lorsqu'il dit qu'après la résurrection du Sauveur, Pierre, Thomas, les deux fils de Zebedée, Nathanaël, & deux autres Disciples étant allez pêcher, Jesus-Christ se manifesta à eux. Nathanaël étoit de Cana ; (*b*) & quelques-uns ont crû que c'étoit lui, qui étoit l'époux des nôces qui se firent en cette ville, & où Jesus-Christ fit son premier miracle. Saint Augustin (*c*) & saint Gregoire le Grand (*d*) ne croyent pas que Nathanaël ait jamais été Apôtre ; & par-là ils condamnent l'opinion qui le confond avec saint Barthelemy.

Quelques-uns (*e*) ont avancé que ce Saint avoit porté la lumiere de l'Evangile dans la Lycaonie : mais la tradition la plus constante des Anciens & des Modernes, est qu'il a prêché dans les Indes. Il porta dans ce pays l'Evangile de saint Mat-

(a) *Rupert. in* 1. *Joan.* 1. *Tostat. in Matt. X. Osor. serm. de S. Joan. Jansen. Cornel. à Lapid. Hammond. in Joan.* 1.

(b) *Joan. XXI.* 2.

(c) *Aug. in Joan. homil.* 7. *p.* 29. *& in Ps. LXV. p.* 263.

(d) *Greg. in Job. l.* 33. *c.* 15.

(e) *Chrysost. seu alius hom.* 31. *p.* 269. *Aliis ex Græcis & Latinis.*

AN DU M. 4041. de J. C.41. de l'Ere vulg. 38.

thieu, écrit en Hebreu; & ſaint Pantene, (*a*) y étant allé, y trouva cet Evangile, cent ans après. Mais comme le nom d'Indes eſt fort vague, les uns entendent ſous ce nom, la Perſe; d'autres, l'Armenie; d'autres, l'Arabie Heureuſe; d'autres, l'Ethiopie Orientale, ou l'Inde citerieure, jointe à l'Ethiopie; (*b*) ce qui n'eſt autre choſe que l'Arabie Heureuſe. Il n'y a aucun inconvenient, que ſaint Bathelemy n'ait pû prêcher dans tous ces pays, qui ſont limitrophes les uns aux autres. Le plus ancien Auteur de ſa vie que nous ayons, (*c*) dit que Dieu lui donna en partage, *ab Hevilat, uſque Gabaoth.* Je voudrois lire, *uſque Gebaloth:* Depuis le pays d'Hevilat, *juſqu'aux extremitez* de l'Arabie Heureuſe, terminées par l'ocean. Hevilat étoit entre l'Arabie Déſerte & l'Arabie Heureuſe, vers l'embouchure de l'Euphrate dans le Golphe Perſique.

On aſſure que ſaint Barthelemy mourut dans la ville d'Albane, ou Albanople, dans l'Albanie, ſur la mer Caſpienne. Ce pays étoit autrefois compris dans l'Armenie. Les uns croyent qu'il fut crucifié; (*d*) les autres, qu'il fut écorché vif, & enſuite décapité. (*e*) D'autres veulent qu'il ait été attaché à une croix avec des cordes, premierement à Hieraple en Phrygie; puis crucifié une ſeconde fois, & attaché à la croix avec des cloux, après avoir été fouetté, à Urbanople dans la grande

(a) *Euſeb. l. 5. c. 10. p. 175. c. Hieronym. de Viris illuſtr. c. 36.*
(b) *Rufin. l.10. c.9. Socr. l.1. c.19.*
(c) *Joſeph. Author vitæ S. Barthel. apud Surium. 24. Auguſti.*
(d) *Vita S. Barth. ibidem.*
(e) *Theodor. Studita Spicileg. t. 3. p. 16. 18.*

Armenie.

Armenie. (*a*) Le sentiment qui a pris le dessus, & qui est le plus fondé en preuves dans l'antiquité, est qu'il fut écorché dans l'Armenie. (*b*) Quelques anciens heretiques avoient composé autrefois sous son nom un faux Evangile, qui a été condamné par le Pape Gelase.

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

CHAP. XVI. Histoire de saint Matthieu.

Saint Matthieu, autrement Levi, ou Alphée, Publicain de profession, fut appellé par Jesus-Christ, comme il étoit à son bureau, sur le bord de la mer de Tiberiade, près la ville de Capharnaüm. Il obéït aussi-tôt, & fit un festin au Sauveur & à ses Disciples, auquel il invita plusieurs Publicains. Les Pharisiens s'en scandaliserent, parce que le métier de Publicain, ou de Receveur des deniers publics, étoit fort odieux parmi les Juifs. Jesus leur répondit, qu'il n'étoit pas venu appeller les justes, mais les pécheurs à la pénitence. Depuis sa vocation, saint Matthieu témoigna toûjours une humilité & une modestie singulieres, nous ayant lui-même appris sa qualité de Publicain, qui étoit ce qui pouvoit l'humilier davantage. Saint Clement d'Alexandrie (*c*) dit qu'il ne mangeoit point de viandes, & qu'il se contentoit pour sa nourriture, de legumes, de fruits & d'herbes.

Les Historiens ne conviennent pas du pays qui lui échut en partage, dans la distribution que les Apôtres firent entre eux des Provinces, pour y

(a) *Nicetas Paphlag. Auctuar. Bibl. PP. t. 3. p. 395. 396.*

(b) Voyez *Bolland. 4. Mart.* Tillemont Not. 3. sur S. Barthelemi.

(c) *Clem. Alex. l. 2. Pædag. c. 1.*

AN DU M. 4041. de J. C. 41 de l'Ere vulg. 38.

prêcher l'Evangile. Quelques-uns (*a*) écrivent qu'il prêcha dans le pays des Perses ou des Parthes : D'autres en plus grand nombre, (*b*) qu'il porta la foi dans l'Ethiopie, & qu'il y mourut. D'autres soûtïennent qu'il mourut dans la Perse, ou dans la Carmanie, qui étoit une Province de l'Empire des Perses. Plusieurs soûtiennent qu'il est mort par le martyre ; & quelques-uns disent qu'il fut consumé par le feu. D'autres doutent qu'il ait fini sa vie par une mort violente. (*c*) Saint Clement d'Alexandrie (*d*) cite d'Heracléon Disciple de Valentin, que saint Matthieu est sorti de ce monde par une mort naturelle.

Les Anciens (*e*) nous apprennent, que saint Matthieu après avoir prêché quelque tems dans la Judée, & étant sur le point de quitter cette Province, pour aller annoncer l'Evangile dans le pays qui lui étoit tombé en partage, entreprit d'écrire son Evangile le premier de tous ; afin que les Fidéles dont il étoit obligé de se séparer, trouvassent dans son livre de quoi suppléer aux instructions qu'il leur donnoit étant présent. Il l'écrivit dans Jerusalem en Hebreu, ou en Syriaque, qui étoit la Langue des Juifs du pays. Il avoit principalement en vûe l'instruction des Juifs convertis, qui l'en avoient prié ; & les Apôtres lui en

(a) *Paulin carm. 26. Ambros. in Psalm. XLV.*

(b) *Gregor. in Rex. IX. p. 183. Fortunat. l. 5. c. 1. Socrat. l. 1. c. 19. hist. Eccl. Rufin. lib. X. c. 9. alii.*

(c) *Vide Ughell. t. 6. p. 1136. c. Florentin. alios.*

(d) *Clem. Alex. Strom. l. 4. p. 502.*

(e) *Euseb. l. 3. c. 24. hist. Eccl. Iren. l. 3. c. 1. Hieronym. de viris illustr. c. 3. Chrysost. in Matth. homil. 1. &c.*

avoient donné la commission. L'Original Hebreu de cet Evangile s'est conservé assez long-tems dans l'Eglise : mais il est aujourd'hui perdu. Nous en avons une traduction en Grec, que l'on croit presque aussi ancienne que l'Original Hebreu. Les additions & corruptions, que les anciens heretiques sortis de la Synagogue, avoient faites à cet Evangile Hebreu, sont la principale cause du peu de soin que l'Eglise a pris de le conserver : ce qui a occasionné sa perte entiere. Nous avons dit ci-devant, que saint Matthieu avoit pû écrire son Evangile vers l'an 35. ou 36. de Jesus-Christ, selon l'Ere vulgaire.

Histoire de saint Thomas.

Saint Thomas, autrement Didyme, c'est-à-dire, Jumeau, est un des premiers Disciples de Jesus-Christ. On ne sçait ni le tems, ni les circonstances de sa vocation. Lorsque le Sauveur, peu de tems avant sa passion, voulut aller ressusciter Lazare, Thomas exhorta les Apôtres à y suivre le Sauveur, & à mourir, s'il étoit nécessaire, avec lui ; (*a*) car il sçavoit que les Juifs en vouloient à sa vie. Dans la derniere Céne, saint Thomas lui demanda où il alloit, & quel étoit le chemin qu'il falloit prendre pour le suivre. (*b*) Jesus-Christ lui répondit : *Je suis la voye, la vérité & la vie.* Le jour de la Résurrection, Jesus-Christ s'étant apparu aux Apôtres en l'absence de saint Thomas, celui-ci ne voulut pas croire qu'il fût ressuscité, & déclara qu'il ne le croiroit point ; à moins qu'il ne mît ses doigts dans les trous de ses mains percées,

(a) *Joan. XI. 16.* | (b) *Joan. XIV. 5.*

AN. DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

& sa main dans l'ouverture que la lance avoit faite à son côté. (*a*) Huit jours après, le Sauveur s'apparut de nouveau aux Apôtres, & à saint Thomas avec eux, & il convainquit celui-ci qu'il étoit veritablement ressuscité ; ce qui fit dire à saint Thomas : Vous êtes mon Seigneur & mon Dieu. Enfin le Fils de Dieu s'apparut encore à saint Thomas, & à quelques autres Apôtres sur la mer de Galilée, & il dîna avec eux. (*b*) C'est ce que l'Evangile nous apprend de ce saint Apôtre.

La tradition constante des Anciens, (*c*) est que le pays des Parthes échut à saint Thomas dans la distribution qu'ils firent entre eux des pays du monde, pour y porter l'Evangile. On dit qu'il prêcha aux Medes, aux Perses, aux Hircaniens, aux Carmaniens, aux Bactriens, aux Mages, ou selon quelques-uns, aux Marges, ou aux Mardes, peuples d'Asie. Mais il vaut mieux conserver le nom de Mages, & dire qu'il prêcha à ces Philosophes, que l'on connoissoit dans la Perse sous le nom de Mages, & qui étoient répandus dans plusieurs villes de l'Empire des Perses, qui étoit alors fort étendu. Il y en a qui prétendent (*d*) qu'étant arrivé dans le pays où vivoient encore les Mages, qui avoient adoré Jesus-Christ dans son enfance, il les instruisit, les baptisa, & les employa ensuite avec lui à la prédication de l'Evangile dans la Perse. Quelques Peres disent qu'il a prêché dans les

(a) *Joan. XX. 24. 25. 26. &c.*
(b) *Joan. XXI. 2.*
(c) *Origen. apud Euseb. l. 3. c. 1. Rufin. l. 10. c. 9. Recognit. l. 9. c. 29. Eucher. qu. in Acta. p 370.*
(d) *Author. Operis imperf. in Matth. homil. 2. p. 17.*

Indes ; d'autres, dans l'Ethiopie : mais le nom d'Indes & d'Ethiopie est si vague chez les Anciens, que l'on n'en peut fixer la vraye situation. Il y avoit dans l'Empire des Perses des régions, que l'on a quelquefois comprises sous le nom d'Indes & d'Ethiopie. Ainsi cela n'a rien d'opposé à la tradition qui donne à saint Thomas la Perse en partage.

An du M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

On ignore le tems de sa mort. Saint Nil (*a*) dit qu'il ne mourut qu'après saint Pierre & saint Paul, c'est-à-dire, après l'an *66.* de Jesus-Christ. Les Martyrologes disent en general qu'il est mort dans les Indes. Quelques-uns ajoûtent, qu'il souffrit le martyre à Calamine. D'autres nouveaux soûtiennent que Calamine dans les Indes, est la même que Maliapur, (*b*) où l'on prétend avoir trouvé une inscription, qui porte que saint Thomas fut percé d'une lance au pied d'une croix près de cette ville. Quelques-uns (*c*) ont voulu nier qu'il eût souffert le martyre : mais le sentiment contraire paroît très-bien fondé dans les Peres. (*d*) Quelques anciens héretiques avoient fabriqué sous le nom de saint Thomas, un faux Evangile, une Apocalypse, & des voyages. On y lisoit (*e*) l'histoire d'un homme, qui ayant donné un soufflet à cet Apôtre, fut maudit de lui, & ensuite

(a) *Nil apud Phot. cod.* 276.

(b) *Vide Baron. ad ann.* 57. §. 15.

(c) *Heracleon. apud Clem. Alex. l.* 4. *Strom. p.* 502.

(d) *Nilus apud Phot. cod.* 276. *Asterius homil. X. p.* 196. *Gaudent. ser.* 17. *p.* 60. *Vide & Theodoret. Græc. Affect. l.* 10. *p.* 607. *a. Gregor. Turon. de gloria Mart. c.* 32.

(e) *Vide apud Aug. de serm. Domini in monte, l.* 1. *c.* 20. *& in Faust. l.* 22. *c.* 79. *&c.*

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

déchiré par un lion. On lisoit aussi dans ses Actes, qu'il ne baptisoit pas avec de l'eau, mais avec de l'huile; ce qui étoit aussi pratiqué par les Manichéens. Ces seules circonstances suffisent pour faire rejetter ces prétendus Actes de saint Thomas.

Eusebe (*a*) nous apprend, que saint Thomas envoya de Jerusalem à Edesse en Mésopotamie, peu de tems après l'Ascension du Sauveur, saint Thadée, l'un des septante Disciples, & fort différent de l'autre saint Thadée, ou Jude. La Mésopotamie étoit apparemment comprise dans le partage de saint Thomas, à qui l'Empire des Perses étoit échû. Abagare, ou Abgare, étoit alors Roi d'Edesse. Ce prince étoit travaillé d'une maladie fâcheuse & incurable, que les uns (*b*) entendent de la goutte, d'autres (*c*) de la lepre. Ayant entendu parler des miracles que Jesus faisoit dans la Judée, il lui envoya un courier nommé Ananie, avec une Lettre addressée à Jesus Sauveur, plein de bonté, qui paroissoit à Jerusalem. Il le prioit de venir à Edesse, pour le guérir, lui offroit une demeure dans sa ville, & lui disoit qu'Edesse, quoique petite, leur suffiroit à tous deux, puisque les Juifs ne cherchoient qu'à lui faire de la peine.

Jesus-Christ ne jugea pas à propos d'aller à Edesse; mais il écrivit à Abgare en ces termes: » Vous êtes heureux, Abgare, de croire en moi » sans m'avoir vû; car c'est de moi qu'il est écrit,

(a) *Euseb. l. 1. c. 13. p. 32. 33. Ex Archivis publ. civit. Edessenæ.*

(b) *Procop. de Bello Persico, l. c. 12.*

(c) *Græci recentiores.*

» que ceux qui m'auront vû, ne croiront point en » moi; & que ceux qui ne m'auront point vû, » croiront, & recevront la vie. Quant à la priere » que vous me faites de vous aller trouver, il faut » que j'accomplisse toutes les choses, pour lesquelles je suis venu, & qu'ensuite je retourne à » celui qui m'a envoyé. Quand j'y serai retourné, » je vous envoyerai un de mes Disciples, afin qu'il » vous guérisse de votre incommodité, & qu'il » vous donne la vie, à vous, & à ceux qui sont » avec vous. Eusebe dit qu'il a tiré cette Lettre, & tout ce récit, des Archives publiques de la ville d'Edesse. Le Comte Darius en parle à S. Augustin. *(a)* Saint Ephrem, Procope, Evagre, saint Jean de Damas, & une infinité d'autres, (*b*) ont connu cette Lettre, & l'ont cruë authentique : mais aujourd'hui plusieurs (*c*) la révoquent en doute.

An du M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

Quoi qu'il en soit, la promesse que Jesus-Christ avoit, dit-on, faite à Abgare, fut accomplie par saint Thomas, qui fut inspiré par l'Esprit de Dieu d'envoyer à Edesse saint Thadée, pour y annoncer Jesus-Christ, & pour guérir le Roi Abgare. Thadée logea d'abord chez un nommé Tobie, & commença bien-tôt à éclater par un grand nombre de miracles, qu'il fit au nom de Jesus-Christ. Le bruit en vint aux oreilles du Roi, qui jugeant que c'étoit celui, que le Sauveur avoit promis de lui envoyer, se le fit aussi-tôt amener. Le Roi

(a) *Apud Aug. Ep. 230. nov. edit.*

(b) *Vide Natal. Alex. t. 1. p. 246. Bolland. 1. Febr. p. 62. &c.*

(c) *Natal. Alexand. t. 1. p. 243. Du Pin. & alii passim.*

An du M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

étoit dans son Palais avec tous ses Grands. Dès qu'il apperçut saint Thadée, un certain éclat qu'il apperçut seul sur son visage, l'obligea à se prosterner à ses pieds. Il lui demanda si c'étoit lui qui venoit de la part de Jesus, & qui devoit le guérir de son infirmité. Thadée lui dit que c'étoit lui, & que s'il croyoit veritablement, il recevroit la guérison. Abgare répondit qu'il croyoit tellement en Jesus-Christ, que sans les Romains, il auroit été tailler en pieces les Juifs, qui l'avoient crucifié. Thadée lui dit que Jesus-Christ en mourant, n'avoit fait qu'executer la volonté de son Pere, & étoit ensuite retourné vers lui par sa résurrection. Abgare répondit qu'il croyoit en lui & en son Pere. Thadée lui imposa les mains, & à l'instant il fut guéri.

Il fit encore d'autres miracles en sa présence; & le Roi l'ayant prié de l'instruire plus particuliérement de Jesus-Christ, Thadée lui dit de faire assembler le lendemain tout son peuple, & qu'il leur parleroit en sa présence; afin que la parole de vie pût être utile à un plus grand nombre de personnes. Le Roi fit aussi présenter à Thadée une grande quantité d'or: mais le Saint la refusa, disant: Si nous avons abandonné notre bien, comment prendrions-nous celui des autres? Les jours suivans le Saint instruisit les Edesséniens; & leur ayant fait admirer la puissance de Jesus-Christ par les miracles qu'il fit en leur présence, il les disposa à recevoir la lumiére de la foi. Il les baptisa tous, & la ville conserva pendant long-tems le dépôt de la foi qu'elle avoit reçû. La plûpart des Anciens ont confondu

An du M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

confondu ce ſaint Thadée, qui n'étoit que du nombre des ſeptante Diſciples, avec ſaint Thadée l'Apôtre, dont nous allons parler.

Chap. XVII. Hiſtoire de ſaint Jude Apôtre.

Saint Jude Apôtre, autrement Thadée, ou Lebbée (*a*) étoit frere de ſaint Jacques le Mineur, & frere, c'eſt-à-dire, couſin germain de Jeſus-Chriſt ſelon la chair, étant fils de Marie ſœur de la ſainte Vierge. Il fut marié, & eut des enfans, puiſque Hegeſippe (*b*) parle de deux Martyrs, petits-fils de Jude. Dans la derniere Céne, il demanda au Sauveur pourquoi il devoit ſe manifeſter à ſes Apôtres, & non pas au monde. On dit (*c*) qu'il porta la lumiére de l'Evangile dans la Lybie. Il y a apparence qu'il ſe trouva à Jeruſalem l'an *62*. de Jeſus-Chriſt, après la mort de ſaint Jacques le Mineur ſon frere. Les Apôtres & les parens du Sauveur s'y étant alors raſſemblez de tous côtez, (*d*) pour lui donner un ſucceſſeur, on choiſit pour cette dignité ſaint Simon, que l'on croit auſſi avoir été frere de ſaint Jude.

Nous avons une Epître de cet Apôtre, qui eſt la derniere des ſept qu'on nomme Catholiques. Il l'écrivit principalement aux Juifs convertis au Chriſtianiſme, & il y attaque les hérétiques de ce tems-là, qui étoient les Nicolaïtes, les Simoniens & les Gnoſtiques, qui enſeignoient l'inutilité des bonnes œuvres. Saint Jude les combat avec force, & il employe les penſées, & quelquefois même les termes dont ſaint Pierre s'étoit ſervi contre eux dans ſa ſeconde Epître. On conjecture qu'il ne l'écrivit

(a) *Matt. XIII. 55.*
(b) *Euſeb. l. 3. c. 20. hiſt. Eccl.*
(c) *Paulin. carm. 26.*
(d) *Euſeb. l. 3. c. 11. hiſt. Eccl.*

An du M. 4041. de J. C. 42. de l'Ere vulg. 38.

qu'après la ruine de Jerusalem, & après la mort de S. Pierre, puisqu'il y dit: (*a*) Souvenez-vous de ce que les Apôtres de notre Seigneur Jesus-Christ ont prophetisé avant moi. De plus il cite la seconde Epître de saint Pierre, qui ne fut écrite qu'en l'an 66. de Jesus-Christ, qui est celui du martyre de saint Pierre.

On assûre que saint Jude Apôtre a prêché dans Edesse, & dans toute la Mesopotamie, affermissant l'œuvre de Dieu que saint Thadée y avoit commencé. (*b*) On dit aussi qu'il a prêché dans la Judée, la Galilée, la Samarie, l'Idumée, la Syrie. Quelques-uns (*c*) le font prêcher dans l'Armenie; & les Armeniens tiennent par tradition, qu'il a souffert le martyre dans leur pays; & ils prétendent avoir encore son corps. D'autres (*d*) croyent qu'il est mort dans la Perse. On lui a attribué un faux Evangile, qui fut condamné par le Pape Gelase.

Histoire de saint Simon Apôtre.

Saint Simon Apôtre surnommé le Zélé, (*e*) que les Grecs modernes confondent avec Nathanaël, & que quelques-uns distinguent de Simon frere du Seigneur, (*f*) prêcha, dit-on, (*g*) l'Evangile dans l'Egypte, la Cyrenaïque & l'Afrique, dans la Mauritanie, & dans la Lybie. On prétend même

(a) *Judæ vers.* 17.

(b) *Nicephor. l.* 2. *c.* 40.

(c) *Vide Florent. p.* 172. *Combefis Auctuar. t.* 3. *p.* 500.

(d) *Fortunat. l.* 8. *c.* 4. *Beda in Acta, p.* 3. *alii.*

(e) *Luc. VI.* 15. *Act. I.* 13.

(f) Ceux qui disent qu'il étoit de la tribu de Zabulon, ou de Nephtali, le distinguent assez clairement du cousin germain de J. C. lequel devoit être comme lui, de la tribu de Juda. Voyez *Theodoret in Psalm. LXVII.* 28. & *Hieronym. in Matt. X.* 4. *p.* 29.

(g) *Nicephor. lib.* 2. *c.* 40. *Ita & Græci.*

qu'il porta la lumiére de la foi dans les Isles Britanniques, accompagnant sa prédication d'un grand nombre de miracles, & signalant son zéle par les persécutions qu'il souffrît, & par la mort qu'il endura sur la croix, à l'imitation de son Maître. Mais d'autres (*a*) soûtiennent qu'il est mort & enterré dans la Perse, dans la ville de Suanis; & cette derniere tradition paroît pour le moins aussi ancienne, que celle qui le fait prêcher dans l'Afrique, & dans les Isles Britanniques.

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

Histoire de saint Matthias.

Saint Matthias, que quelques-uns (*b*) ont confondu mal-à-propos avec Zachée, fut d'abord du nombre des septante Disciples; & aussi-tôt après l'Ascension du Sauveur, il fut mis au rang des Apôtres, de la maniere qu'on l'a vû ci-devant. On cite de lui cette parole, (*c*) qu'il faut combattre contre la chair, & l'assujettir entiérement, en lui refusant ce que demandent les désirs dereglez de la sensualité; & qu'il faut au contraire faire croître, & fortifier l'ame par la foi & la connoissance. On dit aussi qu'il disoit: (*d*) *Admirez les choses présentes.* Ce qui peut recevoir un bon sens, en disant qu'on doit admirer en tout la sagesse, la justice & la providence de Dieu, qui éclattent dans tout ce qui se passe en cette vie; ou qu'il faut se considerer dans ce monde comme dans un spectacle, où l'on admire ce qui s'y presente, sans y prendre part, & sans s'y attacher. On lui attribuoit beau-

(a) *Fortunat. l. 8. c. 4. Beda in Acta c. 1. ℣. 13. Abdias l. 6. Martyrol. Hieronym.*

(b) *Clem. Alex. Strom. l. 4. p. 488.*

(c) *Clem. Alex. l. 3. Strom. p. 436.*

(d) *Clem. Alex. l. 2. p. 280.*

An du M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

coup d'ouvrages apocryphes, comme un Evangile, des traditions, &c. que l'Eglise n'a jamais adoptez. La tradition des Grecs est qu'il prêcha dans la Colchide, à qui ils donnent le nom d'Ethiopie, & qu'il y souffrit le martyre. L'Auteur de sa vie, qui avoit été écrite en Hébreu, & qui fut traduite en Latin au douziéme siécle par un Religieux de l'Abbaye de saint Matthias de Trêves, dit que saint Matthias étoit de Bethléem, d'une race illustre; qu'après la Pentecôte, il eut pour partage la Palestine; qu'après qu'Ananus eut fait mourir saint Jacques le Mineur à Jerusalem, saint Matthias fut pris en même tems dans la Galilée; qu'ayant été amené devant Ananus, & interrogé sur sa créance, il fut condamné à être lapidé; qu'enfin on lui trancha la tête, après qu'il fut mort. Mais plusieurs Sçavans ne reconnoissent pas ces Actes, ni ces traditions pour véritables.

LIVRE DEUXIE'ME.

Chap. I. Regne de Caïus Caligula. Ses extravagances.

Nous avons vû ci-devant que Caïus Caligula étant devenu Empereur par la mort de Tibére, combla de biens & de gloire Agrippa son ami, & qu'il lui donna la Tétrarchie de Philippe son oncle. Agrippa demeura quelque tems à Rome avec Caïus. Ce jeune Empereur dans les commencemens, se gouverna d'une maniere qui fut très-agréable au peuple Romain, & qui donnoit quelque esperance d'un regne heureux & moderé. Mais bien-tôt son mauvais

naturel ſe déclara par diverſes actions de folie, de cruauté, de prodigalité & de débauches. La plus grande de ſes folies, fut celle qu'il fit paroître, en voulant ſe faire adorer comme un Dieu. Il s'égala d'abord à ceux que les Romains appelloient demi-Dieux; *(a)* comme Hercules, Bacchus, & les autres de cette claſſe; & enſuite aux grands Dieux, pour qui les idolâtres avoient un plus grand reſpect. Il prenoit ridiculement les marques de ces Divinitez, & paroiſſoit tantôt avec des aîles aux pieds, & un caducée à la main, comme Mercure; & tantôt ſans barbe, avec une couronne de rayons ſur ſa tête, un arc & des fléches à la main gauche, ayant les graces à ſon côté droit, comme Apollon; & tantôt comme Mars, avec l'épée, le bouclier, le caſque, & une grande barbe.

An du M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

Il prétendoit quelquefois être le frere, & le favori de Jupiter, & tantôt Jupiter lui-même; imitant durant les orages le bruit du tonnerre, & une eſpece d'éclairs avec des machines; & lorſque la foudre tomboit, il lançoit une pierre contre le Ciel, en diſant: Tuë-moi, ou je te tuë. Il vouloit que l'on crût, que la lune étoit ſa femme; & quelquefois il l'appelloit à ſoi, quand elle étoit pleine. Il fit apporter de la Grece toutes les ſtatuës des plus celebres Maîtres, & les fit placer dans ſon palais; puis il leur ôtoit la tête, & y faiſoit mettre la ſienne, afin qu'on n'adorât que lui ſous la figure de toutes ces diverſes

(a) *Philo Legat ad Caïum. p.* 1002. *& ſeq.* Voyez auſſi *Sueton. l.* 4. *c.* 52. *& Dion. l.* 59.

An du M. 4041. de J. C.41. de l'Ere vulg. 38.

Divinitez. Il fit bâtir un Temple dans son Palais, où il mit sa statuë au naturel, toute couverte d'or, & revêtuë chaque jour d'un habit semblable à celui qu'il portoit. Il avoit des Prêtres & des Prêtresses du nombre des plus considerables de la ville, à qui il faisoit acheter bien cher cette dignité. Caïus se mit lui-même de la compagnie de ses Prêtres, & en voulut être le Chef. Il y admit aussi son propre cheval; & l'on n'immoloit à sa statuë que des oiseaux rares & exquis comme des paons, des faisans, & autres semblables.

Les villes, les peuples, les nations rendoient hommage à cette nouvelle Divinité, & augmentoient par leurs basses flatteries la vanité & la folie, dont ils se mocquoient. Les villes à l'envi lui dressoient des Autels & des Temples, & mettoient sa statue au nombre de celles de leurs Dieux. Les peuples juroient par son nom. Enfin on ne vit peut-être jamais une plus grande extravagance de la part d'un Prince, ni une plus grande folie de la part des peuples. Les Alexandrins furent des premiers & des plus ardens à lui rendre des honneurs, qui ne sont dûs qu'à Dieu. (*a*) Les Juifs furent les seuls qui ne pûrent se résoudre à fléchir le genoux devant son Idole. C'est ce qui indisposa Caïus contre eux. Il y avoit alors à Alexandrie un Gouverneur nommé Avillius Flaccus, Chevalier Romain, qui craignant la violence de Caligula, prit à tâche de le gagner, & de le

(a) *Philo, ibidem. p.* 1015. 1039. *Vide & Joseph Antiq. l.* 18. *c.* 10.

contenter, aux dépens même de la verité & de la justice; car il le flattoit par des éloges magnifiques, qu'il faisoit de lui en public & en particulier, & lui écrivoit des Lettres pleines de flatteries & de bassesses. Flaccus fut conseillé, pour gagner l'amitié de ce Prince ambitieux, de maltraiter les Juifs. On lui dit que c'étoient les seuls qui ne vouloient point reconnoître qu'il étoit Dieu; que ce Prince ne pouvoit qu'il n'en fût très-offensé, & que ce seroit le prendre par son foible, que de le venger du mépris de ce peuple.

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

Agrippa retourne en Judée.

Les choses étoient dans cette disposition à Alexandrie, lorsqu'Agrippa demanda à l'Empereur, la seconde année de son Empire, qu'il pût aller faire un voyage en Judée, (*a*) pour donner ordre aux affaires de son Royaume, & revenir ensuite auprès de lui. Caïus y consentit, & lui conseilla de prendre le chemin de l'Egypte, comme étant le plus court. Il s'embarqua à Pouzoles vers la fin de Juillet, & arriva peu de jours après à la vûë d'Alexandrie. Il ne voulut pas y entrer durant le jour, pour ne pas faire tant d'éclat; il attendit la nuit. Mais son arrivée fut bien-tôt connuë. L'éclat & la richesse des armes de ses gardes attirerent les regards & exciterent la jalousie des Alexandrins. Ils ne purent souffrir ce nouveau Roi des Juifs; ils l'attaquerent par des railleries sanglantes, & par des satyrs en vers, étant appuyez sous main par Flaccus leur Gouverneur, qui n'aimoit point les Juifs, & qui ne voyoit qu'avec envie la prosperité d'Agrippa. Il lui

(a) *Joseph, Antiq. l. 18. c. 8. Philo in Flacc. p. 968.*

An du M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

témoignoit au dehors toute ſorte d'honneur ; mais en ſecret il en parloit mal, & le railloit.

Il y avoit dans Alexandrie un fou nommé Carrabas, qui alloit nud par les ruës, (*a*) & qui étoit le joüet des enfans. Les Alexandrins le menerent dans le Gymnaſe, qui étoit le lieu des exercices publics ; & l'ayant placé dans un lieu élevé, où il pût être vû de tout le monde, ils lui mirent autour de la tête une feüille de jonc, ou de papier d'Egypte, ils lui couvrirent les épaules d'une natte en forme de manteau royal, & lui donnerent à porter en guiſe de ſceptre, un morceau de roſeau qui ſe trouva à terre par haſard. En cet état, ils le promenoient & l'accompagnoient, ayant ſur les épaules des bâtons en forme de halebardes, comme pour donner des gardes à ce Roi ridicule. Les uns lui venoient préſenter des placets ; les autres lui demandoient juſtice ; d'autres lui parloient des affaires de l'Etat : aprés quoi, ils le ſaluoient à haute voix, & lui crioient : *Maris ;* c'eſt-à-dire, Seigneur ; comme qui diroit : Vive le Roi. C'eſt ainſi que les Alexandrins ſe railloient de la Royauté d'Agrippa ; inſultant à ce Prince dans la perſonne de Carrabas, de même que les Juifs avoient inſulté à Jeſus-Chriſt même dans ſa paſſion.

Agrippa ne demeura pas long-tems à Alexandrie. Il y fut témoin des mauvais traitemens que Flaccus y faiſoit aux Juifs ; & ceux-ci l'informerent de la conduite que ce Gouverneur avoit tenuë envers eux dès le commencement du regne de Caïus,

(a) *Philo, in Flaccum.*

n'ayant

n'ayant pas voulu lui envoyer l'écrit qu'ils lui avoient mis en main, par lequel ils témoignoient, qu'ils avoient rendu à l'Empereur tous les honneurs qu'ils lui pouvoient rendre selon leur Loi. En effet Flaccus ayant lû cet Ecrit, en avoit paru content, & promit de l'envoyer, & d'assûrer Caïus du respect qu'ils avoient pour lui : mais il n'en fit rien ; ce qui étoit une marque certaine de sa mauvaise volonté. Les Juifs donnerent à Agrippa un nouveau mémoire semblable au premier, & il leur promit de l'envoyer à l'Empereur, & de lui faire connoître la mauvaise conduite de Flaccus à leur égard.

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

CHAP. II. Soulevement des Bourgeois d'Alexandrie contre les Juifs.

Les Alexandrins voyant que non-seulement Flaccus ne réprimoit pas leur insolence, mais qu'il les favorisoit même en secret, s'assemblerent un jour, & apparemment le lendemain de la scêne qu'ils avoient représentée avec leur Carrabas ; s'assemblerent, dis-je, de grand matin au théatre, & se mirent à crier qu'il falloit mettre des statuës dans les Synagogues, ou dans les Oratoires que les Juifs avoient dans plusieurs endroits de la ville, & où ils faisoient les exercices de leur Religion. Flaccus accorda la permission qu'on demandoit ; & sur le champ les Alexandrins partagez par grandes troupes, vont à ces Oratoires, coupent les arbres des uns, renversent les autres jusques aux fondemens, mettent le feu dans d'autres ; & pour ceux qu'ils ne purent ruiner, parce qu'ils étoient défendus par le grand nombre de Juifs qui demeuroient auprès, ils les profanerent, en y mettant par force des statuës de Caïus.

AN DU M. 4041. de J. C. 41 de l'Ere vulg. 38.

Dans la plus grande & la plus considérable de ces Synagogues, ils entreprirent de placer une statuë de Caïus, plus grande que les autres, & portée sur un char tiré par quatre chevaux. Le char n'étoit ni neuf, ni propre ; & ils devoient craindre que l'Empereur ne trouvât mauvais, qu'ils traitassent sa statuë avec si peu de respect : mais ils sçavoient donner à tout ce qu'ils entreprenoient, un tour qui le faisoit agréer à l'Empereur. Ils lui envoyoient des journaux, & des rélations de tout ce qui se passoit à Alexandrie ; & Caïus les lisoit avec une très-grande satisfaction, s'imaginant que les Alexandrins faisoient tout cela par l'affection qu'ils lui portoient, & par l'aversion qu'il avoit conçûë contre les Juifs, lui faisant trouver bon tout ce que l'on entreprenoit pour leur nuire. Ses amis & ses courtisans l'entretenoient dans ces sentimens, par les railleries continuelles qu'ils faisoient de cette malheureuse nation. Les autres villes d'Egypte imiterent celle d'Alexandrie, & l'on consacra par-tout des statuës & des images de Caïus, dans les Oratoires & les Synagogues des Juifs.

Peu de jours après que les Synagogues eurent été ou brûlées, ou démolies, ou profanées, Flaccus publia un Edit, où il déclaroit les Juifs étrangers à Alexandrie ; c'est-à-dire, qu'il les dépouilloit du droit de bourgeoisie, qu'ils avoient obtenu des Rois & des Empereurs depuis Alexandre le Grand. Il rendit cet Edit, sans les avoir seulement fait appeller, & sans s'informer de leur bon droit. Le peuple d'Alexandrie n'en demeura pas là. Voyant que les Juifs étoient sans défense, &

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

qu'on pouvoit impunément faire contre eux tout ce qu'on voudroit, ils crurent que le tems étoit venu de satisfaire pleinement la haine, qu'ils avoient toûjours euë contre cette nation. La ville d'Alexandrie étoit divisée en cinq quartiers, qui prenoient leur nom des cinq premieres lettres de l'alphabet. Les Juifs étoient répandus dans tous les cinq : mais il y en avoit deux où ils étoient en plus grand nombre, & que pour ce sujet on appelloit les quartiers des Juifs. On les contraignit de sortir de quatre de ces quartiers, & de se renfermer dans une petite partie du cinquiéme. Les Alexandrins entrerent ensuite dans les maisons dont on les avoit chassez, & les pillerent comme dans une guerre ouverte. Il y eut plus de quatre cens maisons pillées de cette sorte.

Ils regardoient les Juifs comme des gens que l'Empereur & Flaccus avoient livrez à leur discretion. Ils enfoncerent leurs magazins & leurs boutiques, qui étoient alors fermées, à cause du deüil de Drusille sœur de Caïus, & en emporterent tout ce qui leur plut. Ils se cachoient si peu de ces excès, qu'ils en faisoient gloire, & montroient à tout le monde ce qu'ils avoient pillé. Quand plusieurs se rencontroient à ces pillages, ils se partageoient entre eux les dépouilles, comme ils auroient fait celles des ennemis publics ; & cela souvent à la vûë de ceux à qui ces choses appartenoient ; ajoûtant l'insulte & la raillerie à la violence.

Le quartier où on les avoit resserrez, étoit si petit pour leur grand nombre, que la plûpart ne

An du M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

pouvant trouver où ſe loger, étoient obligez de paſſer les jours & les nuits à l'air, expoſez à l'exceſſive chaleur du climat, qui les étouffoit, & leur ôtoit la reſpiration. Les jeunes gens de la ville les y tenoient comme aſſiegez, ſans leur permettre d'en ſortir, pour chercher de quoi ſe nourrir. Ceux qui purent s'échapper, allerent chez leurs amis dans les autres quartiers, pour demander, ou pour acheter des vivres. Mais dès qu'ils étoient reconnus, ils étoient auſſi-tôt pris, maſſacrez, foulez aux pieds, traînez par toute la ville, & mis en pieces. Ceux qui vouloient s'enfuir étoient pourſuivis à coups de pierres, & à coups de bâtons, quelquefois juſqu'à la mort. On traitoit de même ceux qui, ne ſçachant ce qui ſe paſſoit, arrivoient de la campagne. Il y avoit ſur les quais une bande de canailles, pour prendre garde quand il arriveroit quelques batteaux des Juifs. Alors ils ſautoient dedans, pilloient les marchandiſes, & brûloient les batteaux avec tous ceux qui y étoient.

Ils brûloient quelquefois des familles entieres dans leurs maiſons, ſans épargner ni les vieillards, ni les enfans. Ils ne daignoient pas même ſouvent prendre leurs meubles. S'il ne ſe trouvoit perſonne qui en voulût, on les conſumoit avec les maiſons. Lorſque le bois leur manquoit, ils ramaſſoient quelques brouſſailles, qui ne faiſoient qu'un feu lent, de ſorte que les miſerables Juifs, après avoir langui long-tems, étoient étouffez par la fumée, & leurs corps demeuroient à moitié brûlez. On en attachoit quelques-uns par les pieds à une corde,

& on les traînoit par les ruës, jusqu'à ce que leurs membres fussent entiérement mis en pieces. Après cela ils faisoient semblant, comme dans une farce, de pleurer ceux qu'ils venoient de faire mourir. Mais si quelqu'un des parens du mort témoignoit quelque douleur, & vouloit lui rendre quelques devoirs, il étoit aussi-tôt saisi; & après avoir essuyé toute sorte de tourmens, on le faisoit mourir en croix.

AN DU M. 4041. de J. C. 41. de l'Ère vulg. 38.

Flaccus auroit pû en un moment arrêter tous ces désordres, s'il eût voulu : mais il les dissimuloit, il les toleroit, il les autorisoit même par son silence. Il manda néanmoins les principaux des Juifs, comme pour trouver les moyens de les accorder avec la ville : mais il ne cherchoit que de nouvelles occasions de les tourmenter. Il fit prendre trente-huit personnes du Conseil de leur nation, établi par Auguste pour juger leurs differends; il les fit lier avec des cordes, ou avec des chaînes, comme des criminels, & les fit mener en cet état par le milieu de la grande place jusqu'au théatre, où l'on célébroit la naissance de l'Empereur. C'étoit le 31. Août, ou quelques-uns des jours suivans; car il semble que cette fête duroit plus d'un jour. La rencontre de cette solemnité auroit dû procurer quelque soulagement aux Juifs: mais Flaccus n'y eut nul égard. Il fit foüetter publiquement ces trente-huit Conseillers; & cela avec tant de cruauté, que quelques-uns en moururent sur la place, & les autres en furent longtems incommodez. Ceux-ci furent gardez en prison jusques vers la fin de Septembre, & jusqu'à ce

An du M. 4041. de J. C. 41. de l'Ére vulg. 38.

que Flaccus lui-même fut arrêté par ordre de l'Empereur.

Pendant cette ſolemnité, il y eut pluſieurs autres Juifs qui furent pris, & mis en croix. Le peuple d'Alexandrie s'aſſembloit tous les matins au théatre; & le premier ſpectacle qu'on leur donnoit, étoit des Juifs qu'on déchiroit de coups, qu'on mettoit ſur le chevalet, qu'on étendoit avec des poulies, qu'on tourmentoit avec le fer & le feu, & que l'on conduiſoit enfin à la croix, en les faiſant paſſer au travers de la place des jeux, pour les mener au ſupplice. Celà duroit juſqu'à neuf à dix heures. Après quoi venoient les danſeurs, les farceurs, & les autres divertiſſemens accoûtumez dans ces rencontres. Si l'on rencontroit une femme Juive dans les ruës, ou dans le marché, on l'arrêtoit, & on l'expóſoit à la vûë de tout le monde avec une honte inſupportable. Souvent le peuple demandoit qu'on apportât de la chair de pourceau, pour leur en faire manger. Celles qui avoient la foibleſſe d'en prendre, étoient auſſi-tôt relâchées; & celles qui le refuſoient, étoient expoſées à toute ſorte d'indignitez & de tourmens.

Flaccus feignit enſuite d'avoir appris que toutes les maiſons des Juifs étoient remplies d'armes. Il y envoya un Capitaine entiérement à lui, nommé Caſtus, avec les ſoldats les plus déterminez: mais ils n'y trouverent rien qui méritât attention. Voilà la peinture que Philon nous fait de la perſécution que Flaccus fit ſouffrir aux Juifs dans Alexandrie; perſécution dont il avoit été témoin, & à laquelle apparemment il avoit eu part. Ces maux durerent

environ deux mois, & ne finirent que vers la Fête des Tabernacles, (*a*) qui se célébroit le quinziéme du mois Tizri, qui répond à nos mois de Septembre & d'Octobre.

An du M. 4041. de J. C. 41. de l'Ere vulg. 38.

Agrippa étant sorti d'Alexandrie fort mécontent & du Gouverneur, & des habitans, alla prendre possession de ses Etats, qui étoient la Trachonite & l'Iturée, que Philippe son oncle avoit possedées avec le titre de Tétrarque. Son arrivée surprit tout le monde. On l'avoit vû miserable, accablé de dettes, méprisé, & il revenoit puissant, avec la qualité de Roi, & fort avant dans la faveur de l'Empereur. Il employa ses premiers soins à procurer aux Juifs d'Egypte le prompt secours dont ils avoient besoin, contre les vexations de Flaccus, & contre les violences des Alexandrins. Il envoya d'abord à Caïus la copie de l'Acte, que les Juifs avoient mis en main à Flaccus, par lequel ils témoignoient leur parfaite soumission à l'Empereur, & que Flaccus n'avoit pas jugé à propos de lui envoyer. Il est à présumer qu'Agrippa ne manqua pas aussi de l'informer de ce qui s'étoit passé à Alexandrie à son occasion, & de la maniere dont les Juifs y avoient été traitez.

Chap. III. Agrippa va prendre possession de ses Etats.

L'Empereur envoya aussi-tôt un Centenier nommé Bassus, avec les soldats qu'il commandoit, pour arrêter Flaccus. Le Centenier arriva en peu de jours à Alexandrie: mais il attendit la nuit, pour aborder, & n'entra pas dans la ville, qu'il ne sçût premierement où étoit le Commandeur des troupes

An du M. 4042. de J. C. 42. de l'Ere vulgaire 39.

Flaccus est arrêté de la part de l'Empereur.

(a) *Philo in Flacc. p.* 982.

AN DU M. 4042. de J. C. 42. de l'Ere vulg. 39.

du pays, pour lui communiquer sa commission, & pour lui demander main forte en cas de besoin. Bassus sçut d'un soldat qu'il rencontra, que le Commandant soupoit avec Flaccus chez un nommé Stéphanion. Bassus y envoya un des siens déguisé en valet, qui lui rapporta que Flaccus y étoit seulement avec douze ou quinze domestiques, sans faire faire aucune garde. Bassus s'avança avec ses gens, en laissa une partie pour garder les portes & les avenuës, & lui avec le reste, monta en la sale où étoit Flaccus. Il se défioit si peu de son malheur, qu'il portoit alors une santé. Bassus parut le premier. Flaccus l'ayant apperçû, commença d'abord à se lever: mais se voyant environné de soldats, il comprit que sa résistance seroit inutile. Il fut donc arrêté, & emmené par Bassus, sans que personne osât branler.

Quand on vint dire aux Juifs que Flaccus étoit arrêté, ils crurent d'abord que c'étoit un piege qu'on vouloit leur tendre, pour en prendre occasion de leur faire de nouveaux maux: mais ils se rassurerent, lorsqu'ils apprirent certainement que leur ennemi n'étoit plus en état de leur nuire. Ils rendirent graces à Dieu, qui avoit eu pitié de leur malheur; ils passerent la nuit en prieres & en actions de graces, & le lendemain ils allerent sur le bord de la mer, n'ayant point alors d'Oratoires où ils pussent s'assembler, pour en remercier Dieu.

Flaccus fut embarqué vers le commencement de l'hyver, pour être conduit en Italie. La navigation fut longue & fâcheuse. Enfin étant arrivé à Rome, il fut accusé par Isidore & Lampon, qui étoient ceux

AN DU M. 4042. de J. C.42. de l'Ere vulg. 39.

ceux qui lui avoient principalement inspiré la haine des Juifs, & le dessein de les persécuter. L'Empereur Caïus informé de ses injustices, & irrité de sa mauvaise conduite, étoit son plus grand adversaire. Il le condamna à perdre tous ses biens, & à l'exil. Ses meubles, qui étoient très-précieux & très-magnifiques, furent confisquez au profit de l'Empereur. Le lieu de son exil avoit d'abord été marqué dans l'Isle de Gyares, la plus déserte de tout l'Archipel: mais il obtint par la faveur de Lépidus, qui avoit alors beaucoup de crédit auprès de Caïus, qu'il seroit envoyé dans l'Isle d'Andros. Il y fut mené apparemment l'année suivante, & montré publiquement à tous les habitans, afin qu'ils empêchassent qu'il ne sortît de l'Isle. Quelques mois après il y acheta une petite terre, où il demeura seul. Mais il n'y vécut pas long-tems, Caïus l'ayant fait mettre à mort avec tous les autres exilez, l'an 39. de l'Ere vulgaire. Quand on vint pour le tuer, Flaccus voulut se mettre en défense, & s'enfuir; mais il fut mis en pieces, & son corps jetté aussi-tôt dans une fosse. Telle fut la fin de Flaccus.

CHAP. IV. Herode le Tétrarque va à Rome. Caïus le relegue à Lyon.

Hérode Antipas, qui avoit, comme on l'a vû ci-devant, traité avec mépris Agrippa, son neveu & son beau-frere, du tems de sa mauvaise fortune, fut un de ceux à qui son retour & son élévation causerent plus de dépit & de douleur. Il n'avoit que le titre de Tétrarque, pendant qu'Agrippa avoit celui de Roi. Hérodiade épouse d'Hérode, & sœur d'Agrippa, ne put voir sans une extrême jalousie, le bonheur de son frere, (*a*) Elle tour-

(a) *Joseph. Antiq. l.* 18. *c.* 8. 9.

AN DU M. 4042. de J. C. 42. de l'Ère vulg. 39.

menta tellement Hérode par ses importunitez, & par tous les motifs qui pouvoient réveiller son ambition, qu'elle le porta enfin comme malgré lui, à aller à Rome, pour tâcher d'obtenir de l'Empereur le titre de Roi. Il se disposa à faire ce voyage avec toute la magnificence qu'il put; & Hérodiade, qui crut que sa présence pourroit contribuer à lui mériter la considération de l'Empereur, voulut bien s'exposer aux fatigues & aux périls de la navigation, pour faire ce voyage.

Agrippa ayant aisément deviné le motif du voyage d'Hérode, résolut de traverser ses desseins. Il envoya un de ses affranchis, nommé Fortunat, à Rome, avec de grands presens pour l'Empereur, & des Lettres, où il accusoit son oncle d'avoir eu des intelligences avec Séjan contre Tibére, & d'en entretenir encore avec Artabane Roi des Parthes, contre l'Empire. Pour preuve de cela, il assûroit qu'on trouveroit dans les arcenaux d'Hérode de quoi armer soixante & dix mille hommes.

Hérode étant arrivé à Pouzoles, alla d'abord à Bayes, où étoit Caïus; & pendant qu'il étoit encore avec l'Empereur, & qu'il le voyoit pour la premiere fois, Fortunat arriva, & présenta à Caïus des Lettres d'Agrippa. Caïus les ouvrit aussi-tôt; & les ayant lûës, il demanda à Hérode s'il étoit vrai qu'il eût une si grande quantité d'armes. Et Hérode n'ayant pû le nier, Caïus le priva de sa Tétrarchie, & l'envoya en exil pour toute sa vie à Lyon. Et l'Empereur ayant sçû qu'Hérodiade sa femme, étoit sœur d'Agrippa, il voulut lui pardonner, à cause de son frere, & lui faire rendre

l'argent qui étoit à elle: mais elle ne voulut pas profiter de cette grace, aimant mieux suivre son mari en exil, & partager avec lui sa mauvaise fortune, dont elle avoit été l'occasion.

AN DU M. 4042. de J. C. 42. de l'Ère vulg. 39.

Joseph qui nous apprend ces particularitez, dit dans un autre endroit, (*a*) que Caïus rélégua Hérode en Espagne. Ce qui n'est nullement incompatible, étant fort possible que Caïus qui vint cette année dans les Gaules avec Agrippa, & qui s'arrêta quelque tems à Lyon, ait changé le lieu de l'exil d'Hérode, & l'ait envoyé de Lyon en Espagne. Caïus donna à Agrippa la Tétrarchie qu'il avoit ôtée à Hérode, & le rendit maître de tous ses biens. Hérode avoit joui pendant quarante-trois ans de sa Tétrarchie de Galilée. Il avoit fait de Séphoris la Capitale de ses Etats & avoit bâti Tibériade en l'honneur de Tibére, & Juliade en l'honneur de Julie, ou Livie, mere de ce Prince. C'est cet Hérode qui s'étoit raillé de Jesus-Christ dans sa passion, & qui l'avoit renvoyé à Pilate comme un Roi de théatre.

AN DU M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulgaire 40.

Sédition à Jamnia contre les Juifs.

L'envie que Caïus avoit de se faire adorer comme un Dieu, fournit aux ennemis des Juifs une nouvelle occasion de leur susciter une persécution de la part de l'Empereur dans leur pays même. La ville de Jamnia située sur la Mediterranée, en Joppé & Accaron, étoit peuplée de Juifs & de Gentils; & un nommé Capiton étoit alors Receveur des deniers publics de toute la Judée. Quelques-uns des Gentils de Jamnia sçachant la folle envie,

(a) *Joseph. de Bello, l. 2. c. 16.*

An du M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

que Caïus avoit de passer pour Dieu, & la mauvaise disposition de Capiton envers les Juifs, s'aviserent tout à coup de dresser dans Jamnia un méchant Autel de brique à l'Empereur; (a) ne doutant point que les Juifs indignez de voir violer leurs Loix dans leur pays même, ne s'opposassent, & n'excitassent quelque sédition, qui donneroit lieu aux Payens de les maltraiter. En effet ils n'y manquerent point. Ils renverserent aussi-tôt l'Autel; & Capiton en étant informé, en écrivit à l'Empereur, pour faire sa cour, lui déguisant la chose, & la dépeignant avec les plus noires couleurs.

Chap. V. Caïus veut mettre sa statuë dans le temple de Jerusalem.

Caïus ayant reçû ces Lettres, demanda sur cela conseil à deux hommes, Hélicon & Apelle, qu'il avoit élevez de la plus basse condition aux premiers emplois, & dont l'un étoit d'Egypte, & l'autre d'Ascalon; & par conséquent ennemis des Juifs. Ils lui dirent qu'au lieu de l'Autel de brique que les Juifs avoient abattu, il falloit mettre sa statuë revêtuë d'or, & d'une grandeur colossale, dans le Sanctuaire même du Temple de Jerusalem; & ordonner que désormais ce Temple fût consacré à Caïus l'illustre & le nouveau Jupiter. Ces ordres furent envoyez à Publius Petronius, qui avoit succedé à Vitellius dans le Gouvernement de la Syrie. On lui commanda en même tems de prendre la moitié des troupes qui gardoient l'Euphrate, pour faire executer sa volonté par force, si les Juifs ne vouloient pas s'y soumettre volontairement.

(b) *Joseph. Antiq. l. 18. c. 11. & Philo, de Legat. ad Caïum, p. 1040, &c.*

Petrone vit tout d'un coup la difficulté d'executer la commiſſion qu'on lui donnoit; car il connoiſſoit d'un côté la promptitude & la violence de Caïus, & de l'autre l'attachement & le zéle des Juifs pour leur Loi. Cependant il ſe mit en devoir d'obéïr. Mais comme Caïus n'avoit pas commandé de mettre dans le Temple une ſtatuë déja faite, il manda les plus habiles ſculpteurs de la Phénicie, & leur ordonna de faire une ſtatuë telle que l'Empereur la demandoit. Il fit venir en même tems deux légions de l'Euphrate dans la Syrie, & raſſembla autant qu'il put de troupes étrangeres. Il écrivit tout ce qu'il avoit fait à Caïus, qui loüa fort ſa diligence, & l'exhorta de faire la guerre aux Juifs, s'ils faiſoient difficulté d'obéïr. Ainſi il vint avec toutes ſes troupes à Ptolémaïde, ſur les fontieres de la Judée, pour y paſſer l'hyver, & pour être à portée de commencer la guerre au printems ſuivant, s'il trouvoit de la réſiſtance de la part des Juifs.

AN DU M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

Les préparatifs de Pétrone ſurprirent extrêmement les Juifs. Ils ne pouvoient ſe perſuader qu'on voulût leur faire la guerre; & ils ne pouvoient preſque pas en douter, en voyant toutes ces troupes, avec le Gouverneur de la Province à leur tête. Cependant Pétrone ayant mandé les principaux des Juifs, leur déclara la volonté de l'Empereur, & leur repreſenta en même tems le danger auquel ils s'expoſoient, s'ils vouloient lui réſiſter. Il crut par-là les intimider, & les réduire à ce qu'il ſouhaitoit: mais il ne gagna rien ſur leurs eſprits. Ayant d'abord fait éclater leur douleur par leurs larmes, & en s'arrachant les cheveux, ils déclarerent à

Pétrone qu'ils perdroient plûtôt la vie, que de voir profaner leur Temple.

AN DU M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

Ils s'en retournerent à Jerusalem; & le bruit du dessein de Caïus s'étant aussi-tôt répandu par toute la Judée, les Juifs, sans attendre aucun ordre, quitterent les villes & la campagne, quoique ce fût alors le tems des semailles, & vinrent tous ensemble à Ptolémaïde, avec leurs femmes & leurs enfans, pour tâcher de fléchir Pétrone, & de l'obliger d'écrire à l'Empereur qu'il lui plût révoquer ses ordres. Les premiers qui virent de loin venir cette multitude, crurent d'abord que c'étoit une armée qui venoit attaquer Pétrone, & coururent l'en avertir. Mais avant qu'il pût donner aucun ordre, ils arriverent de toute part, & couvrirent tout le pays, comme une nuée. Ils n'avoient pour toutes armes que leurs cris & leurs gémissemens, & le bruit qu'ils faisoient, en frappant leur poitrine. Ce bruit étoit si grand, que l'air en retentissoit. Ils étoient partagez en six classes; trois d'un côté, où étoient les vieillards, les jeunes hommes & les enfans; & trois de l'autre, où étoient les vieilles femmes, celles qui étoient moins vieilles, & les filles. Dès qu'ils apperçurent Pétrone de loin, ils se jetterent tous par terre, poussant des cris & des sanglots. Pétrone leur ayant dit de s'avancer, & de se relever, à peine purent-ils s'y résoudre. Enfin ils vinrent, la tête couverte de cendres, les yeux fondant en larmes, & les mains derriere le dos, comme des criminels qu'on mene au supplice.

Les principaux de la nation prenant la parole, représenterent au Gouverneur que la posture hu-

milliée où il les voyoit, étoit bien éloignée de l'esprit de révolte dont on vouloit les accuser : Que toute cette multitude étoit venuë, ou pour demander un pardon général, ou qu'on les fît tous mourir ensemble : Que les Juifs étoient les plus soûmis, & les plus zélez sujets de l'Empereur : Qu'ils avoient été les premiers de tout l'Orient, après avoir appris son élévation à l'Empire, à s'en réjoüir, & à lui donner des marques de leur soumission : Que leur Temple étoit le premier où l'on eût offert pour lui des sacrifices. Etoit-ce donc, ajoûterent-ils, afin qu'il fût le premier, ou le seul dont on violât la sainteté ? Qu'on nous ôte nos villes, nos maisons, nos terres, & tout ce que nous possédons, nous croirons les donner, & non pas les perdre, si l'on nous laisse notre Temple en l'état où nous l'avons reçû de nos peres depuis tant de siécles. Que si nous ne pouvons obtenir cette grace, nous mourrons volontiers, pour ne pas voir ce dernier malheur. Il ne faudra point d'armes pour nous vaincre ; notre Religion ne se défend point par les armes, mais par les souffrances. Nous mourrons innocens & malheureux, sans rien faire contre les ordres du Prince, ni contre le devoir de notre conscience. Nous serons les premieres victimes de cette nouvelle Divinité qu'on veut placer dans notre Temple.

AN DU M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

Pétrone en colere leur répondit : Est-ce que vous croyez que j'agisse ici contre les ordres de l'Empereur ? Si la chose étoit en mon pouvoir, vous auriez quelque raison de me parler comme vous faites : mais vous sçavez que je suis obligé d'obéïr,

AN DU M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

auſſi-bien que vous. Si vous croyez, répondirent les Juifs, devoir obéïr à l'Empereur, ſouffrez que nous croyons auſſi devoir obéïr à Dieu, & à notre Loi. L'un eſt bien auſſi digne de reſpect que l'autre. Il n'y a point de dangers auſquels nous ne nous expoſions pour cela; & nous eſperons que Dieu ſenſible à nos cris, & intereſſé à ſoûtenir ſon honneur, ſçaura nous protéger, & défendre l'honneur de ſon Temple. Auſſi-tôt le peuple ſe retira. Et Pétrone, pour connoître encore mieux l'état du pays, & les forces des Juifs, alla accompagné ſeulement de ſes amis, à Tibériade, qui appartenoit à Agrippa; laiſſant ſon armée à Ptolémaïde. Il y manda encore les principaux des Juifs; & tout le peuple y vint en grand nombre. Là il leur expoſa le danger auquel ils s'expoſoient, en réſiſtant à l'Empereur, les menaces de Caïus, la puiſſance des Romains; & qu'après tout, on ne leur demandoit que ce que tous les autres ſujets de l'Empire avoient déja fait.

Ils ne lui répondirent qu'en le conjurant de ne les pas réduire à l'extrémité, en voulant violer leur Loi. Mais ne ſuis-je pas moi-même obligé, dit Pétrone, d'obéïr à la Loi, & à la volonté de mon Prince; & puis-je la violer, ſans m'expoſer à perdre la vie? Et ma mort même n'empêchera pas que vous ne ſoyiez réduits à tout ce qu'il voudra. Alors les Juifs s'écrierent qu'il n'y avoit point de mort qu'ils ne ſouffriſſent, pour conſerver leur Loi. Etes-vous donc réſolus, répondit Pétrone, à déclarer la guerre à Céſar? Nous ſacrifions deux fois par jour, répondirent-ils, pour Céſar,

César, & pour le peuple Romain : mais s'il persiste à vouloir placer sa statuë dans notre Temple, il faut qu'il égorge auparavant tous les Juifs. Nous ne prendrons point les armes, & nous n'opposerons point la force à la force : mais nous nous laisserons tous tuer. Et en même tems ils se coucherent par terre, comme pour recevoir le coup de la mort.

An du M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

Ces dispositions toucherent Pétrone ; & lorsqu'il se fut retiré dans sa maison, Aristobule frere d'Agrippa, Helcias, & les autres Princes de la Maison Royale vinrent le trouver avec les principaux des Juifs, & le conjurerent de ne point pousser le peuple au désespoir ; mais de leur permettre d'envoyer des Députez à l'Empereur, ou de vouloir bien lui écrire lui-même, pour lui représenter la résolution où étoient les Juifs de mourir plûtôt que de souffrir sa statuë dans leur Temple : Que peut-être l'Empereur seroit touché de ces raisons, & qu'il feroit attention aux conséquences de cette affaire : Qu'après tout, s'il vouloit absolument être obéï, il seroit encore tems de faire la guerre après le retour des Députez. Petrone mit l'affaire en délibération dans son Conseil ; & il fut bien-aise que ceux, qui d'abord avoient été les plus déclarez pour la guerre, parussent ébranlez, & que tous les autres inclinassent à la douceur. Il prit donc le parti d'écrire à l'Empereur, quoiqu'il vît tout le danger auquel il s'exposoit : mais il défendit aux Juifs d'envoyer des Députez à Caïus ; & il ne lui manda pas même, que l'opposition qu'ils formoient contre ses ordres, fût

AN. DU M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

aussi grande qu'elle l'étoit. Il se contenta pour lors d'écrire à Caïus, qu'on n'avoit pû encore placer sa statuë, parce qu'il falloit du tems pour l'achever; qu'on n'avoit osé presser les Juifs, de peur qu'ils n'abandonnassent la culture de leurs terres; que le pays demeurant inculte, ne pût plus produire les impôts ordinaires; & que la misere ne manqueroit pas d'y faire une infinité de voleurs. Quant aux Juifs, il les laissa en suspens, & les renvoya cultiver leurs terres, sans leur rien refuser, mais aussi sans leur rien promettre sur cette affaire; & au lieu de presser les ouvriers qui travailloient à la statuë, il leur fit dire d'employer tout le travail & tout le tems nécessaire pour la mettre dans la derniere perfection, & pour la rendre telle, qu'elle pût passer pour un chef-d'œuvre.

Pétrone envoya donc en diligence à Rome porter la Lettre qu'il adressoit à Caïus. Il en envoya d'autres par les mêmes couriers à ses amis, pour les prier de moderer la colere de l'Empereur, & de l'empêcher qu'il ne portât les choses à l'extrémité, & ne réduisît les Juifs au désespoir. Mais quelque tempérament qu'il eût pris, & quelque attention qu'il eût apportée à ne rien dire qui pût irriter Caïus, sa Lettre alluma tellement la colere de ce cruel Prince, qu'à mesure qu'il la lisoit, la fureur paroissoit s'allumer sur son visage. A peine l'eut-il achevée, qu'il témoigna que Pétrone ne devoit attendre, que la peine de sa désobeïssance. Il dissimula néanmoins son ressentiment, jusqu'à ce qu'il pût se venger sans péril; car il appréhendoit les Gouverneurs qui commandoient de gran-

des armées, comme étoit celle de Syrie, & qui pouvoient causer du trouble dans les Provinces. Quelque tems après il fit écrire à Pétrone qu'il loüoit sa prudence, mais qu'il lui recommandoit de ne pas perdre de tems à consacrer sa statuë.

AN DU M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

Sur ces entrefaites, Agrippa entra pour saluer Caïus à son ordinaire, ne sçachant rien ni de la Lettre de Pétrone, ni de tout ce qui l'avoit précedé. Il reconnut aisément aux gestes dereglez de Caïus, & à ses yeux égarez, qu'il étoit en colere: mais ce qui l'inquiéta, c'est que ce prince ne fixa sa vûë que sur lui. D'abord il examina toutes ses actions, grandes & petites, pour voir s'il n'avoit rien fait qui eût pû l'offenser: mais ne se sentant coupable de rien, il se rassûra; & quoiqu'il eût eu plusieurs fois la pensée de demander à Caïus le sujet de son mécontentement, il se retint, de peur que sa curiosité ne l'irritât de plus en plus. Caïus pénetrant dans la pensée d'Agrippa, car personne ne découvroit plus sûrement le fond des esprits: Vous voudriez sçavoir, lui dit-il, le sujet de ma colere; je m'en vais vous le dire. Vos Juifs, ces hommes merveilleux, qui seuls d'entre tous les hommes, ne veulent pas reconnoître que Caïus soit un Dieu, semblent vouloir s'attirer volontairement les derniers malheurs, par le refus qu'ils font de m'obéïr. J'ai ordonné qu'on mît dans leur Temple la statuë de Jupiter; & eux sous prétexte de me demander la révocation de cet ordre, se sont soulevez de tous côtez.

Agrippa frappé de ces paroles comme d'un coup de foudre, changeoit à tout moment de couleur;

AN DU M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

la frayeur le saisit, il trembloit de tous ses membres; & ses forces lui manquant, il s'évanoüit, & seroit tombé à terre, si on ne l'eût soutenu. L'empereur ayant cessé de parler, on l'emporta chez lui, où il demeura sans sentiment & sans connoissance jusqu'au soir du lendemain. Il ouvrit alors un peu les yeux, regarda les assistans, & puis retomba encore dans son assoupissement. Le troisiéme jour, il revint tout-à-fait à lui, & demanda d'abord où il étoit, & si l'Empereur étoit-là ? On lui dit : Vous êtes chez vous, au milieu de vos amis & de vos plus fidéles serviteurs. Les médecins firent retirer tout le monde, afin qu'on pût le fortifier par le bain, & par les autres soulagemens nécessaires. Mais il ne voulut prendre qu'un peu de nourriture, pour la seule nécessité, disant que c'en étoit assez dans le malheur où il étoit. Il ne put même retenir ses larmes, en prenant ce peu de nourriture, disant qu'il ne songeroit pas même à vivre plus long-tems, s'il n'avoit encore quelque esperance de pouvoir secourir sa patrie, dans l'extrémité où elle se trouvoit.

Aussi-tôt qu'il fut un peu revenu de sa foiblesse, il se mit à écrire à Caïus une longue Lettre, où il témoigne que l'amour naturel qu'ont tous les hommes pour leur patrie & pour leurs Loix, l'obligeoit à s'intéresser pour les Juifs, dont ses ancêtres avoient été depuis long-tems Rois & Pontifes : (*a*) Que le

(a) Agrippa étoit petit-fils de Mariamne de la race des Asmonéens, qui joignirent le souverain Sacerdoce avec la Royauté.

respect qu'il avoit pour l Empereur, l'avoit déterminé à lui parler en leur faveur plûtôt par écrit, que de vive voix : Que la part qu'il avoit daigné lui accorder dans ses bonnes graces, lui donnoit lieu d'esperer qu'il ne lui refuseroit point la chose du monde qui lui coûteroit le moins, & que les Juifs estimeroient le plus : Que Jerusalem n'étoit pas indigne de recevoir des marques de sa faveur, étant la premiere ville d'Orient qui l'eût reconnu pour Empereur : Que le Temple de cette ville avoit été réveré par Tibere, par Auguste, par Marc-Agrippa, dont Caïus honoroit le mérite, & dont il devoit imiter la conduite : Que pour lui, les grands biens dont l'Empereur l'avoit comblé, lui deviendroient à charge, s'il ne lui accordoit la grace dont il le prioit : Qu'il ne pourroit survivre à la disgrace de sa nation, & à la profanation du Temple : Qu'il passeroit pour traître à sa patrie, & pour disgracié de la bienveillance de l'Empereur, si dans une rencontre comme celle-là il demeuroit dans le silence, & n'obtenoit l'effet de ses demandes. Il envoya cette Lettre cachetée à Caïus, & demeura enfermé dans sa maison, attendant avec inquiétude une réponse, dont dépendoit la fortune de tout ce qu'il y avoit de Juifs dans l'Empire.

AN DU M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

Caïus bien loin d'être touché de l'accident qui étoit arrivé à Agrippa en sa présence, n'en étoit que plus irrité contre les Juifs. Voyez, disoit-il, combien ces gens sont attachez à leurs Loix, & combien ils sont entêtez de leur Religion, puisque Agrippa même que j'ai comblé de biens &

An du M. 4043. de J. C. 43. de l'Ère vulg. 40.

d'honneurs, n'a pû entendre la résolution que j'ai prise de mettre ma statuë dans leur Temple, sans tomber en défaillance. En lisant la Lettre d'Agrippa, il s'émut d'abord, & entra en colere, de ce que ce Prince s'opposoit à une chose qu'il souhaitoit si ardemment. Toutefois il se laissa toucher par ses raisons; & tantôt il le blâmoit de son attachement pour un peuple ennemi de sa Divinité; & tantôt il donnoit des louanges à sa magnanimité, qui lui avoit fait dire avec liberté ses sentimens: ce qu'il attribuoit avec raison à une ame noble & genereuse.

Agrippa ne reçut point de Caïus la réponse qu'il attendoit: Mais c'étoit déja beaucoup que l'Empereur n'eût pas éclaté en menaces, & qu'il ne lui eût pas fait ressentir les effets de son indignation. Il prit donc la liberté d'inviter l'Empereur à venir manger chez lui à Rome. Il le traita avec toute la magnificence, la somptuosité, & la politesse dont il put s'aviser. Caïus en fut satisfait; & dans la chaleur du vin & de la bonne chere, il lui dit que ce qu'il avoit fait jusqu'alors pour reconnoître ses services & son attachement, étoit peu de chose; mais qu'il vouloit y ajoûter d'autres biens plus considerables, pour le rendre heureux. Agrippa lui répondit, que l'interêt n'avoit jamais eu de part aux services qu'il lui avoit rendus: Qu'il s'étoit attaché à lui par inclination: Que si les biens dont il l'avoit comblé étoient peu pour la grandeur d'un Empereur, ils étoient fort audessus de ce qu'il auroit jamais osé esperer. Caïus prenant tout cela pour

des complimens, pressa Agrippa de lui demander quelque chose. Alors il lui dit : Vous m'avez, Seigneur, accablé de tant de biens, que je ne puis rien désirer au-delà : mais vous pouvez m'accorder une grace, qui attirera sur vous les benedictions du Ciel, & qui sera une preuve indubitable de la bonté que vous avez pour moi ; c'est de vouloir bien ne plus penser à mettre votre statuë dans le Temple de Jerusalem.

AN DU M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

Caïus qui aimoit Agrippa, & qui s'étoit engagé de lui accorder ce qu'il lui demanderoit, eut honte de lui refuser cette faveur. Il la lui accorda de bonne-grace, & estima davantage son désintéressement, de ce qu'au lieu de demander une augmentation de biens, il s'étoit contenté de procurer le repos de sa nation, & l'avantage de sa Religion, au peril même de sa fortune & de sa vie, si l'Empereur n'avoit pas agréé sa demande. Caïus fit donc écrire à Petrone qu'il le loüoit du soin qu'il avoit eu d'assembler une armée, & de se mettre en devoir d'executer ses ordres : Que si sa statuë étoit posée dans le Temple de Jerusalem, il falloit l'y laisser : Que si elle n'y est pas encore, ajoûta-t-il, ne vous en mettez pas en peine davantage ; mais renvoyez les troupes en leurs quartiers, & executez les autres ordres que je vous ai donnez auparavant : Car à l'égard de cette statuë, j'ai changé de dessein, en consideration d'Agrippa, à qui je ne puis rien refuser. Mais il lui dit, que si quelqu'un vouloit lui consacrer un Temple, ou une statuë, en quelque lieu du pays que ce fût, hors Jerusalem, il le pouvoit faire en

AN DU M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

toute liberté ; & si quelque Juif étoit assez hardi pour s'y opposer, on le punît aussi-tôt, ou qu'on le lui envoyât. Mais Dieu ne permit pas qu'aucun des peuples voisins & ennemis des Juifs, entreprît alors rien de pareil.

L'Empereur, soit par legereté, ou autrement, se repentit bien-tôt de la grace qu'il avoit faite aux Juifs ; & au lieu de la statuë qu'on avoit commencée à Sidon, il en fit faire une autre à Rome, de cuivre doré, extrêmement grande, dans le dessein de la faire porter secrettement avec lui, lorsqu'il iroit en Egypte au commencement de l'année suivante, & de la faire placer sans bruit dans le Temple de Jerusalem, avant que les Juifs en eussent connoissance. Ce qui n'auroit pas manqué de faire soulever toute la nation, si Dieu eût permis qu'il executât ce projet. Il écrivit aussi quelque tems après à Pétrone, que puisqu'il avoit eu moins d'égard à ses volontez, qu'aux présens qu'il avoit reçus des Juifs, il lui ordonnoit de se juger lui-même, & de se punir comme le méritoit celui qui devoit donner l'exemple du respect qui est dû aux ordres du Prince. C'étoit lui dire de se donner la mort. Mais Dieu voulut que ceux qui portoient ces ordres de Caïus, demeurassent trois mois en mer, & qu'ils n'arrivassent en Syrie qu'un mois après que Pétrone eut reçu la nouvelle de la mort de Caïus.

CHAP. VI. Philon est député à Caïus de la part des Juifs d'Alexandrie.

La persécution que nous avons vûe allumée contre les Juifs d'Alexandrie, sous le gouvernement de Flaccus, ne finit pas avec la chûte & l'exil de cet homme. La sédition continuoit dans la

la ville ; (*a*) & pour la terminer, il fallut que les Juifs & les Alexandrins, chacun de leur côté, envoyassent des Députez à l'Empereur. Les Alexandrins députerent Appion avec deux autres ; & les Juifs envoyerent Philon avec quatre autres de sa nation. Appion étoit Egyptien, né à Oasis, à l'extrémité de l'Egypte : (*b*) mais ayant obtenu le droit de bourgeoisie à Alexandrie, il se fit passer pour Alexandrin. Il étoit Grammairien de profession, c'est-à-dire, appliqué à l'étude des belles-lettres, & à la science de l'antiquité. Il avoit été élevé par Didyme, célebre Grammairien d'Alexandrie ; & ayant fait de grands progrès dans les sciences humaines, il professa à Rome sous Tibere & sous Claude. Il composa divers Ecrits ; entre autres, une Histoire d'Egypte divisée en cinq Livres, qui renfermoient tout ce qui se disoit, ou ce qui se voyoit de plus memorable dans ce pays. Outre cet ouvrage que nous n'avons plus, il en avoit composé un autre exprès contre les Juifs, où il ramassoit toutes les calomnies que l'on répandoit contre cette nation. Joseph entreprit la refutation de cet Auteur, après avoir composé son Ouvrage des Antiquitez des Juifs. Tel étoit Appion, Député des Alexandrins. Tibére avoit accoûtumé de l'appeller la Cymbale du monde. (*c*)

AN DU M. 4043. de J. C.43. de l'Ere vulg. 40.

Philon, Chef de la députation des Juifs, étoit un Juif de la race Sacerdotale, des plus illustres

(a) *Joseph. Antiq. l. 18. c. 10. &c. Philo Legat. ad Caïum, p. 1019. & seq.*

(b) Suidas dit qu'il étoit de Candie.

(c) *Plin. Præfat.*

AN DU M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

familles de la ville d'Alexandrie, frere d'Alexandre Lysimaque, qui étoit *Alabarque*, ou Chef des Juifs qui demeuroient dans cette ville. Philon composa un grand nombre d'ouvrages, que nous avons encore, & qui sont fort estimez, tant à cause de l'éloquence & de la pureté de la Langue Grecque, & de la beauté des sentimens, que de l'importance des matieres qu'il traite. Il avoit fort étudié Platon; & on disoit de lui : Ou Platon imite Philon, ou Philon imite Platon. On lui donnoit le nom de Platon Juif. Il étoit grand allégoriste, & il traite en allégories la plûpart des actions des grands Hommes de l'ancien Testament, & la plûpart des Loix de Moyse.

Photius (*a*) croit que c'est de lui qu'est venue dans l'Eglise Chrétienne la coûtume d'expliquer l'Ecriture par allégories: mais cet usage est certainement plus ancien chez les Juifs, que Philon. On le remarque dans les Livres de la Sagesse & de l'Ecclesiastique. Joseph (*b*) témoigne qu'il avoit lui-même eu dessein d'écrire les causes secrettes & allégoriques de plusieurs Loix de Moyse. S. Paul explique presque continuellement l'Ecriture en allégories. Quelques-uns ont écrit (*c*) que Philon avoit embrassé la Religion Chrétienne; mais qu'il la quitta pour quelque mécontement. D'autres croyent qu'il a voulu loüer la vie des premiers Fidéles de l'Egypte, dans ce qu'il dit des Therapeutes. (*d*) Enfin on veut qu'il ait connu saint Pierre

(a) *Phot. Bibliot. cod.* 105.

(b) *Joseph. Præfat. in lib. Antiq.*

(c) *Photius cod.* 105.

(d) *Euseb. l. 2. c. 17. Hist. Eccles. Hieron. de Vir. illustr. c. 8. alii.*

à Rome sous Claude, qu'il lui ait parlé, & qu'il ait fait connoissance avec lui. (*a*) On lui a aussi attribué le Livre de la Sagesse. (*b*) Mais l'examen de toutes ces choses ne regarde point cette Histoire. Il nous suffit d'avoir rapporté historiquement ce que l'on sçait, & ce que l'on dit de Philon, pour faire connoître quel étoit le personnage, que les Juifs d'Alexandrie députerent à Caïus, pour défendre leur droit de bourgeoisie, & pour redemander leurs Oratoires qu'on avoit démolis, ou usurpez.

An du M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulg. 40.

Philon étoit âgé, lorsqu'il fut député à Caïus. Il fit le voyage par mer, au milieu de l'hyver, vers le commencement de l'an 40. de l'Ere vulgaire. Caïus étoit alors dans les Gaules; & les Députez des Juifs l'attendirent à Rome jusqu'à son retour. Ils lui envoyerent cependant par le canal du Roi Agrippa, un Mémoire assez ample des maux qu'ils avoient soufferts de la part des Alexandrins, & de ce qu'ils demandoient à l'Empereur. Les Députez des Alexandrins de leur côté, gagnerent secrettement, à ce qu'on crut, Helicon Grand-Chambellan, qui étoit Egyptien; & lui donnerent de l'argent, pour recommander leurs intérêts à Caïus. Les Juifs ayant appris le tort que leur faisoit cet homme par ses railleries, & ses accusations atroces, tâcherent à leur tour de le gagner: mais ils ne trouverent pas le moindre accès chez lui.

Ils prirent donc la résolution de s'adresser direc-

(a) *Euseb. l. 2. c. 17. Hieron. de Viris illustr. c. 11.*

(b) *Hieronym. Ep.* 115. Voyez notre Dissertation sur ce sujet, à la tête du Livre de la Sagesse.

An du M. 4044. de J. C. 44. de l'Ere vulg. 41.

tement à l'Empereur, & de lui présenter un Mémoire, qui n'étoit que l'abregé de celui, qu'ils lui avoient fait rendre par Agrippa. Caïus étoit dans le Champ de Mars, auprès du Tibre, & sortoit des jardins de sa mere, lorsqu'ils se présenterent devant lui. Il les reçut avec un visage riant & ouvert, les salua fort civilement, & leur témoigna par un signe de la main, qu'il les voyoit volontiers. Il leur fit dire par un nommé Homile, commis pour les députations, qu'à son premier loisir, il les écouteroit lui-même : Faveur qu'il ne fit à aucun des autres Députez, qui étoient là de toutes les Provinces de l'Empire. Tout le monde crut, sur un accüeil si favorable, qu'ils avoient gagné leur cause. Mais Philon, que l'âge & la science rendoient plus prudent & plus défiant que les autres, craignit la suite de ces belles apparences; & ne voyant pas pourquoi Caïus les auroit préferez à tant d'autres, il soupçonna qu'il avoit déja été gagné par les Alexandrins, & qu'il ne vouloit les entendre lui-même, que pour leur faire perdre plus sûrement leur cause.

Cependant Caïus sortit de Rome, pour aller voir des Palais magnifiques qu'il avoit sur le bord de la mer. Les Députez des Juifs craignant qu'on ne les appellât à l'audience, lorsqu'ils y penseroient le moins, furent obligez de le suivre. Ils apprirent à Pouzoles le danger où ils étoient, non de perdre le droit de bourgeoisie d'Alexandrie, mais de voir la ruine entiere de leur nation & de leur Religion, par l'ordre que Caïus avoit donné de mettre sa statuë dans le Temple de Jerusalem, & dont nous

venons de rapporter l'histoire. Dans de si fâcheuses conjonctures, ils ne pouvoient guéres se flatter d'obtenir quelque justice pour les Juifs d'Alexandrie. De sorte que Philon & ses collégues tout découragez, étoient sur le point de s'en retourner, s'ils l'eussent pû faire avec honneur, & sans trahir les intérêts de ceux qui les avoient députez. Mais Philon les rassûra, disant : Peut-être que cette tempête n'est que pour éprouver notre vertu & notre constance. Tous les secours humains nous manquent ; ne nous en inquiétons point ; mettons en Dieu seul toute notre confiance. Il a si souvent tiré notre nation des périls, qui paroissoient être sans ressource. S'il faut mourir, mourons généreusement pour la conservation de nos Loix. Une telle mort est une véritable vie.

AN DU M. 4044. de J. C. 44. de l'Ere vulg. 41.

Ils eurent enfin audience auprès de Rome, dans les maisons de plaisance qui portoient le nom de Mécénas & de Lamia, à qui elles avoient appartenu autrefois. Caïus au lieu d'appeller des personnes habiles, & de prendre les conseils nécessaires pour examiner le droit des Juifs, & leur possession de quatre cens ans, se fit ouvrir les chambres de deux Palais de Mécénas & de Lamia, pour les voir les unes après les autres. Au milieu de cette occupation, il fit entrer les Juifs, qui après l'avoir salué très-respectueusement, en furent reçus d'une maniere qui leur fit d'abord désesperer du succès de leur entreprise, & qui leur fit craindre même pour leur vie : car il leur dit en montrant les dents, & avec un ris amer : Vous êtes donc ces ennemis des Dieux, qui ne voulez pas me reconnoître pour

AN DU M. 4044. de J. C. 44. de l'Ére vulg. 41.

Dieu, quoique tous les autres le fassent; & qui aimez mieux en adorer un que vous ne sçauriez seulement nommer? En même tems élevant les mains vers le Ciel, il profera un blasphême, que Philon n'a pas osé rapporter.

Les Députez des Alexandrins, qui étoient aussi présens, inférerent de ce premier compliment, que leur cause étoit gagnée. Ils n'en dissimulerent pas leur joye, & se mirent à donner à Caïus les noms de toutes les Divinitez: de quoi ce Prince parut fort content. Et pour irriter de plus en plus l'Empereur, un certain Isidore, du nombre de leurs Députez, lui adressant la parole, lui dit: Seigneur, vous auriez encore plus d'horreur de ces gens-ci, si vous sçaviez l'aversion qu'ils ont pour vous; car ils ont été les seuls qui n'ayent pas sacrifié pour votre santé, lorsque tous les autres peuples le faisoient. A ces mots, les Députez des Juifs s'écrierent que c'étoit une pure calomnie: Que jusques à trois fois ils avoient offert à Dieu pour sa prospérité, les sacrifices les plus solemnels qu'ils eussent dans leur Religion. Je le veux, dit Caïus; vous avez sacrifié, mais à un autre Dieu; & quel honneur m'en est-il revenu, puisque vous ne m'avez pas offert ces sacrifices? L'horreur de ces paroles nous fit fremir jusques dans les entrailles, dit Philon; & notre émotion se fit remarquer jusques sur notre visage.

Cependant Caïus couroit par tous ces logemens, & voyoit les uns après les autres les appartemens des hommes, & ceux des femmes, visitoit le haut & le bas, remarquoit ce qu'il y trouvoit à redire, ordonnoit les changemens & les ornemens qu'il

AN DU M. 4044. de J. C.44. de l'Ere vulg. 41.

vouloit qu'on y fît. Les Juifs étoient obligez de le ſuivre, raillez de tout le monde, & inſultez de leurs ennemis, comme ſi c'eût été dans une repréſentation de théatre, à quoi tous ces mouvemens de Caïus ne reſſembloient pas mal. Après cela l'Empereur revint aux Juifs, & d'un air ſerieux, leur fit cette grave & importante demande : Pourquoi ne mangez-vous pas de pourceau ? Tous les aſſiſtans, les uns par flatterie, les autres parce que la choſe leur parut ridicule, ſe mirent à rire ſi déméſurément, que quelques officiers s'en plaignirent, & témoignerent que c'étoit bleſſer la majeſté du Prince. Les Juifs répondirent que chaque nation avoit ſes uſages & ſes Loix ; qu'il y avoit bien d'autres choſes dont leurs adverſaires ne mangeoient pas. Sur quoi quelqu'un ayant dit, qu'il y avoit même des gens qui ne mangeoient pas d'agneau : Ils ont raiſon, dit Caïus, en riant ; car cette viande n'a point de goût.

Après toutes ces boufonneries, il leur demanda tout d'un coup avec émotion, ſur quoi ils fondoient leur droit de bourgeoiſie. Ils commencerent à déduire leurs raiſons : Mais voyant que les premiers étoient aſſez fortes, ſans attendre les autres, qui ne l'étoient pas moins, il interrompit leur diſcours, pour aller en courant dans une grande ſale, dont après avoir fait le tour, il ordonna que l'on mît aux fenêtres une eſpece de pierre tranſparente, ſemblable au verre. C'eſt apparemment du talc. Au ſortir de-là, il demanda aux Juifs d'un air un peu plus moderé, s'ils avoient encore quelque choſe à lui dire. Comme ils ſe diſpoſoient à dé-

An du M. 4044. de J. C 44. de l'Ère vulg. 41.

duire leurs raisons, il les quitta brusquement, pour aller dans une autre salle, où il avoit fait mettre des originaux de la main des plus excellens peintres. Les Juifs déconcertez, & désespérant de se faire écouter par un Prince de ce caractere, s'adresserent à Dieu, & le conjurerent de réprimer la fureur de cette ridicule Divinité. Dieu les exauça : il changea le cœur de Caïus; & ce Prince, sans sortir de son caractere, les congédia, disant : Ces gens-la ne sont pas si méchans, que malheureux & insensez de ne pouvoir se mettre dans l'esprit que je suis Dieu. Voilà ce qui se passa dans cette audience.

Ils en eurent encore une autre (*a*) où Appion ayant fort invectivé contre l'opiniâtreté des Juifs, qui étoient les seuls de tous les peuples qui ne vouloient pas reconnoître la divinité de Caïus; Philon voulut se mettre en état de lui répondre. Mais l'Empereur lui imposa silence, & le chassa honteusement, avec menaces de le traiter encore plus mal. Alors Philon dit aux Juifs qui l'accompagnoient : Prenons courage, mes amis; car Caïus en se déclarant contre nous, nous asûre de la protection de notre Dieu. Ils se trouverent fort heureux d'être sortis de ses mains la vie sauve. (*b*) Mais Philon fut en danger de la perdre; (*c*) & Caïus fit mettre en prison Alexandre Lysimaque son frere, Chef, ou Alabarque des Juifs d'Alexandrie. (*d*) On ne nous apprend pas quel fut le

(a) *Joseph. Antiq. l. XVIII. c.* 10.
(b) *Philo Legat. p.* 1043.
(c) *Euseb. l.* 2. *c.* 5. *Hist Eccl.*
(d) *Joseph. Antiq. l.* 19. *c.* 4.

Jugement

Jugement de l'Empereur, & quel fut le ſuccès de cette députation des Juifs d'Alexandrie : mais on ſçait que pendant tout le reſte du regne de Caïus, cette nation fut dans l'oppreſſion, & que ceux d'Alexandrie continuerent à être expoſez aux mauvais traitemens des Alexandrins.

AN DU M. 4044. de J. C. 44. de l'Ere vulg. 41.

Vers ce même tems, il arriva auſſi une diſgrace aux Juifs de de-là l'Euphrate, de la Méſopotamie, & du pays de Babylone. Depuis les captivitez arrivées ſous les Rois d'Aſſyrie & de Caldée, les Juifs avoient toujours été fort nombreux en ces quartiers-là. Il y en avoit particulierement beaucoup à Niſibe & à Naharda ſur l'Euphrate, deux villes fortes, où ſe mettoit en dépôt tout l'argent, que les Juifs du Royaume des Parthes envoyoient à Jeruſalem ; (*a*) car on ſçait que tous les ans, chaque Juif étoit obligé de payer un demi-ſicle au Temple. Ils apportoient de tems en tems cet argent à Jeruſalem, & y venoient en grandes caravanes, de peur d'être volez en chemin par les Parthes, ou par les Arabes. Deux Juifs de Naharda, nommez Aſinée & Anilée, freres, ayant pris les armes, parce qu'un maître tiſſeran, dont ils étoient apprentifs, les avoit maltraitez, ſe ſaiſirent des marais & des pâturages, qui ſont entre les branches de l'Euphrate, au lieu où il ſe diviſe en pluſieurs canaux. Ils s'y fortifierent, & le nombre des volontaires qui les ſuivoient, s'augmenta de telle ſorte, qu'ils devinrent redoutables, même aux Rois des Parthes. Ils mirent en fuite le Gouverneur de Babylone, qui

AN DU M. 4043. de J. C. 43. de l'Ere vulgaire 40.

CHAP. VII. Hiſtoire des deux freres Aſinée & Anilée.

(a) Voyez *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 12.

An du M. 4043. & ſuivans.

étoit venu dans le deſſein de les ſurprendre. Artabane Roi des Parthes, admirant leur valeur, ſouhaita de les voir, & donna à Aſinée le gouvernement de la Province de Babylone, dont il joüit quinze ans, avec un pouvoir preſque abſolu ſur toute la Méſopotamie.

Anilée ſon frere, étant devenu paſſionné de la femme d'un Seigneur Parthe, fit la guerre à ce Seigneur, le défit, le tua, & enſuite épouſa ſa femme. Cette femme étoit idolâtre; & ayant apporté avec elle ſes Dieux, elle continuoit à les adorer. Les Juifs en murmuroient hautement; & Aſinée après avoir long-tems diſſimulé la faute de ſon frere, fut enfin obligé de lui en parler, & de lui dire que pour faire ceſſer le ſcandale, il devoit répudier cette femme. Anilée ne put s'y réſoudre; & la femme craignant de ſe voir forcée par les Juifs de s'en retourner, prit le parti de ſe défaire d'Aſinée. Elle y réüſſit, & l'empoiſonna. Ainſi Anilée ſe trouva ſeul à la tête des Juifs de la Méſopotamie.

Il eut l'imprudence de ſe broüiller avec ſes voiſins, & ſur-tout avec Mithridates, gendre d'Artabane Roi des Parthes. Il fit des courſes dans ſon pays, & y cauſa du dégât. Mithridates aſſembla une armée, & attaqua les Juifs: mais il fut défait, pris, & amené à Anilée, qui le traita très-indignement, & enſuite le renvoya. Mithridates irrité des outrages qu'Anilée lui avoit fait ſouffrir, & animé par les reproches de ſa femme, leva une ſeconde armée. Anilée vint lui livrer bataille: mais il fut battu, & obligé de ſe retirer. Il ſe ſoûtint toutefois encore quelque tems, juſqu'à ce que les Baby-

loniens, à qui il s'étoit rendu odieux, le surprirent la nuit dans ses marais, le tuerent, & passerent tous ses gens au fil de l'épée.

An du M. 4043. & suivans.

Quoique les Juifs de Babylone n'eussent point eu de part à ce que les deux freres avoient fait, les Babyloniens ne laisserent pas de les maltraiter. De sorte que n'étant pas assez forts pour leur résister, ni assez patiens pour le souffrir, ils passerent à Seleucie, ville sur le Tigre, où leur nombre fut encore augmenté quelque tems après, par l'arrivée de ceux qu'une peste avoit chassez de Babylone. Seleucie fondée par Seleucus Nicanor, étoit peuplée de Grecs & de Syriens; & ces deux nations formoient autant de partis, qui entretenoient une division continuelle dans la ville. Les Juifs s'étant joints au parti des Syriens, le rendirent le plus fort. Les Grecs chercherent à les diviser : mais n'y ayant pû réüssir, au bout de six ans, ils se réünirent eux-mêmes avec les Syriens, & firent tout-d'un-coup main-basse sur les Juifs. Il en fut tué plus de cinquante mille. Leurs amis & leurs voisins par compassion, en sauverent quelques-uns, qui se retirerent à Ctésiphon, croyant y être plus en sûreté, parce que le Roi des Parthes, avoit accoûtumé d'y passer l'hyver.

Mais ils n'y demeurerent pas en repos, parce que tous les Syriens, c'est-à-dire, les naturels du pays, conspirerent à leur ruine, aussi-bien que les Grecs de Seleucie : De sorte qu'il se fit un carnage de Juifs dans toute la Mésopotamie, & la Babylonie, plus grand que tout ce que nous lisons ailleurs dans l'Histoire. Ils furent enfin contraints

An du M. 4043. & suivans.

presque tous de quitter le pays, pour se retirer dans Nisibe & dans Naharda, qui étoient les plus fortes villes du pays, & où ils étoient plus en état de se défendre qu'ailleurs, parce qu'ils y étoient en plus grand nombre. Ils avoient à Naharda une Ecole célébre, dont il est souvent parlé dans leurs Rabbins. C'est ainsi que la colere de Dieu commençoit à se déclarer en divers endroits, contre la nation meurtriere du Sauveur du monde.

Vers l'An du M. 4043. & 4044. de J. C. 43. 44. de l'Ere vulgaire 40. 41.

Chap. VIII. Conversion d'Heléne Reine des Adiabéniens, & de son fils Izate.

Il arriva en ce même tems une chose fort singuliere dans le Royaume d'Adiabéne, qui faisoit partie de l'Empire des Parthes. L'Adiabéne est sur le Tigre, & on croit qu'elle prend son nom des deux fleuves Ava & Adiaba, qui la traversent. Hélene Reine de ce pays, étoit tout à la fois sœur & épouse de Monobaze. (a) Elle en eut deux fils; Monobaze l'aîné, & Izate, que le Roi Monobaze son pere aima plus que ses autres enfans, & qu'il destinoit à être son successeur : car il avoit plusieurs fils des diverses femmes qu'il avoit épousées, & qu'il retenoit en même tems, selon la coûtume de ces peuples. La préference que le Roi avoit donnée à Izate, excita contre lui la jalousie de ses freres. Pour en prévenir les suites, Monobaze l'envoya à Abenneric, Roi de Charax-Spasin, pays sur le Tigre, à la tête du Golphe Persique.

Dans ce pays Izate rencontra un marchand Juif, nommé Ananie, qui lui apprit, & aux femmes du Roi Abenneric, à adorer Dieu à la maniere des Juifs. Quelque tems après, Monobaze le pere se

(a) *Joseph. Antiq. l. 20. c. 2.*

voyant âgé, & prêt de mourir, envoya querir Izate, & lui donna le gouvernement & le domaine d'un pays, nommé *Ceron*, (a) où Joseph dit que l'on montroit encore des restes de l'arche de Noë, & par conséquent qui étoit aux environs du mont Ararat. Izate y étant allé, Monobaze son pere mourut vers l'an 38. de l'Ere commune; & aussitôt Hélene ayant assemblé les Grands, les porta à reconnoître Izate pour Roi, comme son mari l'avoit souhaité. En attendant son retour du pays de Céron, Hélene couronna elle-même Monobaze son fils aîné, peut-être afin de contenir les peuples par la présence d'un Roi feint, en attendant le Roi véritable, & Monobaze laissa faire sa mere, dans l'espérance apparemment que son frere lui feroit un meilleur traitement à son retour. Quoi qu'il en soit, Izate étant venu en diligence, Monobaze lui rendit le diadême.

VERS L'AN du M. 4043. ou 4044.

Izate commença son regne par une action de clémence, ayant rendu la liberté à ses freres, qu'on avoit d'abord mis en prison, de peur qu'ils ne causassent quelque trouble dans l'Etat. Mais aussi ne pouvant se fier à eux, il les envoya comme en ôtage, partie à Artabane Roi des Parthes, dont il étoit vassal, & partie aux Romains. Monobaze seul demeura auprès de lui. Les impressions qu'il avoit reçûës de la Religion des Juifs par Ananie, lui étoient demeurées si avant dans le cœur, qu'il ne

(a) *Joseph loco cit.* Χώραν δίδωσι Καιρῶν λεγομένην. Φέρειν δὲ ἡ γῆ πλεῖστον τὸ ἄμωμον ἀγαθή. Ἔστι δὲ ἐν αὐτῇ καὶ τὰ λείψανα τῆς λάρνακος, ᾗ Νῶχον ἐκ τῆς ἐπομβρίας διασεσῶσθαι λόγος ἔχει καὶ μέχρι, νῦν ταῦτα τοῖς ἰδεῖν βουλομένοις ἐπιδεικνύουσι.

VERS L'AN du M. 4043. ou 4044.

les oublia point. Il engagea même Ananie à venir avec lui dans l'Adiabéne. Il arriva aussi que sa mere Hélene avoit embrassé le Judaïsme, par le moyen d'un autre Juif: ce qui fit un plaisir extrême à Izate, & lui inspira l'envie de faire profession publique de cette Religion, & de recevoir la circoncision. Mais sa mere l'en dissuada, craignant que ce changement ne causât quelque trouble parmi ses sujets. Ananie appuya l'avis de la Reine, & représenta au Roi que l'essentiel de la Religion des Juifs, étoit l'observation de la Loi, & que Dieu excuseroit en lui l'ômission de la circoncision, puisqu'il ne le faisoit que par nécessité, & pour éviter un danger éminent.

Mais quelque tems après, un Juif de Galilée, nommé Eléazar, l'ayant trouvé qui lisoit les Livres de Moyse, lui fit entendre qu'il ne pouvoit observer les commandemens de la Loi, sans la circoncision. Izate le crut, & reçut sur le champ la circoncision. Puis il le déclara à sa mere, & à Ananie. Son zéle les surprit, & ils en craignirent les suites. Mais Dieu permit que la chose réüssît heureusement, & Izate regna plusieurs années, aimé & honoré de tout le monde. Son bonheur & son exemple porterent Monobaze son frere, & ses autres parens à vouloir l'imiter. Ils se firent Juifs, aussi-bien que lui. Mais quelques Seigneurs du pays ne pouvant souffrir, qu'on abandonnât ainsi la Religion de leurs Ancêtres, appellerent Abia Roi des Arabes, & lui promirent d'abandonner leur Roi dans la bataille. Abia vint avec une armée. Izate abandonné de la plûpart des siens, fut obligé de se retirer

dans ſon camp. Mais le lendemain il attaqua les Arabes, les défit, & obligea Abia de ſe donner la mort, de peur de tomber entre les mains du vainqueur.

VERS L'AN du M. 4043. ou 4044.

Les mécontens n'en demeurerent pas là. Ils s'adreſſerent à Vologéſe Roi des Parthes, & lui rendirent apparemment la fidélité d'Izate ſuſpecte. (*a*) Vologéſe vint dans l'Adiabéne avec une puiſſante armée. Izate ne ſe ſentant pas aſſez fort pour lui réſiſter, ſe proſterna en terre devant Dieu, ſe couvrit la tête de cendre, jeûna avec ſa femme & ſes enfans, & implora avec ardeur le ſecours du Tout-puiſſant. Ses prieres furent exaucées. Vologéſe reçut la nuit même la nouvelle d'une irruption de quelques Barbares ſur ſes terres, & fut obligé de s'en retourner en diligence. Dieu favoriſa Izate dans pluſieurs autres rencontres périlleuſes, où tous les moyens humains lui manquoient. La Religion des Juifs n'étoit déja plus alors la vraye Religion. Mais Dieu ne laiſſe pas de ſecourir ceux qui mettent en lui leur confiance, & il récompenſe leurs actions qui paroiſſent bonnes aux yeux des hommes, par des ſuccès que les hommes eſtiment avantageux.

Hélene mere d'Izate, voyant ſon fils heureux & paiſible dans ſon Royaume, vint à Jeruſalem vers l'an 44. de l'Ere vulgaire, & elle s'y ſignala beaucoup, par les grandes liberalitez qu'elle fit au peuple, durant la famine qui déſola la Judée, & pluſieurs autres Provinces cette année-la. Elle demeura dans la baſſe ville, où elle avoit ſon Palais. Elle fit

(a) Voyez *Tacit. Annal. XII. c.* 13. 14.

Vers l'An du M. 4043. ou 4044.

faire à trois ſtades, ou trois cens ſoixante & quinze pas de Jéruſalem, un mauſolée de pluſieurs pyramides, que Pauſanias, qui écrivoit à la fin du ſecond ſiécle, remarque en parlant de celui de Mauſole, qui étoit une des merveilles du monde, comme un des plus beaux qu'il eût vû. Il ſubſiſtoit encore du tems d'Euſébe & de ſaint Jérôme. (*a*)

Izate regna vingt-quatre ans, & mourut âgé de cinquante-cinq ans, vers l'an 61. de Jeſus-Chriſt. Il laiſſa vingt-quatre fils; & néanmois il voulut que Monobaze ſon frere aîné, qui lui avoit gardé la Couronne avec tant de fidélité, fût ſon ſucceſſeur. Hélene retourna dans l'Adiabéne après la mort d'Izate, & y mourut au bout de quelque tems. Monobaze envoya les os de ſa mere à Jeruſalem, avec ceux d'Izate, & les fit mettre dans le Mauſolée qu'elle avoit fait faire. Oroſe (*b*) avance que cette Reine avoit embraſſé la Religion Chrétienne: mais nous ne voyons rien de ſemblable dans Euſebe, ni dans les plus anciens monumens Eccléſiaſtiques. Quelques-uns des freres & des enfans d'Izate ſe trouverent enfermez dans Jeruſalem, lorſque Tite en fit le ſiége. Ce Prince leur donna la vie: mais il les emmena avec lui, pour lui ſervir d'ôtages. Nous avons rapporté tout de ſuite l'hiſttoire d'Hélene & d'Izate, quoiqu'arrivée aſſez long-tems avant & après l'année 41. de Jeſus-Chriſt dont nous parlons. Nous l'avons fait, pour n'en pas interrompre la ſuite.

(a) *Euſeb. Hiſt. Eccl. lib.* 2. *c.* 12. *Hieronym. Ep.* 27.

(b) *Oroſ. lib.* 7. *c.* 6.

Caïus

AN DU M. 4044. de J. C. 44. de l'Ere vulg. 41.

CHAP. IX. Mort de Caïus Caligula. Claude lui ſuccede.

Caïus Caligula s'étant rendu inſupportable par ſes cruautez & ſes extravagances, fut enfin tué le 24. Janvier de l'an 41. de Jeſus-Chriſt. Nous avons donné ci-devant quelques traits de ſa vie, & ſurtout de ce qui regarde la folie qu'il eut de vouloir paſſer pour Dieu. Pour faire comprendre juſqu'où alloit ſon extravagance, il ne faut que rapporter ce qu'il fit à l'égard de ſon cheval, nommé Incitatus. (*a*) Il l'invitoit à ſouper, il lui faiſoit ſervir de l'orge doré, il lui préſentoit du vin dans des vaſes d'or; il lui avoit fait faire une écurie de marbre, & des mangeoires d'ivoire, des couvertures de pourpre, un collier de perle; il lui avoit donné une maiſon, des ſerviteurs, des meubles précieux, pour recevoir magnifiquement ceux qui ſeroient invitez de ſa part à ſouper. Il juroit par la vie, & par la fortune de ſon cheval; il lui promettoit qu'il le feroit Conſul; & il y a beaucoup d'apparence qu'il l'auroit fait, s'il eût vécu davantage. Il l'avoit mis au rang des Pontifes, qui ſervoient dans le Temple où il ſe faiſoit adorer.

Pour ſes cruautez, elles éclatterent durant tout ſon regne, principalement depuis ſa ſeconde année. C'étoit l'homme le plus bizarre, le plus léger, & le plus inconſtant que l'on connût. Prodigue juſqu'à l'excès, puis avare juſqu'à la meſquinerie; formant des deſſeins chimériques & impratiquables; d'un luxe infini. Il avoit épuiſé les richeſſes de l'Empire, & s'étoit mis dans la néceſſité d'exercer mille violences, pour avoir de quoi ſuffire à ſes folles dé-

(a) *Dio, lib. 59. p. 650. 651. Sueton. in Caïo, c. 58.*

An du M. 4044. de J. C. 44. de l'Ere vulg. 41.

penses. Il y avoit quatre ans que l'Empire gémissoit sous la tyrannie de ce monstre. Mais comme sa cruauté étoit sans bornes, personne n'osoit entreprendre d'en délivrer le genre humain. Toutefois Cassius Chéréa, Tribun d'une des compagnies des gardes de ce Prince, conçut le dessein de le tuer. (*a*) Il s'en ouvrit à quelqu'un de ses amis; & ce fut lui qui lui porta le premier coup. Caïus railloit toujours Chéréa, comme un homme sans cœur & sans résolution; & lorsque Chéréa étoit obligé de venir à son tour prendre de lui le mot du guet, il lui en donnoit toujours quelqu'un de ridicule, & qui tendoit à lui reprocher qu'il n'étoit qu'une femme. Les railleries de ses compagnons jointes à celles de l'Empereur, servirent encore à l'irriter de plus en plus, & il se résolut enfin d'exécuter promptement sa résolution.

Caïus devoit donner des jeux dans son Palais en l'honneur d'Auguste, le vingt-uniéme jour de Janvier, & les trois suivans; après quoi, il devoit partir pour Alexandrie. C'est le tems de ces jeux que les conjurez prirent pour le massacrer. Ils laisserent passer les trois premiers jours, sans rien entreprendre: mais le quatriéme jour, Chéréa, & les autres conjurez l'attendirent à la sortie du théatre, dans des lieux obscurs, par où il devoit passer. Il alla d'abord au bain; & Chéréa étant venu lui demander le mot du guet, Caïus lui en donna à son ordinaire un ridicule & injurieux. Chéréa lui rendit

(a) Voyez *Joseph. Antiq. lib.* 19. *c.* 1. 2. *&c. Sueton. in Caio. Dio, l.* 59.

injure pour injure, & mettant l'épée à la main, lui en donna un grand coup entre l'épaule & le coû. L'os qui joint l'épaule au coû, fit que la playe ne fut point mortelle. Caïus voulut s'enfuir : mais Cornelius Sabinus, l'un des conjurez, le fit tomber sur ses genoux ; & lui avec ses compagnons, l'acheverent, en criant toujours : *Recommence*, qui étoit leur signal. Telle fut la fin de Caïus Caligula, que nous croyons être celui que le Prophéte Zacharie (*a*) a désigné sous le nom de pasteur insensé, de fantôme de pasteur, qui abandonne son troupeau, qui mange la chair des brebis, & qui les fatigue, jusqu'à leur rompre la corne du pied. Dieu le menace de faire tomber l'épée sur son bras, & sur son œil droit, de dessécher son bras, & de couvrir ses yeux de ténébres.

An du M. 4044. de J. C. 44 de l'Ere vulg. 41.

Le bruit de la mort de Caïus s'étant répandu dans le théatre, où le peuple & les principaux de la ville étoient assemblez, y causa d'abord beaucoup d'effroi. Le peuple aimoit Caïus, à cause des largesses qu'il leur faisoit, & des spectacles qu'il leur donnoit souvent. Les Sénateurs & les Grands le haïssoient. Ses soldats lui étoient fort attachez. Les Allemans de sa garde entrant en fureur, massacrerent d'abord ceux qu'ils rencontrerent ; puis environnerent le théatre, menaçant de faire main-basse sur tout le peuple : mais enfin ils s'appaiserent, & chacun se retira dans sa maison. Le Sénat convoqué par les Consuls au Capitole, délibéra si l'on choisiroit un nouvel Empereur, ou si l'on rétabli-

(a) *Zach. XI. 16. 17.*

AN DU M. 4044. de J. C. 44. de l'Ère vulg. 41.

roit la liberté : mais leur lenteur, & le partage de leurs ſentimens firent échoüer leurs projets, & rendirent toutes leurs délibérations inutiles.

Claude oncle de Caligula, & qui lui ſuccéda dans l'Empire, étoit auprès de lui, un peu avant qu'on le tuât. Au bruit de ſa mort, il s'étoit allé cacher dans un coin obſcur, derriere des tapiſſeries, qui fermoient une porte. Il fut là aſſez longtems ſans être apperçû. Cependant quelques ſoldats courant par le Palais pour piller, l'un d'eux nommé Gratus, ayant vû les pieds de Claude, le tira par force ; & l'ayant reconnu, lorſqu'il ſe jettoit à ſes pieds pour lui demander la vie, il le ſalua Empereur, & le mena à ſes camarades, qui en firent de même. Ils le mirent dans une chaiſe, & le porterent au camp, à la vûë du peuple. Il fut fort bien reçu des ſoldats : mais comme il étoit naturellement fort timide, il paſſa la nuit dans de très-grandes inquiétudes. Il ne comptoit nullement de devenir Empereur. Le Sénat lui députa Veranius & Braccus, pour lui remontrer qu'il ne devoit point entreprendre de ſe faire Empereur par violence, mais remettre au Sénat le ſoin de la République : Que s'il ſe conformoit au ſentiment du Sénat, il s'acquereroit une gloire immortelle, & mériteroit également les éloges & du peuple, & du Sénat, pour avoir préferé les intérêts de la République à ſa propre élevation : Que s'il perſiſtoit à vouloir prendre l'Empire, le Sénat étoit réſolu de s'y oppoſer de toutes ſes forces. Après cela les Députez du Sénat ſe jetterent à genoux à ſes pieds, pour le conjurer de ne point engager Rome dans

une guerre civile. Enfin le voyant aſſiegé d'une foule de gens de guerre, qui lui promettoient toute ſorte d'aſſiſtance, ils le conjurerent, s'il étoit réſolu de s'élever à l'Empire, de vouloir au moins le recevoir des mains du Sénat.

AN DU M. 4044. de J. C. 44. de l'Ere vulg. 41.

Claude d'abord étoit aſſez diſpoſé à ne point accepter l'Empire, & à le remettre au Sénat : mais ayant été encouragé par Agrippa, & informé par lui de l'embarras où étoient les Sénateurs, il répondit à ces Députez avec beaucoup de modeſtie : Qu'il ne s'étonnoit pas qu'ils euſſent tant d'éloignement de la Monarchie, après ce qu'ils venoient d'éprouver; mais qu'il eſpéroit faire voir combien un gouvernement juſte & moderé eſt avantageux : Que pour lui, s'il acceptoit l'Empire, il ne garderoit que le nom de Prince, & partageroit avec eux toute l'autorité : Qu'au reſte les choſes étoient alors ſur un pied, qu'il ne lui ſeroit pas même permis de quitter la ſouveraine autorité, & que ceux qui la lui avoient déferée, ne le ſouffriroient pas.

Agrippa dans toute cette affaire, joüa un perſonnage peu digne de ſon rang, & où il marqua beaucoup plus d'adreſſe, que de droiture & de ſincerité. Ce Prince qui devoit toute ſa fortune à Caïus, avoit fait mettre ſon corps ſur un lit, avec toute la bienſéance que le tems pouvoit permettre. Il feignit qu'il n'étoit pas mort, & dit aux gardes qu'il avoit un prompt beſoin de médecins. Mais lorſqu'il eut appris que les ſoldats avoient enlevé Claude, & l'avoient mené dans le camp, il fendit la preſſe, & lui releva le courage, lui diſant de ſe livrer à ſa bonne fortune, & de ne pas manquer

An du M. 4044. de J. C.44. de l'Ère vulg. 41.

cette occasion de succeder à l'Empire. En même tems le Sénat envoya prier Agrippa de venir prendre séance dans sa Compagnie. Il se peigna, se parfuma, & vint au Sénat comme un homme qui sortoit de table; & feignant de ne rien sçavoir de ce qui se passoit, il demanda au Sénat ce qu'étoit devenu Claude.

On lui raconta ce qui s'étoit passé, & ce qu'il sçavoit mieux que personne, & on le pria de dire son avis sur ce qui se pouvoit faire dans l'état présent des affaires. Il témoigna d'abord qu'il étoit disposé à sacrifier même sa vie pour la gloire & les intérêts du Sénat; mais qu'il étoit d'avis, s'ils songeoient à reprendre la souveraine autorité, de voir auparavant s'ils avoient des armes, de l'argent, & des gens de guerre, pour soûtenir une telle entreprise. Le Sénat répondit que rien de tout cela ne lui manquoit, & que dans le besoin, ils pourroient même armer un grand nombre d'esclaves. Agrippa repartit que c'étoit là une foible ressource, que d'opposer des esclaves nouvellement armez aux anciennes troupes, qui soûtenoient Claude; mais qu'il étoit d'avis qu'on envoyât à Claude, pour le prier de se déporter de sa prétention, & qu'il se chargeoit d'accompagner les Députez du Sénat. La proposition fut agréée. Veranius & Braccus allerent avec Agrippa au camp, où étoit Claude. Mais Agrippa ayant trouvé moyen de parler en particulier à Claude, lui découvrit le trouble où étoit le Sénat, & lui conseilla de parler en Prince, qui étoit déja monté sur le trône. Les Députez du Sénat parlerent ensuite, comme nous



l'avons vû, & Claude leur fit la réponse que nous avons rapportée.

AN DU M. 4044. de J. C.44. de l'Ere vulg. 41.

Agrippa & les Députez ayant fait leur rapport, le Sénat répondit, (*a*) que jamais il ne se soûmettroit volontairement à la servitude, & qu'il ne craignoit point qu'on pût l'y forcer. C'étoit-la une déclaration de guerre. Aussi Claude ayant sçû leur résolution, leur envoya Agrippa, pour leur dire que s'ils persistoient dans ces sentimens, il seroit contraint de leur faire la guerre, quoique pour lui il en eût tout l'éloignement imaginable; mais qu'il les prioit qu'au moins on convînt de quelque endroit hors de la ville, afin que les Temples des Dieux ne fussent pas soüillez par le sang des citoyens armez contre les citoyens. Enfin le peuple ayant absolument demandé un Prince, & la plûpart des Sénateurs s'étant absentez, on fut obligé de reconnoître Claude pour Empereur.

CHAP. X. Honneurs, dont Claude combla Agrippa.

Ce Prince pour reconnoître les services importans, qu'Agrippa lui avoit rendus dans cette occasion, (*b*) ajoûta à ce qu'il possédoit déja, la Judée, qui comprenoit aussi l'Idumée méridionale, & la Samarie; en sorte qu'il se vit en possession de tout ce qu'Hérode le Grand son ayeul avoit possédé. Il lui donna outre cela l'Abiléne, & le mont Liban; c'est-à-dire, les terres que Lysanias y avoit possédées. Claude voulut que cette donation fût gravée sur le cuivre, & mise dans le Capitole. Il fit aussi avec ce Prince un traité d'alliance, confirmé par

(a) *Joseph. Antiq. l. 19. c. 3. & de Bello, l. 2. c.18. Vide & Sueton. in Claudio.*

(b) *Antiq. l. 19. c. 4. & de Bello, l. 2. c. 18.*

AN DU M. 4044. de J. C. 44. de l'Ere vulg. 41.

des sermens, au milieu de la grande place de Rome. Il accorda de plus, à la priere d'Agrippa, le Royaume de Calcide à Hérode son frere, qui étoit aussi son gendre. Enfin il donna (*a*) les honneurs du Consulat à Agrippa, ceux de la Préture à Hérode; & à tous deux le pouvoir d'entrer dans le Sénat. & de lui faire leur remercîment en Grec; car d'ordinaire on ne parloit à l'Empereur qu'en Latin.

Les Juifs d'Alexandrie, qui avoient été opprimez sous Caïus, reprirent courage sous Claude. Ils prirent même les armes, & exciterent des séditions dans la ville. Les Alexandrins furent maltraitez, & l'Empereur qui étoit tout à Agrippa & à Hérode, ou ignora, ou dissimula ces broüilleries. Caïus avoit fait mettre en prison Alexandre Lysimaque frere de Philon, & Alabarque ou Chef, & Gouverneur des Juifs d'Alexandrie: mais Claude, qui l'aimoit depuis long-tems, le mit en liberté. L'Empereur donna même un Edit en faveur des Juifs d'Alexandrie, (*b*) par lequel il jugeoit le différend qu'ils avoient avec les Alexandrins, au sujet du droit de bourgeoisie. Il envoya à Alexandrie, & dans la Syrie cet Edit, par lequel il déclaroit que les Juifs ayant toujours joüi des mêmes privileges, que les autres bourgeois d'Alexandrie, & ayant eu de tout tems le droit de se choisir un Ethnarque ou Gouverneur, & de vivre selon leurs Loix, & dans l'exercice de leur Religion, sans qu'on pût les y troubler; il les confirmoit dans cette joüissance, & défendoit de les y inquiéter.

(a) *Dio, lib. 60. p. 670.* | (b) *Joseph. Antiq. l. 19. c. 4.*

Il

Il donna dans la même année un autre Edit en faveur de tous les Juifs répandus dans toute l'étenduë de l'Empire, par lequel il déclare qu'en considération d'Agrippa & d'Hérode ses amis, il permet à tous les Juifs qui sont dans l'Empire Romain, de vivre selon leurs Loix ; de même qu'il l'a permis à ceux d'Alexandrie. Mais il leur recommande de se contenter de cette liberté, sans parler avec mépris des Religions étrangeres. Il ordonne que toutes les villes d'Italie, & les Princes même prendront copie de ce Rescrit, & qu'il demeurera affiché dans les places publiques pendant un mois, afin que nul n'en ignore. Nonobstant cette grande inclination que l'Empereur témoignoit alors pour les Juifs, Dion (*a*) remarque que ce Prince en leur permettant de vivre selon leurs Loix, leur défendit de tenir aucune assemblée ; & qu'il ne les laissa à Rome, que parce qu'ils étoient en trop grand nombre, pour en être chassez, comme ils l'avoient été sous Tibére. Toutefois dans la suite, il les chassa de cette ville, comme nous le verrons ci-après.

AN DU M. 4044. de J. C. 44. de l'Ere vulg. 41.

Peu de tems après, Agrippa partit de Rome, & revint en diligence dans son nouveau Royaume, (*b*) pour en regler les affaires. Claude lui donna des Lettres de recommandation pour tous les Gouverneurs & les Intendans des Provinces par où il devoit passer. Aussi-tôt qu'il fut arrivé à Jerusalem, il offrit à Dieu des sacrifices d'actions de graces, & s'acquitta des vœux qu'il avoit

Agrippa revient en Judée.

(a) *Dio, lib. 60. p. 669.* | (b) *Joseph. Antiq. l. 19. c. 5.*

An du M. 4044. de J. C. 44. de l'Ère vulg. 41.

faits. Il fit raſer les cheveux à pluſieurs perſonnes qui firent les vœux de Nazaréens, & il contribua en tout, ou en partie aux frais de leur conſécration ; car c'étoit la coûtume parmi les Juifs, (a) que pour avoir part au mérite du Nazaréat d'un autre, l'on contribuât aux frais de ſa conſécration. Et ayant exactement accompli tout ce que la Loi ordonne, il fit préſent au Temple de la chaîne d'or que l'Empereur Caïus lui avoit donnée, en la place de celle de fer qu'il avoit portée auparavant. Il la ſuſpendit au dedans des galeries du Temple, au-deſſus du tronc où l'on jettoit l'argent qui étoit conſacré à Dieu, pour être un monument éternel de l'inſtabilité des choſes humaines, & du ſouverain pouvoir de Dieu ſur la fortune des Rois, qu'il éleve, & qu'il abaiſſe quand il lui plaît.

Ce Prince ôta la ſouveraine Sacrificature à Théophile fils d'Ananus, (b) & la donna à Simon Cantharas, fils de Boëthus, beau-pere du Grand Hérode, à cauſe de Mariamne ſa fille, que ce Prince avoit épouſée. Agrippa voulut le dépouiller peu de tems après de cette dignité, pour la donner à Jonathas, fils d'Anne ou Ananus, qui l'avoit déja euë après Caïphe ſon beau-frere : mais Jonathas s'excuſa de la recevoir, diſant qu'il ne ſe croyoit pas digne de poſſeder cette dignité une ſeconde fois ; qu'il ſe contentoit de l'honneur qu'il avoit eu de la poſſeder une fois : mais qu'il avoit un frere,

(a) Voyez *Act. XX. 23.* & notre Commentaire ſur cet endroit.

(b) *Antiq. l. 19. c. 5. & 6.*

qu'il en croyoit très-digne, à cause de son innocence, & de la pureté de sa vie. Agrippa loua sa modestie, & la donna, ainsi qu'il le souhaitoit, à Matthias son frere.

An du M. 4044. de J. C. 44. de l'Ere vulg. 41.

Agrippa témoignoit en général beaucoup de zéle pour sa Religion, (*a*) évitoit avec soin toutes les impuretez légales, observoit exactement toutes les Loix, & ne passoit point de jour sans offrir des sacrifices. C'est pourquoi il aima le séjour de Jerusalem, dont Claude lui avoit rendu la Souveraineté, & il y demeura presque toujours. Il témoignoit aussi beaucoup de bonté & de clémence envers son peuple, croyant que c'étoit-là le vrai caractere d'un Prince. Il aimoit à faire du bien, & à être aimé, étoit magnifique & liberal envers tout le monde, attentif & compatissant aux maux de ses sujets, sensible à leurs besoins, magnifique en toutes choses. Il aimoit à donner des spectacles au peuple : mais les Juifs zélez désapprouvoient fort les combats des gladiateurs qu'il donnoit quelquefois, & où l'on remarque qu'il fit une fois périr quatorze cens hommes. Un nommé Simon ayant un jour fait assembler le peuple, déclama hautement contre lui, & dit qu'on ne devoit pas le laisser entrer dans le Temple avec les vrais Israëlites, parce que du côté de son pere, il étoit Iduméen d'origine. Agrippa, qui étoit alors à Césarée, en fut informé. Il fit venir Simon, le fit asseoir auprès de lui dans le théatre, où il se rencontra, lui demanda avec douceur, s'il ne se

(a) *Antiq. l. 19. c. 7.*

AN DU M. 4044. de J. C. 44. de l'Ere vulg. 41.

passoit rien contre la Loi, dans les spectacles qu'on représentoit alors. Simon n'y trouva rien à redire, & lui demanda pardon. Le Roi se contenta de sa soûmission, & le renvoya, après lui avoir fait même quelques présens.

On blâme Agrippa d'ingratitude envers Silas, (*a*) à qui il avoit de très-grandes obligations, & qui lui avoit rendu des services essentiels dans sa premiere fortune. Agrippa le récompensa, en lui donnant la Charge de Général de toutes ses troupes : mais Silas abusant de la liberté que ses services lui donnoient, traitoit Agrippa plûtôt comme son égal, que comme son Maître, vantant continuellement ses services, & rappellant au Roi le souvenir de ses premieres disgraces. Agrippa fatigué de ces discours, ôta à Silas le commandement qu'il lui avoit donné, & le fit arrêter prisonnier. Après que son ressentiment fut passé, & que la raison eut repris la place de la colere, Agrippa voulut le rétablir. Mais Silas outré de dépit à cause de l'injure qu'il avoit reçûë, déclara hautement qu'il ne cesseroit jamais de lui faire des reproches de ce qu'il avoit fait pour lui, & de l'ingratitude dont il l'avoit payé, de maniere qu'Agrippa le laissa en prison. Et Hérode Roi de Calcide, qui le haïssoit, le fit mourir aussi-tôt qu'Agrippa eut rendu l'esprit.

Peu après que ce Prince fut arrivé à Jerusalem, quelques jeunes étourdis mirent dans la Synagogue des Juifs de Dor en Phénicie, (*b*) une statuë

(a) *Antiq. l.* 19. *c.* 7. | (b) *Antiq. l.* 19. *c.* 5.

de l'Empereur Claude. Cette action fut fort desapprouvée des principaux de la ville ; & Agrippa en prévoyant les conséquences, alla trouver Pétrone, qui étoit encore Gouverneur de Syrie, au gouvernement duquel la ville de Dor appartenoit, comme étant de la Phénicie. Pétrone envoya aussitôt à Dor Proculus Vitellius Centenier, pour lui amener les coupables, & écrivit aux Magistrats de la ville une Lettre fort sévere, pour les obliger à livrer les auteurs du trouble, & à laisser aux Juifs la liberté, que l'Empereur venoit de leur accorder dans toute l'étenduë de l'Empire. Ainsi cette affaire n'eut point de mauvaises suites.

An du M. 4044. de J. C. 44. de l'Ere vulg. 41.

Agrippa se voyant tranquille dans son Royaume, s'appliqua à gagner l'affection de ses peuples. Il y réussit aisément ; & pour leur donner des marques de son affection, il leur remit le tribut que chaque maison lui devoit. (*a*) Il entreprit aussi d'environner d'une muraille très-forte une grande augmentation de maisons, que l'on avoit bâties au septentrion de Jerusalem, & dont il vouloit faire comme une nouvelle ville. On nommoit ce lieu-là *Bezetha*, comme qui diroit la ville neuve ; & le Roi n'avoit épargné ni son argent, ni celui du peuple, pour obtenir de l'Empereur la permission de la fortifier. (*b*) On prétendoit rendre par-là la ville imprenable. L'on n'eut pas beaucoup de peine d'obtenir de Claude ce que l'on demandoit ; & on commença l'ou-

An du M. 4045. de J. C. 45. de l'Ere vulgaire 42.

(a) *Antiq. l. 19. c. 5.*
(b) *Antiq. l. 19. c. 7. & de Bello, l. 2. c. 19.*

An. du M. 4045. de J. C. 45. de l'Ere vulg. 42.

vrage : mais Vibius Marſus, qui avoit ſuccedé cette année quarante-deuxiéme à Pétrone, informa l'Empereur de l'entrepriſe d'Agrippa, & lui fit appréhender quelque révolte de la part des Juifs. Ce qui obligea Claude à lui défendre de continuer cet ouvrage.

Chap. XI. Saint Pierre vient à Rome ſous l'Empire de Claude.

Saint Pierre après avoir annoncé Jesus-Christ dans les Provinces de Pont, de Galatie, de Bithynie, & autres Provinces voiſines, vint à Rome, qui étoit le lieu que les autres Apôtres (*a*) lui avoient principalement aſſigné pour ſon partage dans la prédication de l'Evangile. Il y vint environ vingt-cinq ans avant ſa mort, en la deuxiéme année de l'Empire de Claude. (*b*) On croit que ſaint Marc l'accompagna dans ce voyage ; car les Anciens (*c*) nous apprennent qu'il étoit l'interpréte & le fidéle Diſciple de cet Apôtre. Saint Pierre y fit pluſieurs Diſciples qu'il convertit, non-ſeulement du nombre des Juifs, mais auſſi du nombre des Gentils ; & cette nouvelle Egliſe devint bien-tôt célébre dans tout le monde, par ſa foi & ſon obéiſſance. (*d*) C'eſt, dit-on, (*e*) dans ce voyage que ſaint Pierre vit à Rome Philon le Juif, & qu'il eut diverſes conférences avec lui. On prétend même (*f*) qu'ils firent amitié enſemble. Mais le principal ſujet du voyage de ſaint Pierre, étoit de combattre Simon le Magicien, (*g*) qui ayant

(a) *Leo, ſerm.* 80.
(b) *Euſeb. l.* 2. *c.* 14. *hiſt. Eccleſ. Hieron. de Viris illuſtr. c.* 1.
(c) *Iren. l.* 3. *c.* 1. *Euſeb. l.* 3. *c.* 39. *ex Papia.*
(d) *Rom. I.* 8.
(e) *Euſeb. l.* 2. *c.* 17. *hiſt. Eccl.*
(f) *Hieron. de Vir. illuſtr. c.* 1.
(g) *Euſeb. l.* 2. *c.* 14. *Cyrill. Cathech.* 6. *Theodoret. hæret. fab. l.* 1. *c.* 1 *Juſtin. Apolog.* 1. *&c.*

quitté Samarie, parcouroit les pays où JESUS-CHRIST n'avoit point encore été prêché, & arriva enfin à Rome sous l'Empereur Claude.

An du M. 4045. de J. C. 45. de l'Ere vulg. 42.

Ce fut-là que se servant des secrets de sa magie, il fit aux yeux du peuple Romain un si grand nombre de prestiges, qu'il y fut regardé comme un Dieu, & y reçut les honneurs divins, si l'on en croit divers Anciens. (*a*) Mais saint Pierre fit connoître ses fourberies, & affoiblit son autorité, tant par ses discours, que par ses miracles; & quand il fut obligé de quitter cette Capitale de l'Empire, il y laissa une Eglise nombreuse & florissante, capable de dissiper les ténébres, que cet ennemi cherchoit de répandre sur la verité de l'Evangile.

Cette même année quelques Fidéles originaires de Cypre & de Cyrene, (*b*) qui étoient du nombre des premiers Disciples des Apôtres, & de ceux que la persécution excitée à l'occasion de saint Etienne, avoit dispersez, vinrent à Antioche, & commencerent à y prêcher aux Grecs, c'est-à-dire, aux Gentils convertis, ausquels la porte de l'Evangile avoit été ouverte par la conversion & le baptême de Corneille. Ils firent plusieurs miracles dans cette ville, & y gagnerent plusieurs ames à Dieu. Il y a assez d'apparence que les principaux de ces Prédicateurs étoient Luce de Cyrene, Simon le Noir, & Manahem, dont on parlera ci-après.

Saint Barnabé vient à Antioche.

L'Eglise de Jerusalem ayant appris l'heureux succès de cette prédication, & que le nombre des

(a) *Justin. Apolog. 2. Iren. l. 1. c. 20. Tertul. Apologet. c. 13. Euseb. l. 2. c. 14. Cyrill. Cath. 6. Aug. de hæres. &c.*

(b) *Act. XI. 21. 22. & seq.*

An du M. 4045. de J. C. 45. de l'Ere vulg. 42.

Fidéles s'augmentoit à Antioche, y envoya saint Barnabé, qui fut témoin des merveilles que la grace de Dieu avoit operées dans leur cœur. Il exhorta ces nouveaux Fidéles à perseverer dans le service du Seigneur, & en augmenta beaucoup le nombre par ses instructions & par sa vertu; car c'étoit un homme vraiment bon, animé du Saint-Esprit, & plein de foi & de zéle pour le salut des autres. Il étoit même rempli de l'esprit de prophétie, & avoit reçû de Dieu le don de la science & de la parole. Voyant que la moisson étoit grande à Antioche, & que les ouvriers n'y étoient pas en assez grand nombre, il alla à Tharse, pour y chercher saint Paul, qui lui étoit connu depuis long-tems; & l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche, où ils demeurerent ensemble deux ans entiers. Ils y firent une si grande quantité de conversions, que le nombre des Fidéles croissant tous les jours, on commença à les y connoître sous le nom de Chrétiens. Et c'est-là où ce nom prit son origine, & d'où il se répandit bientôt dans tout l'Empire. Jusques-là les Disciples de JESUS-CHRIST ne se qualifioient, que du nom de Freres, de Saints, ou de Croyans.

Magnificence & liberalité d'Agrippa.

Entre les effets de la magnificence & de la liberalité d'Agrippa, Joseph (*a*) met le théatre, l'amphithéatre, les bains & les galeries qu'il fit faire à Bérythe en Phénicie. Il fit représenter dans ce nouveau théatre divers concerts de musique, & autres divertissemens; & pour donner au

(a) *Joseph. Antiq. l. 19. c. 7.*

peuple

peuple au milieu de la paix, une image de la guerre, il fit venir dans l'amphithéatre quatorze cens hommes condamnez à mort, que l'on sépara en deux troupes. Leur combat fut si opiniâtre, que de tout ce grand nombre, il n'en demeura pas un seul en vie.

An du M. 4045. de J. C. 45. de l'Ere vulg. 42.

De Béryte il vint à Tibériade ; & comme il étoit fort consideré des Princes ses voisins, il s'y trouva bien-tôt avec lui cinq Rois ; sçavoir, Antiochus, Roi de Comagéne ; Sampsigeran, Roi des Emeséniens ; Cotis, Roi de la petite Arménie ; Polemon, Prince de Pont ; & Hérode, Roi de Calcide. Agrippa se sentit très-honoré d'une pareille visite, & n'oublia rien pour traiter ces Rois avec la magnificence convenable. Comme ils étoient tous ensemble, Marsus, Gouverneur de Syrie, vint aussi pour le voir. Agrippa par respect pour le nom & la grandeur Romaine, alla sept stades (*a*) au-devant de lui, ayant avec lui dans le même chariot les cinq Rois qui l'étoient venus voir. Cette grande union entre tant de Princes, déplut à Marsus. Il en craignit les conséquences. Il leur fit sçavoir à tous qu'ils s'en retournassent dans leurs Etats. Ce qui offensa si sensiblement Agrippa contre lui, qu'il écrivit avec beaucoup d'instance à Claude, pour le prier de retirer Marsus du gouvernement de Syrie. Mais sa Lettre n'eut son effet qu'après sa mort, arrivée l'année suivante.

Chap. XII. Mort de S. Jacques le Majeur.

Quelque tems après, il vint à Jerusalem, & ôta le Pontificat à Matthias, fils d'Ananus, pour en re-

(a) Les 7. stades font 875. pas.

An du M. 4047. de J. C. 47. de l'Ere vulg. 44.

vêtir Elionée, fils de Cithæus. (*a*) Et comme il cherchoit en toute maniére à faire plaisir aux Juifs, étant lui-même fort zélé pour sa Religion, il se mit à persécuter l'Eglise. (*b*) Il fit donc arrêter saint Jacques le Majeur, qui étoit alors à Jerusalem, & le fit décapiter. Saint Clément d'Alexandrie (*c*) raconte comme une chose qu'il avoit apprise par la tradition, que le soldat qui avoit arrêté saint Jacques, & qui l'avoit amené devant les Juges, fut si touché de la générosité avec laquelle il confessoit Jesus-Christ, qu'il déclara qu'il étoit lui-même Chrétien : De sorte qu'il fut condamné à avoir la tête tranchée avec lui. Comme on les menoit tous deux ensemble au martyre, cet homme demanda en chemin pardon à l'Apôtre. Celui-ci hésita un peu ; puis tout d'un coup il l'embrassa, & lui dit : La paix soit avec vous ; & ils furent tous deux décapitez. Le moment que prit saint Jacques pour déliberer, n'étoit pas pour sçavoir s'il lui pardonneroit la peine qu'il lui avoit faite ; mais s'il admettroit au baiser de paix un homme qui n'avoit pas reçû le sacrement du baptême. On assure (*d*) que saint Jacques garda toujours la virginité, aussi-bien que saint Jean son frere ; qu'ils ne se faisoient jamais couper les cheveux ; qu'ils n'usoient jamais du bain ; qu'ils ne mangeoient ni viande, ni poisson ; qu'ils ne portoient qu'une simple tunique, & un simple manteau de lin. Les Espagnols se vantent de l'avoir eu

(a) *Antiq. l. 19. c. ult.*
(b) *Act. XII. 1.*
(c) *Apud Euseb. l. 2. c. 9. hist. Eccl. &c.*
(d) *Epiphan. hæres. 58. c. 4. p. 491. 492.*

pour Apôtre : (*a*) mais on ne trouve pas de bonnes preuves de cette prétention. On ne sçait pas non plus le tems, ni l'occasion de la translation de ses reliques à Irie en Galice, & de-là à Compostelle. Au sixiéme siécle, (*b*) on croyoit encore que son corps étoit en Palestine.

AN DU M. 4047. de J. C. 47. de l'Ere vulg. 44.

La mort de saint Jacques arriva un peu avant Pâques, qui tomba cette année le 2. d'Avril. Et Agrippa voyant que la mort de ce saint homme avoit été agréable au peuple, fit aussi arrêter Pierre, (*c*) qui se trouva alors à Jerusalem. Il le fit prendre pendant le jour des azymes, attendant pour le faire mourir, que les sept jours de la Pâque fussent passez ; car l'on ne faisoit ordinairement mourir personne pendant les jours de la Fête, sur tout depuis que la Judée avoit été renduë, avec le droit de vie & de mort, à un Prince de la Religion des Juifs. Agrippa voulut donc faire un exemple de la mort du Prince des Apôtres, & le faire mourir en présence de tout le peuple. Il le fit mettre dans une prison, attaché par deux chaînes à deux soldats qui ne le quittoient jamais ; & gardé par deux autres qui étoient à la porte de la prison. Ainsi il avoit seize soldats qui se succédoient les uns aux autres quatre à quatre, & qui étoient destinez à le garder.

Saint Pierre est mis en prison.

Cependant toute l'Eglise de Jerusalem faisoit à Dieu d'instantes prieres pour la délivrance de saint Pierre. Or la nuit qui préceda le jour qu'Agrippa

(a) *Vide Baron. an.*816.§.71.72.
(b) *Fortunat. Pictav. l.* 8. *c.* 4.
(c) *Act. XII.* 3. 4. 5. *&c.*

An du M. 4047. de J. C. 47. de l'Ére vulg. 44.

devoit le faire mourir, un Ange vint dans sa prison, & ayant frappé Pierre au côté, il l'éveilla, & lui dit de se lever, de s'habiller, & de le suivre. En même-tems les chaînes qu'il avoit aux mains, se détacherent & tomberent; & l'Ange ayant ouvert toutes les portes, le mena à travers les corps de garde, avec une lumiére que lui seul voyoit, jusqu'à la derniere porte qui étoit de fer, laquelle s'ouvrit d'elle-même à leur approche. Alors ils se trouverent dans la Ville; & l'Ange conduisit Pierre encore le long d'une ruë, & puis disparut.

Saint Pierre, qui jusques-là n'avoit regardé ce qui se passoit que comme un songe, comprit que Dieu l'avoit miraculeusement délivré de la main d'Hérode, & de la fureur des Juifs, qui s'attendoient de voir le lendemain son supplice. Après avoir donc reconnu où il étoit, il alla frapper à la porte de Marie, mere de Jean Marc, où un grand nombre de Fidéles étoient enfermez, & en prieres. Une servante nommée Rode, étant venuë à la porte, demanda qui c'étoit; & ayant oüi la voix de Pierre, elle en fut si transportée de joye que sans lui ouvrir, elle courut dire que c'étoit Pierre. On ne la vouloit pas croire; & on disoit que c'étoit plûtôt son Ange, qui prenoit sa voix & sa figure. Toutefois comme il continuoit à heurter, on lui alla ouvrir, & on reconnut que c'étoit lui-même. On peut juger de l'étonnement & de la joye des Fidéles à ce spectacle, & de leur empressement à sçavoir ce qui lui étoit arrivé. Il leur fit signe de la main, afin qu'ils se tûssent, & leur raconta comment Dieu l'avoit délivré. En même tems il

ſeur dit d'en avertir ſaint Jacques le Mineur, Evêque de Jeruſalem, & les autres freres, qui pouvoient être aſſemblez, & en prieres dans quelqu'autre lieu.

An du M. 4047. de J. C. 47. de l'Ere vulg. 44.

Quand il fut jour, il y eut grand trouble parmi les ſoldats, pour ſçavoir ce qu'étoit devenu Pierre leur priſonnier. Agrippa l'ayant envoyé chercher, on ne le trouva point. Il fit donner la queſtion aux ſoldats de la garde; & n'en ayant rien pû apprendre, il les fit mener au ſupplice. Auſſi-tôt après, Agrippa s'en alla à Céſarée de Paleſtine, où il fit célébrer des jeux en l'honneur de l'Empereur Claude, (*a*) où toutes les perſonnes conſidérables du pays étoient aſſemblées. Ceux de Tyr & de Sidon, qui avoient offenſé Agrippa, y vinrent en grand nombre, pour lui faire ſatisfaction. Il leur donna jour pour leur parler; & c'étoit le ſecond jour des jeux. Il vint à l'heure marquée de grand matin au théatre, & s'aſſit ſur ſon trône, vêtu d'une robe royale toute tiſſuë d'argent, & d'un ouvrage admirable. Le ſoleil à ſon lever donnant ſur ſes habits, les faiſoit briller d'une lumiére ſi éclatante, qu'on ne pouvoit les regarder, ſans être touché d'un reſpect mêlé de crainte. Le Roi commença à parler à ceux de Tyr & de Sidon; & comme il parloit, le peuple & les flatteurs ſe mirent à crier: C'eſt la voix d'un Dieu, & non pas d'un homme. Ils ajoûterent diverſes autres choſes à ſa loüange.

Mort du Roi Agrippa.

Le Prince trop ſenſible à l'affection du peuple,

(a) *Vide Act. XII. 19. Joſeph. Antiq. l. 19. c. 7.*

AN DU M. 4047. de J. C. 47. de l'Ere vulg. 44.

n'eut pas ſoin de rejetter ces acclamations & ces flatteries impies. En même tems il apperçut, dit Joſeph, un hibou perché ſur une corde au-deſſus de ſa tête. Alors il ſe ſouvint de ce qui lui avoit été prédit aſſez long-tems auparavant, étant à Rome dans les liens, lorſqu'il vit pour la premiere fois un pareil oiſeau, qui lui préſageoit ſa liberté prochaine; que quand il le verroit pour la ſeconde fois, il n'auroit plus que cinq jours à vivre. Agrippa frappé de cet objet, s'effraya, & tout d'un coup l'Ange du Seigneur, dit ſaint Luc, le frappa; parce qu'il n'avoit pas rendu gloire à Dieu, en ſe laiſſant traiter comme une Divinité. Il ſentit un grand mal de cœur, avec des douleurs violentes dans les entrailles. Alors il dit à ceux qui un peu auparavant le révéroient comme un Dieu, & le prioient de leur être favorable: Voilà celui que vous vouliez flatter de l'immortalité, tout prêt à mourir; vous voilà maintenant convaincus de menſonge: mais il faut vouloir ce que Dieu veut. J'étois trop heureux, & il n'y avoit point de Prince dont je dûſſe envier la félicité. En diſant ces mots, il ſentit ſes douleurs s'augmenter; & il fallut le reporter dans ſon Palais.

Bien-tôt le mal devint ſi grand, que le bruit ſe répandit, qu'il étoit prêt de rendre l'eſprit. Auſſitôt tout le peuple couvert d'un ſac, & dans l'humiliation, fit des vœux & des prieres à Dieu pour la conſervation de ce Prince. Tout l'air retentit de cris & de pleurs; & Agrippa qui étoit dans la chambre la plus haute de ſon Palais, les voyant dans la place proſternez le viſage contre terre, ne

AN DU M. 4047. de J. C. 47. de l'Ere vulg. 44.

put retenir ses larmes : mais son arrêt étoit prononcé. Il mourut enfin au bout de cinq jours, accablé de douleurs, & rongé de vers. Dès qu'on sçut qu'il étoit mort, ceux de Césarée & de Sebaste, autrement Samarie, en firent des réjoüissances publiques, & commirent des insolences étranges contre sa mémoire & contre l'honneur de ses filles ; à quoi ses propres soldats prirent grande part. Ce qui fait juger le peu de fonds que l'on doit faire sur les témoignages excessifs de respect & d'affection, que les peuples peuvent rendre à leurs Princes pendant leur vie. Ils arracherent du Palais les statuës de ses filles, & les porterent dans des lieux de prostitution, leur faisant mille outrages, qu'il n'est pas permis de rapporter. Ils firent des festins dans les ruës, où avec des couronnes de fleurs sur leurs têtes, ils offrirent des sacrifices à Charon, comme en actions de graces de la mort de leur Prince, & de son transport dans l'enfer.

Par la mort d'Agrippa, la Judée retomba de nouveau sous la domination des Romains ; & l'Empereur Claude la réduisit en Province, & lui envoya pour Gouverneur Cuspius Fadus, (*a*) & défendit à Marsus Gouverneur de Syrie, de s'en mêler, à cause des differends qu'il avoit eus avec Agrippa. L'Empereur recommanda à Fadus de faire une severe réprimande à ceux de Césarée & de Sebaste, sur les insolences qu'ils avoient commises contre la mémoire d'Agrippa, & contre les Princesses ses filles. Il lui ordonna aussi d'envoyer

(a) *Antiq. l. 19. c. 7. & de Bello, l. 2. c. 19.*

AN DU M. 4047. de J. C. 47. de l'Ere vulg. 44.

dans le Pont les régimens de cavalerie de ces deux villes, & cinq cohortes d'infanterie composées de leurs habitans ; & de faire venir des soldats de Syrie, pour mettre à leur place. (*a*) Toutefois cet ordre ne fut pas executé. Ces deux villes ayant envoyé des Députez à Claude pour l'adoucir, il permit que ces soldats demeurassent dans la Judée ; ce qui fut le commencement des maux dont elle fut depuis affligée, & la semence de la guerre qui arriva sous le gouvernement de Florus.

CHAP. XIII. Paul & Barnabé portent à Jerusalem les aumônes des Fidéles d'Antioche.

Cependant la Religion Chrétienne prenoit toûjours de nouveaux accroissemens. Saint Paul & saint Barnabé firent de grands fruits à Antioche. Alors la famine qui arriva en la quatriéme année de Claude, & qui avoit été prédite par le Prophéte Agabus, qui étoit venu quelque tems auparavant de Jerusalem à Antioche, (*b*) avoit réduit les Fidéles de Jerusalem, qui avoient abandonné leurs biens, dans une grande nécessité : c'est pourquoi les Freres de l'Eglise d'Antioche résolurent de leur faire part de leurs biens, chacun selon ses facultez. Saint Paul & saint Barnabé se chargerent de ces aumônes, & les porterent à Jerusalem, où ils les mirent entre les mains des Anciens de l'Eglise, pour les distribuer selon les besoins de chacun. Après quoi saint Paul & saint Barnabé retournerent à Antioche, menant avec eux Jean Marc, pour leur servir dans le ministere de l'Apostolat. (*c*)

Or il y avoit alors dans l'Eglise d'Antioche quel-

(a) *Antiq. l. XX. c.* 1.
(b) *Act. XI.* 27. 28.
(c) *Act. XII.* 24. 25.

ques

ques Prophétes & quelques Docteurs ; sçavoir, Barnabé, (*a*) Siméon, ou Simon le Noir, Luce de Cyréne, Manahem, & Saul ou Paul. Ces Saints étoient occupez aux diverses fonctions de leur ministere, à la priere & au jeûne. Pendant qu'ils étoient dans ces exercices, le Saint-Esprit leur dit par quelques Prophétes, de lui séparer Paul & Barnabé, pour l'ouvrage auquel il les avoit destinez ; c'est-à-dire, pour le ministere de l'Apostolat, & de la prédication de l'Evangile. Alors toute l'Eglise jeûna & pria ; Luce & Manahem imposerent les mains à Paul & à Barnabé, & on les envoya prêcher par-tout où le Saint-Esprit les conduiroit. Ils furent destinez principalement à annoncer l'Evangile aux Gentils, & on les abandonna à la grace de Dieu.

AN DU M. 4047. de J. C. 47. de l'Ere vulg. 44.

Révelations faites à S. Paul.

Ce fut apparemment cette même année que saint Paul eut ces grandes révélations dont il parle aux Corinthiens, (*b*) & qu'il fut ravi jusqu'au troisiéme Ciel, jusqu'en Paradis, où il oüit des des mysteres qu'il n'est pas permis à un homme de déclarer, & que les hommes vivans sur la terre ne pourroient pas comprendre. Il nous dit lui-même qu'il ne sçait si ce fut avec son corps, ou simplement en esprit, qu'il fut ravi. Mais on ne peut douter, qu'il n'y ait été rempli de cette plénitude de lumiere, de science, d'ardeur, & de zéle, qui paroissent dans toutes ses Epîtres. Quelques anciens hérétiques, (*c*) & quelques dévots imprudens (*d*)

(a) *Act. XIII.* 1.
(b) 2. *Cor. XII.* 2. 3. 4.
(c) *Epiphan. hæres.* 38. *c.* 2. *Aug. in Joan. tract.* 98. *p.* 199. 200.
(d) *Sozomen. l.* 7. *c.* 19.

AN DU M. 4047. de J. C.47. de l'Ere vulg. 44.

ſe vantoient autrefois d'avoir un Livre, qui contenoit toutes les merveilles que ſaint Paul n'avoit pas voulu découvrir aux Fidéles. On prétendoit même avoir trouvé ce Livre dans la maiſon de ce Saint à Tharſe. Mais cet Ecrit eſt aujourd'hui enſeveli dans l'oubli; & on peut aſsûrer que l'Egliſe n'y perd rien : car c'étoit un ouvrage de ténébres, & non de lumieres, plus propre à détruire, qu'à édifier.

Fadus Gouverneur de Judée.

Lorſque Cuſpius Fadus arriva en Judée, il trouva que les Juifs de de-là le Jourdain avoient pris les armes contre la ville de Philadelphie, qui eſt la même que Rabbat, Capitale des Ammonites. Fadus fit arrêter les trois principaux chefs de cette entrepriſe. Le principal nommé Annibas, fut mis à mort; & les deux autres, Amram & Eléazar, furent bannis. Il purgea enſuite la Judée des voleurs qui la pilloient, & fit punir un de leurs Chefs, nommé Ptolomée, qui avoit commis de grands déſordres dans l'Idumée & dans l'Arabie. (*a*)

La famine, qui avoit commencé dès l'année précédente, continuoit à déſoler toute la Judée; & Joſeph (*b*) dit qu'elle affligea ce pays pendant pluſieurs années, ſous le gouvernement de Fadus & de Tibere Alexandre ſon ſucceſſeur. Hélene Reine des Adiabéniens, dont on a parlé ci-devant, étant venuë à Jeruſalem, ſoulagea beaucoup le peuple dans cette extrémité. (*c*) Elle fit acheter quantité de bled à Alexandrie, & des figues ſéches en

(a) *Joſeph. Antiq. l. XX. c.* 1.
(b) *Antiq. l.* 20. *c.* 3.
(c) *Antiq. l.* 20. *c.* 2.

Cypre, qu'elle diſtribuoit à ceux qui en avoient beſoin, & s'acquit beaucoup de réputation par ſa magnificence & ſa libéralité. Le Roi Izate ſon fils, ayant appris l'état où cette famine réduiſoit la Judée, envoya auſſi de grandes ſommes d'argent aux Magiſtrats de Jeruſalem, afin qu'ils en aſſiſtaſſent les pauvres.

AN DU M. 4041. de J. C. 42. de l'Ere vulg. 38.

L'Empereur Claude pour témoigner l'honneur, qu'il vouloit rendre à la mémoire d'Agrippa Roi des Juifs, ôta après ſa mort à Marſus le gouvernement de la Syrie, ainſi qu'il l'en avoit inſtamment prié quelque tems avant ſa mort, & lui donna pour ſucceſſeur Caſſius Longinus. Celui-ci étant arrivé à Jeruſalem, fit venir les Sacrificateurs & les principaux de la ville, & leur ordonna de la part de l'Empereur, de remettre dans la forteresse Antonia les ornemens pontificaux, dont il n'étoit permis qu'au Grand-Prêtre de ſe ſervir, pour y demeurer, & y être gardez comme autrefois, par les romains. Les Prêtres & les Magiſtrats de la ville n'oſerent s'oppoſer à ces ordres; & il ne leur auroit pas été ſûr de le faire, parce que le Gouverneur avoit amené beaucoup de troupes dans la ville. Néanmoins ils prierent Longinus & Fadus de leur permettre d'envoyer des Députez à l'Empereur, pour lui demander qu'il lui plût leur laiſſer la garde de cet habit. Ils obtinrent de l'Empereur ce qu'ils ſouhaitoient, étant appuyez par le credit & les ſollicitations du jeune Agrippa, fils du Roi Agrippa, dont on a parlé, & qu'on élevoit à Rome auprès de l'Empereur: mais ils ne l'obtinrent qu'à condition de donner leurs enfans pour ôtages; ce

Caſſius Longinus Gouverneur de Syrie.

AN DU M. 4048. de J. C. 48. de l'Ere vulg. 45.

qu'ils firent ſans difficulté. Claude écrivit en même tems à Fadus, & aux Juifs même, le 28. Juin de l'an 45. de l'Ere vulgaire; & il leur dit qu'à la conſideration du jeune Agrippa, il leur laiſſoit la garde des ornemens pontificaux du Grand-Prêtre, & de ſa couronne, (a) ainſi que Vitellius Gouverneur de Syrie, le leur avoit déja accordé dix ans auparavant. (b)

Hérode, Roi de Calcide diſpoſe de la grande Sacrificature.

Hérode Roi de Calcide, & frere du Roi Agrippa, demanda auſſi alors à l'Empereur, & obtint de lui, d'avoir autorité ſur le Temple, & ſur l'argent conſacré à Dieu; & le pouvoir de donner la grande Sacrificature à qui bon lui ſembleroit. Il uſa en même tems de ce pouvoir, en dépoſant Simon Canthére, & en établiſſant en ſa place Joſeph fils de Cani, ou de Cami. Après la mort d'Hérode, ce pouvoir paſſa à Agrippa ſon neveu, qui en joüis jusqu'à la guerre des Juifs contre les Romains.

Theudas impoſteur, trompe les Juifs.

Sous le gouvernement de Fadus, (c) un impoſteur, ou un magicien nommé Theudas, qui prétendoit être Prophéte, trompa un grand nombre de Juifs, en leur perſuadant de prendre avec eux tout ce qu'ils avoient, & de venir avec lui au-delà du Jourdain, leur promettant d'arrêter d'une ſeule parole le cours de ce fleuve, & de le leur faire paſſer à pied ſec. Il en attira pluſieurs ſous ces vaines promeſſes. Mais Fadus envoya après eux quelques troupes de cavalerie, qui en tuerent & en prirent pluſieurs; & Theudas entre autres, à

(a) Cette couronne eſt la lame d'or ſur laquelle étoit gravé le nom de Dieu, que le Prêtre portoit ſur ſon front.

(b) L'an 35. de l'Ere vulgaire.

(c) *Antiq. l. XX. c. 2.*

qui l'on coupa la tête, que l'on porta à Jerusalem. C'est, dit Joseph, ce qui arriva de plus remarquable sous le gouvernement de Fadus.

AN DU M. 4048. de J. C. 48. de l'Ere vulg. 45.

CHAP. XIV. Voyage de Paul & de Barnabé en Cypre & en Asie.

Saint Paul & saint Barnabé ayant été destinez à aller prêcher aux Gentils, partirent d'Antioche, menant avec eux Jean Marc, qui les avoit suivis de Jerusalem. Ils vinrent d'abord à Séleucie, port de mer, au-dessous d'Antioche, où ils s'embarquerent pour passer en l'Isle de Cypre. Ils allerent à Salamine Capitale de l'Isle, où l'Evangile avoit déja été prêché quelque tems après la mort de saint Etienne. (*a*) Mais saint Paul & saint Barnabé ne laisserent pas de parler aux Fidéles, & de confirmer dans la foi ceux qui avoient déja crû. De Salamine ils allerent à Paphos, à l'autre extrémité de l'Isle, qu'ils traverserent ainsi d'un bout à l'autre. (*b*) L'Isle de Cypre avoit alors pour Gouverneur Sergius Paulus Proconsul, homme sage & prudent, qui ayant déja quelque teinture de la vraye Religion, par le commerce qu'il entretenoit avec les Juifs, désiroit d'entendre la parole du salut. Il envoya donc querir Barnabé & Saul. Mais il avoit auprès de lui un magicien & faux Prophéte, nommé Bar-Jesu, qui s'opposoit à leur prédication, & qui empêchoit le Proconsul d'embrasser la foi.

Alors Saul, nommé autrement Paul; (c'est ici où saint Luc commence à lui donner communément le nom de Paul; comme si Saul avoit pris ce nom après la conversion de Sergius Paulus, ou qu'il eût pris un nom Latin, lorsqu'il commença

(a) *Act. XIII. 4. 5. & seq.* | (b) *Act. XIII. 8. 9. &c.*

AN DU M. 4048. de J. C.48. de l'Ere vulg. 45.

à prêcher aux Gentils;) Paul, dis-je, lui dit ces paroles: O homme plein de fourberie & de malice, enfant du diable, ennemi de toute justice, ne cesserez-vous jamais de pervertir les voyes droites du Seigneur, de vous opposer à ses desseins, & d'empêcher ceux qui voudroient entrer dans le chemin de la verité; Mais maintenant la main du Seigneur est sur vous; vous allez devenir aveugle; vous ne verrez plus le soleil, jusqu'à un certain tems. Aussitôt il fut enveloppé de ténébres, ses yeux s'obscurcirent; & tournant de tous côtez, il cherchoit quelqu'un qui lui donnât la main. Le Proconsul ayant vû ce miracle, embrassa la foi, & il admiroit la doctrine du Seigneur. Quelques Anciens (*a*) croyent même qu'Elymas touché de repentir, se convertit ensuite, & reçut le Baptême.

Jean-Marc s'en retourne à Jerusalem.

Après cette conversion, Paul & Barnabé partirent de Cypre, & s'étant embarquez, ils arriverent à Perge en Pamphilie. Perge n'est pas maritime: mais ils y allerent par terre, ou par la riviere du Cestre, sur laquelle elle est située. Alors Jean-Marc las des fatigues du voyage, & des dangers de la navigation, quitta Paul & Barnabé, & s'en retourna par mer à Jerusalem. Cette inconstance déplût à saint Paul; & on verra ci-après, que dans un autre voyage il ne voulut plus lui permettre de le suivre. Toutefois dans la suite, il le reçut dans sa compagnie, & s'en servit utilement pour l'ouvrage de l'Evangile.

Ils ne s'arrêterent pas à Perge: mais ils allerent

(a) *Orig. in Exod. p. 22. 23. ex edit. Hüeti. Chrys. in Act. hom. 28.*

à Antioche de Pisidie, qui est la capitale de la Province; & c'est-là où ils commencerent principalement à exercer leur ministere : car ils n'avoient prêché dans l'Isle de Cypre qu'en passant, parce que d'autres y avoient annoncé l'Evangile avant eux. Etant donc entrez dans la Synagogue des Juifs un jour de Sabbat, ils s'assirent avec les autres, & après la lecture de la Loi & des Prophétes, les Chefs de la Synagogue voulant leur faire civilité comme à des étrangers, envoyerent les inviter à parler, suivant la coûtume. Saint Paul s'étant donc levé, & ayant fait signe de la main, afin qu'on fît silence, commença à relever la bonté que Dieu avoit toûjours euë pour Israël, & dont il lui avoit donné des preuves en le tirant de l'Egypte, en lui laissant pour partage la terre de Canaan, en établissant pour le gouverner, d'abord les Juges, puis Saül; & enfin David, cet homme selon le cœur de Dieu, de la race duquel devoit naître le Messie. C'est de lui, ajoûta-t-il, qu'est sorti Jesus, que le Tout-puissant a suscité pour être le Sauveur d'Israël. C'est à Jesus, que Jean-Baptiste a rendu témoignage, en disant : Je ne suis point celui que vous attendez; il en vient un autre après moi, dont je ne suis pas digne de délier ses souliers. C'est à vous, mes freres que cette parole du salut est adressée; car les habitans de Jérusalem & leurs Princes n'ayant point connu Jesus, l'ont fait condamner à mort, & ont, sans y penser, accompli tout ce qui étoit dit de lui. Il est ressuscité le troisiéme jour, & a été vû pendant plusieurs jours par ses Disciples, qui rendent

AN DU M. 4048. de J. C. 48. de l'Ere vulg. 48.

AN DU M. 4048. de J. C. 48. de l'Ere vulg. 45.

encore aujourd'hui témoignage à cette verité; qui est aussi attestée par les Ecritures, qui montrent que le Christ devoit mourir, sans éprouver la corruption. C'est par lui seul que vous pouvez obtenir la rémission de vos péchez; privilége que vous n'avez pû mériter par la Loi de Moyse.

Toute l'assemblée fut si satisfaite du discours de saint Paul, qu'elle le pria de venir encore les entretenir le jour du Sabbat suivant sur le même sujet. Et dès ce jour-là, plusieurs Juifs & plusieurs prosélytes suivirent saint Paul & saint Barnabé, & allerent apparemment les entendre dans leur maison: ils se rendirent leurs Disciples, & embrasserent la foi. Durant cet intervalle, saint Paul & saint Barnabé parlerent à tous ceux qui les voulurent entendre, employant le reste de leur tems à travailler de leurs mains, & à gagner leur vie: (*a*) car ni saint Paul, ni saint Barnabé n'usoient de la liberté que se permettoient les autres Apôtres, (*b*) de mener avec eux des femmes dévotes, pour prendre soin de leurs nécessitez, suivant la coûtume usitée parmi les Juifs. Pour eux, ils alloient seuls, & ne prêchoient ordinairement que dans les lieux où l'Evangile n'avoit point encore été prêché. (*c*) D'où l'on peut inférer quelle étoit la dureté de leur vie, & la fatigue de leur ministére. Ils prêchoient d'abord aux Juifs; & quand ceux-ci rejettoient la verité, ils les abandonnoient, & alloient prêcher aux Gentils. (*d*)

(a) 1. *Cor. IX.* 1...15. 1. *Thessal.* II. 7. 9. 2. *Thes. III.* 8. 9.

(b) 1. *Cor. IX.* 5. 6.

(c) *Rom. XV.* 20. 21.

(d) *Act. XIII.* 46. *XVII.* 1. 2.

Le ſamedi ſuivant, (*a*) preſque toute la ville ſ'aſſembla dans la Synagogue, pour entendre la parole de Dieu. Ce concours extraordinaire remplit les Juifs d'envie & de colére, & ils s'oppoſoient avec des paroles de blaſphême à ce que leur diſoit S. Paul. Ce que Paul & Barnabé ayant vû, ils leur dirent hardiment: Vous étiez les premiers à qui il falloit annoncer la parole de Dieu: mais puiſque vous la mépriſez, & que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous en allons preſentement vers les Gentils; car le Seigneur nous l'a ainſi ordonné, puiſqu'il eſt écrit: Je vous ai établi pour être la lumiére des Gentils, afin que vous ſoyez leur ſalut juſqu'aux extrémitez de la terre. Les Gentils entendant cela, s'en rejoüirent: ils écouterent avec joye & reſpect la parole de Dieu; & tous ceux d'entre eux qui avoient été prédeſtinez à la vie éternelle, reçurent la foi: en ſorte que la bonne nouvelle de l'Evangile ſe répandit dans tout le pays.

AN DU M. 4048. de J. C. 48. de l'Ere vulg. 45.

Les Juifs incrédules au déſeſpoir de voir tant d'heureux ſuccès, animérent des femmes dévotes & de qualité, contre Paul & Barnabé, & ſoulevérent contre eux les principaux de la ville, qui commencerent à les perſécuter ouvertement. Alors Paul & Barnabé ayant ſecoüé contre eux la pouſſiere de leurs pieds, ainſi que Jeſus-Chriſt l'avoit commandé, (*b*) ſortirent d'Antioche de Piſidie, & allerent à Icone dans la Lycaonie: Et cette perſécution au lieu d'ébranler la foi & la conſtance

(a) *Act. XIII. 44. & ſeq.*

(b) *Luc. IX. 5.*

des Fidéles, les remplit de joye & de zéle.

AN DU M. 4048. de J. C. 48. de l'Ere vulg. 45.

Etant à Icone, (*a*) ils entrerent, à leur ordinaire, dans la Synagogue ; & Dieu bénit leur prédication de telle sorte, qu'ils convertirent un grand nombre tant de Juifs, que de Gentils : & ils firent divers miracles dans cette ville, où ils demeurerent assez long-tems, malgré l'opposition des Juifs incrédules, qui irriterent contre eux les Gentils : de sorte que tous les esprits étoient partagez sur leur sujet ; les uns étant pour les Juifs, & les autres pour les Apôtres. Ce qui n'empêcha pas ceux-ci d'y agir avec beaucoup de liberté pour la gloire du Seigneur, jusqu'à ce qu'enfin la plûpart des Gentils s'étant réünis avec les Juifs, & les Magistrats mêmes étant entrez dans leur complot, & étant sur le point de les lapider, Paul & Barnabé furent obligez de se retirer.

CHAP. XV. Histoire de sainte Thécle.

On croit que ce fut à Icone, que saint Paul convertit sainte Thécle, & lui persuada de quitter celui qui la recherchoit en mariage, pour embrasser la virginité. (*b*) Saint Chrysostome (*c*) dit qu'elle sacrifia tout ce qu'elle avoit d'or, pour avoir la liberté de voir saint Paul, qui étoit alors en prison. Ses Actes portent qu'elle donna ses pendans d'oreille au portier de la maison de sa mere, pour en sortir ; & son miroir d'argent au geolier, pour entrer dans la prison où étoit saint Paul. Les Peres ont donné de grandes loüanges à cette sainte Vierge ; & on peut juger que dès le

(a) *Act. XIV. 1. 2. & seq.*

(b) *Aug. in Faust. l. 30. c. 4. Epiphan. hæres. 78. c. 16. Ambros. de Virginib. l. 2. & l. 3.*

(c) *Chrysost. homil. 30. in Acta p. 272. a.*

AN DU M. 4048. de J. C. 48. de l'Ere vulg. 45.

commencement de l'Eglise, elle étoit très-célebre, puisque dès le tems des Apôtres, un Prêtre d'Asie (*a*) avoit composé un Livre intitulé: Les voyages de saint Paul & de sainte Thécle, qu'il attribuoit à saint Paul. Mais ayant été convaincu de cette fausseté, & l'ayant avoüée à saint Jean, il fut déposé pour ce sujet. Saint Méthode (*b*) nous assûre, que sainte Thécle étoit instruite de la Philosophie & des Belles-Lettres, qu'elle parloit avec beaucoup de modestie, de grace, & d'éloquence: Et pour sa science évangelique, qu'est-il necessaire d'en parler, dit-il, puisque c'est saint Paul même qui l'a instruite, & qui l'a renduë sçavante? Depuis qu'elle fut imbuë de la doctrine de ce saint Apôtre, elle fut comme morte à toutes les passions de la jeunesse, (*c*) à tous les sens du corps, à la beauté corporelle. Il ne restoit de vivant en elle que l'esprit & la raison.

Voici le précis des Actes de sainte Thécle, (*d*) dont personne ne conteste l'antiquité, & qui ont été vûs & citez par les Peres. Saint Paul étant venu à Icone, se logea chez Onésiphore, & commença à y prêcher l'Evangile. Thécle qui demeuroit de l'autre côté de la ruë, vis-à-vis la chambre où étoit l'Apôtre, écoutoit nuit & jour ses instructions, sans que rien fût capable de l'en détourner. Théoclie sa mere en avertit Thamyris, qui recherchoit Thécle en mariage. Ce jeune homme qui avoit déja parole de l'épouser, étoit des premiers de la

(a) *Vide Tertull. de Baptismo, c. 17. Hieronym. de Viris illustr. c. 7.*
(b) *Method. conv. Virg. p. 94. b.*
(c) *Nyss. in Cant. homil.* 14.
(d) *In Spicileg. PP. J. Ernest. Grab. t. 1. p. 87. 88. &c.*

An du M. 4048. de J. C. 48. de l'Ere vulg. 45.

ville, bien-fait, riche, liberal. (*a*) Il fit ce qu'il put pour lui faire quitter la résolution qu'elle avoit prise de garder la virginité. La mere de Thécle, & ses domestiques y employerent aussi inutilement les caresses, les exhortations, les menaces. (*b*) Voyant qu'ils perdoient leurs peines, ils la déférerent au Juge, qui la condamna au feu. Thécle fit le signe de la croix, & monta sur le bucher. La flamme ne l'endommagea point. (*c*) On entendit un grand bruit soûterrain; la terre s'ouvrit; & il tomba une grosse pluye qui éteignit le feu.

Thécle sortit d'Icone, & alla trouver saint Paul qui s'étoit aussi sauvé de cette ville. L'Apôtre la conduisit à Antioche, où Alexandre Gouverneur de la ville, conçut pour elle une passion violente. Thécle lui ayant fortement resisté, il la fit condamner à être exposée aux bêtes. (*d*) En attendant le jour du spectacle, on la mit chez une Dame nommée Trisine, qui depuis peu avoit perdu sa fille Falconille. Quelques jours après, Thecle fut menée au theâtre avec cette inscription: *Sacrilege*: ce qui marquoit le crime prétendu pour lequel elle étoit condamnée. Le premier jour une lionne ayant été lâchée contre elle, au lieu de la dévorer, vint se jetter à ses pieds, & commença à les lécher par respect. (*e*) Après ce pre-

(a) *Epiphan. hæres.* 78. *c.* 1. *Vide & Faust. apud Aug. l.* 30. *c.* 4. *contra Faust.*

(b) *Chrysost. homil.* 72. *tom.* 1.

(c) *Chrysost. ibidem. Maximin. Taurin. homil. in Natal. S. Agnetis Nazianz. exhort. ad Virgin. & carm.* 4. *p.* 156. *&* 300.

(d) *Ambros. l.* 2. *de Virginib. p.* 469.

(e) *Vide Ambros. loco citato.*

mier combat, elle fut ramenée chez Trisine. Alors Falconille étant apparue à sa mere, lui dit de prier Thécle de demander à Dieu qu'elle pût passer en un lieu de repos. Thécle pria, & dit : Seigneur, Dieu du Ciel & de la terre, Jesus-Christ, accordez à Falconille la vie éternelle. (*a*)

AN DU M. 4048. de J. C. 48. de l'Ere vulg. 45.

Le lendemain Thécle fut de nouveau menée au spectacle. On lâcha contre elle des lions & des ours : mais une lionne s'étant venu mettre à ses pieds, la défendit des approches de ces animaux. Thécle après avoir demeuré quelque tems debout au milieu du théâtre, & voyant près de-là un lac plein d'eau, se jetta dedans, & dit : Il est tems que je sois lavée. (*b*) Les veaux marins qui étoient dans cet étang, au lieu de la dévorer, moururent dès qu'elle y fut entrée; & une nuée épaisse l'environnant, couvrit sa nudité & empêcha que les bêtes ne s'approchassent d'elle. Alors le Juge la fit attacher à des taureaux indomptez, pour être écartellée : mais les traits de ces animaux s'étant miraculeusement rompus, le Président la fit venir, lui demanda qui elle étoit, la fit revêtir, & la renvoya absoute.

Elle demeura encore quelques jours à Antioche chez Trisine sa bienfaictrice; & ayant appris que saint Paul étoit à Myre, ville de Lycie, elle se déguisa en homme, & l'alla trouver, en la com-

(a) Cette histoire de Falconille délivrée de l'enfer par les prieres de sainte Thecle, a été citée par quelques anciens, pour prouver que les ames des payens pouvoient être sauvées. *Damas. de iis qui in fide dormierunt p.* 591.

(b) Il sembleroit par-là qu'elle se seroit baptisée elle-même.

An du M. 4048. de J. C. 48. de l'Ère vulg. 45.

pagnie de plusieurs jeunes gens de l'un & de l'autre sexe. Saint Paul fut fort surpris de la voir: mais elle lui dit: J'ai reçû le baptême; & celui qui vous a aidé dans la prédication de l'Evangile m'a aussi secouruë, pour être lavée, ou pour être baptisée. Elle lui raconta ensuite tout ce qui lui étoit arrivé; & étant allée à Icone sa patrie, elle y trouva que Thamrys son prétendu époux, étoit mort. Elle parla à sa mere, & fit ce qu'elle put pour la gagner à Dieu: mais n'ayant pû y réussir, elle répassa la mer; & étant arrivée à Séleucie, elle y baptisa plusieurs personnes, (*a*) & y mourut en paix. On ne lit point dans ces Actes la fable du lion baptisé par sainte Thécle, dont saint Jerôme (*b*) a parlé, comme d'une circonstance qui étoit contenuë dans le Livre des voyages de saint Paul & de sainte Thécle.

Entre les miracles que l'Apôtre fit dans ce premier voyage, saint Luc ne nous raconte en particulier que celui de la guérison d'un nommé Enée, qui demeuroit à Lystres, & qui étoit perclus de ses jambes, & boiteux dès le ventre de sa mere. (*c*) Cet homme entendant la prédication de saint Paul, l'Apôtre arrêta les yeux sur lui, & voyant qu'il avoit une ferme confiance qu'il seroit guéri, lui dit à haute voix: Levez-vous, & tenez-vous droit sur vos pieds. Aussi-tôt il se leva en sautant, & commença à marcher. Le peuple de Lystres ayant vû ce miracle, éleva sa voix, & dit en Lan-

(a) Πολλὰς φωτίζουσα τῷ λόγῳ τοῦ Χριστοῦ. *Vide Tertull. lib. de Baptismo, c. 17.*

(b) *Hieronym. de Viris illustr. in Paulo.*

(c) *Act. XIV. 7.*

gue Lycaonienne, qui étoit apparemment un mélange de Grec & de Syriac : Voici des Dieux qui sont descendus vers nous, sous la forme d'hommes. Ils appelloient Barnabé Jupiter, peut-être à cause de la grandeur de sa taille ; & Paul Mercure, à cause de son éloquence, & parce que c'étoit lui ordinairement qui portoit la parole. En même-tems le Sacrificateur du Temple de Jupiter, qui étoit près de la ville, amena des taureaux, & apporta des couronnes devant la porte où ils logeoient, voulant aussi-bien que le peuple, leur offrir des sacrifices. Mais Barnabé & Paul étant informez de leur dessein, accoururent à la porte, déchirerent leurs vêtemens, & s'avançant au milieu de la multitude, commencerent à crier : Mes amis, que voulez-vous faire ? Nous ne sommes que des hommes, non plus que vous, & sujets aux mêmes infirmitez. Nous venons vous annoncer que ces Dieux que vous adorez, ne sont rien, afin que vous vous convertissiez de ces vaines superstitions au Dieu vivant, qui a fait le ciel & la terre, la mer & tout ce qu'ils contiennent ; qui dans les siécles passez a laissé marcher toutes les nations dans leurs voyes, sans toutefois cesser de les combler de ses biens, & de leur donner des preuves de son existence.

AN DU M. 4048. de J. C. 48. de l'Ere vulg. 45.

Mais quoi qu'ils pussent dire, ils eurent bien de la peine à empêcher que le peuple ne leur sacrifiât. Peu de tems après, quelques Juifs d'Antioche de Pisidie & d'Icone étant survenus, animerent le peuple, & le souleverent contre l'Apôtre : ensorte que l'ayant attaqué à coups de

An du M. 4049. de J. C. 49. de l'Ere vulg. 46.

pierres, & l'ayant renversé & laissé pour mort, ils le traînerent hors de la ville, pour le jetter à la voirie. Mais ses Disciples s'étant assemblez autour de lui, il se leva, & rentra dans la ville; & le lendemain il partit avec Barnabé, pour aller à Derbe, où ils commencerent à prêcher. Dieu bénit leur prédication, & ils acquirent plusieurs Disciples au Seigneur. Après quoi ils retournerent à Lystres, à Icone & à Antioche de Pisidie, fortifiant par-tout le courage des Disciples, les exhortant à perseverer dans la foi. Ayant donc ordonné des Prêtres en chaque Eglise, ils les recommanderent au Seigneur, & revinrent en Pamphilie. Ils annoncerent la parole du Seigneur à Perge, & vinrent à Attalie, qui est une ville maritime de Pamphilie, où ils s'embarquerent, pour se rendre à Antioche de Syrie. Ainsi ils furent environ deux ans à faire ce voyage.

Premiere Epître de S. Pierre. An 45. ou 46. de l'Ere vulgaire.

Etant arrivez à Antioche, & ayant assemblé l'Eglise, ils leur raconterent ce qu'ils avoient fait dans leur mission, les grandes choses que Dieu avoit opérées par leur moyen, & comment il avoit ouvert la porte de la foi aux Gentils; & ils demeurerent dans cette ville assez long-tems avec les Disciples. Pendant ce tems, saint Pierre de son côté prêchoit l'Evangile en differentes Provinces; & il y a beaucoup d'apparence que ce fut vers l'année 45. de l'Ere commune qu'il écrivit de Rome sa premiere Epître aux Juifs convertis du Pont, de la Bithynie, de l'Asie, de la Galatie, & de la Cappadoce. Elle est datée de Babylone; (a) c'est

(*a*) c'est ainsi qu'il appelloit Rome dans le langage figuré. Il y donne aux Fidéles le nom de Chrétiens, (*b*) il y parle d'une maniére digne de la majesté d'un Prince des Apôtres ; & on y remarque une force & une vigueur toute apostoliques. Il y exhorte les Fidéles à la patience, à la pratique de la justice & de l'innocence. Il donne des préceptes aux personnes mariées, aux vieillards, aux jeunes gens. En un mot, il n'y a point d'état & de condition, qui ne trouve dans cette Epître de quoi s'instruire, & de quoi s'édifier. On croit (*c*) que saint Marc, qui étoit le Disciple & l'interpréte de saint Pierre, lui aida à la composer, quant aux termes, & quant au style. Elle fut envoyée par Sylvain, qui est apparemment celui qui est si célébre dans les Actes sous le nom de Silas.

AN DU M. 4049. de J. C.49. de l'Ere vulg. 46.

Evangile de saint Marc.

Ce fut vers ce même tems que saint Marc écrivit son Evangile, (*d*) à la priere des Fidéles de Rome, qui le presserent de leur laisser par écrit, ce qu'ils avoient appris de la bouche de saint Piere. Quelques Anciens (*e*) ont crû que saint Pierre l'avoit dicté à saint Marc, ou même qu'il l'avoit écrit ; Tertullien (*f*) semble l'attribuer à saint Pierre : mais il est plus vrai-semblable que saint Pierre l'approuva seulement, & le donna à lire aux Fidéles de Rome ; & que saint Marc ne le

(a) 1. *Petr. V.* 13.
(b) 2. *Petr. IV.* 16.
(c) *Hieronym. Ep.* 150. *qu.* 11. *Iren. l.* 3. *c.* 1. *Papias apud. Euseb. l.* 2. *c.* 14.
(d) *Clem. Alex. apud Euseb. l.* 2. *c.* 15. *Epiphan. hæres.* 51. *Hieronym. de Viris illustr. &c.*
(e) *Author. Synops. S. Athanas. Batricid. Chronic. Alex.*
(f) *Tertull. contra Marcion ; l.* 4. *c.* 15. *& Hieronym. de Viris illustr. c.* 1.

AN DU M. 4049. de J. C. 49. de l'Ere vulg. 46.

composa, que sur ce qu'il avoit appris de la bouche de cet Apôtre. Il y a quelques Manuscrits qui portent qu'il écrivit son Evangile en Latin : mais le sentiment le plus commun & le plus certain, est qu'il l'écrivit en Grec. On prétend conserver encore aujourd'hui à Venise quelques cahiers de l'Original de saint Marc. Ceux qui l'ont vû, ne conviennent pas de la Langue dans laquelle il est écrit ; car ce monument est si vieux & si caduc, qu'on n'en peut plus lire aucun mot de suite : mais celui qui nous en raconte le plus de particularitez, (*a*) soutient qu'il est écrit en Latin : ce qui favoriseroit le sentiment de ceux qui croyent que saint Marc le composa en cette Langue ; à moins qu'on ne dise que ce Manuscrit n'est pas l'Original, mais une copie très-ancienne de la version de cet Evangile en Latin ; ce qui est plus probable. On ne doute pas que les Evangiles n'ayent été traduits en Latin presque aussi-tôt qu'ils parurent en Grec. Quoi qu'il en soit, le Manuscrit qui se voit à Venise, a été apporté d'Aquilée à Frejus, & de Frejus à Venise, depuis l'an 1420. On croit qu'il y en a deux cahiers à Prague, où ils furent envoyez par l'Empereur Charles IV. qui les obtint en 1355. de Nicolas Evêque d'Aquilée, son frere. (*b*)

Tibére Alexandre Gouverneur de Judée, vers l'an 46. de l'Ere vulg.

Cuspius Fadus Gouverneur de Judée, fut rappellé vers ce tems-ci ; & Tibére Alexandre, neveu de Philon le Juif, fut mis en sa place. Cet homme

(a) Voyez le Voyage d'Italie du R. P. de Monfaucon.

(b) Voyez notre Préface sur S. Marc.

étoit Juif d'origine, & même de race Sacerdotale: mais il avoit abandonné sa Religion. (*a*) Il gouverna la Judée fort paisiblement, aussi-bien que Fadus; & le pays demeura en paix pendant quelques années. Tibére Alexandre fit crucifier Jacques & Simon fils de Judas le Galiléen, Chef des Hérodiens, qui avoit fait révolter le peuple environ quarante ans auparavant. Ce fut apparemment pendant ce tems, que saint Paul prêcha dans la Judée, (*b*) & qu'il porta l'Evangile depuis Jerusalem, jusqu'à l'Illyrie. (*c*) Ainsi il répandit la lumiére de l'Evangile dans la Cappadoce, le Pont & la Thrace: (*d*) Et c'est peut-être dans ces voyages, dont saint Luc ne nous apprend aucune particularité, que l'Apôtre fut exposé jusqu'à cinq fois à recevoir trente-neuf coups de foüet de la part des Juifs, (*e*) qui foüettoient ainsi dans leurs Synagogues ceux qu'ils croyoient contrevenir à leurs Loix. Il fut aussi deux fois battu de verges par les Romains. Il fit trois fois naufrage, & il fut un jour & une nuit au milieu de la mer. Il avoit souffert toutes ces choses avant qu'il eût écrit sa seconde Epître aux Corinthiens; c'est-à-dire, avant l'an 58. de Jesus-Christ, ou de l'Ere commune.

AN. DU M. 4049. de J. C. 49. de l'Ere vulg. 46.

Mort d'Herode Roi de Calcide.

Hérode, Roi de Calcide, (*f*) & frere d'Agrippa Roi des Juifs, après avoir ôté le Pontificat à Joseph, fils de Camide, pour le donner à Ananie, fils

(a) *Antiq. l. XX. c. 3. & de Bello, l. 2. c. 19.*
(b) *Act. XXVI. 20.*
(c) *Rom. XV. 19.*
(d) *Chrysost. in Rom. homil. 19. p. 372. Theodoret. in Rom. p. 112. a.*
(e) *2. Cor. XI. 24. 25. &c.*
(f) An de l'Ere commune 48.

de Nébédée, mourut en la huitiéme année de Claude. (*a*) L'Empereur donna ſon Royaume au jeune Agrippa, fils du grand Agrippa frere d'Hérode, au préjudice d'Ariſtobule, fils du même Hérode Roi de Calcide; & vers le même tems, Ventidius Cumanus fut fait Intendant de la Judée en la place de Tibére Alexandre. Ce fut ſous ſon gouvernement que commencerent les troubles de ce pays, qui ne ſe terminerent qu'à la ruine de Jeruſalem.

An du M. 4052. de J. C. 52. de l'Ere vulg. 49.

Chap. XVI. Ventidius Cumanus Gouverneur de Judée. Troubles à Jeruſalem.

Comme les Juifs venoient de tous côtez à Jeruſalem aux Fêtes ſolemnelles, les Gouverneurs de la part des Romains faiſoient toujours tenir une cohorte en armes près du Temple, (*b*) pour empêcher qu'il n'arrivât quelque déſordre, ou pour l'arrêter auſſi-tôt. Pendant la Fête de Pâques de cette année, (*c*) & le quatriéme jour de la Fête, un ſoldat Romain eut l'inſolence de montrer à nud devant tout le monde, ce que la pudeur & la bienſéance obligent le plus de cacher. Le peuple en colere commença à crier, que ce n'étoit pas ſeulement eux que cette action outrageoit, mais que c'étoit Dieu-même. Les plus emportez commencerent même à déclamer contre Cumanus, diſant que c'étoit lui qui avoit commandé à ce ſoldat de faire cette action. Le Gouverneur ſe ſentit très offenſé de ces diſcours: mais il ne laiſſa pas de les exhorter à la paix & à la douceur. Comme au lieu de lui obéir, ils continuoient à

(a) *Antiq. l.* 20. *c.* 3.
(b) *Antiq. l.* 20. *c.* 4. *& de Bello*, *l.* 2. *c.* 20.
(c) An de l'Ere commune 49.

lui dire des injures, il fit approcher du Temple tout ce qu'il avoit de troupes. Les Juifs en furent si effrayez, qu'ils se jetterent avec précipitation les uns sur les autres, pour s'enfuir, s'imaginant qu'on les poursuivoit : ils se presserent de telle sorte dans les passages étroits, qui conduisoient au Temple, qu'il y en eut plus de dix mille, (*a*) & peut-être plus de trente mille d'étouffez. Ainsi la joye de cette Fête fut changée en tristesse.

An du M. 4052. de J. C. 52. de l'Ere vulg. 49.

Quelques-uns de ceux qui s'en étoient fuis pendant ce tumulte, ayant rencontré quelque tems après à cinq ou six lieuës de Jerusalem, vers Béthoron, un esclave de l'Empereur, nommé Etienne, le volerent & pillerent tout son bagage. Cumanus en étant informé, envoya des gens de guerre, avec ordre de ravager les villages voisins, & de lui en amener les principaux habitans, comme coupables de n'avoir pas poursuivi & pris les voleurs. Dans ce pillage un soldat ayant trouvé les Livres de Moyse, les déchira, & les brûla avec des paroles de raillerie & de blasphême. Aussi-tôt les Juifs s'émurent par-tout, & accoururent à Césarée trouver Cumanus, pour le prier de châtier cette insolence. Il eut égard à leurs remontrances, & fit conduire le soldat au supplice, au travers des Juifs qui lui avoient demandé sa tête.

S. Pierre vient en Judée.

Saint Pierre après avoir quelque séjour à Rome, en sortit, & vint en Judée. (*b*) On ne doute pas que de Rome il n'ait envoyé ses Disci-

(a) *Joseph. l. 2. de Bello, c.* 20. dit dix mille; mais Eusebe, S. Jerôme & Rufin y ont lû, trente mille.

(b) An de l'Ere commune 50.

AN DU M. 4052. de J. C. 52. de l'Ere vulg. 49.

ples dans plusieurs lieux d'Italie, & dans les autres Provinces d'Occident : (*a*) En sorte qu'il demeura constant dans les siécles postérieurs, que dans l'Italie, les Gaules, les Espagnes, l'Afrique, la Sicile, & les Isles voisines, c'étoit saint Pierre, ses Disciples, ou ses successeurs, qui y avoient fondé les Eglises. Et quoique la tradition, qui s'est conservée sur cela dans la plûpart des plus anciennes Eglises, ne soit pas tout-à-fait certaine, on ne peut disconvenir que ces Eglises ne doivent en effet leur origine à saint Pierre, ou à ceux que lui ou ses successeurs y ont envoyez prêcher; car on appelloit toujours cela être députez par saint Pierre, quoique saint Pierre fût mort il y avoit long-tems.

S. Marc passe en Egypte.

Saint Marc reçut sa mission de saint Pierre pour aller en Egypte, (*b*) annoncer Jesus-Christ; & l'Eglise d'Alexandrie l'a toujours regardé comme son principal Apôtre. Il y porta l'Evangile qu'il avoit écrit; & on tient qu'avant lui personne n'avoit encore prêché la Foi dans ce pays, plongé depuis si long-tems dans la superstition. Il descendit d'abord à Cyréne, (*c*) Capitale de la Pentapole Cyrénaïque, dont on prétend qu'il étoit originaire. Il y fit quantité de miracles, & convertit plusieurs personnes. De-là il passa dans les autres parties de la Lybie, dans la Marmarique & l'Ammoniaque; & enfin dans l'Egypte & dans la Thébaïde : car

(a) *Innocent. I. Ep. ad Decent. initio.*

(b) *Epiphan. hæres. 51. c. 6. Gelas. Papæ decret. Concil. t. 4. p. 1262. b. Euseb. l. 2. c. 16.*

(c) *Chronic. Orient. p. 109. & seq.*

on assure que c'est de lui que toutes ces contrées ont reçu la connoissance du salut.

AN DU M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

Il n'entra dans la ville d'Alexandrie qu'assez tard, & après en avoir reçû un ordre exprès de Dieu dans une vision. Il étoit apparemment alors dans la Cyrénaïque, puisque ces Actes nous apprennent qu'il dit adieu à ses Disciples, & s'embarqua, après avoir mangé un peu de pain avec eux. On peut soupçonner que ce pain est le Pain Eucharistique. Il arriva en deux jours à Alexandrie, dans la septiéme année de Néron. Il entra dans la ville par un quartier nommé Bennide; & on rapporte que son soulier s'étant rompu, il le donna à raccommoder à un savetier nommé Annien, lequel s'étant blessé de son alêne à la main, s'écria de douleur : Ah, mon Dieu ! Ce que saint Marc regarda pour un bon présage du succès de son entreprise. Il prit occasion de ces paroles, de parler à Annien de ce Dieu qu'il venoit d'invoquer, sans le connoître, & de Jesus-Christ son Fils, par le mérite & la puissance duquel il lui fit esperer de le guérir de sa blessure.

S. Marc va à Alexandrie.

Annien l'écouta; & saint Marc ayant fait un peu de bouë avec sa salive, la mit sur la playe, invoqua le Seigneur; & aussi-tôt la main d'Annien se trouva guérie. Cet homme touché de ce miracle, pressa saint Marc d'entrer dans son logis, lui servit à manger, lui fit plusieurs questions sur la doctrine qu'il prêchoit; & étant suffisamment instruit, il fut baptisé avec toute sa maison. Quantité d'autres personnes, que la vie, la doctrine & les miracles de saint Marc avoient touchez, em-

AN DU M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

brasserent aussi le Christianisme. La ferveur de ces premiers Chrétiens d'Alexandrie fut telle, que plusieurs d'entr'eux renoncerent à tout, pour suivre les regles les plus élevées & les plus parfaites de la Religion Chrétienne; & quelques Anciens (a) ont crû que les *Therapeutes* dont Philon a fait la peinture dans son Livre de la vie contemplative, n'étoient autres que les premiers Disciples de saint Marc. Philon a voulu faire honneur à sa nation & à sa Religion de ces parfaits Disciples de Jesus-Christ, parce qu'ils étoient Juifs de naissance pour la plûpart, & qu'ils suivoient presque toutes les cérémonies de la Loi.

CHAP. XVII. Therapeutes en Egypte.

On a prétendu (b) que ces Therapeutes ont été les premiers auteurs de la vie & de l'institution monastique; & il est certain que les Moines qui furent autrefois si célébres dans l'Egypte, avoient imité beaucoup des pratiques des Thérapeutes & des Esseniens: mais on ne peut pas dire en rigueur, que les Thérapeutes ni les Esseniens soient les instituteurs de la vie monastique & des Communautez Religieuses; ils en furent simplement les premiers modéles. On ne commença proprement à voir des Moines en Egypte qu'au troisiéme siécle. Nous avons parlé ci-devant des Esseniens; il faut ici un mot des Thérapeutes. Ils entrent naturellement dans notre dessein, soit qu'ils soient Juifs, ou Chrétiens; puisque nous avons entrepris de donner ici l'Histoire des Juifs, & le commencement de l'Histoire

(a) *Euseb. l. 2. c. 17. Epiphan. hæres. 29. Hieron. de Viris illustr. c. 8. & alii.*

(b) *Cassian. Instit. l. 2. c. 5. Sozom. l. 1. Hist. Eccl. c. 12.*

de

de l'Eglise. Notre intention n'est pas de rapporter les disputes que l'on a formées sur ce sujet, (*a*) & qui partagent encore aujourd'hui les Sçavans.

AN DU M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

Le nom de *Thérapeute* signifie en Grec un *médecin*, ou un *serviteur*, ou un *adorateur*, un serviteur de Dieu. Ceux qui portoient ce nom en Egypte, s'appliquoient principalement à la vie contemplative, comme les Esseniens à l'active. Il y avoit un grand nombre de Thérapeutes de l'un & de l'autre sexe dans tout ce pays, mais principalement aux environs d'Alexandrie. Leur institut s'étendoit même dans diverses autres parties du monde. (*b*) Ceux qui embrassent ce genre de vie, dit Philon, n'y sont point engagez par la coûtume, par la sollicitation, ou les prieres de quelqu'un, (*c*) mais par le mouvement de leur dévotion, par une inspiration surnaturelle, & par l'ardent desir qu'ils ont de la vie éternelle & bienheureuse. Se regardant déja comme morts à ce monde, ils abandonnent à leurs enfans & à leurs parens, ou s'ils n'ont point de proches, à leurs amis, ce qu'ils possedent de biens sur la terre, pour vivre dans une heureuse pauvreté. Ils renoncent à leur famille, à leurs habitudes, à leurs parens, à leur

(a) Voyez ce que Blondel, Saumaise, Scaliger, M. de Valois, M. Basnage, M. Dupin, & M... Président de Dijon, ont écrit pour soûtenir que les Therapeutes n'étoient pas Chrétiens; & ce que le R. P. D. Bernard de Mont faucon, M. de Tillemont & autres ont écrit pour le sentiment contraire.

(b) *Philo de vita contempl. p. 892. D.*

(c) *Philo de vita contempl. p. 891.* Οὔτε ἐξ ἔθους, οὔτε ἐκ παρακλήσεως τινῶν, ἀλλ' ὑπ' ἔρωτος ἁρπασθέντες οὐρανίου καθάπερ οἱ βακχευόμενοι καὶ κορυβαντιῶντες ἐνθουσιάζουσι, μέχρις ἂν τὸ ποθούμενον ἴδωσι.

AN DU M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

patrie ; & se retirent hors des villes, dans des jardins, ou dans des métairies éloignées & solitaires, pour y vivre hors du commerce des autres hommes.

Les plus parfaits des Thérapeutes sont retirez sur une colline située près le lac Méris, où ils demeurent en très-grand nombre. *(a)* Ils ont choisi ce lieu pour leur retraite, principalement à cause de la pureté de l'air, & de la solitude, & parce qu'ils y sont plus en sûreté contre les voleurs & les coureurs, étant couverts par plusieurs villages, par diverses maisons de campagne, & par le lac Méris. Leurs logemens sont séparez les uns des autres, *(b)* pour mieux garder le silence de la solitude ; mais non pas éloignez, afin qu'ils puissent, en cas de besoin, se défendre des voleurs, & vivre en societé. Ces maisons sont pauvres & simples, n'ayant que le pur nécessaire pour se garantir du chaud & du froid. Ils y demeurent toute la semaine sans en sortir, & sans même regarder au dehors, tant ils sont appliquez. Chaque Thérapeute a son Oratoire, qu'ils nomment *(c)* *Semnéion* & *Monasterion*, dans lequel ils vacquent aux exercices de la vie spirituelle, sans y porter jamais aucune nourriture corporelle, ni aucune autre chose destinée aux besoins du corps. Ils y méditent la Loi & les Prophétes, & y chantent des

(a) *Philo de vita contempl. pag.* 892. E.

(b) *Pag.* 893.

(c) *Pag.* 893. *A.* Ἑκάστῳ δὲ ἔστιν οἴκημα ἱερὸν ὃ καλεῖται Σεμνεῖον καὶ Μοναστήριον. Le nom de *Semnéion* peut signifier *Sanctuaire*, ou lieu sacré ; & *Monastérion*, lieu de solitude & de retraite.

Hymnes ſacrez. Ayant toujours l'eſprit occupé de Dieu, ils ne l'oublient pas même en dormant : en ſorte qu'il y en a qui ont des ſonges, où Dieu leur découvre de grandes veritez.

An du M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

Ils prient deux fois le jour ; *(a)* le matin & le ſoir. Le matin au lever du Soleil, ils prient Dieu qu'il les rempliſſe de ſes lumiéres, & qu'il leur donne une heureuſe journée. Le ſoir ils lui demandent, que leur ame dégagée des ſoins ſuperflus & des diſtractions des ſens, puiſſe vacquer en paix à l'étude de la verité. L'intervalle du matin au ſoir eſt tout employé à la lecture & à la méditation. Leur lecture eſt des Livres ſacrez, où ils cherchent des explications allégoriques. (*b*) Ils ont parmi eux des Ecrits compoſez par les anciens Chefs de leur ſecte, dans leſquels ils ont laiſſé des modéles de ces explications allégoriques, que les Thérapeutes tâchent d'imiter dans leurs études. Philon ne s'explique pas davantage ſur les auteurs de la ſecte des Thérapeutes, ni ſur la perſonne de ces anciens Allégoriſtes, dont ils tiroient leur origine, & qu'ils conſideroient comme leurs Maîtres.

Ils compoſent des hymnes & des cantiques de differente meſure, & ſur divers chants, mais fort ſerieux, & ſur divers ſujets de pieté. Le jour du Sabbat, ils s'aſſemblent dans un Oratoire commun,

(a) *Ibidem p. 893. C.*

(b) *Pag. 893. D.* Ἐντυγχάνοντες γὰρ τοῖς ἱεροῖς γράμμασι, φιλοσοφοῦσι. τὴν πάτριον φιλοσοφίαν ἀλληγοροῦντες . . . ἔστι δὲ αὐτοῖς καὶ συγγράμματα παλαιῶν ἀνδρῶν, οἳ τῆς αἱρέσεως ἀρχηγέται γενόμενοι, πολλὰ μνημεῖα τῆς ἐν τοῖς ἀλληγορουμένοις ἰδέας ἀπέλιπον οἷς καθάπερ τισὶν ἀρχετύποις χρώμενοι μιμοῦνται τῆς προαιρέσεως τὸν τρόπον.

AN DU M. 4064. de J. C. 64. de l'Ère vulg. 61.

ſéparé en deux par une muraille de trois ou quatre coudées, c'eſt-à-dire, de cinq ou ſix pieds de haut, afin que les femmes ſoient ſéparées des hommes, & qu'elles puiſſent oüir l'inſtruction, ſans être vûës. Là ils ſont aſſis en rang, ſelon leur âge, vêtus modeſtement, ayant les mains cachées, la droite entre la poitrine & la barbe, & la gauche ſur le côté. (*a*) Le plus ancien & le plus capable de l'aſſemblée s'avance au milieu, & leur parle. Son air eſt grave & ſerieux, ſa voix moderée, ſon diſcours ſolide & ſans ornement. Tous écoutent en grand ſilence, & ne témoignent leur approbation, que par quelques ſignes de la tête, ou des yeux. Ce ne ſont point de grands applaudiſſemens de la voix, ou des battemens de mains.

La temperance paſſe chez eux pour le fondement des vertus. Nul ne prend aucune nourriture avant le coucher du ſoleil, donnant tout le jour à l'étude & au ſoin de l'ame, & la nuit ſeulement au ſoin du corps; & encore n'accordent-ils au corps, qu'une petite partie de la nuit. Il y en a qui ne mangent qu'une fois en trois jours; d'autres une fois en ſix jours. Le jour du Sabbat eſt parmi eux en grand honneur. Ils s'y abſtiennent de tout travail corporel, mais ils y prennent de la nourriture, traitant leur corps comme une bête, à qui l'on accorde quelque repos après le travail. Leur nourriture eſt très-ſimple & très-frugale. Ils ne mangent que du pain avec du ſel, & ne boivent que de

(a) *P. 894. A.* Τὴν μὲν δεξίαν μεταξὺ στέρνου καὶ γενείου τὴν δὲ εὐώνυμον ὑπεσταλμένην παρὰ τῇ λαγόνι.

An du M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

l'eau. Les plus délicats joignent au pain un peu d'hyssope. En un mot ils ne boivent que pour ne pas mourir de soif, & ne mangent que pour ne pas succomber à la faim & à la foiblesse. Leur habit est simple, uniquement pour se mettre à couvert du froid, ou de la chaleur excessive. L'hyver au lieu de fourures, ils se servent d'un gros manteau. En été, ils portent un habit plus leger, ou une tunique de lin. Ils pratiquent en toutes choses la modestie, comme fille de la verité; & fuyent la vanité & la superfluité, comme filles du mensonge.

Le nombre de sept est en vénération parmi eux. (*a*) Non-seulement ils se reposent tous les sept jours, c'est-à-dire, tous les jours de Sabbat; mais leur principale Fête est après sept semaines; c'est-à-dire, la Pentecôte, qui se célébre cinquante jours après la Fête de Pâques. Ce jour-la ils s'assemblent vêtus de blanc, pour prier & manger ensemble avec joye. Etant dans la salle à manger, debout & rangez modestement, ils levent les mains & les yeux au Ciel, & prient Dieu de bénir le repas qu'ils vont prendre. Les femmes y sont admises; mais ce sont des vierges, âgées pour la plûpart, qui font profession d'une virginité volontaire. Après la priere, ils se mettent à table. Les plus anciens de profession s'asseyent les premiers, & ensuite les plus jeunes; (*d*) car on n'a égard parmi eux qu'au tems auquel on a embrassé cet institut, & non pas à l'âge. Les hommes sont à la droite, & les femmes à la gauche. Ils mangent couchez à table sur des

(a) *Page* 899. *B.* | (b) *Ibid. p.* 900. *A. B. &c.*

AN DU M. 4044. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

nattes de jonc un peu relevées, pour appuyer le coude. On y garde un si grand silence, qu'on n'ose pas même y respirer trop fort. Ceux qui servent à table, sont choisis parmi les plus jeunes & les plus vertueux de l'assemblée; car parmi eux on ne connoît point d'esclaves, ni de serviteurs; on y sert avec joye, & on prévient même, autant qu'il se peut, les besoins de chacun, afin qu'ils ne soient pas dans la nécessité de rien demander. Ceux qui servent, regardent ceux qui sont à table, comme leurs peres, & ont pour eux tout le respect & l'affection que des enfans doivent à leurs parens. On n'y sert ni vin, ni rien de ce qui peut enyvrer, ni viandes, ni aucune délicatesse; mais simplement de l'eau chaude aux vieillards & aux plus foibles, & de l'eau froide à tous les autres. Le sel est le seul ragoût qu'on joigne au pain. Les plus délicats peuvent aussi prendre de l'hyssope. Voilà quels sont leurs festins les plus solemnels.

Pendant le repas, (*a*) quelqu'un propose une question de l'Ecriture sainte, & l'expose lui-même, ou la laisse exposer par un autre; mais simplement & à loisir, & d'une maniere propre à l'inculquer & à la faire bien comprendre; sans toutefois faire parade de subtilité, de science, ou d'éloquence; un discours long, continu & suivi, étant souvent au-dessus de la portée de l'auditeur, & fatiguant son attention. Les assistans écoutent en silence, & marquent par leur regard, ou par leur geste, qu'ils ont bien compris ce que l'on a dit; ou témoignent

(a) *Page* 901. *A. B.*

qu'il leur reste quelque doute, par un mouvement de tête, ou par un signe de doigt de la main droite. L'explication est allégorique, car ils regardent ce sens comme l'ame de l'Ecriture, & la lettre comme le corps. Le discours fini, tous y applaudissent, & celui qui a parlé, se leve, & commence à chanter en l'honneur de Dieu un ancien cantique, ou même un nouveau de sa composition. Tout le monde se leve, & écoute paisiblement; puis à la fin, ils répondent tous ensemble, les femmes aussi-bien que les hommes.

AN DU M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

Après cela les jeunes hommes qui ont servi, apportent la table dont on a parlé, sur laquelle est la sacrée nourriture, le pain levé, avec le sel & l'hyssope, en memoire de la table sacrée qui est dans le Saint, au-devant du Sanctuaire. Ceux qui tiennent que les Therapeutes étoient Chrétiens, veulent que cette table, & cette sacrée & auguste nourriture, ait été l'Eucharistie, dont Philon a parlé (a) d'une maniere confuse, parce que les premiers Fidéles ne découvroient point aisément ce mystere aux étrangers. Il ajoûte qu'après le repas, ils passent la nuit dans de saints exercices; ou, pour parler comme lui, ils font la sacrée veille, qui dure toute la nuit. Ce qui peut encore avoir rapport aux assemblées des premiers Chrétiens, qui se faisoient souvent la nuit.

Les hommes & les femmes donc étant levez au

(a) *Ibid. p. 902. A. B.* Οἱ νέοι τὴν πρὸ μικροῦ λεχθεῖσαν τράπεζαν εἰσκομίζουσι ἐφ' ἧς τὸν παναγέστατον σιτίον ἄρτος ἐζυμωμένος μετὰ προσοψήματος ἁλῶν, οἷς ὕσσωπος ἀναμέμικται, δι' αἰδῶ τῆς ἀνακειμένης ἐν τῷ ἁγίῳ προνάῳ ἱερᾶς τραπέζης . . . μετὰ δὲ τὸ δεῖπνον τὴν ἱερὰν ἄγουσι παννυχίδα.

AN DU M. 4064. de J. C.64. de l'Ere vulg. 61.

milieu de la salle, font deux chœurs, un d'hommes, & l'autre de femmes; & chacun de ces chœurs est conduit par la personne la plus honorable, & qui chante le mieux. Ils chantent divers cantiques en l'honneur de Dieu, tantôt tous ensemble, & tantôt à deux chœurs, suivant par leurs gestes & leurs mouvemens l'impression, que le chant & la nature de la chose demandent, soit qu'il faille s'arrêter, s'avancer, ou reculer. Ensuite après avoir long-tems dansé séparément, ils se réünissent comme transportez par un saint enthousiasme, & ne font plus qu'un chœur composé des hommes & des femmes; à l'imitation de la danse qui se fit après le passage de la mer rouge, où Moyse se mit à danser à la tête des hommes, & Marie sa sœur à la têtes des femmes. Les voix graves des hommes, mêlées avec les voix aiguës des femmes, forment un agréable concert. (*a*) Ainsi se passe toute la nuit de la Pentecôte: en sorte que le matin ils se trouvent plus éveillez, que quand ils se sont assemblez.

Dès que le soleil commence à paroître, ils se tournent tous vers l'Orient, & levant les mains au Ciel, ils prient Dieu qu'il leur accorde un jour heureux, qu'il leur fasse connoître la vérité, & qu'il leur donne un esprit d'intelligence. Après ces prieres, chacun se retire dans sa demeure, & y vaque à ses exercices ordinaires. Tel étoit la vie des Therapeutes, que l'on voyoit en Egyte du tems de Philon, lequel vivoit à Alexandrie dans le même tems que S. Marc y fonda une Eglise Chrétienne.

(a) *Page 903. A. B.*

Le

Le nombre des Fidéles que ce Saint convertit dans Alexandrie, donna de l'ombrage aux Prêtres des faux Dieux, & aux Gentils zélez. Ils souleverent toute la ville contre saint Marc, & résolurent de lui ôter la vie. Pour ne pas s'exposer mal-à-propos, il crut qu'il devoit se retirer : mais il ne voulut pas laisser son Eglise sans pasteur ; il choisit pour cela Anien, ou Agnan, qu'il avoit converti le premier, & l'ordonna Evêque d'Alexandrie. (*a*) C'est le premier qui gouverna cette Eglise après saint Marc. On dit que saint Marc lui donna aussi trois Prêtres, sept Diacres, & onze autres personnes, pour lui servir de ministres. Après cela il s'en retourna dans la Pentapole, où il demeura deux ans. De-là il revint à Alexandrie, où il eut la joye de voir les Fidéles beaucoup augmentez en nombre, & en graces spirituelles. Il se retira de nouveau, & alla peut-être à Rome, où la Chronique Orientale veut qu'il ait été, lorsque saint Pierre & saint Paul y souffrirent le martyre, l'an *66.* de l'Ere vulgaire.

AN DU M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

Cependant saint Paul & saint Barnabé étoient à Antioche, lorsque quelques-uns venus de Judée, y voulurent soûtenir que sans la circoncision, on ne pouvoit être sauvé. (*b*) Ces personnes n'avoient pour cela aucun ordre, ni aucune mission des Apôtres ; & quelques anciens Peres (*c*) croyent que c'étoit l'heresiarque Cerinthe & ses sectateurs, qui soûtenoient la nécessité des cérémonies de la Loi

CHAP. XVIII. Dispute à Antioche sur la nécessité des cérémonies de la Loi. An de l'Ere commune 51.

(a) *Vide Chronic. Orient. Eutych. Batricia. Euseb. l. 1. c. 24. Bolland. 25. April.*

(b) *Act. XV. 1.*

(c) *Philastr. c. 36. Epiphan. hæres. 28. c. 4.*

AN DU M. 4054. de J. C. 54. de l'Ere vulg. 51.

pour le ſalut. Paul & Barnabé s'étant élevez contre eux, & ſoûtenant la liberté évangelique, il fut résolu qu'ils iroient avec quelques autres freres à Jéruſalem vers les Apôtres & les Anciens pour les conſulter ſur cette difficulté. Dieu même leur ordonna par une revelation de faire ce voyage. Paul & Barnabé partirent donc d'Antioche, accompagnez de Tite, (*a*) & peut-être de quelques autres freres. Ils paſſerent par la Phénicie & la Samarie, & raconterent aux Fidéles, en paſſant dans tous ces lieux, ce que le Seigneur avoit fait en faveur des Gentils, en les appellant à la foi. Ils arriverent heureuſement à Jéruſalem, & y furent fort bien reçûs Mais cette Egliſe étoit à peu près dans le même embarras que celle d'Antioche, ſur l'article des cérémonies légales; car quelques Chrétiens qui avoient été Phariſiens, vouloient qu'on obligeât les Gentils convertis, à recevoir la circonciſion & à l'obſervation de Loi.

Concile de Jeruſalem.

Les Apôtres & les Anciens s'aſſemblerent donc, & ſaint Pierre, ſaint Jean & ſaint Jacques le Mineur étoient les principaux de l'aſſemblée. Il pouvoit y avoir encore d'autres Apôtres, ſans compter ſaint Paul & ſaint Barnabé. En un mot tout ce qu'il y avoit de plus conſiderable dans l'Egliſe de Jéruſalem, s'y trouva. Après avoir bien examiné l'affaire, ſaint Pierre ſe leva, & dit: Mes freres, vous ſçavez qu'il y a long-tems que Dieu m'a choiſi pour faire entendre aux Gentils ſa parole par ma bouche, (il veut parler de la conver-

(a) *Galat. XI. 2.*

sion de Corneille,) & pour les amener à la foi. Dieu qui connoît les cœurs, leur a rendu témoignage, & a prévenu notre Jugement, en donnant aux Gentils son Saint-Esprit, aussi-bien qu'à nous; & il n'a point mis de différence entre eux & nous, ayant purifié leur cœur par la foi. Pourquoi donc veut-on aujourd'hui tenter Dieu, en imposant aux Disciples un joug, que ni nous, ni nos peres n'avons pû porter ? Et nous croyons que par la grace de Dieu, ils seront sauvez aussi-bien que nous.

An du M. 4054. de J. C. 54. de l'Ere vulg. 51.

Toute la multitude l'écouta sans rien dire, & ils entendoient Paul & Barnabé, qui leur racontoient combien de miracles & de prodiges Dieu avoit faits par leur moyen parmi les Gentils. Après qu'ils se furent tûs, saint Jacques Evêque de Jérusalem, prit la parole, & appuya le sentiment de saint Pierre, disant que Dieu ayant fait annoncer par les Prophétes la conversion & la vocation des Gentils à la foi, il ne pouvoit manquer d'accomplir son œuvre, & d'executer son dessein. C'est pourquoi, ajoûta-t'il, je juge qu'il ne faut point inquiéter ceux qui se convertissent d'entre les Gentils, mais qu'on doit seulement les obliger à s'abstenir de l'idolâtrie, de la fornication, de manger des chairs étouffées & du sang : Car quant à Moyse, il y a dans chaque ville des hommes qui le prêchent, & qui le lisent dans les Synagogues. Nous ne détruisons point cet usage, & on ne doit pas se plaindre que Moyse & la Loi doivent demeurer abandonnez.

Alors il fut résolu par les Apôtres & par les

An du M. 4054. de J. C. 54. de l'Ere vulg. 51.

Anciens, avec toute l'Eglise, de députer quelqu'un pour aller à Antioche avec Paul & Barnabé, afin d'y exposer la résolution qui avoit été prise dans le Concile.

On choisit donc Jude, surnommé Barsabas, & Silas, qui étoient des principaux d'entre les freres, & on les chargea d'une Lettre conçûë en ces termes: » Les Apôtres, les Anciens & les freres de Jérusalem, aux freres d'entre les Gentils qui sont à » Antioche de Syrie, & en Cilicie: Salut. Comme » nous avons appris que quelques-uns venus d'ici, » vous ont troublez, & vous ont jetté des scrupules » dans l'esprit, sans que nous leur en ayons donné » aucun ordre, après nous être assemblez dans le » même esprit, nous avons jugé à propos de vous » envoyer des personnes choisies, avec nos chers » freres Paul & Barnabé, qui ont exposé leur vie » pour le nom de Jesus-Christ. Nous vous en- » voyons donc Jude & Silas, qui vous apprendront » toutes choses de vive voix. Car il a semblé bon » au Saint-Esprit & à nous de ne vous point im- » poser d'autres charges que celles qui sont néces- » saires; sçavoir, de vous abstenir de tout ce qui » aura été sacrifié aux Idoles; du sang, des chairs » étouffées, & de la fornication, dont vous ferez » bien de vous garder. Adieu.

Dans ce même voyage, saint Paul exposa publiquement aux Fidéles de Jérusalem & aux Apôtres, la doctrine qu'il prêchoit parmi les Gentils. (*a*) Il en confera aussi en particulier avec les prin-

(a) *Galat.* XI. 2. & *seq.*

cipaux, en présence de Barnabé & de Tite. Ce n'est pas qu'il eût besoin de s'assûrer de la verité de la doctrine qu'il prêchoit, (*a*) ou que cette doctrine eût besoin de la confirmation de personne, puisqu'il l'avoit apprise de Jesus-Christ même : mais il étoit important d'assûrer les autres de la verité de sa prédication, en faisant voir qu'il n'enseignoit rien qui ne fût approuvé de tous les Apôtres. Saint Pierre, saint Jacques & saint Jean, avec qui il en confera, n'y trouverent rien à redire, ni à ajoûter. Ils virent avec joye la grace que Dieu lui avoit donnée, & reconnurent qu'il l'avoit établi Apôtre des nations, comme saint Pierre l'étoit des Juifs. C'est pourquoi ils s'unirent à lui & à Barnabé; ils leur donnerent les mains en signe d'union & d'alliance, & ils leur recommanderent seulement le soin des pauvres, c'est-à-dire, d'exhorter les Fidéles convertis du Paganisme, à assister les freres de Jérusalem. Ceux-ci avoient d'abord vendu tous leurs biens, & les ayant mis en commun, étoient réduits à une grande pauvreté, depuis que les Juifs incrédules avoient commencé à les persécuter, & à les dépoüiller du peu qui leur restoit. (*b*) Saint Paul s'acquitta avec joye de cette commission; & on verra dans la suite de cette Histoire, ce qu'il fit pour les pauvres de Jérusalem.

AN DU M. 4054. de J. C. 54. de l'Ere vulg. 51.

Tite, que saint Paul avoit amené avec lui à Jérusalem, étoit Gentil de naissance; & s'étant converti, Paul ne jugea pas à propos de l'obliger à recevoir

Histoire de saint Tite, disciple de S. Paul.

(a) *Chrys. homil. in Galat. p. 803. d. e.*

(b) *Hebr. l. X. 34.*

AN DU M. 4054. de J. C. 54. de l'Ere vulg. 51.

la circoncision. (*a*) Ceux qui vouloient introduire dans l'Eglise la nécessité d'observer les cérémonies de la Loi, firent de grands efforts pour obliger Paul à le faire circoncire; afin d'en conclure que lui-même reconnoissoit la nécessité de la circoncision: mais Paul n'y voulut jamais consentir; & les autres Apôtres n'exigerent pas cela de lui. Ce n'est pas que l'Apôtre condamnât la circoncision; lui-même quelque tems après circoncit saint Timothée: mais il ne vouloit point donner d'atteinte à la liberté évangelique. Nous ignorons quelle étoit la patrie & les parens de saint Tite, & les circonstances de sa vocation & de sa conversion. Il demeura toujours fort uni à saint Paul; & les Anciens nous apprennent qu'il fut son interpréte (*b*) & son secretaire. Il en sera souvent parlé dans la suite de l'Histoire.

Jude & Silas députez par les Apôtres à l'Eglise d'Antioche.

Jude & Silas, qui furent députez de la part du Concile de Jérusalem à l'Eglise d'Antioche, étoient tous deux Prophétes, & des premiers d'entre les freres de Jérusalem; (*c*) & apparemment du nombre des septante Disciples. L'Histoire ne nous a rien conservé de la vie de Jude, ou Barsabas: mais pour Silas, autrement Sylvain, il s'attacha d'abord à saint Pierre, & ce fut lui qui porta la lettre que cet Apôtre envoya de Rome aux Fidéles de l'Asie, du Pont, de la Galatie & de la Bithynie; & celle du Concile de Jérusalem à Antioche, où il s'arrêta. Il s'attacha ensuite à saint Paul, & ne le quitta

(a) *Galat. XI.* 1. 2. 3.
(b) *Hieronym. Ep.* 150. *qu.* 11.
(b) *Act. XV.* 22. 32.

presque plus dans toute la suite de ses voyages & de ses prédications. Son nom se trouve souvent dans les Epîtres de cet Apôtre.

AN DU M. 4054. de J. C. 54. de l'Ere vulg. 51.

Les Députez du Concile de Jérusalem étant arrivez à Antioche, (*a*) assemblerent les disciples, & leur rendirent la Lettre des Apôtres. On la lut dans l'Eglise, & elle causa beaucoup de joye & de consolation aux Fidéles. Jude & Silas étant eux-mêmes remplis du Saint-Esprit, & ayant le don de prophétie & de la parole, consolerent & fortifierent les freres par plusieurs discours; & après qu'ils eurent séjourné quelque tems à Antioche, les Fidéles les renvoyerent à Jérusalem. Toutefois Silas aima mieux demeurer: mais Jude retourna vers les Apôtres à Jérusalem. Paul & Barnabé y demeurerent aussi quelque tems; & saint Pierre y vint lui-même pour visiter les Chrétiens, & pour être témoin de l'état de cette Eglise, dont il étoit le principal fondateur.

S. Pierre vient à Antioche, & est repris par S. Paul.

Cet Apôtre d'abord se mêla avec les Gentils convertis, & mangea avec eux (*b*) indifferemment comme avec les Juifs, sans s'arrêter à la distinction des viandes marquées par la Loi; en quoi il se conformoit à ce qu'il avoit décidé lui-même au Concile de Jérusalem. Cependant quelques Chrétiens circoncis étant venus de Jérusalem à Antioche, il commença à se séparer des Fidéles d'entre les Gentils, & à ne plus manger avec eux, par une espece de feinte & de dissimulation, qui pouvoit donner lieu de soupçonner qu'il croyoit

(a) *Act. XV.* 27 ... 30. | (b) *Galat. XI.* 12. 13. *&c.*

AN DU M. 4054. de J. C. 54. de l'Ere vulg. 51.

l'obſervation des cérémonies légales néceſſaire au moins pour les Juifs, & qu'il vouloit même y aſſujettir les Gentils. Ainſi il donnoit atteinte à l'autorité du Concile qui venoit d'être célébré, & ébranloit la diſcipline de l'Egliſe.

L'exemple de Pierre engagea les autres Juifs Fidéles d'Antioche, qui vivoient auparavant avec les Gentils convertis dans la liberté de la foi, ſans s'aſtreindre aux obſervations légales; il les engagea, dis-je, à imiter ſa diſſimulation, en ſe ſéparant d'eux; Barnabé même s'y laiſſoit entraîner comme les autres: En ſorte que ſaint Paul voyant qu'ils ne marchoient pas ſelon la verité de l'Evangile, & que la conduite de ſaint Pierre étoit répréhenſible, il reprit cet Apôtre devant tout le monde, & lui réſiſta en face, en lui diſant qu'il avoit tort de vouloir obliger les Gentils par ſa maniere d'agir, à vivre ſelon la Loi des Juifs. En effet ſi ſaint Pierre avoit raiſon, il s'enſuivoit que les Gentils devoient obſerver les cérémonies légales, & que les Juifs fidéles ne devoient pas vivre indifferemment avec eux, comme ils avoient commencé à faire, depuis que la porte de la foi fut une fois ouverte aux Gentils. Saint Pierre reçut avec humilité & avec modeſtie la répréhenſion de Paul; & cela ne diminua en rien l'eſtime & l'affection réciproque de ces deux Apôtres, qui ne cherchoient l'un & l'autre que la verité & l'édification de l'Egliſe. Quelques-uns (*a*) ont crû que

(a) Voyez le P. Hardouin pour l'affirmative; M. de Tillemont, Note 33. ſur S. Pierre, M. Boileau de la ſainte Chapelle, & notre Diſſertation ſur ce ſujet, pour la negative.

Céphas

Céphas qui fut repris par saint Paul à Antioche, étoit different de l'Apôtre saint Pierre : mais on a examiné & refuté ce sentiment ailleurs.

AN DU M. 4054. de J. C. 54. de l'Ere vulg. 51.

CHAP. XIX. Paul & Barnabé se séparent. Paul prend Silas pour son compagnon.

Quelque tems après, Paul proposa à Barnabé (*a*) d'aller visiter toutes les Eglises qu'ils avoient fondées dans l'Asie & ailleurs, pour voir en quel état elles étoient. Barnabé y consentit : mais il vouloit prendre avec lui Jean-Marc, qui, comme nous l'avons vû, les avoit quittez un peu trop légerement durant leur premier voyage. Paul le pria de considerer qu'il n'étoit pas à propos de reprendre avec eux celui qui les avoit quittez en Pamphilie, & qui ne les avoit point suivis dans leur ministére. Saint Barnabé ne put être persuadé des raisons de saint Paul, & ils se séparerent pour cette fois, sans néanmoins rompre le lien de la charité, qui fut toujours parfaite entr'eux. Barnabé prit avec lui Jean-Marc, & alla dans l'Isle de Cypre, où il confirma dans la foi les Eglises qui y étoient.

AN DU M. 4055. de J. C. 55. de l'Ere vulgaire 52.

Saint Timothée s'attache à Saint Paul. Il reçut la circoncision.

Mais saint Paul ayant pris avec lui Silas, partit pour aller visiter les Eglises de Syrie & de Cilicie, recommandant par-tout où il passoit, l'observation des choses qui avoient été ordonnées dans le Concile de Jerusalem, & fortifiant les Eglises dans la foi par ses exhortations : en sorte que les Fidéles croissoient en nombre de jour en jour. Il arriva ainsi à Derbe, (*b*) & ensuite à Lystres en Lycaonie, où il rencontra un Disciple nommé Timothée, fils d'une femme Juive convertie au Christianisme, & d'un pere Gentil, qui étoit demeuré dans l'ido-

(a) *Act. XV. 36. & seq.*

(b) *Act. XVI. 1. 2. & seq.*

AN DU M. 4055. de J. C. 55. de l'Ere vulg. 52.

lâtrie. Timothée dès son enfance avoit appris les saintes Lettres de sa mere Eunice, & de son ayeule Loïde, qui toutes deux avoient embrassé de bonne heure la Religion Chrétienne. Saint Paul ayant trouvé dans saint Timothée beaucoup de science, de zéle & d'innocence, le prit avec lui, & lui donna la circoncision, non qu'il la crût nécessaire, mais pour ne pas choquer les Juifs, qui n'auroient pû se résoudre à avoir aucun commerce avec un homme incirconcis. Or saint Paul commençoit toujours par prêcher aux Juifs, lorsqu'il arrivoit dans une ville; & tous les Juifs du pays sçavoient que Timothée ayant eu pour pere un Gentil, il n'avoit pas été circoncis le huitiéme jour comme les Juifs. On présume qu'alors son pere étoit mort, puisque saint Paul le circoncit sans aucune opposition de sa part. Timothée n'y témoigna point non plus de répugnance, sçachant les raisons que saint Paul avoit d'en user ainsi. (*a*)

Lorsque Paul, Silas & Timothée eurent traversé la Phrygie & la Galatie, le Saint-Esprit leur défendit d'annoncer la parole de Dieu en Asie; & étant venus en Mysie, ils se disposoient à passer en Bithynie : mais l'Esprit de Jesus ne le leur permit pas. Ainsi ils descendirent à Troade, ville de la petite Phrygie, où ils s'embarquerent. Or saint Paul étant dans cette ville, eut la nuit une vision, dans laquelle un homme, qu'il reconnut être Macédonien à son air, à son langage, à son habit; peut-être même lui déclara-t'il qu'il étoit Macé-

(a) *Act. XV. 6. 7. &c.*

donien ; cet homme le prioit de passer en Macédoine, & de le secourir. On croit que ce Macédonien étoit l'Ange protecteur de la Macédoine, qui conjuroit saint Paul d'y venir répandre la lumiére de la foi.

An du M. 4055. de J. C. 55. de l'Ere vulg. 52.

Histoire de S. Luc, compagnon de voyage de saint Paul.

Dès le lendemain *nous nous disposâmes de passer en Macédoine*, dit saint Luc, Auteur des Actes des Apôtres, *ne doutant point que Dieu ne nous y appellât pour prêcher l'Evangile.* Maniére de parler, qui nous fait croire qu'il commença alors à entrer dans la compagnie de saint Paul, auquel il demeura toujours fort attaché. Saint Luc étoit originaire d'Antioche en Syrie, (*a*) & Payen de Religion, avant qu'il se fût converti au Christianisme. Il étoit médecin de profession, & on croit qu'il n'eut jamais ni femme, ni enfans. Il écrit en Grec d'une maniére plus pure & plus polie que les autres Auteurs du nouveau Testament. On ne sçait aucune particularité de sa conversion. Saint Jerôme l'appelle le fils spirituel de saint Paul ; ce qui insinuë qu'il croyoit que l'Apôtre l'avoit converti. Saint Luc avoit aussi conversé avec les autres Apôtres, (*b*) & avoit ramassé avec beaucoup de soin, ce qu'ils lui avoient appris des miracles & de la doctrine de Jesus-Christ. Il paroît par ses Ecrits, qu'il avoit eu part à la confiance de la sainte Vierge, dont il nous a rapporté beaucoup de particularitez dans son Evangile, qu'il écrivit quelques années après celle-ci. On croit qu'il composa l'histoire des

(a) Voyez S. Jerôme, *de Viris illustr. c.*

(b) *Luc. I.* 1. 2.

AN DU M. 4055. de J. C. 55. de l'Ére vulg. 52.

Actes pendant le séjour qu'il fit à Rome avec saint Paul, & dont nous parlerons ci-après.

S. Paul passe en Macedoine.

Saint Paul, Silas, Timothée & Luc s'embarquerent donc pour passer de Troade en Macédoine. Ils vinrent d'abord en l'Isle de Samothrace, & le lendemain à Naples, ville maritime de Macédoine, & de là à Philippes, Colonie Romaine, & Capitale de cette partie de la Macédoine, qui est la plus proche de la Thrace. Ils y demeurerent quelques jours ; & le jour du Sabbat ils sortirent hors de la ville, & allerent sur la riviére, où étoit la Proseuque, ou le lieu ordinaire de la priére : car les Juifs de Philippes n'avoient apparemment point de Synagogue bâtie, ni au dedans, ni au dehors de la ville ; mais ils y avoient une *Proseuque ;* c'est ainsi qu'ils appelloient les oratoires, où ils s'assembloient pour prier & pour entendre la lecture de la Loi. Ces Proseuques étoient de grands enclos découverts, faits en forme de théatres, & situez en rase campagne. (*a*)

En attendant que les Juifs fussent tous venus, Paul & sa compagnie s'assirent, & parlerent aux femmes, qui étoient là assemblées. Ils leur annoncerent Jesus-Christ ; & une de ces femmes, nommée Lydie, native de Thyatire, & marchande de pourpre, qui n'étoit pas Juive de naissance, mais prosélyte servant Dieu, écouta ce que Paul lui annonçoit. Dieu lui ouvrit le cœur, & elle embrassa la foi. Elle fut baptisée avec sa famille,

(a) Voyez notre Commentaire sur *Act. XVI.* 12. *& S. Epiphan. hæres.* 80.

& elle pria les Apôtres de ne prendre pas d'autre maiſon que la ſienne ; & elle le fit avec tant d'inſtance, qu'ils ne purent s'en défendre.

AN DU M. 4055. de J. C. 55. de l'Ere vulg. 52.

Or il arriva qu'allant un autre jour de la ſemaine au lieu de la priére, ils rencontrerent une fille eſclave, qui appartenoit à un maître Gentil, laquelle étoit poſſedée d'un démon qui la faiſoit deviner ; ce qui apportoit un grand gain à ceux à qui elle appartenoit. Cette fille ſe mit à ſuivre Paul & ceux qui l'accompagnoient, en criant : Ces hommes ſont des ſerviteurs du Dieu très-Haut, qui vous annoncent la voye du ſalut ; & elle continua de la même ſorte pendant pluſieurs jours. Le démon cherchoit par-là ou à ſuſciter une perſécution à ſaint Paul, s'il le chaſſoit ; ou à s'autoriſer de ſon approbation, s'il le ſouffroit. Mais ſaint Paul ne pouvant ſouffrir ces loüanges, ſe tourna vers la fille, & dit au démon : Je te commande au nom de Jeſus-Chriſt, de ſortir de cette fille ; & le démon ſortit à l'heure même.

S. Paul guérit une fille poſſedée de l'eſprit de Python.

Ceux à qui cette ſervante appartenoit ſe voyant fruſtrez de l'eſperance de leur gain, ſe ſaiſirent de Paul & de Silas ; & les ayant traînez devant les Magiſtrats, les y accuſerent de vouloir troubler leur ville, en y introduiſant une Religion & des coûtumes, qui étoient contraires aux Loix Romaines, & dont la pratique étoit interdite dans leur ville, qui étoit Colonie Romaine. Le peuple mutiné accourut, en criant contre eux ; & les Magiſtrats ſans examiner la choſe, & ſans leur donner lieu de ſe défendre, firent déchirer leurs habits, & leur firent donner publiquement le foüet ſur le dos & ſur les épaules. Dans ces rencontres

An du M. 4055. de J. C. 55. de l'Ere vulg. 52.

on déchiroit, & on n'ôtoit pas les habits de ceux à qui l'on faisoit souffrir la peine du foüet. Après qu'on les eut déchirez de coups, ils les envoyerent en prison, ordonnant au geolier de les garder sûrement. Celui-ci les enferma dans un cachot, & leur serra les pieds dans des ceps, ou des entraves, qui étoient deux gros ais, qui en se réunissant, laissoient des ouvertures à diverses distances, où l'on faisoit passer les jambes des prisonniers Ils demeurerent donc couchez sur le dos, ayant les pieds serrez & les jambes étenduës, dans une posture fort incommode, sur-tout pour des gens qui avoient le dos tout meurtri.

Sur le minuit, Paul & Silas s'étant mis en priéres, chantoient des hymnes à la loüange de Dieu. Tout-à-coup il se fit un si grand tremblement de terre, que les fondemens de la maison en furent ébranlez. Toutes les portes de la prison s'ouvrirent en même tems, & les liens des prisonniers furent rompus. Le geolier s'étant éveillé, & voyant toutes les portes de la prison ouvertes, tira son épée, croyant que tous les prisonniers s'étoient sauvez, & vouloit se percer, parce qu'il en devoit répondre sur sa vie : mais Paul lui cria à haute voix : Ne vous faites point de mal ; car nous voici encore tous. Alors le geolier ayant demandé de la lumiére, entra dans le cachot, & se jettant aux pieds de Paul & de Silas, il les tira de ce lieu-là, & les ayant menez dans sa maison, il leur dit : Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé? Ils lui répondirent : Croyez au Seigneur Jesus, & vous serez sauvé, vous & toute votre famille.

Ils lui annoncerent la parole du Seigneur ; il crut lui & toute ſa famille ; ils furent tous baptiſez la même nuit : & le geolier les ayant menez dans ſon logement, il lava leurs playes, leur ſervit à manger, & ſe réjoüit avec toute ſa maiſon, de la grace qu'il avoit reçûë, en croyant au Seigneur.

An du M. 4055. de J. C. 55. de l'Ere vulg. 52.

Le jour étant venu, les Magiſtrats lui envoyerent dire par des huiſſiers qu'il laiſsât aller ſes priſonniers. Auſſi-tôt le geolier avec les huiſſiers le vinrent dire à Paul & à Silas, qui s'étoient remis volontairement en priſon. Mais Paul dit à ces gens : Après nous avoir publiquement fait foüetter ſans connoiſſance de cauſe, nous qui ſommes citoyens Romains, & après nous avoir mis en priſon, maintenant ils veulent nous en faire ſortir en ſecret, & ſans nous faire la moindre réparation ? Il n'en ſera pas ainſi : Qu'ils viennent eux-mêmes nous en tirer. Il ſembleroit par la réponſe de ſaint Paul, que Silas & lui étoient tous deux citoyens Romains : mais pour Silas, la choſe n'eſt pas certaine. On croit que ſaint Paul avoit acquis ce droit par ſa naiſſance, étant né d'un pere citoyen Romain ; car ce que quelques-uns ont prétendu, que tous les Bourgeois de Tharſe en Cilicie avoient cette prérogative, n'eſt pas ſans difficulté. Tharſe étoit une ville libre, mais non pas Colonie Romaine, ni ville ayant droit de bourgeoiſie Romaine. Or en qualité de citoyen Romain, ſaint Paul ne pouvoit être ni battu de verges, ni mis en priſon, ſans avoir été auparavant entendu & jugé.

Les huiſſiers donc ayant rapporté aux Magiſtrats

An. du M. 4055. de J. C. 55. de l'Ere vulg. 52.

la réponse de Paul, ceux-ci eurent peur, & vinrent lui faire des excuses; & après les avoir tirez de prison, ils les prierent de sortir de la ville, pour ne pas s'exposer de nouveau à la violence des Juifs & des Payens de Philippes. Etant donc sortis de prison, ils allerent voir Lydie leur hôtesse, & ayant vû les freres, ils les consolerent, & puis partirent. Depuis ce tems, les Fidéles de Philippes conserverent une tendre affection pour saint Paul, & dans toutes les occasions ils lui donnerent des marques effectives de leur reconnoissance, en lui envoyant des secours d'argent, & d'autres choses. Ils lui en envoyerent à Corinthe, (*a*) deux fois à Thessalonique; (*b*) & enfin à Rome. (*c*) On ne peut rien ajouter à leur générosité; & saint Paul en fait en plus d'un endroit des éloges fort honorables.

Chap. XX. Saint Paul va à Thessalonique.

Saint Paul & ceux de sa compagnie étant sortis de Philippes, allerent à Amphipolis, (*d*) ville située près de la mer, de là à Apollonie, & arriverent enfin à Thessalonique, Capitale de la Macédoine, & où il y avoit une Synagogue de Juifs. Paul y entra, selon sa coûtume, le jour du Sabbat suivant, & les entretint des Ecritures ce jour-là, & les deux jours de Sabbat suivans. Il leur montra que Jesus-Christ étoit le Messie prédit par les Prophétes, qu'il falloit qu'il souffrît & qu'il ressuscitât. Quelques-uns des Juifs crurent, & se joignirent à Paul & à Silas; & un grand nombre de Gentils

(a) 2. *Cor. XI.* 9.
(b) *Philipp. IV.* 16.
(c) *Philipp. IV.* 9. 14. 18.
(d) *Act. XVII.* 1. 2. *&c.*

craignant

craignans Dieu, & plusieurs femmes de qualité embrasserent la foi. Dieu confirma la prédication de saint Paul par plusieurs miracles, & par divers effets de la puissance du Saint-Esprit. (*a*) Les Fidéles de cette ville eurent dans la suite beaucoup à souffrir de la part de leurs concitoyens; en sorte que saint Paul les proposoit aux autres Fidéles de la Macédoine, comme un modéle de vertu & de patience. (*b*)

AN DU M. 4055. de J. C. 55. de l'Ere vulg. 52.

Saint Paul logeoit chez un Chrétien nommé Jason, où les travaux apostoliques ne l'empêchoient point de travailler de ses mains, pour n'être à charge à personne, (*c*) & pour donner l'exemple de la vie appliquée & laborieuse, que doivent mener des Disciples de Jesus-Christ. Un jour les Juifs de Thessalonique poussez d'un faux zéle, prirent avec eux quelques méchans hommes de la lie du peuple, & ayant excité un tumulte dans la ville, ils vinrent en troupes à la maison de Jason, voulant en tirer Paul & Silas, & les mener dans la place publique devant le peuple: mais ne les ayant point trouvez, ils traînerent Jason & quelques-uns des freres devant les Magistrats de la ville, en criant: Voici des gens qui sont venus nous troubler ici. Jason les a reçus chez lui. Ce sont des séditieux, qui veulent soulever l'Etat, en soûtenant que ce Jesus qu'ils prêchent, est le vrai Roi à qui il faut obéïr. Par ces clameurs, ils émurent la populace, & les Magistrats, qui les écou-

(a) 1. *Thessal.* 1. 5.
(b) 1. *Thessal*, 1. 6. 7. 9. & 11. 14.
(c) 2. *Thessal. XI.* 5. III. 7.... 10. &c.

An du M. 4055. de J. C. 55. de l'Ere vulg. 52.

toient : mais Jaſon & les autres ayant donné caution, & s'étant obligez de repréſenter Paul & ceux de ſa compagnie, s'il en étoit beſoin, on les laiſſa aller ; & la nuit même on conduiſit ſecretement Paul & Silas hors de la ville, pour aller à Bérée. Ceux de Theſſalonique ne les voyant plus, abandonnerent la pourſuite de Jaſon.

Bérée n'eſt pas bien éloignée de Theſſalonique ; & les Juifs de Bérée étoient d'un naturel plus humain & plus docile, que ceux de Theſſalonique. Saint Paul étant entré dans leur Synagogue, ils l'écouterent avec beaucoup d'affection & d'ardeur, examinant tous les jours les Ecritures, pour voir ſi ce qu'on leur diſoit étoit veritable, & ſi Jeſus avoit veritablement rempli tout ce que les Prophétes avoient prédit du Meſſie. Pluſieurs Juifs convaincus par eux-mêmes, & perſuadez par les raiſons de ſaint Paul, ſe rendirent à la verité ; il y eut même un bon nombre de Gentils & pluſieurs femmes de qualité, qui craignoient Dieu, & qui n'étoient pas Juives, qui embraſſerent la foi. Mais quand les Juifs de Theſſalonique ſçurent que Paul prêchoit à Bérée, ils y vinrent, & y exciterent le peuple contre lui. Auſſi-tôt les freres ſe hâterent de faire ſortir ſaint Paul pour aller vers la mer ; & Silas avec Timothée demeurerent à Bérée, pour affermir les nouveaux Fidéles.

S. Paul vient à Athenes.

Saint Paul s'embarqua donc à Bérée, (*a*) & vint à Athenes, (*b*) accompagné de ceux qu'on lui avoit

(a) *Act. XVII.* 14. 15. *&c.*

(b) Il y en a qui croyent qu'il y vint par terre. Mais le ſentiment oppoſé eſt plus ſuivi.

donnez pour le conduire. Athenes étoit alors la plus célébre ville du monde pour les ſciences, pour la Philoſophie, pour l'éloquence. On s'y rendoit de tous les endroits de l'Empire, pour y étudier, & pour y prendre le goût des belles choſes. La ſuperſtition y étoit telle, que l'on y adoroit tous les Dieux, que l'on croyoit être adorez par les autres peuples. Saint Paul ne pouvoit choiſir un plus beau théatre pour y prêcher Jeſus-Chriſt. La Providence l'y ayant amené, il renvoya à Bérée ceux qui l'avoient accompagné, & les pria de dire à Silas & à Timothée de le venir trouver au plûtôt. Or pendant qu'il les attendoit à Athenes, ſon eſprit ſe ſentoit émû, & comme aiguillonné en lui-même, en voyant qu'une ville ſi éclairée étoit toutefois ſi attachée à l'idolâtrie. Tous les jours il s'entretenoit avec quelque Philoſophe payen dans la place publique, & alloit auſſi à la Synagogue, où il parloit aux Juifs, & à ceux des Gentils qui craignoient Dieu, & qui s'y trouvoient. Quelques Philoſophes Epicuriens, & quelques Stoïciens ayant conferé avec lui, le traiterent de diſcoureur & de diſeur de rien, ou d'introducteur de nouvelles Divinitez; car ils ſe figuroient que Jeſus-Chriſt, dont ſaint Paul leur parloit, étoit un Dieu comme ces prétenduës Divinitez qu'on adoroit dans le Paganiſme; que c'étoit un Dieu nouveau, qui s'étoit manifeſté dans la Judée; ou même un Dieu de la façon de Paul.

AN DU M. 4055. de J. C. 55. de l'Ere vulg. 52.

Enfin un jour ils le prirent, & le menerent dans l'Aréopage, en lui diſant : Pourrions-nous ſçavoir de vous quelle eſt cette nouvelle doctrine

Diſcours de ſaint Paul devant l'Aréopage.

AN DU M. 4055. de J. C. 55. de l'Ère vulg. 52.

que vous publiez ? Il n'étoit pas permis à un particulier d'introduire de son chef de nouveaux Dieux : c'est de quoi on accusoit saint Paul ; & c'étoit aux Juges de l'Aréopage d'en connoître. Or les Athéniens, & les étrangers qui demeuroient à Athenes, n'avoient point d'autre occupation que de dire & d'entendre des nouvelles. C'étoit-là leur passion dominante. Ainsi il n'est pas étrange que saint Paul étant venu leur annoncer des choses si extraordinaires, il ait excité leur curiosité, & qu'ensuite voyant que ce qu'il disoit regardoit le fonds de la Religion, ils en ayent porté le jugement à l'Aréopage. Paul étant donc devant ses Juges, leur dit : Seigneurs Athéniens, il me semble qu'en toutes choses vous êtes religieux jusqu'à l'excès ; car ayant en passant consideré les statuës de vos Dieux, j'ai remarqué même un Autel, où il est écrit : *Au Dieu inconnu*. C'est donc ce Dieu que vous adorez sans le connoître, que je vous annonce aujourd'hui. Après cela il leur parla du Dieu créateur du Ciel & de la terre, qui n'habite point dans des Temples faits de la main des hommes, & qui n'est pas loin de chacun de nous, puisque c'est dans lui & par lui que nous avons la vie, le mouvement & l'être : Que Dieu étant éternel, & purement spirituel, ne peut être représenté par aucune forme corporelle ; qu'il nous invite tous à la pénitence, & qu'il doit un jour juger les vivans & les morts, par Jesus-Christ, qu'il a établi Juge de tous les hommes, & qu'il a ressuscité d'entre les morts.

A ces mots on l'interrompit ; & les uns se moc-

querent de cette résurrection des morts; les autres dirent: Nous vous entendrons une autre fois sur ce point. Ainsi saint Paul sortit de l'Aréopage. Toutefois sa prédication ne fut pas vaine. Quelques-uns des auditeurs se joignirent à lui; entre autres, Denys Sénateur de l'Aréopage, & une femme nommée Damaris, & quelques autres avec eux. Quelques Anciens (*a*) ont crû que Damaris étoit femme de Denys. Celui-ci fut le premier Evêque d'Athénes, & finit sa vie par le martyre. On ne sçait aucunes particularitez de sa vie depuis qu'il eut embrassé le Christianisme.

An du M. 4056. de J. C. 56. de l'Ere vulg. 53.

Saint Timothée vint enfin trouver saint Paul, qui l'attendoit à Athénes: (*b*) mais Silas n'y vint pas, comme l'Apôtre l'avoit souhaité; soit que des besoins plus pressans de l'Eglise de Macedoine, ou quelque incommodité l'eussent retenu. Timothée rendit compte à l'Apôtre de l'état des Eglises de Berée & de Thessalonique; il lui apprit que ceux de Thessalonique étoient persécutez par leur concitoyens. Saint Paul auroit fort souhaité de les aller voir, pour les fortifier & les consoler: mais il se contenta d'y renvoyer Timothée, se privant ainsi de sa compagnie & du secours qu'il en esperoit, pour ne pas manquer à aider ses amis & ses chers Disciples dans ces premieres & si rudes épreuves.

S. Paul vient à Corinthe.

Quelque tems après, (*c*) saint Paul sortit d'Athénes, & vint à Corinthe, qui étoit Capitale de l'Achaïe, une des plus belles, des plus riches &

(a) *Chrysost. de Sacerdot. l.* 4. *c.* 7. *Aster. homil.* 8.

(b) 1. *Thessal. CXI.* 1. 2. *&c.*

(c) *Act. XVIII.* 1. 2. *&c.*

An du M. 4056. de J. C. 56. de l'Ere vulg. 53.

des plus ſuperbes villes de la Grece. Mais on peut dire qu'aucune autre n'étoit ni plus corrompuë, ni plus débauchée. L'éloquence & la philoſophie y étoient eſtimées, mais beaucoup moins qu'à Athénes; parce que le commerce partageoit davantage l'occupation des habitans de Corinthe. Saint Paul y logea chez un Juif, nommé Aquila, originaire de Pont, dont la femme s'appelloit Priſcille; qui étoient tout nouvellement venus d'Italie, parce que l'Empereur Claude avoit ordonné à tous les Juifs de ſortir de Rome. Le métier d'Aquila étoit de faire des tentes de peaux à l'uſage des gens de guerre; & c'étoit auſſi le métier de ſaint Paul. De maniere que l'Apôtre travailloit avec lui, pour n'être à charge à perſonne. Il ne ceſſoit point pour cela de prêcher la parole de verité, & de travailler au ſalut des Corinthiens avec tout le zéle que ſa charité lui inſpiroit. Il alloit tous les ſamedis dans la Synagogue des Juifs, leur annonçant Jeſus-Chriſt, & tâchant de perſuader tant aux Juifs, qu'aux Gentils, que Jeſus-Chriſt eſt le ſeul Sauveur & Redempteur du genre humain. Il demeura dix-huit mois à Corinthe.

Chap. XXI. Les Juifs ſont chaſſez de Rome.

Quant à l'expulſion des Juifs de Rome par l'Empereur Claude, dont parle ici ſaint Luc (*a*) par occaſion, il y a beaucoup d'apparence qu'elle étoit arrivée cette année, ou l'année précédente, puiſqu'Aquila & Priſcille étoient de retour depuis peu à Corinthe. Joſeph n'en parle pas, non plus que Tacite, quoiqu'Oroſe (*b*) le cite de Joſeph, comme

(a) *Act. XVIII. 2.* | (b) *Oroſ. l. 7. c. 6.*

un évenement de la neuviéme année de Claude. Apparemment que ces deux Auteurs n'ont pas jugé à propos d'en parler, parce que la chose n'eut pas de suite considerable, & que les Juifs obtinrent bientôt la permission de revenir. Suetone (*a*) nous apprend que le motif de l'expulsion des Juifs, fut qu'ils excitoient sans cesse des tumultes, *à la sollicitation d'un certain Chrest.* C'est ainsi que s'explique cet Auteur payen, qui a crû que Chrest ou Christ, étoit parmi les Juifs quelque Chef de parti, qui portoit les Juifs au tumulte & à la révolte. Mais il y a toute apparence que la vraye cause de ces bruits, que Claude ne crut pas devoir souffrir, étoient les persécutions que les Juifs incrédules & endurcis suscitoient aux Juifs fidéles qui croyoient en Jesus-Christ. L'Empereur craignant que ces disputes de Religion ne dégénérassent enfin en sédition parmi ce peuple, qui étoit fort nombreux dans la ville, jugea à propos de prévenir le mal, en chassant de Rome les Juifs, & même les Chrétiens, qui ne passoient alors que comme une secte de Juifs, ou une réforme du Judaïsme.

AN DU M. 4056. de J. C. 56. de l'Ere vulg. 53.

Brouilleries en Judée, l'an du M. 4054. & 4055. de J. C. 54. & 55. de l'Ere vulg. 51. & 52.

Pendant que ces choses se passoient à Rome, les Juifs de la Palestine étoient aussi troublez par leurs voisins. Quelques Galiléens étant allez à Jérusalem pour quelqu'une des trois Fêtes solemnelles, passerent par la Samarie, & furent insultez par les Samaritains. Il y eut même un Galiléen de tué. Ce qui ayant animé ses compatriotes, ils en vinrent aux mains contre les Samaritains, & il y en eut

(a) *Sueton. in Claudio, seu l. 5. c. 25.*

An du M. 4055. de J. C. 55. de l'Ere vulg. 52.

plusieurs de part & d'autre qui demeurerent sur la place. (*a*) Cumanus gagné par l'argent des Samaritains, négligea les plaintes que lui en firent les Juifs; ce qui irrita de plus en plus les Galiléens, déja assez portez à la révolte: De maniere que prenant les armes, soûtenus & accompagnez par ceux de Jérusalem, ils se jetterent dans le pays de Samarie, y pillerent quelques villages du canton, nommé l'Acrabaténe, & y tuerent beaucoup de monde, n'ayant point d'autre Capitaine qu'un nommé Eléazar, Chef de voleurs, & un certain Alexandre; car les principaux de la nation s'étoient opposez, autant qu'ils avoient pû, à cette entreprise.

Cumanus Gouverneur de la Province, accourut avec des troupes de Samaritains & d'autres, prit ou tua une partie de ces pillards, & dissipa les autres. Les Juifs aigris de plus en plus, se disposoient de nouveau à faire une irruption dans la Samarie: mais les principaux du peuple se couvrant de cendre & de sacs, les conjurerent avec tant d'instance de se contenir, & de ne pas attirer la guerre dans leur patrie, ce qui seroit la cause de la ruine entiere de la ville de Jérusalem & du Temple, qu'enfin ils s'arrêterent. Mais cela ne put empêcher que des esprits inquiets, & accoûtumez au brigandage, ne se répandissent dans le pays, & n'y commissent une infinité de vols & de violences. Les Samaritains & les Juifs toujours ennemis, faisoient de petites courses les uns sur les autres, se dressoient des

(a) *Antiq. l. 20. c. 5. & de Bello, l. 2. c. 21.*

embuscades,

embuscades, & quelquefois même en venoient à de petites batailles. On méprisa d'abord ces actes d'hostilité, qui étoient même favorisez sous main par les Gouverneurs Cumanus & Felix, qui étoient alors dans la Province, & qui avoient part à ces pilleries. (*a*) Mais Cumanus craignant que la chose n'eût des suites, y envoya des troupes réglées, dont une partie fut défaite par les séditieux. On étoit prêt à en venir à une guerre ouverte, sans l'autorité de Numidius Quadratus, Gouverneur de Syrie, dont les Samaritains allerent implorer le secours à Tyr. (*b*)

AN DU M. 4055. de J. C. 55. de l'Ere vulg. 52.

Les Juifs y envoyerent de leur côté Jonathas, fils du Grand-Prêtre Anne, & quelques autres des principaux de Jérusalem. Ils rejetterent la faute de tout le mal sur les Samaritains, & sur Cumanus. Quadratus, à qui l'Empereur avoit donné le pouvoir de punir même les Gouverneurs, s'ils se trouvoient coupables, (*c*) ne voulut rien décider alors : mais quelque tems après il vint dans la Samarie ; & pour intimider ceux qui voudroient accuser les Gouverneurs Cumanus & Felix, il reçut Felix même au nombre des Juges, parce qu'il étoit frere de Pallas, cet affranchi qui étoit tout-puissant sous l'Empire de Claude. Les Samaritains furent convaincus d'être les auteurs du trouble : mais on fit voir aussi que plusieurs Juifs s'étoient portez à la révolte. Il fit crucifier étant à Césarée, tous les Juifs que Cumanus avoit pris dans l'Acrabatène

(a) *Tacit. Annal. XII. c.* 54.
(b) *Antiq. l.* 20. *c.* 5.
(c) *Tacit. Annal. l. XII. c.* 54.

An du M. 4055. de J. C. 55. de l'Ere vulg. 52.

ayant les armes à la main contre les Romains ; & étant venu à Lydde, il y examina l'affaire de Cumanus, & oüit les plaintes que l'on faisoit contre lui. Il le condamna lui & un Tribun nommé Céler, à aller à Rome, pour rendre compte à l'Empereur de leurs actions, & des violences qu'ils avoient commises. Il fit trancher la tête dans la même ville à cinq Juifs qui portoient le peuple à la révolte, & à dix-huit autres qui avoient eu part à ce qui s'étoit fait dans l'Acrabaténe.

Il envoya à Rome les principaux Chefs, tant des Juifs que des Samaritains, chargez de chaînes, afin d'y être jugez. Ceux des Juifs furent Jonathas fils d'Anne, Ananie Grand-Pontife, & Ananus son fils, Capitaine du Temple, c'est-à-dire, Chef des Lévites qui gardoient les portes du Temple. Les Samaritains & Cumanus étant arrivez à Rome, se joignirent ensemble, parce que leur intérêt & leur cause étoient communs ; & ils trouverent beaucoup de protection à la Cour de la part des affranchis de l'Empereur. Les Juifs furent appuyez du crédit d'Agrippa Roi de Calcide : De sorte que Claude ayant entendu les uns & les autres, condamna à la mort les Samaritains, comme ayant commencé la querelle, renvoya les Juifs absous, bannit Cumanus, & ordonna que le Tribun Céler seroit renvoyé à Jérusalem & livré aux Juifs, pour être traîné par la ville, & ensuite exécuté à mort.

CHAP. XXII. Felix devient Gouverneur de la Judée.

Quadratus se trouvant à portée de Jerusalem, y vint à la Fête de Pâques ; & y ayant trouvé tout paisible, il s'en retourna à Antioche. Ainsi la paix fut renduë à la Judée pour quelque tems. Felix,

frere de Pallas affranchi de l'Empereur Claude, étoit alors dans le pays, comme on l'a vû ci-devant. Après la déposition de Cumanus, les Juifs le demanderent pour Gouverneur; (*a*) & il gouverna cette Province, dit Tacite, (*b*) avec toute l'autorité d'un Roi, & le génie d'un esclave. Il n'y eut point de cruauté, ni de licence qu'il n'exerçât contre les Juifs, croyant que tout étoit permis à un frere de Pallas. A ces maux se joignoient les pilleries, les assassinats, les brigandages, causez par une infinité de voleurs qui désoloient le pays. Felix leur donna la chasse, & en fit pendre un nombre infini. Eléazar fils de Dinée, qui depuis vingt ans tenoit le pays avec une troupe de voleurs, s'étant venu rendre à lui, sur la parole qu'il lui avoit donnée de ne lui faire aucun mal, fut chargé de chaînes, & envoyé à Rome avec beaucoup d'autres.

AN DU M. 4056. de J. C. 56. de l'Ere vulg. 53.

A ces brigands, qui faisoient hautement violence aux passans, succederent les assassins, (*c*) qui étoient une autre sorte de voleurs, qui se mêloient parmi le monde avec de petits poignards cachez sous leurs habits, en perçoient les gens en plein jour, sans qu'on vît d'où venoit le coup, & étoient ensuite les premiers à crier au meurtre. Ils traitoient ainsi leurs ennemis, & les ennemis de ceux qui leur donnoient de l'argent pour les en défaire. C'étoit principalement dans les grandes solemnitez, dans les assemblées, & au milieu de

(a) *Joseph. Antiq. l. 20. c. 5. 6.*
(b) *Tacit. hist. l. 5. c. 9.*
(c) *Antiq. l. XX. c. 6. 7. de Bello, l. 2. c. 23.*

An du M. 4056. de J. C. 56. de l'Ere vulg. 53.

la presse, qu'ils faisoient leur coup. Ces gens étoient originairement partisans de la révolte de Judas le Galiléen, qui avoit paru environ quarante-six ans auparavant, & avoit inspiré à ses sectateurs l'esprit de rébellion & d'indépendance. Ils furent plus connus dans la suite sous le nom de Zélateurs; & on leur attribuë avec raison la principale cause de la ruine de leur patrie.

Un autre grand mal qui regnoit alors dans la Judée, & que le Sauveur du monde avoit prédit long-tems auparavant, (*a*) c'étoient les séducteurs & les faux Prophétes, (*b*) qui trompoient les peuples, en leur disant des choses extraordinaires, feignant d'être inspirez de Dieu. Ils les menoient dans des déserts, pour leur faire voir, disoient-ils, des miracles visibles de la protection de Dieu, les flattant d'une vaine liberté, & leur inspirant ainsi l'amour de l'indépendance, & l'esprit de révolte. Felix en fit périr quelques-uns, envoyant contre eux, & contre ceux qui les suivoient, des troupes de pied & de cheval. Tout cela marquoit la disposition générale des esprits à la sédition: les remedes que l'on apportoit à ces maux, les suspendoient pour un tems, mais ils n'en pouvoient ôter la racine.

Jonathas qui avoit été Grand-Prêtre l'an 35. ou 36. de l'Ere vulgaire, avoit le plus contribué à faire Felix Gouverneur de Judée, (*c*) en le demandant avec instance à l'Empereur. Comme il se croyoit

(a) *Matth. XXIV.* 11.
(b) *Joseph. Antiq. l.* 20, *c.* 6. *& de Bello, l.* 2. *c.* 23.
(c) *Joseph. Antiq. l.* 20. *c.* 6.

en quelque ſorte reſponſable de la conduite de Felix, & qu'il ſe mêloit de lui donner des avis pour le bon gouvernement de la Province, le Gouverneur s'en tint enfin importuné, & réſolut de s'en défaire. Il gagna un nommé Doras, en qui Jonathas avoit une entiere confiance, & l'engagea à l'aſſaſſiner. Ce meurtre demeura impuni, étant fait de concert avec celui qui devoit en tirer vengeance; & cette impunité augmenta encore la hardieſſe des aſſaſſins, & fit multiplier les meurtres & les aſſaſſinats dans le pays. Jonathas étoit fils du Grand-Prêtre Ananus, & frere de Matthias, qui fut auſſi Grand-Prêtre, au refus de Jonathas. On ne ſçait pas préciſément l'année de ſa mort: mais Joſephe la met vers les commencemens de Felix.

AN DU M. 4056. de J. C. 56. de l'Ere vulg. 53.

L'Empereur Claude qui avoit gratifié le jeune Agrippa du Royaume de Calcide, le lui ôta quatre ans après, & lui donna à la place la Tétrarchie qu'avoit euë Philippe fils d'Hérode, (*a*) compoſée de la Gaulanite, de la Traconite, de la Batanée, & de Panéade. Il y ajoûta l'Abiléne, poſſedée autrefois par Lyſanias. Néron dans la ſuite y ajoûta encore quelque choſe. Ce Royaume étoit plus grand que celui de Calcide, & il étoit preſque tout entier au-delà du Jourdain, dans la partie la plus ſeptentrionale de la Judée. Agrippa avoit trois ſœurs; ſçavoir, Bérénice, Mariamne & Druſille. (*b*)

Bérénice épouſa Hérode, Roi de Calcide ſon oncle. Après la mort de ce Prince, arrivée l'an 48. de l'Ere vulgaire, elle demeura aſſez long-tems

(a) *Antiq. l. 20. c. 5.* | (b) *Antiq. l. 19. c. 7.*

An du M. 4056. de J. C. 56. de l'Ère vulg. 53.

veuve, & se remaria enfin à Polémon, Roi du Pont & d'une partie de la Cilicie, pour étouffer les mauvais bruits qui couroient d'elle, & qui retomboient sur son frere. Mais bien-tôt après, elle quitta son mari : ce qui fortifia les mauvaises impressions que l'on avoit de sa conduite ; & Polémon abandonna aussi la Religion des Juifs, qu'il n'avoit embrassée que pour l'épouser.

Mariamne fut fiancée de très-bonne heure à Archelaüs fils de Chelcias, ou Elcias ; apparemment celui qui étoit de la famille d'Hérode : mais elle le quitta, & se maria à Démétrius, le plus riche & le plus considerable des Juifs d'Alexandrie, & qui étoit alors leur Chef, ou leur Alabarque, comme ils l'appelloient.

Drusille fut fiancée d'abord à Epiphane, fils d'Antiochus Roi de Comagéne, qui s'étoit obligé pour cela d'embrasser le Judaïsme : mais n'ayant pas voulu se faire circoncire, (a) Agrippa ne voulut pas lui donner sa sœur. Il la maria vers l'an 53. à Azize, Roi d'Emése, qui accepta la condition de se faire circoncire. Mais cette Princesse le quitta peu d'années après, pour épouser Felix Gouverneur de Judée.

S. Paul écrit de Corinthe sa premiere Epître aux Thessaloniciens.

Cependant saint Paul étoit à Corinthe, où il prêchoit avec un zéle, une patience & un désintéressement admirables, tant aux Juifs qu'aux Gentils, les mystéres du Royaume de Dieu. Il convertit Stéphane, ou Etienne, & sa maison, & les baptisa. Il dit que ce sont les prémices de l'Achaïe. (b)

(a) *Antiq. l. XX. c. 5.* | (b) *1. Cor. XVI. 15.*

Il baptisa aussi Crispe, Chef de la Synagogue, & Caïus. Pour les autres qui se convertirent, ce ne fut pas lui qui les baptisa; car il n'étoit pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher. (*a*) Timothée & Silas le vinrent enfin ttouver à Corinthe, & lui rapporterent l'état où ils avoient laissé les Eglises de Macédoine, & sur-tout celle de Thessalonique. (*b*) S. Paul souffroit alors beaucoup de nécessitez & de travaux. (*c*) Il auroit fort souhaité d'aller en personne visiter & consoler ces Eglises : mais en étant empêché par d'autres occupations indispensables, il écrivit aux Thessaloniciens la premiere Epître que nous avons à leur adresse, & qui est la premiere en date de toutes celles de saint Paul.

An du M. 4056. de J. C. 56. de l'Ere vulg. 53.

Il met à la tête les noms de Silvain ou Silas, & de Timothée avec le sien. Il louë la ferveur de la foi des Thessaloniciens, leur constance dans la persécution, leur charité envers les Fidéles de la Macédoine. Il les avertit d'user saintement du mariage, d'éviter l'oisiveté, en travaillant des mains, & de ne se point abandonner à une douleur démesurée pour la mort de leurs proches, qui meurent dans la foi, & dans l'espérance de la résurrection. Il leur parle de la fin du monde, & leur donne des avis pour n'être pas surpris par l'Ante-Christ. Cette Epître fut écrite de Corinthe l'an 53. de Jesus-Christ.

Seconde Lettre de Saint Paul aux Thessaloniciens.

Quelques mois après, saint Paul ayant sçû que

(a) 1. *Cor.* XVI. 17.
(b) *Act.* XVIII. 5. *& seq.*
(c) 1. *Thessal.* III. 7. . . 9. *&* 1. *Cor.* II. 3.

An du M. 4056. de J. C. 56. de l'Ere vulg. 53.

ſa premiere Epître avoit été mal interprétée dans quelques-uns de ſes points, par des perſonnes mal intentionnées, qui vouloient perſuader aux Theſſaloniciens que l'Apôtre avoit dit que le jour du Seigneur étoit proche, & qui avoient même ſuppoſé une fauſſe Lettre ſous ſon nom (*a*) pour intimider ces Fidéles, & pour tirer d'eux de l'argent; l'Apôtre pour les raſsûrer, leur écrivit cette ſeconde Lettre, où il nomme encore Silas & Timothée à la tête, & où il les exhorte à demeurer fortement attachez aux traditions qu'ils avoient reçûës de lui, & à ſouffrir conſtamment les perſécutions qu'on leur ſuſcitoit. Il reprend avec force ceux qui paſſoient leur vie dans l'oiſiveté. Il veut qu'on marque ces ſortes de perſonnes, & qu'on ſe ſépare d'eux; afin qu'au moins la honte les retienne dans le devoir. Il dit que le myſtere d'iniquité s'opére déja, mais qu'il ne ſe découvrira pas encore ſi-tôt; qu'à la fin l'enfant de perdition ſe manifeſtera, qu'il s'élevera au-deſſus de tout ce qui eſt appellé Dieu, juſqu'à s'aſſeoir dans le Temple de Dieu; mais qu'enfin il ſera détruit par le ſouffle de la parole, & renverſé par l'éclat de la préſence du Seigneur. Il finit ſa Lettre, en la ſignant de ſa main. Il prie les Theſſaloniciens de bien remarquer ſa ſignature, de peur que quelqu'un n'entreprenne de les ſurprendre par de fauſſes Lettres ſous ſon nom. Il y a aſſez d'apparence que pour le corps de ſes Lettres, d'ordinaire il ſe ſervoit de ſecretaire: mais il ne manquoit pas

(a) 2. *Theſſal. CXI.* 13.

de

de les ſigner, & de les paraffer de ſa main.

Saint Paul ayant prêché aſſez long-tems aux Juifs de Corinthe, & voyant qu'au lieu de profiter de ſes inſtructions, ils s'oppoſoient à lui, avec des paroles de blaſphême, (*a*) il ſecoüa contre eux ſes vêtemens, & leur dit : Que votre ſang retombe ſur vos têtes : pour moi, j'en ſuis innocent ; & je m'en vais déſormais vers les Gentils. Il quitta même le logis d'Aquila, qui étoit Juif, & ſe retira chez Juſte, qui étoit Gentil craignant Dieu, c'eſt-à-dire, proſélyte. Il paroît auſſi par l'Epître aux Romains, (*b*) qu'il logea chez Caïus, qu'il avoit baptiſé, & qui fut l'hôte de toute l'Egliſe, c'eſt-à-dire, de tous les Fidéles de dehors, qui venoient chez lui, & qui y étoient très-bien reçûs. Ce Caïus étoit auſſi Gentil d'origine, mais il ſe convertit à Jeſus-Chriſt ; & c'eſt peut-être le même que Caïus Macédonien, ami & diſciple de ſaint Paul, qui étant venu avec lui à Epheſe, y fut en danger dans la ſédition de Démétrius l'orfévre. (*c*)

AN DU M. 4056. de J. C. 56. de l'Ere vulg. 53.

Après donc que ſaint Paul ſe fut ainſi ſéparé des Juifs, pluſieurs Gentils qu'il avoit inſtruits, embraſſerent la foi, & reçurent le baptême. Silas & Timothée le ſecondoient ; & malgré les oppoſitions & la malice des Juifs, malgré l'accablement & l'indigence où il ſe vit ſouvent réduit, (*d*) il ne diſcontinua point ſes travaux ; & Jeſus-Chriſt lui étant apparu une nuit, pour le conſoler, lui dit : Ne craignez point, Saul ; parlez ſans ceſſe :

(a) *Act. XVIII. 5. 6. &c.*
(b) *Rom. XVI. 23.*
(c) *Act. XIX. 29.*
(d) I. *Cor. XI. 3. 2. Cor. XI. 9.*

An du M. 4056. de J. C. 56. de l'Ére vulg. 53.

car je suis avec vous ; & personne ne prévaudra contre vous, parce que j'ai un grand peuple dans cette ville. Ces paroles remplirent Paul d'un nouveau courage, & il eut la satisfaction de voir les fruits de sa prédication, par la conversion d'un grand nombre de personnes, tant dans Corinthe, que dans le reste de l'Achaïe : car on ne doute pas qu'il n'ait prêché dans toute cette Province, durant les dix-huit mois qu'il fut à Corinthe, & aux environs.

An du M. 4057. de J. C. 57. de l'Ere vulgaire 54.

L'Achaïe avoit alors pour Proconsul Novat, frere de Séneque, qui étant entré par adoption dans la famille de Gallion, lequel avoir été banni sous Tibére, en avoit pris le nom de Gallion. C'étoit un homme d'esprit, doux & agréable, (*a*) & nullement porté à la cruauté. Les Juifs de Corinthe d'un commun accord, (*b*) s'éleverent un jour contre Paul, & le traînerent au tribunal de Gallion, en disant : Celui-ci veut persuader aux hommes d'adorer Dieu d'une maniere contraire à notre Loi ; il n'est ni Juif ni Gentil, & ne suit ni les Loix Romaines, ni les Loix de Moyse. Paul étant prêt de parler pour sa défense, le Proconsul dit aux Juifs : S'il s'agissoit de quelque action contraire à nos Loix, ou à la Justice, je me croirois obligé de vous entendre avec patience : mais s'il ne s'agit que de contestations de mots, & de votre Loi, démêlez vos differends comme vous l'entendrez ; car je ne veux point m'en rendre Juge. Il

(a) *Tacit. Annal. l.* 15. *Senec. lib.* 4. *natur. quaest.*

(b) *Act. XVI.* 1. 12. *& seq.*

les fit retirer ainsi de son tribunal ; & tous ayant saisi Sosthene, Chef de la Synagogue, ils se mirent à le maltraiter en présence même de Gallion, sans qu'il se mît en peine de l'empêcher. Nous croyons que Sosthene étoit ami de saint Paul, & apparemment le même dont le nom se trouve à la tête de la premiere Epître aux Corinthiens. D'autres (*a*) croyent que ce furent les Gentils, qui ayant vû que Gallion avoit mal reçû les Juifs accusateurs de saint Paul, se jetterent sur Sosthene Chef de la Synagogue, & commencerent à le frapper & à l'outrager.

An du M. 4057. de J. C. 57. de l'Ere vulg. 54.

Chap. XXIII. S. Paul quitte Corinthe & va en Syrie & à Jerusalem.

L'Apôtre demeura encore assez long-tems à Corinthe, & au bout de dix-huit mois depuis son arrivée en cette ville, il en sortit, & s'embarqua à Cenchrée, port de Corinthe, pour s'en aller en Syrie, & à Jérusalem, où il vouloit assister à la Fête de la Pentecôte. Avant que de partir de Cenchrée, il se fit couper les cheveux, à cause qu'il avoit fait vœu de Nazaréat, qui consistoit à ne point boire de vin, ni d'aucune autre liqueur capable d'enyvrer, & à ne point couper ses cheveux pendant tout le tems de son Nazaréat. Il y a apparence que le terme de ce vœu étoit accompli, lorsqu'il s'embarqua, puisqu'il coupa ses cheveux à Cenchrée : mais il falloit être à Jérusalem, pour achever dans le Temple ce qui regardoit l'accomplissement de ce vœu, c'est-à-dire, pour offrir les sacrifices prescrits par la Loi. Quelques uns (*b*)

(a) *August. Ep. 93. n. 7. Ita & Græc. impress. Lyr. Cajet. Grot. in Acta.*

(b) *Chrysost. in Acta homil. 40. Isidor. Hispal. de divini offic. c. de tonsura. Baron. Erasm. Zeger. Grot.*

An du M. 4057. de J. C. 57. de l'Ere vulg. 54.

ont crû que c'étoit Aquila qui avoit fait ce vœu, & qui s'étoit fait couper les cheveux : mais nous préferons le sentiment qui l'explique de saint Paul.

Il partit de Cenchrée avec Aquila & Priscille, & alla avec eux jusqu'à Ephése, où il les laissa. Etant entré dans la Synagogue des Juifs de cette ville, il confera avec eux ; & ils le prierent de demeurer plus long-tems à Ephése : mais comme il étoit pressé d'aller à Jérusalem, il prit congé d'eux, en leur disant qu'il les viendroit revoir, si c'étoit la volonté de Dieu. Il s'embarqua donc, & arriva heureusement à Césarée de Palestine, d'où il se rendit à Jérusalem, y satisfit à sa dévotion & à son vœu de Nazaréen, salua les freres ; puis s'en alla à Antioche de Syrie, où il passa quelque tems. Delà il se rendit apparemment par terre dans la Galatie & dans la Phrygie, exhortant & fortifiant par-tout les Disciples.

Apollon vient à Ephese.

Pendant ce voyage de saint Paul, & assez peu de tems après son départ d'Ephése, il y vint un Juif, nommé Apollon, (a) originaire d'Alexandrie, homme éloquent, & puissant dans les Ecritures. Il connoissoit Jesus-Christ, & prêchoit avec zéle qu'il étoit le Messie : mais il n'étoit encore que Cathécuméne, n'ayant reçû que le baptême de Jean-Baptiste. Il est assez surprenant que vingt ans après la mort du Sauveur, il y eût encore en Egypte des gens qui ne connussent pas le baptême de Jesus-Christ, & qu'Apollon éclairé comme il étoit, zélé Disciple du Sauveur, & instruit de sa doctrine

(a) *Act. XVIII. 24. &c.*

jusqu'à la prêcher aux autres, ne sçût pas la nécessité de son baptême pour le salut. Cependant la chose est indubitable ; & on verra encore ci-après, que saint Paul trouva à Ephése des Disciples qui n'avoient reçû que le baptême de Jean, & qui ignoroient jusqu'au nom du Saint-Esprit. (*a*)

An du M. 4057. de J. C. 57. de l'Ere vulg. 54.

Apollon commença donc à parler hardiment & librement dans la Synagogue d'Ephése, (*b*) & à prouver que Jesus-Christ étoit le Messie. Aquila & Priscille sa femme, qui étoient Juifs convertis, l'ayant oüi, le retirerent chez eux, & l'instruisirent plus amplement de la voye du Seigneur. Il voulut ensuite passer en Achaïe & à Corinthe ; & les freres l'y ayant exhorté, & l'ayant confirmé dans cette résolution, Aquila & Priscille, qui étoient arrivez depuis peu de ce pays, écrivirent aux Disciples, & leur recommanderent Apollon. Il arriva à Corinthe, & servit beaucoup aux Fidéles, convainquant les Juifs publiquement, & leur montrant par les Ecritures, & par la force de son raisonnement, que Jesus étoit véritablement le Messie.

S. Paul vient à Ephese.

Saint Paul ayant parcouru les hautes Provinces de l'Asie Mineure, vint à Ephése, où il demeura trois ans. (*c*) Cependant l'Empereur Claude mourut le 13. d'Octobre, en la soixante-quatriéme année de son âge, ayant été empoisonné par Agrippine son épouse, & mere de Néron, qui fut son successeur. Néron ajoûta au Royaume du jeune

Mort de l'Empereur Claude.

(a) *Act. XIX.* 1.
(b) *Act. XVIII.* 26. 27.
(c) *Act. XIX.* 1. 2. *&c.*

AN DU M. 4057. de J. C. 57. de l'Ere vulg. 54.

Agrippa (a) Juliade dans la Pérée, & une partie de la Galilée, où étoient les villes de Tarichée & de Tibériade. Il lui donna aussi Abila dans la Pérée, qui est l'ancienne ville d'Abel des Vignes, fort differente d'Abila du Royaume de Lysanias. Felix fut conservé dans son gouvernement de Judée.

Sous le regne de Néron, il parut en Judée un faux Prophéte, Egyptien (b) de naissance, & Juif de Religion, qui étant venu en Palestine, y assembla autour de lui dans le désert jusqu'à trente mille hommes, qu'il séduisit par ses prestiges & ses enchantemens. Entre les sectateurs de cet Egyptien, étoient quatre mille assassins, (c) prêts à tout entreprendre pour défendre cet Imposteur. Il voulut les mener tous sur le mont des Oliviers, pour voir de-là, disoit-il, tomber les murailles de Jérusalem, qui devoient être renversées à sa seule parole; ensuite il devoit entrer de force dans Jérusalem, en chasser la garnison Romaine, & y établir sa domination. Mais Felix qui étoit alors à Jerusalem, le prévint, marcha contre lui avec toutes les troupes Romaines, suivies des Juifs de Jerusalem, lui livra la bataille, lui tua quatre cens hommes, en prit deux cens, & dissipa le reste. L'Egyptien se sauva, & ne parut plus depuis; ce qui donna de l'inquiétude aux Romains, puisque quand saint Paul fut pris à Jérusalem quelques années

(a) *Antiq. l. 20. c. 5. & de Bello, l. 2. c. 21. 22. p. 796. a. c.*

(b) *Antiq. l. 20. c. 6. & de Bello, l. 2. c. 23.*

(c) *Act. XXI. 38.*

après, le Tribun des troupes Romaines lui demanda s'il n'étoit pas cet Egyptien.

AN DU M. 4057. de J. C. 57. de l'Ere vulg. 54.

Mais de même que dans un corps mal sein, & rempli de mauvaises humeurs, un mal en attire un autre, (*a*) & que les remedes ne peuvent déraciner la source des maladies; ainsi la Judée n'étoit pas plûtôt délivrée d'une sorte de mal, qu'elle tomboit dans un autre. Les séducteurs, les faux Prophétes, les révoltes se succedoient les unes aux autres, & sembloient naître l'une de l'autre. On voyoit diverses troupes de voleurs & de Magiciens, qui portoient ouvertement le peuple à la révolte contre les Romains, menaçant de mort, & des dernieres violences, ceux qui continueroient à leur obéïr; & sous prétexte de cette prétendue liberté, tuoient les riches, pilloient leurs biens, brûloient les villages, & remplissoient la Province des marques de leur emportement. Les plus dangereux de tous ces ennemis étoient les assassins, qui sous une vaine apparence d'amour de la liberté, & du bien public, commettoient toutes sortes de meurtres & de désordres.

Apollon étant allé, comme nous l'avons vû, en Achaïe, & étant arrivé à Corinthe, y arrosa ce que S. Paul y avoit semé, (*b*) prêchant en public dans les Synagogues, & en particulier dans les maisons, & montrant par les Ecritures, que Jesus-Christ est le Sauveur promis par les Pro-

(a) *Joseph Antiq. l.* 20. *c.* 6. *& de Bello, l.* 2. *c.* 23.

(b) 1. *Cor.* CXI. 5. 6.

AN DU M. 4057. de J. C. 57. de l'Ere vulg. 54.

phétes. A l'occasion de ces discours d'Apollon, l'Eglise de Corinthe commença à se partager; les uns prenant le parti de Paul, les autres celui d'Apollon, & les autres celui de Céphas, ou de saint Pierre, duquel apparemment quelques Disciples avoient aussi été à Corinthe. Chacun de ces Apôtres avoit ses Disciples & ses partisans. Saint Jerôme (*a*) dit qu'Apollon eu tant de déplaisir de voir le trouble arrivé à Corinthe à son occasion, qu'il se retira dans l'Isle de Créte avec Zene, Docteur de la Loi; & que ce trouble étant appaisé par la Lettre que saint Paul écrivit aux Corinthiens à ce sujet, il retourna à Corinthe. Mais cela n'est pas sans difficulté. Saint Paul dans sa premiere Epître aux Corinthiens, (*b*) écrite d'Ephése l'an *59.* de Jesus-Christ, & *56.* de l'Ere vulgaire, nous apprend qu'Apollon étoit sûrement dans Ephése; & l'Apôtre dit qu'il l'avoit fort prié d'aller à Corinthe avec les freres qui y devoient porter sa Lettre; mais qu'il n'avoit pû l'y résoudre; que toutefois il avoit promis d'y aller quand il en auroit le loisir.

CHAP. XXIV.
S. Paul revient à Ephese, & commence à y prêcher.

Pendant que saint Paul fut à Ephese, depuis son voyage de Jérusalem, il y fut accompagné de Caïus & d'Aristarque, qui étoient de Macédoine; de Timothée, d'Eraste, de Tite, de saint Luc; & enfin d'Apollon, qui y vinrent en differens temps, durant les trois ans que l'Apôtre y passa. Ainsi cette Capitale de l'Asie eut autant d'ouvriers qu'il en falloit, pour y faire la guerre à la superstition & à l'idolâtrie, & pour y fonder la

(a) *Hieronym. in Tit.* III. | (b) I. *Cor. XVI.* 12.

Religion

Religion Chrétienne. Saint Paul y étant arrivé, y trouva quelques Disciples, (*a*) & leur démanda : Avez-vous reçû le Saint-Esprit, depuis que vous avez embrassé la foi ? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas seulement oüi dire s'il y a un Saint-Esprit. Il leur demanda : Quel baptême avez-vous donc reçû ? Ils lui répondirent : Le baptême de Jean. Alors Paul les instruisit sur la difference des deux baptêmes de saint Jean & de Jesus-Christ, & il les baptisa au nom du Seigneur Jesus ; puis leur ayant imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux. Ils parloient diverses Langues, & prophétisoient. Ces Fidéles étoient au nombre de douze.

AN DU M. 4057. de J. C. 57. de l'Ere vulg. 54.

Il entra ensuite dans la Synagogue des Juifs, où il parla avec hardiesse pendant trois mois, conferant avec eux, & leur expliquant les Ecritures qui prouvent la mission de Jesus-Christ, & sa qualité de Messie. Mais voyant que quelques Juifs au lieu de profiter de ses instructions, s'endurcissoient, & décrioient la Religion de Jesus-Christ, il se retira d'eux, & en sépara ses Disciples. Après cela, il se mit à enseigner tous les jours dans un lieu tranquille & commode, que lui fournissoit un nommé Tyran ou Tyrannius. C'est-là où il tenoit une espece d'Ecole, où venoient tous ceux qui souhaitoient de s'instruire auprès de lui. Ce qu'il continua pendant deux ans : En sorte que tous ceux qui demeuroient dans l'Asie, tant Juifs que Gentils, entendirent la

(a) *Act. XIX. 1. 2. &c.*

An du M. 4057. de J. C. 57. de l'Ere vulg. 54.

parole du Seigneur. Pour appuyer ces prédications, Dieu faisoit des miracles extraordinaires par la main de Paul : jusques-là même que des mouchoirs & des linges qui avoient touché son corps, étant appliquez aux malades, leur rendoient la santé, & que les esprits malins sortoient des corps des possedez.

An du M. 4058. de J. C. 58. de l'Ere vulgaire 55.

Or, quelques-uns des Exorcistes Juifs, qui alloient de ville en ville pour exorciser les énergumenes, étant venus à Ephése, entreprirent d'invoquer le nom du Seigneur Jesus sur les possedez qui leur furent présentez, en leur disant : Nous vous conjurons par Jesus, que Paul prêche. Ceux qui faisoient cela, étoient sept Juifs, fils de Scéva, Prince des Prêtres. Mais le malin esprit leur répondit : Je connois Jesus, & je sçai qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous ? En même-temps l'homme qui étoit possedé, se jetta sur deux de ces Exorcistes, & les traita si mal, qu'ils furent obligez de se sauver de la maison où ils étoient, tout nuds & tout blessez. Cet évenement ayant été sçû de tous les Juifs & de tous les Gentils, qui demeuroient à Ephése, ils furent saisis de crainte, & rendirent gloire au nom du Sauveur.

Plusieurs de ceux qui avoient crû, & qui avoient été baptisez, ayant compris par-là quel crime c'est que la magie, & les autres arts curieux, si communs à Ephése, venoient confesser leurs fautes passées, & déclarer ce qu'ils avoient fait avant leur conversion. Plusieurs aussi du nombre de ceux qui avoient exercé des arts curieux,

apporterent leurs Livres, & les brûlerent devant tout le monde. Le nombre de ces Livres magiques & superstitieux fut si grand, que l'on en estima le prix à cinquante mille piéces d'argent. (*a*) Ainsi la parole de Dieu se répandoit de plus en plus, & se fortifioit puissamment dans ce pays.

AN DU M. 4058. de J. C. 58. de l'Ère vulg. 55.

Pour dire un mot en passant des Exorcistes Juifs, on voit par l'Evangile, que les Juifs avoient alors des hommes qui faisoient profession de chasser les démons : (*b*) *Si je chasse les démons au nom de Béel-sébub*, dit Jesus-Christ, *vos enfans au nom de qui les chassent-ils ?* Quelques uns croyent qu'ils les chassoient au nom de Jéhovah. D'autres veulent qu'ils ayent employé pour cela certaines herbes & certaines paroles, qui ne pouvoient avoir aucune vertu extraordinaire, que par un pacte exprès ou tacite avec le démon. Josephe (*c*) parle d'une certaine plante nommée Bâras, qui naît en Judée, & qui a, dit-il, la vertu de chasser les démons. Ailleurs il dit qu'un certain Juif nommé Eléazar, exorcisoit les possedez, & les guérissoit, en leur mettant sous le nez un anneau, dans lequel étoit enfermée une racine, qu'on disoit avoir été montrée par Salomon. A son odeur le démoniaque tomboit par terre. Alors l'Exorciste conjuroit le démon de ne plus rentrer dans le corps de cette personne, mêlant dans

(a) Ces pieces d'argent sont apparemment des deniers Romains de la valeur de 10. sols. Ainsi les cinquante mille font 25. mille livres.

(b) *Matt. XII. 27.*

(c) *Joseph. de Bello, l. 7. c. 25. p. 981.*

AN DU M. 4058. de J. C. 55. de l'Ere vulg. 55.

ſes conjurations le nom de Salomon, & récitant de prétendus exorciſmes inventez par ce Prince.

Quand aux arts curieux des Ephéſiens, on connoît *les lettres Ephéſiennes*, qui étoient certains caracteres magiques, & certains mots barbares, que l'on croyoit propres à produire des effets ſurnaturels. On les faiſoit prononcer à ceux qui étoient poſſedez du démon, pour les guérir. Voici ces mots : *Askion*, *Kataskion*, *Dix*, *Tetras*, & *Damnameneus*. Par le moyen de ces caracteres, les Ephéſiens ſe croyoient à couvert des dangers, & aſſurez de la victoire.

Pendant que ſaint Paul faiſoit de vrais miracles à Ephéſe, qu'il y répandoit la lumiere de la verité, & qu'il y détruiſoit la magie & la ſuperſtition, Apollone de Tyane y vint vers l'an 54. de l'Ere vulgaire ; comme ſi le démon jaloux des progrès de l'Evangile, & de la réforme des mœurs, que le Chriſtianiſme produiſoit par-tout où il s'établiſſoit, eût voulu ſuſciter à Jeſus-Chriſt & à ſes Apôtres en la perſonne d'Apollone de Tyane, un antagoniſte, qui ruinât l'autorité de leurs miracles ; afin que ceux qui le prenoient pour un homme miraculeux, demeuraſſent attachez au paganiſme & à l'idolâtrie qu'il ſoûtenoit ; ou que ceux qui le reconnoiſſoient pour un fourbe & un magicien, fuſſent portez à douter auſſi des merveilles de Jeſus-Chriſt & de ſes Diſciples ; en ne diſtinguant pas les opérations du démon, des vrais prodiges du Sauveur & des Apôtres. Apollone étant donc venu à Epheſe à ſon retour des In-

des, (*a*) les oracles les plus célebres de la Grece chantoient ses loüanges, & le faisoient regarder comme un demi Dieu. Tout le monde le suivoit. Les villes lui envoyoient des députations, pour lui demander son amitié, & pour le consulter sur leurs affaires les plus sérieuses. Il regloit tout, ou en leur écrivant, ou en leur promettant de les aller voir. La ville d'Ephése étoit toute plongée dans les délices & les divertissemens des jeux, des danses, des instrumens, des spectacles. La vanité, la paresse, le luxe y regnoient. On dit que ce Philosophe corrigea ces abus exterieurs des Ephésiens, & qu'il les porta à une vie plus sérieuse & plus réglée.

AN DU M. 4058. de J. C. 58. de l'Ere vulg. 55.

Un jour comme il les exhortoit à s'entr'aider mutuellement, en mettant leurs biens en commun, ou du moins en nourrissant en commun les pauvres, il y avoit de petits oiseaux perchez dans un bois qui étoit proche. Il en vint un autre qui vola vers eux, & qui par son chant sembloit leur annoncer quelque chose. Aussi-tôt ils lui répondirent en chantant, & s'envolerent avec lui. Apollonius interrompit son discours, & dit : Un garçon qui portoit du bled, est tombé, & en a laissé tomber une partie dans une telle ruë ; cet oiseau qui l'a vû, vient d'en donner avis aux autres, afin qu'ils prennent part à cette bonne fortune. Ensuite, il continua son discours, & se servit de cet exemple des oiseaux, pour porter ses auditeurs à s'entre-communiquer leurs biens. On courut

(a) *Philostrat. v. t. Apollon. l. 4. c. 1.*

AN DU M. 4058. de J. C. 58. de l'Ere vulg. 55.

pour voir ce qui étoit arrivé dans la ruë qu'il avoit nommée, & on trouva la chose comme il l'avoit dite.

Son panégyriste prétend que ce fut en passant par la Mésopotamie, pour aller à Babylone, (*a*) qu'il apprit à entendre les oracles, que les oiseaux rendoient par leurs chants. Il est indubitable que tous les animaux ont certains sons, & certains cris, par le moyen desquels ils font entendre certaines choses à leurs semblables; & qui les étudieroit bien, pourroit peut-être avec une longue experience, connoître à peu près ce qu'ils veulent marquer. Mais il est impertinent de prétendre que les animaux ayent entr'eux un langage, par le moyen duquel ils fassent connoître leurs pensées, ou leurs avantures les uns aux autres. Le démon put découvrir à Apollone une partie de ce qui s'étoit passé; le cri & le vol des oiseaux lui fit conjecturer le reste.

D'Ephése cet imposteur passa aux autres villes d'Ionie. A Smirne trouvant les citoyens studieux, & curieux des belles connoissances, il les exhorta à continuer. De l'Ionie il passa à Ilium, (*b*) & delà à Athénes, (*c*) où voyant le peuple fort attaché aux sacrifices, il s'appliqua à leur en donner des regles, à en bannir les danses, & à abolir les spectacles des gladiateurs. Etant à Athénes, comme il expliquoit les raisons mystiques des cérémonies & des sacrifices, un jeune homme qui étoit présent,

(b) *Philostrat. l. 1. c. 14.*
(a) *Philostrat. l. 3. c. 3.*
(c) *Idem. l. 3. c. 4.*

éclata de rire, entendant les raiſons qu'il débitoit ſur cela. Mais Apollonius dit qu'il étoit poſſedé du démon. En effet, il commença à en donner des marques. Apollonius commanda au démon de ſortir, & pour marque de ſa ſortie, de renverſer une ſtatuë. Le démon obéït; & le jeune homme devint ſi ſage & ſi poſé, qu'il prit même l'habit de Philoſophe, & la maniere de vivre d'Apollonius. Il n'eſt nullement incroyable qu'un auſſi grand magicien qu'Apollonius, qui avoit commerce avec les démons, comme les payens mêmes le publioient, ne s'entendît avec le diable, pour le faire entrer dans les corps des hommes, & l'en faire ſortir à ſon commandement. Mais nous ne prétendons pas répondre de tout ce qu'on dit d'Apollonius. Il eſt notoire que ſa vie écrite par Philoſtrate, eſt pleine de fables & de menſonges groſſiers.

AN DU M. 4058. de J. C. 58. de l'Ere vulg. 55.

Il aſſiſta aux jeux olympiques, qui ſe célébrerent à Elide l'an 61. de l'Ere vulgaire. Enſuite il paſſa à Rome, d'où il fut obligé de ſortir par l'ordre de Néron, qui en bannit tous les Philoſophes. Il paſſa à Cadix, à l'extrémité de l'Eſpagne, pour y apprendre de nouveaux ſecrets de magie. (*a*) Quelque-tems après, les Ephéſiens rappellerent Apollone, pour les délivrer d'une peſte. Etant arrivé, il les aſſembla, & leur dit: Prenez courage; je ferai ceſſer aujourd'hui la maladie. Il les mena tous au théâtre, où il y avoit un Temple d'Hercules le Libérateur. Là il apperçut un pau-

L'AN de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

(a) *Philoſtrat. l. 3. c. 16.*

An du M. 4058. de J. C. 58. de l'Ere vulg. 55.

vre vieillard couvert de haillons, qui demandoit l'aumône. Frappez, dit-il, cet ennemi des Dieux; accablez-le de pierres. Les Ephésiens avoient peine à s'y résoudre; ce miserable leur faisoit pitié, & leur demandoit grace d'une maniere fort touchante: mais Apollonius les pressa tant, qu'enfin ils le lapiderent, & amasserent sur lui un grand monceau de pierres. Un peu après, Apollonius leur dit d'oter les pierres, & qu'ils verroient quel animal ils avoient tué. Ils ne trouverent qu'un gros chien, & ne douterent point que le vieillard ne fût un fantôme, & un mauvais démon.

Ans de J. C. 58. & 59. de l'Ere vulg. 55. & 56.

Revenons à saint Paul, qui étoit alors à Ephése, ou aux environs. Il nous apprend qu'étant en cette ville, il fut exposé aux bêtes, selon les hommes, (*a*) ce que quelques-uns entendent des dangers ausquels il fut exposé de la part des hommes, des Juifs & des Payens, ses ennemis: mais d'autres (*b*) l'expliquent à la lettre, & croyent que réellement il fut exposé aux bêtes dans l'amphithéâtre, & qu'il n'en fut délivré que par un effet miraculeux de la puissance de Dieu. On raconte même les particularitez de cet évenement, (*c*) tirées des prétendus voyages de saint Paul, qui sont reconnus pour un Ouvrage apocryphe & indigne de créance. Ce qui est certain, c'est que l'Apôtre étoit à toute heure exposé à divers périls,

(a) 1. *Cor. XV.* 32.

(b) *Chrysost. in Corinth. XV. homil.* 40. *p.* 454. *& Theodoret. in* 1. *Cor. XV. & alii.* Voyez Tillemont, Note 4. sur S. Paul.

(c) *Vide Nicephor. l.* 2. *c.* 25. &

& en danger d'être mis à mort. (*a*)

An du M. 4058. de J. C. 58. de l'Ere vulg. 55.

Il y a assez d'apparence que durant son séjour à Ephése, il fit quelques voyages dans les Eglises voisines. On croit qu'il alla à Corinthe, (*b*) & qu'il n'eut pas sujet d'y être content, par les abus qu'il y trouva, (*c*) & qu'il fut obligé de corriger; ce qui lui causa une veritable douleur. Il menace dans sa seconde Epître, (*d*) que s'il y revenoit une troisiéme fois, il ne pardonneroit plus à ceux qui auroient péché.

Epître aux Galates.

Ce fut pendant son séjour à Ephése, qu'il écrivit aux Galates. Ces peuples avoient reçû la foi de saint Paul. Ils écouterent l'Apôtre comme un Ange de Dieu, comme Jesus-Christ même; (*e*) en sorte qu'il auroient voulu, s'ils avoient pû, s'arracher les yeux, pour les lui donner. Ils avoient beaucoup souffert pour la foi, & ils couroient bien dans la voye de Dieu & dans l'obéïssance de la verité : (*f*) mais ils furent troublez par quelques faux Apôtres, ennemis de la croix de Jesus-Christ, qui voulant s'épargner les persécutions & de la part des Juifs, & de la part des Gentils, soûtenoient que les Fidéles devoient observer les cérémonies de la Loi de Moyse; mêlant ainsi le Christianisme avec le Judaïsme, & détruisant la sainte liberté, que Jesus-Christ nous a acquise au prix de son Sang. De cette sorte ils passoient pour Juifs parmi les Payens, qui n'osoient persecuter une nation, dont les Loix & la Reli-

(a) 1. *Cor. XV.* 30. 31.
(b) 2. *Cor. XII.* 13. 14.
(c) 1. *Cor. XII.* 21.
(d) 2. *Cor. XII.* 13. 14.
(e) *Galat. IV.* 15.
(f) *Galat. V.* 7.

An. du M. 4058. de J. C. 58. de l'Ere vulg. 55.

gion étoient souffertes par les Edits des Empereurs; & les Juifs n'avoient garde de s'opposer à des gens qui travailloient au progrès du Judaïsme, & qui détruisoient le scandale de la croix du Sauveur, en établissant la nécessité de la circoncision & de la Loi.

Les Galates étoient originaires des endroits les plus barbares des Gaules. Ils s'étoient établis depuis assez long-temps dans l'Asie; mais ils conservoient encore beaucoup de leur ancienne grossiereté. (*a*) Ils eurent la simplicité, &, s'il est permis de le dire, la bêtise de se laisser surprendre, ou, comme dit saint Paul, (*b*) ensorceler par la nouvelle doctrine de ces faux Docteurs. Saint Paul leur écrit avec beaucoup de force & de vivacité, & n'épargne nullement ceux qui avoient voulu les surprendre, & les engager dans l'erreur. Il releve la foi au-dessus des œuvres. Il montre qu'il a reçû son apostolat de Dieu même, & sa doctrine de Jesus-Christ. Et comme ses Antagonistes faisoient sonner bien haut le nom de saint Pierre, qui observoit la Loi, & qui ne prêchoit ordinairement qu'aux Juifs, lesquels après leur conversion observoient la Loi de même qu'auparavant; saint Paul montre qu'il n'est en rien inferieur aux autres Apôtres, & qu'ayant conferé avec eux, ils n'ont rien eu à lui dire; en un mot, qu'il n'a agi que de concert avec Pierre, avec Jacques & avec Jean, qui ont toûjours passé



(a) *Hieronym. in Galat. Prolog. &c.*

(b) *Galat. C. I. 11.*

AN DU M. 4059. de J. C. 59. de l'Ere vulg. 56.

pour les colomnes de l'Eglise. Il écrivit cette lettre entierement de sa main, (*a*) pour marquer combien il avoit à cœur l'affaire dont il s'agissoit.

CHAP. XXV. I. Epître de saint Paul aux Corinthiens.

Pendant que saint Paul prêchoit à Ephése, la division dont nous avons parlé continuoit à Corinthe. Les Fidéles de cette ville s'imaginoient peut-être que dans l'Eglise Chrétienne, de même que dans la Philosophie, il y avoit plusieurs Ecoles; & que Céphas, Apollon & saint Paul étoient comme autant de chefs de Sectes, qui avoient chacun leurs partisans & leurs Disciples. (*b*) Ils faisoient trop grand cas des sciences profanes & de l'éloquence. Ils n'étoient pas encore bien revenus de la vanité, & plusieurs prenoient occasion de s'élever des dons surnaturels qu'ils avoient reçûs. Il se commettoit quelques abus dans leurs assemblées. Il y avoit parmi eux des procès & des divisions: ils plaidoient devant les Magistrats Payens; & un Chrétien d'Ephése avoit même commis un inceste avec sa belle-mere, femme de son pere. Dans les repas qui accompagnoient la célébration de l'Eucharistie, les riches apportoient à manger abondamment, & n'en faisoient point part aux pauvres. Quelques-uns nioient la résurrection. Saint Paul avoit appris ces choses par le moyen de ceux de la maison de Chloë, (*c*) qui le vinrent trouver à Ephése, & qui lui apporterent aussi une Lettre de l'Eglise de Corinthe, qui lui demandoit des avis sur plusieurs articles, comme

(a) *Galat. VI.* 11.
(b) *Chrysost. Argum. in Epist. ad Corinth.*
(c) 1. *Cor. I.* 1.

An du M. 4059. de J. C. 59. de l'Ere vulg. 56.

ſur la continence, ſur le mariage, ſur les viandes immolées aux Idoles. (a)

Saint Paul avoit deſſein de partir d'Ephéſe après la Pentecôte de l'année ſuivante, pour paſſer par la Macédoine, & venir enſuite à Corinthe, où il devoit demeurer un tems conſiderable, (b) & peut-être même y paſſer l'hyver, afin d'aller enſuite à Jéruſalem porter les aumônes, qu'il avoit eu ſoin de recueillir pour les pauvres de la Paleſtine. Mais en attendant qu'il pût executer ce projet, il écrivit aux Corinthiens ſa premiere Epître, & l'envoya par Stéphane, Fortunat & Achaïque. Il nomme dans le titre de la Lettre Soſthéne, qui étoit alors avec lui à Ephéſe, & qui eſt apparemment le même qui fut maltraité à Corinthe à cauſe de lui. (c) Il les humilie au ſujet de leurs diviſions, & leur montre qu'ils ſont encore charnels, puiſqu'aulieu de ne s'attacher qu'à Jeſus-Chriſt ſeul, ils ſe vantoient d'être Diſciples les uns de Paul, les autres de Pierre, & les autres d'Apollon; comme ſi Jeſus-Chriſt étoit partagé, ou que les Apôtres fuſſent l'objet de leur créance & de leur eſperance. Il les confond au ſujet de l'inceſtueux, & dit que tout abſent qu'il eſt, il excommunie ce pécheur, & le livre à Satan, pour perdre la chair, & pour ſauver l'eſprit. Il étoit fort ordinaire alors que les excommuniez fuſſent ou poſſedez du démon, ou frappez de quelque maladie.

(a) 1. *Cor. VII.* 8.
(b) 1. *Cor. XVI.* 5. 6. *&c.*
(c) *Act. XVIII.* 17.

AN DU M. 4059. de J. C 59. de l'Ére vulg. 56.

Il ne veut pas que l'on mange, ni que l'on ait aucun commerce d'amitié avec ceux des Fidéles qui tombent dans l'idolâtrie, dans l'impudicité, dans l'avarice, ou dans d'autres désordres opposez à la sainteté du Christianisme. Cette séparation étoit une maniere d'excommunication mineure, differente de celle qui étoit prononcée par les Superieurs ecclesiastiques. Il dit que c'est déja un mal que d'avoir des procès; qu'il vaudroit mieux souffrir quelque injustice, & quelque perte. Il souhaite que s'ils ont quelque differend, ils le fassent juger par des Chrétiens. Il leur dit que les moindres des Fidéles ne sont que trop bons pour décider sur de si petits interêts, & qu'ils valent toûjours beaucoup mieux que des Payens. Ces Jugemens n'étoient que des simples arbitrages : mais cela suffisoit; & on a été long-tems dans l'Eglise que l'on ne plaidoit pas devant les Payens. (*a*)

A l'égard du mariage, (*b*) il veut que les gens mariez se rendent mutuellement le devoir, & que s'ils se séparent, ce soit pour un peu de tems, & d'un commun consentement, pour vaquer à la priere. Il dit que le mariage doit demeurer indissoluble, & que si l'homme ou la femme se séparent, qu'ils doivent demeurer sans se marier. Il conseille la virginité & la continence à ceux qui ne sont pas engagez dans le mariage; mais il n'y oblige personne. Ces maximes étoient fort peu connuës à Corinthe, qui étoit la ville la plus corrompuë

(a) *Constit. Apost. l. 2. c. 45. 46.* (b) 1. *Cor. VII.*

An du M. 4059. de J. C. 59. de l'Ere vulg. 56.

de toute la Grece, & où l'impudicité étoit en quelque ſorte en honneur ; puiſqu'il y avoit dans cette ville un Temple dédié à Venus, d'où dépendoient plus de mille eſclaves proſtituées, que diverſes perſonnes avoient données à la Déeſſe, pour être conſacrées à ſon ſervice. Ces femmes étoient employées dans les occaſions importantes, pour implorer au nom de tout le peuple, le ſecours de la Déeſſe, à qui la ville de Corinthe étoit conſacrée.

Quant aux viandes immolées aux Idoles, (*a*) il reconnoît que l'Idole n'eſt rien ; & par conſéquent que les viandes qui lui ſont immolées, ne contractent ni ſainteté, ni soüilleure : mais il veut qu'on ait la condeſcendance de s'en abſtenir, ſi le Payen en prend occaſion de croire, que l'on a quelque reſpect pour l'Idole, & qu'on lui rend quelque culte ; ou ſi le Fidéle s'en ſcandaliſe, ne ſçachant pas quelle eſt l'étenduë de la liberté que Jeſus-Chriſt nous a acquiſe par ſa mort : Qu'il ne faut pas ſeulement regarder ce qui eſt permis, mais auſſi ce qui eſt expédient. Il défend aux hommes de prier, ou de parler en public dans l'Egliſe, ayant la tête couverte. (*b*) Il leur défend auſſi de porter les cheveux longs. En même tems il ordonne aux femmes de ne prier & de ne parler dans l'Egliſe que la tête voilée, & de ne pas couper leurs cheveux. Il veut que dans les repas de charité, que l'on prenoit dans l'Egliſe, & dans leſquels on recevoit l'Euchariſtie, (*c*) ils s'attendent les uns les autres ; que les riches faſſent

(a) 1. *Cor. VIII.* 4. 5. 6. *&c. IX. X.* 20.

(b) 1. *Cor. XI.*

(c) 1. *Cor. XI.* 20. *&c.*

part de leurs biens aux pauves, & qu'autant qu'il est possible, le riche & le pauvre mangent ensemble. Il veut que chacun s'éprouve avant que de recevoir le Corps & le Sang du Seigneur, pour ne le pas recevoir indignement. Il dit que quiconque mange ce pain, ou boit ce calice indignement, se rend coupable de la profanation du Corps & du Sang de Jesus-Christ ; & c'est, dit-il, en punition de ces communions indignes, que plusieurs d'entre vous sont frappez de mort & de maladie.

AN DU M. 4059. de J. C. 59. de l'Ere vulg. 56.

Les dons surnaturels du Saint-Esprit étoient si communs parmi les Fidéles, que quelques-uns en tiroient sujet de vanité, & que saint Paul fut obligé de faire des réglemens sur cette matiere. Les principaux de ces dons, étoient *(a)* le don de sagesse, le don de science, le don de la foi & des miracles, le don de guérir les maladies, le don de prophétie, c'est-à-dire, celui de parler, d'instruire, de prêcher dans l'Eglise, & même de prédire l'avenir ; le don de parler diverses Langues, le don de les interpréter, le don de discerner les esprits, & de sçavoir si c'est le bon ou le mauvais esprit qui anime, & qui fait agir & parler quelqu'un. Car les Payens avoient leurs Enthousiastes & leurs faux Prophétes, qui n'imitoient que trop souvent ceux qui étoient vraiment remplis de l'Esprit de Dieu. Saint Paul montre que ces dons étant des presens tous gratuits du même Saint-Esprit, & que tous les Fidéles étant membres d'un même corps, personne ne doit s'élever d'orgueïl, s'il en a reçû un

(a) 1. *Cor. XII. 8. 9. 10. XIII. XIV.*

AN DU M. 4059. de J. C. 59. de l'Ére vulg. 66.

plus grand nombre, & de plus excellens; ni s'affliger, s'il ne les a pas reçûs : Qu'on doit rapporter tout cela à l'utilité commune, & à l'édification de l'Eglise. Il ordonne de plus que dans les assemblées ils usent du don qu'ils ont reçû, d'une maniere qui édifie, & que chacun parle à son rang avec modestie, sans désordre & sans confusion : Que les femmes ne parlent pas dans l'Eglise, & que si elles veulent s'instruire de quelque chose, elles le demandent à leurs maris dans leurs maisons. Ainsi dans ces assemblées, on lisoit les saintes Ecritures, on les expliquoit, on chantoit des Pseaumes & des Cantiques spirituels, & on participoit à la table sainte au Corps & au Sang de Jesus-Christ.

Il prouve ensuite le dogme de la résurrection des morts, (a) par la résurrection de Jesus-Christ même, qui est un fait incontestable, & affirmé par un très-grand nombre de témoins, dont plusieurs vivoient encore. Il déclare qu'il a vû lui-même Jesus-Christ : Que si Jesus-Christ n'est point ressuscité, & si nous ne devons pas ressusciter, notre foi & nos espérances sont vaines; que les Apôtres sont non-seulement les plus malheureux, mais aussi les plus méchans de tous les hommes, puisqu'ils rendent de gayeté de cœur témoignage à la fausseté, & qu'ils s'exposent à toutes sortes de maux sans aucun avantage. Il ajoûte : Que feront ceux qui se font baptiser pour les morts, si les morts ne ressuscitent point? Ce qui insinuë qu'il y avoit alors certaines personnes qui se faisoient

(a) 1. *Cor. XV.*

baptiser

baptiser pour le salut, ou pour le soulagement des morts : pratique que saint Paul n'a ni approuvée, ni autorisée, par le raisonnement qu'il en tire en cet endroit.

AN DU M. 4059. de J. C. 59. de l'Ere vulg. 56.

Sur la fin de son Epître, (*a*) il recommande aux Corinthiens les quêtes ou collectes, qui se faisoient par-tout pour les pauvres de la Palestine. Saint Paul s'étoit chargé de ce soin dans le Concile de Jérusalem. (*b*) Chaque Fidéle mettoit à part chez soi tous les Dimanches, ce qu'il avoit résolu de donner ; & quand l'Apôtre, ou ceux qu'il avoit deputez, arrivoient, on ramassoit le tout, & on l'envoyoit à Jérusalem par des personnes nommées par l'Eglise ; ou l'Apôtre y alloit lui-même avec eux, pour les porter, si la chose en valoit la peine. (*c*) Il les saluë de la part des Eglises d'Asie, & en particulier au nom d'Aquila & de Priscille, chez qui il logeoit, & qui étoient fort connus des Corinthiens. Il leur dit de se saluer l'un l'autre par le saint baiser. Voilà le précis de la premiere Epître de saint Paul aux Corinthiens.

L'Apôtre avoit envoyé peu de tems auparavant Timothée en Macédoine, d'où il devoit aller jusqu'à Corinthe. (*d*) Il le recommande aux Corinthiens comme un fidéle ministre. (*e*) Peu de tems aprés, il y envoya aussi Tite, avec un autre Disciple qu'il ne nomme point. *(f)* Saint Tite fut reçû à Corinthe avec un respect qui alloit jusqu'à la crainte & au tremblement. Il fut témoin du fruit

(a) 1. *Cor. XVI.*
(b) *Galat. XI.* 10.
(c) 1. *Cor. XV.* 2.
(d) *Act. XIX.* 22. 1. *Cor.* 4. 17.
(e) 1. *Cor. XVI.* 11.
(f) 2. *Cor. XII.* 18.

AN DU M. 4059. de J. C. 59. de l'Ere vulg. 56.

merveilleux qu'y avoit causé la Lettre de saint Paul. (a) Elle produisit dans ceux qui étoient tombez dans quelque faute, une tristesse & une confusion utiles, un repentir sincere, une sainte indignation contre ceux qui y avoient causé du scandale, un vrai désir de satisfaire à Dieu par la pénitence, & à saint Paul par une conduite plus réguliere. Tout le monde se souleva contre l'incestueux, & le couvrit d'une confusion, que saint Paul jugea suffisante, pour lui mériter le pardon de la faute qu'il avoit commise. (b) Tite ne voulut rien recevoir des Corinthiens, désirant d'imiter le désintéressement de l'Apôtre, & de marcher sur les traces de son Maître.

AN DU M. 4060. de J. C. 60. de l'Ere vulgaire 57.

CHAP. XXVI. S. Paul est obligé de sortir d'Ephese, & va en Macedoine.

Il arriva à Ephése un tumulte, qui obligea saint Paul d'en sortir plûtôt qu'il n'avoit résolu. Le Temple de Diane d'Ephése étoit une des merveilles du monde. Plusieurs Rois & plusieurs villes d'Asie pendant quatre cens ans, avoient contribué à le bâtir, & à l'embellir. Il étoit long de quatre cens vingt-cinq pieds, large de deux cens vingt, soûtenu de cent vingt-sept colonnes de soixante pieds de haut, dont chacune avoit été donnée par un Roi. La charpente du toit étoit de cédre, & les portes de cyprés. L'Idole étoit fort petite. Les uns disoient qu'elle étoit d'ébéne; les autres, de bois de vigne. Ce n'étoit pas Diane la Chasseuse, que l'on représentoit avec un arc & des fléches; mais Diane à plusieurs mammelles; parce qu'on la représentoit toute couverte de mammelles depuis le

(a) 2. *Cor.* VII. 8. 9. 10. 11. 12. | (b) 2. *Cor.* XII. 18.

ſein juſqu'aux pieds, ou ſeulement ayant le ſein & le ventre tout couverts de mammelles; le tout porté ſur une eſpece de piédeſtal orné de têtes de chiens, de bœufs & de cerfs à l'alternative. Telle étoit la Diane d'Epheſe. On venoit de tous côtez pour voir ce fameux Temple, & pour rendre ſon culte à cette fauſſe Divinité; & les Etrangers étoient curieux d'en emporter des modéles; ſoit qu'ils fuſſent repréſentez ſur des médailles, comme l'ont voulu quelques-uns; ſoit que ce fuſſent des niches, ou des reliquaires d'argent, faits ſur le modéle du Temple, & repréſentant la Déeſſe dans ſa niche, ou ſur ſon piédeſtal.

An du M. 4060. de J. C. 60. de l'Ere vulg. 57.

Un orfévre nommé Démétrius, *(a)* faiſoit de ces petits Temples d'argent, & entretenoit un grand nombre d'ouvriers, que ce travail enrichiſſoit. Il les aſſembla un jour avec les autres du même métier, & leur repréſenta que les prédications de Paul alloient à ruiner tout le commerce; que cet homme enſeignoit par-tout, que les ouvrages de la main des hommes ne ſont point des Dieux; qu'il avoit déja gagné pluſieurs perſonnes; que non-ſeulement dans Ephéſe, mais auſſi dans toute l'Aſie, il avoit fait un grand nombre de Diſciples, qui étoient tous oppoſez au culte des Dieux; qu'ils couroient riſque de voir non-ſeulement tomber leur métier & leur trafic, mais auſſi de voir mépriſer le Temple de la grande Déeſſe, honorée dans Ephéſe & dans toute l'Aſie. Alors ces orfévres tranſportez de colére, commencerent à crier pluſieurs

(a) *Act. XIX. 24. & ſeq.*

An du M. 4050. de J. C. 50. de l'Ere vulg. 57.

fois : Vive la grande Diane des Ephésiens. Aussi-tôt toute la ville fut remplie de confusion, & ces gens coururent en foule au théâtre, qui étoit le lieu des assemblées publiques, entraînant Caïus & Aristarque, que saint Paul avoit amenez de Macédoine en Asie. Paul lui-même voulut aller au théâtre, pour essayer d'appaiser le tumulte, en parlant au peuple : mais les Disciples l'en empêcherent ; & quelques-uns même des Asiarques, c'est-à-dire, des Pontifes payens de l'Asie, choisis pour faire célébrer à leurs dépens des jeux publics, l'envoyerent prier, par consideration pour lui, de ne s'y point présenter, & de ne point s'exposer à la fureur du peuple.

Cependant les uns crioient d'une maniére, & les autres d'une autre : car tout ce concours de peuple n'étoit qu'une multitude confuse ; & la plûpart ne sçavoient pas même de quoi il étoit question, ni pour quoi on s'assembloit. Alors un certain Aléxandre, poussé par les Juifs, fendit la presse, & se présenta pour parler à l'assemblée : mais le peuple ayant reconnu qu'il étoit Juif, commença à s'écrier comme d'une seule voix pendant près de deux heures : Vive la grande Diane des Ephésiens. Après quoi le greffier de la ville les ayant appaisez, leur dit : Seigneurs Ephésiens, y a-t'il quelqu'un qui ne sçache que la ville d'Ephése rend un culte particulier à la grande Diane, fille de Jupiter ? Puis donc qu'on ne peut pas disconvenir de cela, vous devez demeurer en repos, & ne rien faire inconsiderément : car ceux que vous avez amenez ici, ne sont ni sacrileges, ni blas-

phêmateurs de votre Déesse. Que si Démétrius & ses associez ont quelque plainte à faire contre quelqu'un, ils ont l'audience & les Proconsuls; qu'ils l'appellent en justice, & on les entendra: Que si vous avez quelqu'autre affaire à proposer, elle se pourra terminer dans une assemblée légitime; car nous courons risque d'être accusez de sédition, pour nous être assemblez ainsi tumultuairement & sans sujet. Ayant dit cela, il congédia l'assemblée; de sorte que tout ce grand fracas n'aboutit à rien.

An du M. 4060. de J. C. 60. de l'Ere vulg. 57.

Toutefois saint Paul ne jugea pas à propos de demeurer plus long-tems à Ephése. Il fit venir les Disciples, (*a*) & les ayant exhortez à la patience & à la perséverance, il leur dit adieu, & partit pour aller en Macédoine. Il prit Timothée avec lui; & au lieu de s'embarquer à Ephése, il alla à Troade, (*b*) dans le dessein d'y prêcher l'Evangile. Dieu lui avoit ouvert en cet endroit une porte & une entrée favorable; mais il n'y eut point l'esprit en repos, parce qu'il n'y trouva point Tite, qu'il avoit envoyé à Corinthe, ainsi que nous l'avons dit; & qu'il désiroit d'apprendre de lui l'effet qu'auroit produit sa premiere Lettre dans l'esprit des Corinthiens. Ainsi il prit bien-tôt congé des freres qui y étoient, & passa en Macédoine. Il y demeura quelques mois, visitant les Eglises (*c*) qu'il y avoit fondées dans son premier voyage, & exhortant par-tout les Fidéles à la constance dans les maux, & à la perséverance dans la pratique du bien.

(a) *Act. XX.* 1. 2. *& seq.*
(b) 2. *Cor. XI.* 12.
(c) *Act. XX.* 2.

AN DU M. 4060. de J. C. 60. de l'Ére vulg. 57.

Mais il eut beaucoup à souffrir dans ce voyage (a) Ce ne fut que combats de la part des Gentils, & qu'inquiétudes pour les Fidéles, dont plusieurs étoient encore foibles. Il n'y eut aucun relâche, selon la chair : mais Dieu qui console les humbles & les affligez, le consola par l'arrivée de Tite, qui lui rapporta le bon état de l'Eglise de Corinthe, & l'heureux changement que sa Lettre y avoit produit. Tous les Chrétiens s'étoient séparez de l'incestueux, comme il l'avoit ordonné ; & cet homme s'étant corrigé, les Fidéles de Corinthe avoient fait prier saint Paul par saint Timothée & saint Tite de lui pardonner. Tite lui rapporta aussi que les aumônes que les Corinthiens destinoient pour les pauvres de Judée, étoient toutes prêtes. Cela servit beaucoup à saint Paul pour animer les Fidéles de Macédoine à se hâter de préparer aussi les leurs ; ce qu'ils firent avec un zéle qui surpassoit même en quelque sorte leur pouvoir.

Seconde Epître de S. Paul aux Corinthiens.

L'Apôtre charmé des bonnes nouvelles que Tite lui avoit rapportées de Corinthe, le pria de vouloir bien y retourner, & y porter une seconde Lettre, qu'il vouloit leur écrire. Tite s'y résolut très-volontiers ; & saint Paul le chargea de cette seconde Lettre, qui est adressée aux Corinthiens & à tous les Fidéles d'Achaïe. Or on doit dire à proportion la même chose des autres Epîtres de saint Paul, qui sont adressées aux principales villes des Provinces. Elles étoient non-seulement pour ces villes, mais aussi pour tous les Fidéles des lieux

(a) 2. *Cor. VII.* 5. 6. *&c.*

voisins, & pour toutes les villes de la Province.

AN DU M. 4060. de J. C. 60. de l'Ere vulg. 57.

Dans cette Epître (*a*) il leur parle de ce qu'il a souffert en Asie, & il dit qu'il a changé de dessein, & s'il ne les va pas voir, comme il l'avoit promis par sa premiere Lettre, ce n'est ni par légereté, ni par des considerations humaines, mais pour les épargner, & pour s'épargner à lui-même la douleur de corriger ceux qui n'avoient pas fait pénitence de leurs péchez. Il accorde à l'incestueux (*b*) le pardon de son crime, en consideration de la douleur qu'il en avoit témoignée, & de la correction que l'Eglise de Corinthe en avoit faite.

Il y avoit alors plusieurs faux Apôtres, sortis des Juifs, & répandus dans les Provinces, qui en prêchant Jesus-Christ, soûtenoient la nécessité des cérémonies de la Loi & de la circoncision, & décrioient saint Paul, qui étoit dans des principes tout opposez. Ces mauvais ouvriers étoient allez à Corinthe, & avoient essayé d'inspirer leurs maximes aux Fidéles de cette Eglise. L'Apôtre employe une grande partie de sa seconde Epître à relever son ministere, & à montrer la difference de sa conduite & de celle de ces faux Docteurs, qui ne prêchoient que par intérêt, & par des motifs tout humains. Ils disoient (*c*) qu'à la vérité les Lettres de l'Apôtre étoient vives & fortes, mais que sa présence & ses discours n'avoient rien que de méprisable. Il répond qu'à son égard il ne cherche point à se vanter; mais il prend à témoin les Corinthiens

(a) 2. *Cor.* I.
(b) 2. *Cor.* II.
(c) 2. *Cor.* X. 10.

AN DU M. 4060. de J. C. 60. de l'Ere vulg. 57.

des effets que sa prédication a produits parmi eux, & de la conduite qu'il y a tenuë. Il fait le dénombrement des maux qu'il a soufferts, (*a*) & des dangers qu'il a courus; c'est de quoi il se glorifie davantage. Il y ajoûte le travail, la fatigue, les veilles, la faim, la soif, les jeûnes volontaires, le froid, la nudité, son application continuelle au gouvernement de toutes les Eglises. Il veut bien qu'on regarde tout ce qu'il dit de lui-même comme une folie & une extravagance, parce qu'il ne convient ni à l'humilité, ni à la modestie d'un Apôtre de se vanter soi-même.

Il passe ensuite à ses révelations & à ses ravissemens, aux mystéres & aux veritez sublimes que Dieu lui a revelées, (*b*) mais aussi-tôt il revient à ses foiblesses, & dit que de peur que la grandeur de ces révelations ne l'élevât, un éguillon de la chair lui a été donné, & un Ange de Satan qui lui donne des soufflets; ce qui signifie les tentations de la chair, ou les mouvemens de vanité dont il étoit attaqué. Il ajoûte: J'ai prié trois fois le Seigneur de m'en délivrer; mais il m'a répondu: Ma grace vous suffit, & ma puissance éclate davantage dans l'infirmité de la chair. Il s'excuse auprès des Corinthiens de ce qu'il n'a rien voulu recevoir d'eux, en prêchant dans leur ville. Il dit que ce n'est pas manque d'affection pour eux, mais pour ne pas donner lieu de se glorifier à quelques-uns des faux Apôtres, qui par un esprit de vanité, affectoient de ne rien

(a) 2. *Cor. XI.* | (b) 2. *Cor. XII.*

prendre

prendre dans les lieux où ils prêchoient. Il menace de punir ceux qu'il trouvera dans le désordre. (*a*) Il dit qu'il n'usera plus d'indulgence, mais qu'il jugera selon le pouvoir qui lui a été donné, & qu'il châtiera ceux qui seront dans des disputes, dans des jalousies, dans des animositez, des médisances, des murmures : mais il prie Dieu qu'il ne soit point obligé d'user de l'autorité qu'il a reçuë de lui, pour l'édification, & non pour la destruction. Voilà quel est le sujet de la seconde Epître aux Corinthiens.

An du M. 4060. de J. C. 60. de l'Ere vulg. 57.

Tite ne fut pas le seul que saint Paul envoya à Corinthe : il lui donna deux associez, qu'il ne nomme point, (*b*) afin qu'ils reçussent les aumônes que les Fidéles d'Achaïe devoient envoyer dans la Palestine. Quelque-tems après, il vint lui-même à Corinthe pour la troisiéme fois. (*c*) On ne sçait pas distinctement ce qu'il y fit. Saint Augustin (*d*) croit qu'il y regla tout ce qui regarde le saint Sacrifice, l'ordre & la maniere de le célébrer ; particulierement que l'on ne reçût qu'à jeûn le Corps du Seigneur, que l'on prenoit encore dans les repas de charité, qui se faisoient dans l'Eglise, lorsque l'Apôtre écrivit sa premiere Epître, ainsi que nous l'avons vû.

An du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulgaire 58.

Un peu avant son départ de Corinthe pour Jérusalem, il écrivit son Epître aux Romains. Cette Epître, quoique plus recente que quelques autres, est mise à la tête de toutes celles de

Chap. XXVII. Epître de S. Paul aux Romains.

(a) 2. *Cor. XIII.*
(b) 2. *Cor. VIII.* 10. *&c.*
(c) *Act. XX.* 2. *&* 2. *Cor. XII.* 14.
(d) *Aug. Ep. CXVIII. c.* 6.

An du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

ſaint Paul ; ſoit à cauſe de la dignité de l'Egliſe & de la ville de Rome, (a) ſoit à cauſe de l'importance des matieres qu'il y traite, & des inſtructions qu'il y donne. L'Apôtre avoit envie depuis long-tems d'aller à Rome. Il avoit appris qu'il y avoit grand nombre de Fidéles dans cette Egliſe. Leur foi étoit célébre par tout le monde ; par-tout on parloit de leur ſcience, de leur charité, de leur obéïſſance. On lui avoit raconté que les faux Apôtres troubloient cette Egliſe par leur dangereuſe doctrine, enſeignant que ſans la circonciſion, & ſans les œuvres cérémonielles de la Loi, on ne pouvoit être ſauvé. Les Juifs circoncis les appuyoient, & ſe vantoient de pluſieurs prérogatives qu'ils croyoient avoir au-deſſus des Gentils ; comme s'ils euſſent mérité la grace de l'Evangile & de la foi par leurs bonnes œuvres précedentes ; au lieu que les Gentils n'avoient été appellez que par la pure miſericorde de Dieu.

Les Gentils au contraire inſtruits de la liberté, que Jeſus-Chriſt nous a acquiſe, & de l'inutilité de la circonciſion & des œuvres cérémonielles de la Loi, répondoient que s'ils n'avoient pas reçû la Loi de Dieu, ils ne l'avoient pas auſſi violée & mépriſée, comme avoient fait les Juifs : Que les Sçavans & les Philoſophes du Paganiſme avoient connu Dieu, & pratiqué les Loix morales auſſi fidélement que les Juifs mêmes : Que ſi Jeſus-Chriſt étoit venu parmi les Juifs, les Juifs l'avoient rejetté & crucifié ; que les Payens au

(a) *Theodoret. in Rom. p. 6.*

contraire l'avoient reçû & adoré; & qu'ainsi les Juifs n'avoient au-dessus d'eux aucun avantage, dont ils dûssent se flatter.

AN DU M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

Dans l'Epître aux Romains, saint Paul humilie & les Gentils convertis, & les Juifs; & fait voir que les uns & les autres s'égarent dans leurs prétentions. Il rabaisse d'abord la vanité des Gentils, & montre que les Sages & les Philosophes du Paganisme ont retenu la verité de Dieu captive dans l'injustice; (*a*) puisqu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme ils devoient. Ainsi leurs grandes lumiéres n'ont servi qu'à les rendre plus coupables; ils sont tombez dans l'aveuglement d'esprit, & dans l'idolâtrie. En punition de ces crimes, Dieu les a livrez à leurs propres passions, qui leur ont fait commettre des infamies abominables, & qui font honte à la nature.

Il vient ensuite aux Juifs, (*b*) & fait voir leur orguëil, leur entêtement, leur endurcissement. Ils avoient reçû la Loi, mais ils ne la pratiquoient pas; ou s'ils en pratiquoient les cérémonies, ils s'en vantoient, & s'en rapportoient la gloire à eux-mêmes, au lieu de la rapporter à Dieu. Ainsi ils n'avoient rien qui les relevât du côté du mérite, au-dessus des Gentils. Ils n'avoient pas plus mérité les uns que les autres la grace de l'Evangile. Ils étoient tous également enveloppez dans le péché; tous sans distinction avoient besoin de la puissance de Dieu, pour être justifiez par sa

(a) *Rom.* 1.

(b) *Rom. XI.* 17. *&c.*

An du M. 4061. de J. C.61. de l'Ere vulg. 58.

grace, en vertu de leur foi en Jesus-Christ. Il montre ensuite que les Juifs ne doivent pas mépriser les Gentils, ni les Gentils les Juifs. Les Gentils imitateurs de la foi & de l'obéïssance d'Abraham, sont les vrais fils d'Abraham, & les vrais heritiers des promesses faites aux Patriarches. (*a*) Les Juifs selon la chair, qui ne sont pas les enfans d'Abraham selon l'esprit, n'ont aucun avantage au-dessus des Gentils. Quoique le gros de la nation Juive ait été réprouvé, à cause de son incredulité, cette nation toutefois est comme la racine qui porte le tronc sur lequel les Gentils convertis sont entez. La racine ne doit pas mépriser les branches, ni les branches la racine. (*b*)

Il donne aux Romains les mêmes regles qu'il avoit déja données aux Corinthiens, sur l'usage des viandes immolées aux Idoles. (*c*) Il veut qu'on se conduise en cela avec beaucoup de discretion, pour ne causer aucun sujet de scandale aux foibles & aux ignorans. Il leur recommande la soûmission aux puissances seculiéres, (*d*) & le bon usage de la prophétie, & des autres dons spirituels. (*e*) Il leur dit qu'il a prêché l'Evangile sur toutes les côtes de la mer, depuis la Judée, jusqu'à l'Illyrie, (*f*) sans avoir bâti sur le fondement d'autrui ; mais prêchant principalement à ceux qui n'avoient point encore oüi parler de Jesus-Christ. Il les averti qu'il va bientôt

(a) *Rom. IV.*
(b) *Rom. XI. 18. 19. &c.*
(c) *Rom. XIV.*
(d) *Rom. XIII.*
(e) *Rom. XII.*
(f) *Rom. XV. 19.*

partir pour Jérusalem, pour y porter aux Saints, le secours que les Fidéles de la Macédoine & de l'Achaïe leur envoyoient : Qu'après ce voyage, il espere exécuter le dessein qu'il a conçû depuis long-tems d'aller à Rome, & en passant d'aller aussi en Espagne. Il demande le secours des priéres des Romains, afin que Dieu le délivrât des embûches qu'il craignoit de la part des Juifs de la Judée, & que son service ou les aumônes qu'il portoit, fussent une offrande agréable aux Saints qui étoient à Jérusalem.

AN DU M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

Saint Paul finit sa Lettre, en saluant plusieurs personnes (*a*) qui étoient à Rome, & qu'il connoissoit, pour les avoir vûës dans la Gréce, ou dans l'Asie. Il leur recommande Phébé Diaconisse de l'Eglise de Cenchrée, près de Corinthe. Il saluë Prisca & Aquila, qui étoient retournez à Rome, & qui étoient peut-être ceux qui lui avoient fait sçavoir l'état de l'Eglise Romaine. Il saluë aussi leur Eglise domestique, c'est-à-dire, ceux des Fidéles qui s'assembloient dans leur maison. Il saluë Epénétes, les prémices de Jesus-Christ en Asie ; Marie, qui avoit beaucoup travaillé à Rome ; Andronic & Junia, qu'il nomme ses parens, qui étoient Chrétiens avant lui, & qui avoient été en prison avec lui. Il saluë ceux de la maison d'Aristobule, & ceux de la maison de Narcisse ; peut-être le fameux Narcisse affranchi de Claude, qu'Agrippine avoit fait mourir au commencement du regne de Néron. Enfin il saluë Hermas,

(a) *Rom. XVI.*

AN DU M. 4061. de J. C. 61. de l'Ère vulg. 58.

à qui l'on attribuë le Livre du Pasteur. Il en nomme un assez grand nombre d'autres, qui étoient apparemment les plus illustres & les plus saints de l'Eglise Romaine.

Il les saluë aussi au nom de Timothée, le compagnon de ses travaux, de Luce, de Jason & de Sosipatre ses parens. Luce ou Lucius, est apparemment saint Luc l'Evangeliste. Tertius, qui avoit servit de secretaire à saint Paul pour écrire cette Lettre, met aussi son salut. Enfin il nomme Caïus, ou Gaïus son hôte, & celui de toute l'Eglise de Corinthe; Eraste Trésorier de la même ville, & Quartus. On croit que l'Epître aux Romains fut portée par Phébé, Diaconisse de Cenchrée, que saint Paul recommande aux Romains, en leur disant de la recevoir comme on doit recevoir les Saints, & de l'assister dans toutes les choses où elle pourroit avoir besoin de leur assistance, de même qu'elle avoit assisté plusieurs personnes, du nombre desquelles il étoit lui-même.

S. Paul va en Palestine pour porter les aumônes des Fidéles.

Saint Paul après avoir demeuré trois mois tant dans la Grece, que dans la Macédoine, *(a)* résolut d'aller enfin dans la Palestine, porter les aumônes qu'il avoit ramassées. Son premier dessein étoit d'y aller par mer : mais ayant appris que les Juifs lui dressoient des embûches sur le chemin, il aima mieux reprendre la route de la Macédoine, & de-là repasser en Asie, pour ensuite s'embarquer, & aller prendre port dans la Palestine : ce qu'il exécuta. Sosipatre, Aristarque, Se-

(a) *Act. XX. 3. & seq.*

cond, Caïus, Timothée, Tychique & Trophime l'accompagnerent jusqu'à Philippes ; & de-là il les envoya devant à Troade, où ils l'attendirent. Saint Paul demeura à Philippes avec saint Luc, & n'en sortit qu'après les Azymes & la Fête de Pâques, qui étoit cette année cinquante-huitiéme de J. C. le Samedy vingt-cinq de Mars. Saint Paul joignit en cinq jours ceux qui l'attendoient à Troade, & il demeura encore huit jours avec eux.

AN DU M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

Le Dimanche, les Fidéles de Troade s'assemblerent pour rompre le pain, c'est-à-dire, pour participer au Sacrement du Corps & du Sang de Jesus-Christ. (*a*) Ils étoient assemblez dans une chambre du troisiéme étage, où saint Paul prêcha jusqu'à minuit, parce qu'il devoit partir le lendemain. Or il y avoit beaucoup de lampes dans la sale où l'on étoit ; & comme le discours de Paul dura long-tems, un jeune homme nommé Eutyque, qui étoit assis sur une fenêtre, s'endormit, & tomba du troisiéme étage en bas : en sorte qu'il demeura mort sur la place. Saint Paul descendit promptement, & se jettant sur lui, l'embrassa, & dit à ceux qui étoient-là : Ne vous troublez point ; car il vit. Puis étant remonté, & ayant rompu le pain, & mangé avec les freres, il leur parla encore jusqu'au point du jour. Or on amena dans l'assemblée le jeune homme vivant, dont ils furent fort consolez.

Saint Paul alla par terre de Troade à Asson,

(a) *Aug. Ep.* 86. *p.* 148. *nunc* 36. *c.* 12. *n.* 28. *Hieron. Ep.* 18. *alii.*

An du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

petite ville maritime de Mysie ; & ses compagnons de voyages y vinrent par mer, dans le vaisseau qui le devoit mener jusqu'à Césarée. Le trajet par terre est bien plus court, à cause d'un promontoire qui s'avance dans la mer entre Troade & Asson. A cette derniere ville saint Paul s'embarqua ; & ils allerent d'abord à Mytiléne dans l'Isle de Lesbos. Le lendemain ils passerent devant l'Isle de Chio. Le jour suivant ils vinrent à l'Isle de Samos, & allerent aborder à Trogyle, qui est un promontoire de l'Ionie proche Samos. Le jour d'après ils moüillerent à Milet, sur la côte, & dans la Province de Carie. Etant à Milet, saint Paul, qui n'avoit pas envie d'aller à Ephése, distante de Milet de douze ou quinze lieuës, manda d'Ephése (a) les Prêtres & les Evêques de cette Eglise & des Eglises voisines, (b) afin qu'ils le vinssent trouver à Milet. Saint Timothée étoit alors avec saint Paul. Ainsi il faut qu'alors il y ait eu à Ephése quelque autre Evêque à sa place.

Saint Paul arrive à Milet.

Quand ils furent arrivez, il leur dit : Vous sçavez de quelle sorte je me suis conduit pendant tout le tems que j'ai été avec vous. Depuis le premier jour que je suis entré en Asie, j'ai servi le Seigneur avec toute humilité, & avec beaucoup de larmes, parmi les traverses qui me sont arrivées par la conspiration des Juifs contre moi ; je ne vous ai rien caché de ce qui vous pouvoit être utile,

(a) *Act. XX. 17. & seq.*
(b) *Iren. l. 3. c. 14. Vide Chrysost. homil. 44. in Acta. initio.*

&

& rien n'a été capable de m'empêcher de vous instruire en public & en particulier, prêchant aux Juifs, aussi-bien qu'aux Gentils la pénitence envers Dieu, & la foi en notre Seigneur Jesus-Christ. Maintenant étant lié par le Saint-Esprit, je m'en vais à Jérusalem, sans que je sçache ce qui doit m'y arriver; sinon que par toutes les Eglises où je passe, le Saint-Esprit me fait connoître que des chaînes & des afflictions m'y sont préparées. Mais je ne crains rien de toutes ces choses, & je suis prêt d'exposer ma vie, pourvû que j'acheve ma course, & que j'accomplise le ministére que j'ai reçû du Seigneur Jesus, qui est de prêcher l'Evangile de la grace de Dieu. Je sçai que vous ne verrez plus ma face, (*a*) vous tous parmi lesquels j'ai passé, en prêchant le Royaume de Dieu. Je vous déclare donc aujourd'hui que je suis pur & innnocent du sang de vous tous, parce que je n'ai point feint de vous annoncer toutes les volontez de Dieu. Prenez donc garde à vous-mêmes, & à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis Evêques, pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a acquise par son propre Sang: Car je sçai qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups ravissans, qui n'épargneront point le troupeau; & que d'entre vous-mêmes il s'élevera des gens qui publieront des doctrines corrompuës, afin de s'attirer des Disciples. C'est pourquoi veil-

AN DU M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

(a) Il est assez croyable que saint Paul revint en Asie depuis ce tems, & qu'il ne parle ici que par conjecture. Car dans ses Epîtres il promet en plus d'un endroit de retourner en Orient. Voyez *Philipp.* 1. 25. 26. II. 24. *Philem.* ℣. 22. *Heb.* XIII. 23.

AN DU M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

lez sans cesse, & souvenez-vous que durant trois ans je n'ai point cessé ni jour ni nuit, d'avertir avec larmes chacun de vous. Et maintenant je vous recommande à Dieu, & à la parole de sa grace, afin qu'il acheve l'édifice qu'il a commencé, & qu'il vous donne part à son héritage avec tous les Saints. Je n'ai reçu de personne ni or ni argent, ni vêtemens; & vous sçavez vous-mêmes que ces mains que vous voyez, ont fourni à tout ce qui m'étoit nécessaire, & à tous ceux qui étoient avec moi. Je vous ai montré l'exemple en toutes choses, & vous ai fait voir qu'il faut soutenir les foibles en travaillant, & se souvenir de ces paroles de Jesus-Christ: Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

Après qu'il leur eut ainsi parlé, il se mit à genoux, & pria avec eux tous. Et en même tems ils commencerent à fondre en larmes, & se jettant au coû de Paul, ils le baisoient; étant principalement affligez de ce qu'il leur avoit dit, qu'ils ne le reverroient plus; & ils le conduisirent jusqu'au vaisseau. Ils se séparerent avec beaucoup de peine; (a) & saint Paul s'étant rembarqué avec ses compagnons de voyage, ils allerent droit à l'Isle de Cos; le lendemain à Rhodes, & de-là à Patare, ville maritime de la Lycie, où ils changerent de vaisseau, & se mirent sur un navire qui devoit décharger à Tyr. Ils passerent au nord & à l'orient de l'Isle de Cypre, qu'ils cotoyerent sans y aborder, & arriverent à Tyr, où leur vaisseau devoit

(a) *Act. XXI. 1. 2. &c.*

décharger ses marchandises. Y ayant trouvé des Disciples, ils y demeurerent sept jours. Par-tout le saint Esprit faisoit annoncer à Paul qu'on l'arrêteroit à Jerusalem, & les Fidéles lui conseilloient, par le mouvement de leur charité, de n'y point aller: mais rien ne fut capable de l'arrêter.

An du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

Après donc avoir séjourné à Tyr pendant sept jours, les freres avec leurs femmes & leurs enfans, les conduisirent jusques hors de la ville, où ayant mis les genoux en terre sur le rivage de la mer, ils se mirent tous en prieres; & s'étant embrassez pour se dire adieu, saint Paul & les siens s'embarquerent, & les Fidéles de Tyr s'en retournerent dans leurs maisons. Paul n'alla pas plus loin que Ptolemaïde par mer; & après avoir demeuré un jour dans cette ville avec les Disciples, ils vinrent par terre à Césarée, où ils allerent loger dans la maison de Philippe l'Evangeliste, qui étoit l'un des sept premiers Diacres, dont on a déja parlé cidevant. Il avoit chez lui quatre de ses filles, qui gardoient la virginité, & qui avoient l'esprit de prophétie. Pendant les trois ou quatre jours que saint Paul fut à Césarée, il y arriva de Jerusalem un Prophéte Chrétien nommé Agabus, qui étant venu voir saint Paul, lui prit sa ceinture, & s'en liant les pieds & les mains, commença à dire: Voici ce que dit le Saint-Esprit: L'homme à qui est cette ceinture, sera lié de cette sorte par les Juifs de Jérusalem, & ils le livreront entre les mains des Gentils.

CHAP. XXVIII. S. Paul arrive à Jérusalem.

Tout ce qu'il y avoit-là de Fidéles ayant oüi ces paroles, le conjurerent de ne point s'exposer,

An du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ère vulg. 58.

& de ne point aller à Jerusalem. Mais Paul répondit : Que faites-vous, de pleurer ainsi, & de m'attendrir le cœur ? Je vous déclare que je suis tout prêt de souffrir à Jérusalem non-seulement la prison, mais la mort même, pour le nom du Seigneur Jesus. Les Disciples voyant sa résolution ne le presserent pas davantage ; mais ils dirent : Que la volonté de Dieu soit faite. Quelques jours après ils partirent, & arriverent à Jérusalem pour la Pentecôte, qui étoit cette année le Dimanche 14. de May. Les freres les reçurent avec beaucoup de joye ; & le lendemain ils allerent visiter saint Jacques Evêque de Jérusalem, qui étoit apparemment le seul des Apôtres, qui fût alors dans cette ville. Tous les Anciens & les Prêtres Chrétiens de Jérusalem s'y assemblerent ; & saint Paul leur remit l'argent des aumônes qu'il avoit ramassées, & leur rendit compte de tout ce que Dieu avoit fait par son ministére parmi les Gentils.

Ayant entendu toutes ces choses, ils en glorifierent Dieu, & lui dirent : Vous voyez, mon frere, combien de milliers de Juifs ont embrassé la foi, & cependant ils sont tous zélez pour les observances & les céremonies de la Loi. Or on leur a dit que vous enseigniez à tous les Juifs qui sont dans les Provinces, de renoncer à l'observation des Loix de Moyse, en leur disant de ne pas circoncire leurs enfans, & de ne pas vivre selon les usages reçûs parmi les Juifs. Pour lever donc la prévention qu'ils ont contre vous, il faut que vous vous sanctifiez avec quatre hommes qui ont fait un vœu de Nazaréen, & que vous fas-

fiez les frais des ſacrifices, qu'ils doivent offrir pour la conſommation de leur Nazaréat; afin d'avoir part au mérite de leur action, & de montrer par-là que vous continuez à garder la Loi. La ſanctification que l'on demande ici à ſaint Paul, n'eſt pas qu'il ſe faſſe couper ſes cheveux, ni qu'il faſſe le vœu de Nazaréat; mais ſimplement qu'il ſe purifie, & ſe mette en état de préſenter les ſacrifices dont on a parlé, & qui demandoient une pureté particuliere de la part de celui qui les offroit, qui y devoit avoir part.

AN DU M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

Les Anciens de l'Egliſe de Jéruſalem ajoûterent: Quant aux Gentils qui ſe ſont convertis, nous ne prétendons pas qu'ils ſoient aſſujettis aux cérémonies légales; nous leur avons ſimplement ordonné, qu'ils s'abſtinſſent des viandes immolées aux Idoles, du ſang, des chairs étouffées, & de la fornication. Saint Paul n'eut pas de peine à ſe rendre à ce qu'ils demandoient de lui. Il prit ces quatre hommes, ſe purifia avec eux, entra dans le Temple le jour ſuivant, déclara aux Prêtres les jours auſquels s'accompliroient les vœux de ces Nazaréens, & le tems auquel l'offrande & les ſacrifices devoient être offerts pour chacun d'eux. Ces offrandes étoient *(a)* un panier plein de pains ſans levain, mais frottez d'huile; des gâteaux de même, & le vin néceſſaire pour les libations: Et pour les ſacrifices, on offroit un agneau en holocauſte, une brebis pour le peché, & un bélier pour le ſacrifice d'actions de graces.

(a) *Num. VII.* 14.

An du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

S. Paul est arrêté dans le Temple de Jérusalem.

Mais sur la fin du septiéme jour depuis son arrivée à Jérusalem, (a) quelques Juifs d'Asie l'ayant remarqué dans le Temple, émûrent tout le peuple, & se saisirent de lui, en criant : Au secours, Israëlites ; voici celui qui dogmatise partout contre la Loi, & contre le Lieu saint ; qui décrie par-tout les Juifs, & qui vient d'amener des Gentils dans le Temple, & de profaner ce saint Lieu. Ils disoient cela, parce qu'ils l'avoient vû dans la ville avec Trophime d'Ephése, Gentil converti. Ils crurent, ou ils feignirent que S. Paul l'avoit introduit dans le Temple. Aussi-tôt toute la ville fut émûë, & il se fit un grand concours de peuple. On saisit saint Paul, & on le tira hors du temple, dont les portes furent fermées en même-tems.

Le Tribun Claude Lysias, qui commandoit la cohorte Romaine qui étoit en garnison à Jérusalem, & qui avoit toûjours des soldats sous les armes autour du Temple, particulierement les jours de Fête, pour empêcher le tumulte, ayant oüi ce bruit, accourut en diligence avec ses soldats. Sa vûë arrêta ceux qui frappoient Paul, & qui étoient prêts de le tuer. Lysias l'arracha de leurs mains, & le fit enchaîner. Ensuite voyant que tout le monde crioit qu'il le falloit faire mourir, & ne pouvant rien apprendre de certain sur sa personne, ni sur le sujet de ce tumulte, il commanda qu'on le menât dans la forteresse Antonia. Lorsque saint Paul fut sur les dégrez, il

(a) *Act. XXI. 27.*

fallut que les soldats le portassent, à cause de la violence & de la foule du peuple qui étoit accouru, & qui crioit : Faites-le mourir. Paul étant prêt à entrer dans la forteresse, dit au Tribun : Puis-je prendre la liberté de vous dire quelque chose ? Le Tribun répondit : Sçavez-vous parler Grec ? N'êtes-vous pas cet Egyptien, qui, ces jours passez, souleva, & mena au désert avec lui quatre mille assassins ? Paul répondit : Je vous assûre que je suis Juif, natif de Tharse en Cilicie, & citoyen de cette ville. Je vous prie de me permettre de parler au peuple. Le Tribun le lui ayant permis, Paul se tint sur les dégrez, & fit signe de la main au peuple. En même-tems il se fit un grand silence, & il leur parla en Hébreu de cette sorte : (*a*) Mes freres & mes peres, je vous prie de vouloir écouter ce que j'ai à vous dire pour ma justification.

AN DU M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

Quand ils entendirent qu'il leur parloit Hébreu, ils l'écouterent encore avec plus de silence. Il leur dit donc qu'il étoit de Tharse en Cilicie, élevé à Jérusalem aux pieds de Gamaliel, instruit des maximes les plus exactes de la Loi, & zélé observateur de toutes ses cérémonies, jusqu'à persécuter à outrance ceux qui faisoient profession du Christianisme. Il leur raconta ensuite de quelle maniére il avoit été converti, en allant à Damas ; & il leur dit que quelques années après étant venu à Jérusalem, & étant en priere dans le Temple, il eut un ravissement d'esprit, où il

(a) *Act. XXIII.* 1. 2. *&c.*

An. du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

vit Jesus, qui lui disoit : Sortez promptement de Jérusalem ; car ils ne recevront pas le témoignage que vous leur rendez de moi : mais je veux vous envoyer bien loin prêcher aux Gentils. Les Juifs qui l'avoient écouté jusques-là avec assez de silence, commencerent alors à élever leurs voix, & à crier : Otez du monde ce méchant. Et en même-tems ils jettoient leurs habits, & faisoient voler de la poussiere en l'air.

Le Tribun voyant le peuple si animé contre saint Paul, & n'en pouvant sçavoir le sujet, le fit mener dans la forteresse, & le fit coucher par terre, pour lui donner la question, en le frappant sur le dos avec des escourgées. Mais comme on l'eut étendu avec des liens, il dit à un Centenier qui étoit présent : Vous est-il permis de foüetter un citoyen Romain, qui n'a pas été jugé, ni condamné ? Le Centenier en donna avis au Tribun ; & celui-ci vint aussi-tôt à Paul, & lui dit : Etes-vous donc citoyen Romain ? Il répondit : Je le suis. Le Tribun repartit : Il m'a bien coûté de l'argent pour acquerir ce privilége. Et moi, dit saint Paul, je le suis par ma naissance. En même-tems ceux qui lui devoient donner la question, se retirerent, & Lysias le fit délier : mais il ne paroît pas qu'il lui ait ôté ses chaînes, comme il l'auroit dû, selon les Loix Romaines, qui défendoient d'enchaîner un citoyen Romain. Le lendemain voulant sçavoir au vrai de quoi il étoit accusé par les Juifs, il fit assembler les Prêtres & tout le Conseil ; & ayant fait ôter les chaînes à Paul, il le présenta devant eux.

Paul

Paul commença à parler, & dit : (*a*) Mes freres, jusqu'à cette heure je me suis conduit devant Dieu, suivant les mouvemens de ma conscience. A cette parole le Grand Prêtre Ananie, fils de Nébédée, ordonna à ceux qui étoient près de lui, de le frapper sur le visage. Alors saint Paul lui dit : Dieu vous frappera vous-même, muraille blanchie : Vous êtes assis ici pour me juger selon la Loi ; & cependant, contre la Loi, vous commandez qu'on me frappe ? Par ces mots, muraille blanchie, il traitoit cet homme d'hypocrite ; & la menace qu'il lui fait que Dieu le frapperoit à son tour, étoit une prophétie de la mort que devoit souffrir Ananie : car en effet il fut mis à mort en l'an *66.* de l'Ere commune, huit ans après cet évenement, non par les armes des Romains, mais par une faction de Juifs, dont son propre fils étoit le Chef. (*b*)

An du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

Ceux qui étoient présens dirent à Paul : Osez-vous outrager ainsi le Grand-Prêtre ? Paul leur répondit : Je ne sçavois pas, mes freres, que ce fût le Grand-Prêtre ; car il est écrit : Vous n'outragerez point de paroles le Prince de votre peuple. Il étoit fort possible que saint Paul ignorât qui étoit le Grand-Prêtre d'alors, tant parce que l'ordre & la succession des souverains Pontifes n'étoit plus successive & hereditaire comme autrefois, & qu'on les changeoit & déposoit très-souvent, que parce qu'il n'avoit presque point

(a) *Act.* 23.
(b) *Joseph. l.* 2. *de Bello, c.* 32. *p.* 812.

An du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

demeuré à Jerusalem depuis vingt-cinq ans, & que depuis trois ou quatre ans il n'y avoit point été du tout ; & quand il auroit sçû qu'Ananie étoit Grand-Prêtre, il pouvoit ne le pas connoître de visage.

Or saint Paul sçachant, qu'une partie de ceux qui l'écoutoient, étoient Saducéens, & l'autre partie Pharisiens, il s'écria dans l'assemblée : Mes freres, je suis Pharisien, & fils de Pharisien, & c'est à cause de l'esperance d'une autre vie, & de la résurrection des morts, que l'on me condamne aujourd'hui. Il étoit vrai que le principal sujet de la haine des Juifs contre lui, étoit qu'il enseignoit que Jesus-Christ étoit ressuscité des morts, & qu'il lui avoit apparu dans le Temple, & l'avoit envoyé prêcher aux Gentils. Les Saducéens qui tenoient un rang considerable dans l'assemblée, nioient absolument la résurrection des morts. Les Pharisiens la soûtenoient ; mais ils nioient celle de Jesus-Christ. Saint Paul n'étoit pas obligé de dire aux Juifs tout ce qu'il pensoit, & rien n'empêchoit qu'il n'usât d'artifice pour commettre ses Juges les uns contre les autres, & pour les partager sur son sujet. En effet dès qu'il eut ainsi parlé, il s'éleva une dissension entre les Pharisiens & les Saducéens, & l'assemblée fut divisée. Quelques Pharisiens disoient : Nous ne trouvons point de mal en cet homme : Que sçavons-nous si un Esprit ou un Ange ne lui a point parlé. Le tumulte s'augmentant, & le Tribun craignant que Paul ne fût mis en pieces, ordonna aux soldats de le tirer de l'assemblée, & de le ramener dans la forteresse Antonia.

La nuit ſuivante (*a*) le Seigneur Jeſus apparut à ſaint Paul, & lui dit : Ayez bon courage ; car comme vous avez rendu témoignage de moi en Jeruſalem, il faut auſſi que vous me rendiez témoignage à Rome, le jour étant venu, quelques Juifs firent une conſpiration pour aſſaſſiner Paul. Ils étoient plus de quarante, qui avoient fait vœu de ne boire ni manger, qu'ils ne l'euſſent tué. Ils allerent déclarer leur réſolution aux Princes des Prêtres & aux Sénateurs, & ils leurs dirent : Vous n'avez qu'à prier le Tribun de la part du Conſeil, de faire demain comparoître Paul devant vous, pour connoître plus particulierement de ſon affaire, & nous le tuerons avant qu'il arrive. Mais le neveu de ſaint Paul, fils de ſa ſœur, ayant appris cette conſpiration, en vint informer ſon oncle. Paul fit mener ce jeune homme au Tribun, à qui il raconta en ſecret toute l'affaire. Le Tribun lui recommanda de ne dire à perſonne qu'il lui eût donné cet avis ; & en même-tems il appella deux Centeniers de la garniſon, & il leur dit : Tenez prête dès la troiſiéme heure de la nuit, (vers neuf heures du ſoir,) une eſcorte de deux cens ſoldats à pied, de ſoixante & dix cavaliers, & de deux cens archers, pour conduire cet homme à Céſarée. Il leur ordonna auſſi d'avoir des chevaux prêts pour ſaint Paul, & de le mener ſûrement à Claudius Felix Gouverneur de Judée, qui faiſoit ſa réſidence ordinaire à Céſarée. Lyſias craignoit que les Juifs ne l'enlevaſſent en chemin, &

AN DU M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

(a) *Act. XXIII.* 11. 12.

AN DU M. 4061. de J. C. 61. de l'Ére vulg. 58.

CHAP. XXIX. S. Paul est conduit à Césarée devant Felix Gouverneur de la Province.

ne le tuassent, & qu'après cela on ne l'accusât d'avoir reçu d'eux de l'argent pour le leur livrer.

Il écrivit en même tems à Felix, qu'ayant tiré des mains des Juifs cet homme qu'il lui envoyoit, & qui étoit citoyen Romain, il n'avoit pû découvrir dequoi il étoit accusé, sinon qu'on disoit qu'il avoit fait quelque chose contre les Loix des Juifs; qu'ayant appris que l'on avoit conspiré contre sa vie, il avoit jugé à propos de le lui faire conduire, & d'envoyer aussi par-devant lui ses parties, pour poursuivre leurs accusations. Les soldats partirent donc la nuit avec saint Paul, & arriverent le matin à Antipatride, d'où les gens de pieds revinrent à Jérusalem, pendant que les cavaliers continuerent leur route avec saint Paul vers Césarée, où ils arriverent le même jour, qui étoit le huitiéme depuis que Paul étoit arrivé à Jérusalem. Felix l'ayant interrogé, lui dit qu'il examineroit sa cause, quand ses accusateurs seroient venus, & commanda qu'on le gardât dans le palais qu'Hérode avoit fait bâtir dans Césarée.

Cinq jours après, (*a*) le Grand-Prêtre Ananie vint à Césarée avec quelques Sénateurs, & un Avocat nommé Tertulle, qui devoit plaider pour eux contre Paul. On fit comparoître l'accusé devant Felix; & Tertulle ayant commencé sa harangue par un éloge flatteur de Felix, dit que l'on avoit trouvé Paul, cet homme pernicieux, excitant par tout le monde des séditions contre les Juifs; qu'il étoit Chef de la secte des Nazaréens, & qu'il avoit

---

(a) *Act. XXIV. 1. & seq.*

même voulu profaner le Temple ; que les Juifs l'ayant pris, & le voulant juger ſelon les Loix de Moyſe, le Tribun Lyſias étant ſurvenu, l'avoit enlevé avec grande violence de leurs mains. Les Juifs qui étoient préſens, ajoûterent que la choſe étoit comme Tertulle l'avoit dite.

AN DU M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

Alors le Gouverneur fit ſigne à ſaint Paul de parler, & Paul dit : Je me défends de bon cœur, ſçachant que vous êtes Juge de cette nation depuis pluſieurs années ; car vous pouvez apprendre qu'il n'y a pas plus de douze jours que je ſuis allé à Jeruſalem, (*a*) pour y ſatisfaire à ma devotion. J'avouë que je ſers Dieu ſuivant cette ſecte qu'ils traitent d'héreſie des Nazaréens. Je crois en la Loi & aux Prophétes, & j'eſpere la reſurrection des morts. Je ſuis venu après pluſieurs années apporter à ma nation des aumônes & des offrandes. Ils m'ont trouvé dans le Temple purifié, ſans diſputer avec perſonne, ſans aſſembler le peuple, ni cauſer aucun tumulte. Voilà le fait ; & ils ne peuvent rien prouver davantage. Les auteurs du tumulte, & ceux dont j'aurois plus à me plaindre, ſont certains Juifs d'Aſie, qui m'ont accuſé d'avoir introduit des Gentils dans le Temple. C'étoit eux qu'il falloit faire comparoître devant vous, s'ils avoient quelque choſe à dire contre moi.

Felix ayant oüi tous ces diſcours renvoya les accuſateurs de Paul, diſant qu'il jugeroit l'affaire, lorſqu'il en ſeroit mieux informé, & que Lyſias

(a) Il fut cinq jours libre à Jeruſalem, deux jours entre les mains de Lyſias, & cinq jours à Ceſarée ; en tout douze jours.

An du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

lui-même lui en rendroit compte, quand il viendroit à Césarée. Il confia saint Paul à la garde d'un Centurion, lui recommandant toutefois de lui laisser beaucoup de liberté, & de n'empêcher aucun des siens de le voir & de le servir. Quelques jours après Felix, ayant fait un petit voyage, revint à Césarée avec Drusille sa femme, sœur du jeune Agrippa, qui, comme on l'a vû, avoit fait divorce avec Aziz Roi d'Emése, & avoit épousé Felix. Cette femme, qui étoit Juive, ayant eu la curiosité d'entendre saint Paul, Felix son mari le fit venir & l'écouta de nouveau. Saint Paul parla avec sa force & sa véhemence ordinaire de la foi en Jesus-Christ, de la justice, de la chasteté, & du jugement dernier. Felix en fut effrayé, & lui dit: C'est assez pour cette heure; retirez-vous, & quand j'aurai le tems, je vous entendrai. Et parce qu'il esperoit que Paul lui donneroit de l'argent, il l'envoyoit souvent querir, & s'entretenoit avec lui. Mais quoiqu'il connût son innocence, il ne le remit pas en liberté, & le retint pendant deux ans prisonnier à Césarée.

An de l'Ere vulg. 58.

Cette année cinquante-huitiéme de Jesus-Christ, le jeune Agrippa déposa de la grande Sacrificature Ananie, & donna cette dignité à Ismaël fils de Fabéi. *(a.)* Alors les Grands Pontifes, c'est-à-dire, ceux qui l'ayant été d'office, en conservoient toûjours le nom & une autorité particuliere, se broüillerent avec les Prêtres ordinaires, qui n'avoient aucun rang de distinction au-dessus des autres, &

Brouilleries entre les Prêtres.

(c) *Joseph. Antiq. l. 20. c. 6.*

avec les principaux de Jérusalem. Chacun d'eux se faisoit accompagner par des gens armez, qu'ils choisissoient parmi les plus déterminez & les plus séditieux du peuple. Ils commençoient par se dire des injures, & en venoient ensuite aux coups de pierre, sans que personne se mit en devoir d'arrêter ce désordre ; comme si Jerusalem eût été une ville sans police, & sans Magistrats, où il fût permis de tout faire. Il y a toute sorte d'apparence que ces broüilleries arriverent à l'occasion de la distribution des dixmes. L'usage ordinaire étoit que les Lévites levassent toutes les dixmes. Ensuite ils en donnoient aux Prêtres la dixiéme partie. (*a*) Le reste étoit à eux. Les Prêtres se partageoient entr'eux cette dixiéme partie ; en sorte que le Grand-Prêtre en avoit une portion proportionnée à sa dignité. Les Grands Pontifes qui avoient été en charge, prétendirent qu'après leur déposition, on continueroit à leur distribuer la même quantité de dixmes qu'auparavant ; & voyant qu'on ne suivoit pas leur intention, ils envoyerent leurs gens dans les granges des simples Prêtres, & firent enlever les dixmes qui appartenoient à ceux-ci : de sorte que ceux qui n'étoient pas riches mouroient de faim, par la dureté de ces Grands-Prêtres.

AN DU M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

Ce fut peut être à l'occasion de ces troubles, que Felix fit charger de chaînes (*b*) pour un sujet fort leger, dit Josephe, divers Prêtres, & les envoya à Rome, pour rendre raison de leur conduite à

(a) Voyez notre Commentaire sur *Levit. XXVII.* 30.

(b) *Joseph. lib. de vita sua, p.* 999.

An du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

l'Empereur. Ils y demeurerent prisonniers jusqu'à ce que Josephe l'Historien sçachant l'état où ils étoient, fit exprès le voyage de Rome, vers l'an 62. ou 63. de l'Ere vulgaire, pour les en tirer. Il y réussit par le crédit de Poppée, qui favorisoit les Juifs, & que Néron épousa l'an 62. Cet Auteur loüe la pieté de ces Prêtres, & dit qu'ils ne se nourrissoient que de noix & de figues, pour ne se pas soüiller, en usant des choses préparées par les Gentils.

Histoire de Josephe l'historien.

Puisque nous avons commencé de parler de Josephe, qui doit faire une grande figure dans la suite de cette Histoire, & à qui nous avons l'obligation de presque tout ce que nous sçavons des Juifs depuis le tems des Maccabées, il est juste que nous le fassions connoître, & que nous donnions ici le précis de sa vie. Il étoit de Jérusalem, & de la race sacerdotale, fils de Matthias, ou Matthatias. Son trisayeul avoit épousé une fille du Grand-Prêtre Jonathas, de la race des Asmonéens; & sa mere étoit de la même race. Il nâquit la premiere année de l'Empire de Caïus Caligula; & il fut bien instruit, que dès l'âge de quatorze ans, les Pontifes le consultoient sur ce qui regardoit la Loi. Depuis l'âge de seize ans, il se mit sous la discipline d'un solitaire nommé Bane, & il demeura avec lui dans le désert jusqu'à l'âge de dix-neuf ans. S'étant sérieusement appliqué à connoître les trois sectes qui partageoient alors les Juifs, il se détermina pour celle des Pharisiens. A l'âge de dix-neuf ans, il revint à Jérusalem, & commença à prendre part aux affaires publiques. Douze ou

treize ans après, il alla à Rome, pour assister quelques Prêtres de ses amis, que Felix y avoit envoyez, ainsi que nous l'avons dit ; & il demeura en cette ville jusqu'à l'an 65. ou 66. de l'Ere vulgaire, lorsque les troubles de la Judée étoient déja commencez. Nous verrons ci-après la part qu'il eut à toutes les affaires de ce tems-là.

An du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

Josephe nous a laissé quatre Ouvrages importans, qui sont l'Histoire de la guerre des Juifs contre les Romains, les Antiquitez Judaïques ; & outre cela, l'Histoire de sa vie, & deux Livres contre Appion, Grammairien d'Alexandrie. Il composa l'Histoire de la guerre des Juifs étant à Rome, sous l'Empire de Vespasien. (*a*) Il l'écrivit d'abord en sa Langue propre, qui étoit un Hébreu mêlé de beaucoup de Syriaque ; & cet Ouvrage se répandit bien-tôt parmi les Arabes, les Adiabéniens, les Babyloniens & les Parthes, & tout ce qu'il y avoit de Juifs au-delà de l'Euphrate. Il prit ensuite la résolution de composer la même Histoire en Grec, & il executa son dessein, en remontant jusqu'au tems d'Antiochus Epiphanes & des Maccabées. Pour le rendre plus parfait, il se servit de quelques personnes qui sçavoient mieux que lui la Langue Grecque. Il la présenta à Vespasien, à Tite, & au Roi Agrippa, qui lui donnerent de grands éloges, & rendirent témoignage à sa verité. Tite ne se contenta pas d'ordonner qu'elle seroit renduë publique ; il vou-

(a) Voyez la Préface sur la guerre des Juifs, le Livre de sa vie, & le premier Livre contre Appion, p. 1037.

AN DU M. 4060. de J. C. 60. de l'Ere vulg. 57.

lut qu'on la mît dans une bibliotheque ouverte à tout le monde, & la signa de sa main, pour la rendre plus authentique. Il étoit important à notre Religion que cette guerre, qui avoit été prédite par le Sauveur, & qui fut le coup terrible de la vengeance de Dieu contre la nation meurtriere de son Fils, fût écrite par un témoin non suspect, & reconnuë pour authentique par les Juifs & par les Payens mêmes.

Il entreprit ensuite l'Histoire générale de sa nation, depuis le commencement du monde, jusqu'à la douziéme année du regne de Néron, en laquelle commença la révolte des Juifs. Il conçut le dessein de ce second Ouvrage, en travaillant au premier. Il y fait profession de n'ajouter, ni retrancher la moindre chose dans ce qui est contenu dans les Livres saints de l'ancien Testament. Mais on lui reproche quelques infidélitez & quelques omissions. Il déguise aussi quelquefois certains évenemens miraculeux; ce qui rend son autorité suspecte. C'est dans ces Livres des Antiquitez qu'il a rapporté un témoignage illustre de la sainteté & des miracles de Jesus-Christ. (*a*) Mais Dieu ne lui a pas fait la grace, de le connoître, & de l'adorer comme Dieu & comme Messie.

Il voulut joindre à ces deux Ouvrages l'Histoire de sa vie, pendant qu'il y avoit encore plusieurs personnes qui pouvoient le démentir, s'il s'éloignoit de la verité. (*b*) Il l'a commença avant la

(a) *Antiq. l.* 18. *c.* 4. Nous avons rapporté le passage ci-devant.

(b) *Antiq. l.* 20. *c.* 9.

mort de Dioclétien. Il l'employe presque toute entiére à écrire ce qu'il fit étant Gouverneur de Galilée, avant que Vespasien vînt faire la guerre dans cette Province.

An du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ere vulg. 58.

Comme plusieurs personnes révoquoient en doute ce qu'il dit de l'antiquité de la nation Juive, prétendant que si cette nation avoit autant d'antiquité qu'il lui en donnoit, les Historiens étrangers en auroient fait mention; (*a*) il entreprit l'apologie de son Histoire & de sa nation, dans les deux Livres contre Appion, où il attaque principalement ce Grammairien, dont nous avons parlé ci-devant, & qui s'étoit le plus déclaré contre les Juifs. On y admire (*b*) la profonde érudition de Josephe, qui y rapporte très-grand nombre de passages des Ecrivains profanes; ce qui fait connoître qu'il avoit lû presque tous les Auteurs Grecs.

Enfin on lui attribuë un Ouvrage, qui a pour titre: *De l'empire de la raison*, où il releve le pouvoir & la force de la raison. Il entreprend d'y montrer, que l'homme avec les forces de sa raison, est capable de résister à toutes ses passions. Ce Livre n'est proprement que l'Histoire des sept freres Maccabées, & de leur mere, & celle du vieillard Eléazar, rapportée en abregé dans les Chapitres VI. & VII. du second Livre des Maccabées, que Josephe a amplifiée & embellie. Plusieurs anciens Peres Grecs ont cité cet Ouvrage comme le quatriéme des Maccabées, (*c*) & comme un Ouvrage

(a) *Lib. 1. contra Appion, p.* 1033.
(b) *Hieron. de Vir. illustr. c.* 13.
(c) Voyez notre Préface sur le quatriéme des Maccabées.

An du M. 4061. de J. C. 61. de l'Ére vulg. 58.

inſpiré. Il eſt d'un ſtile fort élegant & fort élevé; mais nous doutons qu'il ſoit de Joſephe l'Hiſtorien. Il y a des fautes & des bévûës, dont il n'étoit pas capable. Il ne reconnoît pas cet ouvrage, & n'en parle en aucun endroit. Voilà qui étoit Joſephe, & quels ſont ſes Ecrits. Il mourut apparemment ſur la fin du regne de Domitien.

Chap. XXX. Diviſion des Juifs dans la ville de Céſarée, dans les années 58. & 59. de l'Ére vulg. 61. & 62. de J. C.

Reprenons la ſuite de notre Hiſtoire. Pendant que ſaint Paul étoit priſonnier à Céſarée, il y eut dans cette ville de grandes diviſions entre les Juifs, & les Syriens idolâtres qui l'habitoient : car Hérode en la bâtiſſant, y avoit conſtruit des Temples, & érigé des ſtatuës, comme dans une ville de Payens, & l'avoit peuplée de Juifs & de Syriens. (*a*) Ces deux peuples furent toûjours oppoſez, & ils diſputoient ſans ceſſe à qui auroit la principale part au gouvernement. Les Juifs y étoient les plus forts & les plus riches : mais la garniſon Romaine qui y réſidoit, étant preſque toute compoſée de ſoldats Syriens & Samaritains, favoriſoit les Syriens. Les diſputes produiſoient ſouvent des querelles & des batteries; & une des principales attentions du Gouverneur, qui y faiſoit ſa réſidence ordinaire, étoit de réprimer par ſon autorité & par les châtimens, ceux qui y vouloient prendre les armes, & troubler la tranquillité publique.

Un jour les Juifs ayant les premiers défié les Syriens, il y eut entr'eux une eſpece de combat, où pluſieurs furent bleſſez, & d'autres tuez. Tout

(a) *Antiq. l. 20. c. 6. de Bello, l. 2. c. 23. p. 797.*

l'avantage paroissoit être du côté des Juifs, lorsque Felix parut, & leur commanda de se retirer. Mais ils se mocquerent de son commandement & de ses menaces: en sorte qu'il fut obligé de faire venir des troupes de la garnison, qui en tuerent un grand nombre, se mirent à piller quelques maisons, & étoient prêts à faire pis, si les plus sages & les principaux des Juifs n'étoient venus implorer la clemence de Felix, & ne l'avoient prié de faire retirer ses troupes.

AN DU M. 4061. & 4062 de J. C. 61. & 62. del'Ere vulg. 58. & 59.

Comme la division continuoit toûjours entre les Juifs & les Syriens, Felix envoya à Rome les principaux des deux partis, pour demander à l'Empereur une ordonnance, qui reglât leurs prétentions réciproques, & qui fixât la maniere dont la ville devoit être gouvernée. Mais les Juifs n'obtinrent pas ce qu'ils desiroient. Néron sollicité par Béryle son secretaire & son précepteur, (*a*) qui avoit été gagné par les Syriens de Césarée, fit rendre un Réglement, par l'Empereur, qui privoit les Juifs du droit de bourgoisie à Césarée, & qui adjugeoit aux Syriens tout l'honneur du gouvernement de la ville. Cela irrita tellement les Juifs de Césarée, que depuis ce tems, ils ne cesserent de remuer, jusqu'à ce qu'ils eussent porté toute leur nation à se revolter contre les Romains.

(a) *Antiq. l.* 20. *c.* 7.

LIVRE TROISIE'ME.

An du M. 4063. de J. C. 63. de l'Ere vulg. 60.

Chap. I.

Porcius Festus vient en Judée en qualité de Gouverneur.

DEux ans après la prise de Paul à Jérusalem, Porcius Festus fut envoyé par l'Empereur Néron en Palestine pour la gouverner en la place de Felix. (*a*) Celui-ci avoit tâché sur la fin de son gouvernement, de gagner l'affection des Juifs; & ce fut pour cela qu'il laissa S. Paul en prison à Césarée. (*b*) Mais cela n'empêcha pas que les principaux des Juifs de cette ville, n'allassent à Rome porter leurs plaintes à l'Empereur des injustices qu'il avoit faites à leur nation. Et il n'auroit point évité la peine de ses violences, sans le crédit de Pallas son frere, que l'Empereur consideroit beaucoup, & qui lui demanda instamment la grace de Felix. (*c*)

Trois jours après que Festus fut arrivé à Césarée, il alla à Jérusalem, (*d*) où le souverain Pontife & les principaux de la nation, les anciens & le peuple, lui demanderent avec de grands cris la condamnation de Paul, voulant son sang & sa vie: Mais Festus leur répondit que ce n'étoit point l'usage des Romains de condamner un homme sans l'écouter, & le confronter avec ses accusateurs. Ils le prierent donc que du moins il le fît venir à Jérusalem pour le juger. Leur dessein étoit de le faire assassiner en chemin: mais

(a) *Antiq. l. 20. c. 7.*
(b) *Act. XXIV. 27.*
(c) *Antiq. l. 20. c. 7.*
(d) *Act. XXV. 1. 2. & seq.*

Festus, soit qu'il comprît leur mauvaise volonté, soit par un reste d'équité, ne leur accorda pas leur demande. Il leur dit qu'il s'en alloit à Césarée, où étoit Paul, & que ceux qui voudroient l'accuser, pourroient s'y rendre, & qu'il les y entendroit. Il partit de Jérusalem, après y avoir demeuré huit ou dix jours; & les Juifs se trouverent à Césarée aussi-tôt que lui: en sorte que dès le lendemain il leur donna une audience publique, dans laquelle il fit amener Paul. Les Juifs commencerent à l'accuser de plusieurs crimes, dont ils ne pouvoient apporter aucune preuve. Mais saint Paul se défendoit, en disant: Je n'ai rien fait ni contre la Loi des Juifs, ni contre le Temple, ni contre César.

AN DU M. 4063. de J. C.63 de l'Ere vulg. 60.

S. Paul appelle à Cesar.

Festus étant bien-aise de favoriser les Juifs, dit à Paul: Voulez-vous venir à Jérusalem, pour y être jugé devant moi sur les chefs dont on vous accuse? Paul lui répondit: Je suis devant le Tribunal de César; c'est-là où je dois être jugé. Si je suis coupable de quelque crime qui merite la mort, je ne refuse point de la souffrir: mais s'il n'y a rien de veritable dans les accusations qu'on forme contre moi, personne ne peut me livrer entre leurs mains. Je suis sous la sauve-garde de l'Empereur j'en appelle à César. Les Loix Romaines (a) défendoient aux Magistrats & autres personnes constituées en dignité, de condamner, maltraiter, ou mettre en prison un citoyen Romain qui avoit

(a) *Paul. Recepta. Sentent. l. 5. tit. 26. Lege Julia de vit. publica. Damnatur, qui aliquâ potestate praditus civem Romanum ad Imperatorem appellantem necaris, &c.*

An du M. 4063. de J. C. 63. de l'Ere vulg. 60.

appellé à l'Empereur. Alors Festus après en avoir déliberé avec son Conseil, répondit : Vous avez appellé à César ; vous irez devant César.

Quelques jours après, le Roi Agrippa & Bérénice sa sœur vinrent à Césarée, pour saluer Festus, qui étoit arrivé depuis peu dans la Province. Nous avons parlé ci-devant d'Agrippa, qui étoit alors Roi de la Trachonite, & de quelques autres terres au-delà du Jourdain. Bérénice sa sœur quelque tems auparavant avoit fait divorce avec Polémon Roi de Pont, son mari, & s'étoit retirée auprès d'Agrippa son frere. Agrippa & Bérénice étant donc demeurez assez long-tems à Césarée, Festus parla au Roi de l'affaire de Paul, & lui dit : Il y a ici un homme que Felix a laissé prisonnier, que les Prêtres & les Sénateurs des Juifs vinrent accuser devant moi, lorsque j'étois à Jérusalem, me demandant que je le condamnasse à mort. Mais je leur répondis, que ce n'étoit pas la coûtume des Romains de condamner un homme, avant que l'accusé ait ses accusateurs présens devant lui, & qu'on lui ait donné la liberté de se justifier du crime dont on l'accuse. Après qu'ils furent venus ici, je fis comparoître Paul devant ses accusateurs: mais ils ne lui reprocherent aucun des crimes dont je m'attendois qu'ils l'accuseroient. Seulement ils insisterent sur certaines disputes touchant leur superstition, & touchant un certain Jesus mort, que Paul assûroit être vivant. Ne sçachant donc quelle résolution je devois prendre sur cette affaire, je lui demandai s'il vouloit bien aller à Jérusalem pour y être jugé sur les points dont on

l'accusoit :

l'accuſoit : mais lui en ayant appellé, & voulant que ſa cauſe fût reſervée à la connoiſſance de l'Empereur, j'ai ordonné qu'on le gardât, juſqu'à ce que je l'envoyaſſe à Rome.

An du M. 4063. de J. C. 63. de l'Ere vulg. 60.

Agrippa répondit à Feſtus : Il y a long-tems que j'ai envie d'entendre parler cet homme. Vous l'entendrez demain, dit Feſtus. Le lendemain donc Agrippa & Bérénice vinrent en grande pompe, & étant entrez dans la ſalle des audiences avec les Tribuns & les principaux de la ville, Paul fut amené par le commandement de Feſtus ; & Feſtus dit à Agrippa : O Roi Agrippa, & vous tous qui êtes ici preſens, vous voyez cet homme, contre lequel les Juifs m'ont fait de grandes plaintes, diſant qu'il étoit indigne de vivre plus long-tems : mais l'ayant examiné, & n'ayant rien trouvé en lui qui fût digne de mort, comme lui-même a appellé à Auguſte, je ſuis réſolu de le lui envoyer. Cependant comme je n'ai rien de certain à écrire à l'empereur, je l'ai fait venir devant cet aſſemblée, & principalement devant vous, ô Roi Agrippa, afin qu'après avoir examiné ſon affaire, je ſçache ce que j'en dois écrire ; car il n'y a nulle apparence d'envoyer un priſonnier ſans marquer en même-tems de quoi on l'accuſe.

Alors Agrippa dit à Paul : (*a*) On vous permet de parler pour votre défenſe. Paul auſſi-tôt ayant étendu la main, commença à ſe juſtifier de cette ſorte : Je m'eſtime heureux, ô Roi Agrippa, de pouvoir aujourd'hui me juſtifier devant vous,

(a) *Act. XXVI. 2. &c.*

An du M. 4063. de J. C. 63. de l'Ère vulg. 60.

de toutes les choses dont les Juifs m'accusent ; parce que vous êtes pleinement informé de toutes les coûtumes des Juifs, & de toutes les questions qui sont entre eux. Après cela saint Paul justifia sa conduite particuliere, disant qu'il avoit vêcu sans reproche dans la secte des Pharisiens, qui étoit la plus approuvée dans la Religion des Juifs : Que pour le reste, tout ce que l'on disoit contre lui, se réduisoit à l'accuser d'esperer en la promesse de la résurrection que Dieu a promise aux Patriarches & aux Prophétes. Puis s'adressant à Agrippa : Vous semble-t'il donc incroyable que Dieu ressuscite les morts ? Pour moi, j'avois crû d'abord qu'il n'y avoit rien que je ne dusse faire contre Jesus de Nazareth. J'ai persecuté dans Jérusalem ceux qui croyoient en lui ; je les ai fait mettre en prison, en ayant obtenu le pouvoir des Prêtres ; j'ai consenti à leur mort & à leur supplice ; je les ai recherchez jusques dans les Synagogues, les contraignant de blasphémer à force de tourmens ; j'ai même porté ma fureur jusqu'à les aller persécuter dans les villes étrangeres.

Un jour donc que j'allois à Damas dans ce dessein, avec un plein pouvoir & permission des Princes des Prêtres, lorsque j'étois en chemin, ô Roi, je vis en plein midi briller du Ciel une lumiere plus éclatante que celle soleil, qui m'environna, & tous ceux qui m'accompagnoient ; & étant tous tombez par terre, j'entendis une voix qui me disoit en Langue Hébraïque : Saul, Saul, pourquoi me persécutez-vous ? Il vous est dur de regimber contre l'éguillon. Je dis alors : Qui êtes-vous, Seigneur ? Et le Seigneur me dit : Je suis

Jeſus, que vous perſécutez ; levez-vous, & allez prêcher les choſes que vous avez vûes, & celles que je vous montrerai. Je vous envoye vers les Gentils, afin qu'ils ſe convertiſſent, & qu'ils ouvrent les yeux à la lumiére de la verité. Je ne réſiſtai donc point, ô Roi Agrippa, à la viſion céleſte ; mais j'allai à Damas, où j'annonçai ce que j'avois vû. J'allai enſuite à Jéruſalem, & je parcourus toute la Judée, prêchant aux Juifs & aux Gentils qu'ils fiſſent pénitence, & qu'ils ſe convertiſſent à Dieu. Voilà le ſujet pour lequel les Juifs s'étant ſaiſis de moi dans le Temple, ſe ſont efforcez de me tuer. Mais par le ſecours de Dieu, j'ai ſubſiſté juſqu'aujourd'hui, rendant témoignage à tout le monde que Jeſus a accompli tout ce qui eſt dit du Meſſie dans Moyſe & dans les Prophétes ; qu'il a ſouffert la mort ; qu'il eſt reſſuſcité ; & qu'il a apporté la lumiére aux Juifs & aux Gentils.

AN DU M. 4063. de J. C. 63. de l'Ére vulg. 60.

Lorſqu'il diſoit ces choſes pour ſa défenſe, Feſtus s'écria : Vous êtes inſenſé, Paul ; votre grand ſçavoir vous met hors de ſens. Paul lui répondit : Je ne ſuis point inſenſé, très-excellent Feſtus ; mais les paroles que je viens de dire, ſont des paroles de verité & de bon ſens. Je ſçai que le Roi devant qui je parle, eſt informé de ce que je dis ; car ce ne ſont pas des choſes qui ſe ſoient paſſées en ſecret. O Roi Agrippa, ne croyez-vous pas aux Prophétes ? Je ſçai que vous y croyez. Alors Agrippa dit à Paul : Il ne s'en faut guéres que vous ne me perſuadiez d'être Chrétien. Paul lui répartit : Plût à Dieu que non-ſeulement il ne s'en fallût gueres,

An du M. 4063. de J. C. 63. de l'Ère vulg. 60.

mais qu'il ne s'en falût rien du tout, que vous & tous ceux qui m'écoutent présentement, ne devinsent tels que je suis, à la reserve de ces liens : Le Roi, le Gouverneur, Bérénice, & ceux qui étoient assis avec eux, se leverent; & s'étant retirez à part, ils parlerent ensemble, & dirent : Cet homme n'a rien fait qui soit digne de mort, ou de la prison. Et Agrippa dit à Festus : Il pourroit être absous, s'il n'eût point appellé à César.

Après donc qu'il eut été résolu que Paul seroit envoyé à Rome, (*a*) on le mit avec d'autres prisonniers entre les mains d'un nommé Jule, Centenier dans la cohorte appellée l'Auguste. Saint Luc & Aristarque s'embarquerent avec lui, & ne le quitterent point durant tout le voyage. Ils montoient un vaisseau d'Adramitte, ville de Mysie, (*b*) & ils prirent leur route le long des côtes de Phénicie, pour aller aussi côtoyer les côtes d'Asie, & de-là se rendre en Italie sur quelqu'autre vaisseau, qu'ils esperoient trouver sur la route, comme il arriva en effet. Le jour suivant ils arriverent à Sidon; & le capitaine du vaisseau, qui eut toûjours beaucoup de consideration pour saint Paul, voulant le traiter avec humanité, lui permit de voir ses amis dans cette ville, & de pourvoir lui-même à ses besoins.

Etant partis de Sidon, ils prirent leur route au-dessous de l'Isle de Cypre, parce que les vents

(a) *Act. XXVI.* 1. 2. *&c.*

(b) Le Texte Latin porte *Adrumette*, ville d'Afrique. Mais quelques Exemplaires Grecs lisent *Adramette*; & la route que suivit ce vaisseau, nous persuade qu'il alloit du côté d'Adramitte en Mysie, ou en Troade.

An du M. 4064. de J. C. 64 de l'Ére vulg. 61.

leur étoient contraires; & après avoir traversé la mer de Cilicie & de Pamphilie, ils arriverent à Myre en Lycie. (*a*) Le Capitaine Jule y ayant trouvé un vaisseau qui faisoit voile en Italie, y fit embarquer ses prisonniers, & résolut d'aller droit en Italie, au lieu d'aller à Adramitte. Ils arriverent avec assez de difficulté, après plusieurs jours d'une navigation fort lente, vis-à-vis l'Isle de Gnide; & de-là ils côtoyerent l'Isle de Créte vers Salmone, & ils aborderent à un lieu nommé Bons-ports, près la ville de Thalasse. Comme la saison de naviger sur la Méditerranée, étoit fort avancée, & que la navigation commençoit à devenir fort périlleuse; (car le jeune de l'Expiation solemnelle des Juifs étoit passé. Ce jeune se faisoit le dixiéme de Tizri, qui répond à la fin de Septembre & au commencement d'Octobre;) Paul donna cet avis à ceux qui conduisoient le vaisseau: Mes amis, je vois que la navigation va devenir très-fâcheuse, & pleine de périls, non-seulement pour le vaisseau & pour sa charge, mais aussi pour nos personnes & pour nos vies. Mais Jule le Centenier ajoûtoit plus de foi aux avis du pilote & du maître du vaisseau, qu'à ce que disoit Paul. Et comme le port où ils étoient, n'étoit pas propre pour hyverner, la plûpart étoient d'avis de se remettre en mer, pour tâcher de gagner Phénice, qui est un port de l'Isle de Créte, situé au midi de cette Isle, afin d'y passer l'hyver.

(a) Le Texte Latin porte *Lystres*, au lieu de *Myre*. Mais Lystres étoit en Lycaonie, & non en Lycie; de plus, le Texte Grec porte Myre, & non pas Lystres.

An du M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

Le vent du midi commençant donc à souffler, ils leverent l'ancre, & côtoyerent l'Isle de Créte du côté de l'Orient : (a) mais il s'éleva peu-à-peu un vent Nord-Est impétueux, qui emportoit le vaisseau, sans qu'on pût lui résister ; en sorte que l'on fut obligé de le laisser aller au gré du vent, qui le conduisit au-dessous d'une petite Isle nommée Caude, située vers l'extrémité méridionale & occidentale de l'Isle de Créte. Alors on retira l'esquif avec assez de peine, & les matelots se mirent à lier le vaisseau par-dessous avec des cables, ou de fortes chaînes, craignant d'être jettez sur des bancs de sable. Après quoi ils abaisserent le mâts, & s'abandonnerent ainsi à la mer. Et comme la tempête continuoit, le jour suivant ils jetterent les marchandises dans la mer ; trois jours après, ils y jetterent aussi les agrêts de rechange du vaisseau. Le soleil ni les étoiles ne parurent point durant plusieurs jours, & la tempête étoit toûjours si violente, qu'ils perdirent toute esperance de se sauver. Mais parce qu'il y avoit long-tems que personne n'avoit mangé, Paul se leva au milieu d'eux, & leur dit : Sans doute, mes amis, vous eussiez mieux fait de me croire, & de ne point partir de Créte : je vous exhorte néanmoins à avoir bon courage, parce que personne de nous ne périra, & qu'il n'y aura que le vaisseau de perdu ; car cette nuit

(a) Le Texte porte qu'ils leverent l'ancre d'*Asson*. Mais plusieurs Critiques croyent que le terme *Asson* en cet endroit, signifie *le long* ou *auprès*. Il y avoit dans l'Isle de Créte une petite ville d'*Assos*, mais elle n'étoit pas maritime. *Plin. l. 4. c. 12. Steph.* Ἄσσος πολίχνιον.

un Ange du Dieu à qui je ſuis & que je ſers, m'a apparu, & m'a dit : Paul, ne craignez point ; il faut que vous comparoiſſiez devant Céſar, & je vous annonce que Dieu vous a donné tous ceux qui navigent avec vous. C'eſt pourquoi, mes amis, ayez bon courage ; car j'ai confiance que ce qui m'a été dit, arrivera : mais nous devons être jettez dans une certaine Iſle.

AN DU M. 4064. de J. C 64. de l'Ere vulg. 61.

La quatorziéme nuit, comme ils navigeoient ſur la mer Adriatique, ou plûtôt ſur la mer de Sicile, ou ſur la mer Ionienne, les matelots crurent vers le minuit qu'ils approchoient de quelque terre ; & ayant jetté la ſonde, ils trouverent vingt braſſes : un peu plus loin, ils en trouverent quinze. Alors craignant qu'ils n'allaſſent donner contre quelque écueil, ils jetterent quatre ancres de la poupe, attendant avec impatience que le jour parût. Or comme les matelots cherchoient à s'enfuir du vaiſſeau, & qu'ils deſcendirent l'eſquif en mer ſous prétexte d'étendre les ancres du côté de la prouë ; Paul dit au Centenier & aux ſoldats : Si ces gens-ci ne demeurent dans le vaiſſeau, vous ne pouvez vous ſauver. Alors les ſoldats couperent les cordes de l'eſquif, & le laiſſerent tomber en mer. Sur le point du jour, Paul les exhorta tous à prendre de la nourriture, en diſant : Il y a aujourd'hui quatorze jours que vous n'avez pas pris votre nourriture ordinaire, & que vous demeurez, pour ainſi dire, à jeûn, attendant la fin de la tempête ; mais je vous exhorte à manger, pour reprendre des forces : car il ne périra pas un cheveu de vos têtes. En même-tems il prit du pain, & ayant

AN DU M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

rendu graces à Dieu devant tous, il le rompit, & mangea. Tous les autres prirent courage à son exemple, & commencerent aussi à manger.

Or il y avoit dans le vaisseau deux cens soixante & seize personnes en tout; & quand ils furent rassassiez, ils soulagerent le vaisseau, en jettant le bled dans la mer. Le jour étant venu, ils ne reconnurent point quelle étoit l'Isle, près laquelle ils se trouvoient: mais ayant apperçu un golphe où il y avoit un rivage, ils résolurent d'y faire échoüer le vaisseau. Ils retirerent donc les ancres, & lacherent en même tems les attaches des gouvernaux; & s'abandonnant à la mer, ils furent jettez sur une langue de terre, qui avoit la mer des deux côtez, & où leur vaisseau échoüa. La prouë s'y étant enfoncée, demeuroit immobile; mais la poupe se brisoit par la violence des vagues. Les soldats étoient d'avis de tuer les prisonniers, de peur que quelqu'un d'entr'eux ne se sauvât à la nage, & ne s'enfuît: mais Jule le Centenier les empêcha, parce qu'il vouloit conserver Paul; & il dit que ceux qui pouvoient nager se jéttassent les premiers hors du vaisseau, & se sauvassent en terre. Les autres se mirent sur des planches ou sur des pieces du vaisseau; & ainsi ils gagnerent tous le bord, & se sauverent.

Etant arrivez à terre, ils apprirent que l'Isle s'appelloit Malte. (*a*) Les habitans, qui ne parloient ni Grec ni Latin, & que saint Luc pour cette raison, appelle Barbares, les reçurent fort

(a) *Act.* 28.

bien.

bien. Il y a apparence que ces Barbares étoient les anciens habitans de l'Isle, qui parloient la Langue Phenicienne, ou Africaine; car Malte étoit aux Carthaginois, avant que les Romains s'en fussent rendus maîtres. Ces peuples donc leur donnerent tous les secours dont ils avoient besoin, & ils allumerent un grand feu à cause de la pluye qui tomboit, & du froid qu'il faisoit. Alors Paul ayant ramassé quantité de sarmens, & les ayant mis au feu, une vipére que la chaleur en fit sortir, lui sauta à la main. Quand les Barbares virent cette bête qui pendoit à sa main, ils s'entredisoient: Cet homme est sans doute quelque meurtrier, puisqu'après être sauvé de la mer, la vengeance divine le poursuit encore, & ne veut pas le laisser vivre. Mais Paul ayant secoué la vipere dans le feu, n'en reçut aucun mal. Les Barbares s'attendoient qu'il enfleroit, ou qu'il tomberoit mort tout d'un coup: mais après avoir attendu long-tems, lorqu'ils virent qu'il ne lui en arrivoit aucun mal, ils changerent de sentiment, & dirent que c'étoit un Dieu. Depuis ce temps, on assûre que dans l'Isle de Malte, il n'y a ni vipére, ni aucun animal venimeux; & que ceux même que l'on y porte d'ailleurs, y meurent bien-tôt, sur-tout en l'endroit où saint Paul fut mordu de ce serpent. Ce lieu est une caverne, d'où l'on prend tous les jours de la terre & des pierres pour servir contre les morsures des animaux venimeux, & pour les chasser des lieux où ils sont en abondance. On attribuë cela à la priere & à la bénediction de

AN DU M. 4064. de J. C. 64 de l'Ere vulg. 61.

AN. DU M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

ſaint Paul, qui obtint, dit-on, cette grace pour toute l'Iſle, où les animaux venimeux étoient auparavant très-communs, & fort dangereux; & cet évenement même en eſt une preuve.

Or Publius Gouverneur de Malte de la part des Romains, ayant ſçû ce qui étoit arrivé au vaiſſeau, reçut fort humainement tous ceux qui étoient abordez dans l'Iſle, & exerça envers eux l'hoſpitalité durant trois jours. Le pere de Publius avoit la fiévre & la dyſſenterie. Paul l'alla voir, fit ſa priere, lui impoſa les mains, & le guérit. Après ce miracle, tous ceux de l'Iſle qui étoient malades, vinrent à lui, & furent auſſi guéris. Ils lui rendirent de grands honneurs, & en ſa conſidération, lorſqu'on ſe remit en mer, ils pourvûrent Paul & ſa compagnie de tout ce qui leur étoit néceſſaire pour le voyage. On aſſûre (*a*) même que la plûpart des inſulaires ſe convertirent, pendant les trois mois que Paul ſéjourna dans cette Iſle.

Au bout de trois mois, ils s'embarquerent ſur un vaiſſeau d'Aléxandrie, qui avoit paſſé l'hyver à Malte, & qui avoit pour enſeigne CASTOR ET POLLUX, que la Fable fait fils jumeaux de Jupiter & de Léda. C'étoient les Dieux que les Payens invoquoient contre la tempête, & les matelots avoient pour eux une grande dévotion. Ils aborderent à Syracuſe, ville célébre ſur la côte de Sicile, où ils demeurerent trois jours. De-là côtoyant la Sicile, ils vinrent à Rhége ſur la côte

(a) *Chryſoſt. homil.* 54. *in Acta Gregor. in Job. l.* 7. *c.* 11. *alii.*

d'Italie, dans la Calable ; & un jour après, ils arriverent à Pouzoles, ville de Campanie, à huit milles de Naples. Paul & ses compagnons y trouverent des Chrétiens, qui les prierent de demeurer chez eux pendant sept jours ; après quoi ils prirent la route de Rome. On a pû remarquer par tout ce récit du voyage de saint Paul, combien la navigation étoit alors imparfaite, & par combien de circuits on faisoit les moindres trajets, les mariniers n'osant, pour ainsi dire, quitter de vûë les bords & les côtes, & n'osant se hasarder de se mettre en pleine-mer.

AN DU M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

S. Paul arrive à Rome.

Lorsque les Chrétiens de Rome eurent appris les nouvelles de l'arrivée de S. Paul, ils vinrent au-devant de lui jusqu'au lieu appellé le marché d'Appius, & jusqu'aux trois hôtelleries, *ad tres tabernas.* Paul les ayant vûs, rendit graces à Dieu, & fut rempli d'une nouvelle confiance. Quand il fut arrivé à Rome, on lui permit de demeurer où il voudroit avec le soldat qui le gardoit, & à qui il avoit été confié dès la sortie du vaisseau. Les autres prisonniers avoient été remis par le Centenier Jule à *Afranius Burrus*, qui étoit alors Préfet du Prétoire. Il est croyable que ce fut le Centenier, qui ayant recommandé saint Paul, obtint qu'il demeureroit en ville, hors de la prison ordinaire, mais toutefois toûjours attaché par la main droite à une chaîne, qui tenoit par son extrêmité à la gauche du soldat qui le gardoit, & qui répondoit de lui. Car c'est ainsi qu'en usoient les Romains envers ces sortes de prisonniers.

An du M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

Trois jours après, Paul pria les principaux d'entre les Juifs de le venir trouver; car il n'avoit pas la liberté de sortir de sa demeure: & quand ils furent venus, il leur dit: Mes freres, quoique je n'eusse rien commis contre le peuple, ni contre les coûtumes de nos peres, j'ai été fait prisonnier à Jérusalem, & mis entre les mains des Romains, qui m'ayant examiné, me vouloient mettre en liberté, parce qu'ils ne me trouvoient coupable d'aucun crime qui meritât la mort. Mais les Juifs s'y étant opposez, j'ai été obligé d'appeller à César, sans que j'aye dessein néanmoins d'accuser en aucune sorte ceux de ma nation. C'est pour ce sujet que je vous ai prié de venir ici, afin de vous parler; car c'est pour l'esperance d'Israel que je suis lié de cette chaîne. Ils lui répondirent: Nous n'avons point reçû de Lettre de Judée sur votre sujet, & il n'est venu aucun de nos freres de ce pays-là, qui ait dit du mal de vous. Mais nous voudrions bien que vous nous dissiez vous-même vos sentimens: car ce que nous sçavons de cette secte des Chrétiens, c'est qu'on la combat par-tout.

Ayant donc pris jour avec lui, ils vinrent le trouver en grand nombre dans son logis; & il leur prêchoit le Royaume de Dieu, leur confirmant ce qu'il leur disoit par plusieurs témoignages; & depuis le matin jusqu'au soir, il tâchoit de leur persuader la foi de Jesus-Christ par la Loi de Moyse, & par les Prophétes. Les uns crurent ce qu'il disoit: les autres ne le crurent pas; & ne pouvant s'accorder entre eux, ils se retire-

rent. Ce qui donna ſujet à Paul de leur dire : C'eſt avec grande raiſon que le Saint-Eſprit a dit par la bouche d'Iſaïe : Allez, dites à ce peuple : Vous écouterez, & en écoutant vous n'entendrez pas ; vous verrez, & en voyant vous ne verrrez point : Car le cœur de ce peuple s'eſt appeſanti, & ſes oreilles ſont devenues ſourdes ; & ils ſe ſont aveuglez, de peur que leurs yeux ne voyent, que leurs oreilles n'entendent, & que leur cœur ne comprenne, & que s'étant convertis, je ne les guériſſe. Sçachez donc que la voye du ſalut eſt ouverte aux Gentils, que je ſuis envoyé vers eux, & qu'ils m'écouteront. Lorſqu'il leur eut dit ces choſes, les Juifs s'en allerent, ayant de grandes conteſtations entr'eux. Et Paul demeura deux ans entiers dans un logis qu'il avoit loüé, & où il recevoit tous ceux qui le venoient voir, prêchant le Royaume de Dieu, & annonçant Jeſus-Chriſt en toute liberté ; ſans que ni la chaîne qu'il portoit, ni le ſoldat qui le gardoit, ni la crainte des Juifs, l'en empêchaſſent.

AN DU M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

Cependant Feſtus, Gouverneur de Judée, *(a)* trouva la Province dans un état déplorable, par les maux que les voleurs y faiſoient. Ils pilloient & brûloient impunément par-tout. Les aſſaſſins, dont le nombre croiſſoit tous les jours, rempliſſoient tout de meurtres. Ils ſe mêloient avec le peuple qui venoit de tous côtez à Jéruſalem, & tuoient qui bon leur ſembloit. Ils alloient

(a) *Joſeph. Antiq. l.* 20. *c.* 7.

An du M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

même en armes dans les villages, les pilloient, les brûloient, & y tuoient ceux qu'ils haïssoient, Un imposteur qui faisoit profession de magie, mena quantité de personnes dans le désert, leur promettant de les délivrer de toutes sortes de maux. Festus envoya contre eux des troupes de cavalerie & d'infanterie, qui les dissiperent.

Vers le même tems le Roi Agrippa, qui venoit assez souvent à Jérusalem, & qui y avoit un logement près du temple, y fit bâtir un nouvel appartement près le portique du palais royal, qui étoit un ouvrage des Princes Asmonéens. On découvroit de-là toute la ville & la campagne, & le Roi pouvoit voir de sa chambre tout ce qui se faisoit dans le Temple, même les sacrifices que l'on y offroit. Les principaux des Juifs en furent très-offensez, parce que leurs Loix ne permettoient pas de voir de dehors ce qui se passoit dans le Temple, & sur-tout les cérémonies des sacrifices. Ils éleverent donc au-dessus des appartemens qui étoient dans le Temple interieur du côté de l'occident, (*a*) un mur si haut, qu'il ôtoit la vûë de l'interieur du Temple, non-seulement à la chambre du Roi, mais aussi aux gardes de la garnison Romaine, qui étoient placées aux jours de Fête sur les portiques du Temple. (*b*) Ces soldats étoient postez sur ces portiques,

(a) *Joseph. Antiq. l. 20. c. 7. p. 697.* Ἐπὶ τῆς ἐξέδρας, ἥτις ἦν ἐν τῷ ἔσωθεν ἱερῷ τετραμμένη πρὸς δύσιν. Je pense qu'il veut parler de la partie occidentale du parvis des Prêtres, & que l'on éleva un mur au-dessus des appartemens qui étoient du côté de l'occident; ce qui couvroit de ce côté-là tout ce qui se faisoit dans l'interieur de ce parvis.

(b) Ἀλλὰ καὶ τῆς δυτικῆς στοᾶς τῆς

AN DU M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

d'où ils voyoient tout ce qui se passoit au-dedans du Temple, pour pouvoir accourir aussi-tôt qu'ils y appercevroient quelque tumulte. (*a*) Il n'y avoit pas seulement des gardes du côté de l'occident, mais aussi tout-au-tour du Temple sur les galeries qui l'environnoient de tous côtez.

Le Roi Agrippa & le Gouverneur Festus regarderent cette entreprise des Juifs comme une insulte, & résolurent l'un & l'autre de faire abattre ce mur. Festus donna ses ordres pour cela : mais les Juifs le prierent de trouver bon que l'on députât à l'Empereur, disant que la mort leur seroit plus douce, que de voir ruiner quelque partie du Temple. Il le leur permit ; & ils députerent à Rome dix des principaux de la ville, avec Ismaël, Grand Sacrificateur ; & Chelcias, garde du sacré trésor. Néron les entendit ; & l'Imperatrice Poppée sa femme, qui avoit de la pieté, dit Josephe, s'étant employée pour eux auprès de l'Empereur, il leur pardonna, & leur permit de conserver le mur qu'ils avoient élevé. Poppée, dont Josephe loüe ici la pieté, étoit une des plus corrompues & des plus dereglées personnes de son siécle. Elle fut aimée de Néron, & engagea ce Prince dans un grand nombre de meurtres

κατὰ τὸ ἱερὸν ἔξωθεν οὔσης, ἔνθα τὰς φυλάκας οἱ Ῥωμαῖοι ταῖς ἑορταῖς ἐποιοῦντο διὰ τὸ ἱερόν.

(b) *Joseph. de Bello*, *l.* 2. *c.* 20. *p.* 794. Τῆς Ῥωμαϊκῆς σπείρας ὑπὲρ τοῦ ἱεροῦ στοὰν ἐφεστώσης, ἔνοπλοι γὰρ ἀεὶ τὰς ἑορτὰς παραφυλάττουσι, ὡς μή τι νεωτερίσοι τὸ πλῆθος συνηθροισμένον. Voyez aussi le Livre 5. ch. 15. dans le Grec, p. 919. f. où il parle de la Tour Antonia, & de la communication qu'elle avoit avec le Temple par certaines galeries, par où les soldats montoient & descendoient pour la garde du Temple.

An du M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

& de cruautez envers les principaux de l'Empire. Elle l'obligea à répudier Octavia, à la bannir, & enfin à la faire mourir, pour prendre sa place. Elle avoit quelque inclination pour les Juifs; & c'est apparemment ce qui a fait croire à Josephe, qu'elle avoit quelque pieté. Cet Historien ajoûte que Poppée renvoya les dix députez de Jérusalem, & retint seulement comme pour ôtages Ismaël & Chelcias.

Agrippa déposa ensuite Ismaël de la grande Sacrificature, pour se venger du zéle qu'il avoit témoigné contre lui dans cette occasion, & donna cette dignité à Joseph, surnommé Cabis, fils de Simon Canthére, qui avoit été Grand-Prêtre environ vingt-deux ans auparavant. Pour Ismaël, on ne sçait ce qu'il devint. Josephe (*a*) dit en passant qu'on lui coupa la tête en Cyréne, sans nous apprendre ni le tems, ni la cause de sa mort.

Pendant que saint Paul étoit à Rome dans les liens, la Religion de Jesus-Christ reçut par son moyen un grand accroissement. Le nom de Paul devint célébre jusques dans la Cour de Néron, où il y avoit plusieurs Chrétiens. (*b*) Sa hardiesse à prêcher l'Evangile, fut cause que plusieurs autres le prêcherent aussi, quoique quelques-uns le fissent par un esprit de jalousie, (*c*) pour exciter la fureur de Néron par le progrés & l'éclat du Christianisme. On dit que durant sa prison, il

(a) *Joseph. de Bello, lib. 7. c. 9. p. 949. e.*

(b) *Philipp. IV. 22.*

(c) *Philipp. I. 14. 18.*

fit

fit connoiſſance avec Séneque le Philoſophe, qui avoit alors beaucoup de credit à la Cour de l'Empereur. On montre même des Lettres comme de ſaint Paul à Séneque, & de Séneque à ſaint Paul, que ſaint Jerôme (*a*) & ſaint Auguſtin (*b*) paroiſſent avoir crû véritables : mais elles ſont aujourd'hui rejettées de tout le monde.

AN DU M. 4064. de J. C. 64. de l'Ere vulg. 61.

Les Chrétiens de Philippes en Macédoine, qui avoient toûjours eu beaucoup d'affection pour ſaint Paul, & qui lui avoient donné dans pluſieurs occaſions des marques de leur liberalité, firent refleurir dans cette occaſion les mêmes ſentimens. (*c*) Ayant ſçû qu'il étoit priſonnier à Rome, ils lui envoyerent Epaphrodite leur Apôtre, ou leur Evêque, qui lui apporta quelques ſecours d'argent, & qui lui rendit tous les ſervices qu'il put dans ſa priſon, juſqu'à s'expoſer pour l'amour de lui à de grands dangers. Il tomba même dans une maladie dangereuſe, & qui l'obligea à demeurer aſſez long-tems à Rome.

AN DU M. 4065. de J. C. 65. de l'Ere vulgaire 62.

CHAP. III. Epître de ſaint Paul aux Philippiens.

Les Philippiens ſçurent ſa maladie, & en furent fort affligez. C'eſt pourquoi dès qu'il fut guéri, ſaint Paul ſe hâta de le renvoyer à Philippes. Il le chargea en partant d'une Lettre aux Philippiens, d'où nous apprenons toutes ces particularitez. Saint Paul y témoigne beaucoup d'affection aux Fidéles de cette Egliſe ; & quoiqu'il loue leur liberalité & leur bon cœur, il leur déclare qu'il eſt accoûtumé à vivre dans la pau-

(a) *Hieronym. de Viris illuſtr. c.* 12.

(b) *Aug. Ep.* 153. *c.* 5. *n.* 14.

(c) *Philipp. I.* 12. 13.

An du M. 4065. de J. C. 65. de l'Ere vulg. 62.

vreté, & qu'il ſçait ſe contenter dans tous les états où Dieu le met; que dans le bien qu'ils lui font, il regarde moins leur don, que l'avantage qu'ils en tirent eux-mêmes, & la récompenſe qu'ils en méritent auprès de Dieu. Il parle fortement contre les faux Docteurs du Judaïſme, qu'il appelle les ennemis de la croix de Jeſus-Chriſt, (*a*) dont la fin eſt la mort, qui font leur Dieu de leur ventre, qui n'ont de goût que pour les choſes de la terre, & qui mettent leur gloire dans ce qui devroit les charger de confuſion. Il exhorte les Philippiens à la paix, à l'humilité, à la patience, à imiter Jeſus-Chriſt, qui s'eſt anéanti & humilié juſqu'à la mort de la croix.

Il y avoit apparemment dans l'Egliſe de Philippes quelque déſunion entre deux perſonnes; ſçavoir, Evodie & Syntyque, (*b*) toutes deux célébres par leurs bonnes œuvres, & par la part qu'elles avoient euë aux travaux de ſaint Paul pour l'Evangile. Il prie quelqu'un des principaux de cette Egliſe de les réünir & de les reconcilier. Il promet aux Philippiens de leur envoyer bientôt Timothée, qui étoit alors à Rome avec lui, & leur fait eſperer d'aller lui-même les viſiter, lorſque Dieu l'auroit tiré de ſes liens.

Onéſime eſt converti par S. Paul.

Ce fut dans le tems de la priſon de ſaint Paul à Rome, qu'il convertit Onéſime eſclave de Philémon. Onéſime après avoir volé ſon maître, s'étoit enfui de Coloſſes en Phrygie, & étoit

(a) *Philipp. CXI.* 18. 19. | (b) *Philipp. IV.* 2. 3.

venu à Rome. Ayant appris que ſaint Paul ami de ſon maître, y étoit, il le chercha, le trouva, s'attacha à lui, lui confeſſa ce qu'il avoit fait, & touché des inſtructions & des exhortations de l'Apôtre, ſe convertit, & fut baptiſé. Saint Paul auroit voulu le retenir auprès de lui, afin qu'il lui rendît les ſervices que Philémon lui-même auroit été bien-aiſe de lui rendre ; mais il aima mieux le lui renvoyer. Il le chargea d'une Lettre à Philémon, dans laquelle nous apprenons toutes ces circonſtances. Il dit qu'il eſpere d'aller bien-tôt le voir à Coloſſes, & il le prie de lui préparer un logement. Il ſalue Appie femme de Philémon, & Archippe, qui exerçoit quelque fonction eccleſiaſtique à Coloſſes. Saint Paul avoit alors avec lui Timothée, Epaphras, Ariſtarque, Demas, Luc & Marc. Philémon ayant reçû la Lettre de l'Apôtre, lui renvoya Onéſime, afin qu'il le ſervît : & en effet ſaint Paul l'employa en plus d'une occaſion, comme un ſerviteur fidéle, & un digne miniſtre de l'Evangile. On croit (*a*) que l'Apôtre le fit Evêque de Bérée en Macédoine, & qu'Onéſime y couronna ſa vie par la gloire du martyre.

AN DU M. 4065. de J. C. 65. de l'Ere vulg. 62.

Quant à Philémon, ſaint Paul loue ſa foi, ſa charité envers tous les Saints, ſa liberalité, ſa grande vertu. Il dit qu'il avoit fait une Egliſe de ſa maiſon ; ſoit que les Fidéles s'y aſſemblaſſent pour célébrer les ſaints Myſtéres ; ſoit que tous ſes

(a) *Vide Conſtit. Apoſt. l. 7. c. 46. Nil. 3. Epiſt. 332. Ejuſd. ſerm. Aſcet. c. 35.*

An du M. 4065. de J. C. 65. de l'Ere vulg. 62.

domestiques & toute sa famille eussent embrassé la foi, & vêcussent dans sa maison comme dans un Temple. Saint Paul dit de plus, que sa maison étoit le refuge & l'hospice de tous les pauvres. On voyoit encore son logis à Colosses du tems de Théodoret. (*a*) On dit que saint Philémon fut martyrisé à Colosses avec Appie son Epouse, sous l'empire de Néron.

Epître de S. Paul aux Colossiens.

Saint Paul ayant appris par des Lettres qu'Onésime lui avoit apportées de Laodicée, & par le récit d'Epaphras, qui étoit alors à Rome auprès de lui, & qui étoit même dans les liens pour la foi avec lui, que quelques faux Apôtres s'efforçoient de corrompre la foi des Fidéles de Colosses, il leur écrivit pour les affermir dans la créance qu'ils avoient reçûë d'Epaphras leur Apôtre. Colosses étoit une ville de Phrygie, & voisine de Laodicée. Saint Paul n'avoit point prêché dans ces quartiers-là : mais son zéle, qui embrassoit toutes les Eglises, ne lui permit pas de dissimuler le danger de celle de Colosses. Il ne cessa de prier pour elle, depuis qu'il eut appris sa conversion. L'homme ennemi y sema sur le bon grain l'yvraye d'une Philosophie trompeuse, & d'une humilité mal entenduë. Les faux Apôtres soûtenoient que nous ne devions pas nous addresser à Dieu par Jesus-Christ, parce qu'il est trop au-dessus de nous ; mais par les Anges, qu'ils disoient être nos médiateurs. Ils vouloient aussi engager les Colossiens dans les observations Ju-

(a) *Theodoret. Præf. in Ep. ad Philem.*

daïques, & les ſurchager d'un joug nouveau.

Pour réfuter ces dangereux Docteurs, & pour prévenir les ſuites de ces opinions, l'Apôtre écrivit aux Coloſſiens par Tychique & Onéſime, qui furent porteurs de ſa Lettre Il y releve la grandeur & la majeſté de Jeſus-Chriſt, qui eſt l'image du Pere, le Chef de l'Egliſe, qui répand la vie & l'eſprit dans tous ſes membres, le médiateur & le réconciliateur des hommes avec Dieu. Il exhorte les Coloſſiens à demeurer fermes dans la foi qu'ils ont reçûë d'Epaphras, & à n'écouter point les ſeducteurs, qui ne cherchent qu'à les jetter dans l'erreur. Il leur donne d'excellentes régles de conduite. Il leur recommande de faire lire ſa Lettre aux Fidéles de Laodicée, leurs voiſins, qui avoient beſoin des mêmes avis & des mêmes préſervatifs. Il veut auſſi qu'on liſe aux Coloſſiens celle que les Laodicéens lui avoient écrite.

An du M. 4065. de J. C. 65. de l'Ere vulg. 62.

Quelques-uns entendent le Texte de l'Apôtre, comme s'il ordonnoit qu'on lût aux Coloſſiens la Lettre qu'il avoit écrite aux Laodicéens ; & on montre depuis pluſieurs ſiecles une prétenduë Lettre de ſaint Paul à ceux de Laodicée : mais cette Lettre n'a aucun caractere, qui prouve qu'elle ſoit véritablement de ſaint Paul. Elle n'a point été connuë des Anciens, & on n'a aucune certitude que l'Apôtre ait écrit aux Laodicéens. Il avoit avec lui Timothée, Ariſtarque, Marc, Jeſus le Juſte, ſaint Luc, Démas & Epaphras, lorſqu'il écrivit aux Coloſſiens. Il les ſaluë de la part de tous ces compagnons de ſes travaux, &

An du M. 4065. de J. C. 65. de l'Ére vulg. 62.

fait un grand éloge d'Epaphras. On croit qu'Epaphras mourut Evêque de Colosses, & qu'il y fut couronné du martyre. Sa Fête est marquée dans les Martyrologes le 19. de Juillet.

Nul des Anciens ne nous apprend de quelle maniere saint Paul fut délivré de prison, & renvoyé absous. Lui-même ne nous en dit rien. Seulement on sçait qu'il fut mis en liberté, après avoir demeuré environ deux ans dans les liens; soit que les Juifs ne l'ayent pas poursuivi devant l'Empereur, soit qu'il ait convaincu ses Juges de son innocence. Il étoit encore en Italie, (a) & peut-être même à Rome, lorsqu'il écrivit son Epître aux Hébreux. Mais avant que d'entrer dans l'examen de cette Epître, il est bon de faire un tour en Judée, afin de mieux entrer dans l'esprit & dans les intentions de l'Apôtre, après avoir consideré l'état de l'Eglise à laquelle il écrit.

CHAP. IV. Mort de S. Jacques le Mineur Evêque de Jerusalem.

Festus, Gouverneur de Judée, mourut dans cette Province vers le commencement de l'an 62. Néron en étant informé, lui donna pour successeur Albin; (b) & vers le même tems le Roi Agrippa ôta la grande Sacrificature à Joseph Cabéi, pour la donner à Ananus, fils d'Ananus ou Anne, célébre dans l'Evangile. Ce dernier Ananus a été consideré comme un des plus heureux hommes du monde, dit Josephe, ayant joüi autant qu'il voulut, de la dignité de Grand-Prêtre, & ayant eu cinq fils, qui la posséderent tous

(a) *Heb. XIII. 24.* | (b) *Antiq. l. XX. c. 8.*

après lui ; ce qui n'eſt jamais arrivé à nul autre. Ananus, dont nous parlons ici, étoit le cinquiéme des fils d'Anne. C'étoit, dit le même Auteur, un homme audacieux & entreprenant, & de la ſecte des Saducéens, qui ſont les plus ſevéres & les plus rigoureux de tous les Juifs dans leurs jugemens. Il prit le tems de la mort de Feſtus, & avant qu'Albin ſon ſucceſſeur fût arrivé à Jéruſalem, pour aſſembler un Conſeil, devant lequel il fit comparoître Jacques frere de Jeſus, ſurnommé Chriſt, (c'eſt ſaint Jacques le Mineur Evêque de Jéruſalem) avec quelques autres, vers la Fête de Pâques, pour leur faire leur procès, ſur ce qu'ils abandonnoient la Loi de Moyſe. (*a*) Jacques & les autres furent condamnez à être lapidez : ce qui déplut extrêmement à tous les gens de bien, & à tous ceux qui aimoient la Loi & la Religion. C'eſt ce que nous dit Joſephe.

AN DU M. 4065. de J. C. 65. de l'Ere vulg. 62.

Mais Euſébe (*b*) après Hégéſippe, nous apprend pluſieurs particularitez du martyre de ſaint Jacques. Il dit que les Docteurs, les Phariſiens & les autres Juifs allarmez du progrès que faiſoit la Religion de Jeſus-Chriſt, firent venir ce Saint devant tout le monde, & lui dirent que tout le peuple étoit dans l'erreur touchant Jeſus, en ce qu'ils le prenoient pour le Chriſt. C'eſt à vous, ajoûterent-ils, à les en tirer ; car ils ſont prêts de croire tout ce que vous leur direz. C'étoit,

(a) Ὡς παρανομησάντων κατηγορίαν ποιησάμενος.

(b) *Euſeb. l. 2. hiſt. Eccl. c. 23.*

An du M. 4065. de J. C. 65. de l'Ere vulg. 62.

comme on l'a déja dit, le tems de la Fête de Pâques; & il y avoit une infinité de Juifs de toutes les parties du monde, dans la ville & dans le Temple. On fit donc monter saint Jacques sur une tour, ou sur un des portiques du Temple, & on lui cria d'en-bas : Dites-nous, homme juste, ce que nous devons croire de Jesus, qui a été crucifié ; car nous sommes résolus de nous en tenir à votre témoignage. Il répondit à haute voix, & dit à tout le peuple : Jesus, le Fils de l'homme, dont vous parlez, est maintenant assis à la droite de la Majesté souveraine, comme Fils de Dieu, & doit venir un jour porté sur les nuées du Ciel.

Plusieurs des assistans touchez de ces paroles, glorifierent Jesus, & crierent : *Osanna au Fils de David* : mais les Scribes & les Pharisiens, irritez de ce témoignage, résolurent de faire périr le Juste. Ils commencerent donc à crier : Quoi ! le Juste s'égare aussi ; & montant au lieu où il étoit, ils le précipiterent du haut du Temple en bas ; apparemment au déhors, & sur le penchant de la montagne. Il ne mourut pas de cette chûte, mais se releva, & mettant les genoux en terre, il pria pour ses ennemis, & demanda pardon pour ses persécuteurs. Ceux-ci voyant qu'il vivoit encore, s'animerent les uns les autres à le tuer. Ils lui jetterent des pierres, & le lapiderent : mais comme il étoit assez éloigné d'eux, ils ne pûrent lui faire aucune blessure mortelle ; & un Réchabite qui se trouva là, leur reprocha leur cruauté, de vouloir massacrer un Juste, qui

prioit

prioit pour eux. Enfin un Foulon lui donna sur la tête un coup du bâton dont il se servoit pour fouler les draps, & acheva de le tuer. Ce Saint avoit gouverné l'Eglise de Jérusalem près de vingt-huit ans entiers, depuis l'Ascension de Notre-Seigneur, jusqu'à Pâques de l'an 62. de Jesus-Christ. Il fut enterré dans la montagne du Temple, au lieu même où il avoit été martyrisé, & on lui dressa en cet endroit un monument, qui fut fort célébre jusqu'à la ruine de la ville & du Temple par les Romains. Il subsista même encore après, puisque du tems d'Egésippe on le montroit au même lieu.

An du M. 4065. de J. C. 65. de l'Ere vulg. 62.

L'opinion générale, que les Juifs avoient de la sainteté de saint Jacques, fit croire aux plus sages d'entr'eux, que sa mort avoit été la cause des malheurs qui les accablerent bien-tôt après. (*a*) Quelques habitans de Jérusalem allerent au-devant d'Albin, qui étoit parti d'Aléxandrie pour se rendre dans son gouvernement, & lui porterent des plaintes de la violence d'Ananus, & de la maniere injuste dont il avoit fait mourir saint Jacques. Ils lui représenterent qu'Ananus n'avoit pû ni dû assembler ce Conseil sans sa permission. Albin en écrivit à Ananus, le menaçant de le faire châtier; & Agrippa voyant Albin irrité contre lui, le déposa du Pontificat,

(a) On cite cela comme de Joseph; mais on ne le trouve plus aujourd'hui dans ses Exemplaires. Origénes. *in Cels. l.* 1. *p.* 55. *in Matt. Græc. p.* 223. *c. d. Euseb. l.* 2. *c.* 23. *p.* 65. *Hieron. de Viris illustr. c.* 2. *in Jovin. l.* 1. *c.* 24. le citent comme de Joseph. Eusebe même en rapporte les propres paroles; on les a apparemment retranchées il y a long-tems du Texte de cet historien.

An du M. 4065. de J. C 65. de l'Ére vulg. 62.

qu'il n'avoit exercé que quatre mois, & donna cette dignité à Jesus fils de Damneus.

Le siege de Jérusalem étant demeuré vacant par la mort de saint Jacques, les Apôtres, les Disciples & les parens de Jesus-Christ, dont il y en avoit encore plusieurs en vie, s'assemblerent à Jérusalem, (*a*) pour donner un successeur à saint Jacques. Ils élurent tout d'une voix saint Siméon, comme le plus digne de remplir sa place. Siméon étoit fils de Cléophas, & de Marie sœur de la Vierge. Ainsi il étoit cousin germain de Jesus-Christ, selon la chair, & propre frere de saint Jacques le Mineur, auquel il succedoit. Saint Epiphane (*b*) dit que pendant que les Juifs lapidoient Saint Jacques, Siméon son frere leur reprocha leur cruauté. Son élection fut suivie d'un schisme dans l'Eglise de Jérusalem. (*c*) Un nommé Thébuthe, fâché de ce que l'élection n'étoit pas tombée sur lui, s'en vengea, en répandant des erreurs dans cette Eglise, qui jusqu'alors étoit demeurée vierge, & n'avoit été soüillée d'aucune héresie.

Saint Jacques a composé une Epître, qui est la premiére des sept Catholiques. Elle est adressée à tous les Juifs convertis dans toutes les parties du monde. On ne sçait en quel tems il l'écrivit : mais il paroît que son dessein étoit principalement d'y refuter ceux qui soûtenoient que la foi seule suffisoit pour nous justifier, sans les bonnes œuvres,

---

(a) *Euseb. Hist. Eccl. l.* 3. *c.* 11.
(b) *Epiphan. hæres.* 78. *c.* 14.
(c) *Euseb. ex Hegesippo, l.* 4. *c.* 22.

& qui abusoient des paroles de saint Paul, qui dans plus d'un endroit de ses Epîtres, soûtient que les œuvres de la Loi sans la foi, ne servent de rien, & que c'est la foi, agissante par la charité, qui nous justifie. Saint Jacques fait voir qu'une foi stérile est inutile ; qu'une foi morte & dénuée des bonnes œuvres, n'est pas la vraie foi des Chrétiens. Il donne aux Fidéles divers préceptes de morale, sans se mettre beaucoup en peine de lier ses propositions, & de proposer des raisonnemens suivis. Il recommande la charité, l'union, la paix, la patience. Il invective contre les mauvais riches, & contre ceux qui dans les assemblées des Chrétiens faisoient d'injustes acceptions de personnes. Il recommande la confession, la priére, & l'onction des malades, pour la guérison du corps & de l'ame.

AN DU M. 4065 de J. C. 65. de l'Ere vulg. 62.

On lui attribuë encore quelques autres Ecrits, comme le Protévangile de saint Jacques, dont nous avons parlé avec plus d'étenduë dans la Dissertation sur les Evangiles apocryphes, & dans celle où l'on tâche de concilier saint Matthieu avec saint Luc sur la généalogie de Jesus-Christ. Enfin on lui attribuë aussi une Liturgie. Mais l'Eglise ne reconnoît pour Ouvrage authentique de saint Jacques, que son Epître, dont on vient de parler.

CHAP. V. Epître de saint Paul aux Hébreux.

Saint Paul ayant appris la persécution que les Fidéles de Jérusalem & de la Palestine souffroient par la malice des Juifs endurcis, (*a*) & la part

(a) *Heb. X.* 32. 33. 34.

AN DU M. 4066. de J. C. 66. de l'Ere vulg. 63.

qu'ils avoient pris à ses liens & à sa captivité, (a) leur écrivit d'Italie, (b) aussi tôt qu'il fut remis en liberté. Son but dans cette Epître est de montrer, que la vraie justice ne vient point de la Loi; mais que c'est Jesus-Christ qui nous la donne par la foi & par son Esprit. Il y parle avec beaucoup d'élevation de la grandeur de Jesus-Christ au-dessus des Anges & de Moyse. Il y établit la vertu du sacrifice du Sauveur, & la majesté de son Sacerdoce, d'où il infere l'abrogation du Sacerdoce d'Aaron, & des sacrifices ordonnez par la Loi. Il ne met point son nom, & sa qualité d'Apôtre, ni au commencement, ni en aucun endroit de cette Epître; apparemment par ménagement pour les Chrétiens hebraïzans, qui avoient conçû quelques soupçons contre lui, comme s'il eût voulu détruire la Loi de Moyse. On peut voir notre Préface sur cette Epître, où nous traitons de son authenticité, de sa canonicité, de la Langue dans laquelle elle a été écrite, & où nous prouvons qu'elle est l'ouvrage de saint Paul. Ces examens n'appartiennent pas proprement à l'Histoire.

Dans cette Epître saint Paul mande aux Juifs que Timothée avoit été délivré de prison, & il leur promet que s'il revenoit bien-tôt en Judée, il les iroit voir avec lui. Il le fit en effet, comme on le verra bien-tôt. Plusieurs Anciens (c) ont

(a) *Heb. X. 34.*

(b) *Heb. XIII. 24.*

(c) *Athanas. ad Dracont. Cyrill. Jerosol. Catech. 17. Epiph. hæres. 27. c. 6. Chrysost. ad Hebr. Præfat, p. 696. Hieronym. in Isai. XI. 14. Theodoret. in 2. Timot. IV. 17. Gregor. Mag. in Job. lib. 31. c. 22. & alii plures.*

crû que de Rome ſaint Paul étoit allé en Eſpagne, & qu'en y allant, il avoit paſſé par les Gaules, (*a*) Il eſt certain que cet Apôtre avoit deſſein d'aller en Eſpagne, (*b*) après avoir été à Rome, ainſi qu'il le dit lui-même aux Romains : mais on n'a aucun monument authentique, qui prouve qu'il y ait été. On ſçait qu'il retourna en Orient ; & apparemment il paſſa par l'Iſle de Créte, où ayant fondé une Egliſe (*c*) il y laiſſa Tite pour Evêque, (*d*) & pour achever ce qu'il y avoit commencé, avec ordre d'y établir dans chaque ville des Prêtres & des Evêques, (*e*) ſelon que le beſoin des Fidéles le demanderoit.

AN DU M. 4066. de J. C. 66. de l'Ere vulg. 63.

Albin, Gouverneur de Judée, étant arrivé à Jéruſalem, employa ſes premiers ſoins à rendre le calme à la province, en prenant pluſieurs des voleurs & des aſſaſſins qui la déſoloient, (*f*) & en les faiſant punir. Les aſſaſſins de leur côté ne negligerent rien pour ſe ſoûtenir. Un jour de Fête étant entrez la nuit dans Jéruſalem, ils prirent le ſecretaire d'Eléazar, Capitaine du Temple, & fils d'Ananie, qui avoit été Grand Sacrificateur. Les aſſaſſins déclarerent qu'ils ne rendroient pas cet homme, qu'on ne mît en liberté dix de leurs compagnons, qui étoient priſonniers dans la ville. Ananie qui étoit homme d'un grand mérite & fort liberal, avoit ſçû gagner le Gouverneur Albin

(a) *Vide Baron. ad an.* 61. §. 1. *Boll.* 1. *Febr.*
(b) *Rom. XV.* 28.
(c) *Tit. I.* 5.
(d) *Vide Hieron. Theodoret. & Chryſoſt. in Epiſt. ad Titum.*
(e) *Tit. I.* 5.
(f) *Antiq. l.* 20. *c.* 8. *Vide &* *de Bello, l.* 2. *c.* 24.

AN DU M. 4066. de J. C. 66. de l'Ere vulg. 63.

par les presens qu'il lui faisoit. Dans cette occasion il se servit de l'accès qu'il avoit auprès du Gouverneur, pour lui demander la liberté de ces dix assassins, afin de délivrer le secretaire d'Eléazar. Albin l'accorda sans peine. Mais sa facilité eut des suites très-facheuses dans tout le pays, parce que les assassins ne manquoient jamais dans de pareilles occasions d'arrêter quelques-uns des parens d'Ananie, pour en faire de semblables échanges; ce qui servit beaucoup à augmenter le nombre & la hardiesse de ces malheureux, qui recommencerent à faire mille maux dans le pays. Albin lui-même en relâcha plusieurs de son propre mouvement, ayant pris de l'argent de leurs proches. Ainsi la licence de tout faire que l'on achetoit aisément de ce Gouverneur, remplit Jérusalem & tout le pays de sédition & de crimes. Albin voloit, pilloit, ravissoit les biens de tout le monde, chargeoit les pays d'impôts, & ne faisoit tomber les effets de sa colere, que sur ceux qui n'étoient pas en état de contenter son avarice.

Division parmi les Prêtres des Juifs.

La division se mit aussi dans le même tems parmi les Pontifes. Agrippa ayant ôté le Pontificat à Jesus fils de Damnée, & l'ayant donné à Jesus fils de Gamala, ou de Gamaliel, cela produisit entr'eux une grande querelle. Ces deux Pontifes se faisoient accompagner par une troupe de gens déterminez & sans honneur, qui en venoient souvent aux injures, & des injures aux coups. Ananias, dont on a parlé, avoit aussi sa faction à part, & ses serviteurs alloient dans les aires, où l'on battoit le grain à la campagne, & prenoient de

force les dixmes qui étoient dûës aux Prêtres ; en ſorte que pluſieurs de la race Sacerdotale n'ayant pas de quoi vivre, tomboient dans la derniere diſette. D'un autre côté Coſtobare & Saul, qui étoient de la race Royale, avoient avec eux un grand nombre de gens de guerre, qui les rendoient redoutables dans le pays ; de ſorte que le peuple étoit comme en proye parmi tous ces differens partis, leſquels étoient toûjours prêts à faire violence aux pauvres & aux foibles, C'étoient-là comme les préludes de la ruine de la nation des Juifs. (*a*)

AN DU M. 4066. de J. C. 66. de l'Ere vulg 63.

Cependant Agrippa ſe rendoit odieux à ſes ſujets par les groſſes ſommes qu'il en tiroit, & par les dépenſes ſuperfluës qu'il faiſoit tant au-dedans qu'au dehors de ſon Royaume. Il entreprit d'accroître la ville de Céſarée de Philippes, & il lui donna le nom de Néroniade, en l'honneur de Néron. Il fit auſſi bâtir à Bérite un théâtre magnifique, où il donnoit tous les ans des ſpectacles au peuple. Il fit diſtribuer aux habitans du bled & de l'huile ; & pour embellir cette ville, il y fit porter la plus grande partie de ce qu'il y avoit de plus rare dans le reſte de ſon royaume, & quantité d'excellentes ſtatuës des plus grands perſonnages de l'Antiquité. Ce qui déplût extrémement à ſes ſujets, qui ne pouvoient ſouffrir qu'il dépouillât ainſi leurs villes de leurs plus riches ornemens, pour en enrichir une ville étrangere.

Les Lévites deſtinez à chanter dans le Temple,

(a) *Vide Joſeph. Antiq. l. 20. c. 8. & de Bello, l. 2. c. 24.*

AN DU M. 4066. de J. C. 66. de l'Ère vulg. 63.

Les Levites obtiennent des habits distinguez des Laïques.

n'avoient point eu jusques-là d'habits distinguez des laïques; Moyse n'avoit rien ordonné sur cet article. Ils s'adresserent donc à Agrippa, & demanderent qu'il leur fût permis de porter dans le Temple la robe de lin, ainsi que les Prêtres la portoient: ce qui leur fut accordé dans le Conseil du Prince. Agrippa crut qu'il seroit glorieux à son regne, de le signaler par un changement aussi considerable que celui-là. Les autres Lévites qui étoient occupez dans le Temple à differens exercices, sous la direction & le commandement des Prêtres, obtinrent aussi permission d'apprendre à chanter, & de joüir des mêmes privileges que leurs freres. Cela étoit contraire aux Loix de Dieu, dit Josephe, & elles n'ont jamais été violées impunément.

Les ouvrages du Temple étant alors achevez, dix-huit mille ouvriers qu'on y employoit, se trouverent sans occupation. C'est pourquoi les habitans de Jérusalem voulant leur donner de l'occupation, & employer les deniers du trésor sacré, de peur que les Romains ne s'en saisissent, proposerent au Roi Agrippa de rebâtir la galerie qui étoit au dehors du Temple du côté de l'occident, & qui menaçoit ruine. Cette galerie avoit autrefois été faite par Salomon. Les murs en étoient hauts de quatre cens coudées, & tenoient depuis le pied de la colline jusqu'à son sommet. Ils étoient bâtis de pierres quarrées très-blanches, longues de vingt coudées, & épaisses de six. Agrippa considerant la grandeur de l'entreprise, & les dépenses excessives qu'il faudroit faire pour l'executer; qu'il étoit fort aisé de démolir un tel ouvrage, mais

qu'il

AN DU M 4066. de J C.66. de l'E re vulg. 63.

qu'il ſeroit très-mal aiſé de le rebâtir, ne jugea pas à propos de leur accorder cette demande : mais il leur permit, s'ils le vouloient, de paver leur ville de pierres blanches.

Quatre ans avant la guerre des Romains contre les Juifs, & ſept ans & cinq mois avant le ſiége de Jéruſalem, (*a*) pendant que cette ville étoit encore en un état paiſible & floriſſant, un payſan nommé Jeſus, fils d'Ananus, étant venu à la Fête des Tabernacles, que les Juifs célébroient au mois d'Octobre, commença tout d'un coup à crier : Malheur au Temple : Malheur au Temple : Voix du côté de l'orient : Voix du côté de l'occident : Voix du côté des quatre vents : Voix contre Jéruſalem & contre le Temple : Voix contre les mariez & les mariées : Voix contre tout le peuple ; & il ne ceſſoit point de courir jour & nuit, en criant la même choſe. Cela déplût à quelques perſonnes de qualité de la ville, qui le firent prendre & battre de pluſieurs coups, ſans qu'il dît une ſeule parole pour ſe défendre, ni pour ſe plaindre ; mais comme s'il eût été inſenſible, il ne ceſſoit de repeter toûjours les mêmes cris.

Alors les Magiſtrats croyant, comme il étoit vrai, qu'il y avoit en cela quelque choſe de divin, le menerent à Albin, Gouverneur de la Judée. Il le fit déchirer à coups de verges, juſqu'à ce qu'on lui vît les os ; & cela même ne put tirer de lui une ſeule parole, ni une ſeule larme ; mais à chaque coup qu'on lui donnoit, il répetoit

(a) *Joſeph. de Bello, l. 2. c. 24.*

AN DU M. 4066. de J. C. 66. de l'Ere vulg. 63.

d'une voix plaintive & lamentable : Malheur ſur Jéruſalem. Et quand Albin lui demanda qui il étoit, d'où il étoit, & ce qui le faiſoit parler de la ſorte, il ne lui répondit rien, mais continua toûjours à déplorer le malheur de Jéruſalem. Ainſi il le renvoya comme un fou. Dans tout le tems qui ſe paſſa enſuite juſqu'à la guerre des Juifs contre les Romains, on ne le vit jamais parler à perſonne : il répetoit ſeulement ſans ceſſe ces mêmes mots : Malheur, Malheur ſur Jéruſalem, ſans ſe mettre en colére contre ceux qui le frappoient, ni remercier ceux qui lui donnoient à manger. Il ne proferoit point d'autres paroles, que celles que nous venons de dire ; & les jours de Fête, il les prononçoit d'une voix plus forte & plus élevée.

Il continua ainſi ſans aucune interruption, ſans que ſa voix en fût ni affoiblie, ni enrouée, juſqu'à ce que le ſiége ayant été mis devant Jéruſalem, il eût commencé à voir l'effet de ſes prédictions : car en faiſant le tour des murailles de la ville, il ſe mit encore à crier d'une voix plus haute : Malheur, malheur ſur la ville : Malheur ſur le peuple : Malheur ſur le Temple : A quoi ayant ajoûté : Malheur auſſi ſur moi, une pierre pouſſée par une machine des aſſiégeans, le renverſa & le tua comme il proferoit ces mots.

CHAP. VI. Saint Paul vient en Judée.

AN DU M. 4067. de J. C. 67. de l'Ere vulgaire 64.

Saint Paul étant ſorti d'Italie, comme nous l'avons vû, vint en Judée, ainſi qu'il l'avoit promis aux Hébreux, dans la Lettre qu'il leur avoit écrite. (a) Il alla auſſi en Aſie ; (b) & lorſqu'il

(a) *Heb. XIII. 19. 23.* (b) 2. *Timot. IV. 13.*

en ſortit, il y laiſſa ſaint Timothée à Ephéſe, *(a)* pour avoir ſoin de cette Egliſe, & de celles de la Province. Etant enſuite paſſé en Macédoine, il executa la promeſſe qu'il avoit faite aux Philippiens de les venir voir. (*b*) On croit que ce fut de Macédoine, qu'il écrivit ſa premiere Epître à Timothée. Il lui mande qu'il eſpere de l'aller bien-tôt trouver : mais comme cela pouvoit ne pas arriver, il lui donne des avis importans ſur la maniere, dont il ſe doit conduire dans la Maiſon de Dieu, & dans l'Egliſe dont il étoit Evêque. Il lui recommande de veiller ſur les faux Apôtres, *(c)* qui ſemoient une nouvelle doctrine dans Ephéſe, & dans l'Aſie, & qui par une vaine affectation de ſubtilité & de ſcience, répandoient l'héréſie & l'erreur parmi les Fidéles. Il lui donne des avis importans pour le choix & l'ordination des Evêques, des Prêtres & des Diacres, pour le gouvernement des veuves, pour le jugement des Prêtres, & pour la conduite de toutes ſortes de perſonnes. Il l'avertit qu'Hyménée & Aléxandre ont fait naufrage dans la foi, & qu'il les a livrez à ſatan. (*d*).

AN DU M. 4067. de J. C. 67. de l'Ere vulg. 64.

Premiere Epître de S. Paul à Timothée.

Il veut que l'on faſſe des prieres pour les Rois, & pour tous ceux qui ſont élevez en dignité, afin que ſous leur gouvernement, nous menions une vie paiſible dans la pieté & l'honnêteté : Que les hommes prient en tout lieu, élevant des mains pures, ſans colere & ſans contention : Que

(a) 1. *Timot.* I. 3.
(b) *Philipp. XI.* 24.
(c) 1. *Timot. IV.* 2. *&c.*
(d) 1. *Timot. I.* 19. 20.

AN DU M. 4067. de J. C. 67. de l'Ere vulg. 64.

les femmes prient de même, étant vêtuës comme l'honnêteté le demande, ornées de modestie, de chasteté & de bonnes œuvres, & non de vaines parures & de frisures. Il ne permet point aux femmes d'enseigner ni de parler dans l'Eglise; mais il veut qu'elles écoutent les instructions dans le silence, & qu'elles demeurent soûmises à leurs maris: Que les Evêques qu'il ordonnera n'ayent qu'une femme, & qu'ils n'en ayent épousé qu'une avant leur Episcopat; qu'ils ayent bien gouverné leur famille; qu'ils ne soient point Néophytes; qu'ils soient irréprochables dans leurs mœurs: Que les Diacres soient chastes, sinceres, tempérans, éloignez de tout gain honteux; qu'ils conservent le mystere de la Religion dans une conscience pure; qu'ils soient irréprochables, & qu'on les éprouve avant que de les admettre au sacré ministére; qu'ils n'ayent épousé qu'une femme, & qu'ils ayent gouverné leur famille d'une maniere loüable: Que les Diaconesses soient chastes & bien réglées, sobres, exemtes de médisances, & fidéles en toutes choses.

Il ordonne à Timothée (*a*) de vivre de telle maniere, que personne n'ait sujet de mépriser sa jeunesse; mais de se rendre l'exemple & le modéle de son troupeau, dans l'exercice de toutes sortes de vertus; de vaquer à la lecture, à l'exhortation & à l'instruction. Il lui donne des régles de la conduite qu'il doit tenir envers les veuves, les personnes âgées, & celles qui sont

(a) 1. *Timoth. IV.* 12. *&c.*

jeunes. Il veut que les veuves, que l'on choisit pour le service de l'Église, n'ayent pas moins de soixante ans ; qu'elles n'ayent eu qu'un mari ; qu'on leur rende bon témoignage de leurs bonnes œuvres ; qu'elles ayent exercé l'hospitalité ; qu'elles ayent lavé les pieds des Saints ; qu'elles ayent secouru les affligez ; qu'elles ayent bien élevé leurs enfans : mais il défend d'admettre en ce nombre les jeunes veuves ; car après avoir mené une vie molle dans le service de Jesus-Christ, elles veulent se remarier : Que les Prêtres qui gouvernent bien, soient doublement honorez, ou récompensez ; particulierement ceux qui travaillent à la prédication & à l'instruction. Il dit à Timothée qu'il ne doit point recevoir d'accusation contre un Prêtre, sinon sur la déposition de deux ou trois témoins. Il lui recommande de n'imposer légerement les mains à personne, de peur de se rendre coupable des péchez d'autrui ; de reprendre devant tout le monde, ceux qui seront coupables de crimes, afin que les autres en ayent de la crainte ; de ne pas continuer à ne boire que de l'eau, mais d'user d'un peu de vin, à cause de la foiblesse de son estomach, & de ses fréquentes maladies. Enfin il exhorte Timothée à garder fidélement le dépôt de la foi, qui lui a été confié, fuyant les profanes nouveautez de paroles, & toute doctrine contraire, qui porte faussement le nom de science. Voilà les principaux points de discipline que l'on remarque dans l'Epître à Timothée.

AN DU M. 4067. de J. C. 67. de l'Ere vulg. 64.

Saint Paul étant en Macedoine, resolut de passer

Epître de Saint Paul à Tite.

AN DU M. 4067. de J. C. 67. de l'Ère vulg. 64.

l'hyver à Nicople, (*a*) soit qu'on entende la ville de ce nom qui étoit dans l'Epire, sur le golphe d'Ambracie, ou celle de Thrace, à l'entrée de la Macédoine, sur le fleuve Nessus. Il étoit peut-être déja en cette ville, (*b*) lorsqu'il écrivit à Tite de l'y venir trouver, après qu'il lui auroit envoyé Tychique ou Artemas en Créte, pour prendre sa place, & pour gouverner en son absence les Fidéles de cette Isle. Comme la principale fonction que saint Tite devoit faire dans l'Isle de Créte, étoit d'y ordonner des Evêques, (*c*) saint Paul lui marque les qualitez que doit avoir un Evêque; qu'il soit irréprochable; qu'il n'ait épousé qu'une femme; que ses enfans soient fidéles, & non accusez de débauche & de désobéïssance: Que l'Evêque soit irréprehensible, comme étant le premier ministre de la Maison de Dieu; qu'il ne soit ni altier, ni colere, ni sujet au vin, ni violent, ni porté à un gain honteux; qu'il aime à exercer l'hospitalité; qu'il soit affable, sobre, saint, juste, tempérant, fortement attaché aux veritez de la foi; afin qu'il soit capable d'exhorter les Fidéles, & de convaincre les opiniâtres, qui s'opposent à la verité.

Saint Paul exhorte Tite à prendre beaucoup d'autorité sur les Crétois, à les traiter avec force, à les reprendre avec séverité; parce que ceux de cette Isle sont accusez d'être ordinairement menteurs, méchans, paresseux, gourmands. Il lui

(a) *Tit. CXI. 12.*
(b) *Hieronym. in Tit. 1.*
(c) *Tit. I. 5.*

donne divers avis pour les vieillards, les femmes âgées, les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe, & les esclaves. Comme il y avoit dans l'Isle beaucoup de Juifs qui s'étoient convertis, & qui étoient toûjours fort entêtez de leurs cérémonies, saint Paul veut que Tite les exhorte à quitter leur entêtement, à mépriser les fables Judaïques & les traditions humaines; qu'il leur enseigne que la distinction des viandes ne subsiste plus; que tout est pur pour ceux qui sont purs. Il dit de plus à Tite de se séparer d'un héretique après une premiere & seconde correction, & d'exhorter les Fidéles à la paix, & à la soumission aux puissances temporelles. Il lui recommande de faire conduire Apollon & Zené, qu'il avoit apparemment laissez avec lui; en sorte que rien ne leur manque dans leur voyage. Telle est l'Epître à Tite.

AN DU M. 4067. de J. C. 67. de l'Ere vulg. 64.

Gessius Florus est fait Gouverneur de Judée.

Agrippa ôta la souveraine Sacrificature à Jesus fils de Gamaliel, (*a*) & la donna à Matthias fils de Theophile, sous lequel la guerre commença deux ans après; sçavoir, en l'an 66. de l'Ere vulgaire. Albin après avoir gouverné la Judée pendant environ deux ans, fut rappellé par Néron, qui envoya en sa place Gessius Florus, qui étoit de Clazoméne en Ionie, (*b*) & qui avoit pour femme une nommée Cléopatre, qu'il amena avec lui, & qui lui avoit fait obtenir ce gouvernement par la faveur de Popée, qui avoit de l'affection pour elle. Albin ayant appris que Gessius Florus

(a) *Antiq. l. 20. c. 8.*

(b) *Antiq. l. 20. c. 9. & de Bello, lib. 2. c. 24.*

An du M. 4067. de J. C. 67. de l'Ère vulg. 64.

venoit pour lui ſucceder, fit executer, pour faire plaiſir au peuple de Jéruſalem, les priſonniers dont les crimes étoient trop noirs & trop connus. Il donna la liberté à ceux d'entre les voleurs & les aſſaſſins, qui purent contenter ſon avarice, & ne retint dans les priſons, que ceux qui n'eurent pas le moyen de lui fournir de l'argent.

Geſſius Florus étant entré dans ſon gouvernement, ſe conduiſit avec ſi peu de ménagement, il abuſa ſi inſolemment de ſon pouvoir, qu'il effaça les crimes de ſon prédeceſſeur, & qu'il le fit en quelque ſorte regretter. Au moins Albin ſe cachoit-il pour faire le mal; & Florus en faiſoit vanité. Il avoit dépoüillé tout ſentiment d'humanité & de pudeur. Tout gain, grand ou petit, caché ou viſible, lui étoit bon. Il ruinoit les villes & les pays entiers. Il partageoit même avec les voleurs, & leur vendoit à prix d'argent l'impunité de leurs crimes. Il agiſſoit non comme un Magiſtrat envoyé pour gouverner un peuple, mais comme un bourreau envoyé pour punir des criminels.

Ainſi il n'eſt pas étrange que les Juifs, pouſſez à bout par tant de maux, ſe ſoient enfin ſoûlevez contre les Romains. Pluſieurs d'entr'eux quitterent le pays, & allerent s'établir dans d'autres Provinces, laiſſant divers cantons de la Judée tout déſerts. Les autres commencerent à ſe déclarer ouvertement contre le gouvernement des Romains; & Florus au lieu d'arrêter la révolte, & de l'étouffer dans ſes commmencemens, étoit bien-aiſe de les contraindre à prendre les armes, ſoit

pour

pour avoir le plaisir de les voir périr tous à la fois, soit parce qu'il n'avoit que cette voye pour se mettre à couvert de la conviction & de la punition de ses crimes.

An du M. 4067. de J. C. 67 de l'Ere vulg. 64.

Chap. VII. Neron fait mettre le feu à la ville de Rome.

Pendant que la Judée étoit agitée par tant de troubles, & que tout y étoit disposé à la rebellion, l'Empereur Néron fut soupçonné d'avoir fait mettre le feu à la ville de Rome. (*a*) Cet embrasement commença le dix-neuf de Juillet, qui étoit le même jour auquel Rome avoit autrefois été brûlée par les Gaulois. L'incendie dura six jours & six ou sept nuits ; & après avoir été arrêté, parce que l'on abattit plusieurs maisons pour le couper, il se ralluma encore : en sorte que l'on compte qu'il dura neuf jours. De quatorze quartiers dont la ville étoit composée, il en réduisit trois entierement en cendres, & ne laissa des sept autres que quelques restes de maisons. Il y périt une infinité de personnes ; & ceux qui échapperent, eurent pour retraite les tombeaux, & quelques mauvais logemens hors la ville. L'on remarqua que les soldats destinez à remedier à ces sortes d'accidens, & des Officiers de Néron empêchoient par des menaces ceux qui travailloient à éteindre le feu, & l'augmentoient eux-mêmes, disant qu'ils étoient bien avoüez pour cela ; soit qu'ils le fussent en effet, soit qu'ils le feignissent pour voler plus librement. Néron étoit alors à Antium, à une journée de Rome ; & il n'en revint que lorsqu'il

(a) *Vide Dion. l. 62. Tacit. Annal. l. 15. c. 37. 38. 39. Sueton. in Nerone.*

AN DU M. 4067. de J. C 67. de l'Ére vulg. 64.

apprit que le feu approchoit du palais, qui en fut enfin consumé. Alors il monta sur une haute tour, d'où il voyoit fort bien tout l'embrasement, & là en habit de joueur de lyre, il se mit à chanter un poëme qu'il avoit fait sur l'embrasement de Troye.

Toutes ces circonstances firent croire que c'étoit lui-même, qui étoit auteur de cet embrasement; soit qu'il s'y fût porté par une pure brutalité, ou par la curiosité de voir un évenement si étrange; ou enfin par la vanité de vouloir avoir l'honneur de rebâtir Rome, & de la rendre plus belle. Il fit ce qu'il put pour persuader qu'il n'avoit aucune part à cet incendie : il s'appliqua à soulager & à loger le peuple; il travailla à rebâtir la ville; il se chargea de nettoyer les ruines, & de faire emporter toutes les démolitions. Malgré tout cela, le peuple Romain s'opiniâtra à mettre cet embrasement sur son compte. Néron s'efforça inutilement de le détourner sur les Chrétiens : mais ceux-mêmes qui n'aimoient pas les Chrétiens, les regarderent avec compassion, comme des victimes de la cruauté de Néron, & comme portant la peine d'un crime qui leur étoit étranger.

Ce cruel Empereur fit d'abord arrêter ceux qui passoient publiquement pour Chrétiens; & par le moyen de ces premiers, on en découvrit un grand nombre d'autres, qui furent condamnez, non pas tant comme coupables de l'embrasement, que comme victimes de la haine du genre humain, dit Tacite. C'est la fausse idée que les Payens s'étoient faite des Chrétiens. Ils leur imputoient les

AN DU M. 4067. de J. C. 67. de l'Ere vulg. 64.

plus grands crimes, & les actions les plus détestables. On insulta même à leur mort, & ils servirent de jouet & de divertissement au peuple. On en couvrit quelques-uns de peaux de bêtes, pour les faire déchirer par les chiens ; on en attacha d'autres à des croix, & on en fit perir d'autres par les flammes, en les faisant brûler durant la nuit, comme pour servir de flambeaux, & de lumieres. (a) Les jardins de Néron servirent de théâtre à ce spectacle. Il y representoit en même-tems les jeux du cirque, où il paroissoit lui-même en habit de cocher, conduisant des chariots.

Ce fut apparemment ensuite des accusations formées contre les Chrétiens à l'occasion de l'embrasement de Rome, que l'on fit des Loix, & qu'on publia des Edits qui défendoient d'embrasser la Religion Chrétienne ; & cela non-seulement dans la ville de Rome, mais aussi dans tout l'Empire. On trouve divers Martyrs, que l'on croit avoir souffert dans cette persécution ; comme saint Paulin Evêque & Patron de Luques, martyrisé à Pise ; saint Torpete, que l'on croit avoir souffert dans la même ville ; saint Romain Evêque de Népi ; saint Gervais & saint Protais. Saint Nazaire & saint Celse furent aussi martyrisez à Milan sous Néron. On met à Ravenne dans le même tems saint Vital & sainte Valerie, pere & mere des saints Gervais & Protais : mais on n'a rien de bien certain sur les particularitez de leur martyre, & on ne doute pas qu'il n'y en ait eu beaucoup d'autres en differens endroits.

(a) Voyez *Tacit. Annal. l. 15. c. 44. Baron. an. 66. &c.*

An du M. 4068. de J. C. 68. de l'Ere vulg. 65.

Prodiges & présages de la guerre des Juifs.

La Pâque des Juifs étoit le 8. d'Avril.

Cependant tout se préparoit à la guerre dans la Judée ; & ce malheur fut présagé par divers prodiges rapportez par Joseph. (*a*) Ils arriverent le jour de la Fête de Pâques, l'année qui préceda immediatement la guerre. Sur les trois heures après minuit, le Temple parut durant une demie-heure tout éclairé comme en plein jour ; ce qui fut expliqué par les plus judicieux comme un présage du feu, qui le consuma quelques années après. En la même Fête, une porte d'airain, qui fermoit le Temple interieur, apparemment le parvis des Prêtres, ou plûtôt le Saint, (*b*) & qui étoit si pesante, que vingt hommes avoient peine à la fermer le soir, se trouva ouverte d'elle-même à minuit. On jugea que Dieu menaçoit par-là d'ouvrir son Temple à ses ennemis.

Le vingt-un du mois de May suivant, un peu avant le coucher du soleil, on vit en l'air dans tout le pays des chariots, & comme des bataillons de soldats, traverser les nuës & se répandre autour des villes du pays, comme pour les assiéger. Les Livres des Maccabées (*c*) nous marquent à peu près les mêmes Phénoménes avant la persécution d'Antiochus Epiphanes. A la Fête de la Pentecôte, qui étoit le vingt-huit du même mois de May, les Prêtres étant entrez la nuit dans le Temple interieur, (c'est-àdire dans le Saint) selon leur coûtume, pour les fonctions de leur

(a) *De Bello, l. 6. c. 31. p. 960.*

(b) *Joseph. de Bello, l. 6. c. 6. in Gr. 18. p. 917.* dit que la porte du Saint avoit des battans de cinquante-cinq coudées de haut, & de seize de large, tout couverts d'or, &c.

(c) 2. *Macc. V.* 1. 2.

ministere ; apparemment pour y allumer les lampes, & pour y offrir le parfum, ils entendirent d'abord comme un tremblement & comme le bruit de personnes qui se remuent, & ensuite une voix qui cria subitement : *Sortons d'ici.* C'étoit, à ce qu'on croit, les Anges, (*a*) qui menaçoient de quitter ce saint lieu, & d'abandonner les Juifs, s'ils ne se convertissoient au Seigneur.

An du M. 4068. de J. C. 68. de l'Ere vulg. 65.

Joseph (*b*) dit qu'il parut aussi une cométe pendant un an, & qu'on vit sur Jérusalem un astre, ou un méteore extraordinaire, ayant la forme d'une épée. Mais l'endurcissement & l'aveuglement des Juifs étoient tels, que rien de tout cela ne les frappoit. Trompez par des imposteurs qui flattoient leurs passions, ils donnoient à tous ces signes des interpretations favorables. Ils se flattoient que tout le mal qu'ils pouvoient présager, se tourneroit contre leurs ennemis. Ce qui contribua le plus à les tromper, dit Joseph, & à les engager à prendre les armes pour s'affranchir du joug des Romains, ce furent les oracles de l'Ecriture, qui leur promettoient qu'en ce tems-là il sortiroit de leur nation un Prince qui auroit l'empire de l'univers. Cet Historien en voulut faire l'application à Vespasien. Mais les prophéties étoient pleinement accomplies dans la personne de Jesus-Christ, dont l'empire commençoit dès-lors à s'étendre par tout le monde ; en sorte qu'il eut bientôt une infinité d'adorateurs, qui lui furent assujettis par la foi dans toutes les parties de l'univers.

(a) *Chrysost. in Joan. homil. 64.* | (b) *Joseph. de Bello, l. 6. c. 31. p. 960.*

An du M. 4068. de J. C. 68. de l'Ere vulg. 65.

Seconde Epître de S. Pierre.

Vers ce tems-là Dieu révela à saint Pierre que le tems de sa mort approchoit, (*a*) & qu'il suivroit bien-tôt Jesus-Christ son Maître, au supplice de la croix. Ainsi ce saint Apôtre sçachant qu'il étoit prêt de quitter son corps mortel, voulut profiter du peu de tems qui lui restoit, pour réveiller les Fidéles, & les faire souvenir des veritez qu'il leur avoit enseignées; & afin qu'après sa mort ils pûssent se les remettre souvent dans l'esprit, il voulut leur en laisser un abregé par écrit. C'est ce qui le détermina à écrire sa seconde Lettre. Elle est adressée aux mêmes Fidéles à qui il avoit déja écrit sa premiere Epître, comme on l'infere de ces paroles: (*b*) *Voici la seconde Lettre que je vous écris.* Or il avoit addressé sa premiere Epître aux Fidéles *de la dispersion du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie & de la Bithynie.* Il parle principalement aux Chrétiens convertis du Judaïsme: mais il y a aussi quelques traits, qui semblent regarder les Gentils convertis.

Nous croyons qu'il l'écrivit de Rome, & apparemment après cette apparition qu'il eut comme il sortoit de cette ville, pour se dérober à la persécution de Néron. Jesus-Christ lui apparut comme il étoit déja à la porte de Rome; & saint Pierre étonné lui ayant demandé: (*c*) *Seigneur où allez-vous?* Jesus-Christ lui répondit: *Je viens à Rome pour y être crucifié de nouveau.* A ces paroles Pierre comprit qu'il devoit bien-tôt consommer son

(a) 2. *Petr. I.* 14. 15. *&c.*
(b) 2. *Petr. CXI.* 1.
(c) *Origen. G. L. in Jo an.t.* 21. *p.* 218. & 198. *Ambros. serm.* 68. *&c.*

ſacrifice, & accomplir la parole que le Sauveur lui avoit dite : (*a*) *Vous ne me pouvez ſuivre à préſent ; mais vous me ſuivrez une autre fois.* Et ailleurs : (*b*) *Lorſque vous étiez jeune, vous vous ceigniez & vous alliez où vous vouliez : mais lorſque vous ſerez vieux, un autre vous ceindra & vous menera où vous ne voudrez pas :* marquant par-là le genre de mort qu'il devoit ſouffrir. C'eſt ce qui fait dire à ſaint Pierre dans ſon Epître, qu'il eſt prêt de quitter ce monde, ainſi que Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt le lui a revelé.

AN DU M. 4068. de J. C. 68. de l'Ere vulg. 65.

Dans cette Lettre il montre la néceſſité des bonnes œuvres pour le ſalut. Il exhorte les Fidéles à être en garde des faux Docteurs, qui corrompoient la ſainte Doctrine, & ſcandaliſoient l'Egliſe par leurs mauvais exemples. Il les exhorte à perſéverer dans la doctrine des Apôtres. On croit qu'il en veut principalement aux Diſciples de Simon le Magicien & aux Nicolaïtes, qu'il dépeint comme des gens qui ne cherchoient qu'à ſéduire, (*c*) qui ne ſuivoient que leurs deſirs déréglez, qui nioient la réſurrection, les promeſſes, & le jugement de Dieu. Il parle avec éloge de ſaint Paul & de ſes Epîtres, dans leſquelles il dit qu'il y a des choſes difficiles à entendre, dont quelques mauvais eſprits abuſoient, ainſi que des autres Ecritures, pour ſoûtenir leurs erreurs. (*d*) Quelques Peres (*e*) ont douté que

(a) *Joan. XIII.* 36.
(b) *Joan. XXI.* 18. 19.
(c) 2. *Petr. CXI.* 3. 4.
(d) 2. *Petr. CXI.* 15. 16.
(e) *Vide Hieronym. de Viris illuſtr. c.* 1. *& Greg. Mag. in Ezech. homil.* 18. *Origen. in Joan. p.* 88. *Euſeb. Hiſt. Eccl. l.* 3. *c.* 3. *&* 25. *&c.*

An du M. 4068. de J. C. 68. de l'Ere vulg. 65.

cette Epître fût de saint Pierre, & ont contesté sa canonicité : mais les plus anciens l'ont citée comme Ecriture divine ; & saint Jude lui-même dans son Epître (*a*) en allégue quelques passages, comme ayant été dits par les Apôtres de Notre-Seigneur Jesus-Christ.

Chap. VIII. S. Paul vient à Rome pour la derniere fois.

Vers le même tems saint Paul alla aussi à Rome. Il passa par l'Asie, comme il l'avoit promis à Timothée. (*b*) Il vint à Troade, & logea chez Carpe, où il laissa un manteau & quelques Ecrits. (*c*) Il visita Timothée à Ephése, (*d*) vint à Milet, où il laissa Trophime malade. (*e*) Il passa par Corinthe, où Erasme, l'un de ses Disciples, demeura. Enfin il arriva à Rome, (*f*) où il trouva saint Pierre. Ils commencerent l'un & l'autre avec une nouvelle ferveur, à annoncer Jesus-Christ aux Juifs & aux Gentils, & Dieu répandit sur leur prédication une bénédiction si abondante, qu'ils convertirent plusieurs personnes. On compte entre autres une concubine de Néron, (*g*) que saint Paul convertit, & qui quitta tous ses honteux commerces. L'Empereur ne pouvant souffrir le progrès que la Religion Chrétienne faisoit à Rome, fit mettre les deux Apôtres en prison.

Plusieurs Anciens (*h*) ont aussi attribué l'em-

(a) *Jud.* ℣. 17. 18. comparé à 2. *Petr. CXI.* 5.

(b) 1. *Timoth. XI.* 14.

(c) 2. *Timot. IV.* 13.

(d) 2. *Timot.* 1. 4. *& IV.* 20.

(e) 2. *Timot. IV.* 20.

(f) *Euseb. l.* 2. *c.* 25. *Aster. homil.* 8. *Ambros. serm.* 68.

(g) *Chrysost. in Acta. homil.* 46. *& in Vitup. vit. Monast. l.* 1. *c.* 4.

(h) *Vide Constit. l.* 6. *c.* 9. *Arnob. l.* 2. *p.* 50. *Maxim. Tyr. homil.* 54. *Greg. Turon. Hist. Fr. l.* 1. *alii passim.*

prisonnement

prisonnement & la mort des deux Apôtres à la victoire qu'ils remporterent sur Simon le Magicien. Cet impie prétendant qu'il étoit le Christ, & voulant montrer que comme Jesus-Christ il pouvoit monter au Ciel, se fit élever en l'air par deux démons, dans un chariot de feu, se servant pour cela des secrets de sa magie. Tout le peuple qui étoit present, le regardoit déja comme une Divinité, & le suivoit des yeux avec de grandes acclamations : mais les Apôtres saint Pierre & saint Paul s'étant mis en priere, l'imposteur fut abandonné de ses démons, tomba par terre, & se cassa les jambes. On l'emporta en un endroit de la ville nommé Brunda, où ne pouvant survivre à sa honte & à son désespoir, il se précipita du haut de sa maison, & mourut miserablement. Plusieurs de ceux qui furent présens à cet événement, se convertirent. Les autres demeurerent dans leur endurcissement.

AN DU M. 4068. de J. C. 68. de l'Ere vulg. 65.

On prétend que Néron étoit present à ce spectacle, (*a*) & qu'il fut témoin de la honte de Simon, qu'il favorisoit ; & on rapporte à cela ce que raconte Suétone, (*b*) que dans des jeux publics, un homme entreprit de voler en présence de l'Empereur ; mais que dès le premier effort, il tomba par terre, & que son sang réjaillit jusques sur la loge, où ce Prince étoit placé pour le regarder. Plusieurs Romains prétendoient que le jeûne que l'on observoit le Samedi dans l'Eglise de Rome, étoit institué en mémoire de ce que

(a) *Philastr. c. 29.* | (b) *Sueton. in Nerone, c. 19.*

An du M. 4068. de J. C. 68 de l'Ere vulg. 65.

ſaint Pierre ayant à combattre Simon le Magicien le Dimanche, jeûna le Samedi précédent avec tous les Fidéles. Mais on ne convenoit pas à Rome même de la cauſe de l'inſtitution de ce jeûne. (a)

Ce ne fut donc apparemment qu'après la chûte & la mort de Simon le Magicien, que ſaint Pierre & ſaint Paul furent enfermez dans une même priſon. On leur attribuë durant qu'ils étoient en cet endroit, diverſes converſions. Il y avoit huit mois qu'ils y étoient lorſqu'ils convertirent ſaint Proceſſe & ſaint Martinien, qui étoient les principaux de leurs gardes, & quarante-ſept autres perſonnes, qui ſouffrirent toutes le martyre : (b) mais on ne ſçait pas exactement les particularitez de leur mort. Saint Paul dans ſa ſeconde Epître à Timothée, écrite de ſa priſon à Rome, lui dit (c) que dans ſa premiere juſtification, il avoit été abandonné de tout le monde ; mais que Dieu l'avoit ſecouru, & fortifié, afin que par ſon moyen la prédication de la verité continuât à ſe manifeſter parmi les Gentils ; & que le Seigneur l'avoit délivré de la gueule du lion, c'eſt-à-dire, de la colere de Néron. Mais il ne fut pas pour cela abſolument garanti du danger ; Dieu ne differa ſa mort que pour augmenter ſon mérite.

La priſon ne put rallentir l'ardeur de ſon zéle. Il continua à inſtruire cette concubine de Néron, dont on a deja parlé, & il convertit auſſi un échanſon du même Prince. (d) Alexandre, ouvrier

(a) *Vide Aug. Ep.* 86.

(b) *Vide Bolland.* 14. *Mart. p.* 343. *Surius* 2. *Jul.*

(c) 2. *Timot. IV.* 16.

(d) *Chryſoſt. contra Vituperat vit. Mon. l. c.* 4.

en cuivre, apparemment le même qu'il avoit excommunié quelque tems auparavant, (*a*) s'opposoit à lui, & lui faisoit beaucoup de peine: (*b*) Tous les Asiatiques qui étoient à Rome, au lieu de l'assister, s'éloignoient de lui. (*c*) Mais Dieu le consola, en lui envoyant Onésiphore, qui étant venu d'Asie, & ayant beaucoup cherché saint Paul, le trouva enfin, & l'assista de tout son pouvoir. (*d*)

AN DU M. 4068. de J. C. 68. de l'Ere vulg. 65.

Epître de saint Paul aux Ephesiens.

Vers ce même tems l'Apôtre écrivit son Epître aux Ephésiens. On croit avec assez de vrai-semblance, que cette Lettre étoit circulaire par toutes les Eglises d'Asie, & on remarque que dans d'anciens Exemplaires (*e*) le nom de la ville, à laquelle elle devoit être adressée, n'étoit pas rempli, & qu'on y lisoit simplement : *Paul Apôtre de Jesus-Christ, . . . aux Saints qui sont, . . . & aux Fidéles, &c.* Marcion (*f*) la citoit sous le nom d'Epître aux Laodicéens. L'Apôtre loue d'abord la foi & la charité des Fidéles ausquels il écrit. Il leur parle à fonds des mysteres de notre rédemption, & de notre justification par les mérites de Jesus-Christ. Il parle aussi de la prédestination & de la vocation des Gentils; de la réunion des Juifs & des Gentils en un seul corps, dont Jesus-Christ est le Chef; de la gloire & de l'élevation de ce divin Chef au-dessus de toutes les créatures, tant spirituelles que corporelles. Il

(a) 1. *Timot. I.* 20.
(b) 2. *Timot.* 4. 14.
(c) 2. *Timot. I.* 15.
(d) 2. *Timot. I.* 16.
(e) *Basil. l. 2. advers. Eunom. Vide & Hieronym. in Ephes.* 1.
(f) *Vide Tertull. l.* 5. *contra Marcion, c.* 17.

AN DU M. 4068. de J. C. 68. de l'Ère vulg. 65.

y combat les Juifs & les Chrétiens hébraïzans, qui témoignent trop d'attachement pour les cérémonies légales. Il y attaque les Disciples de Simon le Magicien, & les autres heretiques de ce tems-là, qui prenoient le nom de Gnostiques. Enfin il employe une grande partie de sa Lettre, à donner aux Ephésiens d'excellens préceptes de morale, pour vivre chrétiennement dans toutes sortes de conditions & d'états. Il finit en leur demandant leurs prieres, afin que Dieu lui donne le courage, la force & la liberté, pour annoncer l'Evangile, malgré les oppositions & les persécutions des méchans. La Lettre fut envoyée par Tichique, qu'il appelle son cher frere, le fidéle Ministre du Seigneur, & son compagnon dans le service de Dieu. Il le recommande aux Ephésiens dans les mêmes termes, dont il se sert dans l'Epître aux Colossiens.

Seconde Epître à Timothée.

Quelque tems après, saint Paul écrivit sa seconde Epître à saint Timothée. L'Apôtre étoit alors dans les liens, & si asûré de son martyre, qu'il se consideroit déja comme une victime prête à être immolée, & sur laquelle on a déja fait les libations & les aspersions ordinaires. (*a*) Saint Chrysostome (*b*) considere cette Epître comme le testament & la déclaration des dernieres volontez de saint Paul. Saint Timothée étoit en Asie, & peut-être à Ephése, lorsque saint Paul lui écrivit. Il le prie de le venir trouver promptement, & avant l'hyver, d'amener avec lui Jean Marc, &

(a) 2. *Timot. IV.* 6. 8. 18. | (b) *Chrys. hom. IX. in 2. Tim. p.* 615.

de lui apporter l'habit & les Livres qu'il avoit laiſſez chez Carpe, en paſſant à Troade.

AN DU M. 4068. de J. C. 68. de l'Ere vulg. 65.

Il lui parle de la chûte de Démas, qui s'étant laiſſé aller à l'amour du ſiecle, s'étoit ſéparé de lui, & s'en étoit allé à Theſſalonique. Il lui dit que Philete & Hymenée avoient abandonné la foi, & avoient ſeduit pluſieurs perſonnes, aſsûrant que la reſurrection étoit déja faite. Il fait mention de Loïde ayeule, & d'Eunice mere de Timothée, qui avoient élevé ce cher Diſciple dans la pieté, & dans l'étude des ſaintes Lettres dès ſon enfance. Il l'exhorte à la lecture des Ecritures inſpirées, qui ſont propres à inſtruire, à corriger & à reprendre. Il l'encourage à demeurer ferme au milieu des perſecutions, & des traverſes qu'on lui ſuſcitoit; il l'avertit de ranimer dans lui-même le Saint-Eſprit, qu'il avoit reçû dans ſon ordination; il lui donne divers avis ſur les faux docteurs & les Hérétiques de ce tems-la, qui ſont les Simoniens & les Nicolaïtes. Il lui dit de n'oublier jamais ce qu'il a appris de lui, & de ne pas s'étonner ſi quelques-uns s'écartent de la verité; mais de continuer à la prêcher avec force, & de s'oppoſer à ceux qui la combattent, & qui ne cherchent que des nouveautez, propres à chatoüiller leurs oreilles, & à flatter leurs paſſions. A la fin de la Lettre, il ſaluë ſaint Timothée de la part d'Eubule, de Pudent, de Lin, de Claudie, anciens Chrétiens de Rome, que Timothée avoit pû connoître dans le premier voyage qu'il y fit, en l'an 62. de l'Ere vulgaire.

Les Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul cou-

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Mort des Apôtres saint Pierre & S. Paul.

ronnerent enfin leur vie & leurs travaux par un glorieux martyre, tous deux dans la ville de Rome, (*a*) & en un même jour, sçavoir le 29. Juin. On croit qu'ils furent foüettez avant que d'être executez, & on montre encore à Rome des Colonnes, où on dit qu'on les attacha. Ils furent menez ensemble hors de la ville par la porte d'Ostie. Prudence dit qu'ils souffrirent dans un même lieu, vers un marais qui étoit le long du Tibre. (*b*) Saint Pierre fut crucifié, ou attaché à un poteau, la tête en bas, comme il l'avoit demandé lui-même aux exécuteurs. (*c*) Ce fut ou pour augmenter encore la douleur de ce supplice, ou pour témoigner qu'il ne se croyoit pas digne de prétendre à la gloire de Jesus-Christ, (*d*) qui avoit été crucifié à la maniere ordinaire, la tête en haut. Il fut enterré au lieu nommé, Vatican.



Saint Paul fut martyrisé au lieu appellé, Aux Eaux Salviennes. (*e*) Il eut la tête tranchée, (*f*) & fut enterré sur le chemin d'Ostie. Saint Gregoire le Grand (*g*) raconte comme une chose certaine, qu'après que les deux Apôtres eurent été martyrisez, il y eut quelques Chrétiens d'Orient, qui voulurent transporter leurs corps

(a) Voyez Baron. an. 69. §. 8. Tillemont, Note 36. sur S. Pierre.

(b) *Prudent. de Martyr.* 12. *p.* 144.

(c) *Euseb. l.* 3. *c.* 1. *Nyssen. de Beat. vit. orat.* 8. *Prudent. Aster. Chrysost. alii.*

(d) *Vide Ambros. in Psal.* 118. *p.* 1079. *Thodoret. de Charitate, t.* 4. *p.* 689. *Aug. serm.* 203. *c.*

(e) *Greg. Mag. l.* 12. *Ep.* 9.

(f) *Petr. Alex. can.* 9. *Euseb. l.* 2. *c.* 25. *Hieronym. de Viris Illustr. c.* 5. *Chrys. in* 2. *Timot. IV.* 16. *homil. X. Prudent. de Mart.* 12.

(g) *Gregor. Mag. l.* 3. *Ep.* 30.

en leur pays, & qui les porterent en effet jusqu'aux Catacombes, à deux milles de Rome; mais que voulant les emporter plus loin, ils en furent empêchez par une grande quantité d'éclairs & de foudres. Alors les Chrétiens de Rome étant sortis de la ville, prirent les corps des Apôtres, & apporterent celui de saint Pierre au Vatican, & celui de saint Paul sur le chemin d'Ostie : l'on y voit encore aujourd'hui leurs tombeaux, qui ont été dans tous les siecles l'objet de la véneration des Fidéles de Rome & de toutes les parties du monde.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

CHAP. IX. Successeurs de S. Pierre dans le Siége de Rome.

Saint Pierre eut pour successeur dans le siége de Rome, saint Clement, dont saint Paul parle dans l'Epître aux Philippiens, (*a*) & dont il dit que le nom est écrit au livre de vie. Les Apôtres saint Pierre & saint Paul durant leur vie, étant obligez par les besoins de l'Eglise, de sortir souvent de la ville de Rome, y avoient établi en leur place des Evêques ou des vicegerens, qui en leur absence gouvernoient & instruisoient cette Eglise. (*b*) Saint Lin fut, dit-on, ordonné par saint Paul, (*c*) & saint Clement par saint Pierre. (*d*) Saint Clet ou Anaclet reçut aussi l'ordination des Apôtres, (*e*) & eut part au gouvernement de cette Eglise. Mais après la mort des deux Apôtres, il fallut réünir toute l'autorité dans une seule personne, pour éviter les divisions

(a) *Philipp. IV. 3.*
(b) *Epiphan. hæres. 27. c. 6. Rufin. Beda. Baron. Bolland. &c.*
(c) *Constitut. Apost. l. 7. c. 46.*
(d) *Epiphan. hæres. 27. c. 6. Tertull. præscript. c. 32.*
(e) *Rufin. Recogn. pr. p. 398. Baron. an. 69.*

An du M. 4069. de J. C 69. de l'Ere vulg. 66.

& le schisme. C'est pourquoi saint Pierre pour prévenir ces malheurs, déclara peu avant sa mort, saint Clement pour être le successeur de sa chaire & de sa doctrine. (a)

Mais ce saint Pape soit par des motifs d'humilité, ou pour d'autres raisons qui ne nous sont pas bien connuës, ne prit réellement le gouvernement de l'Eglise, qu'après la mort de saint Lin & de saint Clet, (b) autrement Anaclet, ou Anenclet. Saint Lin est reconnu par les Anciens (c) comme successeur immédiat de saint Pierre dans le siege de Rome. On croit que c'est lui dont parle saint Paul dans l'Epître à Timothée, (d) en l'an 65. de Jesus-Christ. Il gouverna douze ans & quelques mois ; & ce fut sous son Pontificat, qu'arriva la ruine de Jérusalem, dont on parlera ci-après. Il mourut vers l'an 78. de Jesus-Christ ; & sa fête se trouve dans quelques Martyrologes Latins le vingt-troisiéme de Septembre. Les Grecs l'honorent le cinquiéme de Novembre.

La secte ou l'héresie de Simon le Magicien ne fut point dissipée par la chûte de cet Héresiarque. Il fut adoré comme un Dieu non-seulement pendant sa vie, mais aussi après sa mort. Saint Justin (e) asſûre que vers le milieu du second siecle, presque tous les Samaritains, & encore quelque peu d'autres en divers pays, le reconnoissoient

(a) *Rufin. Recog. p.* 398.

(b) *Epiphan. hæres.* 27. *c.* 6. *p.* 107. *b. c. d.*

(c) *Iren. l.* 3. *c.* 3. *Euseb. l.* 2. *c.* 2. *Epiphan. hæres.* 27. *c.* 7.

(d) 2. *Timot. IV.* 21.

(e) *Justin. Apol.* 2. *p.* 69. & *Dialog. cum Tryph. p.* 349. *c.*

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

noiſſoient pour le plus grand de tous les Dieux. Les Romains & le Senat même, au rapport des plus anciens & des plus illuſtres Peres de l'Egliſe, (*a*) lui rendirent les honneurs divins, & lui érigerent une ſtatuë dans l'Iſle du Tibre, avec les titres de Saint & de Dieu. (*b*) Il ſe faiſoit repréſenter ſous la figure de Jupiter, & ſon Helene ſous celle de Minerve. (*c*) Saint Clement d'Alexandrie (*d*) dit que ſes ſectateurs l'adoroient encore de ſon tems. Tertullien témoigne qu'il y en avoit encore beaucoup au commencement du troiſiéme ſiecle. (*e*) On connoiſſoit alors ces héretiques ſous le nom de Simoniens, (*f*) ou d'Héleniens. (*g*) Lorſqu'Origénes écrivoit ſon ſecond Livre contre Celſe, au milieu du troiſiéme ſiecle, il dit que cette héreſie étoit reduite au nombre de trente perſonnes au plus; & dans le cinquiéme Livre du même Ouvrage, il avance que l'on n'en trouveroit pas un ſeul.

Mais Origénes n'étoit pas informé de ce qui ſe paſſoit dans les pays éloignez de l'Egypte & de la Paleſtine; car un Auteur qui a écrit ſur le Baptême contre ſaint Cyprien, vers l'an 256. dit que quelques-uns des héretiques deſcendus de Simon, faiſoient paroître du feu au-deſſus de l'eau, lorſqu'ils donnoient le Baptême. Euſebe (*h*)

(a) *Juſtin. Apolog.* 2. *p.* 69. & 91. *Cyrill. Cathech.* 6. *Iren. l.* 1. *c.* 20. *Tertul. Apolog. c.* 13. *Euſeb. l.* 2. *c.* 14. *alii paſſim.*

(b) *Simoni ſancto Deo. Ita Juſtin. Tertull. Cyrill. Jeroſol.*

(c) *Epiphan. hæreſ.* 21. *c.* 3.

(d) *Clem. Alex. Strom. l.* 2. *p.* 383.

(e) *Tertull. de anima, c.* 57.

(f) *Iren. l.* 1. *c.* 20.

(g) *Origen. contra Celſ. l.* 5. *p.* 272.

(h) *Euſeb. l.* 2. *c.* 1.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

au quatriéme siecle, dit qu'il y avoit encore un assez grand nombre de Simoniens: mais ils ne formoient plus de secte, & ne prenoient plus ce nom; ils se mêloient parmi les Catholiques, & recevoient le baptême dans l'Eglise, comme Simon, pour ensuite faire glisser leurs sentimens dans les esprits des simples. Les Apôtres saint Pierre, saint Paul, saint Jean, saint Jacques même, & saint Jude ont souvent attaqué dans leurs Epîtres directement, ou indirectement, les Simoniens, & les autres héretiques de ce tems-la, qui causoient une infinité de maux dans l'Eglise.

Ménandre Disciple de Simon le Magicien.

Ménandre Disciple de Simon, (a) & Heresiarque, étoit natif de la Samarie, du village de Capherataïa. Il parut dès le vivant des Apôtres, & égala, ou surpassa même son maître dans la science de la magie. Tout ce que Simon s'étoit attribué, Ménandre se l'attribuoit aussi. Toutefois il ne prétendoit pas être la souveraine vertu, comme Simon; il disoit qu'elle étoit cachée & inconnuë à tout le monde: mais il se vantoit d'avoir été envoyé du Tout-Puissant pour sauver les hommes. Il enseignoit que les Anges avoient été engendrez par l'intelligence divine; que le monde & le corps même de l'homme avoient été faits par eux; que pour lui, il étoit venu en qualité de Sauveur, donner aux hommes, par le moyen de sa magie, la science nécessaire pour

---

(a) *Vide, si placet, Iren. l. 1. c. 21. Justin. Apolog. 2. Euseb. l. 3. c. 16. Tertull. præscript. c. 46. Theodoret. hæret. l. 1. c. 2. &c.*

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

vaincre les Anges créateurs du monde, que l'on ne peut vaincre, disoit-il, qu'en apprenant sa magie, & en recevant le baptême qu'il donnoit en son propre nom.

Il enseignoit que ce baptême étoit une résurrection, & qu'après l'avoir reçû on devenoit immortel & incorruptible, sans vieillir jamais. Mais nonobstant ces promesses, il y avoit peu de personnes qui s'empressassent de le recevoir. Nul n'osoit se flatter de cette prétenduë immortalité. Ce fut à Antioche où Ménandre s'attira plus de sectateurs. Ils prenoient le nom de Chrétiens, & deshonoroient ainsi la Religion Chrétienne parmi les Payens, qui ne sçavoient pas faire la distinction entre les vrais & les faux Chrétiens. Ceux qui connoissoient mieux les Disciples de Ménandre, les appelloient Ménandriens, ou Ménandrianistes. Il y avoit encore du tems de saint Justin *(a)* quelques-uns de ces heretiques, qui étoient entêtez de la prétenduë immortalité, dont leur maître les flattoit. Les plus fameux Disciples de Ménandre, furent Saturnin & Basilide, dont on pourra parler ailleurs. Les Gnostiques tirerent aussi de lui quelques-unes de leurs impietez.

Apollonius de Thiane vint à Rome vers le tems de la mort de Simon le Magicien. *(b)* Musonius Philosophe Stoïcien y étoit alors, mais en prison, où Néron l'avoit fait mettre, à cause de la conjuration de Pison, dans laquelle il avoit

(a) *Justin. Apolog. 2. p. 70.* c. 8. 13. 14. 15. 16. Fleury, t. I. liv. 2.
(b) *Philostrat. vit. Apollon. l. 4.*

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

été impliqué. Musonius ne voulut pas qu'Apollonius le vînt voir, de peur que cela ne l'exposât. Philolaüs autre Philosophe, l'ayant rencontré à six lieuës de Rome, voulut le détourner d'y entrer, disant qu'il n'y avoit point de sûreté. La plûpart des Disciples d'Apollonius eurent peur, & de trente-quatre il ne lui en resta que huit. Mais cela ne servit qu'à l'encourager davantage à entrer dans la ville, pour faire voir, disoit-il, qu'un vrai Philosophe ne craint rien, & pour considerer de près quel animal c'étoit qu'un tyran. Etant arrivé à Rome, Télesin un des Consuls de cette année, le fit venir, l'interrogea sur son habit, sur sa profession & sur sa maniere de prier les Dieux. L'ayant trouvé sçavant dans la Religion, il lui permit de visiter tous les Temples, & donna ordre aux Sacrificateurs de l'y recevoir. Il lui permit même d'y loger, suivant sa coûtume. Il passoit de l'un à l'autre, disant qu'il étoit juste de rendre ses devoirs à tous les Dieux.

Tigellin, le plus puissant des favoris de Néron, ayant conçû quelque défiance contre Apollonius, fit soigneusement observer toutes ses actions & tous ses discours. Il y eut une éclypse du soleil, & il tonna en même-tems. Apollonius regardant le Ciel, dit : Quelque chose de grand arrivera, & n'arrivera pas. On crut qu'il avoit voulu prédire ce qui arriva trois jours après. Comme Néron mangeoit, la foudre tomba sur la table, & fit tomber la coupe qu'il tenoit déja près de sa bouche. Quelque attentif que fût Apollonius sur ses

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 69.

paroles, il lui échappa enfin quelque raillerie, dont Tigellin prit occasion de le faire accuser, comme ayant manqué au respect dû à l'Empereur. Mais en voulant ouvrir le libelle d'accusation, il trouva un papier blanc, sans aucune écriture; ce qui lui fit soupçonner quelque artifice du démon. Il interrogea Apollonius en secret, & lui demanda comment il jugeoit des Démons & des apparitions des Phantômes : Comme je juge des homicides & des impies, répondit-il, reprochant tacitement ces crimes à celui qui l'interrogeoit.

Comme il étoit encore à Rome, une jeune fille d'une famille Consulaire, étant prête à se marier, parut morte. On la portoit sur un lit à découvert, suivant la coûtume, & son fiancé suivoit en se lamentant. Apollonius s'y rencontra, & dit: Mettez le lit à terre; je ferai cesser vos larmes. Il demanda le nom de la fille, la toucha, & dit quelques paroles tout bas. Alors elle s'éveilla, commença à parler, & s'en retourna à la maison de son pere. Les parens voulurent donner à Apollonius une grande somme d'argent: mais il la refusa, disant qu'il la donnoit en dot à la fille. Ceux mêmes qui étoient présens, n'osoient assûrer qu'elle fût morte : il sortoit encore quelque vapeur de son visage; & il tomba de la rosée, qui put bien la faire revenir de son évanouissement. C'est ainsi que les propres admirateurs d'Apollonius ont rapporté ce prétendu miracle.

CHAP. X. S. Jean l'Evangeliste vient à Ephése.

Cependant malgré la cruauté & les persécutions de Néron, malgré les impostures des Magi-

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

ciens, & malgré le crédit & les discours des Philosophes, la Religion Chrétienne s'augmentoit de plus en plus. Saint Jean l'Evangeliste, après avoir fait auparavant quelques voyages dans l'Asie Mineure, y vint enfin pour y faire sa résidence ordinaire, (*a*) vers l'an 66. de l'Ere vulgaire. Il y a assez d'apparence que Marie Madeleine, qui mourut, dit-on, à Ephese, (*b*) l'y suivit, & s'attacha à lui, comme elle avoit été attachée à Jesus-Christ durant sa prédication. Car hors saint Paul & saint Barnabé, comme on l'a déja remarqué, les autres Apôtres menoient avec eux quelques femmes, pour avoir soin de leurs besoins. (*c*) Saint Jean fixa principalement sa demeure à Ephese, dont saint Timothée avoit été établi Evêque par saint Paul. Mais saint Jean doit être consideré plûtôt comme l'Apôtre & le Maître des Eglises d'Asie, que comme l'Evêque d'une Eglise particuliere. (*d*) Eusebe (*e*) dit que jusqu'à son extrême vieillesse, il alloit dans les Provinces d'Asie, pour y établir des Evêques, & quelquefois même pour mettre dans le Clergé une seule personne, que le Saint-Esprit lui avoit marquée.

Il fut amené dans ce pays par une conduite particuliere du Saint-Esprit, pour y combattre les hérésies des Cérinthiens & des Ebionites, (*f*) qui soûtenoient que Jesus-Christ étoit un pur homme.

(a) *Vide Euseb. hist. Eccl. l.* 5. *c.* 22. *Chrysost. in Ephes. homil.* 1.
(b) *Phot. Cod.* 275.
(c) 1. *Cor. IX.* 15.
(d) *Hieronym. de Viris illustr. c.* 9. *Tertull. in Marcion. l.* 4. *c.* 5.
(e) *Euseb. Hist. Eccl. l.* 3. *c.* 23.
(f) *Epiphan. hæres.* 51.

On rapporte ſur cela (*a*) que cet Apôtre, qui ne ſe baignoit jamais, alla néanmoins une fois au bain, ſoit par une inſpiration particuliere, ſoit pour quelque incommodité : mais ayant appris que Cérinthe étoit dans le bain, il ſe retira promptement, craignant, diſoit-il, que le bain ne tombât, à cauſe de cet ennemi de Dieu & de la verité : ce que ſaint Irenée dit qu'on avoit ſçû de la bouche même de ſaint Polycarpe Diſciple de ſaint Jean.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Héreſie des Cérinthiens.

Puiſque nous avons commencé de parler de Cérinthe, il faut faire ici ſon hiſtoire, & le précis de ſes erreurs, ainſi que des autres héretiques de ce tems là ; comme des Nicolaïtes, dont ſaint Jean parle dans ſon Apocalypſe, & des autres qui tirerent d'eux leur origine, & qui furent connus dans la ſuite ſous le nom géneral de Gnoſtiques. Les Ebionites & les Nazaréens appartiennent à un autre tems ; ils n'ont paru qu'après la ruine de Jéruſalem & du Temple. Théodoret (*b*) remarque en géneral, que l'Egliſe fut troublée dès ſon origine par deux héreſies oppoſées, qui produiſirent chacune pluſieurs ſectes, ou pluſieurs branches. L'une ſortit des Samaritains par Simon le Magicien ; & l'autre tira ſon origine des Juifs par Cérinthe. Le dogme capital de Simon étoit d'établir deux Dieux, ou deux principes ; le Créateur, & un autre au deſſus de lui ; & de ſoûtenir que Jeſus-Chriſt n'avoit paru homme, & n'étoit mort

(a) *Idem. hæreſ. 36. c. 24. Iren. l. 3. c. 3. Euſeb. l. 3. c. 28. Theodoret. hæreſ. l. 2. c. 3.*

(b) *Theodoret. hæretic. Fab. Prolog. p. 188. c.*

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

qu'en apparence. Cérinthe au contraire croyoit l'unité d'un seul Dieu & d'un seul principe, la réalité de la nature humaine en Jesus-Christ, & la verité de sa vie & de sa mort ; mais il nioit sa Divinité, & le croyoit un simple homme. Il étoit d'ailleurs servilement attaché aux céremonies de la Loi, dont il croyoit l'observation nécessaire au salut.

Cérinthe étoit Juif, (*a*) & il demeura longtems en Egypte, où il apprit les Sciences & la Philosophie. Il vint ensuite en Asie, où il forma la secte des Cérinthiens. On assûre qu'il parut dès le tems des Apôtres, & dès l'origine de l'Eglise, & que ce fut lui qui excita les Juifs à murmurer contre saint Pierre, parce qu'il avoit baptisé Corneille ; que ce furent de ces émissaires qui prêcherent à Antioche la nécessité de la circoncision, (*b*) disant que sans cela les Fideles convertis d'entre les Gentils, ne pouvoient être sauvez : ce qui causa beaucoup de trouble dans cette Eglise, & donna occasion à la tenue du Concile de Jérusalem, où les sentimens de Cérinthe & des siens furent rejettez & condamnez. Il y a beaucoup d'apparence que les faux Apôtres, & les mauvais ouvriers, dont saint Paul se plaint si souvent dans ses Epîtres, lesquels vouloient détruire la liberté évangelique, en établissant la nécessité des céremonies de la Loi, étoient des sectateurs de Cérinthe.

L'Eglise Chrétienne ne condamnoit pas absolu-

(a) *Epiphan. hæres.* 28. | (b) *Act. XV.* 1.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

ment la pratique des céremonies legales ; elle permettoit aux Juifs convertis de demeurer, s'ils vouloient, dans leurs usages. Les Apôtres saint Pierre, saint Jacques & saint Jean observoient religieusement les pratiques de la Loi. (*a*) Saint Justin le Martyr (*b*) vers le milieu du deuxiéme siécle, tenoit encore que les céremonies Judaïques n'avoient rien d'opposé au salut. Sulpice Severe (*c*) croit que jusqu'à la ruine entiere des Juifs sous Adrien, les Juifs convertis au Christianisme adoroient Dieu sous l'observation de la Loi. Origenes reconnoît que de son tems il y en avoit parmi les Juifs convertis, qui avoient entierement abandonné la pratique de la Loi céremonielle ; (*d*) mais aussi qu'il y en avoit d'autres qui l'observoient religieusement. Ce n'étoit donc pas précisément dans l'observation de la Loi que consistoit l'hérese de Cérinthe ; c'étoit dans l'obligation qu'il vouloit imposer generalement, tant aux Gentils, qu'aux Juifs convertis, d'observer les céremonies légales, sous peine de damnation. C'est-là ce que l'Eglise a toûjours condamné.

Cérinthe ayant quitté la Judée, fixa sa demeure en Asie. Saint Jean l'Evangeliste l'y suivit, pour le combattre. Les premieres erreurs de cet Heresiarque furent comme le premier degré de sa chûte. Il enseigna que l'Auteur de la Loi de Moyse étoit méchant ; (*e*) Qu'il n'y avoit qu'un seul

(a) *Iren. l. 3. c. 12.*
(b) *Justin. Dial. cum Tryphone, p. 265. 266.*
(c) *Sulpit. Sev. l. 2. hist. p. 149.*
(d) *Orig. in Cels. l. 2. p. 56. &c.*
(e) *Epiphan. hæres. 28. c. 2. Vide & Iren. l. 1. c. 25. l. 3. c. 11. Theodoret. &c.*

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Dieu de l'univers ; mais que ce Dieu n'étoit pas créateur : Que le monde avoit été produit par une puissance fort inferieure aux êtres invisibles, qui n'avoit nulle communication avec eux, & qui n'avoit pas même la moindre connoissance de Dieu. Il donnoit à ce créateur un fils unique, mais né dans le tems, & different du Verbe. Plusieurs Peres, Tertullien, saint Epiphane, saint Augustin & Theodoret, avancent que Cérinthe attribuoit la création du monde à plusieurs Anges & à diverses puissances inferieures. Il disoit que c'étoit d'elles, qu'étoient venues la Loi & les Prophétes : Que le Dieu des Juifs n'étoit qu'un Ange, & même un mauvais Ange, si l'on en croit saint Epiphane.

Il seroit mal-aisé de croire après cela, que les Cérinthiens fussent sincerement persuadez de la nécessité de la Loi, & qu'ils l'observassent fidélement. Il y a beaucoup d'apparence, qu'ils ne l'observoient que par politique, & qu'ils n'en enseignoient la pratique, que pour se mettre à couvert des persécutions que les Juifs & les Payens faisoient aux Chrétiens. Aussi saint Paul parlant des faux Docteurs, (*a*) dit qu'ils n'observent point la Loi ; mais que ce qu'ils en font, n'est que pour avoir occasion de se glorifier dans la chair de ceux à qui ils prêchent, & pour éviter la persecution. (*b*) Et saint Jean (*c*) dans l'Apocalypse, s'éleve contre les blasphêmes de ceux qui se pré-

(a) *Galat. VI.* 12. 13.
(b) *Galat. V.* 11. *VI.* 12.
(c) *Apoc. XI.* 9.

tendoient Juifs, & ne l'étoient point, mais étoient une Synagogue de Satan. Enfin saint Ignace le Martyr (*a*) assûre qu'il y en avoit qui enseignoient le Judaïsme, sans être néanmoins circoncis.

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Pour ce qui regarde Nôtre-Seigneur, Cérinthe séparoit Jesus, comme parle saint Jean; (*b*) il séparoit Jesus du Christ. Il enseignoit que Jesus étoit un pur homme, né comme les autres de Joseph & de Marie; mais qu'il avoit au-dessus de tous les autres hommes, une justice & une sagesse consommées: Que Jesus ayant été baptisé, le Christ du Dieu souverain, c'est-à-dire, le Saint-Esprit, étoit descendu sur lui sous la forme d'une colombe, & lui avoit révelé le Pere, qui étoit encore inconnu: Que c'étoit par la vertu du Christ, que Jesus avoit fait ses miracles: Que Jesus avoit souffert la mort, & étoit ressuscité; mais que le Christ l'avoit quitté dans sa passion, & s'en étoit retourné dans sa plénitude, sans rien souffrir.

Cette plénitude étoit un des mysteres des Cérinthiens, aussi-bien que le silence, la profondeur, (*c*) les êtres invisibles & ineffables au-dessus du Créateur: Grands termes, & qui ne sont propres qu'à étourdir les ignorans. On dit (*d*) que quelques Cérinthiens nioient la resurrection, & que ce sont eux dont parle saint Paul aux Corinthiens, & qui se faisoient baptiser pour les morts. (*e*) C'est principalement ces heretiques,

(a) *Ignat. Ep. ad Philipp.*
(b) 1. *Joan. IV.* 3.
(c) *Iren. l.* 3. *c.* 11.
(d) *Epiphan. hæres.* 28.
(e) 2. *Cor. XV.* 29.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

que saint Jean a eu en vûe de combattre dans son Evangile & dans ses Epîtres. Cérinthe est aussi le premier auteur de l'héresie des Millenaires, (*a*) qui attendoient un regne de mille ans sur la terre après la résurrection.

Histoire des Nicolaïtes.

Nous avons parlé de Nicolas ci-devant, sous l'année de Jesus-Christ 36. de l'Ere vulgaire 33. Les Nicolaïtes qui se vantoient, quoique peut-être faussement, de l'avoir eu pour Chef, soûtenoient que le monde n'a pas été créé de Dieu (*b*) mais qu'il est l'ouvrage de certaines puissances superieures. L'adultére & les viandes immolées aux Idoles, passoient parmi eux pour des choses indifferentes. Ils mangeoient de ces viandes après les avoir exorcisées, & donnoient la paix aux fornicateurs huit jours après leur peché. La communauté des femmes, & toutes sortes de libertinages & d'infamies étoient permises parmi eux. Ils ne faisoient nul scrupule de toutes les superstitions du Paganisme. Ils avoient inventé certains noms barbares d'Anges & de Puissances, pour étonner leurs auditeurs, & pour épouvanter les simples. Ils s'autorisoient d'un mauvais Livre, qui étoit apparemment l'Ouvrage de Cerinthe, ou de quelqu'un de ses Disciples. Saint Clement d'Alexandrie (*c*) en a cité quelques paroles, par lesquelles on voit qu'ils attribuoient leurs infamies à Dieu même.

(a) *Euseb. l. 3. c. 28. ex Dion. Alex. & Caio. Theodoret. hæret. Fab. l. 2. c. 3.*

(b) *Vide Iren. l. 1. c. 2. Epiph. hæres. 25. August. hæres. 5. Philast. c. 33.*

(c) *Clem. Alex. Strom. l. 3. pag. 437. 438.*

Les Nicolaïtes ne ſubſiſterent pas long-tems. (*a*) Ils paſſerent dans la ſecte des Caïniſtes, (*b*) leſquels ont auſſi été regardez comme une branche des Valentiniens. Ils reconnoiſſoient une vertu ſuperieure à celle du Créateur : (*c*) ils appelloient la premiere, *Sageſſe*, & la ſeconde, *Vertu ſuperieure.* Ils prétendoient que tous ceux qui ſont blâmez dans l'ancien Teſtament, comme Caïn, Eſaü, Coré, les Sodomites, & Judas même, appartenoient à la Sageſſe ; & que tous ceux qui y ſont louez, comme Abraham, Iſaac, Jacob, Joſeph, appartenoient au Créateur : Que le Créateur a combattu inutilement les premiers ; qu'il n'a jamais pû les vaincre, parce que le Sageſſe les a protegez, & les a retirez à elle : Que Judas ſçavoit ſeul tous ces myſteres, & que c'eſt pour cela qu'il a livré Jeſus-Chriſt ; voulant procurer au monde les grands biens que la mort de Jeſus-Chriſt y a procurez, & voulant empêcher que Jeſus-Chriſt ne corrompît la verité. Ils blaſphémoient contre la Loi & contre le Dieu de la Loi, & nioient la réſurrection.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Leur morale étoit auſſi corrompuë que leur foi. Ils prétendoient, conformément à la doctrine que Carpocrate a enſeignée depuis, qu'il faut faire toute ſorte d'actions pour être ſauvé. Ils mettoient la perfection de la lumiere à commettre hardiment les œuvres de ténebres, que la pudeur ne permet pas même de nommer. Ils enſeignoient que

(a) *Euſeb. l. 3. c. 29.*
(b) *Tertull. Præſcript. c. 33.*
(c) *Iren. l. 1. c. 35. Epiph. hæreſ. 38. Aug. Theodoret. &c.*

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

chaque action a un Ange qui lui préside, & ils invoquoient cet Ange en la faisant. Ils se servoient d'un livre intitulé : *L'Evangile de Judas* ; & d'un autre qui avoit pour titre : *L'Ascension de S. Paul.* Ces Ouvrages étoient remplis de sentimens & de maximes abominables, & ne tendoient qu'à exhorter les hommes à la destruction des ouvrages du Créateur.

Hérefie des Gnostiques.

Les Gnostiques n'étoient pas tant une secte particuliere, que le nom que presque tous les hérétiques des deux ou trois premiers siécles, affectoient de prendre, pour se distinguer des autres, comme plus sçavans & plus éclairez que le commun des Chrétiens ; car en Grec *Gnostique*, signifie *Sçavant*. Il y a assez d'apparence que c'est d'eux dont saint Paul a voulu parler, lorsque écrivant à Timothée, il a dit : (*a*) *Gardez le dépôt* de la foi, *& évitez toutes profanes nouveautez de paroles, & toute doctrine qui porte faussement le nom de science.* Ils avoient tiré leurs dogmes de Simon, de Ménandre, de Saturnin, de Basilide, de Carpocrate & de Valentin. Eusebe (*b*) dit que Carpocrate a été le pere de cette secte, apparemment parce qu'il en a augmenté les erreurs. Les Valentiniens étoient communément connus sous le nom de Gnostiques ; & saint Irenée les a refutez sous cette qualité. Marcion qui suivit de près Basilide, ne fit qu'étendre ou expliquer ce qu'avoient enseigné les Gnostiques avant lui. Enfin on les trouve désignez dans l'Antiquité sous differens

(a) 1. *Timoth. VI.* 20. | (b) *Euseb. l.* 4. *c.* 7. *Hist. Eccl.*

noms ; comme de *Borborites*, ou Bourbeux, *Stratiotiques*, ou Militaires, *Floriens*, *Phibionites*, *Zacquéens*, *Barbelites*, *Coddiens*, *Docetes*. Ce dernier terme signifie *Apparens* ; parce qu'ils croyoient que Jesus-Christ n'avoit souffert & n'étoit mort qu'en apparence.

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

On dit qu'ils reconnoissoient deux principes ; (a) l'un bon & l'autre mauvais. Ils mettoient huit differens Cieux, & donnoient à chacun un Prince pour le gouverner. Le Prince du septiéme en remontant, étoit *Sabaoth*, qui étoit le Créateur du Ciel, & de la terre, & des six Cieux qui étoient au-dessous de lui, & l'Auteur de la Loi des Juifs. Ils disoient qu'il avoit la forme d'un âne ou d'un cochon. Dans le huitieme Ciel étoit leur Barbelo, ou Barbero, à qui ils donnoient des cheveux de femme, & qu'ils appelloient tantôt le pere, & tantôt la mere de l'univers. Dans la diversité des sentimens qu'ils avoient sur le Christ, ils s'accordoient néanmoins à nier que le Verbe se fût fait chair. Ils prétendoient que le Verbe de Dieu & le Christ, avoit paru sur la terre sans s'incarner, sans prendre naissance dans le monde, sans souffrir réellement, mais seulement en apparence.

Quelques-uns d'entre eux usoient des Livres de l'ancien & du nouveau Testament : & ils en attribuoient ce qui leur étoit contraire, à l'esprit du monde ; & ce qu'ils prétendoient leur être favorable, à l'esprit de verité. Mais pour la plûpart,

(a) *Vide Epiph. hæres. 26. Iren. l. 3. c. 4. Aug. & Theod. de hæres.*

An du M. 4069. de J. C. 69 de l'Ere vulg. 66.

ils rejettoient la Loi & les Prophetes, & celui qui en étoit auteur. Ils blasphemoient le Dieu de l'ancien Testament, & tous ceux qui y sont louez ; comme Abraham, Moïse, Elie. Ils soûtenoient que la substance de nos ames est la même que celle de Dieu Les femmes étoient communes parmi eux ; & ils étoient si décriez par leurs infamies & leurs impudicitez, que l'on ne vouloit pas même manger avec eux. C'est apparemment contre eux que S. Pierre écrivit sa premiere Lettre. S. Jude dans son Epître les combat avec les mêmes armes, & souvent dans les mêmes termes que saint Pierre. Ils ne croyoient ni la résurrection, ni le jugement. Ils admettoient la métempsycose pour ceux qui n'étoient point de leur secte.

Ils avoient plusieurs faux Evangiles sous le nom de certains Apôtres : ils lisoient des prétenduës révelations d'Adam, & d'autres Livres sous le nom de Seth ; un Livre de Norie ; c'est ainsi qu'ils appelloient la femme de Noë ; un autre intitulé, L'accouchement de Marie, & les interrogations de Marie, qu'ils distinguoient en grandes & petites ; un Evangile de la perfection ; & enfin un Livre intitulé : *Bar-Cabas*, c'est-à-dire, en Syriaque, *Fils de l'Impureté.* On trouvoit dans ces Ecrits les sentimens les plus ridicules, & les maximes les plus horribles des Gnostiques. Il y en avoit parmi eux qu'ils appelloient Lévites, qui étant les plus corrompus, passoient aussi pour les plus parfaits. Plotin écrivit contre eux au troisiéme siecle, (a)

(a) *Plotin. l. 18. p. 203. & seq.*

&

& montra qu'ils avoient pris toute leur doctrine de Platon, en inventant ſeulement quelques nouveaux termes, & y ajoutant quelques fauſſetez, pour compoſer une nouvelle ſecte. Les Gnoſtiques ſubſiſtoient encore au quatriéme ſiecle, comme ſaint Epiphane (*a*) & S. Jerôme (*b*) le témoignent.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

CHAP. XI.

S. Marc vient de nouveau à Aléxandrie, & y ſouffre le martyre, l'an 68. de l'Ere vulg.

L'Evangeliſte ſaint Marc ayant, dit-on, (*c*) été témoin du martyre de ſaint Pierre & de ſaint Paul à Rome, revint à Alexandrie. Comme il continuoit à y faire des miracles & des converſions conſiderables, & que les Chrétiens ſe railloient des Idoles, les Payens reſolurent de ſe défaire de ſaint Marc, & commencerent à crier qu'il étoit magicien. Dieu le cacha durant quelque-tems: mais enfin un jour que l'on célebroit la Fête de Sérapis, quelques Payens ayant été envoyez pour le chercher, le trouverent qui offroit à Dieu la priere de l'oblation, ou le ſaint Sacrifice. C'étoit un jour de Dimanche. Ils ſe ſaiſirent de lui, & lui ayant mis une corde au coû, ils le traînerent, en criant qu'il falloit mener ce bœuf à Bucoles, faiſant alluſion à ce dernier terme, qui ſignifie une retraite de bœufs. Bucoles étoit un lieu près de la mer, pleins de roches & de précipices. Durant qu'on le traînoit ainſi depuis le matin juſqu'au ſoir, & que les pierres & la terre étoient teintes de ſon ſang, il béniſſoit Dieu, & lui rendoit graces de ce qu'il l'avoit rendu digne de ſouffrir pour ſon nom.

(a) *Epiph. hæreſ. 26. c. 14.*
(b) *Hieronym. in Vigilant. c. 2.*
(c) *Chronic. Orient. p.* 110. *Bolland. 25. April.*

An. du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Le ſoir étant venu, ils le mirent dans une priſon, en attendant qu'ils euſſent pris leur réſolution ſur le genre de mort, qu'ils devoient lui faire ſouffrir. La nuit il eut deux viſions : (*a*) La premiere, d'un Ange, qui en arrivant, fit trembler la terre & le lieu où il étoit, & lui dit, que ſon nom étoit écrit au livre de vie. La ſeconde, de Jeſus-Chriſt, qui lui apparut pendant qu'il le remercioit de cette premiere apparition. Le Sauveur ſe fit voir ſous la même forme, qu'il avoit en converſant ſur la terre, & lui dit : *La paix ſoit avec vous.* Le lendemain les infidéles le traînerent comme le jour précedent, juſqu'à ce qu'enfin il rendit ſon eſprit à Dieu le 25. d'Avril de l'an 68. comme l'on croit. Les Payens brûlerent ſon corps : mais un grand orage qui ſurvint, les ayant obligez de ſe retirer, les Chrétiens vinrent, ramaſſerent ce qui reſtoit de ſon corps, & l'enterrerent à Boucoles, qui étoit le lieu de leur aſſemblée. On a gardé aſſez long-tems à Aléxandrie le manteau de ce ſaint Evangeliſte. Au ſixiéme ſiécle on revêtoit encore le nouvel Evêque d'Alexandrie du manteau de ſaint Marc ; (*b*) après quoi on l'inſtalloit dans ſon ſiege. Anien, dont on a déja parlé, ſucceda à ſaint Marc.

Retournons à preſent aux affaires de Judée. Elle s'y brouilloient de plus en plus ; & Lactance (*c*) aſſûre que ſaint Pierre & ſaint Paul étant à Rome, y avoient prédit quelque tems avant leur

(a) *Beda Martyrol.* 25. *April.*
(b) *Liberat. c.* 20. *p.* 142.
(c) *Lactant. Inſtit. l.* 4. *c.* 21.

mort, que Dieu envoyeroit bien-tôt un Prince, qui vaincroit les Juifs, raseroit leur ville, les subjugueroit entierement, après leur avoir fait souffrir toutes sortes de maux : & cela en punition de l'injure qu'ils avoient faite au fils de Dieu. La guerre que leur fit Vespasien quelques années après, vérifia bien ces prédictions.

AN DU M. 4069. de J. C 69. de l'Ere vulg. 66.

Cestius fait faire un dénombrement des Juifs à la Fête de Pâques.

Florus étoit toûjours Gouverneur de Judée, & continuoit ses mauvais traitemens envers les Juifs. Cestius Gallus Gouverneur de Syrie, vint cette année à Jerusalem; & il s'y rencontra à la Fête de Pâques, (*a*) à laquelle une infinité de Juifs accouroient de toutes les parties du monde. Cestius curieux de connoître quel étoit le nombre des Juifs qui étoient alors dans Jérusalem, & voulant faire connoître à Néron, que cette nation n'étoit pas aussi méprisable qu'il le croyoit, pria les Sacrificateurs de compter combien il y avoit de Juifs dans la ville. Pour y réussir, ils entreprirent de compter les agneaux, qui s'offroient au Temple pour la Pâque, la veille de la Fête, depuis trois heures du soir jusqu'à cinq. Il n'y avoit que les Juifs qui en offrissent; & entre les Juifs, il n'y avoit que ceux qui se trouvoient alors exemts des impuretez légales. Un agneau servoit quelquefois pour vingt personnes, & jamais pour moins de dix. On compta donc les agneaux, & on en trouva deux cens cinquante-cinq mille six cens; ce qui, à ne prendre que dix hommes pour chaque agneau, faisoit deux millions cinq cens cin-

(a) *Joseph. de Bello, l. 6. c. 45. p. 968.*

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ére vulg. 66.

quante six mille personnes. Joseph croit qu'il y en avoit bien jusqu'à trois millions.

Les Juifs irritez depuis long-tems contre Florus, porterent leurs plaintes à Cestius Gallus, qui se trouvoit alors dans Jérusalem, n'ayant osé lui députer pour cela en Syrie. Il écouta leurs plaintes, & leur fit esperer que Florus changeroit de conduite : mais ce Gouverneur ne s'en mit point en peine, il conduisit Gallus jusqu'à Césarée, & lui fit entendre tout ce qu'il voulut ; & étant de retour à Jérusalem, il recommença à maltraiter les Juifs, pour les porter à la révolte, persuadé que c'étoit le seul moyen de se mettre à couvert de leur poursuite ; & il ne lui fut pas difficile d'y réüssir dans les circonstances, & avec les dispositions où étoient les esprits depuis assez long-tems.

Chap. XII. Brouilleries à Césarée, & à Jérusalem.

Les Juifs de Césarée ayant perdu leur procès contre les autres habitans de la même ville, ainsi qu'on l'a marqué ci-devant, (a) ne cesserent depuis ce tems de rémuer, & de marquer leur mécontentement en toute occasion. Il arriva alors une circonstance, qui les aigrit encore davantage. Un Syrien éleva un bâtiment tout auprès de leur Synagogue, qui les incommodoit extrêmement. Pour l'empêcher, quelques Juifs offrirent à Florus une somme de huit talens, c'est-à-dire, au moins dix-neuf mille deux cens livres, à ne prendre le talent que sur le pied deux mille quatre cens livres. Florus prit l'argent, & promit tout :

(a) *Antiq. l. 20. c. 7.*

mais quittant Césarée, il alla à Sebaste, autrement Samarie, sans se mettre en peine de sa parole, ni des suites de l'entreprise de ce Syrien.

An du M. 4069. de J. C. 69 de l'Ere vulg. 66.

Dès le lendemain, qui étoit un jour de Sabbat, pendant que les Juifs étoient dans leur Synagogue, un Gentil de la ville vint offrir à la porte de leur Synagogue, des oiseaux en sacrifice, sur un pot de terre renversé, qui lui servoit comme d'Autel. Les Juifs regarderent cette action non-seulement comme une insulte faite à leurs personnes, mais aussi comme un outrage fait à leur Réligion. Les plus sages & les plus moderez étoient d'avis de s'adresser aux Magistrats, pour en avoir justice: mais les plus jeunes & les plus boüillans ne pouvant se contenir, on en vint bien-tôt aux mains. Jucundus, Capitaine d'une compagnie de cavalerie qui avoit été laissée dans la ville, pour empêcher le désordre, fit emporter le vase de terre sur lequel on avoit offert la sacrifice, & fit ce qu'il put pour arrêter le tumulte: mais il ne put résister au grand nombre des Syriens; & les Juifs se sentant les plus foibles furent contraints de prendre les Livres de leur Loi, & de se retirer à Narbata, qui n'est éloignée de Césarée que de trois lieuës. Douze des principaux furent trouver Florus à Sébaste, pour se plaindre de ce qui s'étoit passé, esperant qu'il les protégeroit à cause de l'argent qu'il avoit touché: mais il se mocqua d'eux, & les fit mettre en prison, leur faisant un crime de ce qu'ils avoient emporté les Livres de leur Loi.

Les Juifs de Jérusalem furent étrangement irritez de cette action des Syriens de Césarée,

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

& encore plus de la conduite de Florus. Mais ce qui acheva de les pousser à bout, ce fut que Florus envoya enlever dix-sept talents, ou quarante mille huit cens livres du trésor du Temple, pour les employer, disoit-il, au service de l'Empereur. Aussi-tôt le peuple s'émut, courut au Temple avec de grands cris, invoquant le nom de César contre la tyrannie de Florus. Ils s'échapperent en paroles outrageuses contre lui; & il y en eut même, qui pour lui faire insulte, allerent avec une boëte à la main demander l'aumône en son nom. Il fut ravi d'avoir ce prétexte. Il revint en diligence à Jérusalem, sans se mettre en peine d'aller à Césarée, où il sçavoit que tout étoit dans le trouble. Le peuple de Jérusalem craignant les suites de ce qui étoit arrivé, sortit de la ville, & alla au-devant du Gouverneur, pour lui faire civilité: mais cinquante chevaux qui alloient à la tête de ses troupes, les obligerent à se retirer en désordre, disant que Florus n'avoit que faire de leur honneur, après les outrages qu'ils lui avoient faits.

Florus se logea dans le palais royal, & le lendemain il parut sur son tribunal, où les principaux des Sacrificateurs & les personnes de qualité de la ville le vinrent trouver. Il leur demanda ceux qui l'avoient outragé. Mais on lui remontra que dans une aussi grande ville, il étoit impossible qu'il ne se trouvât quelques insolens; qu'il étoit mal-aisé de les distinguer des autres; qu'en géneral tout le peuple ne respiroit que la paix; qu'ils le prioient d'oublier l'imprudence d'un petit nombre de cou-

pables, en confideration de tant d'innocens qui l'en conjuroient. Mais il ne voulut recevoir aucune excufe : il ordonna à fes foldats d'aller piller le haut marché, & de tuer tous ceux qu'ils y rencontreroient. Les foldats firent plus que ce qu'il leur avoit commandé : ils tuerent environ trois mille fix cens hommes, fans épargner ni les femmes, ni les enfans. Ils prirent plufieurs perfonnes de confideration, entre lefquelles il y avoit même des Juifs honorez de la qualité de Chevaliers Romains. Florus fans aucun refpect pour cette qualité, les fit foüetter devant fon tribunal, & attacher avec des cloux à la croix.

AN DU M. 4069. de J. C. 69 de l'Ere vulg. 66.

Le Roi Agrippa (*a*) étoit allé à Alexandrie voir Tibére Aléxandre, neveu de Philon le Juif, & fils de Lyfimaque Aléxandre. Ce Tibére Aléxandre avoit quitté le Judaïfme, pour embraffer le Paganifme; & Néron l'avoit fait Préfet d'Egypte, cette année 66. Agrippa donc l'étoit allé vifiter à Aléxandrie, pendant que ces chofes fe paffoient à Jérufalem; & Bérenice fa fœur, qui étoit demeurée à Jérufalem, fit ce qu'elle put pour appaifer Florus. Elle lui envoya plufieurs fois de fes Officiers & de fes gardes, pour le prier de faire ceffer fes violences, & d'empêcher que l'on ne répandît tant de fang : mais Florus aveuglé par fon avarice, n'eut aucun égard à fes priéres, & elle courut même rifque de fa vie, & fut obligée de fe retirer promptement dans fon palais. Le lendemain feiziéme jour de May, touchée de tant

(a) *De Bello, l. 2. c. 26.*

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ére vulg. 66.

de malheurs, elle alla nuds pieds trouver Florus, qui étoit ſur ſon Tribunal, pour lui renouveller ſes prieres : mais il ne lui rendit aucun honneur; & elle ſe vit même expoſée au danger de perdre la vie. Cette Princeſſe étoit arrêtée à Jéruſalem par un vœu de Nazaréat, qui l'obligeoit de demeurer trente jours dans les exercices de la priere, de s'abſtenir de vin, & de couper ſes cheveux, avant qu'elle pût offrir les ſacrifices ordonnez dans ces occaſions.

Le jour ſuivant le peuple s'aſſembla dans le haut marché avec de grands cris, ſe plaignant de la mort de tant de perſonnes. Mais les Sacrificateurs & les principaux de la ville y accoururent, ayant leurs habits déchirez, & les conjurerent par tout ce qu'il y a de plus touchant, de ne pas porter les choſes à l'extrémité. Florus au contraire, qui ne cherchoit que le trouble, qui ne ſouhaitoit que la révolte, dit aux principaux de la ville, que ſi le peuple vouloit l'aſsûrer de ſa ſoumiſſion, il allât recevoir deux cohortes qu'il faiſoit venir de Céſarée. (a) Le peuple ne s'y détermina qu'avec une peine extréme. Il fallut l'aſſembler dans le Temple, & que les Sacrificateurs & les Lévites prenant avec eux les vaſes ſacrez & les inſtrumens de muſique, ayant la tête couverte de cendres, & leurs habits déchirez, ſe jettaſſent à leurs pieds, pour les conjurer de ne pas précipiter leur patrie dans les derniers malheurs; & qu'ils ſe miſſent à leur tête, pour aller hors la ville au-devant des troupes Romaines.

(a) *De Bello, l. 2. c. 27.*

Mais

Mais Florus avoit donné ordre aux Officiers de ces troupes de ne pas rendre le ſalut aux Juifs, lorſqu'ils viendroient au-devant d'eux, & de les charger, ſi quelques-uns s'en offenſoient, ou en murmuroient. La choſe arriva comme il l'avoit prévû. Les plus ſéditieux du peuple voyant qu'on ne répondoit pas à leur honnêteté, ſe mirent à crier contre Florus; & les ſoldats qui n'attendoient que cela, pour ſe jetter ſur eux, commencerent à les charger à coups de bâtons. Il en périt un grand nombre, ou par les coups qu'ils reçurent, ou dans la précipitation de leur fuite; les uns ſe précipitant ſur les autres, & s'étouffant dans la preſſe, ſur-tout à l'entrée de la ville, lorſqu'ils ſe virent pourſuivis par la cavalerie Romaine, qui vouloit entrer la premiere par la porte de Bezéta, pour ſe ſaiſir du Temple & de la forteresſe Antonia.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

En même-tems Florus ſortit du palais Royal avec ce qu'il avoit de troupes, dans le deſſein de ſe rendre maître de la forteresſe: mais le peuple ſe mit en défenſe, & monta ſur les toits des maiſons, d'où il arrêta les ſoldats de Florus, en les accablant à coups de pierres & de traits: ce qui les obligea de ſe retirer vers le reſte de leurs troupes, qui étoient dans le palais royal. En même-tems les Juifs craignant que Florus ne ſe rendît maître du Temple par la forteresſe Antonia, abattirent en grande diligence la galerie, qui joignoit cette forteresſe avec le Temple. Florus ſe voyant par-là fruſtré de l'eſperance qu'il avoit conçûë de piller le tréſor du Temple, offrit aux Séna-

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

teurs & aux principaux Sacrificateurs de se retirer; à condition qu'il leur laisseroit de ses troupes en garnison. Ils lui répondirent qu'il suffiroit qu'il y laissât une cohorte: mais ils le prierent que ce ne fût pas une du nombre de celles qui avoient si maltraité le peuple. Il y consentit, & se retira à Césarée.

CHAP. XIII. Cestius Gallus envoye en Judée pour s'informer de la conduite de Florus.

Dès qu'il y fut arrivé, il écrivit à Cestius Gallus, (a) Gouverneur de Syrie, de qui il dépendoit comme Gouverneur de Judée, pour rejetter sur les Juifs tout le mal qu'il avoit fait. Les Juifs de leur côté, & la Reine Bérénice informerent Gallus de la cruauté & des violences qu'avoit exercées Florus. Cestius ne sçachant ce qu'il en devoit croire, envoya d'Antioche en Judée un Tribun nommé Néapolitain, pour s'en instruire. Cet Officier trouva à Jamnia le Roi Agrippa qui revenoit d'Egypte; & avec lui tous les principaux de Jérusalem, qui étoient venus à Jamnia pour y recevoir le Roi. Ils monterent tous ensemble à Jérusalem, où le peuple qui vint bien loin audevant d'eux, implora leur protection contre Florus. Néapolitain visita toute la ville, & fut témoin du dégât que les gens de Florus y avoient fait. Il alla au Temple, y assembla le peuple, leur fit un long discours, où il témoigna être fort content de leur obéïssance, les exhorta à la fidélité envers les Romains; & après avoir adoré Dieu, sans entrer plus avant que la Loi ne le lui permettoit, il s'en retourna à Antioche, pour rendre compte à Cestius de sa commission.

(a) *De Bello*, l. 2. c. 28.

Après son départ, les Sacrificateurs & le peuple presserent fort le Roi Agrippa d'agréer que l'on envoyât des Ambassadeurs à Néron, pour se plaindre de Florus. Mais Agrippa qui connoissoit Néron, ne voulut pas y donner les mains. Il fit assembler tout le peuple, & lui fit un long discours, pour le détourner de la guerre, que plusieurs séditieux paroissoient souhaiter, pendant que les plus sensez ne désiroient que la paix. Agrippa leur remontra tous les inconveniens de la guerre : il leur fit voir l'énorme grandeur de l'Empire Romain, & ses forces immenses ; l'impossibilité où ils étoient de lui résister ; que la guerre où ils vouloient s'engager, entraîneroit la perte de toute leur nation. Ses raisons eurent assez de force, pour suspendre pendant quelque tems le desir qu'ils avoient de secoüer le joug des Romains. Ils se mirent à réparer la galerie qui joignoit la forteresse Antonia au Temple, & à lever promptement le reste du tribut, que l'on devoit encore aux Romains.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Mais lorsqu'Agrippa voulut entreprendre de leur persuader d'obéïr à Florus, (*a*) en attendant que l'Empereur leur eût envoyé un autre Gouverneur, le peuple s'en irrita de telle sorte, qu'il le chassa de la ville avec des paroles offençantes ; & il y en eut même qui lui jetterent des pierres. Ainsi Agrippa se retira dans son Royaume ; & les Juifs ne songerent plus qu'à faire la guerre. Quelques séditieux du nombre des assassins, étant

(a) *De Bello, l. 2. c. 29.*

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ére vulg. 66.

entrez ſecrettement dans le château de Maſada, aſſez près de Jéruſalem, y tuerent les Romains qui y étoient en garniſon, & s'en rendirent maîtres. (*a*) En même tems Eléazar fils d'Ananie, Capitaine du Temple, perſuada à ceux qui avoient ſoin des ſacrifices, de ne recevoir aucune victime, ni aucun preſent de quelque étranger que ce fût. C'étoit exclure les victimes que juſqu'alors on avoit offertes pour l'Empereur, & par conſequent lui déclarer la guerre.

Les Prêtres & les Phariſiens, & tous ceux qui ſouhaitoient la paix, s'oppoſerent de toute leur force à cette innovation. Mais voyant qu'ils n'étoient pas les plus forts, (*b*) ils envoyerent demander des troupes à Florus & à Agrippa, pour réſiſter aux ſéditieux. Florus négligea d'en envoyer: mais Agrippa envoya trois mille hommes, qui furent reçus dans la haute ville, les ſéditieux tenant la baſſe ville, & le Temple même. Alors les Juifs commencerent à ſe battre à coups de pierres & de fléches; & ils en venoient quelquefois juſqu'à combattre main à main. Les factieux étoient plus hardis; mais les ſoldats d'Agrippa avoient plus d'adreſſe & d'expérience. La perte fut aſſez égale des deux côtez, juſqu'à ce qu'au bout de ſept jours, un grand nombre d'aſſaſſins s'étant joints au parti des ſéditieux & d'Eléazar, forcerent la haute ville. C'étoit le jour de la Xylophorie, qui eſt une Fête des Juifs, durant laquelle ils portent au Temple une très-

(a) *De Bello*, *l.* 2. *c.* 30. | (b) *De Bello*, *l.* 2. *c.* 31.

grande quantité de bois, afin d'y entretenir un feu perpetuel sur l'Autel des holocaustes. Les séditieux voulurent empêcher le peuple de s'acquitter de ce devoir; & s'étant jettez sur ceux qui vouloient entrer dans le Temple, ils les obligerent de se retirer: & les soldats du Roi, qui étoient en trop petit nombre, furent forcez de ceder, & de leur abandonner la haute ville.

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Les mutins commencerent à mettre le feu à la maison du Pontife Ananie, pere d'Eléazar leur Chef, & au palais d'Agrippa & de Bérenice. Ils assiegerent ensuite le Greffe public, resolus d'y mettre le feu, & de brûler tous les contrats & les obligations qui y étoient; afin d'attirer dans leur parti les débiteurs, dont ils acquittoient ainsi les dettes. Alors les soldats d'Agrippa se retirerent au haut palais avec le Pontife Ananie, & Ezéchias son frere. D'autres furent reduits à se cacher dans des caves, ou des égoûts. Le lendemain, qui étoit le quinziéme jour d'Août, les séditieux attaquerent la tour Antonia, la prirent en deux jours, & y mirent le feu. Ils assiegerent ensuite le haut palais, & le forcerent le sixiéme de Septembre. (*a*) Les soldats Romains qui y étoient, n'esperant aucun quartier de la part des Juifs, se sauverent dans les tours Hippique, Phazaël & Mariamne. Les soldats Juifs & ceux d'Agrippa en sortirent, sur la foi des promesses qu'on leur avoit faites, de leur conserver la vie. Les factieux entrerent dans le palais, tuerent ceux qu'ils y ren-

(a) *De Bello, l. 2. c. 32.*

An du M 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

contrerent, & mirent le feu au camp des Romains. Le Pontife Ananie & son frere ayant été trouvez cachez dans le palais, y furent mis à mort.

Manahem, fils de Judas le Galiléen, (a) Chef des Hérodiens, dont on a parlé ailleurs, étoit à la tête d'une troupe de voleurs, qui prenoient le nom de Zélateurs, ou Zélez, & qui ne vouloient reconnoître aucun autre Roi que Dieu seul. Ce Manahem vint à Jérusalem pendant le siege du château, accompagné de ses gens, qu'il avoit armez avec les armes qu'il avoit trouvées dans le château de Massada. Il servit beaucoup à la prise de la forteresse; & les factieux le reconnurent pour leur Chef. Mais ils s'en repentirent bien-tôt. Manahem étant un jour entré dans le Temple avec un habit royal, Eléazar & les autres se jetterent sur lui & sur ses Zélateurs dans le Temple même, & ils en tuerent un grand nombre. Manahem avec quelques autres, s'enfuit: mais peu après il fut pris & massacré avec les siens. Eléazar fils de Jaïr, neveu de Manahem, ayant rassemblé quelques-uns de ces Zélateurs, se retira avec eux dans le château de Massada, où il demeura pendant quelque tems avec les Assassins qui le tenoient.

Les Romains cependant étoient toujours assiegez dans leurs tours. Le peuple demandoit avec instance qu'on ne les presśât point: mais les factieux continuerent le siege avec encore plus de chaleur; en sorte que les Romains se virent

(a) Là-même, c. 32. au commencement.

forcez à demander qu'on leur laissât seulement la vie sauve, & qu'ils abandonneroient leurs armes, & tout le reste. On accepta leur proposition : mais dès qu'ils eurent rendu les armes, Eléazar Chef des mécontens, les fit tous tuer, quoique ce fût un jour de Sabbat, & ne reserva que Métilius leur Commandant, qui promit de se faire Juif. Après cette action, les personnes sensées comprirent bien qu'il n'y avoit plus de paix à esperer, & que les Romains ne manqueroient pas de venger sur toute la nation des Juifs, une perfidie & une cruauté comme celle-la.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

CHAP. XIV. Les Juifs de Césarée sont égorgez par les Payens de la même ville.

Le même jour & à la même heure que les Juifs de Jérusalem tuoient ainsi la garnison Romaine, (a) les Gentils de Césarée égorgerent les Juifs qui demeuroient dans leur ville. Le nombre de ces malheureux montoit à près de vingt mille ; & Florus fit arrêter ceux qui s'étoient sauvez, & les envoya aux galéres. Les Juifs des villes voisines outrez de fureur d'une si étrange inhumanité, commencerent de leur côté à brûler, à piller, à saccager toutes les villes des Syriens qui étoient autour d'eux ; comme Philadelphie, Gérase, Pella, Scythopolis, Anthédon, Gaze, Ascalon, & quelques autres. Ils firent le dégât aux environs de Ptolémaïde & de Césarée, & mirent le feu à Sébaste, ou Samarie. Ils ravagerent aussi plusieurs villages, & tuerent autant d'hommes qu'ils en pûrent prendre. Les Syriens pour se venger n'épargnoient nullement les Juifs, qui

(a) *De Bello, l. 2. c. 33.*

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ére vulg. 66.

demeuroient dans leurs villes. Ainsi la Syrie & la Palestine se trouverent partagées comme en deux factions, des Juifs & des Syriens ; & dans les lieux où ces deux peuples se trouvoient à peu près égaux en nombre, ils étoient nuit & jour comme deux armées en presence, toujours prêts à s'égorger les uns les autres, & toujours dans l'inquiétude & dans la crainte de quelque surprise. On ne voyoit de toute part que sang, que meurtres, que pillage.

Les Juifs de Scythopolis tous égorgez en une seule nuit.

La ville de Scythopolis, nommée Bethsan dans les Livres saints écrits en Hebreu, se distingua dans cette guerre intestine. *(a)* Lorsque les Juifs de la Province vinrent pour l'attaquer, & pour la traiter comme ils avoient fait les autres des environs, les Juifs même qui l'habitoient, se joignirent aux Scythopolitains Gentils, pour la défendre contre leurs freres : ils s'armerent, & leur résisterent courageusement. Cependant les Gentils de Scythopolis ne pouvant prendre confiance en eux, & craignant que la nuit ils ne se rendissent maîtres de la ville, & ne la livrassent aux autres Juifs, leur déclarerent que s'ils vouloient leur donner des preuves de leur fidélité, ils eussent à se retirer avec leurs familles pour quelques jours dans un bois voisin de la ville. Les Juifs y consentirent ; & ayant passé paisiblement deux jours dans cette forêt, la nuit du troisiéme jour, ceux de Scythopolis allerent les attaquer ; & les ayant trouvez presque tous en-

(a) *Liv.* 2. *c.* 34.

dormis,

dormis, les tuerent au nombre de treize mille, & pillerent tous leurs biens.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Un Juif nommé Simon, fils de Saül, fit remarquer sa rage dans cette occasion. C'étoit un homme d'une race considerable. Il avoit donné des preuves de sa force extraordinaire & de sa valeur, dans la défense de Scythopolis contre les Juifs. Au milieu du carnage qu'il voyoit faire de ses freres dans ce bois par les Scythopolitains, au lieu de penser à se défendre, il regarda avec des yeux de compassion & de fureur toute sa famille qui étoit autour de lui, prit son pere par les cheveux, & le tua d'un coup d'épée, traita de même sa mere, & n'épargna ni sa femme, ni ses enfans. Ils venoient se presenter avec joye, pour être tuez de sa main, afin de ne pas tomber en la puissance de leurs ennemis. Après cela il monta sur ce tas de corps morts, & levant le bras, afin que chacun le pût voir, il se perça de son épée, & tomba mort.

Prise du Château de Maqueronte par les Juifs.

Vers ce tems-la, le château de Maqueronte au-delà du Jourdain, fut rendu aux Juifs par les Romains, qui craignoient d'y être forcez. (*a*) Les séditieux se rendirent encore maîtres du château de Cypros, près de Jéricho, en massacrerent la garnison, & en démolirent les fortifications. La ville d'Alexandrie, toujours ennemie des Juifs, prit dans cette occasion querelle contre eux, pour un sujet assez leger. Les Alexandrins s'étant assemblez pour faire une députation à Néron

Nouveaux troubles à Alexandrie.

(a) *De Bello, l. 2. c. 36.*

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ère vulg. 66.

touchant leurs affaires, plusieurs Juifs comme bourgeois d'Alexandrie, se mêlerent avec eux. Aussi-tôt les Grecs se mirent à crier qu'ils y étoient venus comme ennemis, à dessein de les traverser, & se jetterent sur eux. Les Juifs s'enfuirent; & ils en prirent seulement trois, qu'ils traînoient comme pour les aller brûler. Tous les autres Juifs accoururent, pour les tirer de leurs mains, commencerent à leur jetter des pierres; & prenant des flambleaux, menaçoient de les brûler tous dans l'amphithéâtre, s'ils ne leur rendoient ces Juifs qu'ils tenoient.

Tibére Alexandre, Gouverneur de la ville, essaya de calmer l'émotion, en parlant aux principaux des Juifs: mais voyant qu'il ne gagnoit rien par cette voye, il les fit charger par deux légions Romaines, & par cinq mille soldats Lybiens qui étoient dans la ville; leur commandant de tuer les mutins, de piller & de brûler leurs maisons. Les Juifs ayant pris les armes, résisterent long-tems: mais enfin ils succomberent; ils prirent la fuite, & on en compta cinquante mille qui périrent dans cette journée par l'épée, ou par le feu. Il n'en seroit pas échappé un seul, si Tibére Alexandre n'eût arrêté la fureur de ses troupes: mais le peuple d'Alexandrie plus acharné que les soldats, ne put qu'avec beaucoup de peine être retenu, & retiré du massacre.

Le nombre des Juifs qui périrent dans les autres villes, ne se peut pas aisément compter. Ceux d'Ascalon en tuerent deux mille cinq cens; (a)

(a) *Lib. 2. de Bello, c. 35.*

ceux de Ptolémaïde deux mille : ceux de Tyr en massacrerent plusieurs, & en mirent en prison encore un plus grand nombre. Ceux d'Hippos & de Gadara chasserent de leur compagnie les plus hardis, & observerent de près ceux dont ils croyoient avoir sujet de craindre davantage. Les autres villes de Syrie les traiterent à proportion de la haine qu'ils leur portoient, ou de la crainte qu'ils en avoient. Les villes d'Antioche, de Sidon, de Gérasa & d'Apamée furent les seuls qui les épargnerent. Le Royaume d'Agrippa, qui s'étendoit dans la Trachonite, & autres lieux au-delà du Jourdain, ne fut pas exempt de ces troubles. Ce Prince étant allé trouver Cestius Gallus à Césarée, avoit laissé pour gouverner ses Etats, un nommé Varus, parent de Soëme Roi de la Sophéne, entre l'Arménie, la Mésopotamie & la Comagéne. La Province de Bathanée ayant député vers Varus, pour le prier d'y envoyer quelques troupes, afin de contenir les esprits remuans, qui étoient disposez à broüiller au lieu de les recevoir, & de leur accorder ce qu'ils demandoient, il envoya la nuit des gens de guerre à leur rencontre, & les tua tous.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

CHAP. XV. Cestius Gallus vient en Judée.

Cestius Gallus Gouverneur de Syrie, (*a*) ayant appris ce qui se passoit en Judée, y vint en diligence d'Antioche où étoit sa demeure ordinaire, avec la douziéme légion, deux mille hommes choisis sur les autres légions, six cohortes d'autre infanterie, & quatre régimens de cavalerie. Outre

(a) *De Bello, l. 2. c. 37.*

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ère vulg. 66.

cela, il avoit des troupes auxiliaires des Rois voisins; deux mille chevaux, & trois mille hommes de pied du Roi Antiochus; mille chevaux & trois mille hommes de pied du Roi Agrippa, & quatre mille hommes du Roi Soëme, dont le tiers étoit de cavalerie. Cela faisoit une armée de plus de vingt mille hommes de pied, & d'environ cinq mille chevaux. Cestius s'avança avec ces troupes jusqu'à Ptolémaïde, d'où il marcha contre la ville de Zabulon, qui est la premiere de Galilée du côté de Ptolémaïde, & dont les habitans s'étoient tous retirez dans les montagnes. Il l'abandonna au pillage, & puis y fit mettre le feu. Il fit le dégât aux environs, & brûla les villages qui en dépendoient. De-là il retourna à Ptolémaïde. Cette retraite donna cœur aux Juifs, qui se jetterent sur ceux qui étoient demeurez derriere à piller, & ils en tuerent plus de deux mille.

Cestius envoya Gallus Colonel de la douziéme légion, en Galilée, pour se rendre maître de cette Province. Séphoris qui en étoit la plus forte place, lui ouvrit les portes; & les autres villes suivirent son exemple. Quelques mécontens s'étant retirez sur la montagne d'Azamon, Gallus les y força, & en tua plus de mille. Les autres se sauverent dans des lieux inaccessibles. Gallus voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire dans la Galilée, alla rejoindre Cestius Gallus, qui s'étoit avancé à Césarée de Palestine. Cestius envoya à Joppé quelques troupes, qui prirent la ville, & y mirent le feu. Les habitans, au nombre de huit

mille quatre cens, furent paſſez au fil de l'épée, & la ville abandonnée au pillage. De Céſarée Ceſtius s'avança vers Jéruſalem. Il paſſa par Antipatride ; & ayant appris qu'un grand nombre de Juifs s'étoient retirez dans une forteresſe, nommée la tour d'Aphec, il envoya des troupes pour les attaquer. Mais ils n'oſerent les attendre ; & les Romains ayant pillé ce fort, y mirent le feu.

AN DU M. 4069. de J. C.69. de l'Ere vulg. 66.

D'Antripatride, Ceſtius alla à Lydde. Il n'y trouva que cinquante habitans, les autres étant allez à Jéruſalem pour y célebrer la Fête des Tabernacles. Il brûla la ville, & tua tous les Juifs qu'on y rencontra. Il s'avança enſuite par Béthoron juſqu'à Gabaon, où il ſe campa. Gabaon n'eſt éloignée de Jéruſalem, que de deux lieues. Les Juifs voyant l'armée Romaine ſi près de la Capitale, quitterent la fête & les céremonies ; & ſans ſe mettre en peine même du jour du Sabbat, ils coururent aux armes, & vinrent fondre ſur Ceſtius avec tant d'impetuoſité, qu'ils ébranlerent les troupes Romaines, & furent prêts de les rompre ; mais ils furent repouſſez par la cavalerie, qui vint à propos au ſecours de l'infanterie ébranlée. Les Juifs ne perdirent dans ce combat que vingt-deux hommes ; & les Romains y en perdirent cinq cens quinze ; ſçavoir, quatre cens d'infanterie, & le reſte de cavalerie. Ceſtius ſe retira à Béthoron ; & dans ſa retraite, Gioras fils Simon, lui tua quelques ſoldats, & lui enleva quelques chariots chargez de bagage.

L'armée Romaine demeura trois jours en cet endroit, environnée des Juifs qui étoient ſur les

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ére vulg. 66.

hauteurs, & qui menaçoient de fondre ſur eux, s'ils ſe mettoient en marche. Mais le Roi Agrippa (*a*) ayant envoyé offrir aux Juifs le pardon de leur révolte, s'ils vouloient quitter les armes, cela mit la diviſion parmi eux; & Ceſtius profitant de l'occaſion, les pouſſa ſi vivement, qu'ils prirent la fuite, & ſe retirerent à Jéruſalem. (*b*) Il ſe campa à ſept ſtades, ou huit cens cinquante pas de la ville, en un lieu nommé *Scopos*, & y demeura trois jours ſans rien entreprendre, dans l'eſperance que durant cet intervalle, les Juifs pourroient rentrer en eux-mêmes. Le quatriéme jour, qui étoit le 30. d'Octobre, il s'avança en bataille, & inſpira tant de frayeur aux Juifs, qu'ils ſe renfermerent dans le Temple, & dans la derniere enceinte de la ville, lui abandonnant tous les autres quartiers, où il mit le feu; il prit ſon quartier dans la haute ville, auprès du Palais Royal.

Joſeph aſsûre que s'il eût donné l'aſſaut ſur le champ, il ſe ſeroit rendu maître de la ville, & auroit fini la guerre. Mais il en fut détourné par quelques-uns de ſes principaux Officiers, que Florus avoit gagnez par argent. Il y avoit même ſur les murailles Ananus & quelques autres des principaux de la ville, qui offroient à Ceſtius de lui ouvrir les portes; mais il n'oſa ſe fier à eux, & mépriſa leurs offres; & les ſéditieux s'étant apperçus du deſſein d'Ananus, & des autres, ils les pourſuivirent à coups de pierres, & les obligerent à ſe jetterent à bas des murailles. Les cinq

(a) *Joſeph. de Bello, l. 2. c. 38.* | (b) Ch. XXXIX.

jours suivans, Cestius chercha quelque endroit qu'il pût forcer; mais les Juifs faisoient si bonne garde par-tout, qu'il n'en put trouver aucun. Le sixiéme jour il fit donner un grand assaut contre une porte du Temple, du côté du septentrion. Les Juifs lancerent aux soldats Romains tant de traits du haut des portiques, qu'ils les contraignirent diverses fois de reculer. Mais les Romains se couvrant de leurs boucliers, & faisant ce qu'ils appelloient la tortuë, rendirent inutiles les fléches & les traits des ennemis, & commencerent à travailler sans péril à la sappe des murs, & à mettre le feu à la porte du Temple. Ce qui effraya tellement les séditieux, que plusieurs commençoient à s'enfuir hors de la ville; & le peuple étoit disposé, si l'assaut eût duré encore quelque tems, à ouvrir la porte, & à recevoir Cestius. Mais Dieu étoit trop irrité contre ces mutins, pour permettre que la guerre se terminât si facilement.

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Cestius mal informé de l'état des choses, & des dispositions des assiegez, (*a*) fit cesser l'assaut, & se retira à son camp de Scopos; ce que les séditieux n'eurent pas plûtôt apperçû, qu'ils reprirent cœur, donnerent sur son arriere-garde, & lui tuerent beaucoup de monde. Dès le lendemain Cestius décampa pour regagner son camp de Gabaon; mais il fut toujours attaqué en flanc, & en queuë par les Juifs, qui lui tuerent un grand nombre de soldats, & enleverent beaucoup de bagage. Cestius passa deux jours à Gabaon.

(a) Là-même, ch. 40.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ère vulg. 66.

ſans ſçavoir à quoi ſe réſoudre ; enfin le troiſiéme jour, qui étoit le 8. de Novembre, voyant que le nombre des Juifs croiſſoit toujours, il ſe mit en chemin, abandonnant tout le bagage capable de le retarder, & faiſant tuer toutes les bêtes de ſomme, à la réſerve de celles qui portoient les machines & les javelots. Les Juifs le pourſuivirent, mais foiblement, juſqu'à la deſcente de Béthoron, qui eſt fort étroite ; alors ils l'attaquerent de front & de tous côtez. L'armée Romaine ne pouvant ni combattre, ni ſe défendre, ni avancer, ni reculer, couroit riſque d'être entierement défaite, ſans la nuit qui ſurvint, & qui lui donna le moyen de ſe retirer à Béthoron. Ceſtius perdit dans cette occaſion quatre mille hommes de pied, & près de quatre cens chevaux.

Les Juifs occuperent toutes les avenuës, & tous les environs de Béthoron, pour empêcher que Ceſtius n'en pût ſortir. Mais la nuit même il partit avec ſes troupes ſans faire de bruit ; il laiſſa dans la ville quatre cens ſoldats choiſis, à qui il ordonna de monter ſur les toits, & de crier bien haut : Qui va là ? comme font les ſentinelles, pour faire croire que l'armée y étoit toute entiere. Il y abandonna auſſi ſes machines, qui ſervirent bien depuis aux Juifs durant le ſiege de Jéruſalem. Il fit tant de diligence, qu'il ſe trouva à près de quatre milles de la ville, avant que les Juifs s'apperçûſſent de ſa retraite. Ils ſe jetterent ſur les quatre cens hommes qui avoient été laiſſez dans Béthoron, & les tuerent aiſément : après quoi ils ſe mirent à pourſuivre Ceſtius juſqu'à Antipatride ;

tride ; mais ne l'ayant pû atteindre, ils se retirerent comme en triomphe à Jérusalem. Cela arriva le huitiéme de Novembre. Tacite (*a*) & Suétone (*b*) parlent de cette défaite de Cestius, & remarquent qu'il y perdit une des aigles des légions.

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Cet heureux succès enfla le cœur des séditieux, & rehaussa leurs esperances ; mais il fit comprendre aux plus sages, & aux plus judicieux des Juifs, (*c*) que désormais il n'y avoit plus de paix à esperer, & que les Romains ne manqueroient pas de revenir contre Jérusalem, & de venger sur toute la nation, l'affront qu'ils venoient de recevoir. Ainsi plusieurs des plus considerables se retirerent de la ville, comme on se sauve d'un vaisseau prêt à être submergé. Les Chrétiens firent la même chose : (*d*) ils avoient appris du Sauveur, (*e*) que quand ils verroient Jérusalem environnée d'une armée, ils eussent à se retirer sur les montagnes. Les Anciens nous racontent, que Dieu leur en donna encore des ordres particuliers avant la guerre, par une révelation qu'en eurent les principaux de l'Eglise de Jérusalem, & même par un Ange qui leur fut envoyé exprès, selon saint Epiphane. Il leur dit de se retirer au-delà du Jourdain, dans la ville de Pella, qui étoit du Royaume d'Agrippa, dans lequel la guerre ne s'étendit point. On ne sçait pas précisément en quel tems les Chrétiens se retirerent,

(a) *Tacit. hist. l. 5. c. 10.*
(b) *Sueton in Vespas. c. 4.*
(c) *De Bello, l. 2. c. 42.*
(d) *Euseb. l. 3. c. 5. Epiphan. hæres. 29. c. 7. & hæres. 30. c. 2. &c.*
(e) *Luc. XXI. 20. 21.*

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

ni même s'ils se retirent tous à la fois, & dans un même lieu. Il y a bien plus d'apparence que dès ce tems-ci plusieurs allerent à Pella, & aux environs, & que quand l'armée de Tite approcha de Jérusalem, & commença à en faire le siege, ceux qui étoient encore dans la ville se retirerent en lieu de sûreté.

CHAP. XVI.
Vespasien est nommé par Néron pour faire la guerre aux Juifs.

Cestius étant échappé de ce danger, députa vers Néron, qui étoit alors en Achaïe, quelques-uns des principaux des Juifs, qui étoient demeurez attachez au parti des Romains, pour l'informer de l'état des choses, & pour en rejetter la faute sur Florus. Néron comprit fort bien la consequence de cette guerre, & qu'elle demandoit un Chef d'experience, & de valeur. Il jetta les yeux sur Vespasien, qui avoit toujours fait la guerre avec beaucoup de réputation & de succès, & qui n'étoit pas d'un rang, ni d'une naissance qui dûssent le faire appréhender à l'Empereur. Il n'étoit pas alors dans les bonnes graces de Néron, parce qu'il ne témoignoit point assez admirer sa belle voix; & il n'attendoit presque que la mort, lorsqu'il fut nommé Géneral de l'armée de Syrie, & chargé de la guerre contre les Juifs.

Ceux de Damas ayant appris la défaite de l'armée Romaine, résolurent de faire perir tous les Juifs qui demeuroient parmi eux. Mais comme la plûpart des femmes de Damas avoient embrassé la Religion des Juifs, ils eurent grand soin de leur cacher leur résolution. Un jour donc que tous les Juifs étoient assemblez dans le lieu des exercices publics, ceux de Damas se jetterent sur

eux, & en égorgerent dix mille sans aucune résistance.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Joseph est établi Gouverneur de la Judée.

Les Juifs qui avoient poursuivi Cestius, étant de retour à Jerusalem, (*a*) n'oublierent rien pour ramener à leur parti, & pour faire entrer dans leur révolte, ceux qui tenoient encore pour les Romains. La plûpart y entrerent ou librement & par inclination, ou par contrainte. On tint un grand Conseil dans le Temple, & d'un commun consentement, on élut divers Chefs, pour commander tant dans Jérusalem, que dans le reste de la Judée. Joseph fils de Gorion, & le Pontife Ananus fils d'Anne, furent nommez pour la ville; Eléazar fils d'Ananie & auteur de la revolte, pour l'Idumée; Josephe l'Historien, fils de Matthias, pour les deux Galilées. On envoya outre cela divers Gouverneurs en differentes places du pays. Chacun de ces Gouverneurs partit pour son département, & commença à travailler à se mettre en état d'attaquer les Romains, ou au moins de se défendre, au cas qu'il fût attaqué.

Joseph étant arrivé en Galilée, s'y acquit l'affection des principaux du pays, en partageant avec eux son autorité. Il en choisit soixante & dix des plus habiles, qu'il établit comme Administrateurs de la Province. Il les consultoit dans les affaires les plus importantes, & ils lui servoient comme d'ôtages de la fidelité de tous les Galiléens. Il établit aussi dans chaque ville sept Juges, pour juger les petites causes; & pour les grandes,

(a) *De Bello, l. 2. c. 42.*

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

il s'en reserva la connoissance. Il s'appliqua surtout à remettre la paix dans la Province, & à désarmer les voleurs, à qui il fit fournir par le pays une solde comme à des soldats. Il ne recevoit ni argent, ni presens pour l'administration de la justice ; ainsi il eut l'avantage de gagner l'estime & la confiance des Galiléens. Prévoyant que les Romains ne manqueroient pas d'entrer en armes dans ce pays, il songea à faire fortifier les principales villes de la basse Galilée, comme Tarichée, Tibériade, Jotapat, Béersabée, Salamaïm, Péreche, Japha, Sigoph & le mont Ithaburius, ou Thabor, & les cavernes qui sont près le lac de Génesareth. Quant à la haute Galilée, il fit aussi fortifier Pétra, autrement Acabaron, Séphet, Jamnit & Méro ; & dans la Gaulanite, Séleucie, Sogan & Gamala. Il permit aux habitans de Séphoris de fermer leur ville de murailles, parce qu'ils étoient riches, guerriers, & difficiles à gouverner.

Il arma dans la Galilée plus de cent mille hommes, parmi lesquels il tâcha d'établir l'obéïssance & la discipline, qui rendoient les Romains invincibles, & de les aguerrir, comme devant faire la guerre à la nation du monde la plus brave & la mieux disciplinée. Ces troupes étoient entretenuës par les villes, dont la moitié des habitans étoit à la guerre, & l'autre moitié leur fournissoit les vivres & la subsistance. Pour Joseph, il avoit autour de sa personne six cens gardes, tous gens affidez, & soldats choisis. Pendant qu'il étoit occupé à regler les affaires de sa Province, Jean de

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Giſcala, (*a*) homme artificieux, diſſimulé, grand menteur, ambitieux, fourbe, s'étoit mis à la tête d'une troupe de quatre cens voleurs, qu'il avoit raſſemblez, & avoit commencé à exercer ſes brigandages dans la Galilée. Il offrit ſes ſervices à Joſeph, & lui demanda la commiſſion de fortifier Giſcala. Joſeph le lui permit, ſans ſe défier de rien. Jean gagna beaucoup ſur ce qu'il tira de la ville pour l'execution de cet ouvrage, & beaucoup davantage encore ſur les huiles, qu'il acheta en très-grande quantité & à très-vil prix, & qu'il revendit enſuite fort cher. Se voyant avec beaucoup d'argent, il ſe flatta de pouvoir dépoüiller Joſeph du gouvernement de la Galilée. Pour y parvenir, il crut devoir mettre la confuſion dans la Province; afin qu'il pût tuer Joſeph, s'il vouloit s'y oppoſer, ou le rendre odieux à ceux du pays, & le faire revoquer, s'il négligeoit le devoir de ſa charge. Dès auparavant il avoit fait courir le bruit, que Joſeph avoit réſolu de livrer la Galilée aux Romains.

Quelques jeunes gens du bourg d'Abarith, qui faiſoient garde dans le grand Champ, attaquerent l'Intendant du Roi Agrippa & de la Reine Bérenice, & pillerent le bagage qu'il conduiſoit, qui conſiſtoit en riches vêtemens, vaiſſelle d'argent, & ſix cens pieces d'or. Ces voleurs ne pouvant plus cacher une priſe ſi conſiderable, en vinrent donner avis à Joſeph, qui étoit alors à Tarichée. Il déſaprouva fort cette violence, & leur ordonna

(a) *De Bello, l. 2. c. 43.*

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ère vulg. 66.

de remettre tout ce qu'ils avoient pris entre les mains d'un des principaux de la ville. Ces gens irritez de voir qu'on ne leur laissoit pas au moins une partie de leur butin, publierent par-tout que Joseph étoit un traitre : en sorte que dès le lendemain matin cent mille hommes s'assemblerent en armes, & se rendirent dans l'Hippodrome, près de Tarichée, criant les uns, qu'il le falloit lapider; les autres, qu'il le falloit brûler. Les amis & les gardes de Joseph en furent si effrayez, qu'ils s'enfuirent tous, excepté quatre. Il dormoit alors dans son logis, & l'on étoit prêt d'y mettre le feu, quand il s'éveilla. On lui conseilloit de s'enfuir : mais lui sans s'étonner, alla se presenter devant cette multitude, ayant ses habits déchirez, de la cendre sur sa tête, ses mains derriere le dos, & son épée penduë à son coû. Les habitans de Tarichée en furent touchez de compassion : mais les paysans des environs crierent qu'il falloit qu'il rendît l'argent qu'il avoit levé, & qu'il confessât sa trahison. Comme son dessein étoit de les diviser, il leur déclara qu'il n'avoit nulle envie de rendre à Agrippa l'argent dont il étoit question, ni encore moins d'en profiter ; mais qu'il vouloit faire fortifier Tarichée, qui étoit toute ouverte : Que si ce dessein n'étoit pas de leur goût, ils pouvoient disposer de ce qui avoit été pris.

Alors ceux de Tarichée lui donnerent de grandes louanges ; comme ils n'étoient pas moins de quarante mille hommes, il les laissa contester avec ceux des autres villes, qui ne vouloient pas que

Tarichée seule en profitât. L'assemblée se sépara, après qu'il leur eut témoigné que son intention étoit de fortifier aussi les autres villes. Enfin lorsqu'il fut retourné dans sa maison, il la vit assiegée par deux mille hommes des plus animez de l'assemblée, qui crioient confusément contre lui. Pour se tirer de ce danger, il monta sur la terrasse de la maison, fit signe de la main, & dit que parmi tant de voix confuses, il ne pouvoit distinguer ce qu'ils demandoient : Que s'ils vouloient lui envoyer quelques personnes pour lui dire leur intention, qu'il étoit prêt de les satisfaire. Ils lui envoyerent les principaux de l'assemblée ; & les ayant fait mener dans le lieu le plus écarté de la maison, il les fit fouetter jusqu'à leur découvrir les côtes ; après quoi, il les renvoya. Les autres furent si effrayez de ce spectacle, qu'ils ne songerent qu'à s'enfuir.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

Jean de Giscala après cela feignit d'être malade, & écrivit à Joseph, pour le prier de lui permettre d'aller prendre les eaux à Tibériade. Deux jours après qu'il y fut arrivé, il gagna les Gouverneurs de la ville ; les uns par argent, les autres par ses calomnies, & voulut les engager à quitter Joseph. Silas, un de ses amis, lui en donna avis. Joseph partit sur le champ, marcha toute la nuit, & arriva de grand matin à Tibériade. Tout le peuple, excepté ceux qui avoient été gagnez par Jean de Giscala, vinrent au-devant de lui. Jean envoya lui faire des excuses, disant que son incommodité ne lui permettoit pas de lui rendre ce devoir ; & sçachant qu'il avoit fait assembler le peu-

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

ple dans le lieu des exercices publics, Jean envoya des gens armez pour le tuer. Quand le peuple les vit tirer leurs épées, il s'écria ; & Joseph s'étant tourné, & les ayant vûs, descendit promptement d'un petit tertre, où il étoit monté, gagna le lac, & se jetta dans une petite barque avec deux des siens seulement. Les gens de guerre attachez à Joseph, voulurent prendre les armes, pour châtier ces assassins : mais Joseph craignant une guerre civile, les empêcha.

Jean de Giscala ayant manqué son coup, & sçachant que les milices du pays s'étoient assemblées pour marcher contre lui, se retira promptement à Giscala ; & Joseph se contenta de faire proscrire ceux qui avoient attenté à sa vie, & de faire déclarer, que l'on confisqueroit les biens, & qu'on brûleroit les maisons & toutes les familles de ceux qui dans cinq jours n'abandonneroient pas ce traitre. Ce qui eut tant d'effet, que trois mille hommes de ceux qui accompagnoient Jean, le quitterent, & vinrent jetter leurs armes aux pieds de Joseph. Jean quitta Giscala, & se retira avec deux mille Tyriens fugitifs qui lui restoient. Il envoya secrettement à Jérusalem accuser Joseph d'avoir levé une grande armée, pour se rendre maître de cette capitale, si on ne le prévenoit. Le peuple ne tint compte de cet avis, parce qu'il avoit été informé d'une partie de ce qui s'étoit passé : mais quelques-uns des principaux envoyerent de l'argent à Jean, pour assembler des troupes, & faire la guerre à Joseph. Ils dresserent un acte pour lui ôter le commandement de celles qu'il

avoit, & envoyerent deux mille cinq cens hommes, avec quatre perſonnes notables de Jéruſalem, pour l'obliger à executer cet ordre, & pour détacher les Galiléens de l'affection qu'ils lui portoient. Ils vinrent donc en Galilée, réſolus d'employer contre lui la violence, s'il vouloit réſiſter ; ſinon de le laiſſer venir en liberté à Jéruſalem, pour y rendre raiſon de ſa conduite.

Joſeph fut informé par ſes amis qu'on envoyoit vers lui des gens de guerre : mais ils ne pûrent lui en dire davantage, parce qu'on tenoit la choſe fort ſecrette. Avant qu'il pût ſe précautionner contre ces gens, Gamala, Scythopolis, Giſcala & Tibériade ſe déclarerent contre lui. Les ayant ramenées ſans violence, & s'étant ſaiſi des quatre Chefs de ces mutins, & des principaux de ceux qui avoient pris les armes contre lui, il les envoya à Jéruſalem, où le peuple faillit à les lapider avec ceux qui les avoient envoyez en Galilée.

Ceux de Tibériade ayant offert de remettre leur ville entre les mains d'Agrippa, ce Prince ne vint pas au jour marqué, mais y envoya ſeulement quelques cavaliers Romains. A leur arrivée, la ville ſe révolta contre Joſeph. Il en reçut la nouvelle à Tarichée : mais n'ayant point alors de troupes auprès de lui, il uſa de ſtratagême pour tromper ceux de Tibériade. Il prit deux cens trente barques qu'il trouva dans le lac, mit dans chacune quatre matelots, vogua de grand matin vers Tibériade, fit arrêter ces barques à une diſtance de la ville, d'où l'on ne pouvoit qu'à peine les diſcerner, ordonna aux matelots de battre l'eau

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ére vulg. 66.

avec leurs rames, s'avança avec ſept de ſes gardes ſans armes, aſſez près pour pouvoir être connu. Ceux de la ville ayant apperçû de loin ce grand nombre de barques, jetterent les armes, & implorerent ſa clemence. Il leur dit de lui envoyer des députez, pour lui faire ſatisfaction. Ils lui envoyerent auſſi-tôt dix des principaux de la ville. Il les fit mettre dans une barque, & les envoya aſſez loin de la ville. Il demanda auſſi-tôt cinquante des principaux Sénateurs, & continua d'en uſer de même, juſqu'à ce qu'il eût entre les mains tout le Sénat de Tibériade, qui étoit de ſix cens hommes, & deux mille des autres habitans : & à meſure qu'ils venoient, il les envoyoit priſonniers à Tarichée. Alors tout le peuple commença à crier que Clitus étoit le principal auteur de la ſédition. Joſeph envoya un de ſes gardes pour lui couper les mains. Ce garde effrayé n'oſant executer cet ordre, Joſeph fit ſemblant de vouloir deſcendre à terre, pour le châtier lui-même ; & Clitus le pria de lui laiſſer au moins une main. Joſeph y conſentit, pourvû qu'il ſe la coupât lui-même. Auſſi-tôt il tira ſon épée, & ſe coupa la main gauche. Ainſi Joſeph recouvra Tibériade.

Ceſtius étant de retour en Syrie, envoya à Ptolemaïde, un Capitaine nommé Placide, (a) pour faire le dégât dans la Galilée. Ceux de Séphoris envoyerent demander du ſecours à Ceſtius ; ce que les autres Galiléens ayant appris, ils accoururent en grand nombre contre Séphoris, force-

(a) *Joſeph. de vita ſua, p. 1015. & ſeq.*

rent la ville, & l'auroient ruinée, si Joseph n'eût exprès fait courir le bruit que les Romains arrivoient. Ils arriverent en effet quelque tems après. Joseph les vint attaquer : il eut d'abord quelque avantage ; mais enfin il fut obligé de se retirer avec perte. Depuis ce tems l'Histoire ne fait plus mention de Cestius. Il ne survêquit guéres à la honte du mauvais succès qu'il avoit eu contre Jérusalem.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

CHAP. XVII. Jérusalem se prépare à la guerre contre les Romains.

Cependant on se préparoit sérieusement à la guerre dans Jérusalem. (*a*) On se hâtoit d'en relever les murailles, d'assembler des machines, de faire forger grand nombre d'armes. La jeunesse s'exerçoit à s'en bien servir. Tout étoit dans l'agitation & dans le mouvement. Les plus sensez prévoyant les malheurs qui menaçoient leur patrie, avoient le cœur percé de douleur, & ne pouvoient retenir leurs larmes. Ceux au contraire qui allumoient le feu de la guerre, se repaissoient de vaines esperances. Ananus avoit dessein de surseoir pour un tems tous ces préparatifs de guerre, afin de guérir les esprits des séditieux, qui se nommoient Zélateurs, & pour leur faire prendre des résolutions plus prudentes : mais il succomba dans son entreprise.

Dans ce même tems Simon fils de Gioras, dont on aura souvent occasion de parler dans la suite, étoit dans l'Acrabatène d'Idumée, differente d'un autre canton de même nom dans la Samarie, où il avoit amassé un grand nombre de séditieux,

(a) *De Bello, l. 2. c. 44.*

An du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

avec lesquels il pilloit les biens des riches, & tuoit ceux qui tomboient entre ses mains. Ananus envoya des troupes dans ce pays, & l'obligea de se retirer dans le château de Massada, qui étoit occupé par d'autres séditieux. De-là il faisoit des courses dans l'Idumée; & il y demeura jusqu'à la mort d'Ananus.

Vespasien vient en Syrie.

Vespasien étoit auprès de Néron dans l'Achaïe, (*a*) lorsqu'il fut nommé Géneral des armées de la Syrie, & chargé de la guerre contre les Juifs. Dès qu'il eut reçû cette commission, il envoya Tite son fils à Alexandrie, pour y prendre la cinquiéme & la dixiéme légion, & les lui amener en Judée. Pour lui, il se rendit en Syrie, où il rassembla toutes les forces Romaines, & les troupes auxiliaires, que lui donnerent les Rois des nations voisines de cette Province. Il fit garder à ses troupes une exacte discipline; ce qui lui acquit l'estime des Provinces même, qui n'étoient point sous sa jurisdiction.

Pendant ce tems, les Juifs de Jérusalem allerent attaquer la ville d'Ascalon, (*b*) défenduë par un petit nombre de Romains, ayant à leur tête un Capitaine experimenté nommé Antoine. Les Juifs étoient en fort grand nombre, mais sans discipline & sans expérience. Antoine informé de leur marche, sortit d'Ascalon avec sa cavalerie, & les attendit de pied ferme. Après avoir essuyé leur premier choc, il les attaqua, les rompit, les mit en fuite, & leur tua dix mille hommes. Quelque tems

(a) *De Bello, l. 3. c. 1.*

(b) *De Bello, l. 3. c. 2.*

An. du M. 4069. de J. C. 69. de l'Ere vulg. 66.

après, ils revinrent contre Ascalon avec une armée plus nombreuse que la premiere : mais Antoine leur dressa des embûches sur le chemin, les chargea sans leur donner le loisir de se mettre en bataille, & leur tua encore huit mille hommes. Niger qui commandoit les Juifs, se sauva dans une tour, où Antoine fit mettre le feu, ne doutant pas, que Niger n'y périt avec tous ceux qui l'y avoient suivi. Mais il s'étoit jetté de la tour en bas, & étoit tombé dans une cave, où il fut trouvé vivant trois jours après, par les Juifs, qui étoient venus pour enterrer leurs morts.

Tite vient joindre Vespasien à à Ptolemaïde.

Vespasien étant arrivé à Antioche, (*a*) y trouva le Roi Agrippa, qui l'attendoit avec ses forces. Ils en partirent ensemble, (*b*) & vinrent à Ptolémaïde, où les habitans de Séphoris, qui avoient toujours été attachez aux Romains, lui envoyerent demander des troupes, pour les défendre contre les autres Juifs de Galilée. Séphoris étoit une place très-importante, non-seulement par sa force & par sa grandeur, mais encore par sa situation, puisqu'elle étoit la principale défense de la Galilée. Vespasien y envoya Placide avec six mille hommes de pied, & mille chevaux, qui firent le dégât dans toute la Province. Tite vint joindre Vespasien à Ptolémaïde avec les deux légions qu'il lui amenoit d'Alexandrie. Vespasien en avoit une troisiéme avec lui, avec vingt-trois cohortes, dont dix étoient de mille hommes

(a) *De Bello*, *l.* 3. *c.* 3.

(b) Au commencement de l'an du M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

AN DU M. 4069. de J. C. 69. de l'Ère vulg. 66.

chacune, & les autres de six cens hommes de pied & de six vingt chevaux. Agrippa, Antiochus Roi de Comagéne, & Soëme Roi de la Sophéne, envoyerent chacun deux mille hommes de pied, & mille chevaux. Malc, Roi d'Arabie, lui envoya mille chevaux, & cinq mille hommes de pied. Toutes ces troupes étoient garnies d'arcs & de fléches. De sorte que toute l'armée se montoit à soixante mille hommes, sans compter un très-grand nombre de valets, qui pouvoient passer pour autant de soldats, parce qu'ils avoient passé leur vie au milieu des périls & des exercices de la guerre.

Avec ces forces Vespasien entra dans la Galilée, voulant exprès commencer la guerre par cette Province, pour donner lieu à Jérusalem & à la Judée de rentrer en elles-mêmes, & de se repentir. L'effroi se répandit incontinent dans toute la Province, & Joseph se vit bien-tôt abandonné des siens, & forcé de se retirer à Tibériade. (a) De-là il écrivit à Jérusalem le véritable état des choses, leur disant que s'ils avoient dessein de faire un traité, de le lui mander promptement; ou s'ils étoient résolus de continuer la guerre, de lui envoyer des forces capables de résister à leurs ennemis.

Joseph est assiégé dans la ville de Jotapat.

Vespasien résolut d'attaquer d'abord Jotapat, qui étoit la plus forte place de Galilée: mais il fit premierement applanir les chemins qui y conduisoient, & qui étoient de très-difficile accès à

(a) *De Bello*, l. 3. c. 9.

l'infanterie, & absolument inaccessibles à la cavalerie. Pendant ce tems-la, il prit Gadare, qui n'étoit qu'à deux lieuës de Jotapat, & la brûla avec tous les villages des environs. Joseph ayant appris le dessein de Vespasien, se jetta dans Jotapat le 21. de May; & Vespasien en fut ravi, croyant qu'en prenant Joseph, il se rendroit maître de toute la Galilée. Josephe qui nous a tant parlé de Jotapat, ne nous apprend pas en quel endroit elle étoit située. On croit que c'est la même que Geth-Apher, patrie du Prophéte Jonas : mais la chose n'est nullement certaine. Dès que Vespasien fut informé qu'il s'étoit rendu à Jotapat, il envoya investir la ville de tous côtez par Placide & par Ebutius, deux Capitaines d'une valeur & d'une expérience reconnuës. Le lendemain il y amena toute l'armée, & commença le jour suivant à l'attaquer. L'attaque fut très-vive, & dura tout le jour. Les Romains y perdirent treize des leurs & y eurent beaucoup de blessez. Les Juifs y eurent dix-sept morts, & six cens blessez. Les cinq jours suivans se passerent dans des assauts pareils au premier, & avec un succès à peu près égal. La ville étoit bâtie sur un rocher escarpé, (a) & inaccessible de toute part, si ce n'est du côté du septentrion; & encore Joseph avoit-il fait envelopper ce côté dans les fortifications, afin que la place fût absolument inaccessible.

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

Vespasien voyant l'opiniâtreté des Juifs, résolut

(a) *De Bello*, *l.* 2. *c.* 12.

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

d'élever une grande terrasse du côté que la ville étoit plus aisée à aborder. On y travailla pendant plusieurs jours avec une ardeur incroyable : les Juifs de leur côté n'oublierent rien pour en retarder l'exécution. Mais ne pouvant résister à la force, & à la multitude des assiegeans, Joseph fit construire avec une extrême diligence, un second mur derriére celui de la ville, beaucoup plus haut que n'étoit la terrasse des Romains. (a) Pour mettre à couvert les ouvriers qui y travailloient, il fit dresser des poutres de distance en distance au-devant de ce nouveau mur, & suspendit entre chaque poutre des peaux de bœufs fraîchement tuez, qui étant lâchement suspenduës, rendoient inutiles les coups de fléches & de traits des assiegeans, rompoient la force des pierres lancées par les machines, & amortissoient celle du feu par leur humidité. Outre cela, les Juifs faisoient de fréquentes sorties, où ils avoient toujours quelque avantage; en sorte que Vespasien résolut de prendre la place par la famine, ou par la soif; car il sçavoit que l'on manquoit d'eau dans la ville. Mais Joseph pour lui ôter cette esperance, fit mettre aux crénaux des murs quantité d'habits tout dégoûtans d'eau, ce qui surprit & affligea les Romains, qui ne pouvoient se persuader que des gens qui auroient manqué d'eau, en dûssent faire une pareille profusion. Ainsi on en revint à la voye de la force.

Alors Joseph voyant qu'il n'y avoit plus de

(a) Là-même, ch. 15.

salut

falut à efperer, délibera avec fes principaux Officiers fur les moyens de fe fauver. (*a*) Le peuple en ayant eu vent, s'affembla en foule, pour le prier de ne les point abandonner. Vaincu par leurs prieres & par leurs larmes, il ne fongea plus qu'à faire une vigoureufe défenfe. Il fit encore quelques forties qui lui réüffirent affez. Mais Vefpafien confiderant qu'il avoit affaire à des défefperez, défendit à fes gens d'en venir aux mains avec eux, & leur ordonna fimplement de faire tirer contre eux, quand ils paroîtroient. Lorfque les plattes-formes furent élevées (*b*) à la hauteur des murs, il réfolut d'employer le bélier pour battre la place. Jofeph pour diminuer l'effet de cette terrible machine, fit fufpendre quantité de facs pleins de paille, que l'on defcendit avec des cordes du haut du mur, à l'endroit où le bélier devoit frapper. Mais les Romains avec des faux couperent ces cordes, & rendirent inutile la précaution des Juifs. Enfin Jofeph ayant fait amaffer tout ce qu'il y avoit de matiéres combuftibles dans la ville, y fit mettre le feu, & le fit jetter fur les machines & les travaux des Romains; ce qui les confuma en très-peu de tems, fans que les Romains y pûffent apporter remede.

AN DU M. 4070. de J.-C. 70. de l'Ere vulg. 67.

Pendant que Vefpafien faifoit battre les murs avec le bélier, il reçut un coup de fléche au talon, qui le bleffa légerement. Ses troupes animées par la vûë de fa bleffure, coururent à

(a) Là-même, ch. 14. | (b) Là-même, ch. 15.

An du M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

l'aſſaut, & firent périr bien des Juifs; mais comme il n'y avoit point de bréche à la muraille, cet aſſaut qui dura bien avant dans la nuit, ne ſervit qu'à fatiguer les aſſiégez & les aſſiégeans. Au point du jour, il y eut une vaſte bréche; mais les aſſiégez réparerent le mur, avant que les Romains pûſſent dreſſer un pont pour aller de leur machine ſur les murs de la ville.

Le lendemain au matin, (*a*) après que l'armée Romaine ſe fut un peu repoſée du travail de la nuit, Veſpaſien fit donner un aſſaut géneral à la place. Il la fit attaquer par trois endroits à la fois, & fit envelopper tout le tour de la ville, afin que nul des aſſiégez ne pût lui échapper. Joſeph donna ſes ordres pour la défenſe des murs, & s'attacha principalement à défendre la bréche, qui étoit l'endroit le plus dangereux. Il ſoûtint avec beaucoup de fermeté les premiers efforts de l'ennemi: mais voyant qu'il alloit être accablé par le grand nombre des aſſiégeans, il fit jetter ſur ceux qui montoient à l'aſſaut, une grande quantité d'huile boüillante; (*b*) ce qui les obligea de ſe ſéparer, & de ſe retirer; & Veſpaſien ſur le ſoir fit ſonner la retraite. Cet aſſaut ſe donna le 20. de Juin. Les jours ſuivans on continua d'élever les terraſſes, & de perfectionner les ouvrages autour de la place.

Cependant Veſpaſien envoya Trajan, Colonel d'une des légions, peut-être le même qui fut depuis Empereur, pour réduire la ville de Japha,

(a) *De Bello*, *l.* 2. *c.* 18. | (b) *De Bello*, *l.* 3. *c.* 19. 20.

voisine de Jotapat. (*a*) Les habitans firent une sortie pour combattre Trajan : mais il les défit, & entra avec eux, en les poursuivant, dans la premiere enceinte de leur ville. Ceux qui étoient restez dans la place, fermerent les portes de la seconde enceinte, & abandonnerent à la discrétion des ennemis douze mille des leurs, enfermez entre les deux enceintes. La ville fut emportée le 20. de Juin par Tite, fils de Vespasien, que Trajan y appella, pour lui donner la gloire de cette victoire. Tous les hommes furent passez au fil de l'épée : les femmes & les enfans furent faits esclaves.

An du M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

Les Samaritains s'étant assemblez sur le Garizim, qui est leur montagne sainte, & donnant lieu de croire qu'ils vouloient remuer, Vespasien jugea à propos de les prévenir. (*b*) Il envoya contre eux Céréalis, Tribun de la cinquiéme légion, avec six cens chevaux & trois mille hommes de pied. Céréalis enferma les Samaritains sur cette montagne par un retranchement, qu'il fit soigneusement garder. Dans peu de jours ils furent réduits à l'extrémité par le manquement d'eau : plusieurs moururent de soif ; d'autres vinrent se rendre à Céréalis. Ceux qui s'opiniâtrerent à résister, furent taillez en pieces le 27. de Juin ; & il n'en échappa pas un seul de onze mille six cens qu'ils étoient.

Chap. XVIII. Prise de la ville de Jotapat.

Les habitans de Jotapat (*c*) étoient accablez de fatigue, & épuisez par un siége si long & si

(a) *De Bello, l. 3. c. 21.*
(b) Là-même, ch. 22.
(c) Là-même, ch. 23.

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ère vulg. 67.

opiniâtre. Veſpaſien fut averti par un transfuge, que l'heure la plus propre pour livrer l'aſſaut, ſeroit vers le point du jour; parce qu'alors les aſſiégez étoient preſque tous plongez dans un profond ſommeil. Veſpaſien profita de cet avis, & ſans faire bruit, il fit avancer le Tribun Domitius Sabinus, & quelques ſoldats choiſis, qui tuerent les ſentinelles, & entrerent dans la ville ſans trouver de réſiſtance. Ils furent ſuivis par Céréalis & par Placide, & la ville étoit priſe aſſez long-tems avant que les habitans fuſſent éveillez, & qu'ils s'en fuſſent apperçûs. On tua tout ce que l'on rencontra ſans aucune diſtinction. La ville fut priſe le premier jour de Juillet, après quarante-ſept jours de ſiége. On y compta quarante mille Juifs de tuez, outre douze cens priſonniers, qui n'étoient apparemment que des femmes & des enfans.

Joſeph s'étoit ſauvé dans une caverne fort ſecrette, creuſée à côté d'un puits fort profond, où il trouva quarante des ſiens, (*a*) qui ne manquoient de rien pour pluſieurs jours. Il y demeuroit caché durant tout le jour, & la nuit il ſortoit, pour obſerver les gardes des ennemis, & voir s'il y auroit quelque moyen de ſe ſauver : mais n'en trouvant point, il ſe retiroit dans ſa caverne. Le troiſiéme jour une femme le découvrit; & Veſpaſien qui ſouhaitoit de le voir, lui envoya Paulin & Gallican, deux Tribuns, pour l'aſſûrer qu'il le traiteroit bien, & pour l'exhorter à ſor-

(a) *De Bello, l. 3. c. 24.*

tir : mais il n'osa s'y fier. Vespasien y envoya un troisiéme Tribun, nommé Nicanor, fort connu de Joseph : mais celui-ci ne voulut point encore se laisser persuader. Les soldats vouloient mettre le feu à la caverne : mais Vespasien les en empêcha, parce qu'il désiroit de l'avoir vivant entre ses mains. Cependant Joseph se voyant pressé, & connoissant toute la grandeur du danger où il étoit reduit, rappellant aussi dans son esprit d'anciens songes qu'il avoit eus, & les prophéties des anciens Prophétes qu'il avoit lûës, il prit Dieu à témoin de sa fidélité envers sa patrie, & promit à Nicanor de se rendre.

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

Alors ceux qui étoient avec lui dans la caverne, l'environnant de tous côtez, lui reprocherent sa lâcheté, & tirant leurs épées, le menaçoient de le tuer s'il se rendoit aux Romains. (*e*) Il leur fit un fort beau discours pour leur persuader qu'il n'est point permis à un homme de s'ôter la vie ; que ce n'étoit pas une action de génerosité, mais de foiblesse, que de se tuer. Toutes ces raisons ne firent aucune impression sur leur esprit. Le seul expédient qu'il trouva, fut de leur proposer de tirer au sort qui mourroit le premier. Ils y consentirent ; & Dieu permit que tous les autres étant tuez, il demeurât le dernier avec un autre, à qui il persuada sans beaucoup de peine, d'aimer mieux vivre que de mourir. Ainsi Joseph se rendit à Nicanor, qui le mena à Vespasien. Toute l'armée témoigna un très-grand empressement

(a) *De Bello, l. 3, c. 25.*

An du M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

pour le voir; & Vespasien résolut de le garder pour l'envoyer à Néron.

Mais Joseph informé de sa résolution, lui fit dire qu'il souhaitoit lui parler en particulier. (a) Etant amené devant Vespasien, il lui dit: Je viens, Seigneur, par l'ordre de Dieu, vous donner avis d'une chose, qui vous est infiniment importante. Vous voulez m'envoyer à Néron. Et pourquoi m'y envoyer, puisque lui, & ceux qui lui succederont jusqu'à vous, ont si peu de tems à vivre? C'est vous seul que je dois regarder comme Empereur, & Tite votre fils après vous, parce que vous devez monter tous deux sur le trône. Faites-moi donc garder tant qu'il vous plaira; mais comme votre prisonnier, & non pas comme celui d'un autre. Je suis à vous par le droit de la guerre, & bien-tôt vous serez maître de tout l'Empire, par l'autorité que Dieu doit vous donner. Après cela traitez-moi comme le plus méchant, & le plus témeraire de tous les hommes, si l'événement fait voir que j'abuse du nom de Dieu, pour vous obliger d'ajoûter foi à une imposture. Vespasien se laissa persuader à ces prédictions de Joseph, lorsqu'il eut appris qu'il avoit prédit que la ville de Jotapat seroit prise, après une résistance de quarante-sept jours, & que lui-même tomberoit entre les mains des Romains. Il changea donc la résolution qu'il avoit prise de l'envoyer à Néron, & commença à le traiter avec beaucoup d'humanité, sur-tout en

(a) *De Bello, l. 3. c. 27.*

consideration de Tite, qui avoit conçu pour lui beaucoup d'amitié; mais il ne laissa pas de le faire garder très-étroitement, parce qu'il avoit dessein de se servir de lui dans l'occasion. Suétone (*a*) & Dion (*b*) remarquent aussi, que Joseph avoit prédit l'Empire à Vespasien.

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

La nouvelle de la prise de Jotapat causa une extrême désolation dans Jérusalem; (*c*) mais comme le bruit s'étoit répandu que Joseph y avoit été tué, toute la ville en fut si affligée, que ce fut comme un deüil commun dans toutes les familles. On le pleura pendant trente jours, & ce deüil étoit si géneral, qu'il y avoit presse à retenir des Musiciens, pour chanter des chants lugubres en sa mémoire. Mais lorsqu'on apprit qu'il étoit vivant entre les mains des ennemis, & qu'il recevoit d'eux toutes sortes de bons traitemens, l'amour que l'on avoit témoigné pour lui, se changea en haine; de maniere que l'on n'entendoit de toutes parts que des injures, & des reproches que l'on faisoit contre lui; les uns le traitant de lâche, & les autres de traître à sa patrie.

Jotapat ayant été prise le premier de Juillet, dès le quatriéme du même mois, Vespasien s'en revint à Ptolémaïde, (*d*) d'où il alla à Césarée, & mit ses troupes en garnison, pour les remettre un peu dt leurs grandes fatigues. Il laissa deux légions à Césarée, & en envoya deux autres à Scy-

(a) *Sueton. in Vespas. c. 5.*
(b) *Dio, lib. 60. p. 745. a.*
(c) *De Bello, l. 3. c. 30.*
(d) *De Bello, l. 3. c. 28.*

An du M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

thopolis. Ceux de Césarée demanderent avec de grands cris la mort de Joseph : mais Vespasien ne répondit point à cette demande. Il envoya quelques troupes contre Joppé, (*a*) qui avoit été saccagée peu de tems auparavant par Cestius, où quelques Juifs chassez de leur patrie, s'étoient établis, & d'où ils couroient toutes les côtes. La ville fut prise sans peine, & les habitans contraints de se jetter dans leurs barques, pour se sauver : mais ils furent battus d'une si horrible tempête, que plus de quatre mille furent noyez. Les Romains y laisserent quelque troupes, qui pilloient tous les environs.

Tibériade & Tarichée se révoltent contre Agrippa.

Agrippa ayant invité Vespasien de venir dans son Royaume, (*b*) ce Général de l'armée Romaine, pour l'obliger, partit de Césarée de Palestine pour se rendre à Césarée de Philippe, située près les sources du Jourdain. Il y demeura pendant vingt jours avec ses troupes, qui s'y rafraîchirent ; & ayant appris que Tarichée & Tibériade, qui étoient du Royaume d'Agrippa s'étoient revoltées, il les réduisit sous l'obéïssance. Tibériade étoit divisée entre ceux qui vouloient la paix, & une troupe de broüillons, qui ne demandoient que le trouble. Vespasien s'étant approché de Tibériade avec son armée, envoya un Officier avec quelques soldats, pour exhorter les habitans à rentrer dans leur devoir : mais les séditieux de Tibériade au lieu d'écouter l'Officier & ceux qui l'accompagnoient, qui étoient descen-

(a) *De Bello*, *l.* 3, *c.* 29. (b) Là-même, ch. 31. 32.

dus

dus de cheval pour leur parler, les chargerent, & les obligerent de s'enfuir, en leur abandonnant leurs chevaux. Vespasien vouloit ruiner toute la ville : mais les bourgeois lui ayant representé que hors quelques séditieux, tout le reste ne demandoit que la paix ; & Agrippa, à qui la ville appartenoit, ayant intercedé pour eux, il leur pardonna, se contentant de faire abattre une partie de leurs murailles.

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

Prise de Tarichée.

De Tibériade Vespasien s'avança vers Tarichée, (*a*) où les principaux séditieux du pays s'étoient retirez, ayant un nommé Jesus à leur tête. La ville étoit assise sur une montagne, étant défenduë d'un côté par le lac de Tibériade, & de l'autre par de bonnes fortifications, & munie de vivres & de munitions. Les rebelles voyant les Romains occupez à fortifier leur camp, firent sur eux une furieuse sortie : mais étant repoussez par les troupes Romaines, ils se jetterent dans des barques sur le lac de Tibériade. Dans le même tems Vespasien envoya Tite son fils, contre une troupe de Juifs, qui paroissoit de l'autre côté de la ville. Tite les attaqua, les enfonça, & les mit en fuite. La plûpart perirent dans le combat, ou dans leur fuite : les autres se retirerent dans la ville. Alors la division s'étant mise entre les bourgeois naturels, qui vouloient la paix, & les séditieux, qui entretenoient la division & la guerre ; Tite s'étant apperçu de leur mésintelligence, par les cris qu'il entendit de dedans la ville, attaqua la ville du côté

(a) *De Bello, l. 3. c. 32. 33. 34.*

An du M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

de la mer, & y entra le premier à la tête de ses troupes. Les séditieux surpris d'une telle hardiesse se sauverent comme ils pûrent; les uns dans le lac, ayant trouvé quelques barques près du bord, ou s'étant mis à la nage pour joindre ceux qui s'y étoient déja sauvez : les autres gagnerent la campagne. Il en fut tué un très-grand nombre.

Vespasien fit environner toute la ville, afin que nul n'en pût échapper, & le lendemain il fit faire en diligence un grand nombre de barques, pour aller attaquer ceux qui étoient sur le lac. (*a*) Aussi-tôt que ces barques furent achevées, il y monta avec autant de soldats qu'il en falloit pour réduire les séditieux qui étoient sur le lac. Il ne lui fut pas mal-aisé de battre des gens, qui n'avoient que des barques de pêcheurs, & qui étoient sans experience & sans conducteurs. Il n'en échappa pas un seul. Le lac étoit tout rouge de sang, & ses bords couverts de corps morts. Après cela Vespasien entra dans Tarichée, & délibera avec les principaux de son armée, s'il épargneroit les séditieux & les étrangers, qui s'étoient retirez dans la ville, & qui étoient la principale cause de la guerre.

Tous furent d'avis de les faire mourir, parce qu'ils ne demeureroient jamais en repos, si on les mettoit en liberté. Il les fit donc conduire à Tibériade; & lorsqu'ils furent arrivez dans la ville, il les fit mener dans le lieu des exercices publics. Là il fit tuer tous les vieillards, & ceux qui étoient incapables de porter les armes, dont le

(a) *De Bello*, l. 3. c. 36.

nombre étoit de douze cens ; & pour les plus robustes, il en envoya six mille à Néron, pour travailler à couper l'Istme de Corinthe ; & vendit le reste, qui se montoit à trente mille quatre cens, sans compter ceux qui étoient du Royaume d'Agrippa, qu'il abandonna à ce Prince.

An du M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

Prise de la ville de Gamala.

La prise de Tarichée rendit les Romains maîtres de toute la Galilée, hors Gamala, le mont Thabor, & Giscala. (*a*) Gamala étoit au-delà du Jourdain, vis-à-vis Tarichée, dans une situation fort avantageuse. Les troupes d'Agrippa, à qui elle appartenoit, l'avoient assiegée inutilement pendant sept mois. (*b*) Vespasien y vint avec son armée, & en forma le siége. Agrippa s'étant approché des murailles, pour exhorter les assiégez à se rendre, fut frappé au coude du bras droit, d'un coup de pierre. Les travaux des Romains étant achevez, & la bréche étant faite, ils donnerent l'assaut par trois endroits, & emporterent la place. Les habitans se retirerent au plus haut de la ville ; & les Romains ayant voulu les y poursuivre, y perdirent bien du monde, à cause de l'inégalité du terrein, & par la chûte des maisons, qui étant bâties sur un penchant, tomboient l'une sur l'autre, & écrasoient tous ceux qui vouloient s'y retirer, pour se mettre à couvert des traits & des pierres, que les Juifs leur jettoient de toute part. Ainsi ils furent obligez de se retirer dans leur camp. Le lendemain 22. Octobre, trois soldats Romains ayant fait tomber une tour, l'armée y entra de

(a) *De Bello, l. 4. c. 1.* | (b) Là-même, ch. 2. 3. 4. 5. 7.

An du M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

nouveau, & fit main-basse sur tout ce qu'elle y trouva. Le château, qui étoit sur la hauteur, fit encore quelque résistance; mais il s'éleva un tourbillon, qui portoit les traits des Romains contre les Juifs, & qui repoussoit ceux des Juifs contre eux-mêmes. Ainsi Gamala tomba entre les mains des Romains. Ils n'y tuerent que quatre mille hommes : mais il en périt outre cela plus de cinq mille, tant hommes, que femmes & enfans, qui s'étoient précipitez dans des vallées profondes, où ils avoient été brisez, en tombant sur les rochers.

Placide réduit les Juifs qui s'étoient retirez sur le mont Thabor.

Durant ce siege, (*a*) Vespasien envoya Placide avec six cens chevaux, pour réduire les Juifs qui s'étoient fortifiez sur le sommet du mont Tabor. Cette montagne est toute isolée au milieu d'une grande campagne, & le sommet est une plaine de vingt-six stades, en trois mille deux cens quarante pas de circuit. Placide ayant adroitement attiré les Juifs dans la plaine, en faisant semblant de fuir, leur coupa le chemin de la montagne, & les défit entierement.

Prise de la ville de Giscala.

A la prise de Gamala, Vespasien fit un détachement de mille hommes commandez par Tite, & les envoya contre Giscala. (*b*) Les habitans de cette ville ne désiroient que la paix : mais Jean fils de Levi, Chef d'une troupe de voleurs, les poussoit à la révolte. Tite leur parla, & les exhorta à la paix. Jean lui répondit qu'il acceptoit la paix & le pardon qu'il leur offroit, & le pria, comme c'étoit le jour du Sabbat, de leur donner jusqu'au

(a) *De Bello, l. 4. c. 6.* | (b) Là-même, ch. 8. 9.

lendemain. Tite qui ne connoissoit pas ce fourbe, lui accorda ce délai ; & la nuit même Jean sortit de Giscala avec ses troupes, & plusieurs habitans qu'il mena avec lui à Jérusalem.

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

Jean de Giscala se retire à Jérusalem.

Le lendemain Tite s'étant approché de la ville, les habitans vinrent au-devant de lui, & lui raconterent de quelle maniere Jean s'en étoit fui, & le prierent de se contenter de punir ceux des mécontens, qui étoient demeurez dans la ville. Aussi-tôt Tite envoya de la cavalerie après les fuyards. Jean avec un bon nombre des siens, arriva à Jérusalem avant que les soldats Romains le pûssent joindre : mais ils tuerent près de six mille hommes de ceux qui fuyoient avec lui, & ramenerent trois mille femmes ou enfans, qui étoient demeurez derriere, & qui s'étoient écartez en divers endroits. Tite étant entré dans la ville se contenta d'abattre une partie des murailles, & y laissa une garnison, pour la contenir dans le devoir. Ainsi toute la Galilée fut entierement soûmise.

De-là Tite vint joindre Vespasien, qui étoit à Césarée de Palestine. Vespasien avoit envoyé la dixiéme légion à Scythopolis, & étoit à Césarée avec les deux autres légions ; voulant leur donner moyen de se reposer, & de se remettre de leurs fatigues, pour entreprendre le siége de Jérusalem avec plus de vigueur ; car il ne doutoit pas que cette place ne dût lui coûter bien des travaux. Il ne demeura pourtant pas long-tems en repos à Césarée : il en partit pour se rendre maître de Jamnia & d'Azot, où il mit garnison. (*a*)

(a) *De Bello*, *l.* 4. *c.* 10. 11.

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ére vulg. 67.

CHAP. XIX. Troubles & divisions dans Jérusalem.

Les Juifs voyant le danger de plus près, & l'armée Romaine sur le point de fondre sur Jérusalem & sur la Judée, commencerent à être agitez au dedans par des sentimens fort divers. La division étoit générale ; elle passoit des familles particulieres dans les villes, & des villes dans tout le pays. Les uns vouloient la guerre : les autres desiroient la paix ; & chacun se réunissant à ceux de son parti, ils commencerent à prendre les armes, & à se piller les uns les autres, comme dans une guerre ouverte. Lorsqu'ils furent las de piller la campagne, tous les Chefs des partis vinrent se rendre à Jérusalem, comme pour la défendre contre les Romains. Les autres voleurs, qui depuis long-tems faisoient métier de désoler la Judée, y vinrent aussi, & prirent le nom de Zélateurs. Jean de Giscala, qui, comme nous l'avons vû, s'y étoit sauvé, se mit à parler des Romains d'une maniére méprisante, & à encourager la jeunesse déja trop présomptueuse. Les vieillards & les plus sensez prévoyant tous les malheurs à venir, se consideroient comme perdus. Jérusalem partagée entre ces diverses factions, étoit déja en quelque sorte comme une ville prise par l'ennemi, & exposée au pillage. Cette multitude d'étrangers qui y étoient venus de toute part, y causerent de très-grands maux, qui furent enfin cause de sa perte ; la disette, en consumant ses provisions ; & la division, par les differens partis qu'ils y formerent.

Les Zélateurs commencerent à exercer leurs violences (*a*) contre Antipas garde du trésor pu-

(a) *De Bello*, *l.* 4. *c.* 11.

blic, & contre Lévias & Sophas, de race royale, & autres personnes considerables ; ils les mirent en prison, & les tuerent quelque tems après dans la prison même, disant qu'ils avoient promis de livrer la ville aux Romains. Cette hardiesse étonna le peuple : mais l'étonnement du peuple ne fit qu'augmenter l'insolence des factieux. Ils entrerent dans le temple, & en firent comme leur place d'armes : ils le profanerent en mille manieres, entrant tout souillez & tout couverts de sang, dans des lieux où il n'y avoit que les Prêtres & des personnes pures qui entrassent. Matthias fils de Théophile, étoit alors souverain Pontife, ayant été établi quelques années auparavant par Agrippa. (*a*)

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

Les factieux qui s'étoient rendus maîtres du Temple, s'arrogerent le droit de créer un souverain Pontife par le sort, sous prétexte qu'on l'avoit fait autrefois. (*b*) C'étoit une entreprise montrueuse ; & la prétention sur laquelle ils se fondoient, étoit toute chimérique. Il est vrai qu'autrefois on avoit réglé l'ordre des fonctions des Prêtres subalternes par le sort : (*c*) mais jamais il s'étoit rien fait de pareil pour l'établissement des Grands-Prêtres, ni même pour les Prêtres particuliers.

Sans se mettre donc en peine des premieres branches sacerdotales, dont jusqu'alors on avoit pris les grands Sacrificateurs, ils appellerent apparem-

(a) *Antiq. l. 20. c. 8. & de Bello, l. 6. c. 15.*

(b) *De Bello, l. 4. c. 12. p. 872.*

(c) *1. Paral. XXIV. 7. Luc. 1. 9.*

An du M. 4070. de J. C. 70. de l'Ère vulg. 67.

ment par le ſort, la claſſe d'Eniacim, ou Iacim, qui étoit la douziéme des claſſes ſacerdotales ; (a) & ayant jetté le ſort ſur cette claſſe, il tomba ſur un nommé Phannias, fils de Samuel, homme tout-à-fait incapable de cette grande dignité. Ils l'envoyerent querir au bourg d'Aphtaſi, où il demeuroit ; & l'ayant revêtu des habits ſacerdotaux, ils lui apprirent à faire les fonctions de ſon miniſtere, plûtôt comme un Acteur de théâtre, que comme un véritable Pontife. Les Prêtres ne pûrent voir ſans horreur une pareille profanation : mais les factieux regardoient tout cela comme un jeu. Le peuple en conçut une grande indignation contre eux, & ne penſa plus qu'aux moyens de s'affranchir de leur tyrannie.

Ananus qui avoit été Pontife ſix ou ſept ans auparavant, (b) & qui avoit acquis une grande autorité parmi ſes compatriotes par ſon grand âge, par le rang qu'il tenoit dans la ville, & par l'idée que l'on avoit conçûë de ſa ſageſſe, aſſembla le peuple ; & appuyé de Gorion fils de Joſeph, de Simon fils de Gamaliel, & de Jeſus fils de Gamala, qui étoient des plus conſiderables de la ville, il leur parla avec tant de force, qu'il les engagea à prendre les armes, pour ſe délivrer de l'oppreſſion des Zélez. Ceux-ci informez de la réſolution qui venoit d'être priſe, vinrent les premiers attaquer le peuple. (c) Le combat ſe donna auprès du Temple à coups de pierres. Ceux qui étoient bleſ-

(a) 1. *Paral. XXIV.* 12.
(b) *De Bello, l.* 4. *c.* 13.
(c) Là-même, ch. 14. *in Gr. p.* 875. 876.

ſez

ſez du côté des habitans, étoient portez dans leurs maiſons, & les Zélateurs portoient les leurs dans le Temple, ſans crainte de violer la ſainteté du lieu. Les factieux eurent d'abord beaucoup d'avantage : mais le nombre du peuple groſſiſſant à tout moment, ils furent enfin obligez de céder & de ſe retirer dans le Temple. Ils furent encore forcez dans la premiere enceinte, ou dans le parvis du peuple, & contraints de ſe ſauver dans la ſeconde enceinte, ou dans le parvis des Prêtres. Ananus ne voulut pas, par reſpect pour ce ſaint lieu, les y attaquer ; il ſe contenta de mettre mille hommes ſur les portiques, qui devoient être relevez par mille autres, afin de tenir les Zélateurs reſſerrez dans leur enceinte, & les empêcher d'en ſortir.

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

Jean de Giſcala trahit les interêts du peuple pour favoriſer les zélez.

Jean fils de Lévi, qui s'étoit enfui de Giſcala, comme nous l'avons vû ci-devant, & qui étoit venu à Jéruſalem avec quelques troupes, parut d'abord fort zelé pour le parti du peuple. (*a*) Il étoit toûjours auprès d'Ananus, & aſſiſtoit à toutes les déliberations ſans qu'on l'y appellât ; mais en ſecret il avertiſſoit les Zélateurs de toutes choſes. On s'en défia, & on crut qu'il ſuffiſoit de lui faire promettre avec ſerment, qu'il tiendroit ſecrettes toutes les réſolutions, qu'il demeureroit fidéle au parti du peuple, & qu'il l'aſſiſteroit de tout ſon pouvoir. Jean n'héſita pas de faire ce ſerment, & on crut pouvoir prendre en lui aſſez de confiance, pour le députer aux Zélateurs, afin de chercher

(*a*) *De Bello, l. 4. c. 15.*

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ère vulg. 67.

quelques voyes d'accommodement, tant on apprehendoit que la sainteté du Temple, ne fût soüillée par le sang de quelques-uns des Juifs. Aussi-tôt que Jean fut avec les Zélateurs, au lieu de les porter à la paix, il les anima de plus en plus contre Ananus, en disant qu'il avoit envoyé vers Vespasien, pour lui livrer la ville; & qu'il n'y avoit point d'autre moyen de se tirer du péril où ils s'étoient jettez, en irritant le peuple, que de s'assûrer de quelque secours étranger. Il ne dit pas d'abord quel étoit ce secours: mais il fit assez entendre qu'il vouloit parler des Iduméens.

CHAP. XX. Les Iduméens viennent au secours des Zélez.

Il fut donc résolu qu'on les inviteroit à venir au secours de la patrie commune; car depuis que les Iduméens avoient reçû la circoncision & les Loix des Juifs sous Jean Hircan, (*a*) ils étoient considerez comme Juifs. D'ailleurs les Iduméens étoient une nation turbulante, inquiéte, toûjours prête à prendre les armes, & à remuer, courant au combat avec la même joye, que les autres vont à une fête. Aussi-tôt donc qu'ils furent avertis de la part des Zélateurs, ils prirent les armes avec une promptitude incroyable, & vinrent à Jérusalem au nombre de vingt mille hommes. Ananus les voyant arriver, fit fermer les portes, & mit du monde sur les murs, pour les repousser, au cas qu'ils voulussent forcer la place. Il ne voulut pas les traiter comme ennemis: mais il tâcha de les ramener par la raison. Jesus fils de Gamala, ou de Gamaliel, qui avoit exercé la Charge de souverain Pontife immé-

(a) *Joseph. Antiq. lib.* 13, *c.* 17. *& de Bello*, *l.* 4, *c.* 16.

diatement après Ananus, & qui soutenoit comme lui le parti du peuple, leur parla de dessus une tour, & les exhorta à quitter les armes, puisque ce qu'on leur avoit dit, étoit faux ; mais les Iduméens déja aigris de ce qu'on leur avoit fermé les portes, s'irriterent encore davantage, lorsqu'on leur parla de quitter les armes.

An du M. 4070. de J. C. 70. de l'Ére vulg. 67.

La nuit suivante (*a*) il survint un si furieux orage, que les Zélez favorisez par le bruit des vents & du tonnere, scierent les gonds & les verroux des portes, & sortirent du Temple sans être apperçûs. De-là ils gagnerent les portes de la ville, & les ouvrirent comme ils avoient fait celles du Temple. Ils introduisirent les Iduméens premierement dans la ville, puis dans le Temple. Alors les Iduméens d'un côté, & les Zélateurs de l'autre, commencerent à attaquer la nuit même le corps de garde des Juifs, qui tenoient les Zélateurs assiégez dans le Temple. Ils tuerent d'abord ceux qu'ils trouverent endormis. Le cri des autres ayant donné l'allarme, les habitans prirent les armes : mais ayant remarqué que les Iduméens étoient dans la ville, la plûpart se retirerent. L'effroi se répandit dans la ville. Les Iduméens naturellement cruels, & d'ailleurs irritez de ce qu'on leur avoit refusé l'entrée de Jérusalem, tuerent tout ce qu'ils rencontrerent. Lorsque le jour fut venu, on trouva qu'il y avoit huit mille cinq cens corps étendus sur la place. Alors les Iduméens commencerent à piller les maisons, (*a*) sans discontinuer le carnage.

(a) *De Bello*, *l.* 4. *c.* 17. | (b) Là-même, ch. 18.

An du M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

Ayant bien-tôt trouvé Ananus, & Jesus fils de Gamala, ils les massacrerent avec insulte, & voulurent qu'ils fussent exposez aux bêtes carnacieres, & privez de la sépulture, que les Juifs ne refusent pas même à ceux qui ont été exécutez pour leurs crimes. Ils les détachent de la croix, & les enterrent avant le coucher du soleil. Ananus étoit fils d'Anne beau-pere de Caïphe, dont il est parlé dans l'Evangile. C'est lui qui fit mourir Jacques frere du Seigneur. C'étoit le seul homme qu'eussent alors les Juifs, capable de rétablir leurs affaires, en s'opposant aux ennemis de la paix, & en s'accommodant avec les Romains.

Après la mort de Jesus & d'Ananus, les Iduméens & les Zélateurs continuerent à exercer leur fureur (*a*) contre le menu peuple : ils en firent une horrible boucherie. Pour les personnes de qualité, & les jeunes gens capables de porter les armes, ils les mettoient en prison, dans l'esperance qu'ils pourroient embrasser leur parti : mais il n'y en eut pas un seul qui n'aimât mieux souffrir la mort, que de s'unir avec ces méchans pour la ruine de leur patrie. Pour se venger de leur fermeté, les Iduméens les faisoient mourir dans les tourmens. La frayeur du peuple étoit si grande, que personne n'osoit ni pleurer, ni enterrer ses proches : il n'étoit pas permis de faire paroître sa douleur sans se rendre coupable aux yeux de ces inhumains. C'est ainsi que moururent douze mille hommes de qualité, étant encore dans la vigueur

(a) *De Bello, l. 4. c. 19.*

de leur âge, & en état de bien défendre leur patrie.

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

Les Iduméens & les Zélateurs las de répandre tant de sang, feignirent de vouloir observer quelque ordre de justice. (*a*) Ils entreprirent de faire condamner à la mort Zacharie fils de Baruch, que plusieurs (*b*) ont pris pour ce Zacharie fils de Barachie, dont parle Jesus-Christ dans l'Evangile, (*c*) & qu'il accuse les Juifs d'avoir tué entre le Temple & l'Autel. Zacharie fils de Baruch, étoit d'une naissance illustre, recommandable par sa vertu, par son autorité, par son amour pour les gens de bien, & par sa haine pour les méchans. Ses richesses étoient une grande amorce pour l'avarice des Zélateurs. Ils choisirent soixante & dix des plus notables du peuple, pour le juger, & ils l'accuserent d'avoir voulu livrer la ville aux Romains, & d'avoir envoyé à cet effet vers Vespasien. Zacharie vit bien que ce jugement n'étoit qu'une feinte, & qu'on vouloit seulement colorer l'injustice de sa perte. Il se défendit avec vigueur, renversa les accusations de ses ennemis, les accusa eux-mêmes des crimes, dont ils étoient veritablement coupables, & finit, en déplorant l'état malheureux de sa patrie.

Mort de Zacharie fils de Baruch.

Ce discours redoubla la rage des Zélateurs. Ils l'auroient mis sur le champ en piéces, sans la fan-

(a) *De Bello, l. 4. c. 19. p. 883.*

(b) Grotius, Hamm. Constant. l'Empereur, Loüis de Dieu; Tillemont, Ruine des Juifs, t. 1. art. 54. *Jansen. in Matth. &c.*

(c) *Matth.* XXIII. 34. 36. Voyez notre Commentaire sur cet endroit, & le Supplément, à la fin de l'Apocalypse.

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

taiſie qu'ils avoient de donner à ce jugement quelque forme de juſtice. Ils dirent aux ſoixante & dix Juges de prononcer : mais ils le déclarerent innocent tout d'une voix, aimant mieux s'expoſer à la mort, qu'au reproche d'avoir contre leur conſcience, condamné un homme de bien. Cette ſentence déconcerta les Zélateurs : ils jetterent un cri de fureur contre les Juges ; & en même-tems deux des plus ſcelerats ſe ſaiſirent de Zacharie, le tuerent au milieu du Temple, en lui inſultant après ſa mort, & lui diſant : Reçois cet abſolution que nous te donnons, & qui eſt bien plus aſſûrée que n'étoit celle de tes Juges. Après cela ils jetterent ſon corps dans la vallée, qui étoit au-deſſous du Temple. Quant aux ſoixante & dix Juges, ils les chaſſerent à coups de plat d'épée hors du Temple.

Les Iduméens ſe retirent de Jéruſalem. An de J. C. 4071. de l'Ere vulg. 68.

Les Iduméens (*a*) ouvrant enfin les yeux ſur toutes ces cruautez, commencerent à ſe repentir d'être venus. Ils n'ignoroient pas que ce qu'on leur avoit dit d'Ananus, ne fût une calomnie. Un Zélateur même eut aſſez de bonne foi pour leur découvrir le fonds de cette intrigue. Ainſi ils prirent la réſolution de s'en retourner, & commencerent par mettre en liberté deux mille habitans, qui ſe retirerent à Maſſade auprès de Simon fils de Gioras. Les Zélateurs furent ravis de ſe voir ſeuls les maîtres dans Jéruſalem. Ils y exercerent leur cruauté avec une liberté entiere : ils firent périr tous ceux qui leur faiſoit quelque ombrage, & n'y laiſſerent que les plus mépriſables. Ceux des habi-

(a) *De Bello, l. 4. c. 20.*

tans qui le pûrent, se sauverent vers les Romains : mais ils ne pouvoient fuir qu'avec beaucoup de danger, parce que les Zélateurs faisoient garder les chemins, & tuer comme traîtres ceux qui sortoient ; à moins qu'ils ne leur donnassent une grande somme d'argent, & qu'ils n'achetassent ainsi la liberté de se retirer. (*a*)

AN DU M. 4070. de J. C.70. de l'E. re vulg. 67.

Niger Peraïte (*b*) qui s'étoit distingué dans les guerres précedentes contre les Romains, (*c*) fut une des victimes de la colere des Zélateurs. (*d*) Ils le saisirent, le traînerent honteusement à travers la ville ; & lorsqu'étant mené hors les portes il vit qu'il n'y avoit plus de salut à esperer, il les conjura de lui accorder au moins la sépulture après sa mort. Voyant qu'ils la lui refusoient, il fit contre eux des imprécations, souhaitant que les Romains vinssent, & fussent les vengeurs de son sang. C'étoit un crime digne de mort d'avoir mis en terre aucun de ceux, que ces méchans avoient fait tuer. Il sembloit qu'ils eussent entrepris de renverser toutes les Loix de Dieu & de la nature.

Les Officiers Romains (*e*) voyant la désunion qui regnoit parmi les Juifs, pressoient Vespasien de les aller promptement attaquer, avant qu'ils se réünissent : mais ce sage Géneral leur répondit qu'il falloit attendre, & laisser faire Dieu, qui vouloit donner aux Romains la victoire, sans

(a) *Lib.* 4. *c.* 22.

(b) Ce nom de Peraïte, signifie qu'il étoit de de-là le Jourdain.

(c) Voyez Josephe, liv. 3. de la Guerre des Juifs, ch. 2. p. 831. 832.

(d) *De Bello, l.* 4. *c.* 20.

(e) *Lib.* 4. *c.* 21.

AN DU M. 4070. de J. C. 70. de l'Ere vulg. 67.

qu'il leur en coûtât ni peine, ni ſang répandu: Que plus on differeroit, plus leurs animoſitez & leurs diviſions s'augmenteroient; & plus auſſi ils s'affoibliroient, & plus ils faciliteroient la victoire aux Romains. L'évenement juſtifia parfaitement cet avis de Veſpaſien. Tous les jours il venoit à ſon camp un très-grand nombre de Juifs, qui fuyoient la cruauté des Zélateurs. Ces ſcélerats, dit Joſephe, (a) furent les exécuteurs de ce qui avoit été prédit depuis long-tems, que Jéruſalem & le Temple ſeroient brûlez, après que la diviſion ſe ſeroit miſe dans la ville, & que ceux qui étoient les plus obligez de réverer la Maiſon du Seigneur, l'auroient profanée par leurs impietez. On peut conſulter les Chapitres XI. XIII. & XIV. de Zacharie, auſquels Joſephe ſemble faire attention dans cet endroit.

Jean de Giſcala prétend commander dans Jéruſalem.

Jean de Giſcala, qui comme nous l'avons vû, s'étoit jetté parmi les Zélateurs, prétendit y commander; (b) mais la jalouſie des autres Chefs, jointe à la crainte d'avoir pour maître un homme auſſi cruel, & auſſi ambitieux que Jean, fit qu'ils ſe diviſerent. Jean eut ſes partiſans, & les autres conſerverent l'autorité ſur ceux qui les reconnoiſſoient. Ces deux partis étoient toujours en garde les uns contre les autres, mais ils en venoient rarement aux mains, & encore n'étoit-ce que par quelques légeres eſcarmouches. Les principaux efforts ſe tournoient contre le peuple, & c'étoit à qui le pilleroit davantage.

(a) *Lib.* 4. *c.* 22. | (b) *De Bello*, *l.* 3. *c.* 23.

Pendant

AN DU M. 4071. de J. C. 71. de l'Ere vulg. 68.

CHAP. XXI. Mort de l'Empereur Néron.

Pendant que les Juifs se déchiroient ainsi au-dedans de Jérusalem, & que Vespasien temporisoit, pour les attaquer ensuite avec plus d'avantage, Néron mourut; & sa mort plongea l'Empire dans de très-grandes divisions. Ce Prince s'étant rendu l'objet de la haine, & du mépris du peuple Romain par ses cruautez, & ses extravagances, apprit presque en même tems, que Vindex s'étoit révolté dans les Gaules, & Galba en Espagne. (*a*) Le parti de Galba se trouva bientôt appuyé par un très-grand nombre de personnes, & generalement par tous les Gouverneurs & toutes les armées d'Occident, hormis par Clodius Macer, qui étoit en Afrique, & par Verginius Rufus Gouverneur de la haute Germanie. Verginius défit Vindex, & fut proclamé Empereur par son armée; mais il refusa constamment cette dignité. Ces mouvemens jetterent Néron dans la consternation. Il songea à se retirer en Egypte. Nymphidius Sabinus Préfet du Prétoire, ou Capitaine des gardes Prétoriennes, engagea ses troupes à abandonner le parti de Néron, & à reconnoître Galba pour Empereur. Tigellinus lui-même auteur des crimes qui rendoient Néron si odieux, l'abandonna, & le trahit.

Néron se réveillant au milieu de la nuit, fut bien surpris de se voir sans gardes, & qu'on pilloit déja sa chambre. Il alla frapper à diverses portes, sans que personne lui voulût ouvrir. Il chercha quelqu'un qui le tuât, & ne trouva personne;

(a) Voyez *Plutarch. in Neron. Suet. l. 6. Dio. l. 63. Tacit. hist. l. 1.*

An du M. 4071. de J. C. 71 de l'Ere vulg. 68.

on lui avoit même ôté une boëte de poison que Locusta lui avoit préparé; il songea de s'aller précipiter dans le Tibre. Enfin il prit le parti de se cacher; & sans se donner le loisir de s'habiller, couvert d'un vieux manteau, il monte sur un mauvais cheval, & sort de Rome, le visage enveloppé, & couvert d'un mouchoir, accompagné seulement de quatre de ses affranchis. Etant près de la maison de Phaon son affranchi, où il devoit demeurer caché, ils se mirent à pied, & quitterent le grand chemin, pour marcher par un sentier plein de ronces & d'épines. Etant arrivé près de la muraille qui fermoit la maison, Phaon le pria de se cacher dans un creux, d'où l'on avoit tiré du sable; mais il dit qu'il ne vouloit point être enterré tout vivant. Il demeura donc caché, & couché sur la terre entre les roseaux, pour n'être point découvert, pendant qu'on travailloit à faire un trou sous la muraille par la sabloniere, pour le faire entrer plus secrettement. Etant entré par cette ouverture, on le mit dans la chambre la plus proche, où il passa le reste de la nuit & le reste du jour suivant, qui étoit le 9. ou le 11. de Juin.

Galba est déclaré Auguste, & Néron ennemi public.

Cependant le Sénat assemblé déclara Galba Auguste, & Néron fut déclaré ennemi public. On ordonna qu'il seroit puni selon l'ancienne forme, c'est-à-dire, traîné publiquement tout nud, attaché par la tête à un poteau, foüetté jusqu'à rendre l'ame, précipité du rocher du Capitole, tiré avec un croc, & jetté dans la riviere. Bien-tôt on apprit où il étoit, & on envoya un

Centenier, & quelques ſoldats pour l'amener vif. Néron étant informé de ce qui s'étoit paſſé au Sénat, tira deux poignards qu'il avoit apportez, puis les remit dans le fourreau, diſant qu'il n'étoit pas encore tems. Enſuite il ordonna que l'on creusât ſa foſſe, qu'on préparât de l'eau pour le laver, & du bois pour le brûler, recommandant ſur-tout qu'on ne laiſsât pas emporter ſa tête. En donnant ces ordres il pleuroit, & diſoit : Faut-il qu'un ſi bon joüeur d'inſtrument périſſe ! Enfin ayant ſçu qu'on étoit prêt de le prendre, il ſe donna un coup de poignard dans la gorge, aidé par Epaphrodite ſon Secretaire. Il n'étoit pas encore mort, lorſque le Centenier arriva pour le prendre. Cet Officier feignit de venir pour le ſecourir, & voulut arrêter ſon ſang. Mais Néron lui jettant un regard terrible, lui répondit : C'eſt bien tard ; où eſt la foi que vous m'aviez promiſe ? Sur cela il expira. Il avoit trente-un ans, & en avoit regné treize, & huit mois, moins deux jours.

AN DU M. 4071. de J. C. 71. de l'Ére vulg. 68.

Gadare ſe rend à Veſpaſien.

Cependant Veſpaſien ſe diſpoſoit à faire le ſiége de Jéruſalem, & dans cette vûë il ſongea à ſe rendre maître de tous les poſtes des environs. Il fut invité ſecrettement par ceux de Gadare, (*a*) qui étoit la meilleure, & la plus forte des places qui ſont au-delà du Jourdain, de venir s'en emparer, lui offrant de lui en ouvrir les portes, & de la lui remettre entre les mains. Il y entra le quatriéme de Mars, & les ſéditieux qui y étoient,

(a) *De Bello, l. 4. c. 25.*

AN DU M. 4071. de J. C. 71. de l'Ére vulg. 68.

ne l'apprirent qu'en voyant arriver les Romains. Ils eurent néanmoins le loisir de tuer Dolese, qui les avoit appellez, & de se sauver de la ville. Mais Placide envoyé pour les poursuivre, les défit dans un combat, força un village où ils s'étoient enfermez : & comme le reste vouloit passer le Jourdain, avec un nombre d'autres Juifs, que la peur des Romains faisoit fuir, cette riviere grossie par les pluyes, les arrêta; Placide qui les poursuivoit, en tua quinze mille, sans compter une infinité d'autres qui périrent par les chemins, ou qui se noyerent en voulant passer le Jourdain. Placide parcourut ensuite tout le pays, & le ramena à l'obéïssance; & ayant appris qu'il y avoit un grand nombre de Juifs qui s'étoient jettez dans des barques sur la mer Morte, il alla les attaquer, & les tailla en pieces. Il prit les villes d'Abila, de Juliade, de Bézemoth, & les autres de ces quartiers, & y mit en garnison ceux des Juifs, qui s'étoient volontairement rendus aux Romains.

Vespasien étant de retour à Césarée, s'occupoit à fortifier les lieux dont il étoit maître, & à y mettre des garnisons pour bloquer Jérusalem. (*a*) Durant la Fête de Pâque, qui tomba cette année au Lundi quatriéme d'Avril, les assassins qui étoient dans le Château de Massada, (*b*) firent des sorties; & après avoir surpris la petite ville d'Engaddi, ils y tuerent environ sept cens personnes, dont la plûpart étoient des femmes &

(a) Là-même, ch. 26. & 28. | (b) *De Bello*, *l*. 4. *c*. 24.

AN DU M. 4071. de J. C. 71. de l'Ere vulg. 68.

des enfans ; les hommes n'ayant pas eu le loisir de prendre les armes, & s'étant sauvez. Ils pillerent cette ville, & tous les lieux des environs. Leur nombre grossissoit tous les jours, & toute la Judée étoit exposée à toute sorte de brigandage. La division qui regnoit dans Jérusalem, influoit sur tout le reste du pays ; de même que dans le corps humain, lorsqu'une partie noble est attaquée, toutes les autres parties s'en ressentent. Les voleurs après avoir ravagé les villages, alloient se rassembler dans le désert, & formant divers corps, alloient piller les villes mêmes, & se retiroient aussi-tôt, avant qu'on se fût mis en état de leur résister.

Sur la fin de l'année, Vespasien ayant appris la révolte de Vindex, (*a*) & les troubles de l'Espagne & des autres Provinces, & prévoyant que ces soulevemens seroient suivis de plusieurs autres, se mit en campagne, & prit les mesures convenables pour achever la guerre le plûtôt qu'il lui seroit possible. Mais l'hyver s'opposant à son dessein, il se contenta de mettre des garnisons dans les petites villes, & de faire réparer celles qui avoient été ruinées. Dès le commencement du printems il vint à Antipatride, & fit faire le dégât, & mettre le feu dans les lieux d'alentour. Il en usa de même aux environs de Thamna. Il marcha vers Lidda & Jamnia, & ces deux places se rendirent à lui. Il mit la cinquiéme légion à Emmaüs, & y fit fortifier un camp avec un mur.

(a) Là-même, ch. 26.

AN DU M. 4071. de J. C. 71. de l'Ère vulg. 68.

Cette ville n'étoit qu'à trois lieuës de Jérusalem. Le troisiéme de Juin, il vint à Jericho, (*a*) qui est à sept lieuës de Jérusalem; & ayant trouvé la ville presque abandonnée, il y mit aussi garnison. Il fit le dégât dans l'Idumée, y prit quelques places, & y laissa des troupes pour faire des courses dans le pays : de sorte que presque toutes les avenuës de Jérusalem étoient occupées par ses troupes.

Après avoir ainsi dompté toute la Judée & la Galilée, Vespasien revint à Césarée, pour se disposer à marcher avec toutes ses forces contre Jérusalem. (*b*) Mais la nouvelle qu'il reçut de la mort de Néron, l'arrêta : il voulut voir quelle suite elle auroit, & ne rien entreprendre sans de nouveaux ordres. Ainsi les Juifs eurent encore un an pour se préparer à la guerre, ou pour recourir à la clémence des Romains : mais au lieu de profiter de cet intervale, ils ne s'en servirent que pour s'entredétruire, & pour former de nouveaux partis dans leur Capitale.

CHAP. XXII. Simon fils de Gioras désole la Judée.

Simon fils de Gioras, (*c*) jeune homme vigoureux & hardi, moins artificieux que Jean de Giscala, mais plus téméraire, & pour le moins aussi cruel, s'étoit distingué dans les combats contre Cestius; & s'étant mis à piller l'Acrabatène d'Idumée, Ananus l'avoit poursuivi, & l'avoit obligé de s'enfermer dans le château de Massada. Mais les voleurs qui en étoient les Maîtres, ne voulu-

(a) *De Bello, l. 4. c. 27.*
(b) *De Bello, l. 4. c. 29.*
(c) Là-même, ch. 30.

rent le recevoir que dans le bas du château, n'oſant ſe fier à lui. Quelque tems après la mort d'Ananus, il fit un corps à part, pilloit par-tout, & alloit ſerrer ſon butin dans les cavernes du torrent Pharan, au midi de l'Idumée. Son principal deſſein étoit de ſe rendre maître de Jéruſalem. Les Zélateurs qui le craignoient, voulurent le prévenir; ils lui livrerent bataille, la perdirent, & furent repouſſez juſques dans Jéruſalem : mais comme l'armée de Simon n'étoit que de vingt mille hommes, il n'oſa hazarder le ſiege de cette ville.

AN DU M. 4071. de J. C. 71. de l'Ere vulg. 68.

Il crut qu'il devoit auparavant ſe rendre maître de l'Idumée. Il marcha contre les Iduméens avec ſes troupes. Les Iduméens vinrent à ſa rencontre au nombre de vingt-cinq mille. Le combat dura depuis le matin juſqu'au ſoir, ſans qu'on pût dire lequel des deux partis avoit l'avantage. Simon ſe retira à Naïm, qui étoit un bourg qu'il avoit fortifié; & les Iduméens ſe retirerent dans leurs maiſons. Quelque tems après il y revint avec de plus grandes forces; & s'étant campé près le bourg de Thécué, il envoya Eléazar, au château d'Hérodion, pour perſuader à ceux qui le tenoient, de le lui remettre entre les mains. Eléazar fut d'abord bien reçû dans Hérodion, parce qu'on ignoroit le ſujet de ſon voyage : mais auſſi tôt qu'il l'eut déclaré, ceux qui étoient dans le château, mirent l'épée à la main, dans le deſſein de le tuer. Comme il ne pouvoit s'enfuir, il ſe jetta du haut de la muraille dans la vallée, & ſe tua.

Combat entre les Iduméens, & Simon fils de Gioras.

Les Iduméens voulant ſçavoir au juſte l'état de l'armée de Simon, & le nombre de ſes troupes,

AN DU M. 4071. de J. C. 71. de l'Ere vulg. 68.

y envoyerent Jacques, l'un de leurs Chefs. Il partit du bourg d'Olure, où l'armée Iduméenne étoit assemblée; & étant venu trouver Simon, lui promit de lui livrer son pays, pourvû qu'il le traitât avec honneur. Simon le renvoya chargé de promesses. Etant de retour il commença à faire croire aux principaux que l'armée de Simon étoit beaucoup plus grande, qu'elle n'étoit en effet. Après cela il persuada au reste des Iduméens, qu'il étoit plus avantageux pour la nation, de le recevoir, & de se soumettre à lui, que d'hazarder un combat. Il manda à Simon ce qu'il avoit fait, & lui dit qu'il étoit tems de s'avancer. Aussi-tôt que Simon parut, Jacques avec ceux de son parti, prit la fuite; ce qui causa une si grande frayeur dans l'armée, que tous les autres le suivirent, sans oser combattre.

Simon se rend maître de l'Idumée.

Simon se voyant par ce moyen tout d'un coup maître de l'Idumée, alla droit à Hébron (a), où il trouva quantité de vivres & de provisions. Il traversa ensuite toute l'Idumée, (b) où il fit des ravages infinis, menant avec lui outre son armée, quarante mille hommes, qui saccageoient & brûloient tout, & prenoient, pour ainsi dire, plaisir à malfaire. Les Zélateurs ne virent qu'avec peine tant d'heureux succès: mais n'osant en venir avec Simon à une guerre ouverte, ils se contenterent de lui dresser des embuches. Ils y prirent sa femme & plusieurs de ses domestiques, & les amenerent comme en triomphe à Jérusalem. Simon y ac-

(a) *De Bello*, l. 4. c. 31. | (b) Là-même, c. 32.

courut

courut; & ne pouvant forcer la ville, il prenoit tous ceux qui en ſortoient, les faiſoient tourmenter en mille manieres, tuoit les uns, coupoit les mains aux autres, & les renvoyoit ainſi dans Jéruſalem, jurant qu'il traiteroit de même tous les habitans, ſi on ne lui rendoit ſa femme. Les Zélateurs & le peuple étonnez de ces menaces, la lui renvoyerent; & il ſe retira des environs de Jéruſalem, pour aller achever de piller le reſte de l'Idumée.

AN DU M. 4071. de J. C. 71. de l'Ere vulg. 68.

Mort de Galba. Othon eſt déclaré Empereur.

Veſpaſien ayant appris la mort de Néron, & que Galba avoit été reconnu Empereur, (*a*) envoya ſon fils Tite pour recevoir ſes ordres ſur la guerre contre les Juifs, & pour lui rendre en ſon nom ſes premiers devoirs. Le Roi Agrippa voulut auſſi faire le voyage, pour ſaluer le nouvel Empereur: mais comme c'étoit en hyver, & qu'ils étoient embarquez ſur de grands vaiſſeaux, ils n'avoientpas encore paſſé l'Achaïe, qu'ils apprirent que Galba avoit été tué, après avoir regné ſeulement ſept mois ſept jours; & qu'Othon lui avoit ſuccedé. Ce changement n'empêcha pas Agrippa de continuer ſon voyage, & d'aller à Rome: mais Tite comme par une inſpiration divine, retournaà l'inſtant trouver ſon pere, & ſe rendit auprèsde lui à Céſarée.

Veſpaſien ſoumet toute la Judée, à la reſerve de Jéruſalem.

Veſpaſien partit de Céſarée le cinquiéme de Juin, (*b*) pour réduire ce qui reſtoit à aſſujettir autour de Jéruſalem. Il ſe ſaiſit des hauteurs des Toparchies Gophnitique & Acrabaténe: il prit les

(a) *De Bello*, *l.* 4. *c.* 29. | (b) Là-même, ch. 33.

An du M. 4071. de J. C. 71. de l'Ere vulg 68.

villes de Béthel & d'Ephrem, où il mit garnison: il s'avança ensuite vers Jérusalem, & prit ou tua dans cette marche un grand nombre de Juifs. Céréalis, l'un de ses Lieutenans, faisoit de son côté de grands dégâts dans la haute Idumée. Il y prit & brûla la célébre ville d'Hébron. Ainsi toute la Judée étoit soûmise aux Romains, à la réserve de Jérusalem, & des trois châteaux de Massada, d'Hérodion & de Maquéronte.

An du M. 4072. de J. C. 72. de l'Ere vulgaire 69.

Mort d'Othon. Vitellius est déclaré Empereur.

Après avoir ainsi soûmis tous les environs de Jérusalem, Vespasien revint à Césarée & y apprit qu'Othon ayant été élevé à l'Empire, avoit marché contre Vitellius son concurrent, qui avoit été reconnu Empereur par les légions qui étoient en Germanie; que lui ayant livré précipitamment la bataille de Bédriac, il l'avoit perduë, & qu'ensuite il s'étoit tué lui-même; & que Vitellius étoit demeuré seul maître de l'Empire. Mucien Gouverneur de Syrie, & Vespasien lui-même (a) le reconnurent comme les autres, & lui firent prêter serment de fidelité par les légions. Mais Joseph (b) assûre qu'il ne le fit qu'avec une extrême répugnance; qu'il ne pouvoit voir sans indignation que Vitellius se fût emparé de l'Empire, comme s'il eût été exposé en proye au premier qui s'en saisiroit. La douleur qu'il avoit de voir sa patrie en cet état, l'empêchoit de penser à toute autre affaire; il brûloit d'envie de la secourir: mais & l'éloignement où il se trouvoit, & le tems d'hyver dans lequel on étoit, ne lui permettoient pas de rien entreprendre; joint à

(a) *Tacit. hist. l. 2. c. 73. 74.* | (b) *Joseph de Bello, l. 4. c. 36.*

AN. DU M. 4072. de J. C. 72. de l'Ere vulg. 69.

cela qu'il pouvoit arriver de très-grands changemens, avant qu'il fût arrivé en Italie.

CHAP. XXIII. Vespasien est proclamé Empereur par son armée.

Cependant ses troupes s'entretenant librement des affaires de l'Etat, se reprochoient leur lenteur, & leur nonchalance, comme si elles n'avoient pas autant de droit de se donner un Empereur, qu'en avoient eu les légions de la Germanie; ou que Vespasien ne meritât pas infiniment mieux cet honneur, que ni Othon, ni Vitellius. Tels étoient les discours des soldats de l'armée, qui étoit à Césarée. Mais ils furent prévenus par ceux qui étoient à Aléxandrie, (*a*) lesquels proclamerent Vespasien Empereur dès le premier Juillet. L'armée qu'il commandoit dans la Palestine, fit la même chose le troisiéme du même mois; & avant le quinziéme, toute la Syrie l'avoit reconnu. Mucien Gouverneur de Syrie, & les autres Chefs de ses troupes (*b*) le prierent de les mener contre Vitellius: mais il voulut premierement s'assûrer de l'Egypte & d'Alexandrie. Il écrivit à Tibére Alexandre, qui en étoit Gouverneur, lequel fit aussi-tôt prêter le serment aux légions & à tout le peuple, au nom de ce nouvel Empereur. Enfin tout l'Orient le reconnut avec une joye incroyable.

Peu de tems après, (*c*) Vespasien alla à Bérythe, où plusieurs Ambassadeurs de Syrie & des autres Provinces, vinrent lui offrir des couronnes, avec des Lettres pleines de soûmission. Il y tint une grande assemblée, où après avoir loué publi-

(a) *Tacit. hist. l. 2. c. 79.*
(b) *Joseph. l. 4. c. 37. de Bello.*
(c) *Idem, c. 38. Tacit. l. 2. c. 81.*

AN DU M. 4072. de J. C. 72. de l'Ére vulg. 69.

quement le courage de Joſeph, & rapporté comment il lui avoit prédit l'Empire, du vivant même de Néron, il le mit en liberté. Tite qui étoit préſent, & qui affectionnoit Joſeph, dit à Veſpaſien, que ſi c'étoit une action digne de ſa bonté, de rendre la liberté à Joſeph, c'en ſeroit une de ſa juſtice, de lui rendre l'honneur, en briſant ſes liens, pour le remettre au même état qu'il étoit avant ſa captivité; car on avoit accoûtumé de les briſer ainſi à ceux qui avoient été mis injuſtement dans les fers. Veſpaſien approuva cet avis; & ſur le champ on lui rompit ſes chaînes.

Joſeph eſt mis en liberté.

Pendant toutes ces révolutions, les Juifs continuoient à ſe faire la guerre, & à s'affoiblir inſenſiblement par leurs diviſions domeſtiques. Simon fils de Gioras au dehors de Jéruſalem, commettoit une infinité de violences contre les Iduméens & les Juifs. (*a*) Les Zélateurs au dedans ſe croyoient tout permis; & Jean de Giſcala qui étoit dans leur parti, encheriſſoit encore ſur leurs excès, & ſur leur licence. Ils rempliſſoient Jéruſalem de pilleries, d'outrages, de violences. Ils ſe faiſoient un jeu & un divertiſſement des actions les plus honteuſes & les plus brutales. Ils s'habilloient en femmes; ils ſe paroient & ſe fardoient comme elles, imitoient l'impudence des plus débordées, & les ſurpaſſoient par leurs infamies & leurs abominations. Jéruſalem ſembloit n'être plus qu'un lieu public de proſtitutions & de débauches.

Enfin la diviſion ſe mit parmi eux. Quelques

(a) *De Bello, l. 2. c. 34.*

Iduméens qui avoient embrassé le parti de Jean, enviant sa puissance, & ne pouvant souffrir sa cruauté, s'éleverent contre lui. Ils en vinrent à un combat, tuerent plusieurs des siens, & le pousserent jusques dans le palais, bâti par Grapta, cousine d'Izate Roi des Adiabéniens, que Jean avoit choisi pour son séjour; y entrerent pêle-mêle avec eux, les contraignirent de se retirer dans le Temple, & revinrent ensuite piller ce palais. Alors les Zélateurs qui étoient dispersez dans la ville, joignirent les soldats de Jean, qui s'en étoient fuis dans le Temple; & Jean se préparoit à faire une sortie sur le peuple, & sur les Iduméens : mais il n'executa pas ce dessein.

AN DU M. 4072. de J. C. 72. de l'Ere vulg. 69.

Cependant le peuple qui craignoit que Jean ne sortît la nuit du Temple, & ne vînt mettre le feu à la ville, s'assembla sur ce sujet avec les Sacrificateurs, pour consulter sur ce qu'ils devoient faire. Dieu permit que dans cette assemblée ils eurent recours à un remede, qui étoit plus dangereux que le mal. Ils résolurent d'appeller Simon fils de Gioras, pour l'opposer à Jean de Giscala. Le Pontife Matthias, apparemment Matthias fils de Théophile, auquel les Zélateurs avoient subrogé de leur autorité Phannias, comme on l'a vû ci-devant, appuya & soûtint cet avis, sans en prévoir les suites, & fut député pour en porter la nouvelle à Simon. Simon répondit fierement & en maître qu'il leur accordoit leur demande, & entra dans la ville au bruit des acclamations du peuple. Cela arriva au mois d'Avril. Aussi-tôt Simon fortifié du secours du peuple, attaqua le Temple,

AN DU M. 4072. de J. C. 72. de l'Ére vulg. 69.

où étoient Jean & les Zélateurs : mais il fut repoussé avec perte.

Il commença bien-tôt à faire éclater sa cruauté contre ceux de Jérusalem, (*a*) qui l'avoient reçû dans leur ville, & qui de libres qu'ils étoient, s'étoient rendus esclaves, en se soûmettant à sa tyrannie. La parenté, l'amitié, & les autres liens qui tiennent les hommes unis entr'eux, n'étoient pas capables de l'empêcher de tremper ses mains dans le sang. Les crimes communs & les méchancetez ordinaires, ne maltraiter que des personnes indifferentes, & n'outrager que des inconnus, ne passoient dans son esprit que pour une méchanceté lâche & timide ; il lui falloit quelque chose de plus criant ; il falloit fouler aux pieds tous les devoirs de la nature, de l'amitié, & de la societé civile.

Vespasien va à Antioche, & Primus marche contre Vitellius.

Vespasien passa de Bérythe à Antioche, & envoya en Italie Mucien avec une armée contre Vitellius. (*b*) D'un autre côté, Primus Gouverneur de Mésie, s'étant déclaré pour Vespasien, marcha vers l'Italie avec les troupes qu'il commandoit, défit l'armée de Cécina, que Vitellius avoit envoyée contre lui, entra dans Rome, battit Vitellius, & y fit reconnoître Vespasien. Le lendemain Mucien entra dans la ville, arrêta la fureur des soldats de Primus, qui faisoient main-basse sur tous ceux qui étoient, ou qui avoient été du parti de Vitellius, présenta Domitien fils de Vespasien, au peuple, & remit l'autorité entre ses mains jus-

(a) *Joseph de Bello*, *l.* 7. *c.* 30. | (b) Là-même, ch. 39. 40. 41. 42.

qu'à l'arrivée de l'Empereur son pere. Ainsi tout l'Empire reconnut Vespasien, & la paix fut renduë à Rome & à toutes les Provinces. Il n'y avoit que la Judée qui perséveroit dans sa rébellion.

AN DU M. 4072. de J. C. 72. de l'Ere vulg. 69.

D'Antioche Vespasien passa à Alexandrie, (*a*) où il reçut les Ambassadeurs de tous les endroits de l'Empire. Pendant qu'il se préparoit à passer en Italie, & qu'il destinoit Tite son fils à faire le siege de Jérusalem, les affaires des Juifs se brouilloient de plus en plus. Eléazar fils de Simon, de race sacerdotale, homme d'esprit & d'execution, (*b*) qui avoit tenu le premier rang parmi les Zélateurs, avant que Jean de Giscala se fût joint à eux entreprit de former un troisiéme parti dans Jérusalem. Il se ligua avec une partie des Zélateurs, & se rendit maître de la partie intérieure du Temple, c'est-à-dire, du parvis des Prêtres, & réduisit Jean de Giscala & les Zélateurs dans le seul parvis d'Israël. Eléazar s'étant donc saisi de ce saint lieu, en garda les avenuës, & mit les armes de ses gens sur les portes, pour en éloigner en cas de besoin, ceux qui étoient du parti de Jean. Il ne laissoit pas toutefois d'en permettre l'entrée à tous ceux qui y venoient pour sacrifier; & c'est de leurs offrandes, & des provisions qu'ils trouverent dans le Temple, qu'ils tirerent leur principale subsistance.

Vespasien passe à Alexandrie.

Eléazar se sentant le plus foible en nombre, n'osoit attaquer Jean, qui étoit le plus fort; & Jean qui l'emportoit par le nombre, n'attaquoit pas

Jérusalem est divisée en trois partis.

(a) *De Bello, l. 4. c. ult.* | (b) *Lib. 6. c. 1. p. 904.*

An du M. 4072. de J. C. 72. de l'Ère vulg. 69.

volontiers Eléazar, qui avoit l'avantage du lieu; car le parvis des Prêtres commandoit celui du peuple. Toutefois ſon courage ne lui permettoit pas de demeurer en repos : il attaquoit ſouvent le parti d'Eléazar ; & le Temple étoit tous les jours ſouillé par le ſang des morts. D'un autre côté, Simon qui tenoit la ville haute, & la plus grande partie de la ville baſſe, attaquoit Jean avec d'autant plus de hardieſſe, qu'il le voyoit encore expoſé à ſoûtenir les efforts d'Eléazar. Cependant Jean avoit au-deſſus de Simon le même avantage qu'Eléazar avoit au-deſſus de Jean; puiſque le Temple dominoit ſur la ville, comme le Temple intérieur dominoit ſur l'enceinte extérieure. Ainſi ces trois partis étoient toûjours en garde les uns contre les autres. Eléazar n'avoit que deux mille quatre cens hommes d'armes : (*a*) Jean en avoit ſix mille ; & Simon dix mille, avec cinq mille Iduméens. Simon ne manquoit pas de vivres, (*b*) étant maître de la ville : Jean s'en fourniſſoit par les courſes & les ſorties qu'il faiſoit ſur le peuple : Eléazar étant maître des prémices ſacrées & des offrandes que l'on faiſoit au Temple, en faiſoit part aux ſiens, qui en abuſoient ſouvent juſqu'à s'enyvrer.

S'il arrivoit que Jean fût attaqué à la fois par Simon & par Eléazar, il partageoit ſes troupes, pour faire tête aux uns & aux autres. Lorſqu'il n'avoit affaire qu'à Simon, il faiſoit ſur lui de grandes ſorties, & emportoit tout ce qu'il pou-

(a) *De Bello*, *l.* 6. *p.* 920. | (b) Chap. 3. p. 905.

voit

voit de provisions, & mettoit le feu à celles qu'il ne pouvoit pas enlever. Simon de son côté pour ôter à Jean le moyen de subsister, mettoit aussi le feu aux magazins ; comme si l'un & l'autre eussent conspiré à mettre la famine dans la ville, en perdant des provisions qui auroient pû la nourrir pendant plusieurs années. Au milieu de tant d'ennemis, le peuple de Jérusalem étoit comme une proye, que plusieurs bêtes déchirent chacune de son côté.

AN DU M. 4072. de J. C. 72. de l'Ere vulg. 69.

Jean dans le dessein de se rendre maître du Temple intérieur qu'occupoit Eléazar, (*a*) résolut de l'y assiéger ; & pour cela il entreprit de faire des tours de bois avec de grandes poutres de cédre, que le Roi Agrippa avoit fait venir du mont Liban à grands frais, & avec beaucoup de travail, pour hausser le Temple de vingt coudées plus qu'il n'étoit. Mais la guerre étant survenuë, & ces poutres étant demeurées inutiles, Jean voulut s'en servir pour battre le temple intérieur. Comme ce Temple étoit environné de dégrez du côté du parvis du peuple, & que cela l'empêchoit d'approcher ses tours de ce côté-là, il vouloit les placer derriére le parvis des Prêtres, du côté de l'occident : mais Dieu ne permit pas qu'il réussît dans ce dessein ; les Romains ayant commencé le siége avant que ces tours fussent achevées.

CHAP. XXIV. Tite marche contre la ville de Jérusalem pour en faire le siege.

En même-tems que Vespasien partit pour l'Italie, (*a*) au commencement du printems, il envoya

(a) Là-même, ch. 5. (b) *De Bello, l. 4. c. ult.*

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Tite avec ses meilleures troupes, pour se rendre maître de Jérusalem, & pour la ruiner. Tite alla par terre jusqu'à Nicopolis, qui n'est qu'à vingt stades, c'est-à-dire, deux mille cinq cens pas d'Aléxandrie, où il embarqua ses troupes dans de longs vaisseaux sur le Nil, & descendit le long du Nome de Mendése, jusqu'à la ville de Tmoüis, où il mit pied à terre. Puis il alla à la petite ville de Tanis; de-là à Héraclée. Son troisiéme gîte fut à Péluse. Il y séjourna deux jours avec ses troupes. De Péluse il marcha par un pays désert jusqu'au Temple de Jupiter Casius, où il campa. Le lendemain il arriva à Ostracine, qui est un lieu sans eau. Après cela il se reposa à Rhinocorure, puis à Raphia. Son cinquiéme campement fut à Gaza. Puis il alla à Ascalon, à Jamnia, à Joppé; enfin il arriva à Césarée, où il vouloit attendre encore de nouvelles troupes.



Outre les trois légions qui avoient servi sous Vespasien, (a) il avoit encore la douziéme, qui ayant été maltraitée par les Juifs sous Cestius, brûloit d'envie de s'en venger. Il commanda à la cinquiéme légion de prendre son chemin par Emmaüs; & à la dixiéme de tenir celui de Jéricho: & lui se mit en marche avec les deux autres légions. Il étoit suivi par vingt regimens d'infanterie, & huit de cavalerie, que fournissoient les villes alliées; & par les secours des Rois Agrippa, Soëme & Antiochus, dont les deux premiers l'accompagnoient en personnes. Il y avoit aussi beau-

(a) *L. b. 5. c. 6. Tacit. l. 5. c. 1.*

coup d'Arabes, & grand nombre de personnes de qualité d'Italie, qui étoient bien-aises de se signaler à la vûë de Tite.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Voici l'ordre que tenoit l'armée Romaine dans sa marche. Les troupes auxiliaires alloient les premieres. Les pionniers les suivoient, pour applanir les chemins. Après venoient ceux qui devoient marquer les campemens; & derriére eux, étoit le bagage des Chefs avec son escorte. Tite marchoit ensuite avec ses gardes, & autres soldats choisis. Après lui, étoit un corps de cavalerie, qui étoit à la tête des machines. Les Tribuns & les Chefs des cohortes suivoient, accompagnez aussi de soldats choisis. Après paroissoit l'aigle environnée des enseignes des légions, précedées par les trompettes. Le corps de bataille, dont les soldats marchoient sur six lignes, les suivoit. Les valets des légions étoient derriére avec le bagage. Les vivandiers & les manœuvres, avec les troupes ordonnées pour leur garde fermoient cette marche. Tite marchant dans cet ordre, arriva à Gophna, où il y avoit garnison Romaine; & le lendemain il vint à Gabaa de Saül, à trente stades ou trois mille sept cens pas de Jérusalem. C'est ce que nous apprenons de Joseph, à qui Vespasien avoit ordonné de suivre Tite dans ce siége.

On étoit alors dans les premiers jours d'Avril, (*a*) près de la Fête de Pâques, qui avoit attiré à Jérusalem une infinité de Juifs étrangers

(a) *Lib. 5. c. 11. p. 910. c. d.*

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

de tous les pays du monde, & ſur-tout de de-là l'Euphrate : car les principaux de la nation y avoient envoyé demander du ſecours, (*a*) s'imaginant que tous les Juifs d'Orient prendroient les armes, pour les défendre contre les Romains. Ainſi Dieu permit par un effet de ſa juſte vengeance, que preſque toute la nation des Juifs ſe trouva raſſemblée dans Jéruſalem, comme dans une priſon, pour la ſolemnité de la Pâque, dans laquelle trente-ſept ans auparavant, ils avoient fait mourir Jeſus-Chriſt. Cette multitude d'hommes, dont la ville ſe trouva remplie, ne contribua pas peu à y mettre bien-tôt la famine, & à y cauſer la peſte. On peut juger de leur quantité par le dénombrement que fait Joſeph de ceux qui moururent durant le ſiége. Il en compte onze cens mille.

Les Juifs ne manquoient pas d'armes : ils avoient même des machines qu'ils avoient priſes dans la défaite de Ceſtius. Ils avoient, dit Joſeph, (*b*) plus de trois cens balliſtes propres à lancer des traits, & quarante machines propres à lancer des pierres : mais ils ne ſçavoient s'en ſervir que très-imparfaitement. Ils avoient d'abord une très-grande quantité de proviſions, qui auroient pû ſuffire à ſoutenir un très-long ſiége, ſi dès avant l'arrivée des Romains, ils n'en avoient gâté la plus grande partie, par le feu que les factieux avoient mis aux magazins. Nous avons vû ci-de-

(a) *Lib. 6. c. 34. p. 963. c. & Præfat. p. 705. d. Dion. l. 66. p. 746. c. d.*

(b) *Joſeph. lib. 5. c. 25.*

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

vant quelles étoient les troupes, qui étoient dans la ville sous les Chefs Simon, Jean & Eléazar. Le peuple ne manquoit ni de courage, ni de résolution, ni de fidelité : mais il manquoit de discipline & d'experience. Il combattoit pour sa liberté, pour sa vie, pour son Temple, pour ses femmes & ses enfans. L'obstination & le désespoir lui faisoient mépriser le péril. Jérusalem étoit une des plus fortes places de l'Orient. Sa situation sur deux montagnes, ses excellentes fortifications, ses triples murs, le Temple, la tour Antonia, le palais, qui étoient comme trois forteresses differentes, rehaussoient extrêmement le courage des assiégez, & faisoient regarder la ville comme très-difficile à prendre.

Tite arrive devant Jérusalem.

Tite en arrivant devant Jérusalem, voulut aller lui-même reconnoître la ville avec six cens chevaux, (*a*) sans prendre seulement un casque ou une cuirasse. Il se flattoit que dès qu'on le verroit, le peuple, qui ne demandoit que la paix, se soûleveroit contre les séditieux, & lui ouvriroit les portes. Comme il s'avançoit près de la ville par un chemin serré & embarrassé par des hayes, des fossez, des clôtures de jardins, il fut tout d'un coup attaqué par un grand nombre de Juifs, qui couperent sa cavalerie, & empêcherent ceux qui étoient derriere, de joindre ceux qui étoient les plus avancez. Ainsi il se trouva avec peu des siens, séparé du reste de son gros, sans pouvoir ni avancer, ni reculer. Ses gens qui

(a) *De Bello, l. 5. c. 7.*

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ère vulg. 70.

étoient derriere, ignorant le danger où il étoit, & croyant qu'il s'étoit retiré, ne songeoient qu'à se retirer aussi. Dans un si grand péril, voyant que toute esperance de salut dépendoit de sa valeur, il pousse son cheval au travers des ennemis, se fait un passage avec son épée, & crie aux siens de le suivre. Quoiqu'il ne fût point armé, & qu'il n'eût qu'une poignée de gens avec lui, il tua & renversa tout ce qui s'opposa à lui, il passa sur le ventre à cette foule de Juifs qui l'environnoient. Dieu par une providence visible, ne permit pas qu'aucun des traits qu'on lui tiroit de toute part l'atteignît, & il s'en retourna au camp sans avoir reçû la moindre blessure, & n'ayant perdu que deux de ses gens.

Ce petit succès flatta l'audace des Juifs, & leur fit concevoir des esperances qui leur furent funestes; puisqu'elles ne servirent qu'à les endurcir dans leur résolution. La nuit suivante, la légion qui étoit à Emmaüs, étant arrivée, (*a*) Tite s'avança dès la pointe du jour jusqu'à Scopos, à sept stades, ou huit cens cinquante pas de la ville, vers le septentrion. Là il posta deux légions, ou douze mille hommes, & leur ordonna de travailler à leur campement. Quant à la troisiéme légion qui étoit arrivée la nuit d'Emmaüs, il la laissa à trois stades plus loin de la ville; afin que comme elle étoit fatiguée, elle pût se camper tranquillement, sans être troublée dans son travail par les ennemis. Ces trois légions étoient à peine

---

(a) *De Bello, l. 5. c. 7.*

placées, que la dixiéme arriva de Jéricho ; & Tite lui ordonna de se camper sur la montagne des Oliviers, à l'orient de Jérusalem, séparée de la ville par le torrent & la vallée de Cédron.

AN DU M. 4073. de J. C 73. de l'Ere vulg. 70.

La vûë du péril présent fit que les trois partis qui étoient dans Jérusalem, se réünirent, & vinrent avec furie attaquer cette derniere légion, (*a*) pendant qu'elle travailloit à faire son camp sur la montagne des Oliviers. Ils la mirent en désordre, la chasserent hors de ses lignes, & l'eussent entierement défaite, si Tite n'y fût accouru, & n'eût rechassé les ennemis dans la ville. Mais les Romains ne se furent pas plûtôt remis au travail, que les assiégez firent une seconde sortie, & mirent en fuite les corps de garde posez pour couvrir ceux qui travailloient au camp. Tite soûtint quelque tems leurs efforts. La légion qui d'abord avoit pris la fuite, se rallia, & vint au secours de Tite. Alors les Juifs furent obligez de céder, & de se retirer dans la ville. C'est apparemment ces differens chocs que Tacite (*b*) & Dion ont voulu marquer, en disant, qu'avant que le siége fût formé, il se donna divers combats sous les murs, & auprès des portes de Jérusalem, où l'avantage fut toûjours douteux entre les Juifs & les Romains ; mais qu'enfin les Juifs furent obligez de se retirer, & qu'alors on commença proprement à attaquer la ville.

Les actes d'hostilité ayant un peu discontinué

(a) *Ibid. c.* 8. 9. 10.
(b) *Tacit. hist. l.* 5. *c.* 11. *p.* 118. *Dio, l.* 66. *p.* 746.

AN DU M. 4073. de J. C.73. de l'Ere vulg. 70.

au dehors de Jérusalem, (*a*) il s'éleva au dedans une nouvelle guerre domestique. Le 14. d'Avril, qui étoit le jour des Azymes, ou la veille de la Pâque, Eléazar fit ouvrir la porte du Temple intérieur, ou du parvis des Prêtres, pour y recevoir ceux du peuple qui vouloient y venir adorer Dieu; & Jean de Giscala y fit glisser quelques-uns des siens qui étoient les moins connus, dont plusieurs n'étoient pas purifiez, & qui avoient tous des armes cachées sous leurs habits. Ils ne furent pas plûtôt entrez dans l'enceinte, ou le parvis des Prêtres, qu'ils tirerent leurs épées, & parurent en armes. Cela causa un effroyable tumulte parmi le peuple, qui crut que c'étoit à lui qu'ils en vouloient: mais ils n'attaquerent que ceux du parti d'Eléazar. Le peuple se retira vers l'Autel, & autour du Saint & du Sanctuaire. Les gens d'Eléazar qui gardoient les portes, s'enfuirent: d'autres allerent se cacher dans des égouts. Les factieux pour venger leurs injures particuliéres, firent périr dans le Temple plusieurs personnes, sous prétexte qu'elles étoient du parti d'Eléazar. Ainsi tout le parvis des Prêtres, & tous les environs du Saint & du Sanctuaire furent remplis de sang & de corps morts.

La faction d'Eléazar est réünie à celle de Jean de Giscala.

Depuis ce tems, la faction d'Eléazar n'en fit plus qu'une avec celle de Jean. Les soldats du premier, qui s'étoient retirez dans les égouts, en furent tirez, & se réünirent avec leur Chef au parti de Jean. (*a*) Eléazar y conserva le com-

(a) *De Bello, l. 5. c. 11.*

(a) *De Bello, l. 5. c. 16. p. 920.*

mandement

mandement de ses deux mille quatre cens Zélateurs, mais subordonné à Jean. Ainsi les trois factions qui regnoient auparavant dans la ville, furent réduites à deux : & ces deux se réünissoient même pendant quelques heures, quand il étoit question de s'opposer aux Romains : mais aussitôt après elles recommençoient à tourner leurs armes contre elles-mêmes ; & le peuple étoit comme la proye commune des deux partis. Jean étoit seul maître du Temple tant intérieur, qu'extérieur, & de quelque partie de ce qui étoit à l'entour ; comme aussi d'Ophla & de la vallée de Cédron. Tout le reste étoit à Simon. Entre le Temple & la ville, il y avoit un espace considerable, dont les maisons ayant été consumées par le feu, étoit comme une place d'armes, qui servoit de champ de bataille aux deux partis.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

CHAP. XXV.
Tite fait faire des propositions de paix aux Juifs de Jérusalem.

Tite voulant faire avancer vers Jérusalem les troupes qu'il avoit à Scopos, (*a*) fit applanir tout le terrein qui s'étendoit jusqu'aux murs de la ville, fit abattre les clôtures, les hayes, & les arbres, fit combler les fossez, & tailler les rochers, & égaler tout ce qui se trouvoit depuis Scopos jusqu'au sépulcre d'Hérode, & l'étang des Serpens, autrefois nommé Béthara. On employa quatre jours à ces travaux. Après cela il vint camper avec une partie de l'armée à deux stades de la ville, à l'endroit où les murailles tournoient du nord à l'occident, & fit mettre le reste dans la même distance, vis-à-vis de la tour d'Hippique,

(a) Là-même, ch. 12.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

qui étoit auſſi du côté du nord, plus à l'orient. Il n'y eut que la dixiéme légion qu'il laiſſa à ſix ſtades de la ville, ſur la montagne des Oliviers. Pendant ces travaux, il fit faire des propoſitions de paix aux Juifs, par le moyen de Joſeph: mais ils n'y voulurent point entendre. Le lendemain ils feignirent de ſe vouloir rendre. Quelques-uns parurent ſur les murailles, & appellerent les Romains: d'autres ſortirent des portes, faiſant ſemblant de vouloir leur remettre la ville. Mais quelques Romains ayant eu l'imprudence de les ſuivre, contre l'ordre de Tite, ils ſe virent tout d'un coup enveloppez des Juifs, & eurent aſſez de peine de ſortir des portes, où ils s'étoient trop légerement engagez. Tite vouloit ſéverement punir leur deſobéïſſance; mais les Officiers & les autres ſoldats firent tant, qu'ils obtinrent leur pardon.

Avant que de commencer les attaques, Tite fit le tour de la ville (*a*) avec quelque cavalerie de ſes meilleures troupes, pour reconnoître les endroits les plus acceſſibles & les plus foibles. Il jugea que l'endroit le plus propre pour l'attaque, étoit vers le ſépulcre du grand Sacrificateur Jean; parce qu'il étoit le plus bas de tous; que le premier mur n'y étoit pas défendu par le ſecond, & que l'on avoit négligé de fortifier ce côté-là, parce que la nouvelle ville n'étoit pas encore bien peuplée; outre que l'on pouvoit par cet endroit venir au troiſiéme mur, & ainſi ſe rendre maître

(a) *De Bello*, *l.* 5. *c.* 17.

de la ville haute, & ensuite du Temple par la forteresse Antonia. Pendant ce tems, Nicanor un des amis de Tite, s'étant approché des murailles avec Joseph, pour tâcher de porter les Juifs à des sentimens de paix, il fut blessé d'une fléche à l'épaule gauche : ce qui détermina Tite à en venir à la force contre eux. Il permit à ses soldats de ruiner les fauxbourgs, & d'employer les matériaux à élever des plates-formes contre la ville. On couppa en même-tems tous les arbres qui étoient dans ces fauxbourgs, & on s'en servit de même à avancer les travaux. Toute l'armée y travailloit avec une ardeur & une diligence incroyables. Les travailleurs étoient à couvert derriere les machines, qui tiroient continuellement contre les Juifs, & qui leur tuoient beaucoup de monde. Elles tuerent en particulier ce Jesus fils d'Ananus, dont on a parlé ci-devant, (a) qui depuis plus de sept ans, ne cessoit de prédire aux Juifs leur malheur futur.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Les Juifs de leur côté avoient placé sur leurs murailles les machines qu'ils avoient prises sur Cestius : mais comme ils ne sçavoient pas bien s'en servir, (b) ils n'en tiroient pas grand avantage. Ils réüssissoient mieux dans leurs sorties, qui étoient fréquentes : mais les Romains les repoussoient toûjours avec perte. Il n'y avoit point de légion qui n'eût à sa tête des machines, pour repousser leurs efforts. Celles de la douziéme légion étoient les plus redoutables. Les pierres qu'elles poussoient,

(a) Voyez *Joseph. de Bello*, *l.* 5. *c.* 31. | (b) Là-même, liv. 5. c. 18.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ère vulg. 70.

étoient plus grosses que celles des autres, & alloient si loin, qu'elles tuoient non-seulement ceux qui faisoient des sorties, mais aussi ceux qui étoient sur les remparts de la ville. Les plus petites de ces pierres étoient du poids d'un talent. (*a*) Leur portée étoit de deux stades & davantage : les deux stades font deux cens cinquante pas ; & leur force si grande, qu'après avoir renversé ceux qui étoient au premier rang, elles en alloient encore tuer d'autres derriére eux. Mais les Juifs les évitoient assez souvent, avertis par le bruit qu'elles faisoient en l'air, & par la blancheur de ces pierres, qui les faisoit appercevoir de loin. De plus ils avoient disposé des gens sur les tours, qui aussitôt qu'on avoit commencé à faire joüer la machine, les en avertissoient, en criant en Hébreu : *Bar-ba* : Le fils vient. A ce signe, ils se jettoient par terre, & la pierre passoit outre, sans leur faire de mal. Les Romains s'en étant apperçûs, firent noircir ces pierres ; & cette invention leur ayant réüssi, une seule pierre tuoit quelquefois plusieurs Juifs.

Dion (*b*) dit que les Juifs avoient des conduits sous-terre, qui passant sous les murailles de la ville, avoient leur issuë bien loin de-là dans la campagne. Ils sortoient par-là, & alloient attaquer les Romains qui s'éloignoient du camp

(a) Ταλαντιαῖοι λίθοι τὸ μέγεθος. Le talent Hebreu étoit du poids de cent vingt-cinq livres Romaines, ou de quatre-vingt-six livres quatorze onces cinq gros de notre poids de marc. Le talent ordinaire étoit moins fort. Mais en général en Grec, ταλαντιαῖος se dit d'une fort grosse pierre. *Apoc. XVI. 21.* Ταλαντιαία χάλαζα. De la grêle de la grosseur d'un talent, pour dire une grêle d'une grosseur énorme.

(b) *Dio. lib. 66. p. 747. a.*

pour aller querir de l'eau, ou pour d'autres besoins. Mais Tite leur boucha enfin tous ces conduits. Cependant les Romains avançoient toûjours leurs travaux ; & lorsqu'ils furent achevez, (*a*) ils jetterent un plomb attaché à une corde pour sçavoir la distance qu'il y avoit de leurs terrasses au mur de la ville : car les traits que lançoient continuellement les assiégez, les empêchoient d'en approcher. Lors donc qu'on vit que les béliers pouvoient arriver jusques-là, Tite les fit mettre en batteries, & fit en même-tems avancer les autres machines. On battit le mur en trois endroits differens. A la vûë du péril, les assiégez se reünirent. Simon fit dire à Jean qu'il pouvoit sortir du Temple pour venir au secours de la ville. Il n'y eut point d'efforts qu'ils ne fissent pour mettre le feu aux machines, & pour écarter les assiégeans. Tite eut bien de la peine à garantir ses machines, & à répousser les Juifs, qui firent une furieuse sortie dans le tems que les Romains étoient épars dans leur camp, & occupez à leurs travaux.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Les Romains gagnent la premiére enceinte de Jérusalem.

Tite avoit fait élever sur ses terrasses trois tours (*a*) de cinquante coudées de haut chacune, pour commander les murs & les remparts de la ville. Environ le minuit, l'une de ces tours tomba d'elle-même, & le bruit de sa chûte jetta le trouble dans le camp, parce qu'on crut que les Juifs avoient fait quelque sortie. Aussi-tôt on courut aux armes ; & sans sçavoir de quoi il s'agissoit, chacun attendoit l'ordre du Général :

(a) *De Bello, l. 5. c. 20.* (b) *De Bello, l. 5. 6. 20.*

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

mais Tite ayant ſçû ce que c'étoit, le fit ſçavoir à toute l'armée, & ainſi le trouble ceſſa. Les Juifs ne pouvant ni brûler ces tours, parce qu'elles étoient couvertes de fer, ni réſiſter aux traits qui en partoient continuellement, furent obligez de ſe retirer hors de leur portée; & alors le bélier n'ayant plus rien qui l'empêchât de joüer, fit une bréche conſiderable, & les Romains entrerent dans la ville, ſans y trouver beaucoup de réſiſtance; les Juifs ne ſe mettant pas trop en peine de défendre ce mur, parce qu'il leur en reſtoit encore deux autres. Ainſi la premiere enceinte fut priſe le quinziéme jour du ſiége, qui étoit apparemment le 28. d'Avril. (*a*)

Tite ſe campa (*b*) dans la ville au lieu nommé le Camp des Aſſyriens; & n'étant éloigné du ſecond mur que de la portée d'une fleche, il réſolut de l'attaquer. Les Juifs ſe partagerent, pour le défendre avec plus de facilité. Jean combattoit de dedans la forteresse Antonia, & du haut des portiques du Temple. Simon défendoit une grande partie du mur, depuis le tombeau du Pontife Jean juſqu'à la porte des aqueducs. Ils faiſoient ſouvent des ſorties & en venoient quelquefois aux mains avec les aſſiégeans: mais ils ſe retiroient toûjours avec perte. Ils avoient plus d'avantage dans les aſſauts que les Romains leur livroient; & c'eſt là principalement où ils fai-

(a) Le Texte de Joſeph met le 7. de Mai. Mais cette datte eſt fautive, comme le montre M. de Tillemont, Ruine des Juifs, Note 33. p. 642.

(b) Là-même, ch. 21.

ſoient voir juſqu'où alloit leur ardeur & leur audace.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Tite ſe rend maître de la ſeconde enceinte de Jéruſalem.

Tite ayant commandé de pointer le bélier contre le milieu de la tour qui regardoit le ſeptentrion, (*a*) elle en fut bien-tôt ébranlée. Les Juifs qui étoient deſſus, l'ayant ſenti branler, feignirent de vouloir ſe rendre à Tite : mais ils envoyerent ſous main à Simon, pour l'avertir du jeu qu'ils jouoient. Tite fit ceſſer le bélier, & promit de leur accorder la paix, s'ils la vouloient ſincerement : mais ayant bien-tôt reconnu leur artifice, il fit recommencer à battre la tour. Les Juifs qui y étoient, y mirent le feu, & ſe jetterent dans les flammes. La tour étant tombée, donna entrée aux Romains dans la ſeconde enceinte, cinq jours après qu'ils ſe furent rendus maîtres de la premiere. Tite y entra avec deux mille hommes; & comme il ſouhaitoit de conſerver la ville, il ne voulut ni en faire abattre le mur, ni renverſer les maiſons : il offrit même la paix aux Juifs, s'ils vouloient ſe rendre : mais au lieu de cela, ils vinrent fondre ſur lui avec tant de furie, qu'ils tuerent pluſieurs Romains. Les rues qui étoient fort étroites, l'inégalité du terrein, la connoiſſance des lieux, leur étoient favorables. La brêche étoit trop petite, pour que les Romains pûſſent ſe retirer pluſieurs à la fois. Ainſi étant attaquez de toute part, ils ne pûrent ſe ſauver qu'avec peine, & abandonnerent ainſi cette ſeconde enceinte, preſque en même tems qu'ils l'eurent priſe. Ils

(a) *De Bello, l. 5. c. 23.*

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

donnerent de nouveaux aſſauts à ce ſecond mur les trois jours ſuivans, ſans le pouvoir forcer : mais le quatriéme jour, Tite le fit attaquer avec tant de vigueur, qu'enfin il l'emporta pour la ſeconde fois. Il en fit auſſi-tôt ruiner tout ce qui étoit du côté du ſeptentrion, & mit des corps de garde dans les tours, qui regardoient le midi.

CHAP. XXVI. Extrême famine à Jéruſalem.

Cependant la famine augmentoit tous les jours dans la ville. (*a*) Les factieux pilloient impunément le menu peuple ; & il y avoit déja quelque tems qu'ils ne vivoient, pour ainſi dire, que de leur ſubſtance & de leur ſang. Tite avant que d'entreprendre l'attaque du troiſiéme mur, voulut donner aux Juifs le loiſir de rentrer dans leur devoir, & les intimider par la vûë de ſon armée, dont il fit la revûë dans les fauxbourgs, & dans un lieu d'où les aſſiégez les pouvoient voir. Il fit mettre toute ſon armée en bataille, & leur fit payer leur montre, & diſtribuer des vivres. Toute la ville étoit accouruë ſur les murs & les terraſſes des maiſons pour voir ce ſpectacle. Les factieux mêmes en furent effrayez ; & Joſeph croit qu'ils ſe ſeroient peut-être portez à ſe rendre, s'ils euſſent pû ſe promettre le pardon de tant de maux qu'ils avoient faits. Cette revûë dura quatre jours ; (*b*) & Tite voyant que les Juifs ne parloient point de paix, partagea ſon armée en deux corps, pour attaquer la ville du côté de la tour Antonia, par deux endroits. Il fit élever en l'un & en l'autre de ces deux endroits, deux terraſſes,

(a) *De Bello, l.* 5. *c.* 25.

(b) Juſqu'au 12. de Mai.

rasses, à chacune desquelles une légion étoit occupée. Pendant que ces travaux s'avançoient, Tite qui souhaitoit toûjours de conserver la ville & le Temple, malgré la témerité des séditieux, leur envoya Joseph pour les exhorter à ne pas s'opiniâtrer à vouloir défendre une place, qu'ils devoient considerer comme déja prise.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Harangue de Joseph aux Juifs de Jérusalem.

Joseph fit donc le tour de la ville; *(a)* & s'étant placé sur un lieu élevé, hors de la portée des traits, d'où les assiégez pouvoient l'entendre, il les exhorta à avoir compassion d'eux-mêmes, du Temple & de leur patrie, & à n'être pas plus inhumains envers ces choses qui leur devoient être si cheres, que des étrangers, qui ne cherchoient qu'à les sauver. Il leur dit qu'ils pouvoient tout esperer de la clemence des Romains, leur fit voir l'impossibilité de leur résister, & ce qu'ils avoient à attendre, si la ville étoit prise de force : Que quand ils ne manqueroient ni de monde, ni d'expérience, ni de courage pour repousser leurs ennemis, ils seroient bien-tôt consumez par la famine : Qu'ils ne devoient point se flatter mal-à-propos du secours de Dieu, après l'avoir offensé par tant de crimes : Que ce n'étoit pas la premiere fois, que Dieu irrité par les iniquitez de son peuple, avoit livré la ville sainte & son Temple entre les mains des étrangers : qu'ils sçavoient ce qui étoit arrivé sous Sédécias : Qu'ils n'étoient pas moins criminels aux yeux de Dieu, que les Juifs d'alors : Que Dieu s'étoit en

(a) Là-même, ch. 26.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

quelque ſorte déclaré en faveur des Romains, en faiſant que les eaux de la fontaine de Siloé, & les autres d'autour de la ville, qui avoient été fort baſſes juſqu'au mois d'Avril, où naturellement elles devoient être les plus hautes, avoient commencé à couler avec plus d'abondance, depuis que les Romains aſſiégeoient la ville : Que ce même prodige avoit été remarqué lorſque les Caldéens prirent la ville ſous Nubuchodonoſor.

Pluſieurs de ceux qui entendirent Joſeph de deſſus les remparts, ſe mocquerent de lui, d'autres lui dirent des injures, quelques-uns même lui lancerent des dards. Cela ne l'empêcha pas de continuer ſon diſcours avec encore plus de véhemence qu'auparavant : mais il ne fit aucun effet ſur leurs eſprits ; ſeulement il porta pluſieurs perſonnes du peuple à ſortir de la ville, & à ſe venir rendre à Tite. Pluſieurs vendoient ce qu'ils avoient de plus précieux pour une petite quantité d'or, qu'ils avaloient de peur que les factieux ne le leur priſſent ; & quand ils étoient ſortis de la ville, ils retrouvoient cet or dans leurs excremens. Tite leur permettoit d'aller où ils vouloient, ſans leur faire aucune peine. Mais les factieux s'en étant apperçûs, & en ayant pris ombrage, mirent des corps de garde aux portes, avec ordre de ne laiſſer ſortir qui que ce fût. On mettoit à mort ſur le moindre ſoupçon, ceux que l'on croyoit qui avoient quelque envie de s'enfuir. Souvent on en accuſoit des perſonnes riches & de qualité, (*a*) ſans qu'elles y euſſent

(a) *De Bello, l. 5. c. 27. p. 932.*

donné le moindre sujet ; & sur la déposition d'un témoin suborné, l'un des Tyrans lui ravissoit ses biens, & le renvoyoit à l'autre pour achever de le dépoüiller ; car ils se partageoient ainsi leurs proyes, & ils se joüoient de la vie & du sang du peuple.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Les pauvres qui étoient chargez de famille, (*a*) & qui n'auroient pû se sauver de la ville avec leurs femmes & leurs enfans, étoient forcez d'y demeurer ; & ne pouvant supporter la famine qui les dévoroit, alloient la nuit dans les vallées, où l'armée ennemie ne s'étendoit pas, pour y chercher quelques herbes & quelques racines pour se nourrir. Tite en étant informé, & sçachant que même les soldats de la garnison y alloient quelquefois avec les autres, mit de sa cavalerie en embuscade dans ces lieux ; & on en enlevoit jusqu'à cinq cens par jour, & souvent davantage. La nécessité & la crainte du supplice obligeoient quelquefois ces malheureux à se défendre ; & alors comme il n'y avoit point d'apparence de mettre en liberté des gens pris de force, & qu'il eût été difficile de garder tant de prisonniers, Tite pour intimider les Juifs, les faisoit foüetter & crucifier à la vûe de la ville ; à quoi les soldats ajoûtoient de nouveaux tourmens, & beaucoup d'insultes. A peine pouvoit-on suffire à faire des croix, & trouver de la place pour les planter, tant le nombre de ceux que l'on prenoit étoit grand.

(a) *De Bello, l. 5. c. 28.*

An du M. 4073. de J. C.73. de l'Ere vulg. 70.

Les séditieux n'en devinrent que plus furieux & ils firent entendre au peuple que les Romains traitoient ainsi tous ceux qui se rendoient à eux. Ils traînoient sur les murailles les parens de ceux qui s'en étoient fuis, afin qu'ils fussent témoins du supplice de leurs proches ; & pendant quelque tems, ceux qui avoient dessein de s'enfuir, furent arrêtez par la vûë de ces tourmens, & par les discours des séditieux. Mais Tite pour faire voir à Simon & à Jean que ceux qu'il faisoit ainsi châtier, n'étoient point des transfuges, qui se rendissent volontairement, mais des gens qui étoient pris les armes à la main, en renvoya plusieurs, après leur avoir fait couper les mains, afin qu'ils apprissent aux autres la verité. Ainsi le peuple continua de se sauver secrettement, & de venir se rendre au camp des Romains.

Les Juifs brûlent les travaux des Romains.

Les plattes-formes & les terrasses furent enfin achevées au bout de dix-sept jours. *(a)* On dressa les machines sur ces terrasses, & on alloit commencer à battre le mur : mais Jean ayant fait miner par dessous les deux terrasses qui regardoient la forteresse Antonia, & y ayant amassé beaucoup de bois enduit de poix & de bitume, y mit le feu ; & les bois qui soûtenoient la terre qui leur servoit de fondement, étant consumez, les deux terrasses fondirent avec grand fracas. Deux jours après, Simon avec les siens, attaqua les deux autres terrasses, sur lesquelles on avoit déja placé le bélier, & d'où l'on commen-

(a) Là-même, ch. 30.

çoit à battre le mur. Trois Juifs ayant en main des flambeaux allumez, se firent jour au travers des Romains, & allerent avec une intrépidité étonnante, mettre le feu aux machines. Les Romains accoururent inutilement pour éteindre le feu, & pour sauver au moins leurs béliers. Les Juifs les reçurent avec tant de fierté & de courage, qu'ils furent obligez d'abandonner & leurs béliers, & même leurs terrasses, que le feu avoit aussi gagnées.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Les Juifs enflez de cet avantage, allerent avec une impétuosité inconsiderée attaquer les corps de garde des Romains, & les obligerent à reculer vers leur camp. Tite qui étoit allé vers la forteresse Antonia, pour reconnoître un lieu propre à relever d'autres machines, accourut au camp, & chargea les Juifs en flanc. Ceux-ci se défendirent en désesperez, & soûtinrent long-tems l'effort de l'armée Romaine : mais enfin ils se retirerent, fort glorieux d'avoir ruiné en si peu de tems des travaux qui avoient tant coûté à leurs ennemis.

Ces mauvais succès faillirent à décourager entierement les Romains ; & plusieurs commençoient à se persuader, que Jérusalem étoit imprenable à toutes les forces des hommes, ainsi qu'on le disoit communément. (*a*) Dion ajoûte que les Romains n'avoient pas de l'eau abondamment ; qu'ils étoient obligez de l'aller chercher loin, & qu'ils n'en trouvoient pas de bonne, parce que

(a) *Dio, lib. 66. p. 747. c. d.*

AN. DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

les transfuges la gâtoient secrettement. Il y eut même quelques Romains qui déserterent, & qui allerent se rendre aux Juifs. On les reçut dans la ville comme en triomphe; & nonobstant la famine, on eut soin de ne leur laisser manquer de rien. Ce furent ces transfuges, qui apprirent aux assiégez à se servir des machines des Romains.

CHAP. XXVII.

Mur que les Romains bâtirent tout autour de Jérusalem.

Les choses étant en cet état, Tite tint un grand Conseil avec ses principaux Chefs. (a) Les avis furent differens. Les uns disoient qu'il falloit donner un assaut général avec toute l'armée, qui jusqu'alors n'avoit combattu que séparément. D'autres plus prudens, étoient d'avis d'élever de nouvelles plattes-formes. D'autres crurent qu'on pourroit beaucoup abreger le travail, en affamant la ville; qu'aussi-bien il étoit comme impossible de réduire par la force des gens, qui ne souhaitoient rien tant que la mort; & que d'ailleurs il étoit assez inutile de les combattre, puisqu'ils se détruisoient d'eux-mêmes. Tite fut d'avis d'envelopper la ville par un mur, afin que rien n'y entrât, & que rien n'en pût sortir; & qu'on ne laissât pas de rétablir les travaux que les Juifs avoient détruits, ou fort endommagez. Aussi-tôt on partagea l'ouvrage; & toute l'armée y travailla avec une telle émulation, qu'il fut achevé en trois jours: ce qui paroîtroit presque incroyable, s'il n'étoit attesté par des témoins sans reproche; car son circuit étoit de trente-neuf stades, ou de quatre mille huit cens soixante & quinze pas,

(a) *Joseph. de Bello, l. 5. c. 31. p. 936.*

qui font près de deux lieues, & fortifié de treize forts, qui augmentoient l'ouvrage de près de demie-lieuë. On mit des troupes en garde dans ces forts; en sorte que la ville de Jérusalem, suivant la prédiction de Jesus-Christ, (*a*) fut entierement environnée de tranchées, enfermée & resserrée de toute part.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Ce fut alors que les Juifs enfermez dans leur ville, désespererent entierement de leur salut. (*b*) La famine dévoroit les familles entieres. Les maisons étoient pleines de corps morts des femmes & des enfans, & les rues de ceux des vieillards. Les jeunes gens plus robustes, alloient tout enflez & tout chancellans dans les places publiques, ressemblant plûtôt à des spectres, qu'à des hommes vivans. Nul n'avoit le courage de donner la sépulture aux morts. Un morne silence regnoit par-tout. La faim & l'extrême douleur étouffoient les pleurs & les gémissemens. Les scelerats, qui étoient la principale cause de tant de maux, entroient dans les maisons, y dépouilloient les morts, insultoient aux mourans, & passoient leurs épées au travers du corps de ceux qui respiroient encore, pour éprouver si leurs armes étoient bien tranchantes; & en même-tems par une autre cruauté toute contraire, ils refusoient avec mépris de tuer ceux qui les en prioient, ou de leur prêter leurs épées, pour se tuer eux-mêmes, & se délivrer de tant de maux. Les mourans en rendant l'ame, tournoient les

(a) *Luc. XIX.* 43. (b) *De Bello. l.* 5. *c.* 32.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

yeux vers le Temple, comme pour demander vengeance de ces méchans. Comme on ne pouvoit suffire à enterrer les morts, on les jettoit par-dessus les murs dans les vallées. Tite en eut horreur; & jettant un profond soupir, il éleva ses mains vers le Ciel, & prit Dieu à témoin qu'il n'en étoit pas la cause.

La famine croissant toûjours, (a) il sembloit que la cruauté des factieux s'augmentât aussi. Comme on ne voyoit plus de bled, ils entroient de force dans les maisons, pour y en chercher. S'ils y en rencontroient, ils battoient ceux à qui ils le trouvoient, pour les punir de ne l'avoir pas déclaré. S'ils n'y en trouvoient point, ils les accusoient de l'avoir caché, leur faisoient mille maux, pour les forcer à le confesser; & quiconque n'étoit pas entierement exténué, passoit dans leur esprit pour coupable d'avoir caché du bled. Plusieurs riches vendoient secrettement tous leurs biens pour une mesure de froment; & les moins accommodez pour une mesure d'orge. Ils s'enfermoient ensuite dans les lieux les plus cachez de leurs maisons, où les uns mangeoient ce grain sans être moulu, les autres le réduisoient en farine, & le cuisoient, selon qu'un tems si malheureux le leur permettoit. On ne voyoit en aucun lieu de tables dressées: mais chacun tiroit de dessus les charbons de quoi manger, sans se donner le loisir de le laisser cuire. On s'arrachoit les uns aux autres le pain de la

(a) *De Bello*, l. 5. c. 27.

main;

main ; les femmes à leurs maris, les enfans à leurs peres ; & ce qui surpasse toute créance, les meres mêmes à leurs enfans.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ère vulg. 70.

Les factieux comme des harpies, couroient par les maisons, pour enlever ce qu'ils y trouvoient. Dès qu'on voyoit une maison fermée, sur le soupçon qu'on avoit que ceux qui étoient dedans, avoient quelque chose à manger, on faisoit aussi-tôt rompre les portes, pour leur arracher les morceaux de la bouche. On prenoit même aux pauvres les herbes & les graines sauvages, qu'ils alloient cueillir la nuit hors de la ville, au péril de leur vie, sans vouloir leur en laisser la moindre partie, croyant encore leur faire une grande grace de ne leur pas ôter la vie. On foüilloit jusqu'aux mourans, pour voir s'ils n'avoient pas caché sur eux un morceau de pain. Quand ces hommes affamez étoient trompez dans leur espérance, on les voyoit comme des chiens enragez courir sans raison de toutes parts, & heurter tantôt à une porte, & tantôt à une autre, & revenir deux ou trois fois en une heure de tems chercher dans une maison, où ils avoient déja foüillé par-tout.

Famine extraordinaire à Jérusalem.

Ce n'étoit pas une nécessité pressante qui les obligeât d'en user ainsi ; ils ne manquoient encore de rien : mais ils craignoient de manquer à l'avenir, & ils ne vouloient pas laisser leur fureur sans exercice. Le boisseau de froment valoit un talent, (*a*) c'est-à-dire, au moins deux mille quatre

(a) *De Bello, l. 5. c. 37. ad finem.*

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

cens livres. Les Juifs étoient réduits à aller foüiller jusques dans les égouts, & à ramasser pour se nourrir de vieilles fiantes de bœuf, ou d'autres ordures, dont la seule vûe fait horreur. Leur faim les contraignoit de tout prendre ; (a) même ce que les plus sales animaux fouleroient aux pieds. La plus petite mesure de nerfs, ou de jointures d'animaux, ou d'herbes se vendoit quatre dragmes Attiques, ou trente-deux sols quatre deniers de notre monnoye. Ils mangeoient jusqu'au cuir de leurs ceintures & de leurs boucliers, des restes de vieux foin, des herbes pourries. Les Romains eux-mêmes ne purent entendre parler de tant de miseres sans en être touchez de compassion : mais les factieux de plus en plus aveuglez & endurcis, les voyoient sans douleur & sans repentir d'en être la cause.

Une mere mange son propre enfant.

Mais rien ne fait mieux voir à quelles extrémitez les Juifs étoient réduits, que l'exemple fameux que Joseph rapporte d'une femme qui mangea son propre enfant. (a) Cet Historien avouë qu'on n'a rien vû de pareil parmi les peuples les plus barbares, & qu'il ne pourroit se résoudre à le rapporter, s'il n'en avoit encore un nombre infini de témoins. Une Dame de de-là le Jourdain, nommée Marie, fille d'Eléazar, & fort riche, ayant été obligée d'abandonner son pays, pour éviter les malheurs de la guerre, s'étoit retirée à Jérusalem, & y avoit été enfermée, lorsqu'on l'assiegea, avec son fils qu'elle

(a) *Lib. 6. c. 20.* | (b) *De Bello, l. 6. c. 21.*

nourrissoit de son lait. Les factieux lui ravirent d'abord ce qu'elle avoit de plus précieux, & revenoient ensuite tous les jours lui enlever ce qui lui restoit pour vivre. Poussée au desespoir, il n'y eut point de malediction qu'elle ne fît contr'eux, il n'y eut point de paroles outrageuses qu'elle ne leur dît, pour les porter à la tuer: mais nul ne voulut lui faire cette grace. Enfin la faim, la rage, la colere lui inspirerent une résolution qui fait horreur à la nature.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Elle arracha son fils de la mammelle, & lui parla de cette sorte: Enfant infortuné, que j'ai mis au monde au milieu de la guerre, de la famine & des diverses factions qui déchirent ma patrie, pour qui te conserverai-je? Sera-ce pour être esclave des Romains? Mais la famine va nous la ravir cette vie, avant que nous puissions tomber entre leurs mains. Sera-ce pour te livrer à ces tyrans, à ces scelerats, qui nous tiennent le pied sur la gorge, & qui sont plus cruels que les Romains, & que la faim même? Ne vaut-il pas mieux que tu meures de ma main pour me servir de nourriture, pour faire enrager ces tigres, pour étonner la posterité par une action si tragique, puisqu'il ne manque que cela pour combler la mesure des maux, qui rendent aujourd'hui les Juifs le plus malheureux peuple du monde? Ayant dit cela, elle tuë son fils, le fait cuire, en mange une partie, & cache le reste.

Ces harpies qui ne vivoient que de rapines, entrerent aussi-tôt, & ayant senti l'odeur de cette viande abominable, ils la menacerent de la tuer

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

si elle ne la leur montroit. Elle leur montra ces pitoyables restes du corps de son fils. Une telle vûë les mit comme hors d'eux-mêmes : mais dans le transport de sa fureur, elle leur dit avec un visage assûré : Oüi, c'est mon propre fils que vous voyez ; c'est moi-même qui l'ai égorgé ; vous pouvez bien en manger, puisque j'en ai mangé la premiere. Etes-vous moins hardis qu'une femme, ou avez-vous plus de compassion qu'une mere ; Que si votre pieté ne vous permet pas d'en goûter, j'acheverai de le manger. Ces gens s'en allerent tout tremblans, & laisserent ces affreux restes de viande à cette malheureuse mere. Le bruit d'une action si funeste se répandit aussi-tôt par toute la ville. Chacun en conçut autant d'horreur, que si elle lui étoit arrivée. Les plus pressez de la faim souhaitoient ardemment de finir bien-tôt leur vie, & de voir la fin de tant de maux. Ils estimoient heureux ceux qui étoient morts avant qu'on en fût venu à ces extrémitez.

Les Romains ayant appris cette action d'inhumanité, les uns ne pouvoient la croire ; d'autres en étoient touchez de compassion ; d'autres en conçurent une haine nouvelle contre les Juifs. Tite pour se justifier devant Dieu sur ce sujet, protesta publiquement qu'il avoit offert aux Juifs une amnistie générale de tout le passé ; mais qu'ils avoient préferé la revolte à l'obéïssance, le guerre à la paix, la famine à l'abondance ; qu'ils avoient déja commencé à mettre de leurs propres mains le feu dans le Temple : mais que puisqu'ils avoient

mis le comble à leurs crimes par une action si détestable, il enséveliroit cette horrible action sous les ruines de leur Capitale ; afin que le soleil ne fût pas obligé de cacher ses rayons, par l'horreur de voir une ville où les meres se nourrissoient de la chair de leurs enfans, & où les hommes encore plus cruels, ne pouvoient se résoudre à quitter les armes, pour mettre fin à tant de maux. Cette histoire arriva vers la fin de Juillet, lorsque les Juifs brûlerent les galeries, qui joignent la tour Antonia au Temple, de peur que les Romains n'y entrassent par cette tour, dont ils étoient déja les maîtres. Nous avons mis ici de suite tout ce qui regarde la famine, pour ne plus interrompre le fil de l'Histoire.

AN DU M. 4073. de J. C.73. de l'Ere vulg. 70.

Les Romains ayant enfermé Jérusalem par un mur de circonvallation, & ne craignant plus les sorties des Juifs, (*a*) demeuroient en repos, & vivoient dans l'abondance au milieu de leur camp, parce qu'on leur apportoit de Syrie & des Provinces voisines, le bled & les autres provisions dont ils pouvoient avoir besoin. Les assiégez étoient témoins de cette abondance, & la voyoient de dessus leurs murs, parce qu'on l'exposoit exprès à leur vûë : ce qui augmentoit encore leur douleur, & irritoit leur faim. Tite pour sauver au moins une partie de ce miserable peuple, qu'il voyoit périr au dedans de la ville, fit travailler à de nouvelles terrasses pour hâter

(a) *Lib.* 5. *c.* 32.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ère vulg. 70.

la prise de Jérusalem. On n'y put pas aller avec autant de promptitude qu'au commencement, (*a*) parce que les materiaux qui étoient proche avoient été consumez par le feu, & que le soldat étoit obligé d'en aller chercher jusqu'à quatre-vingt-dix stades de la ville, c'est-à-dire, à plus d'onze mille pas, ou à plus de quatre lieues de là : En sorte que les environs de Jérusalem, qui auparavant étoient ornez d'arbres & de jardins, qui les rendoient fort agréables, demeurerent comme un désert, dépoüillez de leur ancienne beauté. On ne laissa pas d'élever quatre terrasses plus grandes que les premieres, vers la tour Antonia. Mais cela ne fut pas capable de toucher les factieux. Ne pouvant plus rien contre les Romains, ils tournoient toute leur fureur contre le peuple.

Simon qui avoit été introduit dans la ville par le Pontife Matthias, de la maniere que nous avons vû ci-devant, paya ce service par la plus noire des ingratitudes. Ayant soupçonné Matthias de favoriser les Romains, (*b*) il le fit arrêter & tourmenter avec trois de ses fils ; & sans leur donner seulement le tems de se défendre, il les condamna à la mort. Ce vénerable vieillard demanda à Simon pour toute sa grace, de le faire mourir avant ses enfans, & il le lui refusa. Enfin pour comble d'inhumanité, on laissa leurs corps sans sépulture. Dix-sept autres personnes de qua-

(a) On y travailla depuis le 10. de Juin, jusqu'à la fin du mois.

(b) *De Bello, l. 5. c. 33.*

lité ſouffrirent le même traitement. La mere de Joſeph l'Hiſtorien (*a*) fut miſe en priſon. On défendit à ſon de trompe, de s'aſſembler & de s'entretenir pluſieurs enſemble, ſous peine d'être declaré coupable de trahiſon, tant ils craignoient qu'on ne formât quelque trahiſon contre la ville, & auſſi-tôt que l'on voyoit quelques perſonnes pleurer enſemble, on les mettoit auſſi-tôt à mort ſans autre formalité.

Un nommé Judas (*b*) ayant un jour réſolu de livrer aux Romains la tour où il commandoit, leur découvrit ſon deſſein. D'abord on n'en tint pas grand compte : enſuite on y envoya, mais trop tard ; & Simon en ayant eu avis, prévint les Romains, tua Judas & les dix ſoldats ſes complices, & jetta leurs corps par-deſſus les murailles. Joſeph ne ceſſoit point d'exhorter le peuple à rendre aux Romains une place qu'ils ne pouvoient plus défendre. (*c*) Un jour qu'il s'étoit trop approché des murs, il fut bleſſé à la tête d'un coup de pierre, qui le fit tomber évanoui. Les Juifs accoururent auſſi-tôt pour le prendre : mais les ſoldats que Tite envoya à ſon ſecours, furent plus forts, & l'enleverent avant qu'il fût revenu à lui. Le bruit qui ſe répandit dans la ville qu'il étoit mort, affligea extrêmement ſa mere, qui étoit en priſon, & tous les habitans qui avoient recours à lui, lorſqu'ils pouvoient trouver moyen de s'enfuir. Les ſéditieux au con-

(a) Le Grec lit le pere : Τὸν δὲ τοῦ Ἰωσήπου πατέρα συγκλείσαντες. Mais la ſuite fait voir qu'il s'agit de ſa mere.

(b) *De Bello, l. 5. c. 34.*

(c) *Lib. 5. c. 35.*

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

traire en témoignerent une grande joye. Mais bientôt Joſeph étant guéri, commença à ſe faire voir & à parler comme auparavant au peuple, pour le porter à la paix.

Ch. XXVIII. Joſeph eſt ſuſpect aux Juifs & aux Romains.

Quelque ſoin qu'il prît pour témoigner aux Juifs qu'il s'intéreſſoit à leur conſervation, & quelque attention qu'il eût de marquer ſa fidélité aux Romains, il étoit ſuſpect aux uns & aux autres. (*a*) Les Juifs le regardoient comme un traitre à ſa patrie; & les Romains lui imputoient les mauvais ſuccès qui leur arrivoient, & venoient faire de grandes plaintes à Tite, l'accuſant de les trahir : de ſorte qu'il fut ſouvent en danger de ſa vie; & il ne ſe ſeroit point tiré du péril, ſi Tite ne l'eût défendu.

Les maux que les aſſiegez ſouffroient dans la ville, & la famine dont ils étoient conſumez, en portoient pluſieurs à ſortir, & à s'expoſer à toute ſortes de dangers, plûtôt que de ſe voir ainſi miſerablement périr. Les uns ſe jettoient par deſſus les murailles : (*b*) les autres prenoient des pierres, comme s'ils les euſſent voulu jetter contre les Romains, & paſſoient enſuite de leur côté. Mais après avoir évité la famine, ils trouvoient ſouvent la mort dans le manger & dans l'abondance; car étant enflez comme des hydropiques, & voulant manger avec avidité, ils crevoient preſque à l'heure-même. Les plus ſages ne mangeoient d'abord que très-peu, pour accoûtumer

(a) *Joſeph. de vita ſua, p. 1030, 9.*

(b) *De Bello, l. 5. c. 36.*

petit-

petit-à-petit leur estomach à faire ses fonctions ordinaires.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

On a remarqué ci-devant que plusieurs vendoient ce qu'ils avoient pour quelques pieces d'or, qu'ils avaloient ensuite, & alloient se rendre au camp des Romains. Quelques-uns de ceux-là ayant été remarquez lorqu'ils cherchoient leur or dans ce dont la nature se décharge, le bruit se répandit aussi-tôt dans le camp, que ces transfuges étoient tout pleins d'or. Les Syriens, les Arabes, & même quelques Romains pendant la nuit, en ouvrirent un grand nombre, pour chercher de l'or dans leurs entrailles. Il en périt de cêtte sorte dans une seule nuit jusqu'à deux mille. Tite en conçut une telle horreur, qu'il résolut de faire environner par sa cavalerie tous les coupables, pour les faire tirer à coups de dards ; & il l'auroit fait, si leur nombre n'eût de beaucoup surpassé celui des morts. Il assembla tous les Chefs de ces troupes auxiliaires, & même les Officiers des légions, & défendit sous peine de la vie à toute l'armée d'attenter rien de semblable : Mais ces menaces ne purent empêcher, que plusieurs Syriens & plusieurs barbares ne continuassent en secret d'ouvrir le ventre à ceux des Juifs, qui tomboient entre leurs mains.

Nombre des morts dans Jérusalem.

Pendant que les Juifs souffroient ces maux au dehors, la mort enlevoit tous les jours un fort grand nombre des habitans de la ville. Les factieux faisoient d'abord enterrer les morts aux dépens du public, (*a*) pour se délivrer de leur

(a) *De Bello, l. 5. c. 32.*

AN DU M. 4073. de J. C 73 de l'Ère vulg. 70.

puanteur : mais voyant que le nombre en devenoit trop grand, ils les faisoient jetter par-dessus les murs dans les vallées. Un nommé Mannée fils de Lazare, (a) commis à une porte pour payer ceux qui alloient jetter les morts hors de la ville, assûra à Tite que depuis le 14. d'Avril jusqu'au premier de Juillet, il avoit payé pour cent quinze mille huit cens quatre-vingt corps, sans compter ceux que leurs parens faisoient enterrer à leurs frais. D'autres rapporterent depuis, que l'on avoit jetté hors des portes, six cens mille pauvres, & qu'on n'avoit pû compter les autres ; & qu'enfin comme on ne pouvoit plus suffir à emporter tant de corps, on avoit été contraint d'en faire des monceaux dans de grandes maisons, que l'on fermoit ensuite. (b) Tant de cadavres entassez tant au dedans, qu'au dehors de la ville, devoient y causer une puanteur insupportable, & y produire bien-tôt la peste. Mais on dit que dans les pays chauds, la puanteur des corps morts & les effets de leur corruption, ne sont pas aussi dangereux que dans nos climats.

Les factieux ayant réduit le peuple à un tel état, qu'il ne lui restoit plus rien dont ils le pûssent dépouiller, (c) Jean qui tenoit le Temple, commença à piller, & à s'approprier les riches présens qui avoient été consacrez au Seigneur. Il fit fondre des coupes, des plats, & d'autres vases dont on se servoit dans les sacrifices. Il prit

(a) Là-même, ch. 37.
(b) *De Bello*, *l.* 6. *c.* 42.
(c) Là-même, liv. 5. ch. 37.

aussi des vases d'or, que l'Empereur Auguste & Livie son épouse avoient offerts au Temple ; & il disoit à ceux qui étoient avec lui, qu'ils ne devoient faire aucune difficulté de se servir de ce qui étoit à Dieu, puisque c'étoit pour Dieu qu'ils combattoient. Il ne craignit pas de prendre aussi du vin & de l'huile, que l'on conservoit dans l'intérieur du Temple, & qui étoit destiné aux sacrifices, & de le partager à ses gens, qui en userent sans crainte, jusqu'à en faire des excès.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Au milieu de tant de maux, les Juifs se flattoient encore de vaines esperances ; (*a*) ne pouvant se persuader que Dieu dût abandonner sa ville sainte & son temple, entre les mains de ses ennemis. Les factieux pour empêcher le peuple de s'enfuir, avoient aposté plusieurs faux Prophétes, qui leur promettoient un prompt secours. Le peuple trop crédule ajoûtoit foi à ces impostures, & demeuroit dans la ville, attendant l'effet de ces promesses, sans faire attention que leurs crimes étoient montez à leur comble, & que la colére de Dieu s'étoit déclarée contr'eux en une infinité de manieres. De plus, nul ne recouroit au seul moyen de détourner ces malheurs, & de fléchir la colére de Dieu, qui étoit de se convertir, de changer de vie, & de croire en Jesus-Christ.

On fait joüer les machines contre les murs de Jérusalem.

Les quatre nouvelles terrasses que les Romains avoient commencées au 10. de Juin, ayant été achevées en dix-sept jours, les Juifs firent une

(a) *Lib. 6. c. 30.*

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ère vulg. 70.

ſortie le premier de Juillet, dans le deſſein de les brûler, avant que le bélier y eut été placé : (a) mais étant ſortis avec moins d'ordre & de courage qu'à leur ordinaire, & ayant trouvé les Romains plus vigilans, & mieux diſpoſez à les recevoir, ils furent battus & obligez de rentrer dans la ville, ſans avoir rien fait. Auſſi tôt on dreſſa le bélier, & on commença le lendemain à battre les murs de la fortereſſe Antonia. Mais voyant que le bélier n'y faiſoit aucun effet, ils eurent recours à la ſappe : ils ébranlerent quatre pierres des fondemens ; & comme c'étoit l'endroit même ſous lequel Jean avoit creuſé, pour aller ruiner les deux premiéres terraſſes, elle tomba la nuit. Les Juifs avoient fait un autre mur par derriére, & les Romains rebutez par tant de travaux, ne pûrent ſe réſoudre à monter à l'aſſaut, quoique Tite les y exhortât de toutes ſes forces. Il n'y eut que douze ſoldats qui s'offrirent à y aller, & qui monterent par la bréche, au milieu d'une grêle de dards & de fléches qu'on tiroit ſur eux. Leur intrépidité étonna tellement les Juifs, que dans la créance qu'ils étoient ſuivis de pluſieurs autres, ils quitterent la bréche, & ſe retirerent. Mais Sabinus, le premier des douze, qui s'étoit avancé devant les autres, ayant rencontré une pierre qui le fit tomber, le bruit de ſa chûte fit retourner les Juifs ſur lui ; & après l'avoir accablé de traits, & en avoir tué trois autres ſur la brêche, les Romains firent retirer de la bréche

(a) *Lib.* 6. *c.* 1. 2. 3. & 4.

les huit autres tout blessez, & les rapporterent dans le Camp. Cette action se passa le troisiéme jour de Juillet.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Les Romains se rendent maîtres de la tour Antonia.

Deux jours après, (*a*) vingt soldats qui étoient de garde aux plattes-formes, prirent une enseigne de la cinquiéme légion, deux cavaliers, & une trompette; & environ la neuviéme heure de la nuit, ils monterent par la ruine du mur, sans faire bruit, jusqu'à la forteresse Antonia. Ils trouverent les soldats de la premiere garde endormis, & leur couperent la gorge. Etant ainsi maîtres du mur, ils firent sonner leur trompette. A ce bruit, les autres corps de garde s'imaginant que les Romains étoient en grand nombre, prirent la fuite; & Tite en étant averti, y accourut avec les plus braves des siens. Les Juifs tant du parti de Simon, que de celui de Jean, craignant que les Romains ne se rendissent maîtres du Temple, se rassemblerent; & il se donna un combat opiniâtre, qui dura dix heures, aux portes de ce saint Lieu. Les Romains furent enfin obligez de céder, & de se contenter pour ce jour-là de la conquête de la tour Antonia. Un Capitaine Romain nommé Julien, (*b*) fit dans cette rencontre des prodiges de valeur. Après la retraite des Romains, il se jetta lui seul au milieu des Juifs, les écarta, les dissipa, & les força de se retirer jusqu'au coin du Temple: mais en courant sur le pavé comme un foudre, les cloux dont ses souliers étoient semez, selon l'usage des gens de guerre de ce tems-là, le firent

(a) *De Bello*, *l.* 6. *c.* 6. | (b) Là-même, ch. 7.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

tomber, & les Juifs fondirent sur lui de toute part, & le tuerent, quelque effort qu'il fît pour se relever.

Chap. XXIX. Les sacrifices perpetuels qui s'offroient le soir & le matin, cessent dans le Temple.

Tite pour donner une entrée facile à son armée dans la tour Antonia, (a) en fit abattre une partie, afin que de-là il pût attaquer le Temple avec toutes ses forces. Il fallut sept jours pour cette démolition. Et le dix-septiéme jour de Juillet, le sacrifice perpetuel qui devoit se faire tous les jours dans le Temple, au soir & au matin, ne se fit point, ne s'étant trouvé personne pour le faire. (b) Tite ayant sçû que le peuple en avoit témoigné une extrême douleur, ordonna à Joseph de dire à Jean, que s'il avoit tant d'envie de se battre, il pouvoit sortir, & venir avec tel nombre de soldats qu'il jugeroit à propos; qu'il cessât seulement de profaner le Temple, & de vouloir envelopper ce saint lieu & toute la ville, dans sa propre ruine: Qu'au reste il n'empêchoit point qu'il ne continuât à faire offrir les sacrifices ordinaires au Seigneur, & qu'il lui laissoit même le choix de ceux qui les offriroient. Joseph parla non-seulement à Jean, mais aussi à tous ceux qui voulurent l'entendre, en Hébreu.

Jean ne répondit au discours de Joseph que

(a) Là-même, ch. 8. p. 947.

(b) Ἐπ' ἐκείνης τῆς ἡμέρας, πανέμου δὲ ἦν ἑπτακαιδεκάτη, τὸν ἐνδελεχισμὸν καλούμενον, ἀνδρῶν ἀπορίᾳ, διαλελοιπέναι τῷ Θεῷ. M. de Tillemont, Note 35. sur la ruine des Juifs, croit qu'il y a erreur dans la datte, & qu'au lieu du 17. il faut lire, le 7. ou le 10. de Juillet. Cependant les Juifs ont marqué cette interruption, ou plûtôt cette cessation du sacrifice pérpetuel, au 17. du mois Tamuz.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

par des injures, ajoûtant qu'il ne craignoit rien, & que Jérusalem étant la vigne du Seigneur, ne pouvoit être prise par la main des hommes. Sur quoi Joseph lui dit, qu'il avoit bonne grace de s'appuyer sur la sainteté de la ville & du Temple, après qu'il avoit si indignement soüillé l'un & l'autre, par le sang qu'il y avoit répandu, & par les profanations qu'il commettoit tous les jours dans le saint Lieu. Qui ne sçait, ajoûta-t'il, que les Prophétes ont prédit que Jérusalem seroit prise, lorsque les Juifs répandroient le sang de ceux de leur nation? Et non-seulement la ville, mais le Temple même, ne sont-ils pas pleins des corps que vous avez massacrez? On peut croire qu'il fait attention au Chap. XI. de Zacharie.

Ce discours de Joseph toucha le peuple, & porta plusieurs personnes de considération à s'enfuir vers les Romains; (*a*) & entr'autres Joseph Cabi, & Jesus fils de Damnée qui avoient tous deux été Grands-Prêtres, l'un en 61. & l'autre en 62. Tite les reçut fort bien, & les envoya à Gophna, ville située entre Samarie & Lydde, jusqu'à ce que la guerre fût finie. Mais les séditieux ayant fait courir le bruit, que les Romains les avoient fait mourir, (*b*) Tite les fit revenir quelque tems après, pour dissiper cette calomnie. Comme il souhaitoit ardemment de conserver le Temple, il parla lui-même aux factieux, pour essayer de les porter à la paix, & à respecter au moins ce saint Lieu, qu'ils voyoient bien qui

(a) *De Bello, l. 6. c. 9.* | (b) *De Bello, l. 6. c. 10. p. 949.*

AN DU M. 4073. de J. C.73. de l'Ere vulg. 70.

alloit être pris ; & profané par les soldats. Ces furieux n'écouterent point des avis si salutaires : ils les attribuerent à timidité, & n'en devinrent que plus insolens. Tite voyant bien qu'il en falloit venir à la force, (*a*) fit attaquer le Temple avec une partie de ses troupes, vers la neuviéme heure de la nuit, croyant les trouver endormis. Mais il fut trompé en cela. La bataille dura près de huit heures, avec une égale opiniâtreté de part & d'autre, sans qu'on pût dire de quel côté avoit tourné la victoire.

Tite fit ensuite applanir la tour, ou la forteresse Antonia ; (*b*) & s'étant ainsi ouvert un grand espace jusqu'au Temple, il fit approcher ses légions, & leur ordonna de travailler à quatre plattes-formes, pour attaquer la premiere enceinte du Temple, du côté du nord, & du côté de l'occident. Mais ces ouvrages n'avançoient qu'avec de très-grandes difficultez, parce que les Romains étoient obligez d'aller chercher le bois jusqu'à cent stades, ou cinq lieuës de la ville. L'ouvrage fut commencé le 12. de Juillet, & le bélier ne commença à joüer que le huitiéme du mois d'Août. Mais pendant qu'on y travailloit, la premiere enceinte du Temple fut prise, ainsi qu'on le dira ci-après ; & ces machines ne servirent que contre la seconde enceinte. Un jour les factieux résolurent d'attaquer les gardes Romaines, qui étoient sur la montagne des Oliviers, sur les quatre heures du soir, dans l'esperance de les sur-

(a) Ch. XXI. & XII. | (b) Là-même, ch. 13.

prendre.

AN DU M. 4073. de J. C. 73 de l'Ere vulg. 70.

prendre. (*a*) Mais les Romains s'étant apperçûs de leur ſortie, les reçurent avec beaucoup de vigueur, & les repouſſerent juſques dans la ville.

Le 22. de Juillet, (*b*) les Juifs ſe voyant preſſez de plus en plus, & voulant empêcher les Romains d'entrer dans le Temple, mirent eux-mêmes le feu aux deux galeries qui tenoient à la fortereſſe Antonia, & en abattirent environ vingt coudées. Deux jours après, les Romains mirent le feu à la même galerie, & les flammes en ayant brûlé quatorze coudées, les Juifs abattirent le comble de la galerie, & continuerent de ruiner ce qui pouvoit avoir communication avec la forteresse Antonia. Ainſi au lieu d'éteindre le feu, & d'en empêcher les progrès, ils l'allumoient eux-mêmes, & abattoient ce que le feu ne conſumoit pas. Le 27. de Juillet ayant rempli de bois, de ſouffre & de bitume, (*c*) dans le portique du côté de l'occident, l'eſpace qui étoit entre les poutres, & le comble, ils feignirent de s'enfuir, & d'abandonner ce portique. Les plus téméraires d'entre les Romains, prirent des échelles pour l'eſcalader : mais lorſque le haut du portique fut plein de ſoldats, les Juifs mirent ſecretement le feu aux matieres combuſtibles qui étoient au-deſſous, & auſſi-tôt il parut une grande flamme qui les conſuma, & les fit périr de mille maniéres diverſes, les uns ſe jettant dans les flammes, les autres ſautant à bas des galeries, & ſe tuant par leur chûte ;

(a) Là-même, ch. 15.
(b) *De Bello, l. 6. c. 16. Dio. l. 66.*
(c) Chap. XVIII. & XIX.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

d'autres se perçant eux-mêmes avec leurs armes. Quelques-uns s'étoient sauvez sur le parapet, ou sur le mur de la galerie, lequel étoit très-large; mais ils y furent assiégez, & tuez par les Juifs. Il n'y eut qu'un nommé Artorius, qui se sauva par adresse; car ayant appellé un de ses compagnons nommé Lucius, il lui promit de le faire héritier de tous ses biens, s'il vouloit le recevoir en tombant. Lucius accepta le parti, accourut pour le recevoir; mais il fut accablé du poids, & conserva la vie à Artorius.

Les Romains se rendent maîtres de la plus grande partie du parvis extérieur.

Le lendemain 28. de Juillet, les Romains brûlerent toute la galerie qui fermoit le dehors du Temple, du côté du nord, depuis la tour Antonia, jusqu'à la vallée de Cédron. Ainsi ils demeurerent maîtres de toute l'enceinte extérieure, ou du parvis du peuple, au moins de toute sa partie occidentale & septentrionale; en sorte que Juifs ne tenoient plus que l'enceinte intérieure, ou le parvis des Prêtres, avec le Temple proprement dit, c'est-à-dire, le Vestibule, le Saint & le Sanctuaire, & les appartemens, & les galeries qui environnoient ce saint Lieu. En attendant donc que les terrasses sur lesquelles on devoit placer le bélier, fussent en état, (*a*) Tite fit battre sans discontinuer pendant six jours par une autre machine nommée *Eleopolis*, ou preneuse de ville, un des salons de la seconde enceinte, ou du parvis des Prêtres. Mais on n'y put faire aucun dommage. Le 8. d'Août les deux terrasses se trou-

(*a*) *De Bello, l. 6. c. 22.*

vant achevées, il fit mettre les béliers pour battre encore ce salon, en même-tems que d'autres soldats sappoient la muraille, qui soûtenoit la porte septentrionale du parvis des Prêtres.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Comme ni la sappe, ni le bélier ne faisoient presque aucun effet contre ces murs, on résolut d'en venir à l'escalade. Les Juifs qui n'avoient pas prévû cette attaque, laisserent les Romains dresser leurs échelles, monter jusqu'aux galeries, & planter leurs drapeaux. Mais ensuite y étant accourus, ils les repousserent avec tant de vigueur, renversant même quelquefois des échelles chargées de soldats, qu'ils les chasserent entierement, & gagnerent quelques-uns de leurs drapeaux.

Tite fait mettre le feu aux galeries du Temple.

Tite voyant que l'envie qu'il avoit de conserver le Temple, coûtoit la vie à tant de Romains, résolut de mettre le feu aux portiques. (*a*) On attacha d'abord la flamme aux portes, qui étoient couvertes de lames d'argent. Le feu y ayant pris, brûla le bois, fondit l'argent, & gagna le plafond des galeries, qui brûlerent tout le reste du jour, & de la nuit suivante. Les Juifs tout interdits, n'avoient pas le courage de travailler à éteindre ce feu. Ils virent brûler les portiques sans remuer, se contentant de donner des malédictions aux Romains.

Le lendemain (*b*) neuviéme d'Août, Tite donna ordre qu'on éteignît le feu, & qu'on applanît un chemin le long des galeries, pour faire avancer les légions. Cependant il tint conseil avec Tibére

(a) Chap. 23. | (b) Chap. 24.

AN DU M. 4073. de J. C.73. de l'Ere vulg. 70.

Alexandre Lieutenant Général, les Colonels des légions, & Marcus Antonius Julianus Intendant de la Judée, pour déliberer si on brûleroit le Temple, c'est-à-dire, cette partie qui étoit couverte & renfermée dans la seconde enceinte, & qui contenoit le Saint & le Sanctuaire. La plûpart des avis étoient qu'il le falloit brûler, représentant que ce n'étoit plus un Temple, mais une place de guerre, & que tant qu'il subsisteroit, les Juifs ne demeureroient jamais en repos. Cependant Tite ayant témoigné qu'il ne faisoit point la guerre aux bâtimens, mais aux hommes, & qu'il ne se résoudroit jamais à brûler un édifice si admirable, les principaux revinrent aussi-tôt à son avis; & Tite commanda qu'on fît réposer les troupes ce jour-là & le suivant, pour donner l'onziéme un assaut général.

Combat entre les Juifs & les Romains dans le Temple.

Le lendémain (*a*) dixiéme d'Août, sur les sept heures du matin, les Juifs firent une sortie par la porte orientale, & engagerent un grand combat, où ils eurent d'abord quelque avantage, à cause de leur grand nombre. Tite étant accouru de la tour Antonia au secours des siens, répoussa les Juifs, après un combat d'environ quatre heures. Après quoi il se retira aussi dans la tour Antonia, pour s'y reposer avec ses troupes, en attendant l'attaque générale ordonnée pour le lendemain. Après cette retraite, les Juifs firent une seconde sortie; (*b*) & les Romains les poursuivirent jusques dans l'enceinte intérieure, & jusqu'au Temple pro-

(a) *De Bello*, *l.* 6. *c.* 25. | (b) Chap. 26.

prement dit, qui étoit presque la seule chose qui restât aux Juifs.

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

CHAP. XXX. Un soldat Romain met le feu au Temple.

Alors un soldat Romain, sans que personne le lui commandât, & comme poussé par un mouvement surnaturel, prit une piéce de bois tout en feu; & s'étant fait soulever par un de ses camades, jetta le tison par une des fenêtres du côté du septentrion, qui donnoient jour aux bâtimens qui regnoient immédiatement autour du Temple. Ces bâtimens, ou ces chambres enveloppoient le Temple des côtez du nord du midi & de l'occident. Il y en avoit trois étages l'un sur l'autre, & elles étoient au nombre de trente-trois à chaque étage. Le feu y prit aussi tôt avec une grande violence Les Juifs commencerent alors à jetter des cris effroyables, & accoururent pour tâcher d'y apporter remede, sans regarder le péril, & sans craindre les Romains, qui étoient tout autour. C'étoit, comme nous avons dit, le dixiéme jour d'Août; jour fatal au Temple de Jérusalem, puisque ce fut aussi le dixiéme jour du cinquiéme mois, qui répond à peu près au mois d'Août, qu'il fut brûlé par les Caldéens sous Nabuchodonosor.

Tite qui prenoit alors un peu de repos dans sa tente, étant informé de ce qui se passoit, accourut aussi-tôt pour faire éteindre le feu. Toute l'armée le suivit avec de grand cris, & en confusion. Tite crioit de toute sa force, & faisoit signe de la main qu'on éteignît le feu; mais un plus grand bruit empêchoit qu'on ne l'entendît. La colére dont les soldats étoient transportez, ne leur permettoit pas de prendre garde aux signes

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'E re vulg. 70.

qu'il leur faisoit. Ceux qui arrivoient du camp, poussez par la même passion, entroient en foule, & avec impetuosité, non dans l'intention d'éteindre l'incendie, mais de l'augmenter, malgré les ordres de Tite, qu'ils n'entendoient plus. Pendant que le feu gagnoit de plus en plus, les Romains poussoient, tuoient, massacroient les Juifs; en sorte que par-tout le parvis des Prêtres, autour de l'Autel, au pied du Lieu saint, on ne voyoit que cadavres & que sang.

Tite entre dans l'intérieur du Temple.

Tite voyant que tous ses efforts étoient inutiles pour sauver le Temple, y entra & pénetra dans le lieu le plus sacré, dans le Saint & dans le Sanctuaire; & il trouva que les richesses & la magnificence de ces lieux, étoient au-dessus de ce que la renommée en publioit, & de ce que les Juifs en disoient. Il y avoit dans le Saint un chandelier d'or à sept branches, la table des pains de proposition, & l'Autel des parfums; le tout d'or pur. Dans le Sanctuaire, du tems de Joseph, il n'y avoit rien du tout, comme il le dit lui-même: (*a*) mais du tems de Salomon, on y voyoit l'Arche d'Alliance, avec les tables de la Loi & les Chérubins.

Comme les appartemens qui étoient joints au Temple, & ausquels le feu avoit été mis, n'occupoient qu'une partie de sa hauteur au déhors, & que la flamme n'avoit pas encore gagné le dedans du Saint ni du Sanctuaire, Tite desirant au moins conserver cette partie du Temple, sortit du

(a) *Joseph de Bello, l. 5. c. 14.*

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Le feu prend au Sanctuaire, & au lieu le plus sacré du Temple.

lieu Saint, pour prier ſes ſoldats d'éteindre le feu. Il commanda même à un Capitaine de ſes gardes nommé Libéralis, de frapper à coups de canne ceux qui refuſeroient d'obéïr. Mais le ſoldat étoit ſourd & inſenſible à tout cela. Dès que Tite fut ſorti du Temple, un de ceux qui y étoient entrez avec lui, attacha ſecretement du feu derriére la porte; & tout d'un coup on vit paroître la flamme, qui obligea ceux qui y étoient encore, de ſe retirer promptement. Après cela, on ne ſongea plus à éteindre le feu; on vit bien qu'il n'y avoit plus rien à ménager. Les ſoldats arracherent chacun ce qu'ils pûrent des lames d'or & d'argent: ils enleverent & caſſerent les vaſes & les tables; & il n'y en eut pas un qui n'y devînt riche. (*a*)

Les Juifs qui étoient dans les endroits de la ville qui tenoient encore, voyant cet incendie, jettoient des cris lamentables. Ceux qui étoient enfermez dans le Temple, y furent maſſacrez pour la plûpart, ſans miſericorde, & ſans aucune diſtinction d'âge ou de ſexe. Une partie ſe fit jour au travers des Romains, & ſe jetta dans cette partie de la ville dont l'ennemi n'étoit pas encore maître. (*b*) Quelques-uns des Sacrificateurs ſe ſervirent contre les Romains au lieu de dards, (*c*) des broches qui étoient dans le Temple; & au lieu de pierres, du plomb qu'ils arracherent de leurs ſiéges, qui en étoient faits: mais

(a) Chap. XXVIII. p. 959. & XXXII. p. 962.

(b) Chap. XXVIII. p. 959.

(c) Chap. XXIX.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ére vulg. 70.

voyant que cela ne pouvoit les garantir, & que le feu les gagnoit, ils se retirerent sur le mur du portique, dont l'épaisseur étoit de huit coudées, & y demeurerent quelque tems. Deux des principaux d'entr'eux se précipiterent volontairement dans le feu. Les autres demeurerent cinq jours sur cette muraille; (a) après quoi la faim & la soif les contraignirent de se rendre. Ils demanderent la vie à Tite; mais il leur répondit, que le tems de la misericorde étoit passé, & qu'il leur seroit honteux de vouloir survivre à leur Temple: ainsi on les mena au supplice.

Six mille personnes du peuple, tant hommes que femmes & enfans, (b) s'étoient retirées sur une galerie du Temple extérieur, ou du parvis du peuple, laquelle étoit encore en son entier: mais les soldats emportez de fureur, & prévenant les ordres de Tite, mirent le feu à ce portique; & toute cette multitude y périt, les uns s'étant jettez du haut du portique en bas, les autres étant consumez dans les flammes. Un faux Prophéte fut cause de la perte de ces miserables, qui n'étoient montez de la ville au Temple, que sur la promesse qu'il leur avoit faite; qu'ils recevroient ce jour-là même des effets miraculeux du secours de Dieu.

Les Romains ayant brûlé le Temple, ne voulurent rien épargner de tout ce qui l'environnoit, & en faisoit partie: non pas même les chambres de la tresorerie, qui étoient pleines de toute

(a) Ch. XXXIII. p. 962. b. c. | (b) Chap. XXIX. & XXX.

sorte

sorte de richesses, tant en habits, qu'en or & en argent; les plus riches des Juifs y ayant porté ce qu'ils avoient de meilleur. Ils mirent donc le feu par-tout. Ils réserverent seulement alors deux portes du Temple, avec l'enceinte de la place, qui étoit destinée pour les femmes. Les Juifs pleurent encore aujourd'hui la ruine du second Temple avec celle du premier, ruiné & brûlé par les Caldéens, (*a*) le neuviéme du mois *Ab*, qui revient à peu près au mois d'Août. Ils y célebrent le grand jeûne, demeurent sans manger, nuds pieds, & s'abstiennent du bain, depuis le coucher du soleil de la veille, jusqu'au lendemain au soir, lorsque les étoiles paroissent. (*b*)

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

CHAP. XXXI. Les Romains sacrifient à leurs Dieux, en action de graces de la prise de Jérusalem & du Temple.

Lorsque le Temple fut ainsi brûlé, & les factieux mis à mort, ou sauvez dans la ville, les Romains planterent leurs drapeaux vis-à-vis la porte orientale du parvis des Prêtres, ou du Temple intérieur; & ayant offert des sacrifices à leurs Dieux, peut-être sur l'Autel même des holocaustes, ils donnerent à Tite avec de grands cris de joye, le titre d'*Imperator*. (*c*) Cependant ce Prince reconnut lui-même que c'étoit Dieu qui avoit combattu pour lui dans ce siége; (*d*) que ce n'étoit point lui qui avoit fait tout cela: mais qu'il avoit seulement prêté son bras à la colére & la vengeance du Tout-puissant contre les Juifs.

Les deux Chefs des factieux, Jean & Simon,

(a) *Vide Hyeronym. in Sophon.* 1. *Scalig. Isagog. p.* 45.

(b) Leon de Modéne, 3. part. c. 8.

(c) *De Bello, l. 6. c.* 32. & *c.* 43.

(d) *De Bello, l. 6. c.* 43. *Apollonii Thyan. vita per Philostr. lib.* 6. *c.* 14.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

s'étoient ſauvez du Temple dans la partie méridionale de la ville, qui tenoit encore. Ils demanderent à parler à Tite. (a) Ce prince leur reprocha les maux qu'ils avoient faits à leur nation, & ceux qu'ils l'avoient forcé de lui faire: il leur promit néanmoins encore la vie, s'ils vouloient poſer les armes, & ſe rendre. Ils répondirent qu'ils s'étoient engagez par ſerment, de ne ſe rendre jamais; mais que ſi l'on vouloit leur permettre de ſe retirer dans le deſert avec leurs femmes & leurs enfans, ils rendroient la ville. Tite indigné de leur inſolence, fit crier par un héraut que les Juifs n'avoient qu'à ſe bien défendre, & qu'il ne feroit grace à perſonne. Il ne laiſſa pas néanmoins d'accorder la vie aux freres & aux enfans d'Izate Roi de l'Adiabéne, & à pluſieurs autres perſonnes de conſideration, qui ſe rendirent à lui: mais il les retint priſonniers.

Il abandonna enſuite ce qu'il tenoit de la ville à la diſcretion des ſoldats, qui y mirent le feu, (b) & en conſumerent ce jour-là une partie. Le lendemain ils brûlerent le tréſor de Chartres, le palais d'Acra, celui où l'on rendoit la Juſtice, & le lieu nommé Ophla. L'embraſement ſe communiqua juſqu'au palais d'Hélene Reine des Adiabéniens, & conſuma avec les maiſons les corps morts dont elles étoient pleines. Les ſéditieux après avoir retiré tout ce qu'ils pûrent du reſte de la ville, ſe fortifierent dans le palais Royal en tuant huit mille quatre cens hommes du peuple, qui s'y

(a) *Lib. 6. c.* 34. 35. 36. | (b) Chap. 35.

étoient ſauvez, & pillerent les biens que ces pauvres gens y avoient apportez.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Le jour ſuivant, *(a)* les Romains chaſſerent les factieux de la baſſe ville & brûlerent tout juſqu'à la fontaine de Siloé: mais ils ne trouverent rien à piller, parce que les ſéditieux avoient tout emporté dans la haute ville. Joſeph fit alors un dernier effort pour les porter à ſe rendre, & à ſauver les triſtes reſtes de ſa patrie: mais ils ſe moquerent de lui. Ils ſe flattoient (*b*) que quand la ville ſeroit priſe, ils demeureroient cachez dans les égouts, & les autres lieux ſoûterrains, juſqu'à ce que les Romains ſe fuſſent retirez. C'eſt pourquoi ils ne ſongeoient qu'à amaſſer des vivres, pour s'y nourrir pendant quelque tems.

Les Iduméens veulent faire leur accommodement avec les Romains.

Pour réduire la haute ville, les Romains furent obligez de faire de nouvelles terraſſes, & ils furent occupez à ce travail depuis le vingtiéme d'Août, juſqu'au ſeptiéme de Septembre. (*c*) Il s'agiſſoit principalement du palais Royal, où les ſéditieux s'étoient retirez. On l'attaqua du côté de l'occident. Cependant les Iduméens réſolurent de quitter Simon, & de faire leur traité avec Tite. Ils lui députerent cinq des leurs pour le prier de les recevoir. Tite leur promit de leur pardonner. Mais Simon ayant eu avis de leur deſſein, fit arrêter & mettre en priſon Jacques leur Commandant, qui avoit trahi ſon pays, fit tuer leurs cinq députez, & fit garder très-étroi-

(a) Chap. 38.
(b) Chap. 39.
(c) *De Bello, l. 6. c.* 40.

AN DU M. 4073. de J. C 73. de l'Ère vulg. 70.

tement les autres. Ce qui n'empêcha pas que plusieurs ne s'enfuiſſent ; & quoiqu'il en fît tuer plusieurs, il s'en ſauva encore davantage. Les Romains les recevoient tous. Ils donnerent même aux bourgeois, qui étoient plus de quarante mille, la liberté de ſe retirer où ils voudroient. Les autres perſonnes plus viles, dont le nombre étoit preſque infini, furent vendus pour très-peu de choſe ; parce qu'encore qu'on les donnât à vil prix, il ſe trouvoit peu d'acheteurs.

Deux Prêtres, dont l'un s'étoit rendu volontairement, (a) & l'autre avoit été pris, promirent à Tite de lui découvrir quantité de richeſſes, s'il vouloit leur promettre la vie. Il la leur promit avec ſerment ; & ceux-ci lui montrerent dans un trou de la muraille du Temple deux chandeliers, des tables, des coupes, & d'autres vaſes d'or très-maſſifs & très-peſans ; & outre cela des habits pontificaux avec leurs pierreries, de tentures précieuſes, beaucoup d'aromates & de parfums, & pluſieurs autres choſes deſtinées au ſervice du Temple.

Priſe de la derniere enceinte de Jéruſalem. Jean & Simon ſe cachent dans des égouts.

Les terraſſes étant achevées, & les machines étant poſées, (b) les Romains commencerent le ſeptiéme jour de Septembre à battre le dernier mur de la ville ; & dès le jour même ils en renverſerent une partie avec quelques tours. Ceux qui défendoient ces tours, les abandonnerent, & Jean & Simon furent ſaiſis d'une telle frayeur qu'avant que les Romains fuſſent venus juſqu'à

(a) Chap. 41.

(b) *De Bello*, *l.* 6. *c.* 42.

ces murs, ils s'enfuirent, & ne ſongerent plus à faire aucune réſiſtance. Ils penſerent d'abord à aller forcer le mur dont les Romains avoient environné la ville & à ſe ſauver par-là : mais ne trouvant plus autour d'eux aucun de leurs braves, parce que chacun s'étoit ſauvé où il avoit pû, ils ſe jetterent le viſage contre terre, en ſe reprochant leur folie, & ne ſçachant quel conſeil prendre. Ils étoient encore maîtres de trois tours, Hippicos, Phazaël & Mariamne, qui étoient imprenables, & que l'on ne pouvoit forcer que par la famine; ils les abandonnerent, & allerent à la vallée de Siloé attaquer la muraille de circonvallation. Mais ayant été repouſſez, ils furent réduits à s'aller cacher dans des égouts, les uns d'un côté, les autres d'un autre.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Carnage des Juifs dans Jéruſalem.

Les Romains ſe voyant maîtres des murs, planterent leurs drapeaux ſur les tours; & commencerent à tuer tout ce qu'ils rencontrerent juſqu'à la fin du jour; mettant le feu dans les maiſons, qui étoient pleines de corps morts. Ce fut le huitiéme jour de Septembre, que Tite entra dans la ville. Le feu y avoit continué toute la nuit, & le carnage y avoit recommencé avec le jour. Les ſoldats ſe laſſant enfin de tuer, *(a)* Tite ordonna qu'on ne mît à mort que ceux qui réſiſtoient, & qu'on retînt les autres priſonniers : mais ils ne laiſſerent pas de tuer contre ſes ordres, les malades & les vieillards; ils ne conſerverent que les plus vigoureux, qu'ils enfermerent dans

(a) Chap. 44.

An du M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

cette partie du Temple, qui étoit destinée pour les femmes & qui avoit été conservée, comme comme nous l'avons vû. Tite en donna le soin à Fronton, l'un de ses affranchis, qui fit mourir les voleurs & les séditieux, qui s'accusoient les uns les autres; réserva pour le triomphe les plus jeunes, les plus robustes & les mieux faits; envoya enchaînez en Egypte ceux qui étoient au-dessus de dix-sept ans, pour travailler aux ouvrages publics. On vendit ceux qui étoient au-dessous de dix-sept ans. Tite distribua un grand nombre de prisonniers dans les Provinces, pour servir à des spectacles de gladiateurs & de combats contre les bêtes.

Cette distribution dura plusieurs jours, pendant lesquels il mourut onze mille de ces prisonniers: les uns, parce qu'on ne leur donnoit point à manger; les autres, parce qu'ils n'en vouloient point prendre. Joseph (*a*) obtint la liberté à plusieurs de ces captifs: car Tite lui ayant laissé le choix de retirer ce qu'il voudroit des ruines de sa patrie, il ne lui demanda que des Livres sacrez, & quelques prisonniers. Son frere Matthias ayant été pris ensuite, Tite à sa priere, le mit en liberté, avec cinquante autres de ses amis. Il en fit aussi renvoyer sans rançon cent quatre-vingt-dix de sa connoissance, qu'il trouva dans l'enclos des femmes, où ils avoient été enfermez dans le Temple. Revenant un jour de Thécué, il apperçut plusieurs Juifs captifs attachez à la croix, & en-

(a) *Joseph. de vita sua p.* 1030. 1031.

core tout vivans. Il y en remarqua trois de ſa connoiſſance. Il alla auſſi-tôt demander à Tite la grace de ces malheureux. Tite ordonnât qu'on les détachât promptement, & qu'on les pensât avec grand ſoin: mais il n'y en eut qu'un qui échappa; les deux autres moururent entre les mains des medecins.

AN. DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

CHAP. XXXII.

Nombre des morts & des captifs qui furent faits dans la guerre des Juifs.

Les Romains s'occuperent pendant quelques jours (*a*) à brûler les reſtes de la ville, à en renverſer les murailles, & à foüiller dans les égouts & les autres lieux ſoûterains, où les aſſiégez avoient caché de grandes richeſſes. Ils y trouverent plus de deux mille morts, & outre cela pluſieurs Juifs vivans, qu'ils tuerent tous. Ils y rencontrerent auſſi pluſieurs priſonniers, que les Tyrans y avoient fait enfermer, auſquels apparemment, on donna la liberté, comme on avoit fait à ceux qu'on avoit trouvez dans les priſons. (*b*) Joſeph compte quatre-vingt-dix-ſept mille hommes faits captifs dans cette guerre, (*c*) & onze cens mille de ceux qui périrent dans le ſiége. Juſte Lipſe (*d*) dans le dénombrement général qu'il fait des Juifs qui moururent dans cette guerre, à commencer par les ſix cens trente qui furent tuez à Jéruſalem par l'ordre de Florus, juſqu'aux trois mille qui furent mis à mort dans la Cyrénaïque par Catullus Gouverneur de cette Province, en compte en tout un million trois cens trente-ſept mille quatre cens quatre-vingt-dix; & encore n'en met-il

(a) *De Bello, c.* 46.
(b) *De Bello, c.* 43. *p.* 968.
(c) Chap. 45.
(d) *Lipſius, lib.* 2. *de Conſtantia, c.* 21.

An du M. 4073. de J. C.73. de l'Ere vulg. 70.

que trente mille à Jotapat, où il y en eut quarante mille. (*a*) Ajoûtez à cela une infinité d'autres, dont Joseph ne dit pas le nombre, qui moururent de faim & de misere. La plûpart des Juifs qui périrent dans le siége de Jérusalem, étoient des étrangers, qui y étoient venus des Provinces éloignées, & qui se trouverent malheureusement enveloppez dans cette guerre. (*b*)

Pour les deux Tyrans Jean & Simon, ils s'étoient retirez, comme nous l'avons vû, dans des égouts : mais la faim contraignit bien-tôt Jean d'en sortir. (*c*) Il vint demander la vie aux Romains, qui la lui accorderent, en le condamnant à une prison perpetuelle. Simon qui avoit fait de plus grandes provisions, résista plus long-tems, (*d*) & demeura caché jusques vers la fin d'Octobre. Alors manquant de vivres, il sortit de dessous terre, & parut au lieu où avoit été le Temple, revêtu d'une tunique blanche, avec un manteau de pourpre ; s'imaginant étonner par-là les Romains. Ils furent en effet un peu surpris lorsqu'ils le virent, & lui demanderent qui il étoit. Il ne voulut pas dire son nom, & pria seulement qu'on lui fît venir le Commandant. C'étoit Térentius Rufus ; car Tite n'étoit plus à Jérusalem. Térentius vint, & ayant appris qui il étoit, il le fit enchaîner, manda sa prise à Tite, & le lui envoya à Césarée. Tite le mena à Rome, où après

(a) *Lib. 3. de Bello, c. 23. p. 850. e.*
(b) Chap. 45.
(c) Chap. 46.
(d) *Lib. 7. c. 7.*

qu'il eut servi d'ornement à son triomphe, il fut executé publiquement. (*a*)

AN DU M. 4073. de J. C. 73. de l'Ere vulg. 70.

Tite fait démolir le Temple jusqu'aux fondemens.

Après que les Romains eurent cessé de tuer & de piller, (*b*) Tite les occupa à démolir le Temple jusqu'aux fondemens. Ainsi l'on vit le parfait accomplissement de ce que Jesus-Christ avoit dit, qu'il ne resteroit pas pierre sur pierre de tout ce superbe édifice. (*c*) Il donna les mêmes ordres pour le reste de la ville, ne réservant que les trois tours d'Hippicos, de Phazaël & de Mariamne, pour faire connoître à la posterité quelle avoit été la force de cette place. Il conserva aussi la muraille de la partie occidentale, afin qu'elle servît de camp à la dixiéme légion, qu'il y laissa. Pour le reste du contour de la ville, il le fit abattre & applanir, de maniere qu'à peine paroissoit-il qu'il y eût jamais eu de ville en cet endroit. La tradition des Juifs (*d*) veut même que l'on ait passé solemnellement la charruë sur la ville, ou au moins sur le Temple: ce qui étoit la marque de la plus entiere désolation; les Loix Romaines défendant d'élever le moindre bâtiment sur les lieux, où l'on avoit fait cette céremonie.

Mais on ne convient point de ce fait; & l'on a des preuves & des autoritez qui font croire, qu'il en subsista une partie jusqu'au tems d'Adrien. (*e*) Tite ayant visité differentes villes

(a) Chap. 18. p. 79.
(a) *De Bello*, *l.* 7. *c.* 1.
(c) *Matt. XXIV.* 2.
(d) *Scalig. Isagog. l.* 3. *p.* 311. *in Euseb. Chronic. p.* 2112.
(e) Voyez M. de Tillemont, ruine des Juifs, article 65. p. 570.

AN DU M. 4074. de J. C. 74 de l'Ère vulg. 71.

d'Orient, en attendant que la ſaiſon fût propre pour répaſſer à Rome, paſſa par Jéruſalem, pour aller à Aléxandrie, où il devoit s'embarquer. Il trouva ſes ſoldats encore occupez à foüiller les trous, les caves & les ruines des bâtimens, où ils trouverent encore pluſieurs des factieux, & beaucoup de richeſſes que les Juifs y avoient cachées. (*a*) Il ne put retenir ſes larmes, en voyant l'état déplorable où cette ville, autrefois ſi ſuperbe, étoit réduite, & il fit des imprécations contre les auteurs de la révolte, qui l'avoient forcé à uſer envers elle d'une ſi grande ſéverité.

CH. XXXIII. Triomphe de Veſpaſien & de Tite pour la défaite des Juifs.

Il alla de Jéruſalem à Aléxandrie, & de-là à Rome. Il y entra quelques jours après en triomphe avec Veſpaſien ſon pere. Entre les riches dépoüilles qui parurent dans cette cérémonie, (*b*) les plus remarquables étoient celles qui avoient été priſes dans le Temple de Jéruſalem; la table d'or, qui péſoit pluſieurs talens, le chandelier à ſept branches, qui étoit ſi bien travaillé. La Loi des Juifs, qui étoit un grand rouleau de parchemin richement enveloppé, étoit la derniere, comme la plus précieuſe & la plus reſpectable de toutes ces dépoüilles. Ce Livre de la Loi fut gardé dans le palais (*c*) avec les tentures de pourpre, qui avoient ſervi au Lieu ſaint. Les autres ornemens du Temple furent mis dans le Temple de la Paix, que Veſpaſien fit bâtir. On voit encore à Rome, des reſtes de bas-reliefs, où le triomphe de Veſ-

(a) *De Bello*, *l.* 7. *c.* 15.
(b) *De Bello*, *l.* 7. *c.* 17.
(c) Ch. 1. p. 980.

paſien & de Tite eſt repreſenté, *(a)* & où l'on remarque entre autre choſes, la figure du chandelier d'or, & quelques autres ornemens du Temple.

AN DU M. 4074. de J. C.74. de l'Ére vulg. 71.

Baſſus prend Hérodion & Maquéronte.

Il y avoit encore trois châteaux dans la Judée tenus par les Juifs; Hérodion & Maſſada, au-deçà du Jourdain, & pas loin de Jéruſalem; & Maquéronte, au-delà de ce fleuve. Lucilius Baſſus qui fut envoyé de Rome en Judée en qualité de Lieutenant, ſe rendit bien-tôt maître d'Hérodion. (*b*) aſſembla enſuite tout ce qu'il y avoit de troupes dans la Province, pour attaquer Maquéronte, qui étoit une très forte place. Mais un nommé Eléazar, homme fort brave, & qui avoit grand nombre de parens conſiderables dans le château, ayant été pris, les aſſiégez pour lui conſerver la vie, & empêcher qu'on ne le crucifiât, rendirent la place, & eurent la liberté de ſe retirer où ils jugeroient à propos. Ils allerent ſe joindre à d'autres Juifs révoltez, qui étoient dans la forêt de Jardes. Les Romains les attaquerent, & après un rude combat, les défirent tous, avec Judas leur Chef, qui s'étoit ſauvé de Jéruſalem par un aqueduc.

Fulvius Silva ſe rend maître de Maquéronte.

Baſſus étant mort quelque tems après, (*c*) il eut pour ſucceſſeur Fulvius Silva, (*d*) qui entreprit le ſiége de Maſſada. Eléazar fils de Jaïre, & petit-fils du célébre Judas le Galiléen, y commandoit les Aſſaſſins. Silva commença par envi-

(a) *Baron. an.* 73.
(b) *De Bello, l.* 7. *c.* 20. 25. 26.
(c) An de l'Ére vulg. 72.
(d) *De Bello, l.* 7. *c.* 30. 31. 32. 33. 34. 35.

An du M. 4075. de J. C. 75. de l'Ere vulg. 72.

ronner le château d'une muraille de circonvallation, afin personne ne pût s'échapper. Il fit ensuite élever une terrasse de deux cens coudées de haut, & par-dessus une platte-forme de pierre, haute & large de cinquante coudées, pour placer sur tout cela une tour, qui avoit encore soixante pieds. Le bélier fit bréche à la muraille. Mais il se trouva par derriere une terrasse contre laquelle le bélier ne faisoit rien. Les Romains mirent le feu aux poutres qui soûtenoient la terrasse, & le vent qui leur étoit contraire, se tourna tout d'un coup contre les Juifs. Eléazar même reconnut en cela le doigt de Dieu : mais son endurcissement le porta à une résolution de desespoir. Il commença avec ses gens à tuer les femmes & les enfans : puis ils choisirent dix d'entr'eux, qui tuerent tous les autres; le dernier après avoir tué les neufs autres, mit le feu au monceau où ils avoient rassemblé tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & se tua enfin lui-même. Il périt en cette occasion neuf cens soixante personnes. Il ne resta que deux femmes & cinq enfans cachez dans une cave, qui rapporterent aux Romains comme la chose s'étoit passée.

Quelque tems auparavant (*a*) Vespasien avoit envoyé ordre à Bassus, & à Libérius Maximus, Intendant de la Judée, (*b*) de vendre toutes les terres, qui par la mort, ou la captivité des proprietaires, lui devoient appartenir. Il jugea à propos d'user de son droit, & de s'en approprier le

(a) An de l'Ere vulg. 71. | (b) *De Bello, l. 7. c. 27.*

produit, au lieu de rétablir les villes de la Province. Il donna ſeulement le bourg d'Emmaüs à à huit cens ſoldats vétérans, pour y demeurer, & y établir une eſpece de colonie. Depuis ce tems, cette ville porta le nom de Nicopolis. L'Empereur ordonna auſſi, qu'à l'avenir tous les Juifs de l'Empire payeroient au Capitole les deux dragmes, ou le demi ſicle qu'ils avoient juſques-là accoûtumé de payer au Temple de Jéruſalem. (*a*)

An du M. 4075. de J. C. 75. de l'Ere vulg. 72.

Pluſieurs des Aſſaſſins s'étant retirez en Egypte, (*b*) furent aſſez bien reçûs à Aléxandrie par les autres Juifs. Ils y porterent l'eſprit de révolte, qu'ils avoient pris dans la Judée, & tâcherent de l'inſpirer à leurs freres : mais les plus aviſez & les plus conſiderables de la nation, inſtruits par l'exemple du malheur qui venoit d'arriver à Jéruſalem, ne voulurent pas entrer dans leur complot ; & dans une aſſemblée de tous les autres Juifs de la ville, il fut réſolu de livrer aux Romains ces ſéditieux. L'avis fut agréé, & ſix cens des Aſſaſſins furent auſſi-tôt arrêtez. Pluſieurs qui s'étoient enfuis juſqu'à Thébes d'Egypte, furent pourſuivis, & ramenez. Ils aimerent mieux, même les enfans, ſouffrir toutes ſortes de tourmens, que d'appeller Céſar leur Seigneur. Ce qui fait juger qu'ils étoient Diſciples de Judas le Galiléen, qui ne vouloit pas que l'on reconnût d'autre Maître ſur la terre, que le Dieu d'Iſraël. Ainſi la vengeance de Dieu qui pourſuivoit partout ces miſerables, leur fit trouver juſques dans

(a) *Dio, lib. 66. p. 748. b. c.* (b) *De Bello, l. 7. c. 37.*

An du M. 4075. de J. C. 75. de l'Ere vulg. 72.

l'Egypte la peine de leurs crimes, qu'ils avoient voulu éviter par leur fuite.

Le Temple d'Onion dans l'Egypte, est fermé & condamné.

Nous avons vû ailleurs (*a*), que les Juifs avoient bâti un Temple en Egypte, environ cent cinquante ans avant la naissance de Jesus-Christ. Il étoit situé dans le canton d'Héliopolis, (*b*) à huit ou neuf lieuës de Memphis. Les Romains craignant qu'après la ruine du Temple de Jérusalem, les Juifs ne vinssent s'assembler dans celui-ci, & que s'y retrouvant tous ensemble, ils ne prissent occasion de se porter à quelque nouvelle révolte; Lupus Gouverneur d'Aléxandrie, & Préfet d'Egypte, ayant mandé à Vespasien ce qui s'étoit passé à l'égard des Assassins, reçut ordre de ce Prince de faire abattre ce Temple. Lupus se contenta néanmoins de le fermer. Mais Paulin qui lui succeda peu après, fit ôter tous les ornemens & les richesses qui y étoient, en fit fermer toutes les portes, & ne souffrit point qu'on y fît aucun exercice de Religion.

Ch. XXXIV. Les Juifs de Cyréne séduits par un Imposteur, sont mis à mort.

Un Assassin nommé Jonathas, s'étant sauvé de Judée, courut jusqu'à Cyréne dans la Lybie, y contréfit le Prophéte, & persuada à deux mille pauvres Juifs de ces quartiers-là, de le suivre dans le désert, où il leur promettoit de leur faire voir des prodiges. (*c*) Les principaux des Juifs en avertirent Catulle Gouverneur du pays, qui fit poursuivre Jonathas par quelques milices. On atteignit bien-tôt sa troupe, qui fut aisément dé-

(a) Voyez sous l'an du Monde 3854.

(b) *Joseph. de Bello, l. 7. c. 37.*

(c) *Joseph. de Bello, l. 7. c. 38. & de vita sua, 1031. e.*

faite. On en fit quelques-uns prisonniers. Jonathas échappa : mais on le chercha si bien, qu'il fut pris & amené à Catulle. Il accusa les plus riches des Juifs de l'avoir engagé dans le parti qu'il avoit pris. Catulle reçut avec joye cette dénonciation, saisit les Juifs que Jonathas lui nomma, en fit mourir jusqu'au au nombre de trois mille des plus riches, & confisqua leurs biens sous le nom de l'Empereur.

AN DU M. 4075. de J. C. 75. de l'Ere vulg. 72.

Catulle n'en demeura pas là : il fit accuser par Jonathas les principaux Juifs qui étoient alors à Rome & à Aléxandrie, comme complices de sa révolte. Joseph l'Historien, qui étoit à Rome, fut du nombre des accusez, Jonathas ayant déclaré qu'il lui avoit envoyé des armes & de l'argent. Il fallut faire venir à Rome Catulle & Jonathas. Vespasien ayant approfondi l'affaire, trouva que Jonathas étoit un calomniateur. Il le condamna à être brûlé vif, après avoir été foüetté ; & déclara innocens tous ceux qu'il avoit accusez. Pour Catulle, il lui pardonna, mais la justice de Dieu le frappa d'une frayeur, qui lui faisoit croire qu'il voyoit continuellement devant ses yeux, les spectres de ceux qu'il avoit fait injustement mourir. Il mourut lui-même, ayant les entrailles dévorées par un feu intérieur qui le consumoit.

On recherche tous ceux qui étoient de la race de David.

Après la guerre des Juifs, & la prise de Jérusalem, Vespasien fit rechercher tous ceux qui étoient de la race de David, (*a*) ne voulant pas qu'il en restât aucun de cette ancienne &

(a) *Eusеb. l. 3. Hist. Eccl. c. 12. ex Hegesippa.*

An du M. 4075. de J. C. 75. de l'Ere vulg. 72.

auguste famille. Il avoit apparemment appris, que les Juifs attendoient un Liberateur de la maison de David, & qu'ils ne tenoient pour Rois légitimes, que ceux qui sortoient de cette famille. Pour couper donc jusqu'à la racine toute occasion de révolte & de sédition parmi les Juifs, il résolut d'exterminer entierement la race de David. Mais il n'y réussit pas; & quand il y auroit réussi, il ne pouvoit rien contre Jesus-Christ, qui étoit le rejetton de David, le Monarque & le Liberateur promis, & attendu, dont l'Empire n'étoit point de ce monde, & dont l'Eglise malgré les persécutions, prenoit tous les jours de nouveaux accroissemens.

Ainsi finit la guerre des Romains contre les Juifs, par laquelle nous terminons l'Histoire de l'ancien Testament: Car encore que la mort de Jesus-Christ soit la consommation de l'Ancienne Alliance, & le commencement de la nouvelle, toutefois tandis que le Temple a subsisté, les Fidéles convertis du Judaïsme y ont exercé la plûpart de leurs actes de Religion, & on n'a pas regardé la Loi cérémonielle comme entierement abrogée. L'époque de la chûte de la Synagogue, & de l'abolition totale des cérémonies Judaïques, est la destruction du Temple par les Romains. A la resurrection de Jesus-Christ, la Loi expira, mais elle ne fut ensevelie que sous les ruines du Temple de Jérusalem.

Notre Sauveur, & après lui les Apôtres, avoient si souvent & si expressement marqué cet horrible effet de la vengeance de Dieu, que nous avons

crû

crû devoir en rapporter l'histoire dans sa juste étenduë. Elle nous fournit tout à la fois une preuve indubitable de nôtre Religion dans l'accomplissement parfait des menaces du Sauveur, & une asſûrance de son second avénement, du Jugement dernier, & des peines de l'enfer, dont la ruine de Jérusalem, & la perte des Juifs sont le modéle, la preuve & le gage (*a*). Nous en tenons l'histoire de l'homme du monde le plus propre à nous en instruire; de Joseph l'Historien, Juif de naissance, homme de condition, instruit à fond de tout ce qui s'y passa, comme en ayant été témoin, & y ayant eu lui-même beaucoup de part. Son autorité & son témoignage sont d'autant plus considerables, que les Juifs (*b*), les Payens & les Chrétiens l'ont reconnu pour le plus éxact & le plus fidéle Ecrivain de cette guerre.

An du M. 4075.
De J.C. 75.
De l'Ere vulg. 72.

(a) *Chrysost. in Acta homil.* 5. *p.* 53. *a. Vide & in Rom. homil.* 25. *p.* 343. *e. & in Matth. homil.* 77. *p.* 805. 807. *Hieronym. & Beda in Matth.* XXIV. *Aug. Ep. olim* 80. *nunc* 199.

(b) *Vide Chrysost. in Judæos homil.* 3. *quæ est primi tom. p.* 430. *b.*

Fin de l'Histoire des Juifs & du Nouveau Testament.

TABLE GENERALE DES MATIERES

Contenuës dans l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, & des Juifs.

A

C



D'Artaxercés,

I

M

O

Q

R

S

Fin de la Table générale des Matieres.

PERMISSION

Du très R. P. Abbé de Moyenmonstier, Président & Superieur General de la Congregation de S. Vanne & de S. Hydulphe.

NOUS, Abbé de Moyenmonstier, Président & Superieur Général de la Congregation de Saint Vanne & de Saint Hydulphe, Ordre de Saint Benoît, avons permis, & par ces Présentes permettons au R. P. D. Augustin Calmet, Religieux de la même Congregation, & Prieur Titulaire du Prieuré de S. Clou de Laye, de faire imprimer l'*Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament*, qu'il a nouvellement composée, à condition néanmoins que ce R. P. obtiendra préalablement les Approbation & Privilege necessaires à cet effet. DONNE' en notre Abbaye de Moyenmonstier, le 22. jour du mois de Mars mil sept cens dix-sept. *Signé*, D. HUMBERT BELHOMME, Président de la Congrégation de Saint Vanne, & Abbé de Moyenmonstier. *Et plus bas*. D. REMY CEILLIER, Chancelier.

APPROBATION

De Monsieur Pastel Docteur, & ancien Professeur de Sorbonne.

J'AY lû par l'ordre de Monseigneur le Chancelier un Ouvrage intitulé : *Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament par le R. P. D. Augustin Calmet, Religieux Benedictin.* Cet Ouvrage contient l'Histoire de l'Eglise, conduite depuis le commencement du Monde jusqu'à la ruine de Jerusalem par les Romains. Il pourra servir comme d'introduction à l'Histoire de l'Eglise, que Monsieur l'Abbé Fleury, Confesseur du Roi, nous a donnée. Le sçavant Auteur de cet Ouvrage, si connu par son Commentaire Litteral sur toute l'Ecriture, fait de tems en tems des réflexions solides, qui répandent du jour sur certaines circonstances obscures & difficiles à entendre ; & il éclaircit d'autres endroits qui demandent une plus longue discussion, par des Notes courtes mises à la marge, ou au bas des pages. La lecture de cette Histoire me paroît devoir être d'autant plus utile aux Fidéles, qu'elle leur donnera la connoissance de la Religion des Juifs, si necessaire pour se former une idée distincte du Christianisme. FAIT à Paris, ce 2. Mai 1717. *Signé*, PASTEL.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amez & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT. Notre bien amé Pierre Emery, Pere, Doyen des Syndics des Libraires & Imprimeurs de Paris, nous ayant très-humblement fait remontrer, que dans les Lettres de Privilege que nous lui avons accordées le deuxiéme Février dernier, pour trente années, pour l'impression de tous les Ouvrages du sieur Abbé Fleury notre Confesseur, il n'y est mention que de son Histoire Ecclesiastique, qui ne fait qu'une partie de ses Ouvrages; ayant encore composé ceux intitulez, le Catechisme Historique & son Abregé, les Mœurs des Israëlites, les Mœurs des Chrétiens, l'Institution au Droit Ecclesiastique, le Traité du Choix & de la Methode des Etudes, & le devoir des Maîtres & des Domestiques; & que comme notre intention avoit été de lui accorder nos Lettres de Privilege pour tous les Ouvrages dudit sieur Abbé Fleury, il se trouvoit néanmoins privé de cette grace par la seule omission des titres desdits livres dans nosdites Lettres du deuxiéme Février dernier, ce qu'il ne peut faire sans que nous lui accordions de nouvelles Lettres de Privilege, qu'il nous a très-humblement fait supplier de lui vouloir accorder. A CES CAUSES: Voulant favorablement traiter ledit Emery Pere, & le recompenser de son application à nous avoir donné depuis quarante ans l'impression de plus de soixante volumes, tant *in folio* qu'*in quarto*, dont quelques-uns n'ont pas eu tout le succès qu'il avoit esperé: Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes, d'imprimer ou faire imprimer tous les Ouvrages dudit sieur Abbé Fleury, intitulez, *Histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé Fleury, son Catechisme Historique avec son Abregé & en toutes langues, les Mœurs des Israëlites, & des Chrétiens, l'Institution au Droit Ecclesiastique, le Traité du Choix & de la Méthode des Etudes, & son Traité du devoir des Maîtres & des Domestiques. Commentaire Litteral sur tous les Livres de l'Ecriture sainte, avec les Dissertations ou Prolegomenes, par le Pere Calmet, avec son Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, & le Dictionnaire Historique, Geographique, Chronologique, Critique & Literal de la Bible du même Auteur*, en tels volumes, forme, marge, caractere, en tout ou en partie, conjointement ou separément & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trente années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans au-

cun lieu de notre obéïssance, à peine de trente livres pour chaque volume desdits Ouvrages qui se trouveront contrefaits. Comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre & faire vendre, débiter ni contrefaire aucun desdits Ouvrages ci-dessus expliquez en général ou en particulier; ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction étrangere ou autrement, que nous entendons être saisis en quelque lieu qu'ils soient trouvez, sans le consentement exprès & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts, à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles : que l'impression desdits Livres ci-dessus specifiez, sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie; & qu'avant que de les exposer en vente, les manuscrits ou imprimez, qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson; & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson, le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles, vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant, ou ses ayant causes pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenuë pour dûëment signifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. Donné à Paris le dix huitiéme jour de Mai, l'an de grace mil sept cens dix-neuf, & de notre Regne le quatriéme. *Signé*, Par le Roi en son Conseil,

DE SAINT HILAIRE.

J'ai fait part à Monsieur Mariette de la moitié du présent Privilege, pour ce qui regarde les Ouvrages de M. l'Abbé Fleury seulement. Et de l'autre moitié desdits Ouvrages : comme aussi de la tota-

lité du présent Privilege, pour ce qui regarde les Ouvrages du R. P. D. Calmet, à Emery mon fils, Saugrain, & Martin, mes gendres, pour en jouir en mon lieu & place suivant l'accord fait entre nous, à Paris le 20. Mai 1719. *Signé*, P. EMERY.

Registré le présent Privilege, ensemble les cessions ci-dessus sur le Registre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 489. N°. 525. *conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du* 13. *Aoust* 1703. *A Paris le seize Juin mil sept cens dix-neuf.* Signé, DELAULNE, Syndic.

Et lesdits sieurs Emery & Saugrain ont cedé aux sieurs Gabriel Martin, Coignard, Mariette fils, & Hyppolite-Loüis Guerin le droit qu'ils avoient au présent Privilege, suivant les conventions faites entre eux le 2. Août 1736.

ERRATA.

TOME PREMIER.

TABLE CHRONOLOGIQUE. P*Age* 16. *ligne* 23. Micha, *lisez* Michas. *Page* 53. *ligne* 36. Herobes, *lisez* Herode. *Page* 59. *ligne* 37. d'Alexandre, *lisez* d'Alexandrie. *Page* 68. *ligne* 12. Oropasie, *lisez* Oropastes. *La même, ligne antepenultiéme* Bagos, *lisez* Bagoüs. *Page* 77. *Art.* LXII. Siah, *lisez* Sirach.

DISSERTATION. *Page* 101. *ligne* 17. & dans le siege, *effacez* &. *Page* 120. *au bas de la page.* S. Clement d'Alexandre, *lisez* d'Alexandrie. *Page* 122. *ligne* 17. Heraclites, *lisez* Heraclides. *La même, ligne* 25. Seldem, *lisez* Selden.



HISTOIRE. *Page* 23. *ligne* 21. *ajoutez* Depuis ce tems l'Ecriture. *Page* 47. *ligne* 1. Apulpharage, *lisez* Abulpharage. *Dans la citation corrigez la même faute. Page* 81. *ligne* 26. Siant, *lisez* Saint. *Page* 83. *ligne* 16. Damascur, *lisez* Damascus. *Page* 98. *ligne* 20. parmi, *lisez* par. *Page* 101. *ligne* 26. pliara, *lisez* plaira. *Page* 102. *ligne* 10. enfin, *effacez ce mot. Page* 105. *ligne* 17. partages, *lisez* partagez. *Page* 106. *ligne* 2. me, *lisez* ne. *Page* 113. *ligne* 4. vers où, *ajoutez* l'heure où. *Page* 132. *ligne* 23. Labran, *lisez* Laban. *Page* 148. *ligne* 20. de cuisse, *lisez* de la cuisse de derriere. *Page* 159. *ligne* 3. Odollan, *lisez* Odollam. *Page* 167. *ligne* 29. Asenat, *lisez* Aseneth. *Page* 181. *ligne* 9 Jamain, *lisez* Jamin. *Page* 186. *ligne* 7. Luzan, *lisez* Luza. *Page* 198. *ligne derniere*, line, *lisez* Il ne. *Page* 213. *ligne* 23. Baldat, *lisez* Baldad. *Page* 214. *ligne* 17. d'une, *lisez* d'un. *Page* 219. *à la marge. effacez* naissance de Moyse, *& mettez* Moyse est trouvé. *Page* 222. *ligne* 13. acquerroit, *lisez* acquereroit. *Page* 223. *ligne* 2. Termuthis, *lisez* Thermuthis. *Page* 226. *ligne* 2. Necao, *ajoutez* Roy. *Page* 282. *ligne* 17. il, *lisez* & il. *Page* 298. *ligne* 26. n'eut plus rien à porter, *lisez* n'apportât plus rien. *Depuis la page* 336. *jusqu'à* 359. *effacez les années qui sont au haut des pages. Page* 371. *ligne* 17. *effacez* armée. *Page* 428. *ligne derniere*, Abiran, *lisez* Abiram. *Page* 431. *ligne* 2. *effacez* Israël. *Page* 448. *ligne* 21. reportez, *lisez* remportez. *Page* 458. *ligne* 8. Estoal, *lisez* Estaol. *Page* 486. *ligne* 19. courage, *lisez* outrage. *Page* 502. *ligne* 5. yant, *lisez* ayant. *Page* 503. *citat.* (*c*) 2830. *ajoutez* jusqu'en. *Page* 505. *ligne* 8. de, *lisez* à.

TOME II.

Page 19. *ligne* 3. *effacez* &. *Page* 39. *ligne* 26. m'ont, *lisez* vont. *Page* 210. *ligne* 7. chevaux, *mettez* de chevaux. *Page* 241. *ligne* 27. douze parts, *lisez* dix parts. *Page* 282 *ligne* 3. Cisan, *lisez* Cison. *Page* 351. *ligne* 7. au Temple, *lisez* du Temple. *Page* 447. *ligne* 9. Thartar, *lisez* Thartac. *Page* 449. *ligne* 9. Morastie, *lisez*

Morasti. *Page* 458. *ligne* 10. Schythopolis, *lisez* Scythopolis. *Page* 481. *ligne* 26. sur, *lisez* sous. *Page* 483. *ligne* 26. abrevera, *lisez* abreuvera. *Page* 491. *ligne* 21. exauera, *lisez* exaucera. *Page* 501. *ligne* 1. un, *lisez* une. *Page* 509. *ligne* 2. Juda, *lisez* de Juda. *Page* 572. *ligne* 8. d'Acareane, *lisez* d'Acracane. *Page* 617. *ligne* 4. s'autorisoient, *lisez* s'autoriseroient. *Page* 648. *ligne* 17. juger, *lisez* jurer.

TOME III.

Page 17. *ligne* 11. le, *lisez* la. *Page* 19. *ligne* 25. des, *lisez* de. *Page* 20. *ligne* 25. & Ecritures, *lisez* & les Ecritures. *Page* 27. *ligne* 13. de, *lisez* des. *Page* 46. *ligne* 2. *effacez* de. *Page* 54. *ligne* 25. souffertes, *lisez* soufferts. *Page* 56. *ligne* 11. chargé, *lisez* est chargé. *Page* 65. *ligne* 21. dans, *lisez* sur. *Page* 67. *ligne* 24 Caseus, *lisez* Casius. *Page* 71. *ligne* 25. Philametor, *lisez* Philometor. *Page* 99. *ligne* 16. & planter, *lisez* & de planter. *Page* 102. *ligne* 26. sont, *lisez* étoient *Page* 106. *ligne* 4. même, *ajoutez* Fête. *Page* 108. *ligne* 21 Bablyone, *lisez* Babylone. *Page* 147. *ligne* 1. étendent, *lisez* étendant. *Page* 159. *ligne* 19. ces choses, *lisez* de ces choses. *Page* 171. *ligne* 28. Juifs, *lisez* les Juifs. *Page* 186. *ligne* 26. déchageons, *lisez* vous déchargeons. *Page* 255. *ligne* 5. Romain, *lisez* Romains. *Page* 270. *ligne* 19. revint, *lisez* il revint. *Page* 279. *ligne* 17. d'hive & de tribus, *lisez* d'hiver & de tributs. *La même*, *ligne* 20. la, *lisez* le. *La même*, *ligne* 23. caractere, *lisez* caracteres. *Page* 284 *ligne* 8. moité, *lisez* moitié. *Page* 295. *ligne* 25. pour l'affection, *lisez* de l'affection. *Page* 296. *ligne* 18. affichées, *lisez* affichée. *Page* 303. *ligne* 22. relacher, *lisez* de relâcher. *Page* 308. *ligne derniere*, avant, *lisez* ayant. *Page* 318. *ligne derniere*, Asmonées, *lisez* Asmonéens. *Page* 337. *ligne* 10. avit, *lisez* avis. *Page* 368. *ligne* 3. traviller, *lisez* travailler. *La même*, *ligne* 22. sert, *lisez* servoit. *Page* 370. *ligne* 26. Salomée, *lisez* Salomé. *Page* 371. *ligne* 17. l'y reçut avec ses amis, *lisez* le reçut lui & ses amis. *Page* 422. *ligne* 23. permet, *lisez* permit. *Page* 429. *ligne* 22. ce que, *lisez* ce qui. *Page* 430. *ligne* 27. le, *lisez* la. *Page* 433. *ligne* 5. *effacez ces mots*, ceux qui avoient découvert la conspiration d'Antipater. *La même*, *ligne* 10. lui marquoient, *ajoutez* qui. *Page* 449. *à la marge*, demeura, *lisez* demeure. *Page* 454. *ligne* 7. demandées, *lisez* demandé. *Page* 474. *ligne* 25. Julie, *lisez* à Julie. *Page* 505. *ligne* 3. porta, *lisez* apporta. *Page* 509. *ligne* 25. ce que, *ajoutez* fit. *Page* 523. *ligne* 13. démoins, *lisez* démons. *Page* 524. *ligne* 4. *effacez* Et il ne chasse les démons qu'au nom de Béelsebub. *Page* 526. *ligne* 26, mere, *ajoutez* ma. *Page* 528. *ligne* 22. sollitudes, *lisez* sollicitudes. *Page* 540. *ligne antepenult.* choses, *lisez* ces choses. *Page* 574. *ligne* 19. *effacez* plus. *Page* 599. *ligne* 15. la main, *lisez* les mains. *Page* 609. *ligne* 16. Jerusalem, *lisez* à Jerusalem. *Page* 630. *ligne* 15. vérité, *lisez* la vérité. *La même*, *ligne* 23. Pilate, *ajoutez* étoit. *Page* 653. *ligne* 20. Jesuis, *lisez* Jesus. *Page* 656. *ligne* 8. &, *ajoutez* on. *Page* 657. *ligne* 4. leurs, *lisez* ses. *Page* 666. *ligne* 3. souvés, *lisez* sauvés. *Page* 668. *ligne* 9. des pensées, *lisez* tant de pensées.

TOME IV.

Page 10. *ligne* 9. se, *lisez* le. *Page* 28. *ligne* 11. Jerusalem, *lisez* à Jerusalem. *Page* 29. *ligne* 11. avec, *lisez* avez. *Page* 86. *ligne* 3. quelques-uns, *lisez* quelques-unes. *Page* 115. *ligne* 26. en Joppé, *lisez* entre Joppé. *Page* 135. *ligne* 24. premiers, *lisez* premieres. *Page* 172. *ligne* 16. Cani, *lisez* Canée. *Page* 174. *ligne* 15. Elymas, *ajoutez* c'est-à-dire en Arabe, le Magicien. *Page* 183. *ligne* 2. Syriac, *lisez* Syriaque. *Page* 187. *ligne derniere*, Camide, *lisez* Canée. *Page* 189. *ligne* 27. avoir, *lisez* avoir fait. *Page* 192. *ligne* 25. icy, *ajoutez* dire. *Page* 200. *ligne* 29. mê. *lisez* même. *Page* 277. *ligne* 11. qui, *lisez* & qui. *Page* 288. *ligne* 23. bien, *lisez* si bien. *Page* 307. *ligne* 1. Calable, *lisez* Calabre. *Page* 344. *ligne* 13. Erasme, *lisez* Eraste. *Page* 347. *ligne* 12. par, *lisez* pour. *Page* 352. *ligne* 13. luy, *lisez* de luy. *Page* 372. *ligne* 29. deux, *lisez* de deux. *Page* 380. *ligne* 1. Masada, *lisez* Massada. *Page* 422. *ligne* 26. de, *lisez* deux. *Page* 423. *ligne* 19. montrueuse, *lisez* monstrueuse. *Page* 423. *ligne* 24 il, *ajoutez* ne. *Page* 424. *ligne* 1. d'Eniacim, *lisez* d'Eliasib. *Page* 429. *citat.* (c) *effacez ces mots*, & le Supplément à la fin de l'Apocalypse. *Page* 430. *ligne* 25 à Massade, *lisez* Massada. *Page* 490. *ligne* 19. Juifs, *lisez* les Juifs. *Page* 498. *ligne* 22. de Chartres, *lisez* des chartres. *Page* 500. *ligne* 20. de, *lisez* des. *Page* 502. *ligne* 2. *effacez* comme.

TABLE DES MATIERES. *Page* 545. *col.* 2. *ligne* 20. Daniel, *lisez* David.



AVIS AUX RELIEURS

Pour placer les Cartes & les Figures.

TOME PREMIER.

LA Carte géographique du monde ancien suivant le partage des enfans de Noé, vis-à-vis la Vignette, [illegible]

La Carte du Paradis terrestre, page 9

La Carte du voyage des Israëlites dans le désert, page 259

La Carte de la Terre promise, page 439

TOME SECOND.

Le Plan nouveau de l'ancienne Jérusalem, vis-à-vis son Explication, *page 666*

Le Plan & l'Elévation du Temple de Salomon, avec la représentation de tout ce qui y a rapport, vis-à-vis son Explication, *page* [illegible]

TOME TROISIE'ME.

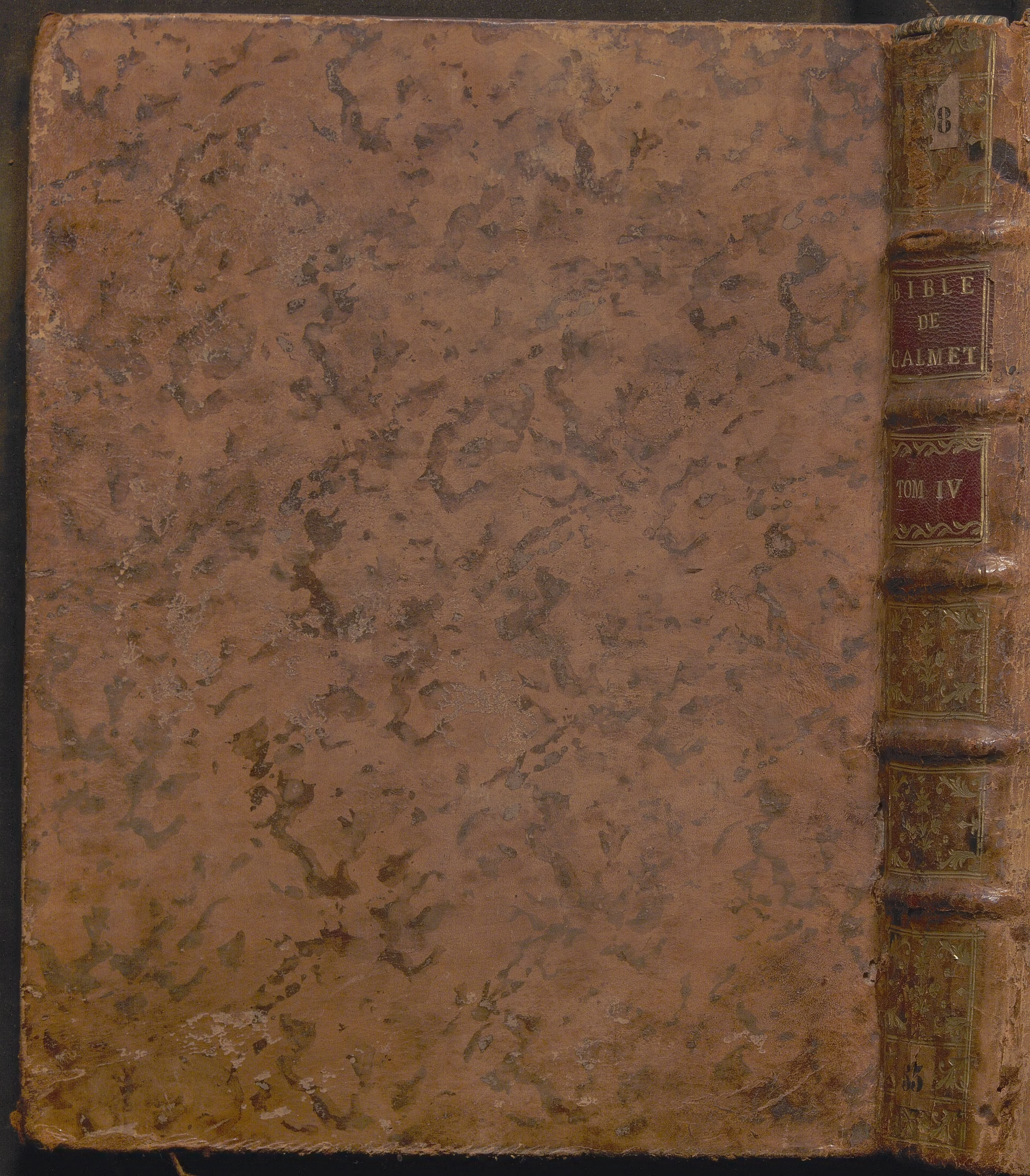
Le Plan du Temple rebâti par Hérode le Grand, vis-à-vis son Explication, *page* 404

TOME QUATRIE'ME.

La Carte des Actes des Apôtres, *page* 1






8
BIBLE
DE
CALMET
TOM IV
35


colorchecker CLASSIC
calibrite
mm